

VILLE DE GENÈVE

**Comptes 2024
et rapport de gestion du Conseil
administratif**

Table des matières

1	Organisation	7
2	Rapport de gestion	13
3	Chiffres clés 2024	55
3.1	Présentation générale	55
3.2	Charges et revenus de fonctionnement	56
3.3	Investissements	61
3.4	Subventions monétaires et non monétaires (gratuités)	67
3.5	Ressources humaines	69
3.6	Promotion de l'égalité de genre	73
4	Projets de délibération	79
5	Comptes annuels	84
5.1	Bilan au 31 décembre 2024	84
5.2	Compte de résultats	86
5.3	Tableau des flux de trésorerie de l'exercice	87
5.4	État du capital propre	89
5.5	Règles et principes régissant la présentation des comptes annuels	90
5.6	Notes relatives au bilan	100
5.6.1	Actifs	100
5.6.2	Passifs	136
5.7	Compte de résultats	163
5.7.1	Compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable	163
5.7.2	Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable	178
5.7.3	Subventions monétaires et non monétaires (gratuités) par domaine fonctionnel	184
5.8	Investissements	186
5.8.1	Compte des investissements	186
5.8.2	Tableau récapitulatif des investissements	188
5.8.3	Tableau détaillé des investissements du patrimoine administratif	190
5.8.4	Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier	212
5.8.5	Explications sur les crédits d'engagement de plus de 5 ans	218
5.9	Notes relatives aux actifs et engagements conditionnels et autres engagements hors bilan	230
5.9.1	Actifs éventuels	230
5.9.2	Engagements conditionnels et hors bilan	231

5.10	Indications supplémentaires	240
5.11	Indicateurs financiers	243
5.12	Rapport de l'organe de révision	249
6	Comptes détaillés	254
6.1	Résumé par département et analyse par chapitre	254
6.1.1	Résumé par département	254
6.1.2	Analyse par chapitre	258
6.2	Comptes compétents	283
6.2.1	Assurances	283
6.2.2	Gérance immobilière municipale	284
6.2.3	Ressources humaines	285
6.2.4	Centrale municipale d'achat et d'impression	289
6.2.5	Direction des systèmes d'information et de communication	290
6.2.6	Direction du patrimoine bâti	292
6.2.7	Energie	295
6.2.8	Logistique et manifestations	297
6.3	Départements	301
6.3.1	Finances, environnement et logement	301
6.3.2	Aménagement, constructions et mobilité	327
6.3.3	Culture et transition numérique	339
6.3.4	Sécurité et sports	379
6.3.5	Cohésion sociale et solidarité	403
6.3.6	Secrétariat général	429
6.4	Délégations du Conseil administratif	443
6.4.1	Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)	443
6.4.2	Délégation à l'aménagement du territoire (DAT)	457
6.4.3	Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)	459
6.4.4	Délégation à la transition numérique (DELTRANS)	461
6.4.5	Délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC)	462
6.4.6	Délégation à la transition écologique (DETE)	463
6.4.7	Délégation à la politique économique (DELECO)	465
6.5	Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif	468
7	Annexes	469
7.1	Classification fonctionnelle MCH2	471
7.2	Dérivation des fonctionnelles par centres de coûts	472
7.3	Lexique	478



Organisation

1 Organisation

Organisation

La Ville de Genève est soumise à la Loi sur l'administration des communes (LAC B 6 05, ci-après « LAC ») et à son règlement d'application (RAC B 6 05.01, ci-après « RAC »).

Ses organes sont constitués du :

- Conseil municipal (art. 3 let. a LAC).
Il est formé de 80 membres élues et élus pour une durée de 5 ans et exerce des fonctions délibératives et consultatives.
Ses attributions sont définies au Titre II, chapitre IV « Attributions » de la LAC.
- Conseil administratif (art. 3 let. b LAC).
Il est formé de 5 membres élues et élus pour une durée de 5 ans et constitue l'exécutif municipal.
Ses attributions sont définies au Titre III, chapitre II « Attributions » de la LAC.

Départements et services

L'administration de la Ville de Genève, forte de quelque 4'000 collaborateurs et collaboratrices, est composée de cinq départements municipaux, comportant chacun plusieurs services, et d'un Secrétariat général.

Départements municipaux

Individuellement, chacun des cinq magistrats et magistrates du Conseil administratif dirige à plein temps l'un des départements de l'administration. Seul le Secrétariat général ne dépend pas d'une ou un magistrat et est placé sous l'autorité de la ou du maire.

Organisation des départements



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Direction du secrétariat général
Service des relations extérieures et de la communication
Service juridique
Contrôle financier
Service du Conseil municipal



Madame Frédérique Perler
Conseillère administrative

DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA MOBILITÉ (DACM)

Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
Direction du patrimoine bâti
Service d'urbanisme
Service de l'énergie
Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité



Madame Marie Barbey-Chappuis
Conseillère administrative

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS (DSSP)

Direction du département de la sécurité et des sports
Service de l'espace public
Service des sports
Service logistique et manifestations
Service Voirie - Ville propre
Service de la police municipale



Monsieur Alfonso Gomez
Conseiller administratif
Maire du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024

DÉPARTEMENT DES FINANCES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT (DFEL)

Direction du département des finances, de l'environnement et du logement
Direction financière
Direction des ressources humaines
Gérance immobilière municipale
Centrale municipale d'achat et d'impression
Service des espaces verts
Agenda 21 – Ville durable
Taxe professionnelle communale



Monsieur Sami Kanaan
Conseiller administratif
Vice-Président du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE (DCTN)

Direction du département de la culture et de la transition numérique
Direction des systèmes d'information et de communication
Bibliothèque de Genève
Bibliothèques municipales
Conservatoire et jardin botaniques
Grand Théâtre de Genève
Musée Ariana
Musées d'art et d'histoire
Musée d'ethnographie
Muséum d'histoire naturelle et Musée d'histoire des sciences
Service culturel



Madame Christina Kitsos
Conseillère administrative
Vice-Présidente du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024
Maire du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ (DCSS)

Direction du département de la cohésion sociale et de la solidarité
Service de la petite enfance
Service des écoles et institutions pour l'enfance
Service de la jeunesse
Service social
Service de l'état civil
Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

Délégations du Conseil administratif

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Délégation Genève Ville solidaire (DGVS)		
Mettre en œuvre la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Soutenir et financer des projets de solidarité internationale.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Frédérique Perler Madame Christina Kitsos	Mars 2000 (Règlement LC 21 591)
Délégation à l'aménagement du territoire (DAT)		
Traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou des plans d'affectation du sol conduits par les services du Département de l'aménagement, des constructions, et de la mobilité, du Département des finances, de l'environnement et du logement ou encore du Département de la sécurité et des sports et par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Frédérique Perler Madame Marie Barbey-Chappuis	Juillet 2011 (Règlement LC 21 212)
Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)		
Préavisier les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innove.	Monsieur Sami Kanaan Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	Janvier 2016 (Règlement LC 21 181)
Délégation pour la transition numérique (DELTRANS)		
Assister le Conseil administratif dans le pilotage et la coordination de la politique de transition numérique. S'assurer du développement de projets numériques qui répondent aux axes prioritaires de cette politique. Préavisier les rapports et propositions en matière de transition numérique au Conseil municipal.	Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez Monsieur Sami Kanaan	24 janvier 2018 (Extrait CA N° 1) Décembre 2020 (Règlement LC 21 132)
Délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC)		
Préavisier à l'intention du Conseil administratif tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et la conformité et proposer les mesures d'amélioration y relatives.	Madame Christina Kitsos Monsieur Alfonso Gomez	13 février 2019 (Extrait CA N°36) Règlement relatif à la délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité LC 21 193
Délégation à la transition écologique (DETE)		
Assurer une articulation pertinente des enjeux climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, avec les autres enjeux politiques de la Ville de Genève et de la région.	Madame Frédérique Perler Madame Christina Kitsos Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez Monsieur Sami Kanaan	10 juin 2020 (Extrait CA N°32) Novembre 2020 (Règlement LC 21 922)
Délégation à la politique économique (DELECO)		
Assister et conseiller le Conseil administratif dans l'élaboration, le pilotage, la coordination et la mise en œuvre de sa stratégie en matière de politique économique dans le cadre de son programme de législature. Assurer une articulation pertinente avec les autres politiques publiques de la Ville de Genève. Proposer des choix et arbitrages en lien avec la mise en œuvre et le suivi de la stratégie économique et mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ceux-ci.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Sami Kanaan	10 juin 2020 (Extrait CA N°32) 14 octobre 2020 (Extrait CA N°39) Mai 2021 (Règlement LC 21 831)

Les rapports d'activité ainsi que la liste détaillée des projets soutenus sont présentés dans la partie 6.4 de cette publication.

Rapport de gestion

DÉPARTEMENT DES FINANCES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT

Le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) met en œuvre la politique municipale en matière de développement durable et de transition écologique. Il assure la gestion des espaces verts, la conservation et le renforcement du patrimoine arboré et la protection de la biodiversité. Il promeut des valeurs d'égalité et de diversité, tout en s'engageant dans la lutte contre les discriminations. Il établit également le budget et les comptes municipaux, gère les ressources humaines de la Ville, régit le parc immobilier municipal et promeut une politique sociale du logement. Il centralise enfin les demandes d'achat et d'impression de tous les services de l'administration.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

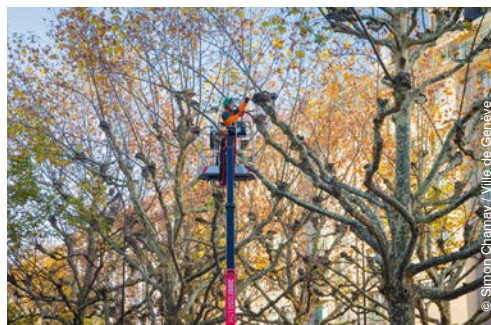
S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



105
ESPÈCES D'ARBRES
DIFFÉRENTES
PLANTÉES

Poursuite de l'arborisation du territoire municipal

En 2024, 476 arbres ont été plantés dans les parcs, rues, écoles et cimetières de la ville, malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles. Ces plantations ont compensé les 161 arbres ayant été abattus pour des raisons sécuritaires ou sanitaires lors de la saison précédente. En parallèle, le Service des espaces verts a engagé la conversion de 68 nouveaux arbres précédemment taillés en «têtes de chats» vers une forme plus libre afin de participer à l'augmentation de la canopée sur le territoire municipal.



À la rue Dancet, le résultat de la conversion entamée en 2021 sur les platanes est déjà bien visible, avec des nouvelles branches de plusieurs mètres.



Les produits genevois ou labellisés GRTA doivent être privilégiés.

Nouvelle charte alimentaire renforçant le partenariat avec l'agriculture locale

À la suite d'une large consultation des milieux agricoles genevois, la Charte de l'alimentation durable, adoptée en 2021, a été amendée et une version spécifique aux manifestations a été élaborée. Parmi les principales modifications figurent la transparence sur les provenances, la prise en considération de la vente directe, un prix rémunérateur tout au long de la filière, ainsi que le recours à des filières locales de produits carnés. À cet égard, la Charte générale vise désormais 90% de viande GRTA en priorité ou suisse, tandis que ce pourcentage s'élève à 100% dans la Charte spécifique aux manifestations.



6
ORGANISATIONS
CONSULTÉES
REPRÉSENTANT
L'AGRICULTURE
GENEVOISE



À Pré-l'Évêque, une place végétalisée remplace un parking.



2'330 M²

**SURFACE
DÉGRAPPÉE
PAR LE SEVE**

Développement des îlots de fraîcheur

Afin d'intervenir au cœur des quartiers, là où les besoins sont les plus importants, le Service des espaces verts a transformé de nombreuses zones de bitume en espaces verts, avec l'objectif de développer des îlots de fraîcheur et des lieux de rencontre. C'est ainsi que près de 1'400 m² de goudron ont été supprimés à la pointe Sud de la place Pré-l'Évêque, où une place piétonne - comprenant 8 arbres et 200 arbustes - remplace 13 places de parking. Aux Eaux-Vives, les abords de la mairie ont été végétalisés. Aux Pâquis, 14 places de stationnement ont été déplacées dans des garages en sous-sol pour donner naissance à deux cours agrémentées d'arbres et de nombreux arbustes.

Augmentation du nombre de locaux dédiés à l'économie durable dans les quartiers

En 2024, plusieurs locaux commerciaux gérés par la Gérance immobilière municipale (GIM) ont été attribués à des structures dont les missions rencontrent les objectifs de la Stratégie climat de la Ville. En parallèle, le Service Agenda 21 - Ville durable a octroyé un soutien financier au loyer à certaines entreprises déjà implantées dans des locaux de la GIM. Ces dernières ont également bénéficié d'un accompagnement entrepreneurial par la Fondetec. Les activités telles que les ressourceries ou certains espaces de production ou de transformation liés à l'économie circulaire et à la réduction des déchets n'ont en effet pas la capacité financière de payer les loyers du centre-ville.



La bibliothèque d'objets La Manivelle a ouvert une nouvelle antenne en février 2024 au cœur des Pâquis dans une arcade de la Ville de Genève.



5

**LOCAUX COMMERCIAUX
DE LA GIM ATTRIBUÉS
À DES ENTREPRISES
DURABLES ET/OU AIDES
AU LOYER OCTROYÉES
PAR L'A21**

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



En 2024, la Semaine de l'égalité a été consacrée aux multiples liens entre les enjeux environnementaux et les inégalités de genre.



236

**DISTRIBUTEURS DE
PRODUITS MENSTRUELS
GRATUITS INSTALLÉS
SUR LE TERRITOIRE
DEPUIS 2021**

Sensibilisation et déconstruction des stéréotypes

Le Service Agenda 21 - Ville durable a poursuivi ses actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations à travers plusieurs campagnes ou semaines thématiques. Ainsi, la Semaine de l'égalité, la Semaine d'actions contre le racisme et la Campagne contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie ont une nouvelle fois proposé au public genevois des temps de réflexion et d'échanges. En parallèle, un nouveau programme dédié aux personnes transgenres, intersexes et non binaires a été lancé, tandis que le déploiement du programme «Stop précarité menstruelle», destiné à lutter contre les tabous liés aux règles, s'est poursuivi.



À chaque étape, des témoignages et des commentaires historiques peuvent être écoutés à l'aide d'un smartphone.



14

ÉTAPES SITUÉES
SUR LES DEUX RIVES
PERMETTENT DE
SALUER L'IMMENSE
CONTRIBUTION DES
SAISONNIERS ET
SAISONNIÈRES AU
DÉVELOPPEMENT DE
GENÈVE

Hommages rendus dans l'espace public

Poursuivant le travail entrepris lors de l'exposition « Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019 », deux itinéraires mémoriels, historiques et artistiques ont été inaugurés en 2024 pour rendre hommage aux travailleurs saisonniers et travailleuses saisonnières qui ont vécu et travaillé dans l'ombre pour construire notre ville, dans des conditions très difficiles. Par ailleurs, une plaque épigraphique a été apposée en Vieille-Ville en mémoire du Cancel, ghetto juif créé en 1428 à Genève, qui constitue l'un des premiers exemples de déplacement contraint d'une communauté juive dans un quartier assigné.



1

MODIFICATION DU
RÈGLEMENT FIXANT
LES CONDITIONS DE
LOCATION
DES LOGEMENTS À
CARACTÈRE SOCIAL

Renforcement de la protection des personnes habitant dans un logement social

Grâce à la bonne collaboration entre le Département des finances de l'environnement et du logement et l'ASLOCA Genève, des modifications d'envergure ont été adoptées en 2024 pour une meilleure protection des locataires des logements sociaux de la Ville de Genève. Il n'est ainsi plus possible d'expulser des locataires réalisant les conditions d'un « cas de rigueur », en cas de maladie grave par exemple. L'objectif vise à répondre aux besoins d'une population qui n'a pas accès au marché libre du logement, tout en renforçant la solidarité avec les personnes ayant besoin de soutien dans un moment particulier de leur vie.



La Ville de Genève possède et gère 4'800 logements sociaux.

ŒUVRER À UNE GESTION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ET À UNE BONNE GOUVERNANCE

Adoption d'un plan d'action pour prévenir le harcèlement sexuel au travail

Fort des résultats d'une étude externe, le Conseil administratif a adopté en juin 2024 un plan d'action visant à prévenir le harcèlement sexuel au sein de l'administration. Organisé autour de quatre axes, ce plan d'action sera mis en œuvre progressivement jusqu'en 2030. Parmi les premières mesures, figure le déploiement dès février 2025 d'une formation obligatoire et en présentiel, portant notamment sur la détection des cas, pour près de 700 collaborateurs et collaboratrices ayant une fonction d'encadrement, une fonction RH ainsi que les formateurs et formatrices d'apprenties et apprentis.



35

ACTIONS ADOPTÉES
AFIN DE PRÉVENIR LE
HARCÈLEMENT SEXUEL
AU TRAVAIL



©vectorjuice Freepik

ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FINANCES ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Bonne santé financière

La Direction financière a continué à entretenir des relations étroites avec tous les services et départements de l'administration ainsi qu'avec le Conseil administratif afin d'évaluer les pistes d'économies envisageables dans un contexte notamment marqué par la votation populaire du 24 novembre 2024, qui a entériné une baisse d'impôt dont l'impact estimé pour la Ville de Genève s'élève à près de 54 millions de francs. En parallèle, pour faire suite aux décisions du Tribunal fédéral d'une révision partielle de la loi sur la TVA qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, le Conseil administratif a validé la mise en place, sous l'égide de la Direction financière, d'un projet de réforme de la TVA qui s'étendra progressivement à l'ensemble de l'administration et devrait offrir un potentiel d'économie substantiel.



1

PLAN DE RETOUR À
L'ÉQUILIBRE EN 2023

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



56'641 KM
DISTANCE PARCOURUE
DANS LE CADRE
DE BIKE TO WORK

Le personnel municipal à vélo

Pour la première fois, la Direction des ressources humaines a proposé aux collaborateurs et collaboratrices de participer à l'action nationale «Bike to work». Durant le mois de juin, 269 participantes et participants ont joué le jeu au sein de l'administration en se rendant au travail à vélo ou à pied. Une action qui s'est inscrite dans le cadre du plan de mobilité durable de la Ville.

Bike to work est une action concrète pour adopter ou maintenir le choix d'une mobilité durable pour ses trajets domicile-travail.



«Le Service des espaces verts à votre écoute»: encouragement de la participation citoyenne en matière de végétalisation

Le Service des espaces verts a lancé en 2024 une plateforme permettant à la population de faire des suggestions de lieux de plantation (arbres, arbustes, micro-forêts, potagers urbains, etc.). Ces propositions sont attentivement examinées par le Service des espaces verts, en prenant en compte les nombreux critères et diverses contraintes liés à ce type d'aménagement. La plateforme permet également de répondre aux questions des citoyennes et citoyens concernant la gestion et le développement des espaces verts, via une foire aux questions et un formulaire de contact.



14

SUGGESTIONS DE
PLANTATIONS REÇUES

Dans une ville aussi dense que Genève, l'un des enjeux est de trouver de nouveaux lieux de plantation.



Les gardiennes et gardiens de parcs veillent à la préservation des espaces verts, soumis à de nombreux usages.



5
COLLABORATEURS ET
COLLABORATRICES
ENGAGÉES, DONT
1 SUPERVISEUR

Des gardiennes et des gardiens pour préserver les parcs

Face à la fréquentation toujours plus forte des parcs et à la multiplication des activités s'y déroulant, le Service des espaces verts a engagé pour la première fois des gardien-ne-s de parc. Leur mission consiste à garantir la préservation et le bon usage des espaces verts et des infrastructures à disposition du public, ainsi qu'à sensibiliser et informer le public. En complémentarité avec le Service de la police municipale, elles et ils sont par exemple amenés à rappeler les règles en matière de promenade de chiens, de circulation, de feux ou encore d'usage des grills officiels, ainsi qu'à répondre aux questions des usagers et usagers.



7
ORGANISATIONS
SOUTENUES EN 2024

Lancement d'un appel à projets « Organisations et urgence climatique »

Au printemps 2024, un appel à projets a été lancé pour soutenir les organisations (théâtre, club de sport, crèche, ONG, etc.) souhaitant modifier à moyen ou long terme leur fonctionnement afin de le rendre plus durable. Doté d'un budget annuel de 200'000 francs, ce soutien s'inscrit dans le cadre de la Stratégie climat de la Ville et plus particulièrement dans l'axe 7 « Mobilisation de la population » qui vise à inciter l'ensemble des acteurs et actrices du territoire à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.



Des projets variés ont été soutenus, tels que « PAMOS » qui vise à mutualiser les décors et accessoires de théâtre.



~1'300
VISITEURS
ET VISITEUSES
À LA 1ÈRE ÉDITION
DE GARDEROBES

Première édition du Salon de la mode durable « GARDEROBES »

Organisé par l'association Bubble Ethic, en partenariat avec le Service Agenda 21 - Ville durable, le Salon « GARDEROBES » s'est tenu les 23 et 24 novembre 2024. Attirant un public nombreux, cet événement a permis de sensibiliser aux impacts environnementaux et sociaux de l'industrie textile. Les visiteurs et visiteuses ont également pu découvrir des solutions locales et durables proposées par des créateurs et créatrices de la région, et participer à des ateliers pratiques sur des techniques comme le tissage, l'upcycling et la teinture naturelle.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



Atteinte de l'objectif en matière de féminisation des noms de rue

En réponse à une motion adoptée par le Grand Conseil en 2019, et dans le cadre du plan d'action «Objectif zéro sexisme dans ma ville», le département a poursuivi sa démarche de féminisation des noms de rues et emplacements sur le territoire municipal, afin de rendre hommage à des femmes ayant contribué à l'histoire de Genève et de lutter contre leur sous-représentation dans l'espace public. Avec la nouvelle Place Grisélidis-Réal, validée par le Conseil d'Etat en décembre 2024, l'objectif que la municipalité s'était fixé est désormais atteint.



30

**RUES ET
EMPLACEMENTS
FÉMINISÉS EN VILLE DE
GENÈVE DEPUIS 2020**



105

**PANIERES SOLIDAIRES
DISTRIBUÉS À
SOUBEYRAN**

Alimentation de qualité pour toutes et tous

Pour faire un pas de plus vers une alimentation durable et accessible, le département a soutenu en 2024 deux démarches complémentaires. La première consiste en la distribution de paniers alimentaires solidaires, réalisés par la filière alimentaire des Vergers, dans deux immeubles - dont l'un est composé de logements sociaux - du secteur de Soubeyran (Servette). La deuxième vise la démocratie alimentaire et le lancement de processus participatifs dans le quartier des Pâquis. Porté par une alliance de mouvements citoyens et paysans, un comité citoyen de l'alimentation s'est mis en place, avec pour objectif de formuler un prototype de projet de caisse alimentaire universelle et solidaire.

ŒUVRER À UNE GESTION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES ET À UNE BONNE GOUVERNANCE

Modernisation des systèmes d'information et digitalisation

Les travaux concernant le projet du portail web et de base commune dédié aux demandeuses et demandeurs de logement, menés en partenariat avec la Fondation de la Ville de Genève pour le Logement Social, se sont poursuivis à un rythme soutenu. Une mise en production est ainsi prévue au premier semestre 2025. En parallèle, la phase préparatoire du processus de numérisation des dossiers des locataires actifs à la Gérance immobilière municipale a été finalisée en 2024, permettant de démarrer ces travaux au début 2025. De son côté, la Direction financière s'est fortement impliquée dans le projet de migration - en phase de conception - du logiciel SAP vers sa version S4/HANA.



2 MILLIONS

**PAGES COMPOSANT
LES DOSSIERS DES
LOCATAIRES QUI
SERONT NUMÉRISÉES**



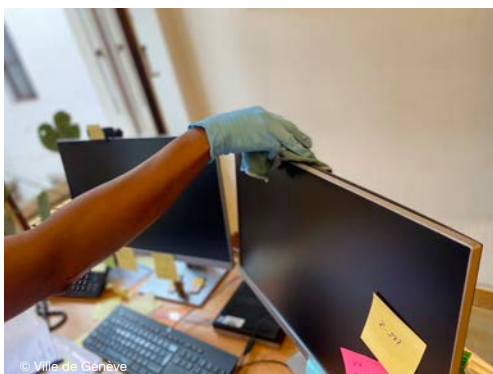
1

**CHARTRE DES VALEURS
ADOPTÉE**

Nouvelle Charte des valeurs pour la Ville de Genève

Le Conseil administratif a officiellement adopté la Charte des valeurs du personnel, élaborée avec la participation des collaborateurs et collaboratrices. Reposant sur cinq valeurs fondamentales - collaboration, intégrité, professionnalisme, respect et sens du service public -, ce document clé reflète l'identité et la culture de l'administration municipale, tout en fixant des repères clairs. En 2025, la Direction des ressources humaines organisera des ateliers pour intégrer ces valeurs dans le quotidien professionnel.





Poursuite du projet d'internalisation du nettoyage

Le processus d'internalisation du nettoyage s'est poursuivi en 2024 avec l'engagement de 11 personnes supplémentaires, pour l'entretien des sites dans les secteurs de la rue du Stand et de Rive. Il permet d'offrir de meilleures conditions de travail aux nettoyeuses et nettoyeurs. Le projet se déroule à la satisfaction générale. En effet, les retours sur la qualité des prestations au sein des locaux et l'intégration avec le reste du personnel municipal sont excellents.



10

**SITES DE
L'ADMINISTRATION
DÉSORMAIS
ENTRETENUS PAR LE
PERSONNEL MUNICIPAL**

DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA MOBILITÉ

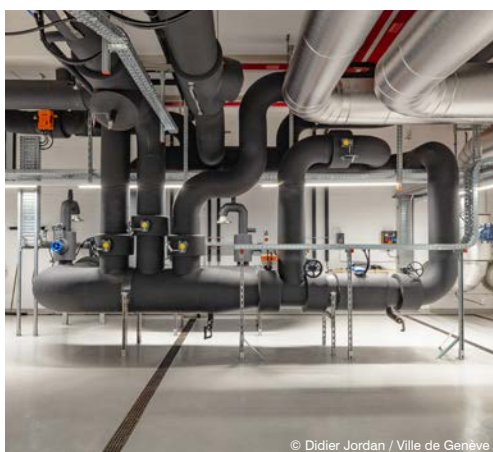
Le DACM poursuit son engagement pour renforcer la capacité des projets de construction et d'aménagement à mieux combattre le réchauffement climatique et à mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens. Les projets sont conçus de manière à apporter des réponses concrètes aux enjeux identifiés dans la Stratégie Climat et dans le Programme de législature de la Ville de Genève.

Pour 2024, dans le contexte géopolitique actuel, cette stratégie met en œuvre une politique de transition écologique et énergétique visant à réduire l'empreinte carbone de la Ville de Genève, à favoriser la biodiversité et à accompagner les changements de pratiques selon quatre axes stratégiques :

1. Réduire la consommation énergétique et les gaz à effet de serre ;
2. Aménager, végétaliser et rafraîchir la ville ;
3. Poursuivre une politique de mobilité durable et inclusive ;
4. Construire et rénover des équipements publics et des logements.

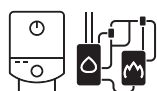
PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET LES GAZ À EFFET DE SERRE



© Didier Jordan / Ville de Genève

Quai du Seujet : Départ du CADECO Jonction



33
ADRESSES
RACCORDÉES AU CAD

Transition vers les énergies renouvelables pour les bâtiments de la Ville de Genève

En 2024, 33 bâtiments ont été raccordés aux réseaux de chauffage à distance, dont la fourniture d'énergie est d'au moins 75% d'origine renouvelable. Le réseau CADECO Jonction, qui tire la chaleur de l'eau du lac, alimente 24 bâtiments (dont 18 bâtiments de la cité Jonction). Le réseau SIG GeniTerre, dont la chaleur est produite notamment à partir de la valorisation des déchets et de la biomasse, alimente les 9 autres bâtiments situés dans la zone industrielle de Châtelaine. Les chaufferies mazout de ces bâtiments ont été supprimées.

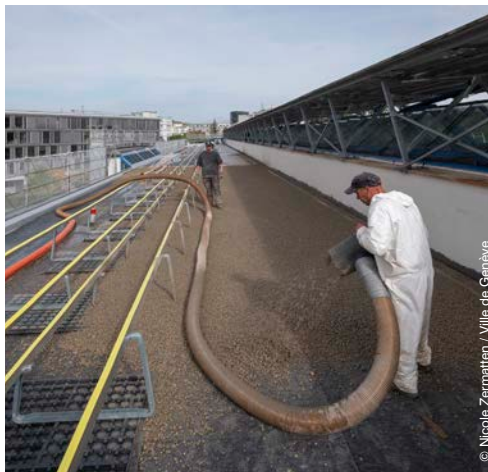
La transition vers les énergies renouvelables (mazout vers système de chauffage aux pellets de bois) a été réalisée pour la Villa Calandrini (Maison de la créativité), le centre médico-social et la crèche du Bout-du-Monde (4-4bis), ainsi que pour la colonie de vacances de Genolier. Trois nouveaux pavillons scolaires (Vieusseux et Franchises) ont été construits et équipés de pompes à chaleur.

Autoproduction et autoconsommation d'électricité

La Ville de Genève poursuit le déploiement de centrales photovoltaïques en les installant sur les toitures de tous ses bâtiments susceptibles d'être équipés. 3'322m² de panneaux photovoltaïques ont ainsi été mis en production en 2024 portant la surface du parc à 14'717 m². Ces centrales permettent la production de près de 2.7 GWh/an d'électricité, soit l'équivalent de 7.2% de la consommation annuelle de la Ville de Genève ou de 900 ménages.

En 2024, les quatre installations les plus importantes mises en service ont été réalisées sur les toitures des nouvelles halles de tennis du centre sportif du Bois-des-Frères (898 m²), de la patinoire extérieure des Vernets (2^e étape: 438 m²), de l'école de Cayla (596 m²) et de la piscine de Varembe (672 m²).

En 2023, le taux d'autoconsommation était de 34% pour l'électricité produite par les 22 centrales photovoltaïques en exploitation, soit une économie 0,3 GWh; le surplus de production étant réinjecté dans le réseau SIG. Les chiffres 2024 sont en cours de consolidation.



École de Cayla: Préparation de la toiture combinant panneaux solaires et végétalisation



X 1.8

**MULTIPLICATION
DE LA CAPACITÉ
D'AUTOPRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ
(BASE 1.1.2021)**



Grand-Rue 26: Installation d'un nouvel éclairage LED équipé d'un détecteur de présence

Optimisation de la consommation électrique

Le programme d'assainissement des éclairages des parties communes des immeubles (PR -1443) arrive à son terme. En 2024, l'installation de luminaires LED à haut rendement, en remplacement des éclairages fluorescents dans 38 immeubles locatifs et 11 écoles, a été réalisée. Ces interventions permettent de réduire la consommation d'énergie d'environ 200'000 kWh/an supplémentaires. Il ne reste plus que 9 bâtiments locatifs et scolaires à traiter.

En ce qui concerne le remplacement des lampes fluorescentes (PR-1585), les travaux sont déjà en cours dans 13 parkings.



93%

**ÉCLAIRAGE DES
COMMUNS COMMANDÉS
AUTOMATIQUEMENT**



10%

**ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
ESCOMPTEE SUR LES
IMMEUBLES ÉQUIPÉS**

Mise en place de systèmes de régulation dynamique du chauffage des bâtiments

L'année a été consacrée à la mise en œuvre de systèmes de régulation dynamique du chauffage sur un panel test de 37 bâtiments locatifs (Cité-Jonction, Pâquis, Vieille-Ville, Ernest-Pictet 10-12, Quai du Cheval-Blanc). Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2024, ces systèmes ont permis d'économiser 768'000 kWh, soit une économie annuelle de 10% par rapport aux régulateurs classiques.



Chaufferie Ernest-Pictet 10/12: Contrôle des données de production de chaleur



Clairière 19: Remplacement des simples vitrages par des vitrages isolants



21

CHANTIERS DPBA
OUVERTS EN 2024

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Le parc immobilier représente la moitié de l'énergie consommée par la Ville de Genève et les deux tiers de ses émissions de CO₂. La PR-1512 prévoit de mettre aux normes d'ici 2026 les fenêtres de 128 immeubles.

En 2024, les vitrages isolants des bâtiments de logements sis chemin de la Clairière 5 et rue de Lausanne 79 ont été réalisés. Les travaux préparatoires pour l'ensemble immobilier des Asters ont débuté. L'assainissement des vitrages a été réalisé pour l'école des Plantaporrêts et le Théâtre des Marionnettes. Le chantier est à bout touchant à l'école Hugo-de-Senger et a débuté pour les écoles de Geisendorf et des Eaux-Vives.

La PR-1560 prévoyant de rénover 9 ensembles de logements locatifs, comprenant 13 adresses, a permis de réaliser en 2024 les chantiers sis rue Dasser 15 et Navigation 38.

La réfection de trois bâtiments énergivores et dégradés (MHN, patinoire des Vernets et centre funéraire de St-Georges) s'est poursuivie, avec comme objectif une amélioration sensible de leurs performances thermiques.

AMÉNAGER, VÉGÉTALISER ET RAFRAÎCHIR LA VILLE

Rafrachissement de la ville, récupération de l'eau et accès à l'eau

L'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (canicule générant des îlots de chaleur, pluies intenses) incite la Ville de Genève à développer la canopée et à perméabiliser les sols autant que possible grâce à des techniques innovantes qui favorisent l'infiltration des eaux pluviales, ralentissent leur écoulement et les stockent au profit de la végétation. La place de la Synagogue, l'avenue de Miremont, l'avenue de Champel, la rue Agasse et un segment du boulevard Emile-Jaques-Dalcroze (en anticipation du projet de Rive) ont été aménagés avec ces techniques. D'autres projets sont en cours d'étude comme la Croix Verte des Pâquis, la rue d'Italie, le secteur de Rive ou encore l'esplanade des Vernets. Par ailleurs, les chantiers des rues Chaponnière, de Fribourg et Adhémar-Fabri ont démarré.

Pour améliorer l'accès à l'eau, la Ville a inauguré en juillet 2024 un nouveau lieu de baignade en aval du jet d'eau. De nouveaux lieux de baignade (Quai Wilson, bords du Rhône, pointe de la Jonction) sont également à l'étude. Sept nouveaux dispositifs de brumisation ont été installés dans des lieux très fréquentés durant l'été. Ces structures permettant de créer des îlots de fraîcheur en pleine ville sont venus compléter les installations des micro-oasis. Ces dispositifs seront à nouveau mis en place en 2025.



2'111 m²

SURFACES
PERMÉABILISÉES



Quai Wilson: Zone de baignade avec buvette



37
ARBRES PLANTÉS

Plantation d'arbres et végétalisation de l'espace public

La conservation des arbres existants, la plantation et la végétalisation sont désormais systématiques dans tous les projets d'aménagement de la Ville de Genève. Le végétal est le moyen le plus efficace et le plus durable pour lutter contre les îlots de chaleur et créer des lieux de vie conviviaux. Des réalisations se sont achevées en 2024 comme la place de la Synagogue, l'avenue de Miremont et la rue Agasse. Par ailleurs, les rues de Fribourg et Chaponnière sont en chantier. Des démarches sont aussi entreprises pour améliorer la condition des arbres en végétalisant leur pied, notamment à la rue d'Italie.

Le département collabore avec le Service des espaces verts pour également végétaliser les espaces privés municipaux; une PR d'étude (PR-1596) concernant neuf préaux d'écoles a été votée en mars 2024.



Place de la Synagogue: Aménagements et valorisation des arbres

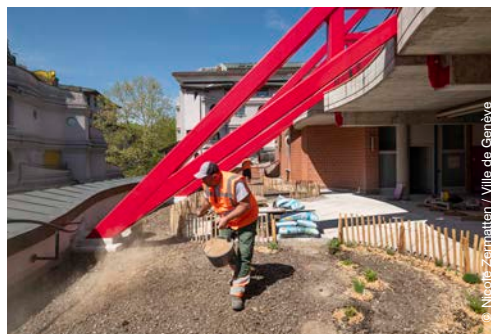
Végétalisation des toitures plates pour améliorer le confort, la biodiversité et le climat

La Ville possède 342 bâtiments à toitures plates (68'000 m² de surfaces brutes, dont 84 %, peuvent être végétalisés et/ou équipés des panneaux photovoltaïques et thermiques). La PR-1558 d'étude et de réalisation, votée en novembre 2023, prévoit d'étudier le potentiel de végétalisation de 86 toits (28'000 m²). Les études sur l'ensemble des toitures sont en cours. En 2024, la végétalisation sur la toiture de l'école de Cayla a été réalisée.

La démarche de mise en œuvre des abribus végétalisés est engagée depuis plusieurs années. Une première série est en cours de fabrication et de pose pour l'équipement de 5 sites (place de Neuve, place de la Navigation, rue du Mont-Blanc, arrêt «Hôpital» sur la rue Lombard et rue des Glacis-de-Rive) et un déploiement plus large est prévu dans le cadre de la mise aux normes des quais des arrêts de bus.



4'200 m²
SURFACE DE TOITURES
VÉGÉTALISÉES



Grand-Pré: Végétalisation de la toiture



3
PROJETS
D'AMÉNAGEMENT
TRANSITOIRE

Appropriation de l'espace public

La Ville étudie et met en œuvre des projets d'aménagements transitoires afin d'amener davantage de convivialité et de végétation dans les quartiers denses. Ces opérations ponctuelles d'urbanisme tactique préfigurent les aménagements définitifs et permettent de tester l'appropriation de l'espace public tout en prenant en compte les attentes des habitantes et habitants, commerçantes et commerçants, usagers et usagères. En 2024, une nouvelle zone de baignade en aval du Jet d'eau a été mise en œuvre. Des bacs végétalisés et des espaces pour les terrasses ont été installés aux rues de la Rôtisserie et Verdaine. Courant 2025, la rue de la Terrassière fera l'objet de mesures d'apaisement de la circulation et d'amélioration des mobilités douces.



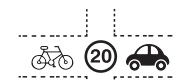
Rue du Port: Aménagements publics

POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Amélioration de la cohabitation des usagères et usagers dans le centre-ville

La Ville de Genève cherche à apaiser l'hypercentre et à favoriser les déplacements en transports publics, à vélo et à pied. Dans cette optique, elle poursuit le développement et l'amélioration des zones 30, ainsi que des zones de rencontre (20 km/h) ou piétonnes, notamment à Cornavin, Sécheron et aux Eaux-Vives. En 2024, une zone de rencontre a été mise à l'essai à la rue Verdaine et un apaisement a été réalisé auprès d'une école au boulevard Emile-Jaques-Dalcroze. Un projet a également été initié sur la base du PRD-331 pour sécuriser les abords des écoles Necker, Micheli-du-Crest, des Plantaporrêts, des Vollandes et de Montchoisy, ainsi qu'en Vieille-Ville.

La Ville étudie par ailleurs de nombreuses solutions de livraison et de stationnement, en concertation avec les associations de commerçants, de mobilité et de transport professionnel.



2

PROJETS D'APAISEMENT
DE LA CIRCULATION
ET DE RUES / ESPACES
AMÉNAGÉS DANS
L'HYPERCENTRE



100%
DEMANDES
DE CRÉATION
DE PLACES PMR
SATISFAITES

Facilitation de l'usage de l'espace public

La Ville de Genève poursuit son programme d'accessibilité dans l'espace public et répond à chaque demande des habitantes et habitants pour la création de stationnement PMR. Un inventaire de l'ensemble des places PMR sur le territoire communal nécessitant une mise aux normes a permis d'identifier de potentielles carences en nombre de places, compte tenu notamment d'équipements publics denses.

La mise aux normes des quais est réalisée dans le cadre des travaux de réfection des chaussées ainsi que lors de coordinations avec d'autres maîtres d'ouvrage (3 quais à Champel, Crêts-de-Champel, Grand-Pré, arrêt «La Fenêtre» route de Pregny). Un dispositif d'aide à la prise en charge à la demande a été mis en place, en accord avec les TPG et le Canton, pour les quais de bus qui n'ont pas encore été mis en conformité. En parallèle, une demande de crédit pour mettre aux normes tous les quais de bus restants a été déposée au Conseil municipal.

Un recensement des abaissements de trottoirs nécessaires a été réalisé à l'été 2024. Les chantiers sont engagés au fur et à mesure des opportunités de coordination de travaux ou par intervention ciblée; 88 abaissements ont été réalisés à ce jour.

Développement d'infrastructures piétonnes et cyclables sécurisées, continues et ombragées

La Ville de Genève aménage de nouvelles continuités cyclables et piétonnes. Les études et réalisations se poursuivent sur la base des axes forts identifiés par la task force «mode doux» Ville/État ou dans le cadre des projets de nouveaux sites propres TPG.

En 2024, 350 ml de piste cyclable ont été créés dans le cadre du dossier «task force avenue de Champel». Les contresens cyclables rues du Rhône et Carl-Vogt ont également obtenu une autorisation de construire, les travaux étant programmés en 2025. En 2025, l'étude et la réalisation de la voie verte se poursuivra au bord de l'Arve, entre la gare des Eaux-Vives et le plateau de Champel, ainsi que sur l'axe Bernex-Genève. Les travaux de la voie verte Vernets débiteront en 2025, en coordination avec le développement du PLQ. La levée du recours pour la voie verte Cheval Blanc étant attendue courant 2025, les travaux de ladite voie pourraient commencer à l'automne 2025.



350 ML
BANDES ET PISTES
CYCLABLES CRÉÉES



Avenue de Champel: Voies cyclables et piétonnes

CONSTRUIRE ET RÉNOVER DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET DES LOGEMENTS

Offre d'un cadre de vie agréable et de prestations de qualité à la population

La proximité et l'accessibilité des équipements publics, culturels et sportifs au sein des quartiers favorisent le lien social et l'intégration des citoyennes et citoyens dans les dynamiques urbaines.

Équipements publics et écoles

Des opérations majeures ont démarré en 2024 : la rénovation et l'extension de l'école Liotard, la rénovation du centre funéraire de Saint-Georges mais aussi le chantier de construction du nouveau groupe scolaire des Vernets. Les pavillons scolaires de Vieusseux et des Franchises ont été mis à disposition pour la rentrée scolaire 2024.

A cela s'ajoute le réaménagement des préaux de l'école de Pâquis-Centre, la finalisation de la transformation des ex-appartements des responsables de bâtiments scolaires en locaux parascolaires ainsi que les premiers offices (2), réfectoires (2) et cuisine de production (1) de l'opération de rénovation et réorganisation des infrastructures de restauration scolaire. Il faut encore citer la poursuite des rénovations de la crèche de la Madeleine et du pavillon de la gare routière, qui s'achèveront en été 2025.



Rénovation de la crèche de la Madeleine

Équipements sportifs et culturels

Concernant les équipements sportifs, les travaux au Centre sportif de Varembe se sont achevés en été 2024 et ont notamment permis la remise à neuf de la zone en sol souple afin de répondre aux exigences techniques et d'exploitation actuelles. Les travaux de construction d'une halle couverte avec trois terrains de tennis synthétiques et trois courts extérieurs en terre battue artificielle se sont poursuivis au Bois-des-Frères, avec une remise aux utilisateurs tout début 2025. Le chantier du Lot BC aux Eaux-Vives, comprenant un complexe sportif d'envergure, avance à bon rythme et la première phase de rénovation des patinoires du Centre sportif des Vernets est terminée.

Au niveau des équipements culturels, des travaux d'aménagement intérieur ont été réalisés au musée Ariana. La construction de l'ouvrage de protection et de mise en valeur du Bastion de St-Antoine se poursuit, tout comme la rénovation et l'extension du MHN. Par ailleurs, en mars 2024, un lauréat a été désigné lors du concours de projets d'architecture pour la construction d'une nouvelle base nautique à la Jonction, et le concours pour l'agrandissement et la restauration du MAH a été ouvert.

Économie circulaire, énergie grise, recyclage des matériaux

La Ville de Genève favorise la conservation, les réparations, le réemploi ou la mise à disposition d'éléments de construction dès la rédaction du programme de concours, y compris pour les rénovations simples. Les mandataires sont informés d'emblée de la volonté d'exemplarité de la Ville de Genève en matière de gestion des déchets, de réemploi et de recherche de solutions innovantes et durables.

En 2024, le projet de démolition-reconstruction de l'immeuble sis rue des Cordiers 8 a été adapté afin d'intégrer des opportunités de réemploi d'éléments patrimoniaux et de matériaux. La PR y relative est en cours de finalisation.

La rénovation-extension de l'école Liotard prévoit le recyclage des bétons et la récupération de certains éléments de construction. Par ailleurs, un pavillon pour l'association « Collectif des Grottes et Pétanque », entièrement construit avec des matériaux récupérés, a été réalisé au parc des Cropettes.

UNE VILLE AVEC DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX À LA HAUTEUR DES ENJEUX CLIMATIQUES

Plan directeur communal 2040

Le plan directeur communal est la traduction spatiale de la vision politique du Conseil administratif qui vise à répondre à l'urgence climatique, à la crise du logement et à l'urgence sociale.

Durant l'année 2024, le Service d'urbanisme a sollicité les services municipaux, la commission de l'aménagement et de l'environnement et les services cantonaux. Il a organisé une consultation publique du 7 mai au 5 juin 2024 qui a permis à l'ensemble de la population de comprendre les enjeux d'aménagement de demain et de s'exprimer sur les options communales. Cette consultation publique a également été l'occasion et d'exposer la maquette de la Ville de Genève dans son intégralité de manière innovante (mapping).

Le Département du territoire a confirmé, le 31 octobre 2024, la conformité du projet de Plan directeur communal Genève 2040 avec le Plan directeur cantonal 2030.

Ainsi, conformément au calendrier initialement prévu, le projet de résolution, accompagné des différentes annexes constitutives du Plan directeur Genève 2040, a été soumis au Conseil municipal fin novembre 2024 et adopté lors de la séance du CM du 4 février 2025.



Maquette Ville de Genève

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Le Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) concrétise une politique culturelle qui permet à tous les publics de profiter d'une offre diversifiée et de qualité dans les domaines des arts vivants et visuels, des musées et des bibliothèques, et qui participe au rayonnement de Genève. Il soutient la création artistique et l'innovation. Il préserve et met en valeur le patrimoine culturel et scientifique de la Ville, et assume la responsabilité de grandes institutions culturelles. Il organise et soutient des manifestations culturelles d'envergure, facilite les initiatives qui suscitent le débat citoyen et encourage la pratique culturelle grâce aux activités de ses institutions et services.

Le DCTN pilote la mise en œuvre d'une transition numérique responsable, inclusive, participative et créative au service de la population. Il assure également le développement et la maintenance des systèmes d'information et de communication pour l'administration municipale.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

CULTURE

Pérennité artistique et du patrimoine culturel et scientifique

Afin de préserver et assurer la pérennité artistique et celle du patrimoine culturel et scientifique, la Ville de Genève continue d'investir dans le renouvellement de ses équipements culturels.

Durant l'année 2024, le crédit de rénovation du Bâtiment d'art contemporain (BAC) a été voté par le Conseil municipal (PR-1631), pour assurer l'ouverture du chantier fin mars 2025, tandis que le crédit de rénovation des galeries publiques du Muséum d'histoire naturelle (MHN) (PR-1648) a été déposé. Le premier tour du concours d'architecture pour le Musée d'art et d'histoire (MAH) s'est déroulé en septembre 2024 alors que l'avant-projet de restauration et d'extension de la Bibliothèque de Genève (BGE) et le projet de rénovation complète du Casino Théâtre suivent leur cours.



Vue du chantier Ambre du MHN en novembre 2024



2

CRÉDITS D'ÉTUDE OU
DE CONSTRUCTION
DÉPOSÉS AU
CONSEIL MUNICIPAL



Poursuite de l'enrichissement de la VideoDatabase (FMAC)



3

NOUVEAUX SITES
DE COLLECTIONS
PATRIMONIALES
EN LIGNE

Numérisation et mise à disposition des collections patrimoniales

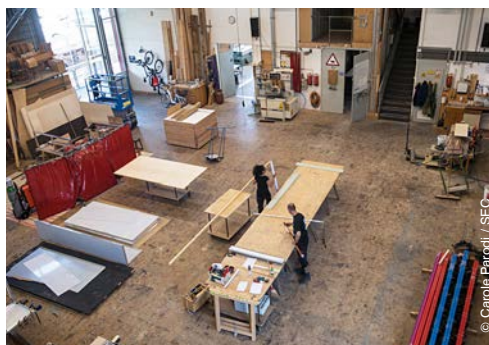
La Ville de Genève est propriétaire et dépositaire d'un patrimoine unique et inestimable. La numérisation permet de rendre ces collections et ces fonds plus aisément accessibles aux publics. Les institutions culturelles et scientifiques intensifient la numérisation de leurs collections en donnant du sens et de l'intelligibilité à leurs actions avec une politique d'éditorialisation et de diffusion pertinente et abordable. En 2024, le Conseil municipal a voté un crédit permettant de financer la solution d'archivage pérenne des données numériques (PR-1497) et deux projets pilotes ont été menés à terme sur la gouvernance de l'information et le prototype de plateforme de recherche fédérée interservices. Les démarches d'élaboration d'une demande de crédit destinée à la numérisation des collections de la Ville de Genève se sont poursuivies, pour un dépôt début 2025.

CULTURE ET URGENCE CLIMATIQUE

Renforcement des soutiens en faveur de la culture durable

Pour soutenir les milieux culturels subventionnés dans la réduction de leur impact environnemental, une nouvelle ligne budgétaire intitulée «Organisations et urgence climatique» a été créée. Elle est destinée aux organisations (théâtres, clubs de sport, crèches, ONG, etc.) qui veulent réaliser un changement structurel pour devenir plus durables.

En 2024, sur les 14 dossiers déposés, la commission interdépartementale (composée de la Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, du Service des sports, du Service Agenda 21 – Ville durable et du Service culturel) a retenu 7 dossiers, dont ceux du Théâtre Am Stram Gram, de la Comédie de Genève, du théâtre Le Galpon et du théâtre Le Poche.



Atelier de décor



4

PROJETS CULTURELS
DE TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE
SOUTENUS

CULTURE ET JUSTICE SOCIALE



Visite à petits pas au MAH



4

ÉTUDES QUALITATIVES
ET PROSPECTIVES
SUR LA CONNAISSANCE
DES PUBLICS
EFFECTUÉES OU
EN COURS

Développement de la participation culturelle

La culture participe à la création de liens sociaux, et contribue à donner du sens et à faciliter le dialogue, l'échange et la réflexion. Afin de gagner des publics supplémentaires, quels que soient leurs profils ou leurs origines, des dispositifs variés et innovants ont été déployés. Toutes les institutions ont proposé de nombreuses démarches d'accès à la culture au travers des programmes de médiation et de participation culturelle toujours plus innovants. Le lien entre art, santé et bien-être a notamment été thématiqué et renforcé au Musée Ariana avec le projet «L'art pour tous, tous pour l'art» ou au Musée d'ethnographie avec des activités déployées au chevet d'enfants hospitalisés aux HUG.

JUSTICE SOCIALE



40

MEMBRES DU
PERSONNEL DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE AYANT
SUIVI LA FORMATION
INTERNE SUR
L'ENGAGEMENT
D'ARTISTES

Condition professionnelle et relations de travail dans le domaine culturel

La Ville de Genève s'engage à améliorer les conditions professionnelles dans la culture et à lutter contre le harcèlement, les discriminations et les atteintes à la personnalité. Le DCTN a poursuivi ses actions dans ces domaines et organisé des formations de sensibilisation aux enjeux du droit du travail, de contractualisation, de rémunération et du droit d'auteur.

Les demandes de subventions pour un projet culturel sont désormais conditionnées au suivi d'une formation sur la prévention des problèmes dans les relations de travail, avec l'appui d'un module e-learning proposé par le Service culturel, et à la signature par toutes les personnes concernées d'une Charte relative aux droits et devoirs, ainsi qu'aux outils à mobiliser en cas de cas d'abus.



Exposition Stretching - FMAC

CULTURE ET BONNE GOUVERNANCE

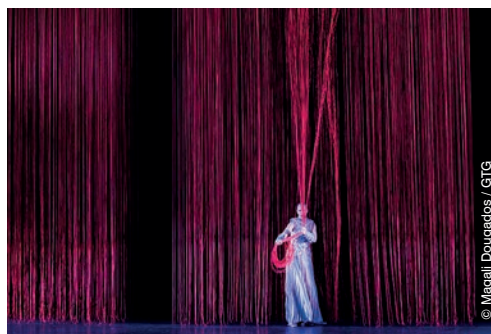
Mise en œuvre de l'Accord pour la politique culturelle à Genève

Avec l'adoption début 2024 de la Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) et la poursuite des engagements prévus par l'Accord culture signé en 2022, le financement équivalent de certaines institutions historiquement soutenues par la Ville de Genève a été accepté par le Grand Conseil et le Conseil municipal. Le Théâtre Am Stram Gram, le Théâtre des Marionnettes de Genève, la salle de concerts de la cave12 et Cinéforum - Fondation romande pour le cinéma sont les premières institutions concernées par cette évolution. Les grandes lignes des réformes institutionnelles pour le Grand Théâtre sont en cours, de même que l'élaboration des premiers principes clés qui régiront les réformes BGE, MAH et FAD ; ces éléments sont traités au fur et à mesure au COPIL politique LPCCA.



4

ACCORDS
DE COFINANCEMENT
AVEC LE CANTON
DE GENÈVE



Idoménée, au Grand Théâtre

© Magali Dougados / GTTG

BONNE GOUVERNANCE



Gestion éthique et efficace des données

Face à la croissance exponentielle des données et à l'intensification des cybermenaces, la Ville de Genève a renforcé la sécurité de ses systèmes d'information. Elle veille à protéger les données privées et administratives tout en favorisant l'accès aux données d'intérêt public. Cela inclut des améliorations techniques, une optimisation des processus et la formation du personnel municipal. La Ville de Genève a également publié une politique des données, mis à jour son plan de gestion de crise, et s'est dotée d'une directive générale relative à la classification et à la protection de l'information numérique.

La Ville de Genève publie progressivement ses données ouvertes sur la plateforme fédérale opendata.swiss.



1

POLITIQUE
DES DONNÉES PUBLIÉE



29

NOUVELLES
PRESTATIONS OU
DÉMARCHES EN LIGNE

Accélération de la transformation numérique de l'administration

La Ville de Genève a poursuivi sa transformation numérique. De nombreuses nouvelles prestations et démarches en ligne ont été mises en place, rendant les procédures plus simples et plus transparentes pour les usagers et usagers, tout en améliorant l'efficacité de l'administration. Désormais, un portail unique permet au public et aux entreprises d'accéder aux services, d'échanger avec l'administration municipale et de suivre leurs demandes, de façon simple et conviviale, tout en respectant la confidentialité des données. En outre, dans le cadre du programme Novo ERP, toutes les demandes de subventions sont dorénavant traitées au travers du nouveau portail des subventions.



© Ville de Genève

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

CULTURE

Soutien aux entreprises créatives

Conformément à la Stratégie économique 2024-2030 de la Ville de Genève déclinant des mesures visant un soutien direct au tissu créatif et aux métiers associés aux industries culturelles, le DCTN a renforcé le champ d'action autour des activités culturelles, lesquelles stimulent également la créativité et l'innovation.

Ces mesures visent à accompagner la transformation de ce secteur en constante croissance depuis 15 ans, en favorisant notamment l'acquisition de nouvelles compétences numériques, afin de gagner en compétitivité, mais aussi en soutenant financièrement des domaines artistiques innovants, comme celui des arts numériques, ou encore en mettant à disposition des espaces de travail fonctionnels, même temporaires.



3
MESURES EN FAVEUR
DE L'ÉCONOMIE
CULTURELLE ET
CRÉATIVE



Carte blanche à Oscar Gómez Mata au FMAC



Le nouveau Labo Musique à la bibliothèque de la Cité

Espace musique partagé et Labo Musique

Le DCTN a lancé le projet «Espace musique partagé» pour explorer les scénarios possibles d'un éventuel futur espace dédié à des expériences musicales innovantes en Ville de Genève et décliner des pistes d'actions et de prestations inter-services pour permettre aux publics de découvrir la musique sous toutes ses formes. Le rapport du groupe de projet, actif en 2024, est attendu au printemps 2025.

Parallèlement, les Bibliothèques municipales ont transformé l'espace musique de la bibliothèque de la Cité. Inauguré en 2024, le nouveau Labo Musique offre, en plus des collections de CD et DVD, la possibilité d'emprunter et de jouer des instruments, d'explorer un bar à vinyles, de participer à des siestes musicales et de s'initier au chant.



1
OUVERTURE
D'UN LABO MUSIQUE

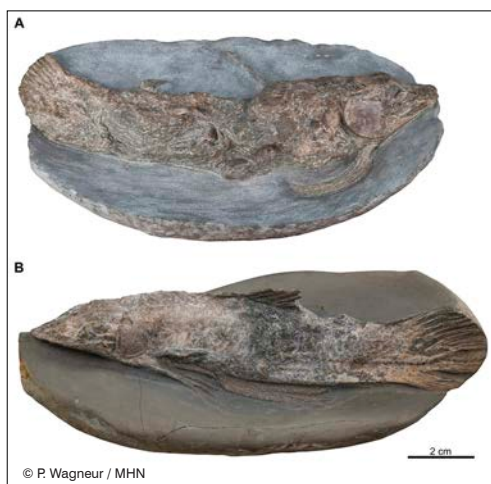
Recherche scientifique aux Conservatoire et jardin botaniques et au Muséum d'histoire naturelle

Les institutions scientifiques de la Ville de Genève que sont le Muséum d'histoire naturelle (MHN) et les Conservatoire et jardin botaniques (CJB) mènent activement des opérations de recherche, en particulier orientées vers la conservation et la préservation du vivant.

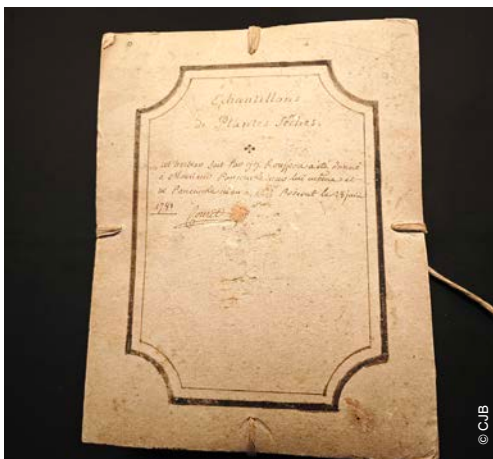
En effet, un grand nombre des nouvelles espèces découvertes sont menacées d'extinction dans le monde entier. Il est indispensable de les répertorier et de les décrire scientifiquement, pour pouvoir mettre en place une stratégie efficace de préservation.



28
NOUVELLES ESPÈCES
DE PLANTES ET
DE CHAMPIGNONS
DÉCOUVERTES PAR
LES CJB EN 2024



Une équipe du MHN et de l'Université de Genève identifie une nouvelle espèce éteinte de coelacanthes



Un herbier de Jean-Jacques Rousseau est venu enrichir les collections

Enrichissement des collections patrimoniales grâce aux fonds privés

L'apport de fonds privés représente un levier essentiel pour enrichir les collections patrimoniales. En 2024, c'est un exceptionnel herbier constitué de la main même de Jean-Jacques Rousseau qui a intégré les collections des Conservatoire et jardin botaniques par donation. La Bibliothèque de Genève a également pu acquérir un important ensemble photographique de près de 3'000 pièces rassemblées par un collectionneur privé, acquisition entièrement financée par un mécène. Le Musée d'art et d'histoire a également acquis des pièces de mobilier, d'horlogerie, des médailles et monnaies, intégralement financées par des fonds privés.

Protection des Biens Culturels - Gestion de crises

L'été 2024 a été marqué par deux sinistres majeurs ayant touché la Bibliothèque de Genève, notamment le Centre d'iconographie genevois. Le premier incident, causé par un problème de canalisation du voisinage, a provoqué un important dégât des eaux, endommageant près de 85'000 supports photographiques. Le second sinistre concernait une infection de masse par des moisissures, affectant des collections entreposées dans les dépôts de la bibliothèque. Face à ces deux événements, la cellule de crise Protection des Biens Culturels (PBC) a été activée pour limiter les dégâts et préserver les collections.

Ce dispositif, initié en 2009 en Ville de Genève, avec une mise à jour régulière et des formations systématiques des équipes, a démontré son utilité et son efficacité.



Exercice de la cellule de crise PBC à la Bibliothèque de Genève



237

**PERSONNES FORMÉES
À LA PROTECTION
DES BIENS CULTURELS**

URGENCE CLIMATIQUE



Nature en ville



28

**MESURES DU PLAN
D'ACTION CLIMAT
ENVIRONNEMENT
(PACE) DÉPLOYÉES**

Mise en œuvre de la stratégie biodiversité municipale

En 2024, le Conseil administratif a adopté une Stratégie Biodiversité municipale articulée autour de quatre axes : mieux connaître la biodiversité, intégrer les bonnes pratiques dans les projets, sensibiliser et mobiliser sur les enjeux de nature en ville, et garantir des actions durables.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, une task force Biodiversité pilotée par les Conservatoire et Jardin botaniques a été créée au sein de l'administration municipale. Elle coordonne le déploiement, suit les actions et leurs effets, et accompagne les services concernés. Trois postes ont été créés pour soutenir ces efforts : un ou une chargée de projet aux Conservatoire et jardin botaniques et deux adjointes ou adjoints scientifiques au Muséum d'histoire naturelle et au Service des espaces verts.

JUSTICE SOCIALE

Concrétisation du Réseau Inclusion Numérique

La Ville de Genève poursuit le déploiement de sa stratégie d'inclusion numérique locale en renforçant son soutien aux associations genevoises qui luttent contre la fracture numérique. L'appel à projets d'inclusion numérique a été reconduit et amplifié permettant de soutenir cinq projets d'associations. Un projet pilote de permanences numériques a été lancé pour accueillir gratuitement et sans rendez-vous la population et l'accompagner dans son usage du numérique au quotidien. La Ville de Genève soutient également les petits commerces de proximité et l'artisanat en participant financièrement à leurs frais de formation pour acquérir des nouvelles compétences numériques.



9
PROJETS D'INCLUSION
NUMÉRIQUE
MIS EN ŒUVRE



DROITS HUMAINS



Travaux de recherche en provenance au Musée d'art et d'histoire

Recherche de provenance des biens culturels

Toujours soucieux de la provenance de ses collections et grâce à une nouvelle dotation budgétaire, le DCTN a pu financer de nouveaux travaux de recherches dans ses institutions. Le Musée d'art et d'histoire a pu mener un projet spécifique de recherches de provenance sur une collection de pièces archéologiques.

Les autres institutions du DCTN poursuivent également leurs travaux pour compléter leurs inventaires, dont le Musée Ariana. Par ailleurs, une charte muséale d'éthique relative aux relations des institutions patrimoniales de la Ville de Genève avec le monde marchand de l'art a été validée par le Conseil administratif en juin 2024.



4
DOSSIERS TRAITÉS
PAR LA COMMISSION
DE DÉONTOLOGIE

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES SPORTS

La mission principale du Département de la sécurité et des sports (DSSP) est de renforcer la qualité de vie des habitantes et habitants et l'attractivité de la Ville de Genève. Le DSSP mène ainsi des actions visant prioritairement le renforcement de la sécurité de proximité, l'augmentation de la propreté et la valorisation des déchets, l'animation du domaine public ainsi que l'accès et le soutien à la pratique sportive.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

RENFORCER LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ



La collaboration dans la lutte contre le trafic de stupéfiants a été intensifiée à travers le nouveau CLS

Collaboration avec la police cantonale dans la lutte contre le trafic de stupéfiants

Sur la base des constats du Diagnostic local de sécurité 2023, le DSSP et le Département cantonal des institutions et du numérique (DIN) ont signé un nouveau Contrat local de sécurité (CLS). Ce CLS vise notamment à renforcer la collaboration entre les polices cantonale et municipale s'agissant de la lutte contre le trafic et la consommation de stupéfiants, notamment aux abords des écoles des Pâquis et de Quai 9.



1

NOUVEAU CONTRAT
LOCAL DE SÉCURITÉ
SIGNÉ

VALORISER L'ESPACE PUBLIC

Animations hivernales dans l'espace public

La «Banquise», espace ludique et de bien-être (saunas) proposé sur le quai marchand des Eaux-Vives, a été reconduit avec succès (100% d'occupation). Le Marché de Noël sur le quai du Mont-Blanc a également connu un important succès populaire, en attirant près de 450'000 personnes. L'édition 2024 du festival Geneva Lux a célébré le 10^e anniversaire de la manifestation en proposant trente œuvres lumineuses, peu énergivores, sur tout le pourtour de la Rade, ainsi que des animations durant les week-ends de la manifestation.



30

ŒUVRES LUMINEUSES
EXPOSÉES



Les 10 ans du festival Geneva Lux ont attiré une grande foule



1

**NOUVELLE ZONE
DE BAINNADE AUTOUR
DE LA RADE**

Accès à une nouvelle zone de baignade

L'accès à la baignade au quai Wilson, déjà ouvert durant le printemps 2023, a été complété par des équipements (vestiaires, douches et chaises longues) et par une buvette. Des bains flottants temporaires ont également été inaugurés sur la rive gauche en aval du Jet d'eau.



Les bains du Jet d'eau

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE



La nouvelle piste d'athlétisme au stade de Varambè

Construction et rénovation des infrastructures sportives

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur des équipements sportifs 2017-2030, la halle couverte de tennis au Bois-des-Frères a été inaugurée (PR-1438). Les travaux de rénovation du Stade de Varambè (PR-1539) ont également été finalisés. En parallèle, les travaux suivants ont avancé: la construction du Centre sportif des Eaux-Vives (PR-1421), de la Maison du sport (PR-1410), de la salle dédiée au judo et au tennis de table au Centre sportif du Bois-des-Frères (PR-1507), ainsi que la mise en conformité des installations de production de froid des patinoires des Vernets (PR-1524).



1

**OUVERTURE
DE LA HALLE COUVERTE
DE TENNIS AU
BOIS-DES-FRÈRES**

AMÉLIORER LA PROPRETÉ

Suivi du Plan propreté

Le recrutement pour les deux postes au Service Voirie-Ville propre (VVP), créés au budget 2024 afin de permettre au service de faire face à l'augmentation constante des surfaces à nettoyer, a été finalisé. En parallèle, la police municipale et l'entité de gestion des incivilités de VVP continuent de collaborer de façon étroite afin de mener des «opérations coup de poing» contre le littering.



60

**JOURS
«OPÉRATIONS
COUP DE POING»
CONTRE LE LITTERING
RÉALISÉES**



La lutte contre le littering est une priorité

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

RENFORCER LA SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Lutte contre les infractions à la Loi sur la circulation routière (LCR)

La lutte contre les infractions à la Loi sur la circulation routière (LCR) a été renforcée par la police municipale sur l'ensemble du territoire, avec une augmentation importante des verbalisations entre 2020 et 2024, notamment à l'égard des trottinettes (+95%), des vélos (+94%) et des deux-roues motorisés (+79%).



12

OPÉRATIONS LCR
EFFECTUÉES AVEC
LA POLICE CANTONALE



Les contrôles de la police municipale aux abords des écoles sont une priorité du Département

VALORISER L'ESPACE PUBLIC



Le spectacle Éléments à la plage des Eaux-Vives

Nouvelles animations estivales

Par le biais d'un appel à projets lancé par le DSSP, un nouveau lieu d'animation estivale a été inauguré sur le quai du Général-Guisan. Ce lieu est venu compléter l'offre déjà existante de buvettes comme Le Cormoran (quai du Mont-Blanc), Trempe (quai Wilson) et Urban (quai du Rhône). Par ailleurs, suite au succès populaire de la manifestation Feu Ô lac en 2023, le spectacle Éléments, organisé dans le cadre de la manifestation «Genève-Genève» a attiré plus de 200'000 personnes autour de la Rade.



1

NOUVELLE BUVETTE
SUR LES QUAIS

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI DES DÉCHETS

Réduction de la quantité de déchets incinérés

En 2024, la quantité de déchets incinérés par habitant et habitante a encore diminué pour s'établir à environ 165 kg/hab, soit en dessous des chiffres de 2021, 2022 et 2023 qui se situaient respectivement à 193, 180 et 178 kg/hab. Au niveau de l'administration municipale, après une phase pilote concluante, les systèmes de tri à la source ont été étendus à tous les sites administratifs de la Ville de Genève non-ouverts au public.



165 KG/HAB

QUANTITÉ DE
DÉCHETS INCINÉRÉS
PAR HABITANT ET
HABITANTE



La Ville a sensibilisé les citoyennes et citoyens sur la propreté et le tri

AMÉLIORER LA PROPRETÉ ET LE TRI



Une classe participe à une opération de ramassage près de leur école

Sensibilisation des futures générations aux bons gestes

Le Service Voirie-Ville propre a sensibilisé les plus jeunes aux « bons gestes » en matière de respect de l'espace public et de tri en les impliquant dans des ateliers de « réduction des déchets » ou dans des actions de nettoyage aux abords des écoles primaires et des maisons de quartier. Ces actions, mises en place dans le cadre du Plan propreté publié en début de législature, connaissent un intérêt croissant auprès des enseignantes et enseignants.



20

ACTIONS
DE SENSIBILISATION
AUX BONS GESTES

AMÉLIORER LA PROPRETÉ



7

PARTENARIATS SIGNÉS
AVEC DES
ÉTABLISSEMENTS
DE RESTAURATION
RAPIDE

Partenariats avec les acteurs majeurs de la restauration rapide

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan propreté pour une Genève attractive et durable, la Ville de Genève a signé des partenariats avec des acteurs majeurs de la restauration à l'emporter, qui se sont engagés à maintenir la propreté urbaine aux abords de leurs établissements afin de réduire le littering sur l'espace public.

FAIRE DE GENÈVE UNE VILLE DE SPORT



Le projet Mondialito aux Pâquis

Développement d'une véritable politique d'accueil d'événements sportifs

La Ville de Genève a accueilli la 19^e Fête Romande de Gymnastique (FRG) et a co-organisé, avec le Canton et l'Association genevoise des sports (AGS), la 2^e Fête du sport. Elle a également accueilli pour la première fois les Golden Fly Series face au Jet d'eau et a soutenu le projet Mondialito, de l'ex-international suisse Johan Djourou, avec son terrain de football itinérant dans des quartiers fortement urbanisés de la Ville de Genève.



1

CO-ORGANISATION
DE LA 2^e FÊTE
DU SPORT

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



2

DEMANDES DE CRÉDIT
DÉPOSÉES

Rénovation de la Queue-d'Arve et des infrastructures sportives

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur des équipements sportifs 2017-2030, la proposition de rénovation du Centre sportif de la Queue-d'Arve, comprenant notamment la création d'une salle avec gradins pour l'accueil de manifestations (3'200 places), a été déposée et approuvée par le Conseil municipal (PR-1626). Par ailleurs, la proposition de rénovation des surfaces de jeu synthétiques des centres sportifs de la Ville de Genève (PR-1647) a été déposée au Conseil municipal.



Le centre sportif de la Queue-d'Arve

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) met en œuvre des politiques publiques qui s'adressent à toutes les catégories de la population et à tous les âges de la vie.

Ses prestations visent à améliorer le quotidien des habitantes et habitants.

Le DCSS compte six services: le Service de la petite enfance, le Service des écoles et institutions pour l'enfance, le Service de la jeunesse, le Service social, le Service de l'état civil et le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire.

Il s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs et institutionnels très dense pour répondre aux besoins de la population.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

RENFORCER LE SOUTIEN AUX FAMILLES

Développement des places d'éducation préscolaire

Le développement des places d'éducation préscolaire est essentiel pour répondre aux besoins des familles et favoriser le développement des jeunes enfants. Pour ce faire, la Ville de Genève mène une politique volontariste pour augmenter le nombre de structures d'accueil. À la rentrée scolaire 2024, 75 nouvelles places ont été ouvertes et près de 100 nouvelles places par année sont planifiées en moyenne ces prochaines années.



Répondre aux besoins des familles



75

NOUVELLES PLACES DE CRÈCHE OUVERTES

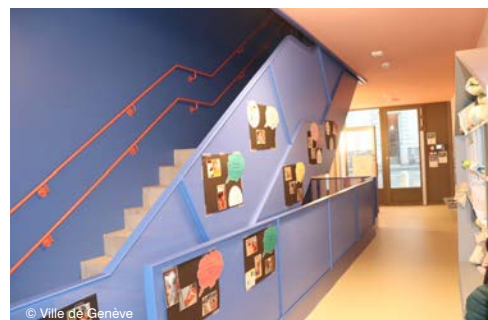


4'318

PLACES DE CRÈCHES EXPLOITÉES

Concrétisation de la municipalisation par étapes

Réforme majeure du début de législature qui s'est concrétisée à la rentrée scolaire 2023, la municipalisation progressive de la petite enfance s'est poursuivie à la rentrée scolaire 2024, avec la première ouverture en ligne directe d'une crèche municipale aux Eaux-Vives. Dotée de 59 places au total, dont 27 ouvertes en 2024, cette crèche porte le nom d'Eglantyne Jebb, autrice de la Déclaration de Genève sur les droits de l'enfant, dont on vient de commémorer le centenaire.



Première ouverture d'une crèche municipale

Planification scolaire et parascolaire

Pour faire face à la croissance continue des effectifs scolaires et parascolaires, une planification scolaire a été élaborée et est régulièrement actualisée afin d'accueillir au mieux les élèves de la Ville de Genève.

Plusieurs chantiers d'importance sont en cours, notamment l'agrandissement et la rénovation de l'école de Liotard. A la rentrée 2024, ses 310 élèves ont été déplacés dans des pavillons modulaires installés à Vieusseux et aux Franchises.

Par ailleurs, une nouvelle cuisine de production a été inaugurée à l'école Hugo-de-Senger, de même qu'un réfectoire, une salle de rythmique et quatre locaux parascolaires à la ferme de Budé.



7'500
ENFANTS FRÉQUENTENT
CHAQUE JOUR
LES RESTAURANTS
SCOLAIRES



Pavillon modulaire de Vieusseux



© Javier Peña

Guide sur les perturbateurs endocriniens

Lutte contre les perturbateurs endocriniens

De nombreuses substances perturbant le fonctionnement hormonal des êtres vivants sont présentes dans notre environnement. Ces perturbateurs endocriniens ont des impacts avérés ou suspectés sur la santé. Les enfants en plein développement sont particulièrement vulnérables.

Le DCSS a lancé un programme d'information et de sensibilisation auprès des professionnelles et professionnels de la petite enfance. Un groupe de travail interdépartemental, piloté par le DCSS, travaille sur un plan de mesures transversales à destination des employées et employés de l'administration.

Cérémonie du souvenir et fête des morts japonaise

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire (SPF) organise chaque année une Cérémonie du souvenir collective, destinée aux familles dont les défuntes et défunts ont été pris en charge durant l'année, et plus largement à toute personne ressentant le besoin de rendre hommage à un ou une proche décédé(e).

En novembre 2024, la Cérémonie du souvenir a eu lieu à la Chapelle des Rois, en raison des travaux de rénovation au Centre funéraire de Saint-Georges. Le SPF a également organisé un événement, fin août, au cimetière Saint-Georges, dédié à la fête des morts japonaise, Obon. L'occasion, pour le public présent, de découvrir cette tradition ancestrale.



© Magali Girardin

Découverte d'une tradition ancestrale



160
PERSONNES
PARTICIPANT À OBOON

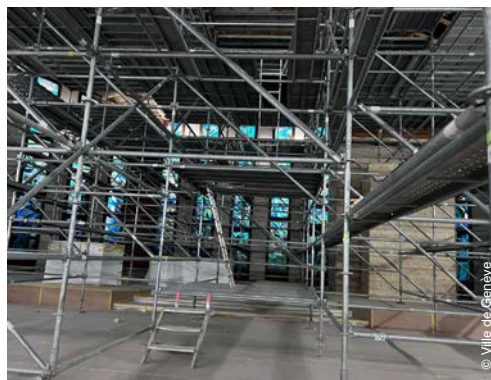
SOUTENIR L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION



3'234
DÉFUNTES ET DÉFUNTS
PRIS EN CHARGE
EN 2024

Rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges

Les travaux de rénovation du Centre funéraire de Saint-Georges se sont poursuivis tout au long de l'année 2024. Ils permettront d'améliorer l'accueil des familles, l'accessibilité universelle, la prise en charge des défunt·es et défunts, les conditions de travail du personnel et l'efficacité énergétique. Pendant la durée des travaux, le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire continue d'assurer l'ensemble de ses missions essentielles dans des conditions respectueuses, tant pour les défunt·es et défunts que pour les familles.



Le Centre funéraire de Saint-Georges nécessite une rénovation



L'état civil reçoit chaque année 65'000 personnes



27'201
COMMANDES D'ACTES
EN 2024

Accessibilité et rénovation du bâtiment de l'état civil

En 2024, le Conseil municipal a accepté le crédit d'étude du Conseil administratif afin d'améliorer l'accessibilité du bâtiment de l'état civil, visité chaque année par quelques 65'000 personnes. Ce crédit permettra également d'étudier l'amélioration de certains espaces intérieurs, ainsi que la réfection des façades et de la toiture. Par ailleurs, à la demande du DCSS, le Service des espaces verts a aménagé un petit jardin devant l'entrée de l'ancienne Mairie des Eaux-Vives. Ainsi, 40 m² de béton ont été remplacés afin d'accueillir près de 350 plantes soigneusement sélectionnées sur une surface totale de 55 m².

RENFORCER LE SOUTIEN À LA JEUNESSE

Politique de la jeunesse et aide financière en faveur de l'employabilité

Le DCSS a dévoilé en 2024 sa nouvelle Politique de la jeunesse. Ce document, élaboré à partir d'une analyse approfondie de la réalité des jeunes et des enjeux auxquels elles et ils font face, met en exergue dix objectifs visant à répondre aux besoins et aspirations des 12-25 ans. Une aide financière dédiée à l'employabilité des jeunes habitant en Ville de Genève a par ailleurs été mise en place, avec un budget de 400'000 francs par an.



1'000 CHF
MONTANT MAXIMAL
DE L'AIDE FINANCIÈRE
PONCTUELLE
OCTROYÉE PAR JEUNE

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Renforcement du dispositif de prévention nocturne

Depuis 2021, la présence des correspondantes et correspondants de nuit contribue à apaiser les tensions et à développer une prévention nocturne, notamment auprès des jeunes.

En 2024, le dispositif a été étendu au quartier de Plainpalais - Jonction - Acacias. Une nouvelle équipe est prévue en 2025 dans le secteur Eaux-Vives - Cité - Champel, ce qui permettra de couvrir l'ensemble du territoire de la Ville de Genève.



Extension du dispositif des correspondantes et correspondants de nuit



8

MEMBRES DE
L'ÉQUIPE DES
CORRESPONDANTES
ET CORRESPONDANTS
DE NUIT

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE LA LONGUE VIE



2'003
PERSONNES SUIVIES
À LA CONSULTATION
SOCIALE POUR
SENIORS

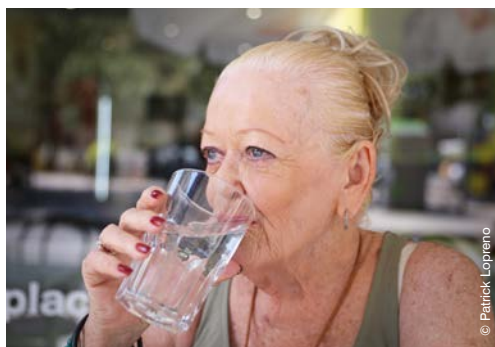
Nouvelle politique de la longue vie

La nouvelle politique de la longue vie a été présentée en septembre 2024. Construite sur 3 axes, 8 objectifs et 30 mesures, elle aborde les besoins individuels, environnementaux et collectifs des seniors afin de favoriser une retraite digne et de qualité. Face au défi du vieillissement de la population, et en tenant compte des nouveaux enjeux sociaux, cette politique publique vise, entre autres, à lutter contre le non-recours aux prestations et l'isolement social et à encourager la participation à la vie citoyenne.

Parmi les mesures phares développées en 2024 figure la mise à disposition au centre-ville d'un nouveau lieu pour la Consultation sociale pour seniors, permettant d'augmenter de 11% le nombre de bénéficiaires.



Nouvelle politique de la longue vie



33'284
COURRIERS ENVOYÉS
AUX SENIORS
POUR LES INFORMER
DU PLAN CANICULE

Renforcement du Plan canicule

Le Plan canicule a été renforcé en 2024 pour faire face à des épisodes de plus en plus fréquents et intenses. Il s'adresse désormais aux personnes dès 65 ans (+75 ans précédemment).

L'offre de lieux frais avec mise à disposition gratuite d'eau a été étendue. Ces lieux permettent d'accueillir les publics vulnérables, y compris les femmes enceintes et les personnes en situation de handicap.

Enfin, un 4^e cinéma accueille désormais les seniors, et un ou une accompagnante de leur choix, pour des séances gratuites l'après-midi.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION



Accueil des sans-abris dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence


503
PLACES
D'HÉBERGEMENT
D'URGENCE
PROPOSÉES À L'ANNÉE

Stabilisation du dispositif d'aide aux personnes sans abri

Depuis l'automne, un seul et même numéro de téléphone sert de porte d'entrée à l'ensemble des 503 places du dispositif intercommunal d'hébergement d'urgence, que celles-ci soient gérées par la Ville de Genève ou par les associations.

À quatre reprises, le Plan grand froid a été déclenché par le DCSS en 2024, assurant la mise à disposition de 80 places d'hébergement d'urgence supplémentaires à l'abri PC de Champel.

Par ailleurs, la Ville de Genève s'est engagée à pérenniser 250 places (inscrites dans le Plan directeur communal 2040) via l'acquisition, la transformation ou la construction de bâtiments adaptés. Une coordination avec le DACM permet de suivre les projets. Enfin, quatre bâtiments de la Ville de Genève ont été mis à la disposition des associations délégataires, dont une bâtisse de 440 m² exploitée dès avril par l'association Le CausE, leur permettant de maintenir une trentaine de places d'hébergement d'urgence.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES

Nouvelle déclaration pour les droits fondamentaux des enfants

L'année 2024 a marqué le centenaire de la Déclaration de Genève, texte qui met en évidence, pour la première fois, des droits universels pour tous les enfants. En novembre, un groupe de partenaires engagés pour la cause des enfants – Save the Children, Terre des Hommes Suisse et Enfants du monde – ont rendu publique une Déclaration des droits des enfants 2024, rédigée conjointement par la Ville de Genève et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, afin de réaffirmer haut et fort l'urgente nécessité de défendre ces droits dans le monde actuel où un enfant sur six est victime de violences.



Urgente nécessité de défendre les droits de tous les enfants


2'815
SIGNATURES DE LA
DÉCLARATION 2024



Questionner l'usage des écrans et ses conséquences

Campagne «Les écrans, parlons-en!»

Dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Action Innocence, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a élaboré en 2024 une campagne d'affichage et un site internet autour du thème «Les écrans, parlons-en!» afin de questionner l'usage des écrans et ses conséquences, de partager l'état des connaissances scientifiques sur le sujet, de soutenir le personnel professionnel, et de suggérer des activités alternatives aux enfants et aux parents. Cette campagne se poursuivra en 2025.

Dispositif pilote pour enfants à besoins particuliers

Un accompagnement accru est accordé aux équipes éducatives accueillant des enfants avec des besoins éducatifs particuliers, notamment par le déploiement de personnel supplémentaire sur le terrain. Par ailleurs, en 2024, les équipes interdisciplinaires ont été renforcées grâce à l'introduction de prestations de logopédie dans trois secteurs de la Ville, dans le cadre d'un projet pilote. Les équipes éducatives ont ainsi pu s'appuyer sur des compétences complémentaires et adapter leurs pratiques, afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur développement.



35'602

**HEURES DE SOUTIEN
ACCORDÉES EN 2024**



39

**ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS AUTOUR
DE LA JOURNÉE
DES PERSONNES ÂGÉES**



Affiche réalisée par l'illustrateur genevois Zep

Journée internationale des personnes âgées

En 2024, la Journée internationale des personnes âgées, qui a lieu chaque année le 1^{er} octobre, s'est étendue sur une semaine entière, avec une quarantaine de propositions, fruits d'un appel à projets lancé auprès des associations. L'affiche de l'événement a été dessinée par Zep, et de nombreuses activités ont été proposées à l'ensemble de la population.

Un prix récompense les «Apéros sexologiques»

Les «Apéros sexologiques» ont remporté le Prix international 2024 du concours organisé par le Réseau francophone des villes amies des aînées et aînés. Ces rencontres intergénérationnelles uniques ont lieu une fois par mois à Cité Seniors. On y parle de sexualité, de relations et d'intimité sans tabou. Chaque rencontre commence par une courte introduction sur le thème du jour par les animatrices, puis place est faite aux échanges, aux questions et aux réflexions. Chacun et chacune peut s'exprimer librement ou simplement écouter.



© Ville de Genève

Prix international 2024 du concours organisé par le Réseau francophone des villes amies des aînées et aînés



2003

**ANNÉE DE LANCEMENT
DES «APÉROS
SEXOLOGIQUES»**



© Gionna Mottura

3^e édition du cycle des conférences
«Une Ville en transitions»

Ville en transitions : Cynthia Fleury

Dans le cadre du cycle «Une Ville en transitions», Cynthia Fleury a donné une conférence publique sur le thème «Dignité, vulnérabilité, démocratie. Comment fabriquer collectivement une vie digne pour toutes et tous?». La philosophe et psychanalyste française a préconisé de refonder la politique par le soin, l'éducation et la culture, citant les politiques de proximité comme des leviers essentiels de cohésion sociale à l'échelle des villes.



© Emmanuelle Bayart

Animations gratuites pour les enfants



6'700

**PERSONNES ONT
FRÉQUENTÉ LA
BÂTIE DES ENFANTS
DURANT LES
15 WEEK-ENDS
D'ACTIVITÉS
ORGANISÉES EN 2024**

La Bâtie des enfants en hiver

La Bâtie des enfants est un espace dédié au jeu, à l'éveil culturel et à la découverte de la nature. Elle comprend une place de jeu accessible à toute la population en toutes saisons et deux bâtiments qui accueillent les crèches, les écoles et les maisons de quartier de la Ville de Genève. En été et en hiver, des week-ends organisés par le Service des écoles et institutions pour l'enfance permettent aux enfants de découvrir gratuitement de nombreuses animations et spectacles. Une forte affluence a été constatée marquant le succès de l'offre d'activités proposées.



10

**QUARTIERS ONT
PARTICIPÉ À LA
MANIFESTATION**

La Ville est à vous a fêté ses 20 ans

La manifestation, organisée dans une dizaine de quartiers par des comités bénévoles, en coordination avec l'équipe dédiée du Service de la jeunesse, est devenue un événement populaire incontournable. Outre les traditionnels videgreniers, la Ville est à vous promeut l'inclusion et la durabilité à travers des projets sociaux et culturels. Pour marquer les 20 ans de la Ville est à vous, les arts du cirque et de la rue étaient à l'honneur, à travers une série de performances et spectacles offerts à la population.



© Aline Bovat Rodaz

La Ville est à vous a fêté ses 20 ans



© Taj Curic

Les Promotions citoyennes marquent l'accession à la majorité

Les Promotions citoyennes ont soufflé 100 bougies

Organisées par le Service de la jeunesse, les Promotions citoyennes marquent l'accession à la majorité des jeunes habitant le canton. En 2024, la manifestation a fêté ses 100 ans au Bâtiment des Forces Motrices, avec des invitées et invités prestigieux: la journaliste Maurine Mercier en duplex d'Ukraine, la juriste et spécialiste des crimes de guerre Céline Bardet et l'artiste suisse Nuit Incolore.



546

**JEUNES ONT PARTICIPÉ
AUX PROMOTIONS
CITOYENNES**

Primart accueilli au Théâtre du Galpon

En septembre 2024, Primart a offert aux jeunes artistes participant à l'événement une occasion unique d'exposer leurs œuvres. Organisée par le Service de la jeunesse, cette manifestation d'art urbain, qui permet au public de découvrir les talents émergents, s'est tenue entre les murs du Théâtre du Galpon.



13

**JEUNES ONT EXPOSÉ
LEURS ŒUVRES**



© Taj Curic

Primart accueilli au Théâtre du Galpon

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général apporte son soutien au Conseil administratif (CA), au Conseil municipal (CM) et à ses commissions, ainsi qu'à l'administration municipale dans l'accomplissement de leurs missions. Dans ce cadre, il assiste et conseille les autorités politiques dans les domaines juridique, administratif et logistique. Il est également chargé du suivi des décisions du CA et du CM.

En outre, le Secrétariat général met en œuvre les relations extérieures de la Ville de Genève, élabore l'information et la communication et gère les archives de la Ville de Genève. Il favorise également la coordination entre les départements de l'administration municipale.

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS FONDAMENTALES

SUPPORT ET COORDINATION



41
SÉANCES DU CA
SUIVIES PAR
LE SECRÉTARIAT
DE LA DSG

Soutien aux organes exécutif et délibératif de la Ville de Genève

Le Secrétariat général, état-major des autorités, a poursuivi sa mission de conseil, de support et d'assistance au Conseil administratif et au Conseil municipal. Il a en outre assuré la coordination entre ces derniers et a assumé son rôle d'interface entre les élues et les élus et l'administration municipale.



Le Conseil administratif en 1845



Récolte de signatures pour une pétition

Organisation des séances du Conseil municipal et de ses commissions

En tant que service parlementaire, le Service du Conseil municipal (SCM) est responsable du travail administratif lié au bon fonctionnement du Conseil municipal. En 2024, il a préparé le calendrier annuel des séances, organisé 63 séances plénières – dont 9 extraordinaires réparties sur 3 jours –, ainsi que les 243 séances des 10 commissions permanentes. Il a tenu le procès-verbal de toutes ces séances, ainsi que le Mémorial du Conseil municipal.

Le SCM a également assuré le soutien logistique nécessaire à la Présidence et au bureau du Conseil municipal dans l'accomplissement de leurs tâches et a traité les 26 pétitions citoyennes adressées audit Conseil.



243
SÉANCES DE
COMMISSIONS
ORGANISÉES PAR
LE SCM

Coordination de l'action de l'administration municipale

Le Secrétaire général ou son adjoint ont présidé plusieurs organes transversaux (CODIR, COMIN, Commission d'évaluation des fonctions, COATTRIM, Commission de domiciliation).

Le CODIR a poursuivi l'examen de nombreux sujets interdépartementaux, y compris par l'élaboration ou la mise à jour de règlements et de directives. En outre, la Direction du Secrétariat général (DSG) a assisté le Secrétaire général dans la gestion des relations avec les partenaires sociaux.

Surveillance de l'administration et des entités subventionnées

Le Service du Contrôle financier (CFI) a effectué, durant l'exercice 2024, la révision des comptes annuels de la Ville de Genève et d'une fondation de droit public, des audits du dispositif de contrôle interne, des missions spéciales permettant de renforcer la gouvernance de l'administration municipale, ainsi que diverses investigations.

Création d'un dispositif global de prévention et de gestion de crise

Les «Concept et dispositifs globaux d'anticipation, de prévention et de gestion de crise de la Ville de Genève», adoptés par le Conseil administratif le 25 avril 2024, ont commencé à être mis en œuvre. On peut signaler notamment : la création de la cellule «Prévention et gestion de crise» et la nomination de sa responsable ; la réalisation des premiers modules et actions de formation à l'attention des membres de l'état-major ORCOC et de la cellule de crise cyber ; la mise au point d'une méthode de gestion de la continuité des activités, dans le cadre d'un projet pilote mené par la DSIC et la DSG ; l'engagement du projet de mise en place des trois postes de commandement ; la mise à jour du règlement ORCOC, en coordination avec le Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie, qui est à bout touchant.



Journée de formation de l'état-major ORCOC

PROMOTION DE GENÈVE



Villa La Grange

Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard : un lieu emblématique d'accueil d'événements

Le Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard ouvre ses portes pour la tenue de diverses rencontres d'associations, de réceptions de délégations étrangères, de mariages et bien d'autres événements contribuant à promouvoir la Ville de Genève. Les équipes dédiées à l'accueil et à l'intendance ont assuré la mise en place et soutenu l'organisation de 164 événements au cours de l'année 2023. Par ailleurs, la Villa La Grange constitue un lieu privilégié pour des réceptions et repas officiels organisés par le Conseil administratif avec des hôtes de marque.



>11'000
PERSONNES REÇUES
DANS LES SALONS DU
PALAIS EYNARD

Promotion des valeurs de la Ville de Genève

La Ville de Genève s'engage à développer et renforcer son action dans la défense et la promotion de ses valeurs fondamentales, telles que l'égalité, la diversité, la promotion de la paix et du dialogue, ainsi que la solidarité internationale. Elle diffuse ces valeurs à travers une coopération décentralisée accrue et lutte contre les inégalités par le biais de la coopération internationale. Elle soutient par ailleurs des organisations ayant un siège à Genève et qui répondent à des urgences humanitaires.

Renforcement et promotion de la Genève internationale

La Ville de Genève s'attache à consolider son rôle de capitale mondiale du multilatéralisme en veillant à offrir un accueil de qualité aux institutions et aux personnes actives au sein de la Genève internationale. Elle s'efforce également de renforcer la visibilité et la valorisation des contributions des acteurs de la Genève internationale, tout en favorisant une meilleure compréhension mutuelle, une coopération accrue et des synergies à l'échelle locale et nationale.

Par ailleurs, la Ville de Genève œuvre à renforcer l'universalité de la Genève internationale en facilitant l'accès des représentantes et représentants de la société civile et des gouvernements des pays les moins favorisés à ses espaces de dialogue.



Œuvre représentant le tricycle d'un enfant tué par la bombe atomique d'Hiroshima en 1945



50

**MAIRES RÉUNIS À
GENÈVE DANS
LE CADRE DU FORUM
DES MAIRES**

Genève : un pôle de référence de la diplomatie urbaine

La Ville de Genève s'engage à renforcer la place des villes et leur participation active au sein de la Genève internationale. Elle travaille à consolider son engagement dans les réseaux de villes pertinents, tout en développant des relations privilégiées avec ses partenaires, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Par ailleurs, elle s'attache à promouvoir une meilleure compréhension de la complémentarité entre la diplomatie des États et celle des villes, soulignant le rôle essentiel des collectivités locales dans les dynamiques internationales.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS AU PUBLIC

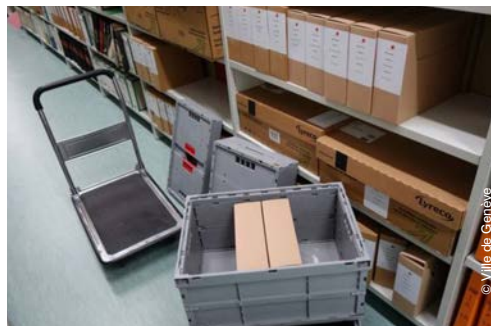
Collecte et mise à disposition d'archives

L'unité des Archives collecte la mémoire de la Ville de Genève et en assure la mise en valeur et la communication. En 2024, les Archives ont renforcé leurs activités de conseil et de support à l'administration municipale par différents canaux (visites sur sites, formations, production d'une infographie sur le processus de versement) dans le but d'harmoniser les pratiques d'archivage des services.



660

**DEMANDES DE
RECHERCHES
D'ARCHIVES**



Réception d'un versement d'archives



Espace Ville de Genève à la rue de la Terrassière 9

Conférences, expositions et permanences numériques à l'Espace Ville de Genève

L'Espace Ville de Genève a proposé des conférences sur des sujets aussi divers que la réduction des déchets, l'intelligence artificielle ou les mobilisations LGBTQ+ ainsi que deux expositions, l'une sur les archives sonores de geneveMonde.ch et l'autre sur le parcours des lauréates et lauréats du concours d'art pour les artistes issus de minorités organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) des Nations Unies.

Par ailleurs, depuis novembre 2024, des permanences numériques, proposées par le Département de la culture et de la transition numérique, ont lieu tous les mardis et jeudis de 12h30 à 16h ; ces permanences offrent l'opportunité de poser des questions sur l'informatique et le web gratuitement et sans rendez-vous.

Communication digitale et papier

Avec un site web cumulant plus de 17'000 visites par jour, 115'000 abonnés et abonnés sur Facebook, 96'400 sur Instagram, 47'200 sur LinkedIn ainsi que des débuts sur Tik-Tok à titre d'expérimentation en complémentarité avec la diffusion de 115'000 exemplaires du magazine Vivre à Genève, la Ville de Genève a consolidé sa stratégie de communication afin de rendre l'information accessible à toutes et à tous, y compris à celles et ceux qui s'informent désormais principalement à travers les réseaux sociaux.



108
DÉLIBÉRATIONS
AFFICHÉES AU PILIER
PUBLIC

Publication du Mémorial et affichage au pilier public

La rédaction et la publication du Mémorial par le Service du Conseil municipal a continué à progresser en 2024. Ce précieux travail de retranscription, de correction et de mise en page des débats des 61 séances plénières de la 181^e année législative (juin 2023 à mai 2024) restitue les débats du parlement et s'inscrit dans l'histoire de la Cité. 108 délibérations ont été affichées au pilier public, ce qui correspond à 37 affiches.



Armoiries de Genève dans la salle de l'Hôtel-de-Ville

PRESTATIONS ET RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES



Brumisateurs installés à Plainpalais

Préparation aux situations de crise canicule

Le plan crise canicule, qui comprend 52 actions, a été adopté par le Conseil administratif le 7 mars 2024. Dès l'été, 32 actions ont été engagées et/ou mises en œuvre par les départements et services, contribuant à améliorer sensiblement le niveau de préparation de l'administration municipale à gérer au mieux une éventuelle situation de crise caniculaire, en renforçant les dispositifs de protection de la population et du personnel, ainsi qu'en améliorant le confort d'occupation du domaine public et des crèches, notamment grâce au renforcement des dispositifs d'ombrage ainsi qu'à la mise en place de systèmes de brumisation et de jeux d'eau.



32 / 52
ACTIONS
ENGAGÉES / RÉALISÉES

Record d'événements organisés en 2024

L'unité Réceptions, accueil et intendance (URAI) a organisé un nombre record de 302 événements en 2024, démontrant une grande adaptabilité face aux demandes variées. Organisés dans de nombreux lieux, tant internes qu'externes, ces événements contribuent activement à promouvoir l'image accueillante de la Ville de Genève.



Banquet urbain



Genève engagée pour la défense des droits humains

La 30^e édition du Prix Martin Ennals s'est tenue à la salle communale de Plainpalais. Zholia Parsi (Afghanistan) et Manuchehr Kholiqnazarov (Tadjikistan) y ont été récompensés pour leur courage exceptionnel dans la défense des droits humains dans des contextes répressifs.

Créé en 1994 et soutenu par la Ville de Genève, ce prix met en lumière des défenseurs et défenseuses souvent peu médiatisés et constitue une tribune essentielle pour promouvoir les droits humains et les libertés fondamentales.



Exposition «Arts, minorités et droits humains»

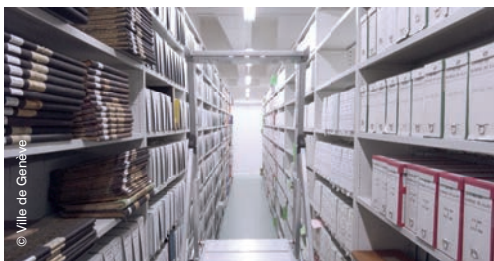
Genève engagée pour la liberté d'expression

La Ville de Genève a rejoint le réseau ICORN (International Cities of Refuge Network) qui regroupe des villes telles qu'Amsterdam, Barcelone ou Copenhague, engagées à offrir un refuge à des écrivaines et écrivains, et artistes, persécutés dans leur pays.

Soutenue par la Ville et le Canton, la Maison Rousseau et Littérature accueille pendant deux ans une écrivaine menacée, lui permettant ainsi la poursuite de son travail en sécurité. Cette adhésion manifeste l'engagement de la Ville de Genève pour la liberté d'expression et apporte de nouvelles impulsions à la vie culturelle genevoise à travers l'échange de l'écrivaine en résidence avec la scène littéraire locale.

Genève engagée pour l'action humanitaire

La Ville de Genève a réaffirmé son engagement humanitaire par plusieurs actions notables. En plus d'un crédit de 500'000 francs alloué à l'UNRWA, elle a mobilisé son «Fonds municipal d'aide humanitaire» de 255'000 francs pour soutenir 11 organisations dans des contextes de crises variées, du Togo au Myanmar, en passant par le Yémen et les Caraïbes. Un montant de 500'000 francs a également été attribué au CICR pour la Croix-Rouge libanaise, et 15'000 francs ont été octroyés au Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour protéger les droits humains dans les territoires palestiniens.



Dépôt principal des Archives de la Ville

Prévention des risques pour la conservation des archives

Les Archives de la Ville ont renforcé leurs mesures de conservation préventive pour faire face aux risques accrus de détérioration des documents dus au changement climatique : elles ont amélioré la surveillance du climat dans leurs dépôts et conçu un protocole de contrôle des locaux d'archives intermédiaires pour les services de l'administration municipale.

Le Mémorial du Conseil municipal en vedette à la Bibliothèque de la Cité

À l'occasion de la Semaine de la démocratie et pour la première fois, le Service du Conseil municipal s'est invité à la Bibliothèque de la Cité pour une visite guidée du Mémorial des séances du Conseil municipal. Les équipes du Mémorial et du service de référence «Interroge» des Bibliothèques de la Ville ont uni leurs voix pour raconter cette aventure éditoriale continue depuis si longtemps : «Imaginez une histoire. Imaginez-la sous la forme d'une saga, une série télé, un roman-feuilleton, un soap opéra... qui dure depuis 182 ans et qui ne donne aucun signe de vouloir s'arrêter». (Revue Nota no 8, sept 2024, Nic Ulmi).



Une séance du Conseil municipal de la Ville de Genève en 1991



Les membres du Conseil municipal durant une session

Un nouveau site internet pour le Conseil municipal

Le site du Conseil municipal de la Ville de Genève a fait peau neuve et améliore son information au public en s'intégrant officiellement au site de la Ville de Genève.

Connectez-vous pour faire connaissance avec ses membres, regarder les vidéos des séances plénières passées ou en direct, ou pour accéder aux documents du Conseil municipal grâce à un tout nouveau moteur de recherche optimisé et intuitif.

Le Service du Conseil municipal propose régulièrement des articles sur l'actualité du Conseil municipal et les grands débats dans ses cahiers d'information. La démocratie est trop importante pour se cacher !

Poursuite des combats judiciaires de la Ville de Genève

Le traitement par le Service juridique des dossiers judiciaires relatifs à la centrale nucléaire du Bugey et au projet d'autoroute devant relier Thonon-les-Bains à Machilly s'est poursuivi en 2024.

Chiffres clés 2024

3 Chiffres clés 2024

3.1 Présentation générale

En francs	C 2024	B 2024	C 2023
Compte de résultats			
Exploitation			
Charges d'exploitation hors imputations internes	1'289'922'711	1'277'958'495	1'248'857'051
Imputations internes	23'519'492	22'767'954	22'151'116
Total brut des charges d'exploitation	1'313'442'203	1'300'726'449	1'271'008'167
Revenus d'exploitation hors imputations internes	1'175'014'147	1'175'728'489	1'275'087'254
Imputations internes	23'519'492	22'767'954	22'151'116
Total brut des revenus d'exploitation	1'198'533'639	1'198'496'443	1'297'238'371
Résultat d'exploitation	-114'908'564	-102'230'006	26'230'204
Financier			
Charges financières	97'868'399	78'384'440	91'857'872
Revenus financiers	222'580'730	164'832'136	263'871'209
Résultat financier	124'712'331	86'447'697	172'013'337
Résultat opérationnel	9'803'767	-15'782'309	198'243'541
Extraordinaire			
Résultat extraordinaire	-	-	-
Récapitulation			
Total charges	1'411'310'602	1'379'110'888	1'362'866'038
Total revenus	1'421'114'369	1'363'328'579	1'561'109'579
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	9'803'767	-15'782'309	198'243'541
Fiscalité			
Impôts personnes physiques	703'119'524	657'746'000	663'423'440
Impôts personnes morales	317'881'337	363'436'000	464'735'289
- dont <i>Taxe professionnelle et Centimes additionnels complémentaires</i>	<i>160'495'803</i>	<i>137'169'000</i>	<i>120'510'011</i>
- dont <i>Fonds de péréquation personnes morales</i>	<i>22'056'573</i>	<i>24'192'000</i>	<i>33'452'272</i>
Impôts sur la possession et sur la dépense	431'823	300'000	432'323
Total Revenus Fiscaux	1'021'432'683	1'021'482'000	1'128'591'052
Compte des investissements			
Dépenses en faveur du patrimoine administratif (PA)	186'658'903	130'000'000	123'526'871
Recettes en faveur du PA	20'460'637	-	16'779'036
Investissements nets en faveur du PA	166'198'266	130'000'000	106'747'835
Dépenses en faveur du patrimoine financier (PF)	14'412'949	50'000'000	18'537'836
Recettes en faveur du PF	-	-	72'455
Investissements nets en faveur du PF	14'412'949	50'000'000	18'465'381
Investissements nets	180'611'215	180'000'000	125'213'216
Autofinancement du PA			
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	9'803'767	-15'782'309	198'243'541
Amortissements et dépréciations	95'511'776	96'806'247	89'375'889
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds)	-309'146	-4'763'342	33'031'938
Autofinancement du PA	105'006'397	76'260'597	320'651'368
Investissements nets en faveur du PA	166'198'266	130'000'000	106'747'835
Excédent de financement / (Déficit de financement)	-61'191'869	-53'739'403	213'903'534
Degré d'autofinancement du PA	63.2%	58.7%	300.4%
Bilan et capital propre			
Fortune - Etat du capital propre	3'302'438'987		3'335'087'014
Résultat annuel (après écritures de boucllement)	8'047'531		196'837'964
Total bilan	5'308'476'806		5'314'015'555
Engagements conditionnels et autres engagements hors bilan	1'126'864'681		1'116'326'905

3.2 Charges et revenus de fonctionnement

Résumé par chapitre

Les graphiques ci-après illustrent la répartition annuelle des charges et des revenus de fonctionnement par nature comptable à deux positions (chapitre).

Charges par chapitre (en millions de francs)¹

30 Charges de personnel	509.6 mios 36.1%
36 Charges de transfert	450.1 mios 31.9%
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	229.9 mios 16.3%
34 Charges financières	97.9 mios 6.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif	92.2 mios 6.5%
39 Imputations internes	23.5 mios 1.7%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	5.3 mios 0.4%
37 Subventions à redistribuer	2.8 mios 0.2%
Total : 1'411.3 mios	

Les dépenses de fonctionnement, pour l'exercice 2024, représentent un total de charges de 1'411.3 mios.

Le traitement du personnel, y compris les auxiliaires, s'élève à 36.1% des charges totales de la Ville de Genève et concerne 3'332.9 ETP (équivalent temps plein). Il est à noter que les charges salariales des employées et employés affectés au patrimoine financier sont enregistrées dans la rubrique « Charges financières (chapitre 34) ». Elles se chiffrent à 7.9 mios pour l'année 2024 pour 68.3 ETP. Les montants cumulés des charges salariales atteignent 517.4 mios, soit 36.7% du montant total des charges de la municipalité pour 3'401.2 ETP au 31 décembre 2024.

Les charges de transfert constituent 31.9% des charges totales de la Ville de Genève, soit 450.1 mios. Les subventions monétaires représentent 66.8% des charges de transfert (300.8 mios), les dédommagements à des collectivités publiques 21.1% (95.0 mios), la compensation aux communes frontalières 9.3% (41.8 mios).

Les achats de biens, services et autres charges d'exploitation, représentant les coûts externes induits par les activités de la collectivité ainsi que les variations des dépréciations sur créances, s'élèvent à 229.9 mios, soit 16.3% des charges globales.

Les amortissements du PA représentent l'étalement des investissements consentis sur leur durée de vie. Ils s'élèvent à 6.5% des charges globales.

Les imputations internes représentent les prestations reçues par des services de l'administration municipale rendues par d'autres services de l'administration. Elles sont à mettre en regard des revenus du même montant (chapitre 49).

¹ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Revenus par chapitre (en millions de francs)²

40 Revenus fiscaux	Impôts directs - Personnes physiques 703.1 mios / 49.5%	Impôts directs - Personnes morales 157.4 mios / 11.1%	Centimes addition. compl. (incl. reliquat TPC) 160.5 mios / 11.3%	1'021.4 mios* 71.9%
44 Revenus financiers				222.6 mios 15.7%
46 Revenus de transfert				75.0 mios 5.3%
42 Taxes				54.8 mios 3.9%
49 Imputations internes				23.5 mios 1.7%
43 Revenus divers				15.4 mios 1.1%
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux				5.6 mios 0.4%
47 Subventions à redistribuer				2.8 mios 0.2%

* dont impôts sur les chiens : 0.4 mio

Total : 1'421.1 mios

Le montant total des revenus pour l'exercice 2024 s'élève à 1'421.1 mios.

Les revenus fiscaux perçus par l'Administration fiscale cantonale représentent 60.6% des revenus globaux de la Ville de Genève, dont les impôts personnes physiques 49.5% et les impôts personnes morales 11.1%. Les centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, venant en remplacement de la taxe professionnelle communale depuis le 1er janvier 2024, comptabilisent 11.3% des revenus globaux de la Ville de Genève, soit 160.5 mios.

Les revenus financiers représentent 15.7% des revenus et concernent principalement les produits des biens-fonds du patrimoine financier (PF) (loyers, parkings, etc.) à hauteur de 91.8 mios, soit 41.2% du chapitre 44, et ceux du patrimoine administratif (PA) (redevance d'utilisation du domaine public, rentes foncières, redevance d'affichage, etc.) pour 53.1 mios, soit 23.9% de ce même chapitre. Les produits des réévaluations des immobilisations du PF (titres, participations ou biens-fonds du PF) représentent 24.6% des revenus financiers et s'élèvent à 54.8 mios à fin 2024.

Les revenus de transfert enregistrent les dédommagements et subventions des cantons et communes pour un montant de 75.0 mios, soit 5.3% des revenus globaux.

Les taxes, constituées entre autres des revenus des amendes, des remboursements et participations de tiers, des billets d'entrées et des émoluments administratifs, atteignent 54.8 mios pour l'exercice 2024, soit 3.9% des revenus totaux.

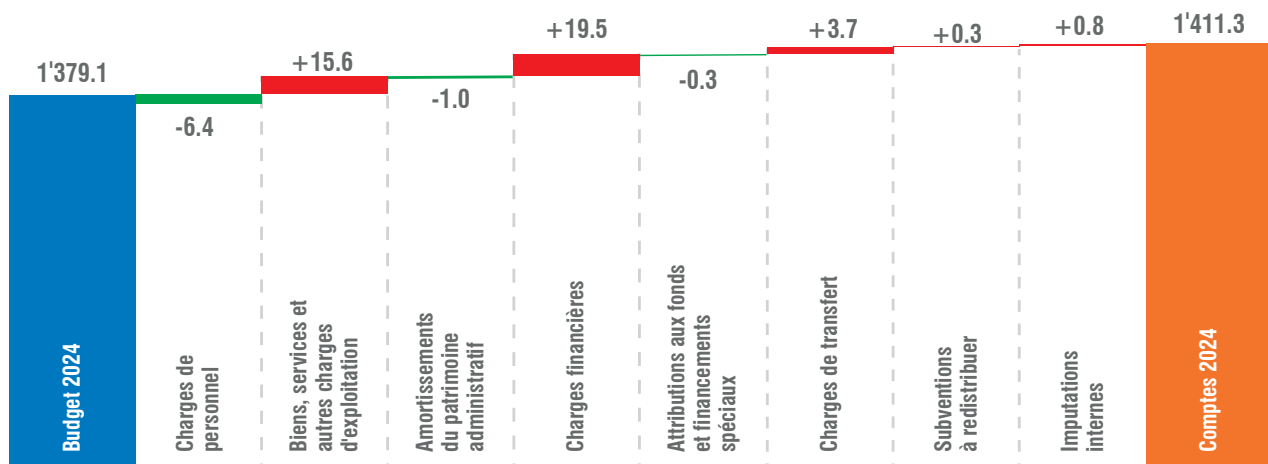
Les imputations internes représentent les prestations facturées par des services de l'administration municipale à d'autres services de l'administration. Elles sont à mettre en regard des charges du même montant (chapitre 39).

² Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Analyse globale des écarts

Les graphiques ci-dessous présentent les variations significatives entre les comptes et le budget 2024 pour les charges et les revenus de fonctionnement. Des explications plus détaillées sont présentées au chapitre 6.1.2 « Analyse par chapitre ».

Ecart des charges par chapitre (en millions de francs)³

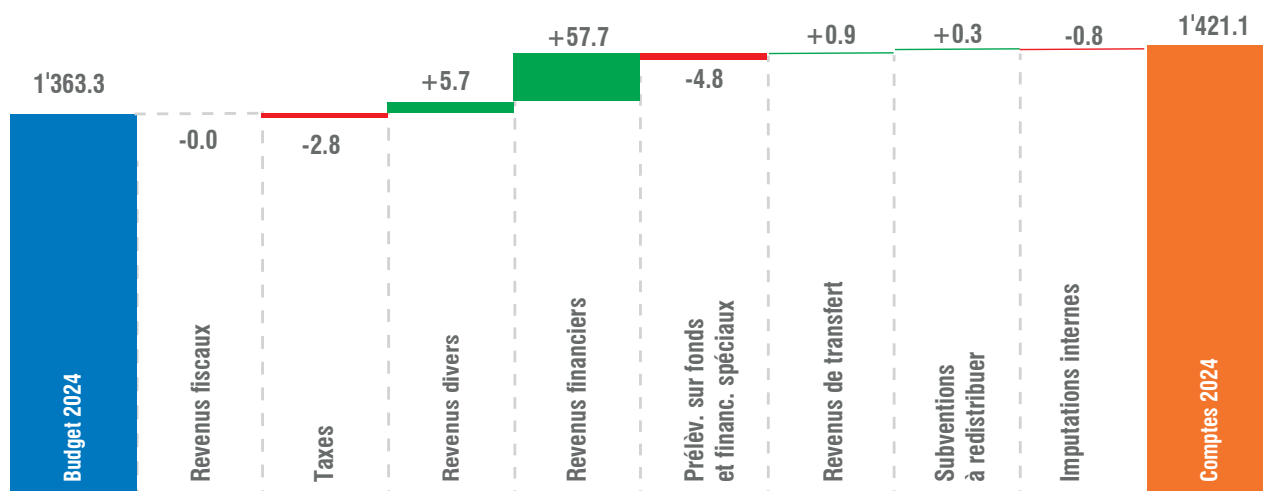


Les comptes de charges 2024 présentent une augmentation de +32.2 mios par rapport au budget, dont les principaux écarts sont indiqués ci-dessous :

Charges de personnel	-6.4 mios
• Salaires employés et employés (y compris réduction pour postes vacants)	-12.2 mios
• Cotisations patronales	-2.2 mios
• Indemnités de nuisance	+1.2 mios
• Salaires auxiliaires	+6.8 mios
Biens, services et autres charges d'exploitation	+15.6 mios
• Provision sur reliquat fiscal et pertes sur créances fiscales	+19.0 mios
• Travaux d'entretien (dont 0.5 mio archives DACM (PR-1634) et 0.7 mio monuments et fontaines (PR-1633))	+3.6 mios
• Diverses charges d'exploitation	+1.0 mios
• Prestations de services et honoraires	+0.4 mios
• Charges de matériel et de marchandises	-0.9 mios
• Variation provision pertes sur débiteurs et pertes effectives Taxe professionnelle	-7.6 mios
Amortissements du patrimoine administratif	-1.0 mios
• Amortissements immobilisations corporelles	-0.9 mios
Charges financières	+19.5 mios
• Réévaluation périodique des immeubles du PF	+14.8 mios
• Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	+5.7 mios
• Travaux d'entretien sur bâtiments locatifs du PF	+4.5 mios
• Intérêts	-5.4 mios
Charges de transfert	+3.7 mios
• Petite enfance : subvention des déficits des structures d'accueil conventionnées	+4.1 mios
• Subventions extraordinaires (dont 0.8 mio Euro féminin de football (PR-1617))	+1.7 mios
• Rétrocession aux communes frontalières	+1.1 mios
• Subventions Service des écoles et institutions pour l'enfance	-0.4 mios
• Hébergement d'urgence	-0.6 mios
• Report de projets Service de la jeunesse et diminution des demandes de soutien à l'apprentissage (A21)	-1.0 mios
• Projets aînés financés par le Fonds Zell	-1.1 mios

³ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Écarts des revenus par chapitre (en millions de francs)⁴



Les comptes de revenus 2024 présentent une augmentation de +57.8 mios par rapport au budget dont les écarts significatifs sont indiqués ci-dessous :

Impôts	-0.1 mios
• Impôts personnes morales (dont correctifs années antérieures -26.2 mios)	-66.8 mios
• Impôts personnes physiques (dont correctifs années antérieures +25.3 mios)	+45.0 mios
• Centimes additionnel complémentaires personnes morales, taxe professionnelle communale	+23.3 mios
• Fonds de péréquation personnes morales	-2.1 mios
• Imputations forfaitaires IFD	+0.4 mios
Taxes	-2.8 mios
• Facturation levée des déchets aux entreprises (VVP)	-1.6 mios
• Billets d'entrées	-1.3 mios
• Amendes	-0.5 mios
• Encaissements de créances fiscales amorties	+0.9 mios
Revenus divers	+5.7 mios
• Dissolution provisions pour litiges sur droits de superficie et au Service juridique	+4.8 mios
• Revenus d'exploitation divers	+0.9 mios
• Dons et mécénats (manifestation « Genève Genève » et divers projets MHN)	+1.2 mios
• Prestations du personnel en faveur des investissements	-1.7 mios
Revenus financiers	+57.7 mios
• Réévaluation périodique des immobilisations PF	+32.3 mios
• Réévaluation des actions BCGE PF	+18.1 mios
• Réévaluation des titres du placement groupé lié aux fonds spéciaux	+2.9 mios
• Revenus financiers d'entreprises publiques suisses et gains sur actions PF	+2.3 mios
• Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	+1.9 mios
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-4.8 mios
• Fonds Zell, Fonds « Acquisition et projets » MAH, MHN, BGE	
Revenus de transfert	+0.9 mios
• Soutien divers projets aux Musées d'art et d'histoire	+1.1 mios
• Fonds intercommunal d'assainissement	-0.3 mios

⁴ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Classification fonctionnelle

Les charges par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Charges par classification fonctionnelle (en millions de francs) ⁵	
Culture, sport et loisirs	398.6 mios 28.2%
Sécurité sociale	250.4 mios 17.7%
Finances et impôts	218.2 mios 15.5%
Administration générale	173.9 mios 12.3%
Ordre et sécurité publics	109.8 mios 7.8%
Transports	97.9 mios 6.9%
Formation	95.6 mios 6.8%
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	65.2 mios 4.6%
Economie publique	1.5 mio 0.1%
Santé	0.2 mio 0.0%
Total: 1'411.3 mios	

Focus sur quelques charges par classification fonctionnelle

Culture, sport et loisirs	Sécurité sociale	Finances et impôts	Ordre et sécurité publics	Transports
398.6 mios dont	250.4 mios dont	218.2 mios dont	109.8 mios dont	97.9 mios dont
Musées 94.7	Crèches municipales et conventionnées 158.7	Charges courantes et entretien du PF 54.1	Police 48.5	Aménagements publics, nettoyage et entretien des routes 95.4
Théâtres et musique 87.8	Aide sociale 67.2	Rétrocession aux communes frontalières 41.8	Service du feu 37.2	
Loisirs 62.9	Protection de la jeunesse 9.7	Frais de perception des centimes additionnels 28.1	Espace public 15.4	
Sports 52.5	Solidarité internationale 7.7	Intérêts sur emprunt 28.0		
Grand Théâtre 42.9				
Bibliothèques 42.6				

⁵ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

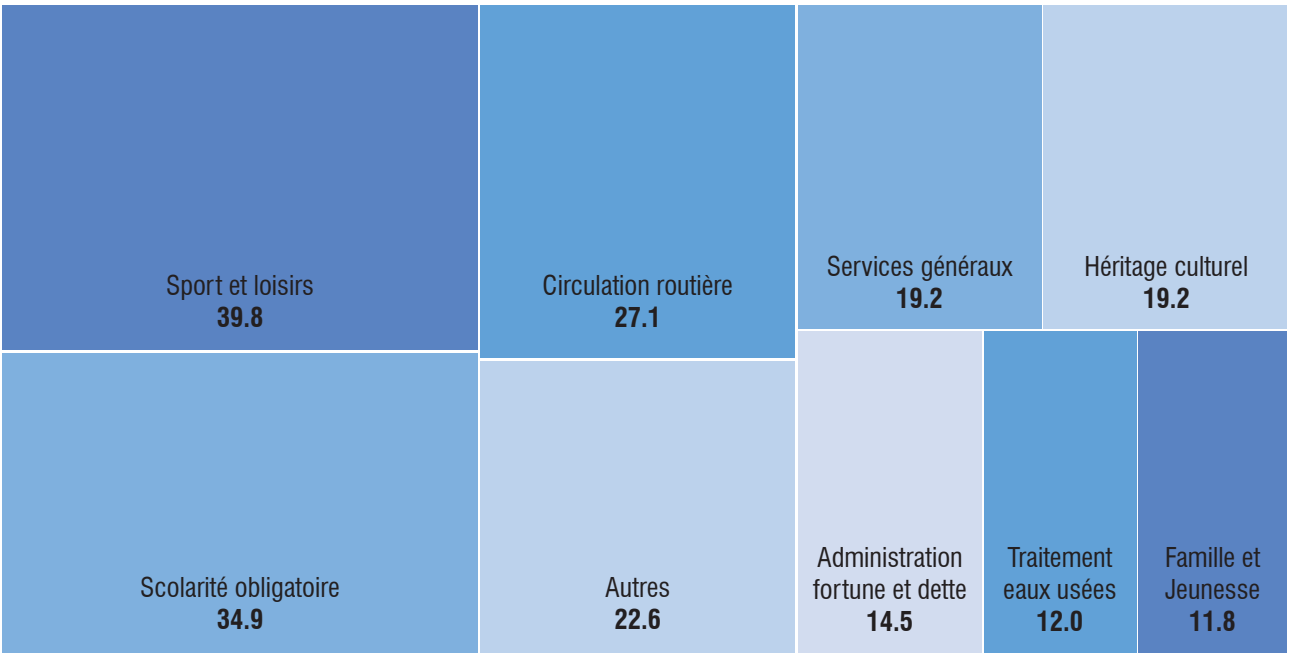
3.3 Investissements

En 2024, les investissements nets annuels se sont élevés à 180.6 mios en phase avec le budget des investissements annuels de 180 mios présumés et votés par le Conseil municipal lors de sa séance du 9 décembre 2023 (PR-1580A2). Les investissements nets 2024 affichent une progression significative par rapport à l'exercice 2023.

Les principaux projets d'investissement sont présentés ci-après :

En millions de francs	C 2024		B 2024		C 2023	
Patrimoine administratif	166.2	92.0%	130.0	72.2%	106.7	85.2%
Patrimoine financier	14.4	8.0%	50.0	27.8%	18.5	14.8%
Total	180.6	100.0%	180.0	100.0%	125.2	100.0%

Dépenses d'investissement par classification fonctionnelle (en millions de francs)



Projets d'investissement les plus importants de l'année 2024 en valeur brute

1 COMPLEXE SPORTIF DES EAUX-VIVES

Construction d'un complexe sportif, centre socioculturel et espace de vie enfantine
Crédits bruts votés : 120.3 millions
Investissement brut de l'année : 22.2 millions

4 PAVILLONS SCOLAIRES MODULAIRES

Installation de pavillons modulaires et déplaçables pour les écoles primaires de Vieusseux, des Allières, des Franchises et de Trembley
Crédits bruts votés : 36.3 millions
Crédit brut voté complémentaire : 12 millions
Investissement brut de l'année : 9.2 millions

2 MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Transformation partielle pour la mise en sécurité des collections et pour sa réorganisation
Crédits bruts votés : 58.9 millions
Investissement brut de l'année : 13.3 millions

5 CENTRE FUNERAIRE DE SAINT-GEORGES

Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques
Crédits bruts votés : 36.3 millions
Investissement brut de l'année : 7.5 millions

3 PATINOIRE DES VERNETS

Mise en conformité de l'installation de production de froid, de l'assainissement partiel des deux patinoires et pose de panneaux photovoltaïques
Crédits bruts votés : 30.0 millions
Investissement brut de l'année : 11.9 millions

6 CENTRE SPORTIF DU BOIS-DES-FRERES

Construction d'une halle couverte permanente pour trois terrains de tennis et réfection de trois terrains extérieurs
Crédits bruts votés : 14.3 millions
Investissement brut de l'année : 6.4 millions

Tableau comparatif (évolution des investissements 2015 à 2024)

Le total des investissements a atteint, pour ces dix dernières années, un montant de 1'361.0 mios, soit une moyenne annuelle de 136.1 mios et un taux de réalisation moyen de 90.7%.

L'année 2024 affiche un taux de réalisation annuel de 100.3%, en augmentation par rapport à l'année 2023, marquant une reprise des investissements.

En millions de francs	Comptes	Budgets	Taux de réalisation %
2015	132.3	130.0	101.8
2016	119.0	130.0	91.5
2017	143.8	130.0	110.6
2018	152.6	130.0	117.4
2019	180.1	130.0	138.5
2020	139.4	130.0	107.2
2021	93.5	180.0	51.9
2022	94.5	180.0	52.5
2023	125.2	180.0	69.6
2024	180.6	180.0	100.3
2015-2024	1'361.0	1'500.0	90.7

Crédits votés en 2024

Durant l'année 2024, le Conseil municipal a voté un montant total de 345.4 mios pour des crédits d'engagement nets.

Les cinq principaux crédits, représentant 55.9% des crédits nets votés, sont :

En millions de francs

PR	Montant	Description de la PR
PR-1579A1 à A3	71.9	Rénovation, transformation et extension de l'école Liotard, équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation du groupe scolaire, et acquisition du mobilier et des équipements mobiles pour futurs usages et entretien du Service des sports pour la piscine rénovée
PR-1631A1,A2 et A4	43.8	Rénovation, dépollution et réaménagement du Bâtiment d'art contemporain sis rue Gourgaz 7
PR-1593A1 à A3	37.6	Implantation d'une ligne de transport en commun "Tram des Nations" et aménagement de l'espace public, réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux à la route de Ferney
PR-1576A1 à A3	20.5	Remplacement de la machinerie scénique du Grand Théâtre, aménagement des loges complémentaires et amélioration acoustique
PR-1581	19.4	Entretien de neuf ouvrages d'art (ponts) appartenant à la Ville de Genève
Total	193.1	

La moyenne annuelle des crédits votés ces dix dernières années atteint 224.2 mios. Ce montant est supérieur au budget d'investissement annuel voté de 180 mios.

Au 31 décembre 2024, l'enveloppe des crédits votés de 2'242 mios a été consommée à hauteur de 54.7%.

En millions de francs	Crédits votés	Dépenses nettes au 31.12.2024 ¹	Engagements au 31.12.2024 ²	Engagés au 31.12.2024 ³
2015	128	108	0	108
2016	274	117	13	130
2017	116	103	1	104
2018	158	163	11	174
2019	111	50	5	55
2020	130	96	9	105
2021	321	134	84	218
2022	174	69	44	113
2023	485	63	77	140
2024	345	22	58	80
2015-2024	2'242	925	302	1'227

¹ Correspond aux dépenses d'investissement nettes, effectuées et réparties par année de vote du crédit auxquelles elles se réfèrent.

² Correspond aux engagements d'investissement pris, répartis par année de vote du crédit auxquels ils se réfèrent.

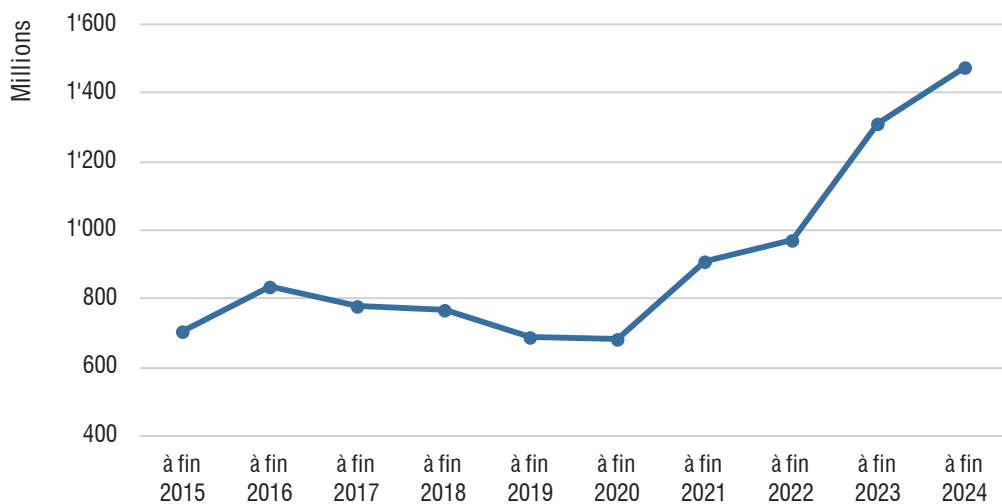
³ Correspond à la somme des notes 1 et 2.

Sommes non dépensées sur les crédits d'engagement encore ouverts

En millions de francs	Total des sommes non dépensées ¹	Variation par rapport à l'année précédente ²
à fin 2015	707	-13
à fin 2016	836	129
à fin 2017	778	-58
à fin 2018	767	-11
à fin 2019	691	-76
à fin 2020	682	-9
à fin 2021	910	228
à fin 2022	973	63
à fin 2023	1'311	338
à fin 2024	1'474	163

¹ Ce montant correspond à la somme des différences positives entre les enveloppes des crédits d'engagement ouverts à la fin de l'année moins les montants cumulés dépensés sur chacun de ces mêmes crédits.

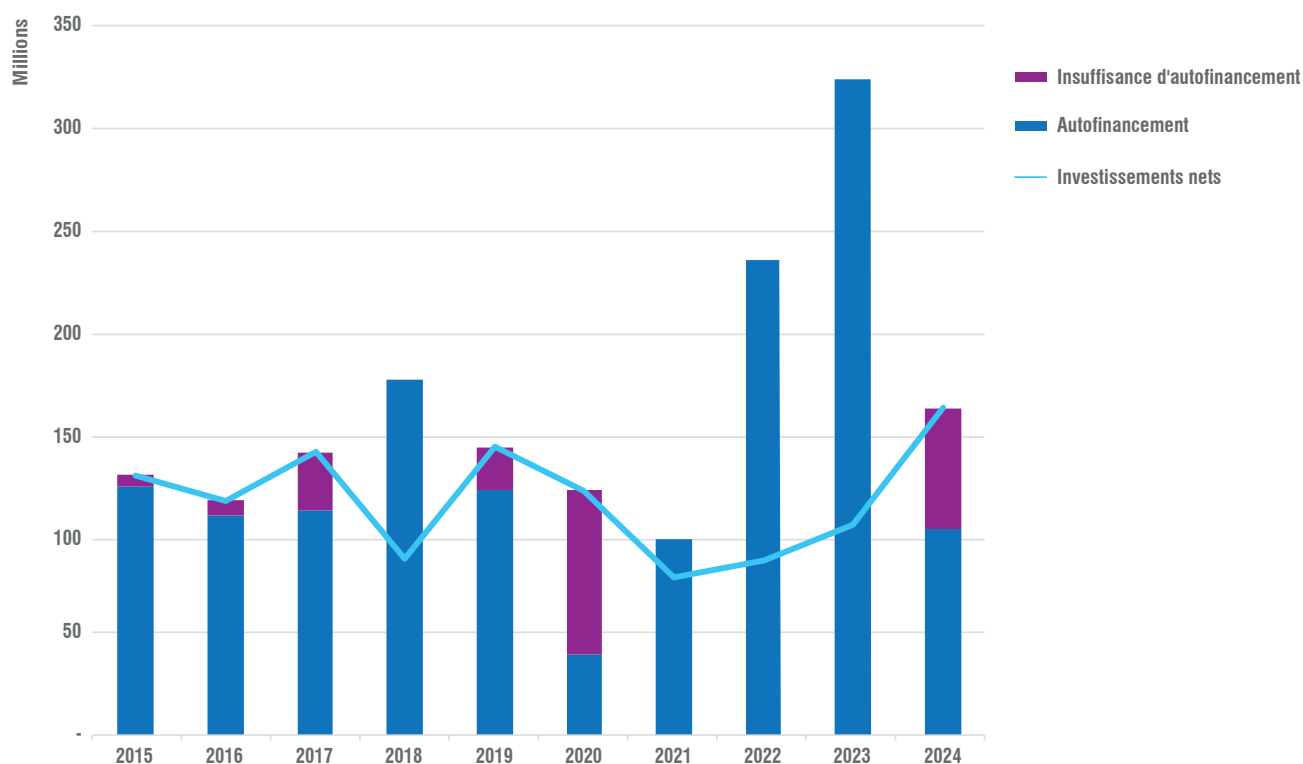
² La variation représente l'évolution par rapport à l'année précédente des sommes disponibles sur les crédits d'engagement ouverts à la fin de l'exercice.



Financement

L'illustration, ci-dessous, démontre la capacité ou le besoin de financement en matière d'investissements.

Investissements et autofinancement du PA pour les dix dernières années (en millions de francs)¹



Le degré d'autofinancement des investissements nets en faveur du patrimoine administratif (PA) atteint 63.2% en 2024 pour un montant de 105 mios. Ce niveau d'autofinancement termine au-dessus des attentes, en relation avec un résultat de l'exercice supérieur aux attentes et des niveaux d'amortissement dans la cible attendue.

En millions de francs	C 2024	B 2024	C 2023
Investissements nets en faveur du PA	166.2	130.0	106.7
Amortissements et dépréciations	95.5	96.8	89.4
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds)	-0.3	-4.8	33.0
Excédent de revenus / (Excédent de charges)	9.8	-15.8	198.2
Autofinancement du PA	105.0	76.3	320.7
Excédent de financement / (Déficit de financement) du PA	-61.2	-53.7	213.9
Degré d'autofinancement du PA	63.2%	58.7%	300.4%

¹ Le degré d'autofinancement est calculé sur le PA uniquement à partir de 2018.

Degré d'autofinancement du PA entre 2015 et 2024

Il convient de préciser que l'introduction du nouveau modèle de comptes influence considérablement cet indicateur. Jusqu'en 2017, le degré d'autofinancement était celui des investissements des patrimoines administratif et financier. Depuis 2018, le degré d'autofinancement des investissements ne porte que sur les investissements du patrimoine administratif.

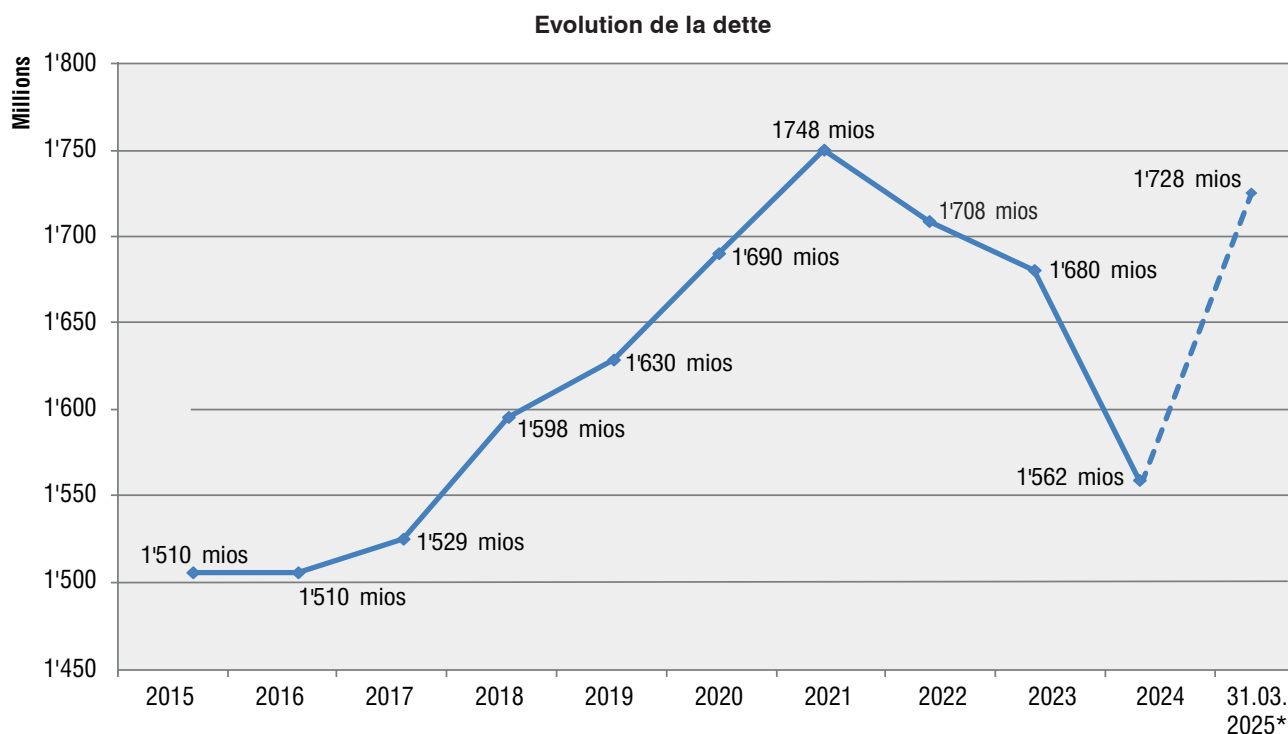
	en %
2015	95
2016	94
2017	79
2018	203
2019	85
2020	33
2021	124
2022	268
2023	300
2024	63

Dette

Le niveau de la dette a diminué de 118 mios sur l'exercice pour s'établir à 1'562 mios.

La baisse de la dette s'explique principalement par le versement du solde des impôts relatif à l'année fiscale 2023 obtenu fin mars 2024 pour un montant de 185 mios et par une augmentation des acomptes fiscaux reçus par la Ville de Genève de la part du Canton de Genève d'un montant de 185 mios.

Au 31 mars 2025, la Ville de Genève a effectué un versement de 80.9 mios au Canton de Genève au titre du solde des impôts trop perçus sur 2024, faisant augmenter la dette subséquemment.



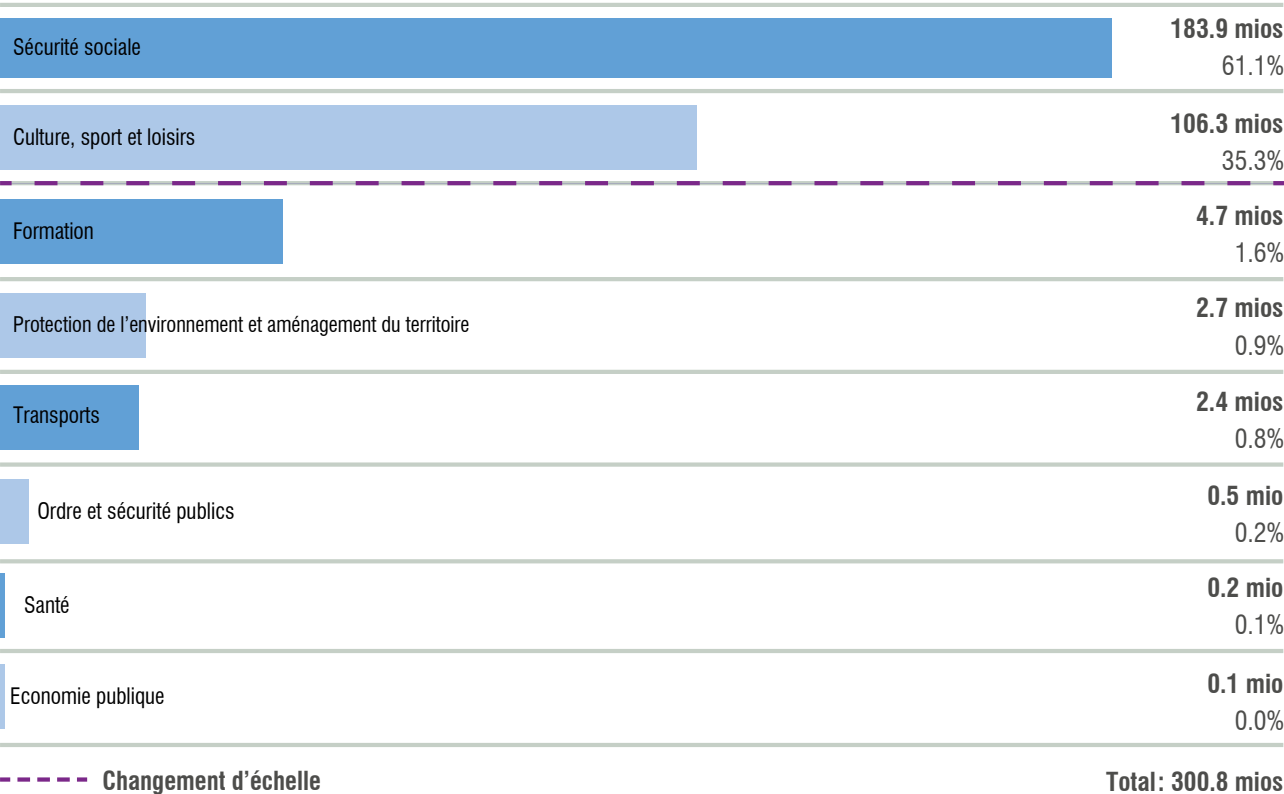
* Cette date coïncide avec le paiement du décompte final des impôts au Canton de Genève (netting).

3.4 Subventions monétaires et non monétaires (gratuités)

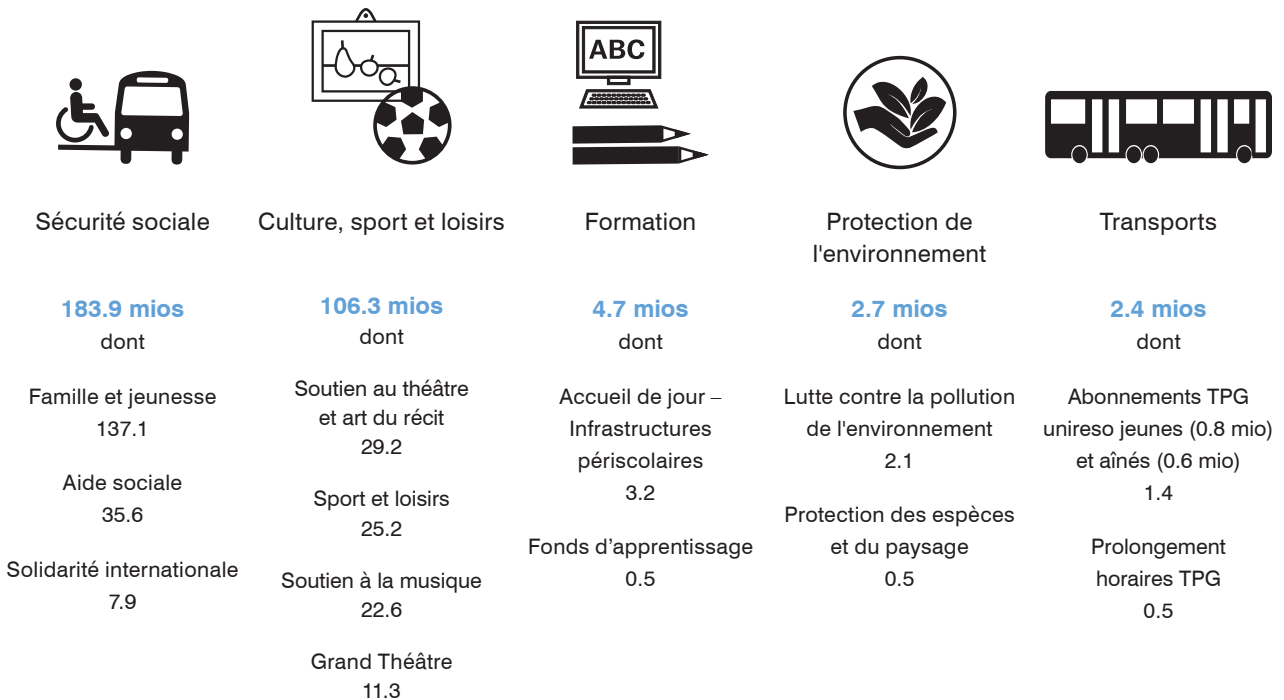
Subventions monétaires

Les subventions monétaires par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :

Subventions par domaine fonctionnel (en millions de francs)¹



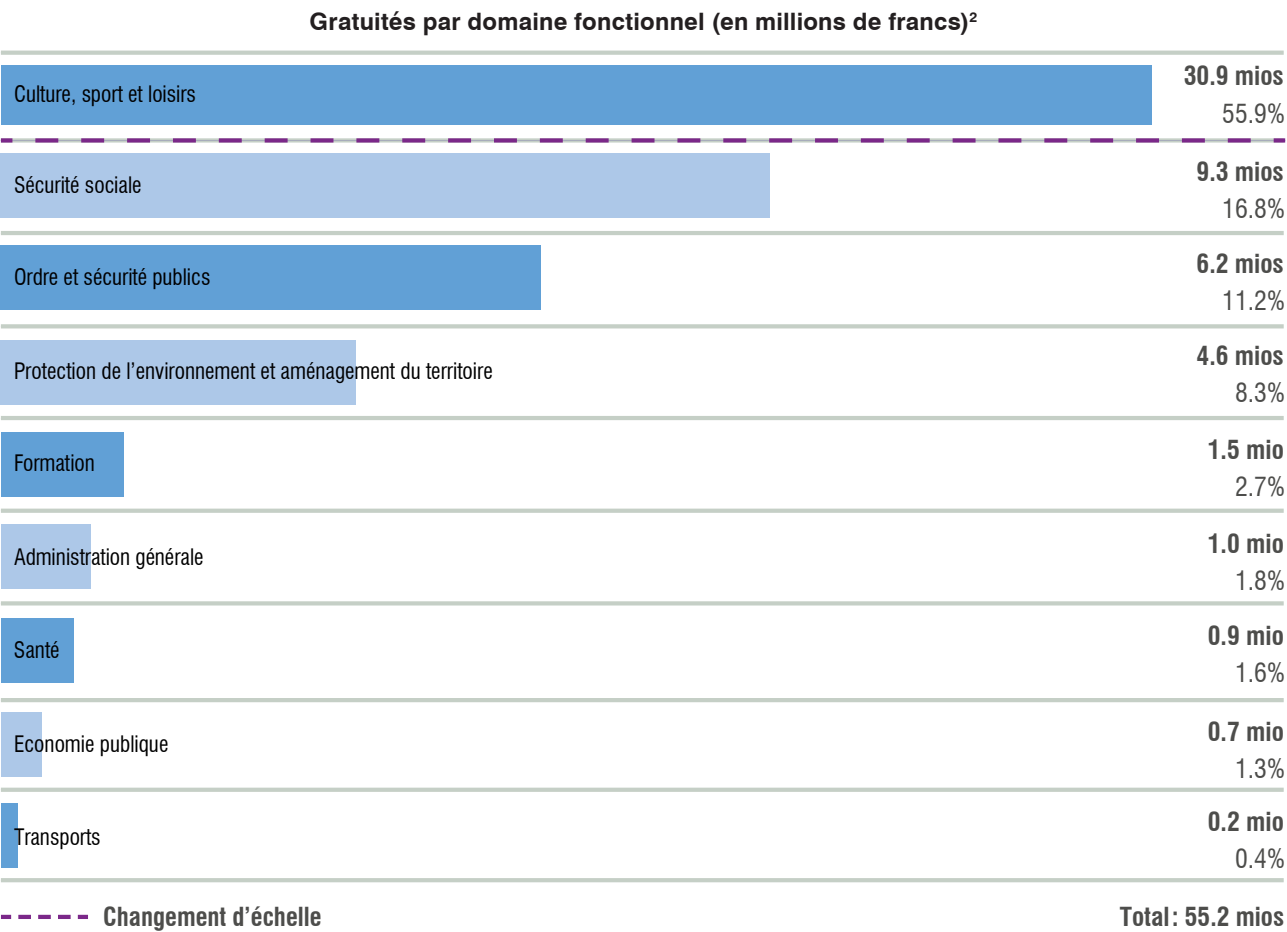
Focus sur quelques subventions par classification fonctionnelle



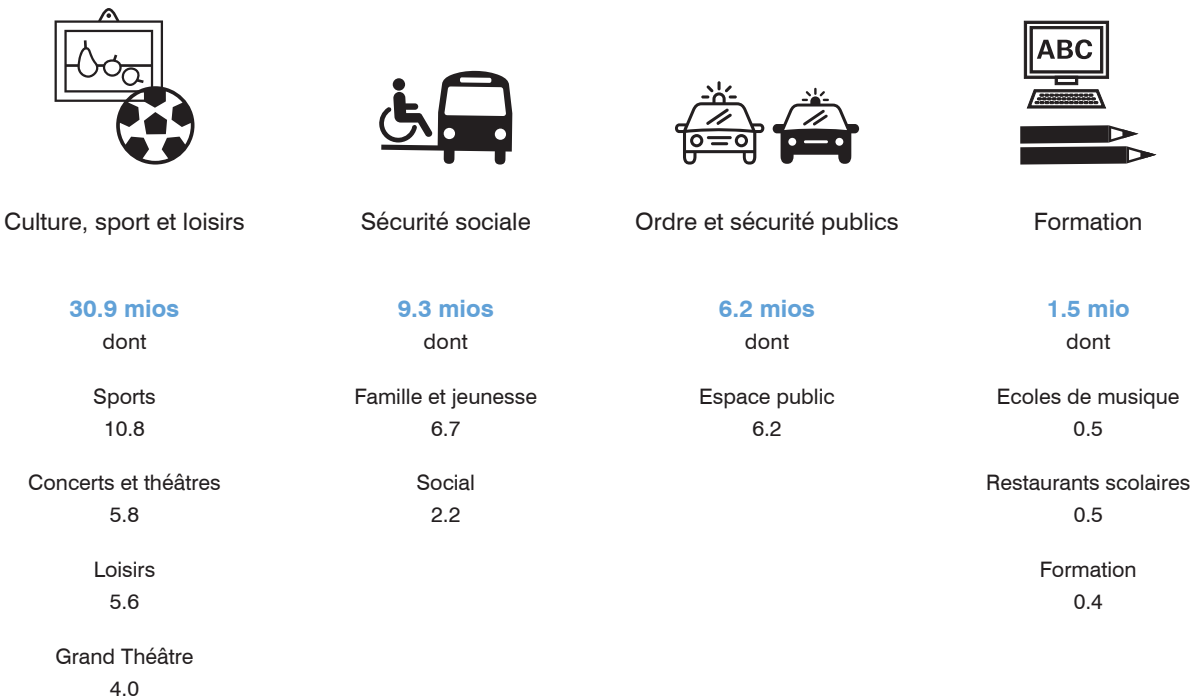
¹ Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Subventions non monétaires (gratuités)

Les gratuités par classification fonctionnelle se répartissent comme suit :



Focus sur quelques gratuités par classification fonctionnelle



² Les chiffres individuels présentés étant arrondis à la centaine de milliers, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

3.5 Ressources humaines

Effectif

L'effectif de la Ville de Genève a augmenté de 3.7% en 2024. En effet, tous statuts confondus, il est passé de 4'139 collaborateurs et collaboratrices au 31 décembre 2023 à 4'294 au 31 décembre 2024 (+155 personnes).

Cette augmentation est en partie induite par la poursuite de la municipalisation du domaine de la petite enfance (96 personnes engagées, dont 85 femmes et 11 hommes).

La proportion d'effectif féminin est sensiblement la même en 2024, avec une augmentation de 5.6% par rapport à 2023, pour s'établir à 43.2% de l'effectif total.

Répartition du personnel par département au 31 décembre (membres du personnel)

	2024			2023			Variation		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Finances, environnement et logement	277	384	661	269	369	638	8	15	23
Aménagement, constructions et mobilité	121	175	296	121	167	288	-	8	8
Culture et transition numérique	651	693	1'344	642	682	1'324	9	11	20
Sécurité et sports	186	816	1'002	186	811	997	-	5	5
Cohésion sociale et solidarité	541	316	857	465	301	766	76	15	91
Secrétariat général	81	53	134	75	51	126	6	2	8
Total	1'857	2'437	4'294	1'758	2'381	4'139	99	56	155

Répartition du personnel par statut

En 2024, les membres du personnel au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée (employées et employés) ont constitué, comme chaque année, la part prépondérante du personnel de la Ville de Genève (86.5%). La part des auxiliaires (contrats à durée déterminée), y compris les civilistes, stagiaires, apprenties et apprentis, se situe quant à elle à 13.5%.

Répartition du personnel par statut au 31 décembre (membres du personnel)

	2024			2023			Variation		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employées et employés	1'571	2'143	3'714	1'503	2'090	3'593	68	53	121
Auxiliaires	241	221	462	207	218	425	34	3	37
Apprenties et apprentis	39	53	92	40	57	97	-1	-4	-5
Stagiaires	6	6	12	8	1	9	-2	5	3
Civilistes		14	14	-	15	15	-	-1	-1
Total	1'857	2'437	4'294	1'758	2'381	4'139	99	56	155

Recrutements et départs annuels

En 2024, 893 employées et employés, et auxiliaires, ont été engagés en Ville de Genève, dont 459 femmes (51.4%) et 434 hommes (48.6%), ce qui représente une augmentation des engagements de 5.3% rapport aux engagements en 2023.

Cette augmentation est en partie induite par la première étape de la municipalisation du domaine de la petite enfance.

Répartition des engagements annuels par département (membres du personnel sauf civilistes, stagiaires, apprenties et apprentis)

	2024				2023			
	Employées et employés		Auxiliaires		Employées et employés		Auxiliaires	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Finances, environnement et logement	16	10	27	32	15	13	17	22
Aménagement, constructions et mobilité	8	9	11	15	7	10	7	9
Culture et transition numérique	23	15	146	163	16	12	179	134
Sécurité et sports	4	20	29	87	7	21	25	93
Cohésion sociale et solidarité	64	13	111	62	74	24	81	64
Secrétariat général	1	1	19	7	1	2	10	5
Sous-total par genre	116	68	343	366	120	82	319	327
Total par type de contrat	184		709		202		646	
Total général	893				848			

Le nombre des départs annuels, calculé sur l'ensemble du personnel de l'administration municipale, est de 1'018 personnes, principalement dû à des fins de contrats temporaires (785).

Répartition des départs annuels par motif (membres du personnel)

	2024			2023			Variation		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Démission	59	28	87	60	42	102	-1	-14	-15
Résiliation	13	19	32	10	12	22	3	7	10
Décès	-	3	3	2	3	5	-2	-	-2
Retraite	54	51	105	41	60	101	13	-9	4
Invalidité	3	3	6	3	3	6	-	-	-
Fin de contrat temporaire	360	425	785	336	394	730	24	31	55
Total	489	529	1'018	452	514	966	37	15	52

Absences

On entend par « absence », toute absence de courte ou de longue durée, avec ou sans certificat, consécutive à une maladie ou un accident, que celui-ci soit d'origine professionnelle ou non professionnelle. En 2024, la durée moyenne d'une absence s'est élevée à 18.0 jours, contre 17.7 en 2023.

En 2024, le taux d'absence non planifiée s'est élevé à 9.2%. Ce taux représente la proportion d'heures de travail non réalisées du fait d'absences non planifiées par rapport au nombre d'heures de travail normalement attendues.

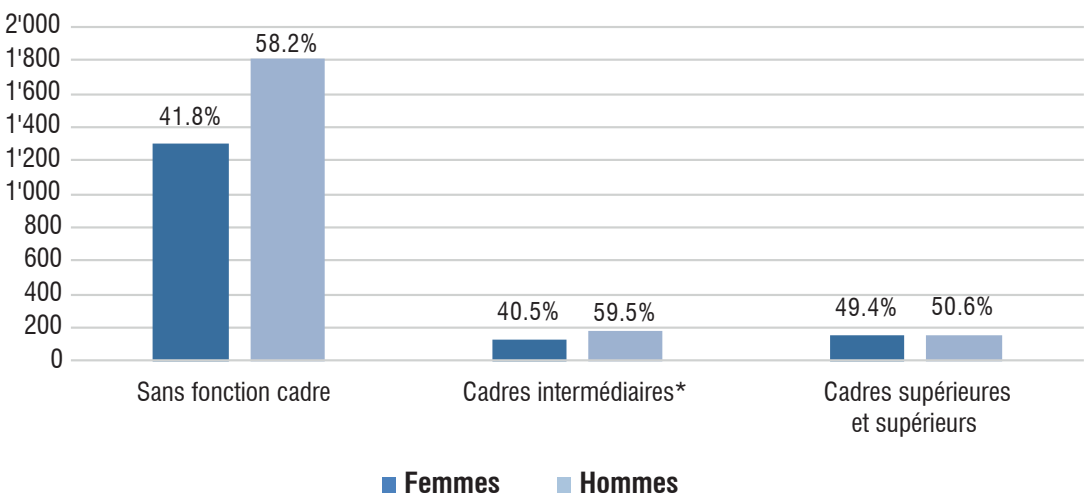
Répartition des absences non planifiées par département (membres du personnel)

Département	2024	2023
Finances, environnement et logement	11.5%	9.2%
Aménagement, constructions et mobilité	6.5%	7.7%
Culture et transition numérique	7.4%	7.4%
Sécurité et sports	11.2%	12.0%
Cohésion sociale et solidarité	8.5%	8.7%
Secrétariat général	8.1%	6.9%
Total	9.2%	9.1%

Répartition du personnel par niveau hiérarchique

La proportion de femmes cadres supérieures (employées) augmente régulièrement ces dernières années pour se situer à 49,4% en 2024.

Répartition du personnel par niveau hiérarchique en 2024 (employées et employés)



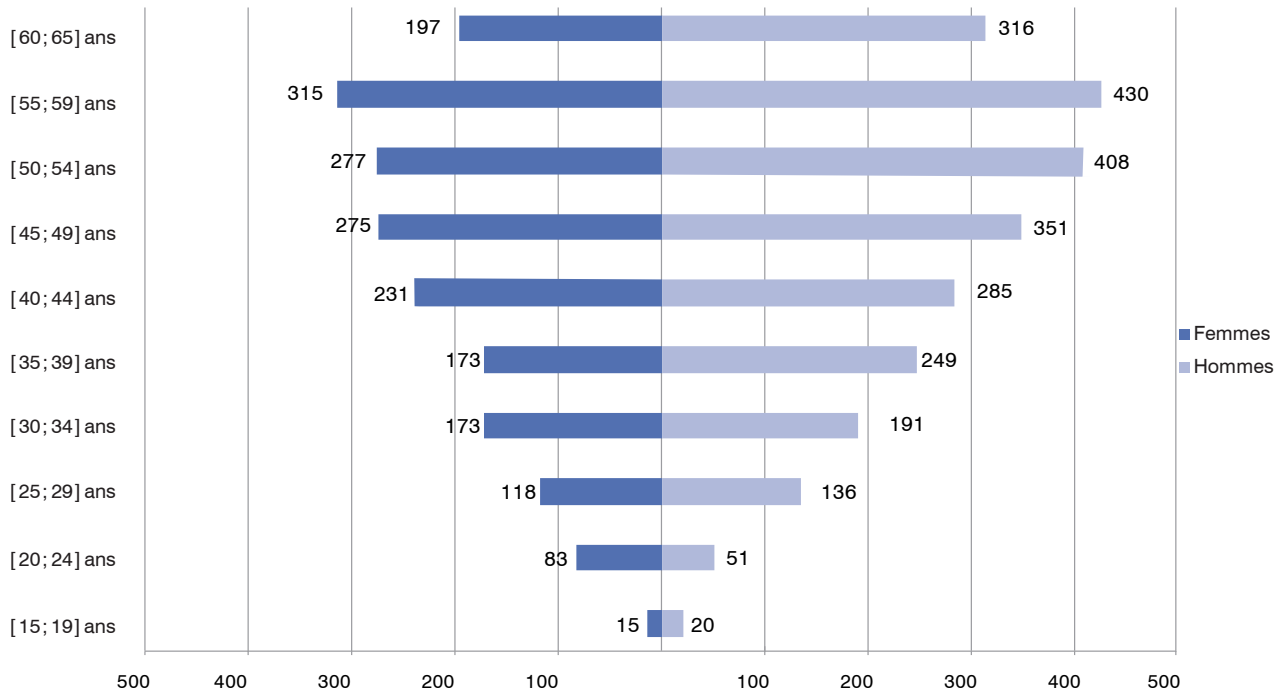
* Les cadres intermédiaires sont les membres du personnel dont la fonction se situe entre les classes de salaire I et M de l'échelle des traitements, à condition d'exercer une activité d'encadrement (excepté les chargées et chargés de projet). Les cadres supérieures et supérieurs occupent des fonctions classées en N et au-delà dans l'échelle des traitements.

Pyramide des âges

En 2024, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices en Ville de Genève était de 46 ans (47 ans en 2023), tandis que l'âge médian était de 48 ans (identique en 2023).

L'âge moyen d'entrée en Ville de Genève, inchangé par rapport à 2023, est de 35 ans pour l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale.

Pyramide des âges en 2024 (membres du personnel)



3.6 Promotion de l'égalité de genre

Dans le cadre de la démarche de budgétisation sensible au genre entamée par la Ville de Genève, une analyse annuelle des dépenses liées à la promotion de l'égalité de genre est réalisée depuis 2016. Basée sur une classification inspirée du marqueur genre de l'OCDE¹, elle permet de mesurer l'évolution et la répartition de ces dépenses au fil des ans.

Années analysées		RH égalité (A)	Stratégie égalité (B)	Subventions associations (C)	Autres dépenses liées (D)	Accueil extrafamilial (E)	Coûts directs (ABC)	Coûts directs et indirects (ABCDE)	Total des charges VdG
2016	en kCHF	252	107	3'152	731	111'456	3'511	115'698	1'149'197
	en %	0.022%	0.009%	0.274%	0.064%	9.699%	0.305%	10.068%	100%
2017	en kCHF	287	156	3'139	499	120'013	3'582	124'094	1'205'236
	en %	0.024%	0.013%	0.260%	0.041%	9.958%	0.297%	10.296%	100%
2018	en kCHF	304	256	2'983	733	124'689	3'544	128'966	1'255'374
	en %	0.024%	0.020%	0.238%	0.058%	9.932%	0.282%	10.273%	100%
2019	en kCHF	495	531	3'603	911	132'943	4'629	138'483	1'180'772
	en %	0.042%	0.045%	0.305%	0.077%	11.259%	0.392%	11.728%	100%
2020	en kCHF	542	410	3'966	739	140'602	4'918	146'259	1'253'825
	en %	0.043%	0.033%	0.316%	0.059%	11.214%	0.392%	11.665%	100%
2021	en kCHF	493	389	4'019	716	141'808	4'900	147'424	1'258'091
	en %	0.039%	0.031%	0.319%	0.057%	11.272%	0.389%	11.718%	100%
2022	en kCHF	618	740	3'945	1'221	152'442	5'302	158'965	1'291'301
	en %	0.048%	0.057%	0.305%	0.095%	11.805%	0.411%	12.310%	100%
2023	en kCHF	690	883	5'090	778	*163'131	6'663	*170'570	1'362'866
	en %	0.051%	0.065%	0.373%	0.057%	*11.970%	0.489%	*12.515%	100%
2024	en kCHF	757	804	6'022	1'799	179'515	7'583	188'896	1'411'311
	en %	0.054%	0.057%	0.427%	0.127%	12.720%	0.537%	13.384%	100%

* Chiffre corrigé pour prendre en compte la 1^{ère} étape de municipalisation de la structure d'accueil pour la petite enfance Marie Goegg-Pouchoulin

(A) Charges directes de personnel dédiées à la promotion de l'égalité

(B) Projets développés dans le cadre de la politique égalité (projets de sensibilisation, subventions ponctuelles, mandats, etc.)

(C) Subventions à des associations féminines et féministes et/ou des projets de promotion de l'égalité liés à des fonds dédiés

(D) Projets n'ayant pas été pensés sous l'angle de la politique égalité, mais dont l'un des objectifs contribue à la promotion de l'égalité de genre

(E) Subventions relatives à la prise en charge extrafamiliale des enfants (crèches, para- et périscolaire)

Les principaux constats qui en découlent en 2024 sont les suivants :

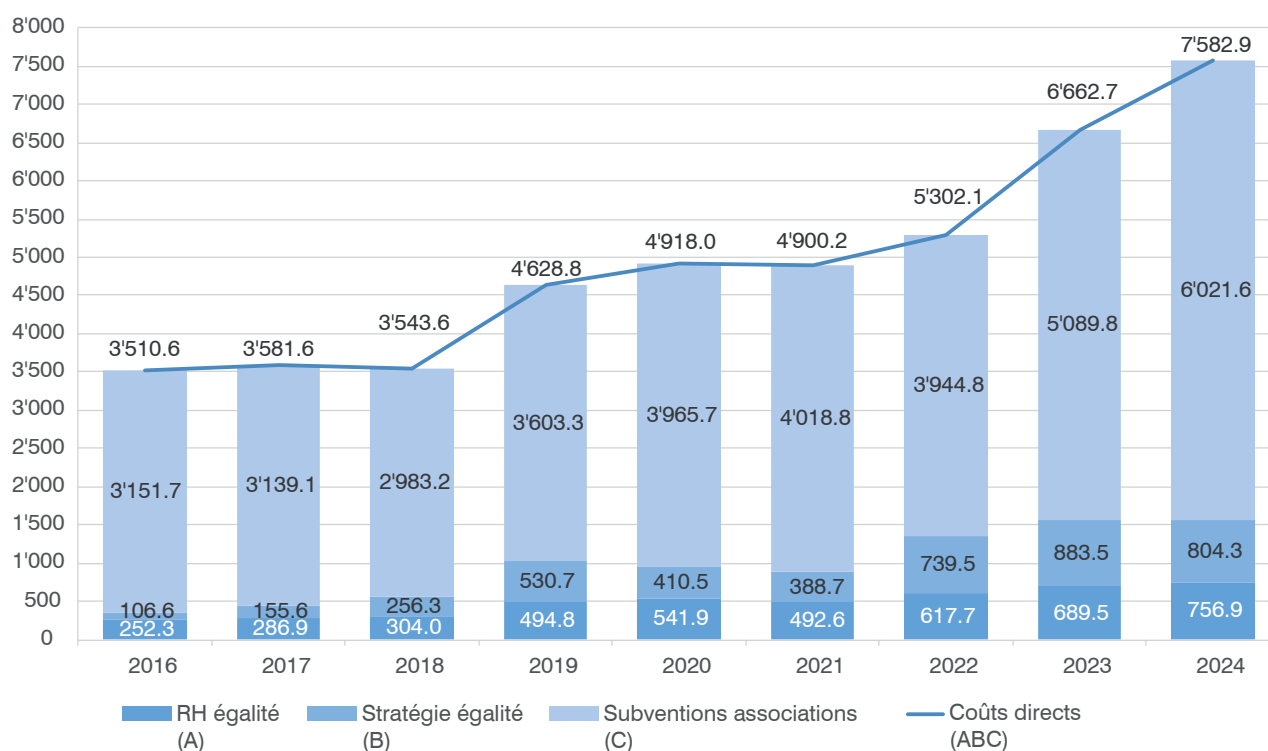
Constat n° 1 : Tendance générale

En 2024, les dépenses directement liées à la promotion de l'égalité de genre (catégories ABC) atteignent 0.537% des dépenses totales de la Ville de Genève (kCHF +920). Cette augmentation est principalement liée au soutien à un événement exceptionnel, la préparation de l'Euro féminin de football 2025, ainsi qu'à l'indexation générale linéaire de 2% de toutes les subventions, décidée en 2024. Par ailleurs, les subventions accordées aux associations féminines et féministes augmentent également légèrement.

Les coûts totaux directs et indirects (ABCDE) augmentent de kCHF +18'325, essentiellement en lien avec l'augmentation des dépenses liées à la prise en charge extrafamiliale des enfants (catégorie E).

¹ OECD-DAC Network on Gender Equality (Gendernet), *Handbook on the OECD-DAC Gender Equality Policy Marker*, 2016,

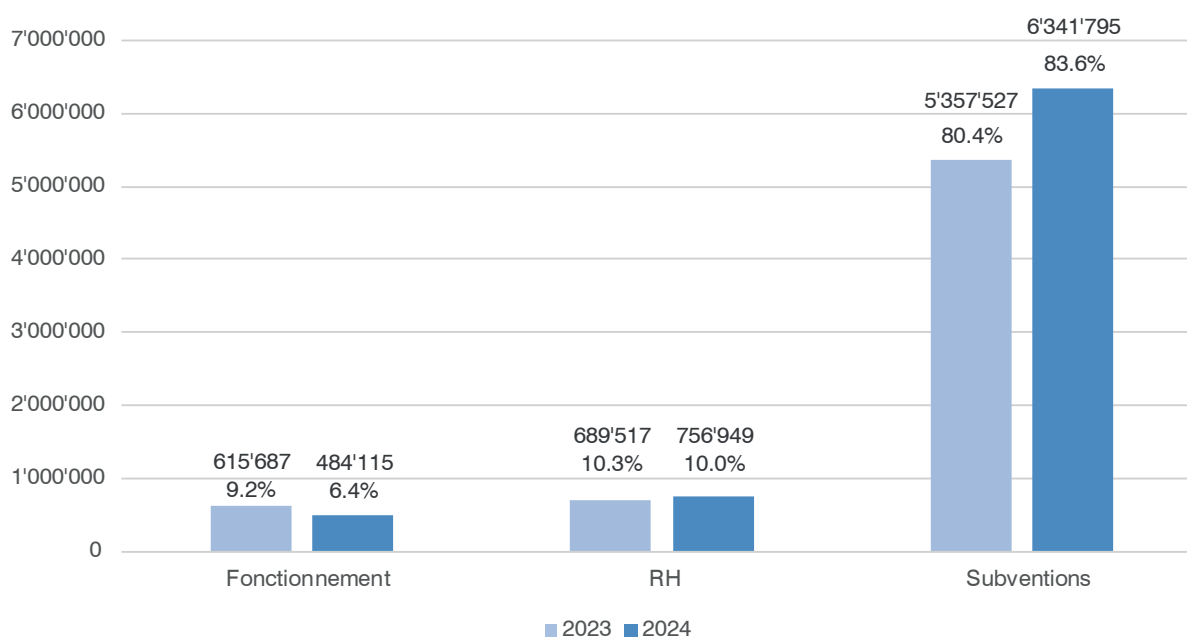
Coûts directs (ABC) par année (en milliers de francs)



Constat n° 2 : Types de ressources

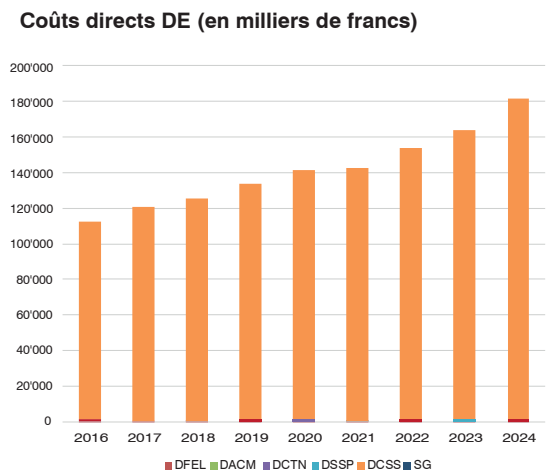
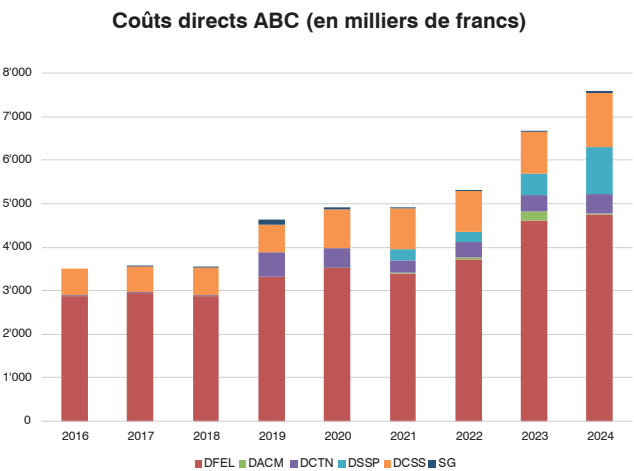
La majorité des coûts directs liés à la promotion de l'égalité (ABC) est constituée de subventions (C et une partie de B, 83.6%). La part des dépenses allouées aux ressources humaines (10%) et aux projets (6.4%) reste faible (et diminue comparativement à 2023 en raison de l'augmentation des subventions), alors même que la Stratégie municipale de promotion de l'égalité 2020-2030 comprend des mesures devant être pilotées et mises en œuvre directement par la Ville de Genève et que l'augmentation substantielle des subventions devrait supposer une adaptation des ressources internes pour assurer un suivi approprié.

Coûts directs (ABC) par type de ressources (en milliers de francs)



Constat n° 3 : Intégration transversale

Progressivement, avec les efforts mis en œuvre pour favoriser l'intégration transversale de l'égalité au sein de l'administration municipale, l'ensemble des départements contribue de près ou de loin à des dépenses en lien avec la promotion de l'égalité de genre, notamment avec leur participation au réseau RH égalité-diversité créé en octobre 2021. Deux départements, le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) (coordination de la Stratégie égalité, mise en œuvre de programmes et de plans d'action de promotion de l'égalité, politique RH et solidarité internationale) et le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) (lutte contre la précarité, hébergement d'urgence et accueil extrafamilial), sont les principaux contributeurs. La participation des autres départements reste encore assez inégale et souvent sectorielle. Ainsi, le Département de la sécurité et des sports (DSSP) et le Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) s'engagent notamment à travers des domaines d'actions spécifiques comme la promotion du sport féminin ou la prévention des atteintes à la personnalité et du harcèlement sexuel dans le domaine de la culture.



The background of the slide is split diagonally from the bottom-left corner to the top-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Projets de délibération

4 Projets de délibération

Liste des dépassements de crédits

Dépassements de charges sur crédits budgétaires de fonctionnement

Les crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal sur l'exercice sont les suivants :

Date	PR/PA	Libellé	Montant voté CHF	Domaine fonctionnel	Chapitre
03.09.2024	PR-1634	Crédit budgétaire supplémentaire destiné à financer le dépoussiérage et/ou la décontamination de documents d'archives de la Direction du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité	503'000	02	31
04.06.2024	PR-1625	Crédit budgétaire supplémentaire pour l'octroi d'une contribution extraordinaire à l'UNRWA	500'000	16	36
07.02.2024	PRD-330	Crédit budgétaire supplémentaire destiné à combler le déficit structurel de l'OCG et à améliorer la rémunération des musiciennes et musiciens	310'000	32	36
29.04.2024	PR-1617	Crédit budgétaire supplémentaire pour la 14ème édition de la phase finale européenne des équipes nationales féminines de football	840'000	34	36
29.10.2024	PR-1653	Crédit budgétaire supplémentaire en faveur du Portail des Nations pour soutenir le démarrage du nouveau centre de visiteurs	420'000	59	36
01.10.2024	PRD-363	Crédit budgétaire supplémentaire pour l'octroi d'une aide humanitaire à la Croix-Rouge libanaise	500'000	59	36
06.03.2024	PRD-337	Crédit supplémentaire destiné à l'aménagement de la portion du "U cyclable" traversant le Jardin anglais et permettant de séparer, par un aménagement simple, les flux piétons et vélos	50'000	61	31
03.09.2024	PR-1639	Crédit budgétaire supplémentaire pour l'encouragement à l'acquisition d'un abonnement annuel TPG Unireso pour les seniors	440'000	62	36
24.06.2024	PR-1633	Crédit supplémentaire destiné à financer des travaux d'entretien urgents de monuments et fontaines	669'000	71	31
Total			4'232'000		

Les dépassements de charges autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal sont les suivants :

Domaine fonctionnel	Chapitre	Réel 2024	Budget 2024	Ecart	Montant des crédits complémentaires couvrant l'écart CHF
16	36	550'506	80'000	470'506	470'506
32	36	73'493'821	73'456'341	37'481	37'481
34	36	26'421'812	26'098'540	323'272	323'272
59	36	8'284'647	7'921'700	362'947	362'947
62	36	2'070'282	1'824'495	245'787	245'787
71	31	2'339'815	2'027'177	312'638	312'638
Total					1'752'629

En francs

Total brut des dépassements	69'573'843
Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal	1'752'629
Total nets des dépassements	67'821'214

Projets de délibération

Le Conseil administratif vous présente deux projets de délibération.

Le premier porte sur l'ouverture des crédits supplémentaires pour les comptes de charges présentant des dépassements.

Le second se rapporte à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et contient les soldes du compte de résultats à trois niveaux et du compte des investissements, le financement des investissements, la variation de la fortune, et l'affectation du résultat, le total du bilan, ainsi que les engagements en faveur de tiers hors bilan.

Délibération I - Crédits budgétaires supplémentaires (PR-1690 I)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre f) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 ;

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires du rapport de gestion du Conseil administratif ;

sur proposition du Conseil administratif,

décide :

Article unique – Crédits supplémentaires

Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 67'821'214 francs pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement de 2024.

Délibération II - Comptes annuels (PR-1690 II)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, 48 et 107 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984 ;

vu l'article 20 du Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes, du 26 avril 2017 ;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés dans la brochure des comptes 2024 et rapport de gestion du Conseil administratif ;

vu les articles 2 et 4 du Règlement relatif à la constitution d'une réserve comptable de la Ville de Genève (LC 21 192) ;
sur proposition du Conseil administratif,

décide :

Article premier - Compte de résultats

Le compte de résultats de la Ville de Genève pour 2024 est approuvé pour les montants suivants :

En francs

Charges d'exploitation :	1'313'442'203
sous déduction des imputations internes de :	-23'519'492
soit un total des charges nettes d'exploitation de :	1'289'922'711
Revenus d'exploitation :	1'198'533'639
sous déduction des imputations internes de :	-23'519'492
soit un total des revenus nets d'exploitation de :	1'175'014'147

Résultat d'exploitation :	-114'908'564
Charges financières :	97'868'399
Revenus financiers :	222'580'730
Résultat financier :	124'712'331
Charges extraordinaires :	-
Revenus extraordinaires :	-
Résultat extraordinaire :	-
Total du compte de résultats :	9'803'767
Résultat de l'exercice (après écritures de boucllement)* :	8'047'531

* Les écritures de boucllement MCH2 comprennent les attributions et prélèvements aux fonds spéciaux de capital propre pour un montant net de -1'756'236 francs.

Art. 2 - Compte des investissements

Le compte des investissements 2024 est approuvé pour les montants suivants :

En francs

Dépenses d'investissements PA :	186'658'903
Sous déduction des recettes d'investissement PA :	-20'460'637
Investissements nets PA :	166'198'266
Dépenses d'investissements PF :	14'412'949
Sous déduction des recettes d'investissements PF :	-
Investissements nets PF :	14'412'949
Investissements nets :	180'611'215

Art. 3 - Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants :

En francs

Investissements nets PA :	166'198'266
Amortissements :	95'511'776
Excédent de revenus du compte de résultat :	9'803'767
Attributions aux fonds / (Prélèvements sur les fonds) :	-309'146
Autofinancement :	105'006'397
Déficit de financement :	-61'191'869

Art. 4 - Variation de la fortune – Affectation du résultat – Etat du capital propre

L'augmentation de la fortune, soit 8'047'531 francs, est approuvée ; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de résultats et des prélèvements et attributions annuels liés aux fonds spéciaux de capitaux propres.

Ce montant est réparti comme suit :

En francs

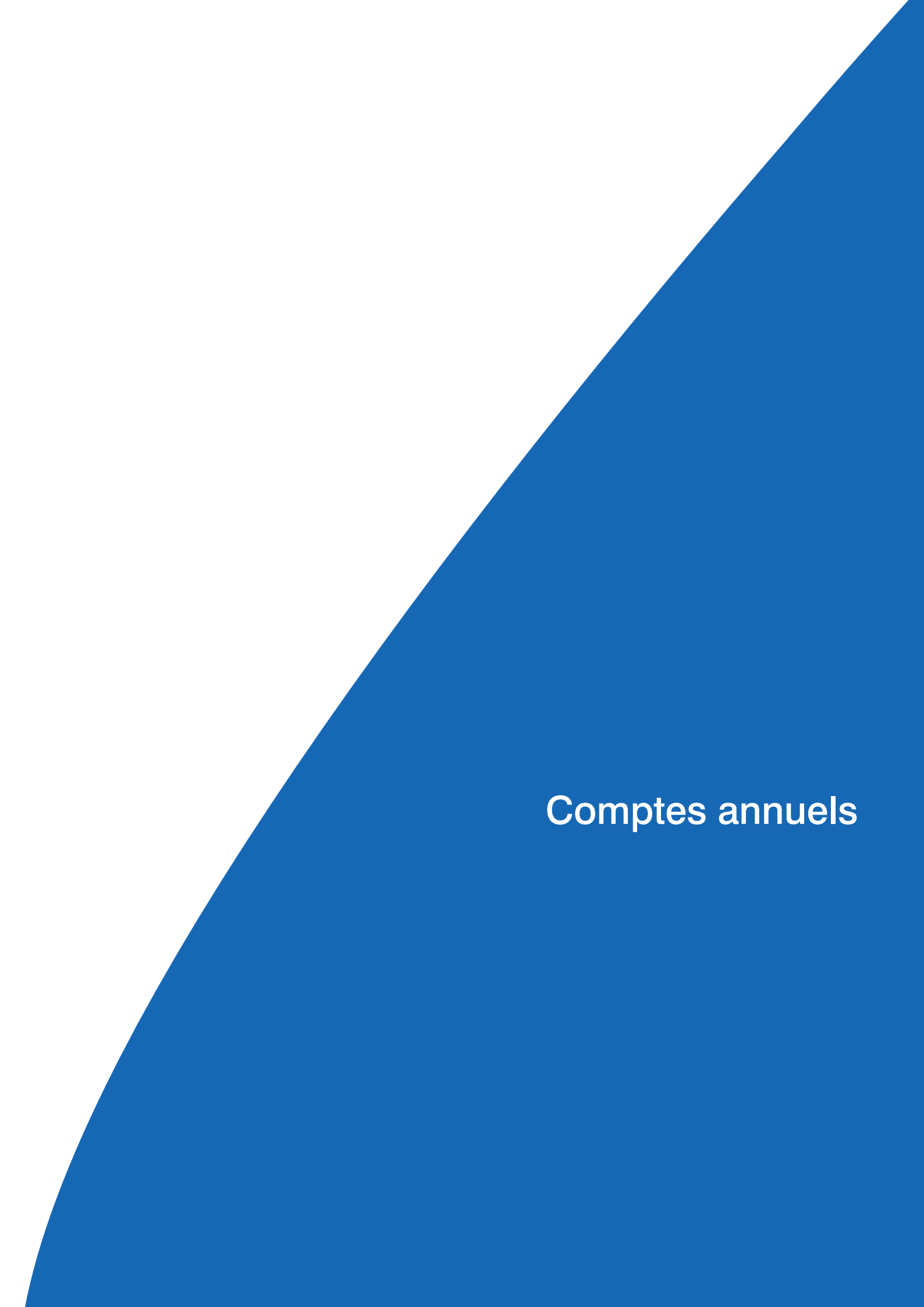
Affectation à la réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle) :	8'000'000
Report à nouveau dans la fortune nette :	47'531
Total :	8'047'531

Art. 5 - Bilan

Le bilan au 31 décembre 2024 est approuvé, totalisant, tant à l'actif qu'au passif, 5'308'476'806 francs.

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1'126'864'681 francs.

Nota Bene : Les chiffres individuels présentés étant arrondis à l'unité, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background of the page is split diagonally from the top-left corner to the bottom-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Comptes annuels

5 Comptes annuels

5.1 Bilan au 31 décembre 2024

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023	Variation	%
1	Actif				
10	Patrimoine financier				
100	Disponibilités et placements à court terme	4'533	6'642	-2'108	-31.7%
101	Créances	333'952	459'692	-125'741	-27.4%
104	Actifs de régularisation	36'140	54'613	-18'472	-33.8%
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	3'274	3'280	-5	-0.2%
107	Placements financiers	158'749	140'575	18'174	12.9%
108	Immobilisations corporelles du PF	3'268'863	3'216'727	52'136	1.6%
109	Créances envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	1'769	1'978	-208	-10.5%
	Total Patrimoine financier	3'807'281	3'883'506	-76'225	-2.0%
14	Patrimoine administratif				
140	Immobilisations corporelles du PA	1'248'236	1'183'330	64'906	5.5%
142	Immobilisations incorporelles	11'093	9'414	1'679	17.8%
144	Prêts	1'085	1'085	-	0.0%
145	Participations, capital social	207'250	206'130	1'120	0.5%
146	Subventions d'investissement	33'532	30'551	2'982	9.8%
	Total Patrimoine administratif	1'501'196	1'430'510	70'687	4.9%
	Total Actif	5'308'477	5'314'016	-5'539	-0.1%

En milliers de francs

		31.12.2024	31.12.2023	Variation	%
2	Passif				
20	Capitaux de tiers				
200	Engagements courants	168'618	75'877	92'741	122.2%
201	Engagements financiers à court terme	588'748	514'296	74'452	14.5%
204	Passifs de régularisation	45'240	27'620	17'621	63.8%
205	Provisions à court terme	12'137	27'194	-15'058	-55.4%
206	Engagements financiers à long terme	1'101'561	1'230'000	-128'439	-10.4%
208	Provisions à long terme	60'717	72'769	-12'052	-16.6%
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	29'018	31'172	-2'155	-6.9%
	Total Capitaux de tiers	2'006'038	1'978'929	27'109	1.4%
29	Capital propre				
291	Fonds enregistrés comme capital propre	48'682	50'613	-1'931	-3.8%
294	Réserve de politique budgétaire	135'000	105'000	30'000	28.6%
296	Réserve de valeur marchande sur instruments dérivés	-106'748	-64'296	-42'452	66.0%
299	Résultats cumulés	3'225'506	3'243'771	-18'266	-0.6%
	Total Capital propre	3'302'439	3'335'087	-32'648	-1.0%
	Total Passif	5'308'477	5'314'016	-5'539	-0.1%

5.2 Compte de résultats

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023
Charges d'exploitation						
30	Charges de personnel	509'561	515'998	-6'437	479'677	29'884
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	229'902	214'299	15'603	209'536	20'366
33	Amortissements du patrimoine administratif	92'150	93'109	-958	86'199	5'951
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	5'338	5'673	-335	38'058	-32'721
36	Charges de transfert	450'128	446'380	3'748	432'734	17'393
37	Subventions à redistribuer	2'844	2'500	344	2'652	192
39	Imputations internes	23'519	22'768	752	22'151	1'368
Total charges d'exploitation		1'313'442	1'300'726	12'716	1'271'008	42'434
Revenus d'exploitation						
40	Revenus fiscaux	1'021'433	1'021'482	-49	1'128'591	-107'158
42	Taxes	54'764	57'553	-2'789	50'381	4'383
43	Revenus divers	15'359	9'694	5'665	7'021	8'338
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	5'647	10'436	-4'789	5'027	620
46	Revenus de transfert	74'967	74'063	905	81'416	-6'449
47	Subventions à redistribuer	2'844	2'500	344	2'652	192
49	Imputations internes	23'519	22'768	752	22'151	1'368
Total revenus d'exploitation		1'198'534	1'198'496	37	1'297'238	-98'705
Résultat d'exploitation		-114'909	-102'230	-12'679	26'230	-141'139
34	Charges financières	97'868	78'384	19'484	91'858	6'011
44	Revenus financiers	222'581	164'832	57'749	263'871	-41'290
Résultat financier		124'712	86'448	38'265	172'013	-47'301
Résultat opérationnel		9'804	-15'782	25'586	198'244	-188'440
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-
Résultat extraordinaire		-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice (avant écritures de bouclage sur fonds spéciaux de capital propre)		9'804	-15'782	25'586	198'244	-188'440

Le compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable est présenté au point 5.7.1 des états financiers.

5.3 Tableau des flux de trésorerie de l'exercice

En milliers de francs	2024
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	
Résultat total du compte de résultats	9'804
(+) Amortissements du patrimoine administratif planifiés et non planifiés	89'139
(+) Amortissements des subventions d'investissement	1'980
(+) Amortissements planifiés de prêts, participations et subventions	1'381
(+) Amortissements des immobilisations incorporelles	3'012
(+) Amortissements des instruments de couverture résiliés	1'091
(+) Variations nettes provisions sur débiteurs douteux	12'475
(-) Variations nettes non monétaires des provisions à court terme	-13'915
(-) Variations nettes non monétaires des provisions à long terme	-2'383
(-) Réévaluations nettes immobilisations PF	-17'460
(-) Gains réalisés sur des dons du PA	-2
(-) Retraitement du correctif d'immeuble PF (MET/PEV)	-957
(-) Reprise de l'engagement pour travaux envers la SA ¹	-559
(+) Dépréciation nette de la participation dans la SA ¹	4'663
(+) Dépréciations immobilisations PF	392
(-) Réévaluations nettes autres placements PF	-18'086
(+) Amortissements des frais d'émission d'emprunts	365
(-) Etalement des primes d'émission sur emprunts publics	-409
(+) Résultat financier autres	8'464
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation avant besoin en fonds de roulement	78'996
Variation du besoin en fonds de roulement	
(+) Diminution des créances	107'784
(+) Diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	5
(+) Diminution des actifs de régularisation	22'862
(+) Diminution des créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	208
(+) Augmentation des engagements courants	92'741
(-) Utilisation des provisions à court terme	-1'143
(-) Utilisation des provisions à long terme	-9'670
(+) Augmentation des passifs de régularisation	17'621
(-) Diminution des engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-1'990
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation [FTE]	307'416
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA	
(+) Subventions d'investissement acquises	20'461
(-) Subventions d'investissement octroyées	-10'751
(+) Dividendes et redevances reçus des participations	14'692
(-) Acquisition Immobilisations corporelles PA	-168'666
(-) Acquisition Immobilisations incorporelles PA	-4'741
(-) Dotations aux participations et capital social	-2'500
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-151'504
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF	
(-) Augmentation du prêt à la FIPOI	-2'421
(+) Dividendes et redevances reçus des participations	3'917
(-) Acquisition immobilisations corporelles PF	-11'992
(-) Augmentation des créances à long terme	-2'494
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placements dans le PF [FTP]	-12'989
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI + FTP]	-164'494

Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement

(+) Nouveaux emprunts court terme contractés	1'833'000
(-) Emprunts court terme remboursés	-1'801'000
(-) Intérêts et charges d'emprunts constatés	-27'030
(-) Emprunt long terme remboursé	-150'000

Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF] -145'030**Total des flux de trésorerie [FTE] + [FTI] + [FTP] + [FTF]** -2'108

Disponibilités et placements à court terme au 1.1.	6'642
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.	4'533

Variation des disponibilités -2'108

¹ Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA

5.4 Etat du capital propre

En milliers de francs

Capital propre	Solde au 31.12.23	Attribution du résultat 2023	Résultat 2024	Autre variation des fonds propres	Variation de valeur des instruments financiers	Solde au 31.12.24
Fonds enregistrés comme capital propre (291)	50'613	-	-	-1'931	-	48'682
Réserve de politique budgétaire - réserve conjoncturelle (294)	105'000	30'000	-	-	-	135'000
Réserve de valeur marchande sur instruments financiers (296)	-64'296	-	-	-	-42'452	-106'748
Résultat cumulés (299)	3'243'771	-30'000	9'804	1'931	-	3'225'506
Total	3'335'087	-	9'804	-	-42'452	3'302'439

Le tableau détaillé de variation de l'état du capital propre ainsi que les notes y relatives sont présentés sous la rubrique «5.6.2.7 Capital propre (29) ».

5.5 Règles et principes régissant la présentation des comptes annuels

5.5.1 Règles régissant la présentation des comptes annuels

5.5.1.1 Bases légales et réglementaires

La Ville de Genève présente ses comptes annuels selon les bases légales et réglementaires suivantes :

- la Loi sur l'administration des communes (B 6 05) (ci-après « LAC ») ;
- le Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes (B 6 05.01) (ci-après « RAC ») ;
- le Manuel d'utilisateur pour les communes genevoises (ci-après « Manuel MCH2 »).

5.5.1.2 Contenu et vérification

Selon l'article 19 al. 1 RAC, les comptes annuels comprennent les éléments suivants :

- le bilan ;
- le compte de résultats ;
- le compte des investissements ;
- le tableau de flux de trésorerie ;
- l'annexe.

Les comptes de la Ville de Genève sont vérifiés par le Contrôle financier de la Ville de Genève (art. 126 al. 1 LAC). Ils sont soumis au contrôle ordinaire (art. 70 RAC).

5.5.1.3 Annexe aux comptes annuels

Sur la base de l'article 28 RAC, l'annexe aux comptes annuels :

- indique les règles régissant la présentation des comptes et justifie les dérogations à ces règles. Elle offre une vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes, y compris les principes les plus importants régissant l'établissement du bilan et son évaluation (en particulier les méthodes et taux d'amortissement) ;
- contient l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations et des garanties ;
- présente, dans un tableau des immobilisations, des informations détaillées sur les placements de capitaux ;
- fournit des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers ;
- fournit des explications sur le maintien des crédits d'engagement ouverts depuis plus de 5 ans et non encore clôturés ;
- justifie l'utilisation et les dépassements de crédits budgétaires.

5.5.2 Principes d'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de la Ville de Genève sont établis selon les méthodes comptables définies par le Manuel MCH2 et les principes comptables (art. 105 et 106 LAC), à l'exception des dérogations et précisions obtenues par le Service des affaires communales (SAFCO) suivantes :

- évaluation des placements non cotés (cf. rubrique « 5.5.2.1.5 Placements financiers ») ;
- comptabilisation des biens du PA reçus gratuitement (cf. rubrique « 5.5.2.3.1 Valeur d'acquisition ») ;
- étalement des moins-values liées à la réévaluation du PF (cf. rubrique « 5.5.2.3.6 Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation ») ;
- comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers (cf. rubrique « 5.5.2.4.2 Engagements financiers à court terme et à long terme ») ;
- subventions non monétaires et monétaires (cf. rubrique « 5.5.2.6 Subventions non monétaires et monétaires »).

Changements de principes comptables en 2024 :

Par ailleurs, dans un but d'harmonisation et d'amélioration continue de l'établissement des comptes annuels, certains principes comptables ont été adaptés sur l'exercice 2024.

Cela concerne notamment :

- l'évaluation des charges à payer (cf. rubrique « 5.5.2.4.3 Passifs de régularisation ») ;

- la comptabilisation des reprises des provisions pour risques (cf. rubrique « 5.5.2.4.4 « Provisions à court et à long terme ») ;
- les prétentions acquises des employées et employés non utilisées au 31 décembre, selon le Statut du personnel, soit les heures supplémentaires, les heures optionnelles et les vacances non prises par les collaborateurs et collaboratrices ont été reclassées de la rubrique « 5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205 et 208) » à la rubrique « 5.6.2.3 Passifs de régularisation (204) » conformément aux dispositions prévues dans le Manuel MCH2.

Les principes d'établissement des comptes annuels et d'évaluation de ceux-ci sont décrits ci-après.

5.5.2.1 Patrimoine financier (hors immobilisations corporelles)

Le patrimoine financier (ci-après « PF ») est composé des actifs détenus par la commune pour en retirer des revenus ou pour valoriser le capital. Les biens du PF peuvent être aliénés sans porter préjudice à l'accomplissement des tâches publiques (art. 22 RAC).

5.5.2.1.1 Disponibilités et placements à court terme

Les disponibilités et placements à court terme comprennent les liquidités, les équivalents de liquidités et les autres placements à court terme ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois.

5.5.2.1.2 Créances

Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers et provisions pour débiteurs douteux

Les créances regroupent l'ensemble des montants à recouvrer et prétentions envers des tiers qui sont facturés ou dus contractuellement. Les créances non encore facturées sont portées au bilan comme actifs de régularisation.

L'évaluation de la provision sur débiteurs douteux est calculée selon les critères ci-dessous déterminés sur la base d'une analyse statistique, reflétant ainsi le niveau de risque encouru :

- 100% des encours échus de plus de 80 jours après la date de facturation. Le risque de non-encaissement est alors considéré comme important et les procédures de recouvrement sont mises en œuvre ;
- 100% des factures dont les débiteurs présentent des risques importants d'insolvabilité (débiteurs sans adresses, etc.) ;
- 30% du montant des encours échus entre 35 et 80 jours après la date de la facturation. Le risque de non-encaissement est considéré comme moyen et les procédures de rappels pour ces cas sont appliquées.

La provision pour débiteurs douteux est présentée en diminution de l'actif enregistré.

Cas particuliers :

• Gérance immobilière municipale (GIM)

L'évaluation de la provision pour débiteurs douteux de la GIM, à la date de clôture, est calculée selon les critères ci-dessous, reflétant ainsi le niveau de risque encouru pour cette activité :

- 100% des créances ouvertes, datant de plus de 3 mois ;
- 100% des créances ouvertes supérieures à CHF 50 datant de moins de 3 mois, ayant fait l'objet d'un rappel. Les créances dont le montant est inférieur à CHF 50 ne sont pas provisionnées ;
- 100% des créances ouvertes relatives aux locataires dont le bail est résilié.

Les créances qui, sur la base d'une analyse juridique individuelle, ne justifient pas la constitution d'une provision, sont exclues du calcul statistique ci-dessus.

• Activités de restauration scolaire internalisées

Les créances liées à la gestion des activités de restauration scolaire gérées en direct par la Ville de Genève font l'objet d'une provision pour créances douteuses. Celle-ci est évaluée sur la base d'un forfait de 30% des créances ouvertes, compte tenu des informations à disposition sur la solvabilité statistique des débiteurs.

Les créances ouvertes à la fin de la période scolaire sont transmises à une société de recouvrement et font l'objet d'une provision pour créances douteuses à 100%.

• Police municipale

Les créances liées aux missions de la police municipale font l'objet d'une provision pour créances douteuses. Celle-ci est évaluée sur la base d'un forfait de 30% des créances ouvertes, par analogie avec les créances fiscales.

Créances fiscales et provision sur reliquat fiscal

Les recettes fiscales sont composées des impôts prélevés auprès des personnes physiques, des personnes morales et des personnes détentrices d'un chien domiciliées dans le canton de Genève.

Sur la base de l'article 44 RAC, les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts. A cet effet, le Département des finances et des ressources humaines du Canton de Genève remet chaque année les résultats des recettes fiscales, des charges liées à la fiscalité et des créances fiscales qui doivent être intégralement enregistrées dans les comptes par les communes.

Le principe de délimitation des impôts équivaut à comptabiliser les recettes qui sont dues pour l'année comptable concernée. Le Département des finances et des ressources humaines du Canton de Genève procède à une estimation des impôts de l'année (n) au 31 décembre de l'année (n). Les revenus fiscaux des communes sont gérés et transmis par ce dernier, à l'exception de la Taxe professionnelle communale.

Le reliquat fiscal correspondant aux personnes physiques et morales est comptabilisé globalement en net et fait l'objet d'une provision forfaitaire de 30% de son montant net conformément à la méthode préconisée dans le Manuel MCH2.

Taxe professionnelle communale et provision sur créances douteuses

Le Conseil d'Etat a fixé, dans son arrêté du 6 septembre 2023, l'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 2023 modifiant la Loi générale sur les contributions publiques (LCP) supprimant ainsi la taxe professionnelle au 1er janvier 2024. Le Service de la taxe professionnelle continue à établir les bordereaux et à percevoir la taxe auprès des contribuables ayant une activité soumise à la taxe professionnelle jusqu'au 31 décembre 2023.

L'évaluation de la provision pour débiteurs douteux de la TPC est calculée selon les critères ci-dessous, reflétant ainsi le niveau de risque encouru pour cette activité :

- 30% des créances ouvertes à la date de clôture, à l'exception des litiges judiciaires et des parties de créances contestées ;
- 100% des créances ouvertes faisant l'objet d'un litige judiciaire devant le Tribunal de première instance, la Cour de justice ou le Tribunal fédéral ;
- 100% de la partie des créances faisant l'objet d'une contestation, y compris si le débiteur s'est acquitté de la taxe contestée. Les montants non contestés sont provisionnés à 30%, par analogie à la règle applicable aux créances fiscales.

Pertes sur débiteurs et abandons de créances

Les pertes sur débiteurs sont comptabilisées sur la base d'un acte de défaut de biens, acte de défaut de bien après faillite ou suspension par défaut d'actif. Elles peuvent également être constatées dans les cas précis suivants :

- prescription de la créance (art. 127 et suivants CO) ;
- impossibilité de poursuivre en raison du domicile du débiteur ou de la débitrice ;
- principe de proportionnalité (renonciation de poursuivre si les moyens à mettre en œuvre s'avèreraient trop onéreux par rapport au montant de la créance).

5.5.2.1.3 Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation du compte des investissements et du compte de résultats sont portés au bilan pour :

- des dépenses d'investissement ou des charges constatées avant la date de clôture du bilan, mais qui doivent être imputées à la période comptable suivante ;
- des recettes d'investissement ou des revenus devant être attribués à la période comptable clôturée, mais qui seront perçus ou facturés au cours de la période comptable suivante.

5.5.2.1.4 Marchandises et fournitures

Les stocks gérés dans le progiciel comptable sont évalués au coût moyen pondéré (CMP). Les stocks de fluide sont évalués au prix du marché ou au CMP, respectivement au plus bas des deux. Les stocks gérés hors du progiciel comptable sont évalués au CMP ou au prix d'achat. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique lors de la clôture annuelle.

5.5.2.1.5 Placements financiers

Les placements financiers sont réévalués chaque année (art. 38 RAC).

Placement avec cotation

Les placements financiers faisant l'objet d'une cotation sont réévalués à leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Placement sans cotation

Les placements non cotés ou n'ayant pas de prix courant observable sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction de pertes de valeurs éventuelles, identifiées notamment par l'analyse de l'état des fonds propres des derniers états financiers disponibles de la contrepartie, à la date de chaque clôture.

Dérogation MCH2 approuvée par le SAFCO :

Le SAFCO autorise l'évaluation sur la base de la quote-part des fonds propres arrêtés à la date de clôture de la participation détenue à 100% de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placements financiers (107) »).

En cas de fonds propres négatifs de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA, la Ville de Genève considère avoir un engagement à hauteur de ceux-ci et constitue, en conséquence, une provision équivalente à ce déficit sans limitation.

Placements à intérêts

Les placements à intérêts regroupent les obligations, les hypothèques et les prêts à intérêts variable et fixe, d'une durée (résiduelle) supérieure à un an.

Tous les financements accordés à des tiers et votés par le Conseil municipal sont comptabilisés dans cette rubrique à la valeur nominale conformément aux contrats de prêts conclus.

Créances à long terme

Les créances à long terme sont celles dont l'exigibilité est supérieure à un an. Ces créances sont éventuellement provisionnées, au cas par cas, en fonction de l'évaluation du risque de non-recouvrement.

5.5.2.1.6 Créances envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers

Les créances envers les financements spéciaux possèdent une contrepartie dans les engagements envers les financements spéciaux (cf. rubrique « 5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209) »).

Compte tenu de la spécificité des fonds de capitaux de tiers, les créances ne font pas l'objet d'une provision pour créances douteuses.

5.5.2.2 Patrimoine administratif (hors immobilisations)

Le patrimoine administratif (ci-après « PA ») est essentiellement composé des actifs détenus par la commune pour l'accomplissement direct des tâches publiques (art. 22 al. 1 RAC).

Tous les biens rattachés au domaine public en vertu de la Loi sur le domaine public (LDPu), qu'ils soient loués ou qui génèrent un revenu variable (dont édicules, kiosques, droit distinct et permanent, parkings), sont rattachés au PA.

5.5.2.2.1 Prêts

Les prêts regroupent les financements accordés à des tiers. Ces financements sont votés par le Conseil municipal.

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les prêts et les participations permanentes du PA ne sont amortissables que si la solvabilité des débiteurs ou le rendement l'exigent (art. 40 al. 7 let. q RAC).

5.5.2.2.2 Participations, capital social

Les participations sont des financements accordés à des tiers sous forme de participation au capital social avec les droits de propriété qui y sont attachés, ainsi que les acquisitions de titres de propriété d'entreprises ou d'organisations tierces.

Elles sont classées au PA conformément aux délibérations votées par le Conseil municipal. Ces participations sont inaliénables, notamment en raison des dispositions légales.

Les participations du PA sont comptabilisées et inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition indépendamment d'une limite d'investissement éventuelle dans le compte des investissements.

En l'absence de coût, la juste valeur de la participation est inscrite au bilan comme coût d'acquisition. Cette juste valeur est calculée en fonction de la valeur des fonds propres de la participation reçues à titre gratuit.

Les participations ne sont pas amorties. En cas de perte de valeur, elles font l'objet d'un correctif d'actif (art. 40 al. 7 let. q RAC). La perte de valeur est calculée sur la base des derniers états financiers disponibles de l'entité concernée.

Certaines acquisitions de participation du PA, antérieures à l'introduction du Manuel MCH2 (1^{er} janvier 2018) sont amorties conformément aux délibérations votées par le Conseil municipal.

5.5.2.3 Immobilisations

5.5.2.3.1 Valeur d'acquisition

Une dépense est enregistrée en immobilisation si elle répond aux critères de l'article 25 RAC. Elle doit ainsi correspondre à des biens dont l'existence et l'usage doivent être garantis pendant une certaine durée, soit :

- sous l'angle quantitatif, par une mise à disposition ou par un accroissement substantiel d'un équipement ;
- sous l'angle qualitatif, par une sensible augmentation de la durée d'existence d'un bien, liée à l'accroissement de sa valeur.

A contrario, les dépenses d'entretien destinées aux patrimoines administratif et financier sont enregistrées dans les rubriques du compte de fonctionnement. Elles visent à maintenir le potentiel de service du patrimoine de la Ville de Genève. L'article 39 RAC permet de comptabiliser les dépenses liées à un objet répondant aux critères d'investissement dans le compte de résultats (i.e. en charges de fonctionnement) si le montant de ces dépenses est inférieur ou égal à kCHF 100 brut. Lorsque les dépenses concernent l'étude ou la réalisation d'installation de vidéosurveillance, cette latitude n'est pas applicable et un crédit d'investissement est nécessaire.

Les immobilisations portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction. Cette valeur comprend tous les frais directement imputables à la constitution et à la mise en état de cet actif pour en permettre l'exploitation.

Dérogation MCH2 approuvée par le SAFCO :

L'article 40 al. 2 RAC indique, pour une immobilisation corporelle, qu'en l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan au titre de coût d'acquisition.

Le Manuel MCH2 indique que la juste valeur se calcule en application de la méthode de la valeur de remplacement.

Le SAFCO autorise l'activation pour une valeur de CHF 1 pour les biens du PA reçus gratuitement.

Bien que les coûts d'emprunt ne soient pas directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation du fait d'une gestion centralisée de la dette, des intérêts intercalaires sont intégrés au coût d'acquisition de l'immobilisation. Ils représentent le coût du financement de ces dépenses d'investissement. Ceux-ci sont calculés sur les crédits d'investissement relatifs à des constructions ou des rénovations lourdes qui nécessitent des travaux d'une durée supérieure à 6 mois. Les intérêts sont calculés avec le taux annuel moyen de la dette consolidée de la Ville de Genève.

Les coûts d'acquisition incluent également les prestations du personnel interne dédiées aux investissements pour des catégories précises d'immobilisation. Ils sont capitalisés aux taux historiques de 4% pour les constructions et de 5% pour les rénovations sur la base du montant des travaux brut. Certains crédits d'investissement peuvent intégrer des coûts directs de personnel interne dédiés exclusivement aux projets, ceux-ci faisant partie intégrante du crédit brut voté.

Les dépenses supérieures à kCHF 100 pouvant être qualifiées d'investissement, mais n'ayant pas fait l'objet d'un crédit d'investissement du Conseil administratif approuvé par le Conseil municipal, sont enregistrées dans les comptes de fonctionnement de l'année.

5.5.2.3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues viennent en diminution du prix d'acquisition des immobilisations concernées.

Les subventions d'investissement versées à des tiers (cantons, communes, fondations communales, privés, etc.) dans le but de financer l'acquisition, la construction ou la rénovation de leurs biens durables sont portées à l'actif du bilan. Elles se retrouvent également sous la forme de contributions financières pour le financement de fonds intercommunaux.

5.5.2.3.3 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif

Ces immobilisations sont amorties conformément aux dispositions prévues à l'article 40 RAC. Les amortissements sont calculés en appliquant la méthode linéaire indirecte, laquelle consiste à amortir l'investissement sur sa durée de vie à un taux constant.

Les taux d'amortissement et les durées d'utilisation prévus par l'article 40 al. 7 RAC sont les suivants :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Terrains non bâtis (soit les parcs publics, les cimetières, les forêts)	40 ans	2.50%
Ouvrage d'assainissement, canalisations, correction des cours d'eau	40 ans	2.50%
Travaux de génie civil (notamment les routes)	30 ans	3.33%
Bâtiments, terrains bâtis, rénovations lourdes	30 ans	3.33%
Véhicules spéciaux	15 ans	6.67%
Aménagements divers	10 ans	10.00%
Rénovations légères de génie civil	10 ans	10.00%
Installations fixes (équipements et installations techniques)	10 ans	10.00%
Biens meubles, véhicules, machines	8 ans	12.50%
Immobilisations incorporelles (brevets, logiciels, licences, etc.)	5 ans	20.00%
Systèmes informatiques et de communication	4 ans	25.00%
Crédits d'étude et frais de concours non suivis de réalisation	1 an	100%

L'amortissement planifié des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées sont en adéquation avec les durées définies à l'article 40 al. 7 RAC.

Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée par la comptabilisation d'un amortissement non planifié et justifiée par des pièces probantes.

L'article 40 al. 4 RAC indique que la première annuité d'amortissement doit être comptabilisée lors de la première année d'utilisation de l'investissement, sur la base du crédit net réel.

La Ville de Genève commence à amortir ses objets le mois suivant la mise à disposition du bien ou de l'objet. Lorsque les biens acquis correspondent à une catégorie d'investissement comme des véhicules, mobilier, etc., l'amortissement débute dès la première dépense.

L'amortissement des dépenses d'investissement des crédits d'étude suivis de réalisation et des frais de concours liés à un objet suivis de réalisation est concomitant avec l'amortissement du crédit principal.

Les crédits d'étude ou frais de concours liés à un objet non suivis de réalisation sont amortis intégralement dans l'année où la décision d'abandon du projet a été prise. Ils sont comptabilisés comme des amortissements non planifiés.

Les crédits d'engagement du PA votés par le Conseil municipal avant l'introduction du Manuel MCH2 (soit le 1^{er} janvier 2018) sont amortis conformément aux délibérations.

5.5.2.3.4 Amortissement des subventions d'investissement versées

Les subventions d'investissement versées à :

- des entités privées sont amorties sur 5 ans (art. 40 al. 7 let. I RAC) ;
- des entités publiques sont amorties selon la durée d'utilisation de l'objet financé. La durée d'amortissement est fixée comme s'il s'agissait d'un investissement propre (art. 40 al. 7 let. p RAC).

5.5.2.3.5 Réévaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier

Les immobilisations corporelles du PF initialement comptabilisées à l'actif à leur valeur d'acquisition (cf. rubrique « 5.5.2.3.1 Valeur d'acquisition ») ou de construction sont réévaluées tous les cinq ans à la valeur de remplacement (art. 38 RAC).

Afin de respecter cette exigence légale, un échéancier a été établi par la Ville de Genève, afin que chaque objet de cette catégorie soit réévalué au minimum une fois dans cet intervalle de cinq ans.

Les immobilisations corporelles ont ainsi été subdivisées en cinq lots constitués selon une approche axée sur les critères suivants :

- pour les terrains bâtis et les terrains nus : sur la localisation par quartier géographique, la planification des investissements, le nombre et la valeur des objets ;
- pour les terrains grevés d'un droit distinct et permanent : au plus proche de la date de révision des rentes.

Les terrains bâtis en lien avec des investissements en cours sont systématiquement réévalués au cours de l'année de clôture dudit investissement afin d'identifier les éventuelles plus-values ou moins-values.

En cas de crédit d'étude non suivi de réalisation, les dépenses d'investissement sont amorties dans la catégorie des amortissements non planifiés sur une durée d'un an.

La détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles du PF est effectuée selon les méthodes suivantes :

- **Terrains bâtis : immeubles d'habitation, commerciaux, mixtes, villas, parkings, PPE**

Ces actifs sont réévalués à leur valeur de remplacement. Il s'agit d'une valeur conservatrice et durable, déconnectée des fluctuations du marché. Elle correspond à la valeur de la construction, déduction faite de la vétusté et de l'obsolescence, et additionnée à la valeur du terrain, dont les définitions sont les suivantes :

- valeur de construction : prix de reconstruction à neuf selon les standards et exigences actuels ;
- vétusté et obsolescence : dégradation matérielle due au temps et à la dépréciation fonctionnelle consécutive aux changements de normes ;
- valeur du terrain : déterminée selon une méthode comparative basée sur la prise en considération de la zone de développement, de la densité et de la situation. Pour les grands ensembles ou les ensembles mixtes (patrimoines administratif et financier) situés sur une unique parcelle, une répartition théorique de la valeur de la parcelle est réalisée au prorata des surfaces brutes de plancher de chaque immeuble.

- **Terrains grevés d'un droit distinct et permanent (ci-après « DDP »)**

Ces actifs sont habituellement évalués en additionnant les valeurs actualisées de la rente de superficie, de la valeur du terrain et de la valeur de retour des immeubles. Dans la méthodologie retenue par la Ville de Genève, la valeur de retour des immeubles n'est pas prise en considération en application du principe de prudence.

Cette approche a pour effet :

- pour les DDP intégrant une indemnité équitable au sens de l'article 779 al. g du Code civil de considérer que la valeur de cette indemnité vient éteindre la valeur de retour des immeubles ;
- pour les DDP ne prévoyant aucune indemnité équitable d'accepter que la non prise en considération de la valeur de retour des immeubles, à l'échéance des DDP, revient à sous-estimer la valeur actuelle du DDP ; sous-estimation qui est matériellement difficile à estimer, ne pouvant pas prévoir l'état de dégradation à l'échéance du bien retourné, quand bien même une obligation d'entretien est généralement imposée aux preneurs de DDP.

- **Terrains nus**

Ces actifs sont réévalués à leur juste valeur. Il s'agit d'une valeur déterminée selon une méthode comparative basée sur la prise en considération de la zone de développement, de la densité autorisée et de la situation.

5.5.2.3.6 Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation

Les éventuelles plus-values ou moins-values constatées à la suite de ces réévaluations périodiques sont comptabilisées en totalité sur l'exercice où la réévaluation a été effectuée.

Dérogation MCH2 approuvée par le SAFCO :

Le Manuel MCH2 indique que les gains ou pertes sur les immobilisations corporelles du PF sont comptabilisés au compte de résultats avec par conséquent un effet sur le résultat annuel.

Le SAFCO autorise la pratique suivante : Si la réévaluation périodique d'un actif du PF résulte en une moins-value consécutive à une rénovation lourde de l'actif en question (i.e. la précédente valeur de remplacement augmentée des frais de rénovation activés est supérieure à la valeur de remplacement réévaluée), alors cette moins-value, appelée survaleur, est amortie selon les durées fixées à l'article 40 RAC, par analogie avec les catégories du PA.

5.5.2.4 Capitaux de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale (art. 43 RAC).

5.5.2.4.1 Engagements courants

Les engagements courants sont comptabilisés à la valeur nominale et leur exigibilité est inférieure à un an. Les positions en monnaies étrangères sont évaluées en francs suisses au cours de l'AFC en vigueur à la clôture. Les écarts résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans les comptes de différence de change positif ou négatif.

5.5.2.4.2 Engagements financiers à court terme et à long terme

Ces engagements financiers sont enregistrés à leur valeur nominale en fonction de leur catégorie :

- à court terme, si l'échéance est inférieure ou égale à un an ;
- à long terme, si l'échéance est supérieure à un an.

Intérêts courus à la clôture

Les intérêts dus pour la part de la dette à taux variable sont seulement connus à la date de chaque échéance et évalués sur la base du taux SARON composé. Les intérêts courus à la date de la clôture sont dès lors évalués sur la base des taux quotidiens observables sur le marché jusqu'à la date de clôture, sans projection des taux jusqu'à la fin de la prochaine échéance.

Les intérêts courus pour la part de la dette à taux fixe sont calculés sur la base des taux contractuels pour la période concernée.

Instruments financiers dérivés et de couverture

La Ville de Genève utilise des instruments de couverture de flux futurs (cash-flow hedge) lorsqu'elle met en place une stratégie de fixation des taux sur les emprunts, afin de neutraliser les risques de fluctuation de paiements d'intérêts.

Dérogation MCH2 approuvée par le SAFCO :

Le Manuel MCH2 indique que seules les écritures liées à l'affectation du résultat, aux prélèvements / attributions des fonds enregistrés comme capital propre et à la réserve conjoncturelle peuvent être enregistrées directement dans la rubrique « 29 Capital propre ».

Le SAFCO a autorisé l'enregistrement des gains et des pertes sur les opérations de couverture dans la rubrique « 29 Capital propre ».

Le gain (ou la perte) dû à l'évaluation de ces instruments de couverture à leur juste valeur est comptabilisé dans la rubrique de capital propre « Réserve de valeur marchande sur instruments financiers ». La juste valeur est déterminée par constatation des données des marchés financiers à la date de clôture, confirmées par les contreparties ou les experts.

Lorsqu'un instrument de couverture est vendu ou résilié, les gains (ou les pertes) cumulés précédemment dans le compte de fortune sont conservés en fortune et repris en résultat linéairement sur la durée restante du sous-jacent initialement couvert. Si la prime de sortie payée ou reçue est différente des gains (ou des pertes) cumulés, la différence est immédiatement enregistrée dans le compte de résultats.

5.5.2.4.3 Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation du compte des investissements et du compte de résultats sont portés au bilan pour :

- des recettes d'investissements ou des revenus constatés avant la date de clôture du bilan, mais qui doivent être imputés à la période comptable suivante ; ou
- des prestations fournies par des tiers avant la date de clôture du bilan (dépenses d'investissement ou charges), mais qui ne seront facturées seulement qu'au cours de la période comptable suivante.

Jusqu'au 31 décembre 2023, un seuil de comptabilisation pour les passifs de régularisation était fixé à kCHF 10 par prestation ou livraison à l'exception des subventions, des écritures liées aux charges de personnel et des revenus à la date de clôture.

Au 31 décembre 2024, ce seuil de comptabilisation a été supprimé. Cette modification a généré des charges supplémentaires pour un montant total de kCHF 312.

Cas particulier : Méthodologie pour l'évaluation des passifs de régularisation pour les travaux liés aux grands chantiers dans le cadre de crédit d'engagement (investissement).

Afin de s'assurer du respect des principes d'exhaustivité et de comptabilité d'exercice (art. 106 LAC), une évaluation des travaux effectués à la date de clôture et n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation par les entreprises est portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève en contrepartie d'un compte de passif de régularisation. Elle est déterminée grâce à l'analyse du degré d'avancement des travaux en cours sur les chantiers significatifs à la date de clôture.

Cette évaluation est déterminée pour les chantiers significatifs (montant des investissements de l'année, taux d'avancement) selon la méthode suivante :

Chantiers non terminés :

- identification de la totalité des commandes engagées ;
- application d'un taux d'avancement des travaux (communiqué par les mandataires chargés du suivi des ouvrages). Cette opération permet d'évaluer la totalité des travaux effectués à la date de clôture ;
- déduction du total des factures déjà reçues à la date de clôture.

Chantiers terminés :

- information du coût final probable et confirmation d'un taux d'avancement des travaux à 100% (transmis par les mandataires chargés du suivi des ouvrages) ;
- communication du montant des travaux résiduels à facturer.

Cette méthode est appliquée pour un nombre déterminé de grands chantiers de construction et de rénovation de bâtiments entrepris par la Ville de Genève.

5.5.2.4.4 Provisions à court et à long terme

Ces provisions sont enregistrées en fonction de leur catégorie :

- à court terme, si l'échéance est inférieure ou égale à un an, ou si l'échéance est incertaine et peut se matérialiser dans l'année ;
- à long terme, si l'échéance est supérieure à un an.

Une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, et qui peuvent être raisonnablement évalués. La Ville de Genève comptabilise ses provisions, quand les conditions suivantes sont remplies cumulativement :

- il s'agit d'un engagement actuel, découlant d'un événement survenu dans le passé ;
- la sortie de fonds nécessaire pour faire face à l'engagement est probable (probabilité > 50%) ;
- le montant de l'engagement peut être estimé de manière fiable ;
- le montant de la provision est supérieur à kCHF 10 par cas.

Les directions de départements et de services analysent l'intégralité des affaires en cours (litiges ou contentieux avec un tiers) et évaluent la probabilité d'occurrence du risque et de son effet financier potentiel. Le cas échéant, une provision pour risque est évaluée et comptabilisée à la date de clôture.

Dérogation MCH2 approuvée par le SAFCO :

Le Manuel MCH2 indique que la comptabilisation des provisions doit être effectuée sur les comptes de charges correspondants. Les augmentations et les dissolutions de provision sont comptabilisées sur les comptes de charges sur lesquels elles ont été constituées au préalable.

Le SAFCO a autorisé que la dissolution des provisions soit enregistrée dans un compte de produit (groupe comptable 4390) lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

5.5.2.4.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers

Financements spéciaux

Les financements spéciaux consistent en l'affectation obligatoire de moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. Les financements spéciaux doivent reposer sur une base légale formelle. Ils doivent respecter les principes de non-affectation de l'impôt général et de causalité (art. 123 LAC).

Ils reposent sur une base légale sur laquelle la commune n'a pas d'emprise. Ils sont classifiés en capitaux de tiers. Il s'agit dans ce cas de financements spéciaux pour lesquels des émoluments ou taxes déterminés ayant un rapport causal avec l'utilisation sont affectés par la loi.

Fonds spéciaux des capitaux de tiers

Les fonds spéciaux des capitaux de tiers (ci-après « fonds spéciaux ») consistent en la décision d'affecter des moyens à l'accomplissement d'une tâche publique définie. Depuis 2018, leur création doit reposer sur une décision ainsi qu'un règlement du Conseil municipal (art. 124 LAC).

Seuls les fonds formés par des legs ou donations de tiers avec conditions d'utilisation du capital ou des revenus de celui-ci fixées par le tiers sont rattachés aux fonds spéciaux de capitaux de tiers.

Les fonds spéciaux sont composés de valeurs mobilières, d'immeubles et de liquidités.

A des fins de présentation, la rubrique « 5.6.2.5 b) Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092) » reprend l'engagement total net de la Ville de Genève envers les fonds spéciaux, présenté ainsi en dérogation du principe de non-compensation des actifs et des passifs.

Evaluation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières appartenant aux fonds spéciaux sont réévaluées conformément aux principes énoncés dans la rubrique « 5.5.2.1.5 Placements financiers ». Celles-ci sont gérées selon les dispositions du Règlement fixant les principes de gestion de la fortune des fonds spéciaux de la Ville de Genève (LC 21 821).

Evaluation des immeubles appartenant aux fonds spéciaux

Les immeubles des fonds spéciaux sont réévalués à leurs valeurs de remplacements (art. 38 RAC) selon les conditions établies par la Ville de Genève (cf. rubrique « 5.5.2.3.5 Réévaluation des immobilisations corporelles du patrimoine financier »). Le résultat net provenant de la réévaluation n'impacte pas le compte de résultats de la Ville de Genève.

5.5.2.5 Capitaux propres

5.5.2.5.1 Fonds enregistrés comme capital propre

Les fonds enregistrés comme capital propre consistent en des fonds créés par la commune en vue d'affecter des moyens financiers à l'accomplissement d'une tâche publique. A cet effet, l'article 124 al. 3 LAC stipule que les fonds spéciaux sont rattachés au capital propre lorsque :

- la base légale peut être changée par la propre collectivité ; ou
- la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais que celui-ci laisse à la collectivité concernée une marge importante d'aménagement.

Depuis 2018, la création de fonds spéciaux doit reposer sur une décision ainsi qu'un règlement du Conseil municipal, conformément à l'article 124 LAC.

5.5.2.5.2 Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)

Dans sa séance du 12 septembre 2017, le Conseil municipal a voté la création d'une réserve comptable appelée réserve conjoncturelle et assimilée aux fonds propres. Celle-ci est dotée du Règlement LC 21 192 lequel décrit notamment son but et son fonctionnement.

5.5.2.5.3 Réserve de valeur marchande sur instruments financiers

La réserve de valeur sur instruments financiers enregistre les justes valeurs des instruments financiers qui sont alignés en termes de montants notionnels couverts et échéances des sous-jacents.

5.5.2.6 Subventions non monétaires et monétaires

Le Manuel MCH2 ne traite pas le sujet des subventions non monétaires. En accord avec le SAFCO, l'ensemble des subventions non monétaires accordées par la Ville de Genève n'est pas comptabilisé, mais est publié comme information complémentaire aux comptes annuels (cf. rubrique « 5.7.3 Subventions monétaires et non monétaires (gratuités) par domaine fonctionnel »).

En ce qui concerne les subventions non monétaires et monétaires supérieures à CHF 1 mio, elles sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels pour les organisations sous influence considérable (cf. « Tableau des organisations sous influence considérable » dans la rubrique « 5.6.1.10 Participations, capital social (145) »).

5.6 Notes relatives au bilan

5.6.1 Actifs

5.6.1.1 Disponibilités et placements à court terme (100)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1000	Caisse		144	147
1001/1002	Organismes bancaires		4'377	6'461
1004	Cartes de débit et de crédit		12	33
1009	Autres disponibilités		0	0
Total			4'533	6'642

5.6.1.2 Créances (101)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1010	Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	a)	22'839	24'286
1011	Comptes courants avec des tiers	b)	5'535	190'341
1012	Créances fiscales	c)	285'428	243'269
1013	Acomptes à des tiers	d)	7'357	140
1014	Créances sur transferts	e)	12'319	996
1016	Avances pour frais administratifs provisoires		4	6
1019	Autres créances		469	654
Total			333'952	459'692

a) Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers (1010)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
Entités administratives	Natures des créances			
Service de la police municipale	Amendes et contraventions	a1)	9'917	9'651
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	Participations à des travaux d'entretien et d'investissements, location du réseau secondaire	a2)	4'117	5'350
Gérance immobilière municipale	Revenus locatifs	a3)	6'574	6'201
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité	Divers	a4)	1'872	1'872
Autres services municipaux	Divers	a5)	6'689	5'795
Total des créances			29'170	28'869
	Provision pour débiteurs douteux	a6)	-9'180	-9'379
Total net des créances			19'990	19'490
Administration fédérale des contributions et tiers	Impôts anticipés suisses à récupérer	a7)	2'799	2'352
Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	Intérêts refacturés	a8)	51	2'444
Total des créances			22'839	24'286

- a1) Conformément à la convention portant sur le contrôle du stationnement sur le territoire de la Ville de Genève signée en décembre 2021, la mission de contrôle du stationnement a été confiée à la Fondation des Parkings sur l'ensemble du territoire municipal du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025. Ce poste est composé du solde des amendes et contraventions restant à percevoir d'un montant de kCHF 9'917.
- a2) Ce poste est notamment composé d'un montant dû total de kCHF 3'954 concernant deux factures adressées à un fonds intercommunal. Elles concernent :
- la participation à l'entretien et à l'exploitation du réseau secondaire 2024 pour un montant de kCHF 1'403 ;
 - la facturation du loyer 2024 pour le financement de la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire pour un montant de kCHF 2'551.
- a3) Ce poste est constitué du solde à percevoir de kCHF 6'574 relevant de l'activité d'exploitation du patrimoine immobilier de la Ville de Genève.
- a4) Suite à la cession d'une société immobilière en 2017, la Ville de Genève s'efforce de collecter le montant dû par l'ancien actionnaire s'élevant à kCHF 1'872. Compte tenu de l'importante incertitude concernant la possibilité de recouvrer cette créance, une provision pour débiteurs douteux d'un montant équivalent est enregistrée. Aucun versement n'a été obtenu en 2023 ni en 2024 et la Ville de Genève étudie toutes les voies de recours possibles malgré les actes de défaut de biens constatés.
- a5) Ce poste est constitué des créances ouvertes des autres services municipaux pour des montants inférieurs à CHF 1 mio.
- a6) Le tableau ci-dessous indique la variation de la provision pour débiteurs douteux par service :

En milliers de francs	Note	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Provision pour débiteurs douteux				
Service de la police municipale		2'975	2'895	80
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité		99	43	56
Gérance immobilière municipale	a6-1)	2'171	3'050	-879
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité		1'872	1'872	-
Autres services municipaux		2'063	1'518	545
Total des provisions pour débiteurs douteux		9'180	9'379	-198

a6-1) La baisse de kCHF 879 de la provision pour débiteurs douteux à la Gérance immobilière municipale s'explique principalement par la sortie d'un débiteur douteux pour kCHF 250 consécutive à la consignation de son loyer et par la résolution d'un litige avec un superficiaire pour kCHF 650.

- a7) Ce poste concerne l'impôt anticipé à recevoir sur les dividendes et intérêts perçus en 2024 sur les titres suisses détenus pour kCHF 2'799.
- a8) Au 31 décembre 2023, la créance résiduelle de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») envers la Ville de Genève, d'un montant de kCHF 2'444, est composée de créances historiques correspondant à la facturation des intérêts de la participation en échange d'avances de liquidité consenties portant sur la période du 1^{er} janvier 2019 au 15 septembre 2022.

En juillet 2024, une convention portant sur la rémunération de la créance résiduelle a été signée entre la SA et la Ville de Genève. Celle-ci prévoit, d'une part, une échéance d'au maximum 10 ans pour le remboursement de la créance résiduelle et, d'autre part, le versement d'une rémunération à la Ville de Genève basée sur les taux d'intérêt prévus par la lettre-circulaire de l'Administration fédérale des contributions (AFC) relative aux taux admis fiscalement sur les avances ou les prêts en francs suisses.

La créance d'un montant de kCHF 2'444 a été reclassée en créance à long terme (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placement financier (107) ») et a fait l'objet d'une convention de postposition.

Les intérêts calculés sur la créance à long terme pour l'exercice 2024 s'élèvent à kCHF 51 et sont également inclus dans la convention de postposition.

b) Comptes courants avec des tiers (1011)

En milliers de francs

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Etat de Genève			
Solde des impôts à percevoir	b1)	-	184'721
Tiers			
Entités subventionnées		212	142
Services industriels de Genève	b2)	3'000	2'732
Fondation des Parkings	b3)	1'925	1'963
Assurances sociales		399	783
Total		5'535	190'341

- b1) Le Canton de Genève verse à la Ville de Genève des acomptes hebdomadaires prévisionnels. A la réception du décompte final des impôts, le rapprochement est effectué entre la perception annuelle et les acomptes versés à la Ville de Genève. Le solde à rembourser sur les impôts 2024 est de kCHF 80'899 (cf. rubrique « 5.6.2.1 Comptes courants avec des tiers (200) », note b) « Comptes courant avec des tiers (2001) »).
- b2) La redevance d'utilisation annuelle 2024 du domaine public due par les Services industriels de Genève à la Ville de Genève s'élève à kCHF 11'800, en hausse par rapport à l'exercice précédent (kCHF 11'532). Les acomptes reçus durant l'année 2024 étant inférieurs à la redevance annuelle due, le solde résiduel de cette redevance à recevoir s'élève à kCHF 3'000 à la date de clôture.
- b3) Une convention concernant la gestion des systèmes d'encaissement des taxes de stationnement a été signée en janvier 2021 entre la Ville de Genève et la Fondation des Parkings, pour les années 2021 à 2023. Elle se renouvelle tacitement, aux mêmes conditions, de deux en deux ans, à partir du 1^{er} janvier 2024. La Ville de Genève délègue notamment à la Fondation des Parkings l'encaissement des taxes de stationnement sur son territoire. Les recettes nettes des horodateurs sont versées trimestriellement. Le solde de kCHF 1'925 représente les recettes nettes du 4^{ème} trimestre 2024 à recevoir.

c) Créances fiscales (1012)

L'Administration fiscale cantonale (AFC) se charge de la taxation et de la perception des impôts sur les personnes physiques, sur les personnes morales et sur les détenteurs de chiens domiciliés dans le canton.

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Reliquats sur les impôts				
Centimes communaux sur les personnes physiques		361'235	346'641	14'595
Centimes communaux sur les personnes morales	c1)	39'936	-11'211	51'148
Impôts sur détenteurs de chiens domiciliés dans le canton		216	170	46
Total net du reliquat sur les impôts avant provision		401'388	335'600	65'788
Provision sur reliquat des impôts	c2)	-120'417	-100'680	-19'737
Total net du reliquat sur les impôts après provision		280'971	234'920	46'051

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023	Variation
Taxe professionnelle communale (TPC)				
Créances liées à la TPC	c3)	6'515	11'991	-5'476
Provision sur les créances liées à la TPC		-2'059	-3'641	1'582
Total net des créances liées à la TPC		4'457	8'350	-3'893

Totaux nets		285'428	243'270	42'158

- c1) Le reliquat des montants des impôts à percevoir pour les personnes morales est composé des montants suivants :
- kCHF 20'883 pour les centimes communaux sur les personnes morales ;
 - kCHF 19'053 pour les centimes communaux additionnels complémentaires sur les personnes morales.
- c2) Conformément au Manuel MCH2, la provision sur le reliquat fiscal a été calculée sur la position nette globale, toutes créances confondues.
- c3) La Ville de Genève procède au recouvrement des bordereaux définitifs de taxe professionnelle facturés à la date de clôture (cf. rubrique « 5.10.5 Suppression de la taxe professionnelle communale »).

d) Acomptes à des tiers (1013)

Le montant de kCHF 7'357 est principalement composé d'un montant de kCHF 7'262 comptabilisé en tant qu'acompte fournisseur.

En effet, en janvier 2024, la Ville de Genève a signé un acte de vente à terme avec droit d'emption portant sur la parcelle n° 1377 (PR 1497) sise rue Eugène-Pittard 21.

Cet acte prévoyait une libération des locaux et un transfert de propriété au 20 décembre 2024 au plus tard, avec une échéance du droit d'emption fixée au 20 février 2025. Le transfert de propriété était conditionné à la libération des locaux et au paiement du solde du prix d'achat.

Les vendeurs n'ayant pas libérés les locaux à la date fixée du 20 décembre 2024, la Ville de Genève a exercé son droit d'emption, ce qui a pour conséquence le report de transfert de propriété à l'échéance du droit d'emption, soit en février 2025.

e) Créances sur transfert (1014)

Le montant de kCHF 12'319 se compose de 3 soldes de subventions à percevoir auprès du Fonds intercommunal pour le développement urbain :

- kCHF 664 pour la construction de l'école de Chandieu. Le règlement de cette subvention à recevoir s'échelonnera jusqu'en 2026, à hauteur d'un montant annuel de kCHF 332 ;
- kCHF 10'080 pour la construction de l'école des Vernets (16 classes). Le règlement de cette subvention à recevoir s'échelonnera de 2024 jusqu'en 2033, à hauteur d'un montant annuel de kCHF 1'120.
- kCHF 1'575 pour la construction de l'extension de l'école Liotard (5 classes). Le règlement de cette subvention à recevoir s'échelonnera de 2024 jusqu'en 2033, à hauteur d'un montant annuel de kCHF 175.

Il n'y a pas d'indication à la date de clôture qu'une dépréciation de ces créances soit nécessaire.

5.6.1.3 Actifs de régularisation (104)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1040	Charges de personnel		22	39
1041	Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux charges de biens, services, et d'exploitation	a)	4'086	5'565
1042	Produits à recevoir liés aux impôts	b)	-	13'090
1043	Subventions constatées d'avance / Subventions à recevoir	c)	13'006	12'675
1044	Charges financières constatées d'avance / Produits financiers à recevoir	d)	11'459	13'245
1045	Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux autres revenus d'exploitation	e)	6'650	6'870
1046	Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux comptes des investissements	f)	918	3'130
Total			36'140	54'613

a) Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux charges de biens, services et d'exploitation (1041)

Ce poste est composé principalement de prestations informatiques payées d'avance pour un montant de kCHF 3'245.

b) Produits à recevoir liés aux impôts (1042)

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023
Taxe professionnelle communale à recevoir		-	18'700
Provision sur la Taxe professionnelle communale à recevoir		-	-5'610
Total net Taxe professionnelle communale à recevoir		-	13'090

À la suite de l'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 2023 modifiant la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D3 05) et supprimant la taxe professionnelle au 1er janvier 2024, la taxation des contribuables pour l'exercice 2023 et les années antérieures s'est poursuivie en 2024. Le Service de la taxe professionnelle continue à établir les bordereaux et à percevoir la taxe auprès des contribuables ayant une activité soumise à la taxe professionnelle jusqu'au 31 décembre 2023. Compte tenu de ce qui précède, la comptabilisation d'un actif transitoire représentant la taxation produite sur les deux premiers mois subséquents à la date de clôture comptable n'est plus nécessaire.

c) Subventions constatées d'avance / Subventions à recevoir (1043)

Ce poste est composé principalement de :

- la participation à recevoir de la part du Canton de Genève, d'un montant de kCHF 1'402, pour la période allant de 2021 à 2024 suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux personnes sans abri (LAPSA) (J 4 11) du 3 septembre 2021 visant à garantir à toute personne sans abri la couverture de ses besoins vitaux et correspondante au coût de prise en charge par la Ville de Genève des personnes devant être au bénéfice de l'aide sociale individuelle du Canton de Genève. Les créances pour les années 2021 à 2022 ont fait l'objet d'une provision et la Ville de Genève continue ses discussions avec le Canton de Genève pour faire valoir ses droits ;
- la contribution 2024 à recevoir de la Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire (ci-après « FDAP »), pour un montant de kCHF 9'763, dont kCHF 239 destinés à des mesures de soutien pour l'accueil en collectivité d'un enfant à besoins spécifiques. La FDAP a été créée le 1er janvier 2020 et a pour but de gérer le fonds pour l'accueil préscolaire et de soutenir la coordination et la planification de l'accueil préscolaire.

d) Charges financières constatées d'avance / Produits financiers à recevoir (1044)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
Produits à recevoir de contreparties bancaires			36'360	36'360
Provision sur produits à recevoir de contreparties bancaires			-36'360	-36'360
Produits nets à recevoir de contreparties bancaires		d1)	-	-
Autres charges financières constatées d'avance / Produits financiers à recevoir			2'505	3'113
Provision sur produits financiers à recevoir			-	-278
Produits nets à recevoir pour revenus financiers		d2)	2'505	2'835
Prime de sortie SWAP		d3)	7'876	8'967
Frais d'emprunt payés d'avance		d4)	1'078	1'443
Total			11'459	13'245

- d1) Le montant de kCHF 36'360 correspond au cumul des intérêts négatifs dus par les contreparties bancaires n'ayant pas honoré leurs obligations contractuelles, concernant l'application du taux LIBOR francs suisses pour les exercices 2015 à 2021 et du taux SARON pour l'exercice 2022 constatés en territoire négatif sur la période. Ce montant fait l'objet d'une provision (cf. rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) »).
- d2) Ce poste est composé principalement de redevances à recevoir sur les biens fonds du patrimoine financier d'un montant de kCHF 1'055.
- d3) Se référer à la rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) ».
- d4) Ce montant correspond aux frais d'émission des emprunts à long terme. Ces frais sont répartis sur la durée de chaque emprunt (cf. rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) »).

e) Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux autres revenus d'exploitation (1045)

Ce poste est composé principalement des charges de chauffage des immeubles locatifs appartenant au patrimoine financier d'un montant kCHF 5'256 devant être mis en regard des acomptes de chauffage reçus des locataires (cf. rubrique « 5.6.2.1 Engagements courants (200) », note d) « Acomptes de tiers reçus (2003) »).

f) Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux comptes des investissements (1046)

Le montant de kCHF 918 est composé, notamment, d'une subvention à recevoir du Canton de Genève, d'un montant de kCHF 780, dans le cadre de la PR-1393 pour la construction d'un ouvrage de protection et de mise en valeur du site archéologique du bastion Saint-Antoine ainsi qu'à son aménagement.

5.6.1.4 Marchandises, fournitures et travaux en cours (106)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1060	Articles de commerce	a)	156	139
1061	Matières premières et auxiliaires	b)	3'118	3'141
Total			3'274	3'280

- a) Les stocks d'articles de commerce sont constitués d'objets destinés à la vente.
- b) Les stocks de matières premières et auxiliaires sont constitués notamment de matières consommables telles que des matériaux pierreux, des combustibles, des fournitures de bureaux, des vêtements professionnels, des fondants chimiques et des pièces pour véhicules.

5.6.1.5 Placements financiers (107)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1070	Actions et parts sociales	a)	153'834	140'575
1071	Placements à intérêts	b)	2'421	-
1072	Créances à long terme	c)	2'494	-
Total			158'749	140'575

a) Actions et parts sociales (1070)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Sociétés anonymes					
Banque cantonale de Genève		a1)	153'675	135'595	18'079
Banque nationale suisse			16	22	-6
Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA		a2)	-	4'663	-4'663
Société coopérative					
Société coopérative d'habitation Genève			143	143	-
Placements					
Valeurs mobilières en lien avec le Fonds La Flamme		a4)	-	152	-152
Total			153'834	140'575	13'259

a1) La valorisation des 602'646 actions de la Banque cantonale de Genève figurant au patrimoine financier à leur valeur de marché à la date de clôture a généré une plus-value latente de kCHF 18'079.

a2) Au 31 décembre 2024, la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») présentée au patrimoine financier est évaluée sur la base de ses fonds propres, selon ses comptes annuels établis conformément au Code des obligations (CO).

A la date de la clôture 2024, les états financiers de la SA présentaient un résultat déficitaire de kCHF -5'688 et des fonds propres négatifs pour un montant de kCHF -1'023.

Sur cette base, en application du principe comptable de valorisation de la participation de la SA, la variation des fonds propres d'un montant de kCHF -5'688 a été enregistrée dans le compte de fonctionnement de la Ville de Genève de la manière suivante :

- une dépréciation totale de la valeur de la participation de kCHF 4'663 pour 2024, corrigée d'un ajustement positif de la réévaluation 2023 de kCHF 2 ;
- une provision de kCHF 1'023, afin de refléter l'intégralité de la perte financière de la SA dans les comptes de la Ville de Genève sur l'exercice (cf. rubrique « 5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205 et 208) »).

Le tableau ci-dessous représente la situation globale telle qu'elle ressort dans les différentes rubriques comptables :

En milliers de francs			
Rubrique	Participation dans la SA (107)	Provision pour risques (208)	Total
Valeur au 01.01.2024	4'663	-	4'663
Résultat de l'exercice de la SA	-4'665	-1'023	-5'688
Correction 2023	2	-	2
Valeur au 31.12.2024	-	-1'023	-1'023

Bilan de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA au 31 décembre 2024

En milliers de francs	Notes	Comptes provisoires 31.12.2024 (CO) ¹	Comptes audités 31.12.2023 (CO)
Liquidités		1'823	2'304
Créances d'exploitation		366	290
Actifs de régularisation		691	1'138
Stocks		646	542
Total Actifs circulants		3'527	4'275
Immobilisations corporelles	a2-1)	28'204	17'091
Immobilisations incorporelles		88	94
Total Actifs immobilisés		28'293	17'185
Total ACTIF		31'819	21'459
Créanciers à court terme		3'559	5'727
Passifs de régularisation et provision		1'348	1'067
Créanciers à long terme	a2-2)	25'000	10'000
Créanciers à long terme, postposés	a2-3)	2'935	-
Total Fonds étrangers		32'841	16'794
Capital-actions		7'900	7'900
Réserve légale issue du bénéfice		13	13
Résultat reporté		-3'248	233
Résultat de l'exercice		-5'688	-3'481
Total Capitaux propres		-1'023	4'665
Total PASSIF		31'819	21'459

¹ Les comptes définitifs de la SA ont fait l'objet d'ajustements d'audit subséquents à la publication de ces états financiers ayant un effet sur le compte de résultats de kCHF +140.

a2-1) Les immobilisations corporelles incluent notamment la valeur nette comptable des travaux de rénovation intérieure et de mise en conformité du bâtiment de l'Hôtel Métropole pour un montant de kCHF 26'383 au 31 décembre 2024.

Les créances à long terme sont composées :

a2-2) des emprunts bancaires conclus par la SA dans le cadre des travaux de rénovation intérieure et de mise en conformité de l'Hôtel Métropole pour un montant de kCHF 25'000 au 31 décembre 2024. Ces emprunts font l'objet d'un cautionnement solidaire par la Ville Genève, autorisé par le Conseil municipal (PR-1499) (cf. rubrique « 5.9.2 Engagements conditionnels et hors bilan ») ;

a2-3) de la créance résiduelle envers la Ville de Genève d'un montant de kCHF 2'494 (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placement financier (1072) »), ainsi que des anciennes créances à court terme (kCHF 441). Ces dernières feront l'objet d'une convention de postposition, consécutive à la situation de surendettement de la SA.

Compte de résultats de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA au 31 décembre 2024

En milliers de francs	Notes	Comptes provisoires 31.12.2024 (CO) ¹	Comptes audités 31.12.2023 (CO)
Département hébergement			
Revenus		6'787	5'801
Charges		-3'452	-2'775
Total marge Département hébergement		3'336	3'026
Département restauration			
Revenus		6'287	5'601
Charges		-5'879	-5'066
Total marge Département restauration		409	536
Autres départements			
Revenus		69	33
Charges		0	-
Total marge Autres départements		69	33
Autres revenus		83	277
MARGE BRUTE		3'897	3'872
Charges de personnel		-2'137	-1'971
Autres charges	a2-4)	-4'931	-3'734
Honoraires de gestion et d'incitation		-659	-648
Total Autres charges d'exploitation		-7'728	-6'353
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements		-3'831	-2'482
Amortissements		-1'733	-961
Intérêts en faveur de la Ville de Genève	a2-5)	-101	-
Résultat net d'exploitation avant impôts		-5'664	-3'443
Impôts		-23	-38
Résultat net d'exploitation		-5'688	-3'481

¹ cf. Commentaires « Bilan de la SA » à la page précédente

a2-4) Les autres charges comprennent notamment les loyers 2024 facturés à la SA par la Ville de Genève pour un montant de kCHF 1'687, sur la base des contrats de baux triples nets signés en date du 7 mars 2023 concernant la mise à disposition des bâtiments de l'Hôtel Métropole et du Restaurant du Parc des Eaux-vives, propriétés de la Ville de Genève, à la SA.

a2-5) Les intérêts d'un montant de kCHF 101 représentent la facturation de la rémunération de la créance résiduelle ouverte au 31 décembre 2024 selon les taux admis fiscalement par l'Administration fédérale des contributions (AFC) entre les tiers proches.

a4) Le but des actifs détenus en lien avec le Fonds La Flamme est de financer les engagements de la société mutuelle genevoise de crémation (La Flamme) envers ses sociétaires. Ces engagements ont été repris par la Ville de Genève. Ils sont décrits dans les rubriques « 5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205/208) » et « 5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209) ».

La variation annuelle de la valeur des actifs du portefeuille La Flamme est décrite dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs	
Revenus nets des actifs	1
Réévaluation des actifs	12
Financement des engagements	-165
Variation du portefeuille La Flamme	-152

Les divers placements détenus par le Fonds la Flamme, constitués de valeurs mobilières, ont généré des revenus pour un montant total de kCHF 1 durant l'exercice 2024 et ont été attribués au fonds. En 2024, les coûts encourus envers les sociétaires du Fonds La Flamme s'élèvent à kCHF 353. Ils ont été financés par les actifs du « Fonds spécial La Flamme » à hauteur de kCHF 165. Au 31 décembre 2024, ces actifs sont totalement utilisés.

Les engagements supplémentaires envers les sociétaires sont couverts par une provision à long terme (cf. « 5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205/208) »).

b) Placements à intérêts (1071)

Dans sa séance du 27 juin 2016, le Conseil municipal a voté un crédit (PR-1180) de kCHF 20'000, destiné à l'octroi d'un prêt remboursable sur trente ans, sans intérêts à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (ci-après la « FIPOI ») en vue de la rénovation de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), sis Palais des Nations.

En avril 2017, un contrat pour le financement de la rénovation des bâtiments existants au Palais des Nations et la construction d'un nouveau bâtiment administratif au siège de l'Office des Nations Unies a été signé pour un montant maximum de kCHF 400'000 entre les parties et pour les quotes-parts suivantes :

- la Confédération pour kCHF 292'000 ;
- le Canton de Genève pour kCHF 60'000 ;
- la Ville de Genève pour kCHF 20'000 ;
- la FIPOI pour kCHF 28'000.

L'Organisation des Nations Unies (ci-après l'« ONU ») recevra le financement par le biais de la FIPOI sur la base d'un contrat de prêt conclu entre cette dernière et l'ONU en mai 2017. Le prêt sera remboursé par l'ONU à la FIPOI sous la forme de 30 annuités égales et qui les rétrocèdera aux parties prenantes au financement selon leur quote-part. La première échéance sera exigible le 31 décembre de l'année au cours de laquelle l'ouvrage aura été entièrement réceptionné par l'ONU.

La quote-part de financement revenant à la Ville de Genève sera versée à la FIPOI par tranches successives pour couvrir les frais des travaux au fur et à mesure des besoins de l'ONU. Les appels de fonds sont effectués au moins une fois par trimestre par la FIPOI sur la base d'une documentation sur l'avancement des travaux et la planification financière.

A la date de clôture, la Ville de Genève a versé à la FIPOI un total de CHF kCHF 2'421.

Conformément à la PR-1180, le prêt est accordé sans intérêt. La gratuité sur le taux d'intérêt évaluée à kCHF 14 est présentée en annexe des comptes détaillés.

c) Créances à long terme (1072)

Au 31 décembre 2024, la créance d'un montant de kCHF 2'494 est composée de :

- kCHF 2'444 de la créance historique (cf. rubrique « 5.6.1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers (1010) ») ;
- kCHF 50 des intérêts 2022 et 2023 de la rémunération de la créance historique.

Le montant de kCHF 2'494 a fait l'objet d'une convention de postposition entre la Ville de Genève et la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA en 2025 (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placements financiers (107) »).

La Ville de Genève considère que la situation financière engendrant cette postposition est temporaire, et que le paiement de cette créance n'est pas remis en cause. Ainsi, aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2024.

Tableau des participations du PF au 31 décembre 2024

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	Etats financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Société anonyme									
Banque cantonale de Genève ¹	Banque de droit public ayant pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	31.12.2023	PCB FINMA	231'240	30'269'565	360'000	30'132	8 %	72'872
Banque nationale suisse	Banque centrale indépendante ayant pour but de conduire la politique monétaire du pays	31.12.2023	Swiss GAAP RPC	-3'184'100	794'644'100	25'000	1	0 %	4
Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	Offre de prestations d'hôtellerie et de restauration	31.12.2024	Code des Obligations	-5'688	31'819	7'900	7'900	100 %	7'900
Société coopérative									
Société coopérative d'habitation Genève	Mise à disposition de logements et surfaces d'activités accessibles à la majorité des habitantes et habitants du bassin genevois	30.04.2024	Code des Obligations	1'533	469'644	10'882	143	1%	143
Total									

¹ Source : états financiers consolidés disponibles.
² Seules les participations supérieures à 50% sont indiquées dans le tableau.
³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à kCHF 100 sont indiqués dans le tableau. Les relations fournisseurs et débiteurs sont exclues.

Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2024	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les états financiers
153'674'730	Etat de Genève et autres communes genevoises	Capital Transmission SA, Investissements Foncières SA, Dimension Corporate Finance SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	Flux financiers provenant de l'entité Dividendes reçus PA (kCHF 5'850) Dividendes reçus PF (kCHF 3'917) Activités de financement (utilisation de la ligne de crédit) cf. rubrique "5.10.1 Risques financiers"	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements de couverture de crédit, émis sous forme d'engagements par aval, par cautionnements et par garanties.
15'950	Cantons suisses et banques cantonales	BRI, Orell Füssli Holding SA, Landqart AG	-	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements dans le cadre de la coopération internationale, de limites de crédits accordées, d'actifs mis en gage ou cédés et d'instruments financiers ouverts.
-	-	-	Flux financiers à l'entité Refacturation de prestations diverses (kCHF 1'913) Jetons de présence	Risques économiques	Engagement de prévoyance kCHF 152
143'000	Divers coopérateurs	-	-	Risques économiques	Emprunt hypothécaire en Forward Aimée-Rapin 2 à 8 : kCHF 7'274
153'833'680					

5.6.1.6 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (108)

Le tableau ci-dessous indique les mouvements annuels des comptes de bilan relatifs aux immobilisations corporelles du patrimoine financier.

	Notes	1080	1084		1086	1087	Total	
		Terrains PF	Bâtiments PF	Survaleur PF	Correctif bâtiments PF	Bien meubles PF	Installations en construction PF	Immobilisations du PF
En milliers de francs								
Valeurs nettes comptables au 01.01.2024		243'399	2'953'581	10'466	-2'954	1	12'234	3'216'727
Valeurs brutes au 01.01.2024		243'399	2'954'542	11'718	-2'954	148	12'234	3'219'088
Acquisitions brutes	a)	-	5'055	-	-	-	6'937	11'992
Travaux de rénovation de l'Hôtel Métropole	d2)	-	22'120	-	-	-	-	22'120
Mises en exploitation	b)	-	3'439	-	-	-	-3'439	-
Réévaluations nettes des immobilisations et correctifs	c) d1)	12'574	4'886	-	957	-	-	18'416
Sorties d'actifs	e)	-	-135	-	-	-	-	-135
Valeurs brutes au 31.12.2024		255'973	2'989'907	11'718	-1'997	148	15'732	3'271'481
Amortissements cumulés au 01.01.2024		-	-961	-	-	-147	-	-1'108
Amortissements planifiés		-	-1	-	-	-1	-	-2
Sorties d'actifs	e)	-	135	-	-	-	-	135
Amortissements cumulés au 31.12.2024		-	-826	-	-	-148	-	-975
Amortissements cumulés de la survaleur au 01.01.2024		-	-	-1'252	-	-	-	-1'252
Amortissements annuels de la survaleur	f)	-	-	-391	-	-	-	-391
Amortissements cumulés de la survaleur au 31.12.2024		-	-	-1'643	-	-	-	-1'643
Valeurs nettes comptables au 31.12.2024		255'973	2'989'080	10'075	-1'997	-	15'732	3'268'863

a) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes d'immobilisations du patrimoine financier sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs		
PR	Montant	Description
PR-1619A1	4'137	Acquisition de la parcelle n°1724, sise avenue de Riant-Parc 23, et de sa dépendance pour moitié de la parcelle n°1725 (chemin d'accès)
Diverses PR	918	Divers travaux et acquisitions effectués pour des montants inférieurs à CHF 2 mios
Sous-total	5'055	Rubrique 1084 Bâtiments PF
PR-1512A1	3'670	Mise en conformité énergétique des fenêtres et embrasures de divers bâtiments et arcades (vitrines) du PF
PR-1512A3	2'037	Equipements en chauffages centraux du PF
Diverses PR	1'230	Divers travaux et acquisitions effectués pour des montants inférieurs à CHF 2 mios
Sous-total	6'937	Rubrique 1087 Installations en construction PF
Total	11'992	

b) Mises en exploitation

La date de mise en exploitation correspond à la date de mise à disposition d'un objet au bénéficiaire.

Le détail des crédits d'investissement mis en exploitation pendant l'année est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PRD-1425AB	3'414	Rénovation de l'immeuble de logements sis à la place de la Taconnerie 6
PR-1069A2	26	Réseau de chaleur, CADéco Jonction du PF
Total	3'439	

c) Réévaluation des immobilisations corporelles du PF de l'année

	Notes	Valeur comptable au 31.12.2023	Valeur comptable au 31.12.2024 avant réévaluation	Valeur réévaluée au 31.12.2024 (valeur de remplacement)	Plus-value / (Moins-value) de l'année comptabilisée en résultat
En milliers de francs					
Immeubles	c1)	514'399	516'981	521'570	4'589
Immeubles commerciaux		36'998	37'019	37'390	371
Villas		2'505	2'505	2'400	-105
Parkings		4'830	4'830	4'860	30
Terrains nu		1'090	1'090	1'104	14
Terrains avec DDP	c2)	67'980	67'980	80'540	12'560
Total général des objets réévalués		627'802	630'404	647'864	17'460

Les plus-values et moins-values annuelles se détaillent comme suit :

Plus-values 2024	32'302
Moins-values 2024	-14'843

Les plus ou moins-values significatives sont expliquées ci-dessous :

- c1) La plus-value globale de kCHF 4'589 s'explique principalement par l'indexation des prix à neuf de la construction des immeubles sous revue ainsi qu'à la diminution de la vétusté de certains d'entre eux suite à diverses opérations de rénovations.
- c2) La plus-value de kCHF 12'560 repose essentiellement sur les réévaluations périodiques des rentes de plusieurs DDP sous revue.

d) Correctif de valeur du bâtiment et travaux de rénovation de l'Hôtel Métropole

d1) Correctif de valeur du bâtiment de l'Hôtel Métropole

A la suite de la création de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA »), un expert immobilier indépendant a procédé, au 1^{er} juillet 2022, aux réévaluations à leur valeur de remplacement des éléments suivants :

- le terrain et le bâtiment de l'Hôtel Métropole pour un montant de kCHF 62'470 ;
- le bâtiment du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives pour un montant de kCHF 7'160.

Lors de la constitution de la SA, un apport en nature d'un montant de kCHF 4'900, constitué d'actifs nets des anciens établissements de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives a été apporté par la Ville de Genève.

Ces actifs nets faisaient intrinsèquement partie de la valorisation des activités des établissements. Ceux-ci incluaient notamment deux éléments :

- des travaux d'aménagement intérieur effectués dans les bâtiments des deux entités et en cours d'amortissement pour un montant de kCHF 2'219 ;
- des honoraires d'architecte concernant la rénovation prévue de l'intérieur de l'Hôtel Métropole pour un montant de kCHF 2'170.

Les valeurs de remplacement des deux établissements tenant compte des montants d'actifs apportés décrits ci-dessus, des correctifs de valeur à la baisse ont été effectués pour ces mêmes montants, ceux-ci ayant été intégrés dans la valorisation de la participation de la SA à sa constitution.

Ces correctifs font l'objet d'une reprise au compte de résultats de la Ville de Genève annuellement. Celle-ci étant comptabilisée dans les comptes de la Ville de Genève au travers de la réévaluation de la participation à la valeur des fonds propres au 31 décembre 2024 (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placements financiers (107) »), l'effet de la reprise de ces correctifs sera compensé par la remontée des amortissements dans le compte de résultats de la Ville de Genève. La valeur résiduelle de ces correctifs sera ajustée périodiquement lors de la réévaluation de la valeur du bâtiment par l'expert immobilier.

Le détail des correctifs de valeur, d'un montant net de kCHF 1'997 à la date de clôture, sur l'évaluation du bâtiment de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

Désignation	Durée d'amortissement	Correctifs de valeur au 01.01.2024	Reprise annuelle	Correctifs de valeur au 31.12.2024
Aménagements intérieurs dans l'Hôtel Métropole apportés à la constitution de la SA	3 ans	-1'062	708	-354
Aménagements intérieurs dans le Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives apportés à la constitution de la SA	3 ans	-48	32	-16
Honoraires d'architecte pour l'Hôtel Métropole relatifs aux travaux d'aménagements intérieurs apportés à la constitution de la SA	10 ans	-1'844	217	-1'627
Total		-2'954	957	-1'997

d2) Travaux de rénovation de l'Hôtel Métropole

La Ville de Genève, propriétaire du terrain et du bâtiment de l'Hôtel Métropole, et la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA ont conclu un contrat de bail à loyer triple net portant sur la location de ce bâtiment. La SA s'est engagée, notamment à supporter les coûts de rénovation de celui-ci.

A cet effet, un cautionnement solidaire en faveur de la SA a également été consenti par la Ville de Genève (PR-1499). Celui-ci vise à garantir des emprunts bancaires dans le cadre de travaux d'aménagements intérieurs (ci-après les « Travaux d'investissement »), que la SA effectuera dans le bâtiment de l'Hôtel Métropole.

Ces travaux d'investissement sont en cours et enregistrés directement dans les comptes de la SA. Ils sont prévus sur deux phases :

- La première phase comprend une mise en exploitation d'une partie des chambres rénovées en 2024 ;
- La seconde phase comprend une mise en exploitation du reste des chambres en 2025 voire 2026.

Du côté de la Ville de Genève, le bâtiment de l'Hôtel Métropole figure dans ses comptes à l'actif du bilan au patrimoine financier. Cette immobilisation doit être réévaluée à sa valeur de remplacement, à minima tous les cinq ans, conformément au Manuel MCH2.

Le montant des travaux d'investissement est quant à lui supporté par la SA, enregistré à l'actif de son bilan, puis amorti selon les durées de vie usuelles dans le domaine de l'hôtellerie.

Par ailleurs, la valeur du bâtiment de l'Hôtel Métropole est constituée de manière indissociable de l'enveloppe et des travaux d'investissement consenti par la SA.

C'est pourquoi, afin que la SA consente ces travaux substantiels dans un bâtiment qui ne lui appartient pas, un avenant au contrat de bail triple net a été signé en décembre 2024. Celui-ci précise qu'une indemnité serait versée par la Ville de Genève à la SA, en cas de rupture anticipée du contrat. Cette indemnité est égale au montant net, après amortissement, des travaux consentis.

Dès lors, la Ville de Genève constate, d'une part, l'augmentation de la valeur de son actif consécutive aux travaux d'investissement dans son bilan (l'Hôtel Métropole rénové), et d'autre part, un engagement financier envers la SA, enregistré sous la rubrique comptable « 2069 Autres engagements financiers à long terme ».

A la date de clôture, la Ville de Genève a enregistré la valeur des travaux d'investissement supporté par la SA pour un montant total de kCHF 22'120, soit :

- kCHF 19'323 concernant la phase 1 pour les travaux effectués ;
- kCHF 2'797 concernant la phase 2 pour les travaux en cours.

Cette opération initiale, sans effet sur le résultat, se fait sans considération d'éventuelles survaleurs. Par la suite, la valeur de cet engagement est reprise progressivement, générant un effet positif sur le compte de résultats qui est compensé, au même rythme, par la baisse de la valeur de la participation de la SA dans les comptes de la Ville de Genève, correspondant à l'amortissement des travaux d'investissement dans les comptes de SA. L'effet net pour la Ville de Genève est donc présumé nul chaque année.

Cette méthode permet de refléter la valeur du bâtiment de l'Hôtel Métropole dans les comptes de la Ville de Genève en fonction de l'avancement des travaux d'investissement et de leur amortissement dans les comptes de la SA.

A la fin de la période d'amortissement des travaux d'investissement, l'engagement envers la SA sera éteint. Ces travaux seront complètement amortis dans les comptes de la SA et la valeur de l'immeuble constatée en totalité dans les comptes de la Ville de Genève.

A la date de clôture, le tableau ci-dessous présente la valeur globale incluant les correctifs mentionnés sous d1), ainsi que les travaux de rénovation de la façade (PR-1296) sur le bâtiment de l'Hôtel Métropole à l'actif de la Ville de la Genève.

En milliers de francs

Désignation	Rubriques comptables	Soldes avant correctifs de valeur au 31.12.2024	Correctifs de valeur au 31.12.2024	Valeurs comptables au 31.12.2024
Hôtel Métropole		88'920	-1'981	86'939
Terrain et bâtiment	1084 Bâtiments PF	62'470	-1'981	60'489
Rénovation intérieure et mise en conformité	1084 Bâtiments PF	22'120	-	22'120
Travaux de façades en cours (PR-1296)	1087 Installations en construction PF	4'330	-	4'330
Restaurant du Parc des Eaux-Vives		7'160	-16	7'144
Bâtiment	1084 Bâtiments PF	7'160	-16	7'144

Conformément aux principes comptables, la réévaluation de la valeur du bâtiment de l'Hôtel Métropole à sa valeur de remplacement sera réalisée à la fin des travaux de rénovation des espaces intérieurs et des façades.

e) Sorties d'actifs

En milliers de francs

PR	Montant	Description
Diverses PR	-135	Sorties des crédits d'investissement bouclés et totalement amortis au 31.12.2023
Total	-135	

f) Amortissements annuels de la survaleur

Conformément au cas particulier mentionné dans les principes comptables d'établissement des comptes annuels (cf. rubrique « 5.5.2.3.6 Comptabilisation des plus ou moins-values de réévaluation »), les survaleurs brutes sont amorties linéairement sur 30 ans. L'amortissement débute l'exercice suivant l'année de réévaluation.

En milliers de francs

N° Référence Objet	Désignation	Année de réévaluation	Survaleurs brutes à amortir	Survaleurs nettes à amortir au 01.01.2024	Amortissements annuels des survaleurs	Survaleurs nettes à amortir au 31.12.2024
1260	Vélodrome 2, rue du	2019	2'420	2'097	81	2'017
1484	Complexe des Minoteries	2020	9'298	8'368	310	8'059
Total			11'718	10'466	391	10'075

5.6.1.7 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (109)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1090	Créances envers les financements spéciaux et fonds de capitaux de tiers	a)	1'124	1'124
1092	Créances envers les fonds et fondations	b)	645	854
Total			1'769	1'978

- a) Les créances envers les financements spéciaux et fonds de capitaux de tiers concernent le reliquat des contributions de remplacement pour la construction d'abris publics pour un montant de kCHF 1'124.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les contributions encaissées appartiennent au Canton de Genève (art. 47 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, ci-après LPPCi). Préalablement à cette date, elles appartenaient aux communes.

La Ville de Genève peut utiliser le solde de ces contributions de remplacement afin de financer des mesures de protection civile, conformément à l'article 62, al. 3 LPPCi.

La contrepartie de ces montants est enregistrée dans la rubrique « Engagement envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209) ».

- b) Le détail des créances envers les fonds et fondations est présenté dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
	Fonds Maget	b1)	645	854
Total			645	854

- b1) La créance d'un montant kCHF 645 du Fonds Maget est liée au financement des travaux de rénovation de l'immeuble alloué aux actifs du fonds par la Ville de Genève. Ces travaux ont fait l'objet d'un crédit d'investissement (N°302A) d'un montant de kCHF 3'065 voté par le Conseil municipal le 3 mars 1987.

Ces créances sont remboursées annuellement par les revenus locatifs nets générés par les immeubles détenus par les fonds.

Les valeurs des immeubles et des engagements bruts des fonds sont enregistrées dans la rubrique « 5.6.2.5 Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092) ».

5.6.1.8 Immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif

a) Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (140)

En milliers de francs

Rubriques comptables		1400	1401	1403	1404	1405	1406	1407	1409	
Catégories d'immobilisations	Notes	Terrains non bâtis PA	Routes / voies de communication	Autres ouvrages de génie civil	Terrains bâtis PA	Forêts	Biens meubles PA	Installations en construction PA	Autres immobilisations corporelles PA	Total immobilisations corporelles PA
Valeurs nettes comptables au 01.01.2024		29'073	285'461	80'687	601'777	7'081	19'404	154'693	5'155	1'183'330
Valeurs brutes au 01.01.2024		63'020	576'592	142'273	1'214'713	12'322	60'435	154'693	10'065	2'234'113
Acquisitions brutes	a1)	510	2'914	1'404	5'472	300	9'334	147'067	1'667	168'666
Recettes d'investissement	a2)	-5	0	9	-	-39	-	-13'562	-1'025	-14'622
Entrées	a3)	-	-	-	0	-	-	-	-	0
Mises en exploitation	a4)	6'970	22'898	17'563	28'079	-	-	-75'510	-	-
Sorties d'actifs	a5)	-1'026	-12'919	-3'175	-64'043	-	-5'758	-	-	-86'921
Valeurs brutes au 31.12.2024		69'469	589'484	158'075	1'184'220	12'582	64'011	212'688	10'708	2'301'236
Amortissements cumulés au 01.01.2024		-33'948	-291'130	-61'586	-612'936	-5'241	-41'031	-	-4'911	-1'050'783
Amortissements planifiés		-3'515	-21'440	-5'489	-44'817	-1'199	-6'944	-	-844	-84'246
Amortissements non planifiés	a6)	-	-4'892	-	-	-	-	-	-	-4'892
Sorties d'actifs	a5)	1'026	12'919	3'175	64'043	-	5'758	-	-	86'921
Amortissements cumulés au 31.12.2024		-36'436	-304'543	-63'900	-593'710	-6'440	-42'218	-	-5'754	-1'053'000
Valeurs nettes comptables au 31.12.2024		33'033	284'941	94'175	590'510	6'143	21'793	212'688	4'954	1'248'236

a1) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes sont présentées ci-dessous:

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1421A1	22'212	Construction d'un complexe sportif, d'un centre socioculturel et d'un espace de vie enfantine sis gare des Eaux-Vives
PR-1441A1	12'971	Transformation partielle du bâtiment du Muséum d'histoire naturelle pour la mise en sécurité des collections et sa réorganisation partielle
PR-1524A1	11'618	Mise en conformité de l'installation de production de froid, assainissement des patinoires et installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la patinoire du centre sportif des Vernets, sis rue Hans-Wilsdorf 4
PR-1428A1	8'368	Achat et installation de pavillons scolaires modulaires pour quatre écoles primaires en Ville de Genève
PR-1525A1	7'004	Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques du centre funéraire de Saint-Georges, sis chemin de la Bâtie 13
Diverses PR	106'493	Divers travaux et acquisitions effectués
Total	168'666	

a2) Recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1471A1	-6'797	Contribution du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour la construction de l'école des Vernets
PR-1393	-3'780	Subvention versée par une fondation privée genevoise et la Loterie romande pour CHF 3 mios et subvention à recevoir par le Canton de Genève pour kCHF 780 pour la participation aux travaux de construction d'un ouvrage de protection et de mise en valeur du site archéologique ainsi qu'à l'aménagement du bastion Saint-Antoine
PR-1579A1	-1'750	Contribution du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour la construction de l'école du Liotard
PR-1649	-630	Subvention versée par une fondation privée genevoise pour financer l'acquisition d'un fonds photographique documentant l'histoire de la photographie genevoise
PR-1436A	-338	Financement des acquisitions d'œuvres par les indemnités d'assurance perçues suite à un vol au Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie
Diverses PR	-1'327	Diverses subventions reçues
Total	-14'622	

a3) Entrées d'actifs

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1471A5	0	Cession gratuite par le Canton de Genève d'une emprise de 6'090 m2, issue des parcelles Nos 4325 et 4084 de Genève-Plainpalais, en vue de la construction d'un groupe scolaire pour un montant de CHF 1
Total	0	

a4) Mises en exploitation

La mise en exploitation correspond à la mise à disposition d'un objet. Cette opération démarre l'amortissement selon la durée prévue à l'article 40 du RAC.

Les principaux crédits d'investissement mis en exploitation sont présentés ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1428A1	18'931	Mise à disposition de pavillons scolaires modulaires pour les écoles de Vieusseux et Franchises
PR-1509A1a	6'700	Réorganisation et rénovation des infrastructures de la restauration scolaire dans quatre écoles en Ville de Genève
PR-1388A1	5'611	Réhabilitation et développement du réseau secondaire d'assainissement des eaux
PR-1221A2	4'807	Travaux d'aménagement des espaces publics à la Gare CEVA des Eaux-Vives
PR-1143A	4'055	Travaux d'assainissement des falaises de Saint-Jean
Diverses PR	35'406	Diverses mises en exploitation
Total	75'510	

a5) Sorties d'actifs

En milliers de francs

PR	Montant	Description
Diverses PR	-86'921	Sorties des crédits d'investissement bouclés et totalement amortis au 31.12.2023
Total	-86'921	

a6) Amortissements non planifiés

Ces amortissements non planifiés font suite au refus, lors de la votation communale du 24 novembre 2024, du crédit destiné aux travaux de réalisation de la passerelle piétonne du Mont-Blanc (PR-1587).

Le détail des amortissements non planifiés est présenté ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PRD-156	-3'012	Etude pour la passerelle piétonne du pont du Mont-Blanc non suivie de réalisation
PR-387	-1'880	Etude pour l'élargissement et l'aménagement du pont du Mont-Blanc non suivie de réalisation
Total	-4'892	

b) Immobilisations incorporelles du patrimoine administratif (142)

En milliers de francs

Rubriques comptables		1420	1421	1427	1429	
Catégories d'immobilisations	Notes	Logiciels	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	Immobilisations incorporelles PA en cours	Autres immobilisations incorporelles PA	Total immobilisations incorporelles PA
Valeurs nettes comptables au 01.01.2024		4'000	842	3'477	1'095	9'414
Valeurs brutes au 01.01.2024		7'398	2'348	3'477	1'882	15'105
Acquisitions brutes	b1)	2'466	131	1'965	178	4'741
Recettes d'investissement	b2)	-50	-	-	-	-50
Sorties d'actifs		-767	-902	-	-405	-2'074
Valeurs brutes au 31.12.2024		9'047	1'577	5'442	1'655	17'721
Amortissements cumulés au 01.01.2024		-3'399	-1'506	-	-786	-5'690
Amortissements planifiés		-2'301	-356	-	-356	-3'012
Sorties d'actifs		767	902	-	405	2'074
Amortissements cumulés au 31.12.2024		-4'932	-959	-	-737	-6'628
Valeurs nettes comptables au 31.12.2024		4'115	618	5'442	918	11'093

b1) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1455	1'932	Renouvellement du progiciel de gestion SAP (Programme NOVO ERP)
PR-1502	740	Implémentation d'un outil bureautique
PR-1366A1	508	Financement du 5ème plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC) de l'administration municipale
PR-1516A1	381	Financement des projets du portefeuille « e-Genève »
PR-1462A1	294	Financement du 6ème plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC) de l'administration municipale
Diverses PR	886	Divers travaux et acquisitions effectués
Total	4'741	

b2) Recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1516A1	-50	Participation d'une fondation à un projet informatique
Total	-50	

5.6.1.9 Prêts (144)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1444 - Prêts aux entreprises publiques		a)	1'085	1'085
Total			1'085	1'085

- a) Dans sa séance du 20 juin 1989, le Conseil municipal a voté un crédit de kCHF 3'000 relatif à la création des fonds propres de la Fondation du Parking du Prieuré (PR-142A). La délibération prévoyait une durée d'amortissement de 30 ans. Des amortissements d'un montant de kCHF 932 ont été comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2006.

Lors de la dissolution de la Fondation du Parking du Prieuré, la Fondation des Parkings a repris à titre de prêt les financements accordés (sans considération des amortissements constatés jusqu'en 2006) et versés par la Ville de Genève pour la construction du bâtiment. En 2022, le Parking du Prieuré a été rebaptisé Parking Butini.

Le remboursement de ce prêt est régi par une convention de financement signée en 1992 entre la Ville de Genève, la Banque cantonale de Genève et la Fondation des Parkings. Celle-ci stipule que le bénéfice annuel du Parking Butini sera distribué sous forme de remboursement de prêt (3/7 du montant du bénéfice calculé pour la Ville de Genève) jusqu'à l'échéance du droit de superficie, soit le 1^{er} mars 2057. En cas de remboursement intégral du prêt avant la date d'échéance du droit de superficie, le même mécanisme de distribution des bénéfices perdurera jusqu'à l'échéance, soit 2057.

Sur la base de ce qui précède, la valeur effective du prêt à rembourser au 31 décembre 2024 est de kCHF 2'017 (kCHF 1'085 de prêt résiduel et kCHF 932 d'amortissement).

Aucun remboursement n'a été enregistré en 2024 en raison d'une perte sur l'exercice 2023 du Parking Butini.

5.6.1.10 Participations, capital social (145)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
1452	Participations aux communes, fondations communales ou intercommunales et groupements intercommunaux	a)	62'251	61'132
1454	Participations aux entreprises publiques	b)	144'433	144'433
1455	Participations aux entreprises privées	c)	0	0
1458	Participations à l'étranger	d)	566	565
Total			207'250	206'130

a) Participations aux communes, fondations communales ou intercommunales et groupements intercommunaux (1452)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
Coopérative financière des communes genevoises			10	10
Fondation des Evaux			0	0
Fondation Ville de Genève pour le Logement Social		a1)	52'503	52'503
Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique		a2)	9'738	8'619
Groupement intercommunal des déchets carnés			0	0
Total			62'251	61'132

a1) La participation au capital de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) est constituée ainsi :

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023
Capital de dotation		7'725	7'725
Crédit d'investissement voté en 2006 (PR-377)		20'000	20'000
Crédit d'investissement voté en 2014 (PR-1075)		24'778	24'778
Total		52'503	52'503

La FVGLS, anciennement Fondation HLM de la Ville de Genève, est une fondation d'utilité publique. Les statuts initiaux ont été approuvés par le Conseil municipal le 12 mars 1955. Le capital de dotation de kCHF 7'725 a été versé par la Ville de Genève.

Dans sa séance du 15 février 2006, le Conseil municipal a voté un crédit de kCHF 20'000 (PR-377) pour permettre à la FVGLS de développer l'offre de logements sociaux à loyer modéré. La totalité des versements a été effectuée au fur et à mesure des besoins de la fondation.

Dans sa séance du 5 mai 2014, le Conseil municipal a voté une nouvelle dotation de kCHF 35'000 (PR-1075) destinée à soutenir la création de logements sociaux dont la participation nette se monte à kCHF 24'778 au 31 décembre 2024.

Au cours de l'exercice 2024, aucun montant de dotation pour des projets immobiliers n'a été versé à la FVGLS.

Conformément au Manuel MCH2, la participation n'est pas amortie. La valeur des fonds propres de la FVGLS a fait l'objet d'une comparaison en regard de la valeur de la participation détenue par la Ville de Genève. Aucune perte de valeur n'a été constatée.

a2) La participation au capital de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec) est constituée ainsi :

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023
Crédit d'investissement voté en 1997 (PRD-170)		20'000	20'000
- Amortissements cumulés		-20'000	-20'000
Crédit d'investissement voté en 2010 (PR-711A)		10'000	10'000
- Amortissements cumulés		-10'000	-10'000
Crédit d'investissement net		-	-
Crédit d'investissement voté en 2016 (PRD-96)		15'000	12'500
- Amortissements cumulés		-5'262	-3'881
Crédit d'investissement net		9'738	8'619
Total		9'738	8'619

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 mios versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997 (PRD 170).

Le crédit d'investissement voté en 2010 (PR 711A) pour un montant de CHF 10 mios a été amorti selon la décision du Conseil municipal.

Dans sa séance du 2 novembre 2016, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 25 mios destiné à la recapitalisation de la Fondetec (PRD-96). Les versements sont régis par une convention de financement signée le 1^{er} mars 2017 entre la Fondetec et la Ville de Genève qui détermine le plan de paiement allant de 2017 à 2026. Les versements correspondants totalisent kCHF 15'000 à la date de clôture, dont la tranche complémentaire de kCHF 2'500 versée en 2024.

En 2019, conformément au Manuel MCH2, cette participation du patrimoine administratif n'était pas amortie. Afin de s'aligner avec la délibération du Conseil municipal du 2 novembre 2016 demandant que ce crédit d'investissement soit amorti sur une durée de 10 ans, la Ville de Genève a décidé d'amortir cette dotation en 2020. En effet, cette délibération ayant été prise avant l'introduction de MCH2, il est convenu que le plan d'amortissement prévu soit respecté, malgré les préconisations du Manuel MCH2. Ainsi, un amortissement annuel de kCHF 1'381 a été constaté sur l'exercice, calculé sur la base de chaque tranche de dotation amortie sur une durée de 10 ans individuellement.

La valeur des fonds propres de la Fondetec a fait l'objet d'une comparaison en regard de la valeur de la participation nette après amortissement détenue par la Ville de Genève à la date de clôture. Aucune perte de valeur complémentaire n'a été constatée.

b) Participations aux entreprises publiques (1454)

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Services industriels de Genève	b1)	30'000	30'000
Banque cantonale de Genève	b2)	111'342	111'342
Naxoo SA		2'300	2'300
Parking place de Cornavin SA		791	791
Fondation du Stade de Genève		0	0
eOperations Suisse SA		0	0
Groupe CGN SA		0	0
Total		144'433	144'433

- b1) L'article 3, al. 2, let. b, de la Loi sur l'organisation des Services industriels de Genève (LSIG) détermine la proportion et le montant du capital de dotation des Services industriels de Genève. La participation de la Ville de Genève est de 30%, soit kCHF 30'000. L'alinéa 6 du même article indique que le capital est rémunéré à 5% l'an.
- b2) Une convention d'actionnaires signée le 30 avril 2018 précise que la Ville de Genève doit détenir au moins 900'000 actions nominatives de la Banque cantonale de Genève et qu'elle s'engage strictement à ne pas les aliéner. Par conséquent, elles sont conservées au patrimoine administratif.

c) Participations aux entreprises privées (1455)

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
TV Léman Bleu SA		0	0
Total		0	0

Pour le détail, se référer à la rubrique « 5.6.1.10.1 Tableau des participations du PA au 31.12.2024 ».

d) Participations à l'étranger (1458)

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc SA	d1)	394	393
Società Italiana per Azioni per il Traforo del Monte Bianco		172	172
Société coopérative Philea International		0	0
Total		566	565

- d1) Dans sa séance du 29 août 2024, le Conseil administratif a accepté la donation de 4 actions de la société Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc SA de la part d'un tiers. La valeur totale de ces actions a été évaluée à CHF 1'767 sur la base des fonds propres au 31.12.2023 et du résultat de la société au 30.06.2024, portant ainsi la participation de la Ville de Genève à KCHF 394 au 31.12.2024.

5.6.1.10.1 Tableau des participations du patrimoine administratif au 31 décembre 2024

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	Etats financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Établissement de droit public autonome									
Services Industriels de Genève (SIG) ¹	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, valoriser les déchets ainsi qu'évacuer et traiter les eaux polluées	31.12.2023	IFRS	171'100	4'464'200	100'000	30'000	30.0%	30'000
Fondations de droit privé									
Fondation du Stade de Genève	Favoriser la pratique du sport dans le canton de Genève et exploiter le Stade de Genève	31.12.2023	Swiss Gaap RPC	-48	58'558	57'299	3'005	5.2%	3'005
Fondations de droit public									
Fondation des Evaux	Créer et exploiter un complexe sportif, conserver des espaces réservés à la détente	31.12.2023	MCH2	150	10'948	500	200	40.0%	200
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	Construire, acheter des bâtiments et louer des logements pour personnes à revenus modestes	31.12.2023	MCH2	4'453	386'172	60'746	60'746	100.0%	60'746
Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (Fondetec)	Promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes et stimuler l'innovation en Ville de Genève	31.12.2023	MCH2	-1'325	11'600	11'554	42'500	100.0%	42'500
Groupements intercommunaux									
Centre intercommunal des déchets carnés (CIDEK)	Construire et gérer un centre de collecte, stockage, tri, conditionnement et acheminement des déchets carnés	31.12.2023	MCH2	-167	3'794	-	-	-	-
Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	31.12.2023	MCH2	4'906	20'605	-	-	-	-
Association des communes genevoises (ACG)	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	31.12.2023	MCH2	636	7'486	-	-	-	-
Sociétés anonymes									
Banque cantonale de Genève (BCGE) ¹	Banque de droit public ayant pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	31.12.2023	PCB FINMA	231'240	30'269'565	360'000	45'000	12.5%	111'342

¹ Source : états financiers consolidés

² Seules les participations détenues à plus de 50% par l'entité sont indiquées dans le tableau.

³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à CHF 100'000 sont indiqués dans le tableau. Les relations fournisseurs et débiteurs sont exclues.

	Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2024	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les comptes annuels
	30'000'000	Canton de Genève et autres communes genevoises	Securelec SA, Compagnie Luminotechnique SA, Ennova SA SFMCP, Windpark Homberg SA, PôleBio Energies SA, Cadiom SA, CADZiplo SA, Consortium SIG-FTI Zibay23 et autres	Flux financiers provenant de l'entité Intérêts sur capital dotation (kCHF 1'500) Redevance de l'utilisation du domaine public (kCHF 11'800) Versement sur le résultat (kCHF 3'000) Jetons de présence	Risques industriels	Contrats d'achat d'énergie électrique auprès de SFMCP et EOSH. Contrats d'achat de gaz auprès de Gaznat. Engagement de prévoyance kCHF 357'200.
	1	Confédération, Canton de Genève, Ville de Lancy, Autres	-	-	Risques économiques	-
	1	Bernex, Confignon, Lancy et Onex	-	Versement d'une indemnité de kCHF 1'234 pour fonctionnement et investissement	Risques économiques	Au 01.01.2024, la part non couverte de l'engagement de prévoyance concernant la Fondation des Evaux s'élève à kCHF 1'631. Le degré de couverture représente 76.49% sur un engagement total de kCHF 6'938. Cet engagement de prévoyance de la Fondation est garanti, au prorata de leur participation, par les villes et communes membres, depuis l'affiliation de la Fondation à la CAP au 01.01.2018.
	52'502'959	-	-	Jetons de présence	Risques économiques	Cédules hypothécaires kCHF 197'954. Hypothèque légale en faveur de la Ville de Genève kCHF 3'253. Hypothèque légale en faveur du Canton de Genève kCHF 17'787.
	9'738'126	-	-	Dotation au capital (kCHF 2'500)	Risques économiques	Prêt à libérer kCHF 840. Engagement de loyers.
	1	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	-
	-	Autres communes du canton de Genève	-	Cotisation annuelle (kCHF 26'971)	-	-
	-	Autres communes du canton de Genève	-	Redevance bibliobus (kCHF 703) Jetons de présence Flux financiers à l'entité Cotisation annuelle (kCHF 618)	-	-
	111'341'757	Canton de Genève et autres communes genevoises	Capital Transmission SA, Investissements Foncières SA, Dimension Corporate Finance SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	Flux financiers provenant de l'entité Dividendes reçus PA (kCHF 5'850) Dividendes reçus PF (kCHF 3'917)	Risques bancaires	Ce sont notamment des engagements de couverture de crédit, émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties.

Tableau des participations du PA au 31 décembre 2024 (suite)

En milliers de francs (sauf colonne valeur comptable)

Nom de l'entité	Activités et tâches publiques	Etats financiers de référence	Normes comptables appliquées	Résultat d'exercice	Total du Bilan	Total du capital	Part détenue du capital par la Ville de Genève	Part détenue (%) du capital par la Ville de Genève	Valeur d'acquisition de la participation
Naxoo SA	Offrir des prestations de services dans le multimédia	31.12.2023	Code des Obligations	6'099	25'951	4'500	2'300	51.1%	2'300
Parking de la place de Cornavin SA	Louer des parkings publics et arcades	31.12.2023	Code des Obligations	2'452	30'873	10'000	765	7.7%	791
Groupe CGN SA ¹	Offrir des prestations de services de navigation sur le lac Léman	31.12.2023	Code des Obligations	-	111'457	19'855	168	0.8%	673
TV Léman Bleu SA	Elaborer et diffuser un programme TV régional	31.12.2023	Code des Obligations	-274	3'565	534	6	17.1%	6
Autoroute et tunnel du Mont-Blanc ¹	Entretien et gérer le Tunnel du Mont-Blanc, la Route Blanche et l'Autouroute Blanche	31.12.2023	Règlement 2020-05 de l'Autorité des Normes Comptables	€ 63'431	€ 714'696	€ 22'297	€ 864	3.9%	1'458
Società Italiana per il Traforo del Monte Bianco ¹	Entretien et gérer le Tunnel du Mont-Blanc	31.12.2023	Code Civil et normes comptables italiennes	€ 11'512	€ 531'803	€ 198'749	€ 6'211	3.1%	172
eOperations Suisse SA	Offrir la prestation de services en rapport avec l'application des technologies de l'information et de la communication pour la Confédération, les cantons et les communes, notamment pour soutenir les prestations administratives numérisées	31.12.2023	Code des Obligations	55	1'815	574	-	0.3%	-
Sociétés coopératives									
Coopérative financière des communes genevoises	Financer les communes et autres organismes publics du canton de Genève	30.06.2024	Code des Obligations	123	2'037	137	10	7.3%	10
Société Coopérative Philea International	Solliciter des investissements solidaires en faveur du micro-crédit	31.12.2023	Swiss GAAP RPC	-155	1'742	1'319	12	0.8%	12
Total									

¹ Source : états financiers consolidés

² Seules les participations détenues à plus de 50% par l'entité sont indiquées dans le tableau.

³ Seuls les montants des flux financiers supérieurs à CHF 100'000 sont indiqués dans le tableau. Les relations fournisseurs et débiteurs sont exclues.

	Valeur comptable (CHF) de la participation au 31.12.2024	Principaux autres détenteurs de participations	Participations détenues par l'entité ²	Flux comptables dans l'année entre la Ville de Genève et l'entité ³	Risques spécifiques	Engagements conditionnels et de garantie de l'entité indiqués dans les comptes annuels
	2'300'000	Sunrise Gmbh (anciennement UPC Suisse Sàrl)	Société Konstl SA Gland	Dividendes reçus (kCHF 3'117)	Risques économiques et technologiques	-
	790'770	Fondation des Parkings et Chemins de fer fédéraux (CFF)	-	Dividendes reçus (kCHF 184) Redevance 2024 (kCHF 3'417) Jetons de présence	Risques économiques	-
	1	Canton de Vaud, Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) / Pro Vapore et Canton de Genève	Groupe CGN SA CGN SA CGN Belle Epoque SA	Subvention accordée à l'entité CGN SA (kCHF 250) Jetons de présence	Risques économiques	-
	1	Autres personnes physiques et morales	-	Subventions accordées (KCH 255) Jetons de présence	Risques économiques	-
	394'325	Etat français et Départements de la Haute-Savoie et de l'Ain	Société de Gestion du Tunnel du Mont Blanc (SGTMB), AXXES, Capit'Alpes, Alp'Hyne Mont Blanc, Autoroutes Trafic	Dividendes reçus (kCHF 899) Jetons de présence	Risques économiques	-
	172'020	Autostrade per l'Italia S.p.A, A.N.A.S. S.p.A, Regione Autonoma V.d.A et Canton de Genève	R.A.V.S.p.A, Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont Blanc., Consorzio autostrade italiana energia	Dividendes reçus (kCHF 143) Jetons de présence	Risques économiques	-
	300	Confédération, Cantons, Communes et autres personnes morales	-	-	Risques économiques	-
	10'000	Autres communes du canton de Genève	-	-	Risques économiques	-
	1	Divers coopérateurs	-	-	-	-
207'250'263						

5.6.1.10.2 Tableau des organisations sous influence considérable de la Ville de Genève

Conformément à l'article 108 de la LAC et aux articles 28, let. e) et 31 al. 1 du RAC, le tableau ci-dessous présente la liste des organisations influencées de façon considérable par la Ville de Genève.

L'influence considérable est définie comme étant la capacité pour la commune de mettre en œuvre des mesures ou des modifications unilatérales en raison de sa participation ou de son financement.

Compte tenu de ces critères, la Ville de Genève a choisi de présenter la liste des organisations dont le subventionnement monétaire et non monétaire annuel s'élève à plus de kCHF 1'000 et représente ainsi de facto une part importante dans le financement de l'organisation.

Les subventions monétaires comprennent l'ensemble des aides financières ou des indemnités.

Les subventions non monétaires ne conduisent pas au versement d'aides financières mais peuvent notamment prendre la forme suivante : mise à disposition de locaux, de matériel ou d'équipement, à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels, prestations en nature, services accordés à titre gratuit ou à des tarifs préférentiels, voire à des conditions avantageuses de prêts ou de cautionnements.

Les subventions monétaires et non monétaires ponctuelles (non récurrentes) n'ont pas été prises en compte pour l'application du seuil de matérialité.

Pour les secteurs de la petite enfance, seules les subventions monétaires d'exploitation, définies dans le Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551), ont été prises en compte pour l'application du seuil de matérialité. Les éventuelles subventions de travaux ou d'acquisitions ne le sont pas. En outre, le Service de la petite enfance réalise pour le compte de ses entités subventionnées des prestations administratives qui ne sont pas incluses dans les subventions non monétaires présentées dans le tableau ci-dessous, celles-ci n'étant pas déterminables de manière fiable.

Tableau des organisations sous influence considérable de la Ville de Genève

En milliers de francs

Organisations			
Nom de l'entité bénéficiaire	Forme juridique	Activités	Principaux autres contributeurs ¹
Département des finances, de l'environnement et du logement			
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	Fédération	Fédération d'une soixantaine d'associations actives à Genève dans la solidarité internationale et la coopération au développement	Etat de Genève, communes genevoises, Confédération (DDC)
Département de la culture et de la transition numérique³			
Association Contrechamps	Association	Promotion de la musique actuelle à travers concerts, publications et activités diverses	Autres contributeurs privés
Association du Théâtre du Loup	Association	Création théâtrale et activités pédagogiques pour enfants, adolescents et adolescentes	Autres contributeurs privés
Association Le Grütli - Centre de production et de diffusion des arts vivants	Association	Production et diffusion des arts vivants	-
Association pour la Danse Contemporaine (ADC)	Association	Promotion de la danse contemporaine	-
Association pour l'encouragement de la Musique improvisée (AMR)	Association	Encourager le développement de la musique improvisée par l'organisation de festivals, de concerts et d'ateliers divers	-
Fondation Am Stram Gram Le Théâtre	Fondation	Création pluridisciplinaire prioritairement à l'attention du jeune public	-
Fondation Centre d'Art Contemporain (CAC)	Fondation	Promotion de la production artistique contemporaine	Autres contributeurs privés
Fondation d'Art Dramatique de Genève (FAD)	Fondation	Assurer la gestion faîtière de la Comédie de Genève et du Théâtre Le Poche	Autres contributeurs privés
Fondation de droit public du Musée d'Art moderne et contemporain (Fondamco)	Fondation	Promotion de l'art contemporain	Etat de Genève, Fondation Mamco, Autres contributeurs privés
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Genève (FOCG)	Fondation	Organisation de concerts de musiques classiques et préromantiques	Autres contributeurs privés
Fondation de l'Orchestre de la Suisse Romande (FOSR)	Fondation	Grand orchestre symphonique répondant aux exigences de la vie musicale (concerts, radio diffusion, télévision, théâtre, etc.)	Etat de Genève, Etat de Vaud, Autres contributeurs privés
Fondation Théâtre Les Marionnettes de Genève	Fondation	Promotion et soutien du développement des arts de la marionnette dans leur grande diversité	Autres contributeurs privés
Fondation du Grand Théâtre de Genève	Fondation	Assurer l'exploitation du Grand Théâtre en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphiques et dramatiques	Etat de Genève, Association des communes genevoises, Autres contributeurs privés
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Fondation	Assurer l'organisation et la pérennité du festival annuel La Bâtie et promouvoir la culture et les arts de la scène contemporaine	Etat de Genève, Association des communes genevoises, Autres contributeurs privés
Saint-Gervais Genève, Fondation pour les Arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires	Fondation	Promotion des arts de la scène et des expressions culturelles pluridisciplinaires	-
Département de la sécurité et des sports			
Association Genève Natation 1885	Association	Promotion des sports nautiques	Fonds cantonal d'aide au sport
Département de la cohésion sociale et de la solidarité			
Association Païdos, Genève	Association	Mise en œuvre du projet "Accueil d'urgence pour enfants, adolescents et adolescentes sans abri avec leur parents"	Etat de Genève, Autres contributeurs privés
Collectif d'associations pour l'urgence sociale (CausE)	Association	Mise en œuvre et soutien de réponses aux problématiques rencontrées par les personnes vivant dans la précarité	Etat de Genève, Autres contributeurs privés
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)	Fondation	Regroupe quarante-sept centres de loisirs, maisons de quartier, terrains d'aventures, jardins Robinson établis sur le territoire cantonal et treize équipes de travail social hors murs	Etat de Genève, communes genevoises

¹ Les informations relatives aux principaux autres contributeurs ainsi qu'aux états financiers sont reprises des derniers comptes révisés disponibles. Les comptes annuels sont généralement établis en conformité avec le Code des Obligations suisse et/ou les normes comptables communément admises en Suisse.

² Le pourcentage d'influence considérable, qui renseigne sur le degré d'influence financière de la Ville de Genève, est calculé selon le rapport suivant :

$$\frac{\text{Total des subventions monétaires et non monétaires de l'exercice clôturé}}{\text{Total des produits de l'entité subventionnée figurant dans les derniers comptes annuels révisés disponibles}}$$

	Notes	Subventions 2024			Etats financiers de référence du subventionné¹				Indicateur²
		Subventions monétaires	Subventions non monétaires	Total	Total du Bilan	Total des Produits	Résultat d'exercice	Exercice	% d'influence considérable
		2'499	-	2'499	1'228	14'459	-11	2023	17%
		1'187	4	1'191	413	1'868	91	2023-2024	64%
	a)	1'294	6	1'300	793	1'519	15	2023	86%
	a)	2'058	265	2'323	419	2'967	50	2023	78%
	a)	1'467	311	1'778	697	2'313	-150	2023	77%
		1'349	232	1'582	364	2'452	-78	2023	65%
	a)	2'239	268	2'507	1'579	3'569	-148	2023-2024	70%
	a)	1'182	388	1'569	491	2'156	-12	2023	73%
	a)	15'154	1'785	16'939	6'006	22'588	-67	2023-2024	75%
	a) b)	1'222	711	1'933	720	5'543	-25	2023	35%
	a)	2'698	-	2'698	964	4'151	0	2023	65%
	a) c)	9'500	24	9'524	14'772	28'604	-1'153	2023-2024	33%
	a)	1'555	69	1'624	1'105	2'392	39	2023-2024	68%
	a) d)	11'325	3'951	15'276	10'443	36'802	12	2023-2024	42%
		1'515	28	1'543	94	3'245	-434	2023	48%
	a)	2'774	359	3'133	816	3'785	56	2023-2024	83%
		327	1'104	1'431	1'470	4'198	513	2023-2024	34%
		2'076	129	2'205	817	3'496	369	2023	63%
	a)	2'872	57	2'929	1'544	4'398	108	2023	67%
	e)	14'265	-	14'265	10'260	64'019	855	2023	22%

³ Les ratios concernant le domaine de la culture présentés dans le tableau résultent de la Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton de Genève en matière de culture (ci-après LRT) qui a instauré des répartitions de certaines missions et domaines artistiques. Le soutien à la création ainsi que le subventionnement des institutions, principalement des arts de la scène, ainsi que des manifestations culturelles sont de la compétence exclusive des communes (art. 2 LRT). Cette répartition explique les ratios élevés de certaines institutions et manifestations désormais entièrement à la charge de la Ville de Genève.

Tableau des organisations sous influence considérable de la Ville de Genève (suite et fin)

En milliers de francs

Organisations			
Nom de l'entité bénéficiaire	Forme juridique	Activités	Principaux autres contributeurs ¹
Fondation Armée du Salut Suisse - Le Passage	Fondation	Le Passage est un lieu d'hébergement provisoire réservé à la population masculine (44 places pour adultes et 18 places pour mineurs non-accompagnés)	Etat de Genève, autres contributeurs privés
Association Intégration Mineurs et Famille à Genève (AIM)	Association	Lutter contre le sans-abrisme des enfants et de leurs familles en assurant un espace d'accueil, d'écoute et de répit	Autres contributeurs privés
Association du Secteur petite enfance de Budé	Association	3 structures d'accueil "crèches" 262 places d'accueil exploitées	-
Association La Madeleine des Enfants	Association	3 structures d'accueil dont 1 crèche, 1 jardin d'enfants et 1 halte-jeux 117 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance "A 2 PAS"	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 126 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance A. Carfagni-Pâquis	Association	5 structures d'accueil dont 4 crèches et 1 jardin d'enfants 273 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance de Champel	Association	4 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 jardin d'enfants 198 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance de la Servette	Association	6 structures d'accueil dont 3 crèches, 2 jardins d'enfants et 1 espace parents-enfants 157 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance de Plainpalais	Association	4 structures d'accueil "crèches" dont 3 crèches et 1 crèche à temps partiel 226 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance de Rive Droite	Association	3 structures d'accueil "crèches" 226 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance de Saint-Gervais	Association	3 structures d'accueil dont 2 crèches et 1 espace parents enfants 147 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance de Saint-Jean	Association	6 structures d'accueil dont 4 crèches, 1 jardin d'enfants et 1 crèche familiale 328 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance Les Bains	Association	3 structures d'accueil dont 2 crèches et 1 jardin d'enfants 257 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance des Charmilles	Association	6 structures d'accueil dont 3 crèches, 3 jardins d'enfants 263 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance des Grottes	Association	7 structures d'accueil dont 3 crèches, 3 jardins d'enfants et 1 crèche à temps partiel 237 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance Dumas	Association	3 structures d'accueil "crèches" 264 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance Eaux-Vives - Frontenex	Association	4 structures d'accueil dont 2 crèches, 1 jardin d'enfants et 1 crèche familiale 195 places d'accueil exploitées	-
Association Secteur petite enfance Monique Bauer-Lagier	Association	1 structure d'accueil "crèche" 60 places d'accueil exploitées	-
Fondation Secteur petite enfance des Nations	Fondation	3 structures d'accueil "crèches" 194 places d'accueil exploitées	-
Fondation Secteur petite enfance Université	Fondation	5 structures d'accueil dont 3 crèches et 1 crèche à temps partiel et 1 jardin d'enfant (110 places exploitées par la VdG et 110 par l'Université) 220 places d'accueil exploitées Convention Université de Genève	Université de Genève
Fondation pour la Crèche des Morillons, Le Grand-Saconnex	Fondation	1 structure d'accueil "crèche" (92 places exploitées par la VdG et 8 par le CICR) 100 places d'accueil exploitées Convention CICR	CICR
Fondation EVE La Maternelle	Fondation	1 structure d'accueil "crèche" (29 places exploitées par la Ville de Genève et 25 par la Ville de Chêne-Bougeries)	Ville de Chêne-Bougeries

¹ Les informations relatives aux principaux autres contributeurs ainsi qu'aux états financiers sont reprises des derniers comptes révisés disponibles. Les comptes annuels sont généralement établis en conformité avec le Code des Obligations suisse et/ou les normes comptables communément admises en Suisse.

² Le pourcentage d'influence considérable, qui renseigne sur le degré d'influence financière de la Ville de Genève, est calculé selon le rapport suivant :

Total des subventions monétaires et non monétaires de l'exercice clôturé

Total des produits de l'entité subventionnée figurant dans les derniers comptes annuels révisés disponibles

	Notes	Subventions 2024			Etats financiers de référence du subventionné ¹				Indicateur ²
		Subventions monétaires	Subventions non monétaires	Total	Total du Bilan	Total des Produits	Résultat d'exercice	Exercice	% d'influence considérable
	f)	1'101	-	1'101	1'118	4'259	-	2023	26%
	g)	2'024	-	2'024	554	2'554	20	2023	79%
		10'217	-	10'217	968	13'050	-3	2023	78%
	a)	3'423	429	3'852	369	5'227	0	2023	74%
	a)	4'009	51	4'060	358	5'509	1	2023	74%
	a)	8'706	791	9'497	672	12'173	-	2023	78%
	a)	6'849	571	7'420	989	9'961	-6	2023	74%
	a)	4'278	312	4'589	837	6'767	-1	2023	68%
	a)	7'644	399	8'043	584	10'526	0	2023	76%
	a)	7'862	276	8'137	821	11'517	-	2023	71%
	a)	6'488	322	6'810	644	8'536	0	2023	80%
	a)	11'418	566	11'985	657	15'472	3	2023	77%
		10'011	-	10'011	928	12'620	0	2023	79%
	a)	8'501	601	9'102	797	16'396	-	2023	56%
	a)	8'172	329	8'501	632	10'498	2	2023	81%
	a)	9'507	312	9'819	888	13'746	12	2023	71%
	a)	6'467	462	6'929	571	9'322	0	2023	74%
		1'566	-	1'566	373	3'022	-	2023	52%
		6'190	338	6'528	608	8'789	-	2023	74%
	h)	4'175	-	4'175	874	10'818	-2	2023	39%
	i)	3'017	-	3'017	382	5'173	-	2023	58%
	j)	1'005	-	1'005	198	2'752	-	2023	37%

- a) Les produits ont été complétés par le montant des subventions non monétaires qui n'apparaissent pas au résultat des comptes annuels des subventionnés (mention en annexe uniquement).
- b) **Fondamco** : La Fondamco est au bénéfice d'un double subventionnement du Canton et de la Ville de Genève. Elle est soutenue à hauteur de kCHF 1'394 par le Canton de Genève et de kCHF 1'222 par la Ville de Genève, ce qui explique un ratio d'influence considérable stable.
- c) **FOSR** : La FOSR est au bénéfice d'un double subventionnement du Canton et de la Ville de Genève. Pour la saison 2023-2024, elle est soutenue à hauteur de kCHF 9'405 par le Canton de Genève et de kCHF 9'500 par la Ville de Genève, ce qui explique un ratio d'influence stable.
- d) **Fondation du Grand Théâtre** : Le montant de kCHF 11'325 correspond au montant de la subvention nominale d'exploitation attribuée à la fondation en 2024. La subvention non monétaire de kCHF 3'951 correspond à l'évaluation de la mise à disposition complète du bâtiment du Grand Théâtre et des annexes, propriété de la Ville de Genève. Le taux d'influence est quasi stable par rapport à 2023 ; les recettes propres de la Fondation ont légèrement augmenté. Pour information, les frais de personnel des employées et employés de la Ville de Genève dédiés à la fondation, tels qu'ils apparaissent dans les comptes détaillés du service pour un montant de kCHF 24'540, ne sont pas inclus dans le calcul de l'influence considérable présenté.
- e) **FASe** : La subvention 2024 d'un montant de kCHF 14'132 est allouée aux paiements des salaires du personnel des maisons de quartier et des ludothèques de la Ville de Genève ainsi qu'aux paiements des salaires du personnel de l'association BAB-VIA pour un montant de kCHF 1'017.
- f) **Fondation Armée du salut Suisse – Le Passage** : La subvention monétaire d'un montant de kCHF 1'101 a permis de financer environ 44 places d'hébergement d'urgence gérées par la Fondation Armée de Salut dans le bâtiment dit «Le Passage» à destination des hommes seuls sans domicile. Le taux d'influence de la Ville de Genève dépend des montants variables des contributeurs tiers pour les prestations non subventionnées par la Ville de Genève.
- g) **AIM** : La subvention monétaire d'un montant de kCHF 2'024 a permis de financer en moyenne 76 places d'hébergement d'urgence gérées par l'AIM à destination des familles sans domicile. La baisse du taux d'influence s'explique par des donations de tiers pour des prestations non subventionnées par la Ville de Genève.
- h) **Fondation du Secteur petite enfance Université** : Cette structure est liée par une convention de partenariat avec l'Université de Genève. Le taux d'influence de la Ville de Genève demeure stable en 2024.
- i) **Fondation pour la crèche des Morillons** : Cette structure est liée par une convention de partenariat avec le CICR. L'augmentation du taux d'influence à 58% provient de la baisse du nombre d'enfants inscrits par le CICR qui n'habitent pas en Ville de Genève.
- j) **Fondation EVE La Maternelle** : Cette structure est liée par une convention de partenariat avec la Ville de Chêne-Bougeries. Elle compte 54 places d'accueil réparties entre les deux communes, soit 29 places exploitées par la Ville de Genève.

5.6.1.11 Subventions d'investissement (146)

En milliers de francs

Rubriques comptables		1460	1461	1462	1464	1465	1466	1467	
Catégories de subventions d'investissement	Notes	Confédération	Cantons et concordats	Communes et fondations communales ou inter-communales	Entreprises publiques	Entreprises privées	Organisations privées à but non lucratif	Personnes physiques	Total subventions du PA
Valeurs nettes comptables au 01.01.2024		6'388	3'707	17'182	2'303	553	410	8	30'551
Valeurs brutes au 01.01.2024		6'388	8'002	21'216	3'489	1'914	1'175	13	42'196
Acquisitions brutes	a)	2'823	-	7'923	-	-	-	5	10'751
Recettes d'investissement	b)	-	-	-5'789	-	-	-	-	-5'789
Sorties d'actifs	c)	-	-	-476	-6	-	-	-	-482
Valeurs brutes au 31.12.2024		9'210	8'002	22'873	3'484	1'914	1'175	18	46'675
Amortissements cumulés au 01.01.2024		-	-4'294	-4'033	-1'187	-1'361	-765	-5	-11'645
Amortissements planifiés		-	-406	-844	-182	-340	-203	-5	-1'980
Sorties d'actifs	c)	-	-	476	6	-	-	-	482
Amortissements cumulés au 31.12.2024		-	-4'700	-4'401	-1'363	-1'701	-968	-11	-13'144
Valeurs nettes comptables au 31.12.2024		9'210	3'302	18'472	2'121	212	207	8	33'532

a) Acquisitions brutes

Les principales acquisitions brutes sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
PR-1574	7'913	Subvention d'investissement octroyée pour la contribution 2024 au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)
PR-1185	2'823	Subvention d'investissement octroyée au CFF au titre de la participation pour les études et les travaux d'extension du nœud ferroviaire de la gare Cornavin
Diverses PR	15	Diverses subventions octroyées
Total	10'751	

b) Recettes d'investissement

Les principales recettes d'investissement sont présentées ci-dessous :

En milliers de francs

PR	Montant	Description
		Attribution forfaitaire du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).
PR-1574	-5'789	Cette attribution est calculée sur la base du nombre de nouveaux logements créés l'année précédente sur le territoire de la Ville de Genève.
Total	-5'789	

c) Sorties d'actifs

En milliers de francs

PR	Montant	Description
Diverses PR	-482	Sorties des crédits d'investissement bouclés et totalement amortis au 31.12.2023
Total	-482	

5.6.2 Passifs

5.6.2.1 Engagements courants (200)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
2000	Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	a)	72'510	60'064
2001	Comptes courants avec des tiers	b)	80'976	-
2002	Impôts dus	c)	268	224
2003	Acomptes de tiers reçus	d)	8'157	8'551
2004	Engagements de transferts	e)	6'393	6'690
2006	Dépôts et cautions	f)	312	348
Total			168'618	75'877

a) Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers (2000)

Ce poste constate tous les engagements de la Ville de Genève envers des fournisseurs, des institutions sociales, des entités publiques et d'autres tiers au 31 décembre 2024.

b) Comptes courant avec des tiers (2001)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
	Solde des impôts à rembourser	b1)	80'899	-
	Prime définitive assurances accidents		77	-
Total			80'976	-

- b1) Le Canton de Genève verse à la Ville de Genève des acomptes hebdomadaires provisionnels. A la réception du décompte final des impôts, le rapprochement est effectué entre la perception annuelle et les acomptes versés à la Ville de Genève afin de déterminer le solde à payer ou à recevoir au 31 mars de l'année suivante. Le solde à payer sur les impôts 2024 est de kCHF 80'899.

c) Impôts (2002)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
	Impôts à la source		5	3
	Dettes fiscales de la TVA	c1)	263	221
Total			268	224

- c1) Ce poste constate le solde de la taxe sur la valeur ajoutée à payer à l'Administration fédérale des contributions dans le cadre des activités des services municipaux assujettis.

d) Acomptes de tiers reçus (2003)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
	Acomptes de chauffage	d1)	7'054	6'977
	Obsèques payées d'avance		313	333
	Autres acomptes débiteurs	d2)	790	1'241
Total			8'157	8'551

- d1) Des acomptes de chauffage ont été facturés aux locataires pour un montant de kCHF 7'054. Ceux-ci doivent être mis en regard des charges de chauffage comptabilisées dans la rubrique « 5.6.1.3 Actifs de régularisation (104) - Charges constatées d'avance / Produits à recevoir liés aux autres revenus d'exploitation (1045) » pour un montant de kCHF 5'256.
- d2) La diminution de ce poste est principalement due au volume des montants remboursés aux tiers dans le cadre des amendes émises, notamment celles payées à double (cf. rubrique « 5.6.1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers (1010) »).

e) Engagements de transferts (2004)

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Créanciers subventions	e1)	6'277	6'578
Subventions à redistribuer	e2)	116	111
Total		6'393	6'690

e1) Les engagements de transfert concernent des subventions accordées au 31 décembre 2024 à des collectivités ou à des tiers.

Ce poste est notamment composé de :

- kCHF 2'056 de subventions en faveur de la Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle ;
- kCHF 2'433 de subventions en faveur de diverses associations ;
- kCHF 941 de subventions à destination de projets à l'étranger.

e2) Ce poste est composé d'un montant de kCHF 116 de subventions à verser aux créanciers des bénéficiaires (personnes physiques). Ces subventions sont versées par des fondations privées et gérées par le Service social de la Ville de Genève.

f) Dépôts et cautions (2006)

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Dépôts et cautions		266	270
Retenues de garantie		46	78
Total		312	348

Ce poste représente l'acceptation de fonds par la Ville de Genève pour conserver ou pour garantir des prétentions éventuelles tels que des dépôts pour entretien, dépôts de clés et des retenues de garantie dans le cadre de contrat de construction ou rénovation.

5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206)

Les notes de bilan 201 et 206 ont été regroupées en une seule note.

En milliers de francs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
2010 Emprunts à court terme	a)	332'000	250'000
2014 Part à court terme d'emprunts à long terme	a)	150'000	150'000
2016 Instruments financiers dérivés et de couverture	b)	106'748	64'296
2019 Autres emprunts envers des tiers à court terme	a)	-	50'000
201 Emprunts à court terme		588'748	514'296
2063 Emprunts publics et emprunt vert à long terme	a)	340'000	440'000
2064 Emprunts privés à long terme	a)	740'000	790'000
2069 Autres engagements financiers à long terme	c)	21'561	-
206 Emprunts à long terme		1'101'561	1'230'000
Total		1'690'309	1'744'296

a) Dettes consolidées de la Ville de Genève au 31 décembre 2024

La dette de la Ville de Genève est composée d'emprunts à court terme et à long terme détaillés dans le tableau ci-dessous.

En milliers de francs	N° de sous-jacent	Date d'émission	Date d'échéance	Dette au 31.12.2023	Reclassement 2024	Emissions 2024	Remboursements 2024	Dette au 31.12.2024	Taux contractuel	Taux moyen 2024	Intérêts 2024
Emprunts à court terme (CT)	Engagements financiers¹										
		Échéances à moins d'un an		300'000	-	1'833'000	1'801'000	332'000	divers	1.494%	2'899
		Sous-total		300'000	-	1'833'000	1'801'000	332'000			2'899
	Part à court terme d'engagement à long terme										
		12.12.2013	12.12.2024	150'000	-	-	150'000	-	1.625%	1.625%	2'316
		12.02.2015	12.02.2025	-	100'000	-	-	100'000	0.125%	0.125%	125
Emprunts à long terme (LT)	1	26.09.2005	26.09.2025	-	50'000	-	-	50'000	S ² + 0.100%	1.494%	747
		Sous-total		150'000	150'000	-	150'000	150'000			3'188
	Emprunts publics										
		12.02.2015	12.02.2025	100'000	-100'000	-	-	-	-	-	-
		19.11.2012	19.11.2029	200'000	-	-	-	200'000	1.375%	1.375%	2'750
	Emprunt public « vert »										
		06.12.2023	06.12.2033	140'000	-	-	-	140'000	1.600%	1.600%	2'240
		Sous-total		440'000	-100'000	-	-	340'000			4'990
	Emprunts privés										
		26.09.2005	26.09.2025	50'000	-50'000	-	-	-	-	-	-
	2	10.08.2006	10.08.2026	100'000	-	-	-	100'000	S ² + 0.0375%	1.435%	1'435
	3	19.03.2007	19.03.2032	200'000	-	-	-	200'000	S ² + 0.025%	1.414%	2'829
	4	05.11.2007	06.11.2034	220'000	-	-	-	220'000	S ² + 0.010%	1.406%	3'094
	5	29.09.2006	29.09.2036	100'000	-	-	-	100'000	S ² + 0.030%	1.424%	1'424
	6	13.04.2007	13.04.2037	120'000	-	-	-	120'000	S ² + 0.0195%	1.408%	1'690
		Sous-total		790'000	-50'000	-	-	740'000			10'472
Total				1'680'000	-	1'833'000	1'951'000	1'562'000			21'549

¹ Les émissions et les remboursements des engagements financiers sont composés d'un cumul de plusieurs mouvements.

² S = Saron composé 6m + 0.0741%

Un emprunt public à long terme avec une échéance au 12 février 2025 d'un montant de kCHF 100'000 et un emprunt privé à long terme avec une échéance au 26 septembre 2025 d'un montant de kCHF 50'000 ont été reclassifiés dans la part à court terme d'engagements à long terme (rubrique 2014).

De 2015 à 2022, les intérêts négatifs dus par les contreparties bancaires n'honorant pas leurs obligations contractuelles, concernant l'application des taux LIBOR ou SARON en territoire négatif, ont fait l'objet d'un produit à recevoir provisionné (cf. rubrique « 5.6.1.4 Actif de régularisation (104) »).

La procédure contentieuse contre un établissement bancaire menée par la Ville de Genève, afin d'obtenir l'application stricte des clauses contractuelles, a été rejetée en 2019 par le Tribunal fédéral. Malgré cette décision, la Ville de Genève maintient sa position et considère les intérêts négatifs comme dus. Elle étudie d'autres moyens pouvant être mis en œuvre pour faire valoir ses droits. La provision concernant les intérêts à recevoir et non honorés par les établissements bancaires est maintenue. En 2024, elle se monte à kCHF 36'360.

Informations sur le coût annuel de la dette 2024

En milliers de francs	Montant
Intérêts sur dettes à court terme	2'899
Intérêts sur dettes à long terme (emprunts privés) y c. part à court terme d'engagements à long terme	11'219
Intérêts sur dettes à long terme (emprunts publics) y c. part à court terme d'engagements à long terme	7'431
Total des intérêts sur emprunts de l'année	21'549
Intérêts nets sur swaps	5'326
Total des charges d'intérêts et d'instruments de couverture	26'875
Charges relatives aux emprunts	155
Etalement annuel des frais d'émission sur dettes à long terme (emprunts publics)	365
Etalement annuel des primes d'émission sur dettes à long terme (emprunts publics)	-409
Etalement annuel de la prime de sortie d'un swap	1'091
Coût de la dette de l'année	28'077

Le taux moyen 2024 de la dette est de 1.79%, calculé sur le coût de la dette s'élevant à kCHF 28'077 sur l'exercice.

Cet indicateur permet d'évaluer la viabilité de la dette.

	2024	2023
Taux d'intérêts moyen de la dette	1.79%	1.71%

Structure de la dette au 31 décembre 2024

• Ratio des emprunts à taux fixes et à taux variables

Un des axes définis dans la Charte de trésorerie stipule que l'objectif stratégique est d'atteindre 30% des encours de la dette à taux variable et 70% des encours à taux fixe ou à composante dominante fixe.

En milliers de francs	Montant 2024	% 2024	Montant 2023	% 2023
Total des emprunts à taux variables ¹	582'000	37%	550'000	33%
Total des emprunts à taux fixes	980'000	63%	1'130'000	67%
Total	1'562'000	100%	1'680'000	100%

¹ Le montant des emprunts à taux variables correspond à la somme du montant des emprunts à court terme et du montant des emprunts privés à long terme non couverts par un contrat de swap.

La répartition des emprunts à taux fixes et à taux variables est en ligne avec l'axe défini dans la charte précitée. Elle permet de limiter l'exposition au risque de taux.

• Ratio des emprunts à court terme et à long terme

Le deuxième axe défini dans la Charte de trésorerie stipule que 10% des encours doivent en principe être remboursables dans les 6 mois maximum. Ce ratio doit être compris en tout temps entre 0% et 25%.

En milliers de francs	Montant 2024	% 2024	Montant 2023	% 2023
Total des emprunts à court terme	482'000	31%	450'000	27%
Total des emprunts à long terme	1'080'000	69%	1'230'000	73%
Total	1'562'000	100%	1'680'000	100%

Ce ratio est légèrement supérieur aux objectifs de la charte.

- **Durée résiduelle moyenne de la dette**

Le tableau renseigne sur la structure de maturité de la dette et cherche à vérifier si le calendrier et le rythme de l'amortissement de la dette sont adaptés à la situation économique et financière de la Ville de Genève.

En milliers de francs

Échéance	Dettes 2024	Durée résiduelle moyenne (en années) 2024	Dettes 2023	Durée résiduelle moyenne (en années) 2023
Part de la dette avec une échéance inférieure à 1 an	482'000	0.3	450'000	0.4
Part de la dette avec une échéance de 1 à 5 ans	300'000	3.8	250'000	1.8
Part de la dette avec une échéance entre 5 ans et 10 ans	560'000	8.7	540'000	7.8
Part de la dette avec une échéance de plus de 10 ans	220'000	12.0	440'000	12.0
Total	1'562'000	5.6	1'680'000	6.0

La durée résiduelle moyenne de la dette correspond à 5,6 années.

Selon l'échéancier de la Ville de Genève, un peu plus de 50% de la dette devra être renouvelée d'ici à 5 ans, tandis que près de 14% des emprunts ont une échéance supérieure à 10 ans.

Classement de la Ville de Genève (rating)

La note attribuée par cette institution témoigne de la santé financière de la Ville de Genève. Cette note renseigne sur la capacité de la Ville de Genève à faire face à ses obligations de paiement.

	2024	2023
Note Standard & Poor's	AA-	AA-

Autres indicateurs financiers

Indicateurs	2024	2023
Taux d'endettement net	-176.3%	-168.8%
Part des charges d'intérêts	2.0%	1.9%
Dette brute par rapport aux revenus	126.3%	114.6%
Part du service de la dette	8.9%	7.7%
Dette nette en francs par habitant et habitante	-8'751	-9'293

Les commentaires de ces indicateurs se trouvent à la rubrique « 5.11 Indicateurs financiers ».

Test de résistance

Le test de résistance appliqué sur la charge d'intérêt de la dette permet d'évaluer la capacité de la Ville de Genève à absorber une augmentation de 100 points de base (bps) (scénario retenu) sur ses taux d'intérêts variables.

Sur cette base, le montant des intérêts additionnels calculés serait de kCHF 4'483, ce qui ferait passer l'indicateur MCH2 de la part de charges d'intérêts de 2.0% (cf. rubrique « 5.11 Indicateurs financiers ») à 2.3%, laissant l'indicateur dans la catégorie « bon ».

En milliers de francs

Emprunts	Intérêts 2024	Effet d'une augmentation de 1% des taux	Intérêts après scénario de hausse
Emprunts court terme	2'899	1'949	4'848
Emprunts long terme taux fixe	7'431	-	7'431
Emprunts long terme taux variable	16'545	2'535	19'080
Total	26'875	4'483	31'358

b) Instruments financiers dérivés et de couverture

Afin de couvrir les fluctuations de taux d'intérêts variables sur ses emprunts privés à long terme, la Ville de Genève a souscrit des contrats de swap qui échangent un taux SARON composé augmenté de 0.0741% contre un taux fixe.

Ces swaps couvrent les mêmes notionnels et les mêmes échéances que les emprunts à long terme privés auxquels ils sont adossés, à l'exception :

- des lignes des sous-jacents n°1 et n°2 qui ne sont pas couvertes par des instruments financiers ;
- de la ligne du sous-jacent n°3 qui est couverte à hauteur de kCHF 100'000 uniquement.

Ces instruments dérivés utilisés (swaps) sont qualifiés d'instruments de couverture de flux futurs. L'impact dans la fortune des instruments financiers de couverture, qualifiés de flux futurs, et les intérêts nets payés sur les instruments de couverture en 2024 se composent de la manière suivante :

En milliers de francs

Adossé au sous-jacent n°	Date d'émission	Date d'échéance	Nominal	Echange taux variable (reçu)	Contre-taux fixe (payé)	Intérêts nets sur swaps 2024	Valorisation au 31.12.2024 / (Actif) - Passif	Valorisation au 31.12.2023 / (Actif) - Passif	Moins value / (Plus-value)
3	19.03.2015	19.03.2032	100'000	Saron 6m	2.06%	662	12'492	6'557	5'935
4	05.05.2010	06.11.2034	100'000	Saron 6m	2.45%	1'056	19'616	12'058	7'558
4	05.11.2010	06.11.2034	60'000	Saron 6m	2.295%	541	10'852	6'275	4'577
4	05.11.2010	06.11.2034	60'000	Saron 6m	2.295%	541	10'852	6'275	4'577
5	29.09.2006	29.09.2036	100'000	Saron 6m	2.87%	1'477	27'568	18'759	8'809
6	15.04.2019	13.04.2037	120'000	Saron 6m	2.27%	1'049	25'368	14'372	10'996
Total			540'000			5'326	106'748	64'296	42'452

Les instruments dérivés sont évalués sur la base des marked-to-market (valeurs de marché) au 31 décembre 2024. L'augmentation de l'engagement pour un montant de kCHF 42'452 est comptabilisée en contrepartie de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers.

Un instrument de couverture a été résilié en 2013. La prime de sortie payée correspondait à la juste valeur de l'instrument, constatée au moment de la résiliation. Par conséquent, elle est amortie sur la durée résiduelle du sous-jacent initialement couvert, conformément aux principes comptables adoptés. Les valeurs correspondantes à cette transaction sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

	Valeur résiduelle au 31.12.2023	Amortissement 2024	Valeur résiduelle au 31.12.2024	Échéance du sous-jacent initial
Instrument de couverture résilié	8'967	1'091	7'876	2032

c) Autres engagements financiers à long terme

Un engagement financier de kCHF 22'120 a été constitué au 31 décembre 2024 en contrepartie de l'augmentation de la valeur du bâtiment de l'Hôtel Métropole à l'actif du bilan (cf. rubrique « 5.6.1.6 Immobilisation corporelle du PF (108) »). Cet engagement correspond aux travaux de rénovation financés par la Société d'exploitation hôtelière et restauration (SA).

En milliers de francs

Etape	Engagement brut initial	Étalement de l'engagement 2024	Engagement net au 31.12.2024
Phase 1 : Travaux terminés	19'324	-559	18'764
Phase 2 : Travaux en cours	2'797	-	2'797
Total	22'120	-559	21'561

L'étalement de cet engagement au sein des comptes de la Ville de Genève est corrélé aux amortissements effectués par la SA dans ses comptes. Au 31 décembre 2024, l'étalement de l'engagement se monte à kCHF 559. Il entraîne un effet positif sur le compte de résultats et est neutralisé par la remontée de l'amortissement à travers la réévaluation de la participation de la SA (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placements financiers (107) »).

5.6.2.3 Passifs de régularisation (204)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
2040	Charges de personnel	a)	15'101	836
2041	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	b)	2'234	2'328
2043	Passifs de régularisation provenant des comptes de subventions	c)	2'030	1'836
2044	Charges financières à payer / Revenus financiers reçus d'avance	d)	14'003	15'107
2045	Autres revenus d'exploitation reçus d'avance	e)	1'538	1'394
2046	Passifs de régularisation, compte des investissements	f)	10'334	6'118
Total			45'240	27'620

- a) Ce poste est principalement constitué des prétentions acquises des employées et employés non utilisées au 31 décembre 2024 selon le Statut du personnel, soit les heures supplémentaires, les heures optionnelles et les vacances non prises par les collaborateurs et collaboratrices pour un montant de kCHF 14'232. Ces prétentions ont été reclassées de la rubrique « 5.6.2.4 Provision (205) » à la rubrique « 5.6.2.3 Passifs de régularisation (204) » conformément aux dispositions prévues dans le Manuel MCH2. Le solde est constitué d'indemnités à payer au personnel comme des indemnités forfaitaires et de nuisance.
- b) Ce poste est constitué, notamment, de factures non parvenues pour des prestations reçues en 2024 de :
- kCHF 790 pour des prestations dans le cadre des conventions portant sur le stationnement sur le territoire de la Ville de Genève ;
 - kCHF 539 de travaux d'entretien des biens-fonds du patrimoine administratif.
- c) Ce poste est notamment constitué de :
- kCHF 1'000 d'une subvention payée d'avance par une fondation privée genevoise pour le financement de projets en 2025 ;
 - kCHF 290 de la redevance des concessions d'affichage à verser au Canton de Genève.
- d) Ce poste est notamment constitué de :
- kCHF 5'493 de loyers reçus d'avance ;
 - kCHF 4'443 des intérêts courus relatifs aux emprunts de la Ville de Genève ;
 - kCHF 1'565 de primes d'émission (agios) sur les emprunts publics, étalées sur la durée de chaque emprunt.
- e) Ce poste est notamment constitué de :
- kCHF 1'041 de produits reçus d'avance concernant l'engagement d'entretien et le renouvellement d'écopoints selon des conventions signées entre les parties ;
 - kCHF 173 de taxe professionnelle communale encaissée avant bordereaux définitifs.
- f) Ce poste est notamment constitué de :
- kCHF 2'785 pour des travaux non encore facturés sur les grands chantiers d'investissement, notamment :

En milliers de francs

PR	Montant	Description des travaux
PR-1438A1	810	Construction d'une halle couverte permanente pour trois terrains de tennis et réfection de trois terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères
PR-1421A1	558	Construction d'un complexe sportif, d'un centre socioculturel, d'un espace de vie enfantine, d'un commerce, d'une vélostation, d'un dépôt pour la Voirie, d'un abri public et d'un parking, dit "lot BC", situé sur le site de la gare des Eaux-Vives
PR-1441A1	442	Transformation partielle du Muséum d'histoire naturelle pour la mise en sécurité des collections et sa réorganisation partielle
PR-1221A2	248	Travaux d'aménagement des espaces publics des abords de la gare CEVA des Eaux-Vives, pris en charge par la Ville de Genève
Diverses PR	727	Divers grands chantiers
Total	2'785	

- kCHF 4'403 concernant une subvention d'investissement reçue d'avance du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour la construction d'un groupe scolaire aux Vernets ;
- kCHF 1'937 concernant le préfinancement du projet sis rue de Chandieu. Dans le cadre de constructions de logements, une société anonyme, propriétaire de deux parcelles, n'a pu construire de logements sociaux. A titre de compensation financière, elle a versé à la Ville de Genève ce montant en contrepartie de la prise en charge par cette dernière, sur ses propres parcelles, de la construction de 6'850 m2 de surface brute de plancher de logements d'utilité publique, dans le périmètre du plan localisé de quartier ;
- kCHF 1'209 d'indemnités d'assurance perçues suite à des vols et dommages subis par la Ville de Genève. Ce montant est repris au fur et à mesure de la reconstitution de collections similaires dans le cadre de deux crédits d'engagement nets de kCHF 0 (PR-1396 et PR-1436).

Reconstitution des collections du Musée Ariana (PR-1396)

En 2020, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement brut (PR-1396) de kCHF 353 destiné à la reconstitution des collections du Musée Ariana pour les années 2020 à 2025. Ces acquisitions sont entièrement financées par les indemnités d'assurance perçues et enregistrées dans ce compte. Le mouvement de l'année se détaille comme suit :

En milliers de francs	Montant
Solde de l'indemnité d'assurance au 01.01.2024	125
- Prélèvements annuels (PR-1396)	-57
Solde de l'indemnité d'assurance au 31.12.2024	68

Acquisitions d'œuvres et actions de valorisation des collections d'horlogerie, de bijouterie (...) (PR-1436)

En 2021, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement brut (PR-1436) de kCHF 2'340 destiné aux acquisitions d'œuvres et actions de valorisation des collections d'horlogerie, de bijouterie, d'émaillerie et de miniatures et à la collection d'archéologie pour les années 2020 à 2026. Ces acquisitions sont entièrement financées par les indemnités d'assurance perçues et enregistrées dans ce compte. Le mouvement de l'année se détaille comme suit :

En milliers de francs	Montant
Solde de l'indemnité d'assurance au 01.01.2024	1'469
- Prélèvements annuels (PR-1436)	-338
Solde de l'indemnité d'assurance au 31.12.2024	1'132

5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205 et 208)

Provisions à court terme (205)

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023
2050	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	1'682	17'647
2051	Provisions à court terme pour autres droits du personnel	1'792	2'250
2053	Provisions à court terme pour les dommages non assurés	234	249
2059	Autres provisions à court terme	8'429	7'048
Total		12'137	27'194

Les mouvements des provisions à court terme sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs			Variation des provisions				
Rubrique	Provisions pour	Notes	Solde au 31.12.2023	Augmentation	Dissolution / Reclassement	Utilisation	Solde au 31.12.2024
2050	Prestations supplémentaires du personnel	a)	17'647	257	-15'572	-650	1'682
2051	Autres droits du personnel - litiges sociaux	b)	2'250	780	-937	-302	1'792
2053	Dommages non assurés - franchises à payer sur sinistres	c)	249	222	-45	-191	234
2059	Frais de perception dus sur le reliquat fiscal	d)	7'048	1'381	-	-	8'429
205	Provisions à court terme		27'194	2'639	-16'554	-1'143	12'137

- a) Cette provision est constituée d'un montant de kCHF 1'682 (2023: kCHF 2'582) couvrant l'évaluation de l'engagement financier relatif au processus de collocation des postes de l'administration municipale actuellement en cours. En effet, à la suite de l'adoption du catalogue des fonctions, les collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève ont eu la possibilité de déposer une demande de collocation de leur poste. Après examen individuel, ces demandes peuvent entraîner une éventuelle augmentation de leur classe de fonction. L'éventuelle revalorisation du traitement des collaborateurs et collaboratrices associée à cette décision doit être effectuée avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2019. Cet engagement d'application, avec effet rétroactif de la décision, a été chiffré pour l'ensemble des dossiers toujours en cours de traitement à la date de clôture, sur la base d'hypothèses moyennes d'augmentation de salaire et de coûts induits (charges sociales, y compris les rattrapages de cotisations dans la caisse de pension de la Ville de Genève) projetée. L'utilisation de la provision pour un montant de kCHF 615 s'explique par la finalisation de l'analyse des dossiers en 2024. Les dossiers n'ayant pas généré de réévaluation de fonction ont donné lieu à une dissolution de provision pour un montant de kCHF 499, enregistrée en diminution des comptes de charges correspondants. L'augmentation de la provision tient compte d'une année supplémentaire de salaires et de charges sociales pour les dossiers non encore traités.

Au 1^{er} janvier 2024, la valorisation des prétentions acquises, pour l'exercice 2023, des employées et employés non utilisées selon le Statut du personnel, soit les heures supplémentaires, les heures optionnelles et les vacances non prises, comptabilisée dans la rubrique « 5.6.2.4 Provision (205) » a fait l'objet d'un reclassement pour un montant de kCHF 15'066.

Au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions prévues dans le Manuel MCH2, la valorisation des prétentions acquises des employées et employés non utilisées a été comptabilisée dans la rubrique « 5.6.2.3 Passifs de régularisation (204) » pour un montant de kCHF 14'232.

- b) Cette provision est constituée pour couvrir les litiges avec le personnel de la Ville de Genève. Elle tient compte d'une évaluation du risque juridique et intègre tous les coûts liés à une éventuelle procédure judiciaire.

Il a été considéré que la date de dénouement des litiges sociaux est difficilement prévisible et que, par conséquent, la provision a été classifiée dans la rubrique 205 « Provisions à court terme ».

- c) Cette provision est constituée pour couvrir les franchises maximums à payer sur des sinistres encore ouverts à la date de clôture.
- d) Sur la base de l'article 370 de la Loi générale sur les contributions publiques (LCP D3 05), les communes participent aux frais de perception à hauteur de 3% du montant perçu chaque année.

La provision de kCHF 8'429 (2023 : kCHF 7'048) correspond à une estimation des frais de perception de 3% sur le reliquat fiscal dû (déduction faite de la provision pour du croire) au 31 décembre 2024.

La variation provient de l'augmentation du reliquat fiscal et de l'introduction du centime additionnel complémentaire pour les personnes morales au 31 décembre 2024.

Provisions à long terme (208)

En milliers de francs		31.12.2024	31.12.2023
2082	Provisions pour litiges	2'241	13'677
2086	Provisions pour engagements de prévoyance	50'230	51'754
2088	Provisions du compte des investissements	383	384
2089	Autres provisions à long terme du compte de résultats	7'862	6'954
Total		60'717	72'769

En milliers de francs				Variation des provisions			
Rubrique	Provisions pour	Notes	Solde au 31.12.2023	Augmentation	Dissolution	Utilisation	Solde au 31.12.2024
2082	Divers litiges	a)	13'677	161	-3'906	-7'691	2'241
2086	Engagements de prévoyance	b)	51'754	845	-826	-1'544	50'230
2088	Compte d'investissement	c)	384	161	-30	-132	383
2089	Rattrapage TVA	d)	17	1	-	-	17
2089	Restitution intérêts négatifs	e)	1'139	-	-	-	1'139
2089	Débiteurs ACRS	f)	918	459	-252	-115	1'010
2089	Engagements Fonds spécial La Flamme	g)	4'880	-	-19	-188	4'673
2089	Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	h)	-	1'023	-	-	1'023
208	Provisions à long terme		72'769	2'650	-5'032	-9'670	60'717

- a) La provision a été constituée pour couvrir divers litiges, dont certains sont actuellement pendants devant la justice. Elle comprend des frais de dépens, l'estimation des honoraires de défense, des dommages et intérêts et des indemnités dues à des tiers.

Un litige entre un superficiaire et la Ville de Genève portant sur l'exigibilité et l'évaluation des rentes de superficie de 2015 à 2024 concernant un parking a fait l'objet d'une provision pour un montant kCHF 11'158 au 31 décembre 2023.

En novembre 2024, un accord a été conclu entre les parties. Dans ce cadre, la provision a été utilisée à hauteur d'un montant de kCHF 7'691. Le solde d'un montant de kCHF 3'468 a été dissous.

- b) Le règlement du 12 septembre 1989 accordant des pensions de retraite et d'invalidité aux conseillères administratives et conseillers administratifs ainsi que des pensions à leurs survivantes et survivants (LC 21 122) définit les modalités d'assurance du régime. Dans sa séance du 3 mars 2020, le Conseil municipal a abrogé ce règlement et a adopté le nouveau Règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (LC 21 122) applicable dès le 1^{er} juin 2020.

Ce règlement prévoit notamment l'affiliation des nouvelles conseillères administratives et nouveaux conseillers administratifs entrés en fonction après le 1^{er} juin 2020, pendant la durée de l'exercice de leur fonction, à la Caisse de prévoyance interne Ville de Genève et autres communes genevoises (CPI) de CAP-Prévoyance selon les mêmes modalités que les membres du personnel de la Ville de Genève ainsi qu'une allocation de fin d'exercice.

Les conseillères administratives et conseillers administratifs ayant exercé leur fonction avant le 1^{er} juin 2020 continuent de bénéficier du régime de prévoyance décrit dans le Règlement du 12 septembre 1989 accordant des pensions de retraite et d'invalidité aux conseillères administratives et conseillers administratifs, ainsi que des pensions à leurs survivantes et survivants (LC 21 122).

Les réserves nécessaires aux versements des prestations en cours et acquises ainsi que la charge annuelle du régime de prévoyance prévoyant ces deux modalités font l'objet d'une réévaluation par un expert actuariel à la date de clôture.

Les principales hypothèses démographiques et financières retenues pour la détermination des réserves mathématiques des conseillères administratives et conseillers administratifs en fonction et bénéficiaires de prestations sont un taux d'intérêt technique de 0% et une table de mortalité de génération VZ 2020.

En 2024, des modifications ont été apportées à la LAC et au RAC, respectivement les articles 47 let. a et 15 let. b. Ils définissent les montants minimaux des indemnités de fin de fonction allouées aux magistrates et magistrats communaux du Canton de Genève.

L'évolution des réserves sur l'année en cours est synthétisée comme suit :

	Réserves pour : - Conseillères et conseillers en fonction - Bénéficiaire de rentes - Allocations de fin de mandat	Réserves d'égalisation pour risque	Total
En milliers de francs			
Notes	b-1)	b-2)	
31.12.2023	40'170	11'584	51'754
Rentes servies aux pensionnées et pensionnés	-1'629	0	-1'629
Contributions des actifs	19	0	19
Contributions de la Ville de Genève pour les actifs	0	0	0
Remboursements de pensions par les pensionnées et pensionnés	86	0	86
Variations actuarielles démographiques	-446	0	-446
Augmentation réserves d'égalisation nettes	0	446	446
31.12.2024	38'200	12'030	50'230

b-1) Les réserves d'un montant de kCHF 38'200 sont constituées :

- des rentes futures des conseillères administratives et conseillers administratifs en fonction soumis à l'article 10 al. 3 du règlement du 3 mars 2020 ;
- des droits acquis des conseillères administratives et conseillers administratifs ayant fait valoir le droit à leur rente ;
- de l'allocation globale de fin de mandat pour les membres du Conseil administratif au sens de l'article 7 du règlement du 3 mars 2020 ;
- des montants minimaux des indemnités de fin de fonction allouées aux magistrats communaux selon les articles 47, let. a LAC et 15, let. b RAC.

Sur la base des éléments mentionnés ci-dessus, la baisse de la valeur actuelle des droits acquis par les membres de Conseil administratif en fonction des pensionnées et pensionnés de kCHF 1'970, au regard du montant des rentes servies de kCHF 1'629, provient des contributions annuelles des actifs de kCHF 19, du remboursement de pensions servies d'un montant de kCHF 86, (art. 4, al. 3 du Règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (LC 21 122) du 3 mars 2020, ci-après le « Règlement ») et d'une variation actuarielle démographique de kCHF 446.

Cette variation est composée de l'actualisation des populations suivantes :

- des membres pensionnés sous le règlement applicable avant le 1er juin 2020 (LC 21 122) générant un gain actuariel de kCHF 446 (art. 10, al. 1 du Règlement) ;
- des conseillères et conseillers en fonction sous le règlement applicable avant le 1er juin 2020 (LC 21 122) générant un gain actuariel de kCHF 109 (art. 10, al. 2 du Règlement) ;
- des conseillères et conseillers en fonction générant une perte actuarielle de kCHF 110 (art. 7 du Règlement, art. 47 let. a LAC et 15 let. b RAC).

Le gain actuariel net d'un montant de kCHF 446 a été attribué à la réserve d'égalisation pour risque.

Il est à noter que, dans le cadre des pensions versées à d'anciennes magistrates et magistrats, la vérification du montant de celles-ci pour les années 2021, 2022, 2023 et 2024 est toujours en cours. Certaines attestations fiscales, au sens de l'article 12 du Règlement d'application du règlement concernant le traitement et la retraite des membres du Conseil administratif (LC 21 122.1) ont été transmises à la Ville de Genève, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un actif transitoire à la date de clôture pour un montant de kCHF 27. Concernant les autres cas et faute de taxation définitive, aucun autre actif éventuel ou produit à recevoir n'a été enregistré.

b-2) L'augmentation d'un montant de kCHF 446 de la réserve d'égalisation pour risque correspond aux variations actuarielles des hypothèses démographiques sous b-1).

L'augmentation de cette provision est indiquée dans le tableau récapitulatif sous la partie « Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 35 et 45) ».

- c) Cette provision est constituée pour couvrir des frais résiduels sur des crédits d'investissement ayant fait l'objet d'un crédit de bouclage auprès du Conseil municipal. Des dépenses annuelles ont été effectuées pour un montant de kCHF 132.
- d) Une provision de kCHF 17 est toujours maintenue dans l'attente de la régularisation d'un redressement de TVA en faveur de la Ville de Genève et d'une réclamation toujours pendante auprès de l'Administration fédérale des contributions.
- e) La provision de kCHF 1'139 correspond à des intérêts négatifs versés par une contrepartie. Celle-ci considère que ces intérêts négatifs n'étaient pas dus et en réclame le retour à la Ville de Genève.
- f) Selon l'art. 7, al. 3, let. e du Règlement relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève (LC 21 521), les subventions indirectes fournies par la Ville de Genève comprennent la couverture du contentieux pour repas impayés après procédure.

Afin de couvrir cette garantie donnée sur le risque de non-paiement, une provision, égale au montant des débiteurs ouverts dans les comptabilités des associations de cuisines et restaurants scolaires au 31 décembre 2024 et transmis à un office de recouvrement suite à des retards de paiement, a été enregistrée.

A cet effet, la Ville de Genève a procédé sur l'exercice au versement d'un montant total de kCHF 115 aux associations de cuisines et restaurants scolaires relatif à des défauts de paiement de leurs débiteurs.

- g) La société mutuelle genevoise de crémation (La Flamme), confrontée à des difficultés financières, a cessé ses activités. En date du 4 mai 2005, la Ville de Genève a repris à sa charge les engagements envers ses sociétaires. Elle a constitué un fonds avec les actifs repris qui a fait l'objet d'un Règlement fixant les conditions d'utilisation du « Fonds spécial La Flamme » (LC 21 352), adopté par le Conseil municipal le 27 juin 2006.

Au 31 décembre 2024, le fonds spécial La Flamme a été complètement dissous, après épuisement de ses ressources financières, conformément à l'art.10 al.1 du Règlement. Cependant toutes les prestations dues n'ayant pas été accordées aux bénéficiaires, les charges y afférentes sont intégralement prises en charge par la Ville de Genève, selon l'article 10 al. 2 du Règlement.

En 2024, les coûts encourus envers les sociétaires du Fonds La Flamme s'élèvent à un montant de kCHF 353.

Ils sont financés par :

- le solde des actifs du « Fonds spécial La Flamme » pour un montant de kCHF 165 (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placements financiers (107) ») ;
- l'utilisation de la provision pour un montant de kCHF 188.

La diminution de la provision s'explique également par une dissolution de 19 kCHF due à la baisse du nombre de sociétaires de La Flamme à la date de clôture.

Au 31 décembre 2024, la Ville de Genève a réévalué ses engagements envers les anciens sociétaires de La Flamme. Cet engagement total a été évalué à kCHF 4'673 pour les 1'671 bénéficiaires.

La variation de cette provision est indiquée dans le tableau récapitulatif sous la partie « Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 35 et 45) ».

- h) La Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève (ci-après la « SA ») est détenue entièrement par la Ville de Genève. Cette participation est présentée au patrimoine financier et est évaluée sur la base de ses fonds propres (cf. rubrique « 5.6.1.5 Placements financiers (107) »).

La participation dans la SA étant complètement dépréciée, une provision complémentaire de kCHF 1'023 a été enregistrée afin de refléter l'intégralité de la perte financière de l'année de la SA dans les comptes de la Ville de Genève. Celle-ci a été classifiée en long terme compte tenu de la temporalité des travaux de rénovation en cours et de l'ouverture future complète de l'Hôtel Métropole attendue à un horizon supérieur à 12 mois.

En outre, le Conseil municipal a accepté le 8 juin 2022 (PR-1499) que la Ville de Genève cautionne solidairement les emprunts contractés par la SA pour le financement des travaux de rénovation intérieurs. La Ville de Genève assume, in fine, le risque de défaut de paiement des engagements de la SA (cf. rubrique « 5.9.2 Engagements conditionnels et hors bilan »).

5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (209)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
2090	Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers	a)	2'003	2'055
2092	Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers	b)	14'553	15'691
2093	Engagements envers d'autres capitaux étrangers affectés	c)	12'461	13'426
Total			29'018	31'172

Les mouvements de ces rubriques affectant le compte de résultats sont expliqués dans le tableau récapitulatif sous la rubrique « 5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

a) Engagements envers les financements spéciaux des capitaux de tiers (2090)

En milliers de francs		Notes	31.12.2024	31.12.2023
Etat de Genève				
	Contributions de remplacement pour constructions d'abris publics	a1)	1'124	1'124
Sous-total			1'124	1'124
	Dîme du livre	a2)	879	931
Total			2'003	2'055

a1) Se référer à la rubrique « 5.6.1.7 Créances envers les financements spéciaux et fonds de capitaux de tiers (109) ».

a2) Une convention entre l'Université de Genève et la Ville de Genève a été signée le 27 février 2024 concernant une collaboration pour la gestion des collections d'ouvrages dans les bibliothèques de la Ville de Genève. Une ressource financière correspondant à 10% des taxes universitaires est versée à la Ville de Genève afin d'entretenir et de constituer ses collections.

b) Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capitaux de tiers (2092) (ci-après « fonds spéciaux »)

Engagements et actifs des fonds

Les engagements et les actifs des fonds spéciaux, sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Solde au 31.12.2023					Solde au 31.12.2024				
	Engagement brut	Actif des fonds		Créances envers les fonds	Engagement net	Engagement brut	Actif des fonds		Créances envers les fonds	Engagement net
		Immobilier	Valeurs mobilières				Immobilier	Valeurs mobilières		
AMIEL	74	-	60	-	14	81	-	67	-	14
BERTHOUD	652	-	580	-	72	711	-	638	-	73
BIENFAISANCE	181	-	-	-	181	184	-	-	-	184
BOUCHET	130	-	-	-	130	131	-	-	-	131
COLONIES DE VACANCES	769	-	-	-	769	779	-	-	-	779
DIDAY	9'197	9'090	-	-	107	9'340	9'090	-	-	250
DIODATTI PLANTAMOUR	132	-	103	-	29	144	-	115	-	29
DISDIER	87	-	78	-	9	92	-	85	-	7
DONS AU SERVICE SOCIAL	541	-	-	-	541	545	-	-	-	545
GALLAND Encour. industrie	126	-	98	-	28	137	-	110	-	28
GEYDET	60	-	47	-	13	65	-	52	-	13
JEANNERET-GROSJEAN	429	-	33	-	395	471	-	69	-	402
JOHNSON	53	-	28	-	25	57	-	32	-	25
LISSIGNOL	45	-	35	-	10	49	-	39	-	10
MAGET	10'176	11'030	-	854	-	10'385	11'030	-	645	-
MENDELSSOHN	6	-	-	-	6	6	-	-	-	6
MILLIET	9	-	-	-	9	9	-	-	-	9
MOROY	3	-	-	-	3	3	-	-	-	3
MULLER	45	-	35	-	10	49	-	39	-	10
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	36	-	34	-	2	37	-	37	-	0
PLANTAMOUR Bienfaisance	1	-	-	-	1	1	-	-	-	1
PLANTAMOUR Parc Mon Repos	404	-	315	-	89	441	-	351	-	90
REHFOUS	194	-	182	-	12	211	-	200	-	12
REIFFERSCHIED	108	-	85	-	23	118	-	94	-	24
REVILLOD	28'582	21'910	-	-	6'672	29'036	21'910	-	-	7'126
ROBERT Alfred	796	-	457	-	339	871	-	526	-	344
SCHAUB & GEORG	57	-	48	-	9	62	-	53	-	9
SCHEUERMAN	1'616	-	1'282	-	334	1'753	-	1'425	-	328
TERRETAZ	14	-	-	-	14	14	-	-	-	14
VARENNE	3'465	-	-	-	3'465	3'510	-	-	-	3'510
VITERBO	107	-	95	-	12	117	-	105	-	12
ZELL	34'903	2'249	30'285	-	2'369	36'022	2'249	33'207	-	566
Total	92'996	44'279	33'880	854	15'691	95'432	44'279	37'245	645	14'553

L'engagement net de la Ville de Genève à l'égard des fonds spéciaux s'élève à kCHF 14'553.

En dérogation du principe de non-compensation, soit que les actifs doivent être inscrits séparément des passifs, les engagements des fonds spéciaux sont présentés en net au bilan de la Ville de Genève et détaillés ci-après.

Engagement brut envers les fonds

La fortune et les mouvements des fonds spéciaux de l'exercice sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Engagement brut au 31.12.2023	Résultat du patrimoine immobilier				Résultat des capitaux mobiliers				Intérêts	(Prélèvements)	Engagement brut au 31.12.2024
		Revenus ¹	Réévaluation ²	(Charges) ³	Résultat	Revenus ⁴	Réévaluation ⁵	(Charges) ⁶	Résultat			
AMIEL	74	-	-	-	-	1	6	0	7	0	-	81
BERTHOUD	652	-	-	-	-	8	51	-1	58	1	-	711
BIENFAISANCE	181	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	184
BOUCHET	130	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	131
COLONIES DE VACANCES	769	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	779
DIDAY	9'197	298	-	-157	141	-	-	-	-	3	-	9'340
DIODATTI PLANTAMOUR	132	-	-	-	-	2	10	0	12	0	-	144
DISDIER	87	-	-	-	-	1	7	0	8	0	-2	92
DONS AU SERVICE SOCIAL	541	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-4	545
GALLAND Encour. industrie	126	-	-	-	-	2	10	0	11	0	-	137
GEYDET	60	-	-	-	-	1	5	0	5	0	-	65
JEANNERET-GROSJEAN	429	-	-	-	-	5	33	-1	37	5	-	471
JOHNSON	53	-	-	-	-	1	3	0	4	0	-	57
LISSIGNOL	45	-	-	-	-	1	4	0	4	0	-	49
MAGET	10'176	323	-	-105	218	-	-	-	-	-10	-	10'385
MENDELSSOHN	6	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	6
MILLIET	9	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	9
MOROY	3	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	3
MULLER	45	-	-	-	-	1	3	0	4	0	-	49
NEUMAN Prix Beaux-Arts et Musique	36	-	-	-	-	0	3	0	3	0	-2	37
PLANTAMOUR Bienfaisance	1	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1
PLANTAMOUR Parc Mon Repos	404	-	-	-	-	5	31	-1	36	1	-	441
REHFOUS	194	-	-	-	-	2	15	0	17	0	-	211
REIFFERSCHIED	108	-	-	-	-	1	8	0	10	0	-	118
REVILLOD	28'582	700	-	-337	363	-	-	-	-	91	-	29'036
ROBERT Alfred	796	-	-	-	-	10	62	-1	70	4	-	871
SCHAUB & GEORG	57	-	-	-	-	1	4	0	5	0	-	62
SCHEUERMAN	1'616	-	-	-	-	20	126	-2	143	4	-10	1'753
TERRETAZ	14	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	14
VARENNE	3'465	-	-	-	-	-	-	-	-	45	-	3'510
VITERBO	107	-	-	-	-	1	8	0	9	0	-	117
ZELL	34'903	102	-	-22	81	395	2'540	-48	2'887	25	-1'874	36'022
Total	92'996	1'424	-	-621	803	456	2'930	-56	3'330	195	-1'892	95'432

¹ Les revenus correspondent aux loyers facturés.

² Les plus-values correspondent à la réévaluation des immeubles à la valeur de remplacement.

³ Les charges correspondent aux frais de fonctionnement des bâtiments.

⁴ Les revenus des valeurs mobilières correspondent aux dividendes et aux gains réalisés sur les opérations boursières.

⁵ Les valeurs mobilières détenues par les fonds sont réévaluées à leur valeur de marché à la date de clôture et les pertes et/ou gains latents correspondant sont affectés aux fonds.

⁶ Les charges des capitaux mobiliers correspondent aux pertes réalisées, les frais de courtage, les commissions, les taxes ainsi que d'autres frais.

Sur l'exercice 2024, il convient de relever les éléments suivants :

- la Ville de Genève n'a reçu aucun nouveau legs ;
- compte tenu de la remontée des taux d'intérêt en territoire positif, des intérêts correspondants à la rémunération des fonds par la Ville de Genève ont été calculés en appliquant le taux SARON composé 12 mois (1.2942%) sur le solde des engagements nets mensuels de chaque fonds ;
- les prélèvements effectués d'un montant total de kCHF 1'892 ont financé des charges de fonctionnement présentées dans la rubrique « 5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

Passifs des fonds

En milliers de francs		Solde au 31.12.2023				Solde au 31.12.2024		
Fonds	Notes	Créances envers les fonds	Engagement net	Revenus locatifs	Charges locatives	Intérêts	Créances envers les fonds	Engagement net
MAGET	a)	854	-	323	-105	-10	645	-

- a) Le passif du Fonds Maget est enregistré comme créance à recevoir de la part du fonds dans les comptes de la Ville de Genève pour un montant de kCHF 645 et est présenté dans la rubrique « 5.6.1.7 Créances envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers (109) ».

En effet, le Conseil municipal a voté, dans sa séance du 3 mars 1987, un crédit d'engagement (N° 302A) d'un montant de kCHF 3'065 destiné à la rénovation de l'immeuble. Les travaux y relatifs ont été pris en charge en totalité par le Fonds Maget et financés par la Ville de Genève ; celle-ci perçoit régulièrement des revenus locatifs, nets des charges associées, qui sont affectés au remboursement de ce financement.

Compte tenu de l'historique de remboursement et dans la perspective des revenus locatifs futurs, l'engagement du fonds envers la Ville de Genève sera remboursé. Il n'y a donc pas d'indicateur de risque sur le recouvrement de cette créance dans les comptes de la Ville de Genève.

c) Engagements envers d'autres fonds de capitaux étrangers affectés (2093)

La gestion des fonds est basée sur les règlements suivants :

Fonds d'acquisitions et projets	Règlements
Muséum d'histoire naturelle	LC 21 619.5
Musée d'ethnographie de Genève	LC 21 619.4
Musées d'art et d'histoire	LC 21 619.3
Conservatoire et jardin botaniques	LC 21 619.2
Bibliothèque de Genève	LC 21 633.1
Musée Ariana	LC 21 619.1
Autres fonds de capitaux étrangers affectés	Règlements
Fonds spécial La Flamme	LC 21 352
Fonds Aubert	Extrait du Conseil administratif du 06.02.2008
Fonds d'indemnité au décès	LC 21 153.7
Fonds Post Tenebras Lux	LC 21 252

Les mouvements de ces fonds figurent dans le tableau ci-dessous et sont expliqués dans la rubrique « 5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

En milliers de francs	Notes	31.12.2023	(Prélèvements)	Attributions	Autres	31.12.2024
Muséum d'histoire naturelle		982	-930	1'076	-	1'127
Musée d'ethnographie		53	-24	87	-	116
Musées d'art et d'histoire		1'275	-2'269	1'858	-	865
Conservatoire et jardin botaniques		704	-997	521	-	229
Bibliothèque de Genève		297	-105	200	-	393
Musée Ariana		715	-678	468	-	504
Sous-total fonds d'acquisitions et projets		4'027	-5'003	4'210	-	3'234
Fonds spécial La Flamme	c1)	152	-143	14	-22	0
Fonds Aubert		3	-	-	-	3
Fonds d'indemnité au décès	c2)	8'930	-120	162	-	8'972
Fonds Post Tenebras Lux		158	-182	119	-	95
Financement spécial – Bénéfice Sport Toto	c3)	157	-	-	-	157
Sous-total autres fonds de capitaux étrangers affectés		9'399	-445	295	-22	9'227
Total		13'426	-5'447	4'504	-22	12'461

- c1) En 2024, l'engagement du Fonds spécial La Flamme d'un montant de 165 kCHF a couvert partiellement les coûts encourus envers les sociétaires du fonds d'un montant de 353 kCHF. Les actifs du fonds ont été totalement utilisés comme indiqué dans la rubrique « 5.6.1.5 placements financiers (107) ». Le solde des coûts encourus est couvert pour un montant de 188 kCHF par la provision dédiée indiquée dans la rubrique « 5.6.2.4 Provisions à court et à long terme (205 et 208) ».
- c2) Ce montant correspond à la valeur du fonds d'indemnité de décès défini par le Règlement LC 21 153.7. Son but est d'apporter une aide financière immédiate aux parents d'une ou d'un employé ou auxiliaire en activité dont le décès, intervenant par suite de maladie avant l'âge de 65 ans au plus tard, les prive de leur soutien. Ce fonds est notamment financé par une cotisation mensuelle paritaire de CHF 1 des employées et employés de la Ville de Genève. Il comprend également les cotisations d'autres communes.
- c3) Le solde du Financement spécial - Bénéfice Sport Toto est dédié à la PR -1439 votée par le Conseil municipal le 28 juin 2021, pour l'achat et l'installation de containers vestiaires/douches au stade du Bois-de-la-Bâtie et au stade des Libellules. En 2024, aucune dépense d'investissement n'a été engagée.

5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)

Ces chapitres comptabilisent les attributions et prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats.

Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré :

- dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements (excédent de revenus) ;
- dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions (excédent de charges).

Le résultat global de ces opérations est présenté ci-dessous :

En milliers de francs	C 2024	C 2023	Ecart C24-C23
350 Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	5'338	38'058	-32'721
450 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	5'647	5'027	620
Effet net sur le compte de résultats	309	-33'032	33'341

Pour l'exercice en cours, le résultat s'explique par nature comme suit :

En milliers de francs	2086 Provisions pour engagements de prévoyance	2089 Provisions pour engagements La Flamme	2090 Financements spéciaux capitaux de tiers	2092 Legs et fondations capitaux de tiers	2093 Autres fonds de capitaux étrangers affectés	Total
Total 35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	826	-188	3	4'338	359	5'338
Total 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	2'369	19	55	1'902	1'302	5'647
Effet net sur le compte de résultats	1'544	207	52	-2'436	943	309

De manière qualitative, les variations sur les fonds de tiers affectés sont les suivantes pour l'exercice écoulé :

En milliers de francs	2086	2089	2090	2092	2093	Total
Notes	a)	a)	b)	c)	d)	
Revenus des valeurs mobilières (placement groupé)	-	-	-	3'385	14	3'399
Financements reçus attribués aux fonds	-	-	995	-	4'491	5'486
Revenus des immeubles	-	-	-	1'424	-	1'424
Intérêts de la Ville de Genève envers les fonds				205		205
Total des revenus des fonds et financements de capitaux tiers	-	-	995	5'014	4'504	10'514
Charges des valeurs mobilières (placement groupé)	-	-	-	56		56
Projets ou acquisitions financés par les fonds	-	-	1'047	1'892	5'447	8'386
Charges des immeubles	-	-	-	621	-	621
Intérêts des fonds envers la Ville de Genève	-	-	-	10	-	10
Total des charges des fonds et financements de capitaux de tiers	-	-	1'047	2'578	5'447	9'072
Résultat des fonds et financements de capitaux de tiers	-	-	-52	2'436	-943	1'441
Effet sur résultat Ville de Genève	-	-	52	-2'436	943	-1'441
Dissolution nette de la provision pour engagements de prévoyance du Conseil administratif et contribution annuelle	1'544	-	-	-	-	1'544
Dissolution et utilisation de la provision pour le Fonds La Flamme	-	207	-	-	-	207
Résultat des fonds et financements spéciaux	1'544	207	52	-2'436	943	309

- a) Se référer à la note de bilan sous le point « 5.6.2.4 Provisions à court et long terme (205 et 208) ».
- b) Le financement pour un montant de kCHF 995 provenant de la dîme du livre de l'Université de Genève est destiné à des expositions, des projets, des fonds de recherche et à l'acquisition d'ouvrage pour les bibliothèques.

Afin d'atteindre le but défini, la Ville de Genève a engagé des dépenses d'un montant de kCHF 1'047 relatives à des achats de livres, de supports musicaux et au traitement du personnel dédié.

- c) Les revenus des valeurs mobilières (placement groupé) sont essentiellement constitués par leur réévaluation annuelle de fin d'année à leur valeur de marché pour un montant de kCHF 2'930.

Les résultats des immeubles appartenant aux fonds spéciaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Immeubles	Revenus	(Charges)	Résultat net locatif
Fonds Diday	Rue Adhémar-Fabri 4	298	-157	141
Fonds Maget	Rue Ferdinand-Hodler 5	323	-105	218
Fonds Revillod	"Boulevard des Tranchées 2 Rue de l'Hôtel-de-Ville 12"	700	-337	363
Fonds Zell	Avenue de Miremont 23B	102	-22	81
Total		1'424	-621	803

Les intérêts d'un montant de kCHF 205 correspondent à la rémunération des fonds par la Ville de Genève en appliquant le taux SARON composé 12 mois de 1.2942% sur le solde des engagements nets mensuels (cf. rubrique « 5.6.2.5 Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers (209) »).

Les prélèvements de l'exercice 2024 pour un montant de kCHF 1'892 sur les legs sont présentés en détail dans la rubrique comptable 209 « Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers » et dans le tableau ci-dessous ».

En milliers de francs

Fonds	Prélèvements 2024	Origine du financement	Objets des prélèvements
Fonds Zell	1'874	Legs	Projets en faveur des personnes âgées
Autres fonds	18	Divers	Divers objets
Total	1'892		

Les prélèvements effectués sur le Fonds Zell se composent notamment des montants de :

- kCHF 824 afin d'assurer le fonctionnement de la consultation sociale déléguée à une fondation ;
- kCHF 304 pour la participation financière à des prestations ménagères aux personnes âgées d'une fondation ;
- kCHF 343 pour financer des activités et animations 2024 de Cité seniors ;
- kCHF 199 pour financer des mesures d'accès à la culture, en faveur des personnes âgées.

- d) Les financements reçus et les prélèvements effectués sur l'exercice concernant les autres fonds de capitaux étrangers affectés sont détaillés ci-dessous :

En milliers de francs

Fonds	Financements reçus 2024	Prélèvements effectués 2024	Origine des financements reçus	Projets et prestations financés
Fonds «Acquisitions et projets» MHN	608	369	Fonds national suisse de la recherche scientifique	Différentes recherches scientifiques "Overhead", "Calosoma", "Coelacanthos" et "Impact"
	289	309	Office fédéral de l'environnement	Différentes recherches scientifiques "Chauves-souris CCO" et "Taille des populations"
	67	134	Société	Différentes recherches scientifiques SwissCollNet "Delessert Malacology", "Helminths Parasits" et "Specify-CH"
	111	118	Divers donateurs	Divers projets
Fonds «Acquisitions et projets» MEG	87	24	Fondation	Acquisition pour la collection du musée et expositions
Fonds «Acquisitions et projets» MAH	-	143	Divers donateurs	Acquisition d'œuvres d'art
	80	120	Fondation	Expositions "Ugo Rondinone When the sun goes down and the moon comes up", "W. Delvoye l'Ordre des choses" et Événementiels "Art-Basel", "Art Genève" et "Paris International"
	1'500	1'279	Fondation	Expositions "Archéologie des fluides", "Carole Bove", "Image revenante", "Miniatures persanes", "Musique mécanique", Projet informatique "Livedeo", Projets médiation culturelle "Jeudis du MAH", "Plasmah", Acquisition d'œuvres d'art, Programmation culturelle
	-	264	Fondation	Exposition "Wim Delvoye"
	278	463	Divers donateurs	Divers projets
Fonds «Acquisitions et projets» CJB	231	400	Canton de Genève	Projet MonGE, concernant les objectifs fixés dans le domaine de la nature et de la conservation de la flore du canton de Genève (CoSI)
	117	285	Société	Différentes recherches scientifiques SwissCollNet "Asteraceae", "Champignons phytopathogènes", "Algae Reveal" et "Biobanks"
	-	118	Donateur	Soutien financier en faveur de l'association Botalista
	121	85	Confédération suisse	Projet PAN-RPGAA - Plan d'Action National pour la conservation et l'utilisation durable des Ressources PhytoGénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture ainsi qu'une plateforme d'études génétiques pour la conservation
	52	109	Divers donateurs	Divers projets
Fonds «Acquisitions et projets» BGE	100	43	Société	Inventaire de documentation archéologique
	100	62	Divers donateurs	Divers projets

En milliers de francs

Fonds	Financements reçus 2024	Prélèvements effectués 2024	Origine des financements reçus	Projets et prestations financés
Fonds «Acquisitions et projets» ARI	265	263	Office fédéral de la culture	Encouragement de la création et de l'innovation du travail muséal et de la coopération et conservation et entretien des collections
	100	100	Fondation	Projet "Chaque mur est une porte"
	10	230	Fondation	Exposition "Vitrail"
	93	86	Divers donateurs	Divers projets
Fonds spécial La Flamme	-	143	Sociétaires	Prestations funéraires
Fonds pour le versement d'une indemnité au décès	162	120	Personnel de la Ville de Genève, Ville de Genève et autres communes	Indemnité de décès
Fonds Post Tenebras Lux	119	182	Divers donateurs	Remplacement et extension des œuvres du festival d'œuvres lumineuses intitulé "Geneva Lux"
Total	4'491	5'447		

5.6.2.7 Etat du capital propre (29)

En milliers de francs

29 CAPITAL PROPRE		Solde au 31.12.23	Attribution du résultat 2023
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	11'092	-
	Fonds de secours	767	-
	Fonds municipal d'art contemporain	3'470	-
	Fonds marchés publics	300	-
	Fonds Energie et climat	6'555	-
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	39'521	-
	Fonds Brunswick	1'803	-
	Fonds Chevalier	222	-
	Fonds Galland - Collection artistique	2'024	-
	Fonds Galland - Développement art musical	354	-
	Fonds Galland - Logement ouvrier	34'775	-
	Fonds Acquisitions et projets - Muséum d'histoire naturelle	44	-
	Fonds Acquisitions et projets - Musée d'ethnographie	35	-
	Fonds Acquisitions et projets - Musées d'art et d'histoire	88	-
	Fonds Acquisitions et projets - Conservatoire et jardin botaniques	125	-
	Fonds Acquisitions et projets - Bibliothèque de Genève	40	-
	Fonds Acquisitions et projets - Musée Ariana	11	-
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjoncturelle)	105'000	30'000
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	-64'296	-
2990	Résultat annuel	196'838	-196'838
2999	Résultats cumulés des années précédentes	3'046'933	166'838
	Total capital propre	3'335'087	-

¹ Attributions et prélèvements 2024 aux fonds spéciaux classifiés comme fonds propres.

	Résultat 2024	Attributions aux Fonds¹	Prélèvements aux Fonds¹	Dissolution de Fonds	Variation de valeur des instruments financiers	Solde au 31.12.24	Note
	-	840	-609	-3'470	-	7'854	a)
	-	-	-	-	-	767	
	-	-	-	-3'470	-	-	
	-	-	-	-	-	300	
	-	840	-609	-	-	6'787	
	-	3'012	-1'704	-	-	40'828	b)
	-	-	-	-	-	1'803	
	-	-	-	-	-	222	
	-	-	-	-	-	2'024	
	-	-	-	-	-	354	
	-	3'012	-1'704	-	-	36'083	
	-	-	-	-	-	44	
	-	-	-	-	-	35	
	-	-	-	-	-	88	
	-	-	-	-	-	125	
	-	-	-	-	-	40	
	-	-	-	-	-	11	
	-	-	-	-	-	135'000	c)
	-	-	-	-	-42'452	-106'748	d)
	9'804	-3'852	2'096	-	-	8'048	e)
	-	-	217	3'470	-	3'217'458	f)
	9'804	-	-	-	-42'452	3'302'439	

Les fonds propres de la Ville de Genève enregistrés dans la rubrique « Capital propre (29) » ont baissé de kCHF 32'648.

En milliers de francs

Capital propre au 31.12.2023	3'335'087
Capital propre au 31.12.2024	3'302'439
Variation du capital	-32'648

La variation des fonds propres est expliquée ainsi :

En milliers de francs

Excédent de revenus de l'exercice 2024	9'804
Variation annuelle de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers	-42'452
Variation du capital propre	-32'648

La variation de la réserve de valeur marchande sur instruments financiers est due aux ajustements des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (swaps de taux) à la date de clôture (cf. rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) »).

a) Fonds enregistrés comme capital propre (2910)

Fonds municipal d'art contemporain

En milliers de francs

Solde au 31.12.2023	3'470
Solde au 31.12.2024	-
Variation	-3'470

Compte tenu de l'abrogation par le Conseil municipal de l'arrêté du 14 novembre 2021 créant le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de la Ville de Genève et le remplacement de celui-ci par le Règlement R-FMAC (PR-1468), l'existence de ce fonds ne répond plus aux besoins de la Ville de Genève. Conformément à la « Délibération III. – Dissolution du Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève (PR-1620 III) », votée le 16 septembre 2024, le Conseil municipal a voté la dissolution de ce fonds pour un montant total de kCHF 3'470. Ce montant a été reclassé dans les résultats cumulés des années précédentes de la Ville de Genève.

Fonds énergie et climat

En milliers de francs

Solde au 31.12.2023	6'555
Solde au 31.12.2024	6'787
Variation	232

Selon le Règlement du Fonds « Energie et climat » de la Ville de Genève (LC21 921), voté le 2 avril 2012 par le Conseil municipal, celui-ci est alimenté par les recettes de la vente d'électricité photovoltaïque produite par les centrales existantes appartenant à la Ville de Genève, le remboursement de la taxe sur le CO₂, des dotations budgétaires et d'éventuelles donations ou subventions de tiers.

Les prélèvements sur le fonds sont composés notamment :

- des charges de fonctionnement en lien avec les installations de production d'énergies renouvelables ;
- des dépenses d'investissement destinées à des travaux de raccordement de divers bâtiments administratifs et publics au réseau de chaleur renouvelable « CADéco Jonction ».

La variation du fonds est expliquée ainsi :

En milliers de francs

Recettes liées à la vente d'électricité photovoltaïque	140
Subventions de la Confédération	156
Remboursement des taxes CO ₂	544
Charges de fonctionnement	-392
Dépenses d'investissement en lien avec la PR-1069A1	-124
Dépenses d'investissement en lien avec la PR-1069A2	-93
Variation	232

b) Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre (2911)**Fonds Galland - Logement ouvrier**

En milliers de francs

Solde au 31.12.2023	34'775
Solde au 31.12.2024	36'083
Variation	1'308

L'exploitation des immeubles affectés au « Fonds Galland – Logement ouvrier » a dégagé un résultat de kCHF 1'308.

La variation du fonds s'explique ainsi :

En milliers de francs

Revenus immobiliers	3'012
Charges locatives	-1'704
Variation	1'308

c) Réserve de politique budgétaire / Réserve conjoncturelle (2940)

En milliers de francs

Solde au 31.12.2023	105'000
Solde au 31.12.2024	135'000
Variation	30'000

Une affectation à la réserve conjoncturelle de kCHF 30'000 a été effectuée, conformément à la PR-1620, Arrêté II « Affectation du résultat », votée le 16 septembre 2024 par le Conseil municipal relative aux comptes 2023.

d) Réserve de valeur marchande sur instruments financiers (2961)

En milliers de francs

Solde au 31.12.2023	-64'296
Solde au 31.12.2024	-106'748
Variation	-42'452

L'ajustement de la juste valeur des instruments dérivés qualifiés d'instruments de couverture a été enregistré au 31 décembre 2024 en contrepartie de la rubrique « Instruments financiers dérivés (2016) » (cf. rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) »).

e) Résultat annuel (2990)

Les affectations du résultat de l'année précédente et le résultat annuel de l'année courante après écritures de boucllement sur les fonds spéciaux sont les suivants :

En milliers de francs

Résultat annuel 2023	196'838
Attribution à la réserve conjoncturelle	-30'000
Report dans les résultats cumulés des années précédentes	-166'838
Résultat 2024 avant écritures de boucllement	9'804
Prélèvements annuels liés aux fonds spéciaux de capitaux propres	2'096
Attributions annuelles liées aux fonds spéciaux de capitaux propres	-3'852
Résultat 2024 après écritures de boucllement	8'048

f) Résultats cumulés des années précédentes (2999)

En milliers de francs

Résultats cumulés des années précédentes au 31.12.2023	3'046'933
Affectation du résultat 2023 après attribution à la réserve conjoncturelle	166'838
Prélèvements (dépenses d'investissement) sur les fonds spéciaux de capitaux propres	217
Affectation du solde au 31.12.2023 du fonds spécial classifié comme capital propre "Fonds municipal d'art contemporain de la Ville de Genève" (PR-1620 arrêté III)	3'470
Résultats cumulés des années précédentes au 31.12.2024	3'217'458

5.7 Compte de résultats

5.7.1 Compte de résultats à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
0 Administration générale						
01 Conseil municipal et exécutif						
Charges						
30 Charges de personnel	5'714	5'951	-237	-4.0%	5'492	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'128	1'350	-222	-16.4%	941	
33 Amortissements du patrimoine administratif	39	56	-18	-31.3%	99	
36 Charges de transfert	30	48	-18	-37.8%	40	
39 Imputations internes	112	135	-24	-17.4%	118	
Total Charges	7'022	7'540	-518	-6.9%	6'690	
Revenus						
42 Taxes	147	70	77	109.9%	66	
43 Revenus divers	0	-	0	n/a	-	
Total Revenus	147	70	77	110.0%	66	
02 Services généraux						
Charges						
30 Charges de personnel	115'501	108'445	7'056	6.5%	107'995	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	30'126	31'528	-1'402	-4.4%	29'875	b)
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'824	10'116	-1'292	-12.8%	8'505	c)
34 Charges financières	1	-	1	n/a	0	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'416	943	3'473	368.1%	37'148	d)
36 Charges de transfert	1'656	1'636	20	1.2%	1'618	
37 Subventions à redistribuer	-	-	-	n/a	52	
39 Imputations internes	6'362	6'071	290	4.8%	5'785	
Total Charges	166'886	158'740	8'146	5.1%	190'979	
Revenus						
42 Taxes	4'491	8'349	-3'858	-46.2%	3'783	
43 Revenus divers	11'647	6'872	4'775	69.5%	4'645	
44 Revenus financiers	9'872	8'910	962	10.8%	10'088	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	2'381	1'959	422	21.5%	2'485	
46 Revenus de transfert	745	266	479	180.1%	574	
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	n/a	52	
49 Imputations internes	8'417	8'143	274	3.4%	7'999	
Total Revenus	37'553	34'500	3'053	8.9%	29'626	
1 Ordre et sécurité publics, Défense						
11 Sécurité publique						
Charges						
30 Charges de personnel	29'595	34'394	-4'799	-14.0%	28'134	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'903	16'139	1'764	10.9%	16'662	e)
33 Amortissements du patrimoine administratif	163	236	-73	-30.8%	211	
39 Imputations internes	843	799	44	5.5%	824	
Total Charges	48'505	51'568	-3'063	-5.9%	45'831	

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
Revenus						
42 Taxes	20'373	20'227	146	0.7%	21'594	
43 Revenus divers	3	-	3	n/a	2	
46 Revenus de transfert	504	531	-27	-5.0%	-	
49 Imputations internes	116	116	0	0.3%	143	
Total Revenus	20'996	20'874	123	0.6%	21'739	
14 Questions juridiques						
Charges						
30 Charges de personnel	15'584	15'843	-259	-1.6%	14'787	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'274	4'354	-1'080	-24.8%	2'532	f)
33 Amortissements du patrimoine administratif	50	94	-44	-46.6%	53	
36 Charges de transfert	425	450	-25	-5.5%	471	
39 Imputations internes	849	849	0	0.0%	818	
Total Charges	20'183	21'589	-1'406	-6.5%	18'661	
Revenus						
42 Taxes	2'834	2'400	433	18.1%	2'730	
43 Revenus divers	63	20	43	216.8%	31	
44 Revenus financiers	35'143	38'830	-3'687	-9.5%	33'884	
49 Imputations internes	1'097	870	227	26.1%	771	
Total Revenus	39'137	42'120	-2'983	-7.1%	37'416	
15 Service du feu						
Charges						
30 Charges de personnel	-	-	-	n/a	-13	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	298	300	-3	-0.9%	327	
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'762	1'799	-37	-2.0%	1'762	
34 Charges financières	1	-	1	n/a	1	
36 Charges de transfert	35'136	34'926	210	0.6%	35'351	
Total Charges	37'196	37'025	171	0.5%	37'428	
Revenus						
42 Taxes	1'171	1'535	-364	-23.7%	1'437	
43 Revenus divers	21	-	21	n/a	28	
44 Revenus financiers	1'992	2'090	-98	-4.7%	1'898	
46 Revenus de transfert	-	-	-	n/a	16	
Total Revenus	3'183	3'625	-442	-12.2%	3'378	
16 Défense						
Charges						
30 Charges de personnel	1'635	1'733	-99	-5.7%	1'629	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'304	1'223	81	6.6%	1'065	
33 Amortissements du patrimoine administratif	98	98	-	-	98	
36 Charges de transfert	551	80	471	588.1%	54	
39 Imputations internes	308	82	226	274.9%	304	
Total Charges	3'894	3'216	678	21.1%	3'150	
Revenus						
42 Taxes	53	18	35	194.9%	-41	
43 Revenus divers	7	-	7	n/a	-	

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
44 Revenus financiers	-	100	-100	-100.0%	-	
46 Revenus de transfert	49	169	-120	-71.3%	48	
Total Revenus	109	287	-178	-62.1%	7	
2 Formation						
21 Scolarité obligatoire						
Charges						
30 Charges de personnel	20'146	21'462	-1'316	-6.1%	19'795	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	24'321	22'862	1'459	6.4%	23'816	g)
33 Amortissements du patrimoine administratif	18'468	20'835	-2'367	-11.4%	17'427	h)
36 Charges de transfert	30'331	30'397	-65	-0.2%	27'734	
39 Imputations internes	942	961	-18	-1.9%	916	
Total Charges	94'208	96'517	-2'309	-2.4%	89'688	
Revenus						
42 Taxes	1'778	1'595	183	11.4%	1'733	
43 Revenus divers	326	10	316	n/a	31	
44 Revenus financiers	1'604	1'855	-251	-13.5%	1'591	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	n/a	3	
46 Revenus de transfert	509	385	124	32.3%	513	
49 Imputations internes	152	116	36	30.7%	103	
Total Revenus	4'368	3'960	408	10.3%	3'973	
29 Formation, autres						
Charges						
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-	-	-	n/a	3	
36 Charges de transfert	1'351	1'653	-302	-18.3%	1'451	
39 Imputations internes	4	17	-13	-73.6%	4	
Total Charges	1'355	1'670	-315	-18.8%	1'458	
3 Culture, sport et loisirs, églises						
31 Héritage culturel						
Charges						
30 Charges de personnel	61'960	66'302	-4'342	-6.5%	60'604	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	24'540	23'208	1'332	5.7%	23'573	i)
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'378	4'499	-121	-2.7%	4'694	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	211	2'385	-2'174	-91.2%	60	d)
36 Charges de transfert	4'374	4'380	-7	-0.2%	4'283	
37 Subventions à redistribuer	100	-	100	n/a	-	
39 Imputations internes	666	729	-64	-8.7%	682	
Total Charges	96'228	101'503	-5'275	-5.2%	93'896	
Revenus						
42 Taxes	2'105	2'458	-353	-14.4%	2'398	
43 Revenus divers	1'209	605	604	99.8%	1'080	
44 Revenus financiers	251	413	-162	-39.2%	151	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'151	3'027	-1'876	-62.0%	353	
46 Revenus de transfert	2'359	1'196	1'163	97.3%	1'695	

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
47 Subventions à redistribuer	100	-	100	n/a	-	
49 Imputations internes	149	137	12	8.7%	188	
Total Revenus	7'324	7'835	-512	-6.5%	5'866	
32 Culture, autres						
Charges						
30 Charges de personnel	74'084	75'327	-1'243	-1.6%	72'587	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	19'489	17'894	1'595	8.9%	19'318	j)
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'287	11'519	-231	-2.0%	12'106	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	96	900	-804	-89.3%	252	d)
36 Charges de transfert	73'494	73'456	37	0.1%	69'363	
37 Subventions à redistribuer	2'500	2'500	-	-	2'500	
39 Imputations internes	2'064	2'151	-88	-4.1%	1'743	
Total Charges	183'015	183'747	-733	-0.4%	177'869	
Revenus						
42 Taxes	1'403	1'697	-294	-17.3%	1'532	
43 Revenus divers	314	48	266	560.6%	78	
44 Revenus financiers	1'475	1'380	96	6.9%	1'516	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	264	1'163	-899	-77.3%	49	
46 Revenus de transfert	2'497	2'393	104	4.4%	2'303	
47 Subventions à redistribuer	2'500	2'500	-	-	2'500	
49 Imputations internes	1'542	1'106	436	39.5%	1'329	
Total Revenus	9'996	10'286	-290	-2.8%	9'308	
33 Médias						
Charges						
36 Charges de transfert	3'937	3'944	-7	-0.2%	3'738	
Total Charges	3'937	3'944	-7	-0.2%	3'738	
34 Sports et loisirs						
Charges						
30 Charges de personnel	55'893	58'285	-2'392	-4.1%	54'146	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	23'331	22'812	520	2.3%	23'564	k)
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'590	8'710	-120	-1.4%	7'938	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
36 Charges de transfert	26'422	26'099	323	1.2%	24'326	
37 Subventions à redistribuer	100	-	100	n/a	100	
39 Imputations internes	1'103	982	121	12.3%	991	
Total Charges	115'440	116'887	-1'448	-1.2%	111'066	
Revenus						
42 Taxes	4'814	4'533	281	6.2%	4'493	
43 Revenus divers	169	112	57	50.8%	113	
44 Revenus financiers	1'608	1'460	148	10.2%	1'556	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	20	-20	-100.0%	-	
46 Revenus de transfert	-	-	-	n/a	15	

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
47 Subventions à redistribuer	100	-	100	n/a	100	
49 Imputations internes	438	508	-70	-13.8%	361	
Total Revenus	7'130	6'633	497	7.5%	6'639	
4 Santé						
41 Hôpitaux, homes médicalisés						
Charges						
36 Charges de transfert	197	199	-2	-1.0%	193	
Total Charges	197	199	-2	-1.0%	193	
42 Soins ambulatoires						
Charges						
36 Charges de transfert	5	5	-	-	5	
Total Charges	5	5	-	-	5	
49 Santé publique, non mentionné ailleurs						
Charges						
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	-	-	-	n/a	0	
Total Charges	-	-	-	n/a	0	
5 Sécurité sociale						
52 Invalidité						
Charges						
36 Charges de transfert	267	296	-29	-9.7%	216	
Total Charges	267	296	-29	-9.7%	216	
53 Vieillesse et survivants						
Charges						
30 Charges de personnel	1'006	1'043	-36	-3.5%	1'009	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'015	694	321	46.2%	959	
33 Amortissements du patrimoine administratif	167	167	-	-	167	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	-	
36 Charges de transfert	1'795	2'921	-1'126	-38.5%	1'888	l)
39 Imputations internes	734	717	16	2.3%	712	
Total Charges	4'718	5'542	-825	-14.9%	4'735	
Revenus						
42 Taxes	48	94	-46	-49.3%	66	
43 Revenus divers	0	-	0	n/a	-	
44 Revenus financiers	8	17	-8	-50.4%	10	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'675	2'767	-1'092	-39.5%	1'773	
Total Revenus	1'732	2'878	-1'146	-39.8%	1'849	
54 Famille et jeunesse						
Charges						
30 Charges de personnel	22'182	20'959	1'223	5.8%	13'155	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'256	4'889	366	7.5%	4'139	
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'578	4'027	-450	-11.2%	3'568	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	-	
36 Charges de transfert	137'137	133'345	3'792	2.8%	130'353	m)
39 Imputations internes	518	445	72	16.2%	386	
Total Charges	168'671	163'666	5'005	3.1%	151'600	

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
Revenus						
42 Taxes	2'554	1'999	555	27.8%	761	
43 Revenus divers	33	31	3	8.3%	1	
44 Revenus financiers	-	2	-2	-100.0%	-	
46 Revenus de transfert	10'836	10'641	195	1.8%	11'003	
49 Imputations internes	68	68	-0	-0.0%	67	
Total Revenus	13'491	12'741	750	5.9%	11'832	
55 Chômage						
Charges						
36 Charges de transfert	792	965	-173	-17.9%	848	
Total Charges	792	965	-173	-17.9%	848	
56 Construction de logements sociaux						
Charges						
36 Charges de transfert	20	20	-	-	20	
Total Charges	20	20	-	-	20	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Charges						
30 Charges de personnel	19'614	20'370	-757	-3.7%	18'853	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	8'637	8'380	256	3.1%	7'539	
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'588	1'591	-2	-0.2%	1'588	
34 Charges financières	0	-	0	n/a	0	
36 Charges de transfert	35'630	38'218	-2'588	-6.8%	32'932	n)
37 Subventions à redistribuer	144	-	144	n/a	-	
39 Imputations internes	1'668	1'712	-45	-2.6%	1'724	
Total Charges	67'281	70'271	-2'990	-4.3%	62'636	
Revenus						
42 Taxes	295	114	181	159.0%	281	
43 Revenus divers	8	-	8	n/a	11	
44 Revenus financiers	511	603	-92	-15.2%	457	
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	14	418	-404	-96.7%	-	
46 Revenus de transfert	787	1'270	-483	-38.1%	943	
47 Subventions à redistribuer	144	-	144	n/a	-	
49 Imputations internes	56	105	-50	-47.3%	93	
Total Revenus	1'815	2'510	-695	-27.7%	1'786	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs						
Charges						
30 Charges de personnel	391	404	-14	-3.4%	370	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	24	80	-56	-70.3%	12	
36 Charges de transfert	8'285	7'922	363	4.6%	13'369	
Total Charges	8'699	8'406	293	3.5%	13'750	
6 Transports						
61 Circulation routière						
Charges						
30 Charges de personnel	42'125	41'218	907	2.2%	40'524	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	23'780	22'039	1'740	7.9%	26'435	o)

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
33 Amortissements du patrimoine administratif	27'976	24'404	3'572	14.6%	22'904	p)
36 Charges de transfert	1'249	1'249	-0	-0.0%	1'247	
39 Imputations internes	319	348	-29	-8.4%	314	
Total Charges	95'449	89'259	6'189	6.9%	91'423	
Revenus						
42 Taxes	716	77	639	829.8%	682	
43 Revenus divers	602	1'189	-587	-49.3%	527	
44 Revenus financiers	159	-	159	n/a	-	
46 Revenus de transfert	8'704	8'900	-196	-2.2%	9'428	
49 Imputations internes	3	10	-7	-71.6%	7	
Total Revenus	10'184	10'176	8	0.1%	10'643	
62 Transports publics						
Charges						
36 Charges de transfert	2'070	1'824	246	13.5%	1'651	
Total Charges	2'070	1'824	246	13.5%	1'651	
63 Transports, autres						
Charges						
36 Charges de transfert	357	366	-9	-2.5%	359	
Total Charges	357	366	-9	-2.5%	359	
7 Protection environn.et aménag.territoire						
71 Approvisionnement en eau						
Charges						
30 Charges de personnel	1'169	1'193	-24	-2.0%	1'121	
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'340	2'027	313	15.4%	1'626	
33 Amortissements du patrimoine administratif	61	101	-40	-39.8%	90	
39 Imputations internes	0	4	-4	-89.9%	1	
Total Charges	3'570	3'325	245	7.4%	2'837	
Revenus						
42 Taxes	20	-	20	n/a	64	
43 Revenus divers	53	176	-123	-69.9%	22	
Total Revenus	73	176	-103	-58.4%	86	
72 Traitement des eaux usées						
Charges						
30 Charges de personnel	4'427	2'920	1'507	51.6%	2'215	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	877	2'356	-1'479	-62.8%	2'392	q)
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'471	3'221	250	7.8%	3'289	
39 Imputations internes	-	1	-1	-100.0%	0	
Total Charges	8'775	8'498	277	3.3%	7'896	
Revenus						
42 Taxes	87	60	27	45.1%	75	
43 Revenus divers	415	612	-197	-32.2%	370	
46 Revenus de transfert	4'706	5'053	-347	-6.9%	6'974	
Total Revenus	5'209	5'725	-516	-9.0%	7'419	
73 Gestion des déchets						
Charges						
30 Charges de personnel	16'411	15'845	566	3.6%	15'555	a)

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs							
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	16'901	17'825	-924	-5.2%	15'704	r)
33	Amortissements du patrimoine administratif	526	810	-284	-35.1%	469	
36	Charges de transfert	40	70	-30	-42.5%	41	
39	Imputations internes	57	47	10	20.6%	49	
Total Charges		33'935	34'597	-662	-1.9%	31'817	
Revenus							
42	Taxes	4'224	5'563	-1'339	-24.1%	1'219	
43	Revenus divers	0	-	0	n/a	-	
46	Revenus de transfert	39	-	39	n/a	4	
49	Imputations internes	219	242	-24	-9.7%	225	
Total Revenus		4'482	5'805	-1'323	-22.8%	1'449	
75 Protection des espèces et du paysage							
Charges							
36	Charges de transfert	534	540	-6	-1.1%	156	
Total Charges		534	540	-6	-1.1%	156	
76 Lutte contre la pollution environnement							
Charges							
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	26	30	-5	-15.7%	13	
36	Charges de transfert	2'121	2'159	-38	-1.8%	1'895	
39	Imputations internes	1	-	1	n/a	3	
Total Charges		2'147	2'189	-42	-1.9%	1'911	
77 Protection de l'environnement, autres							
Charges							
30	Charges de personnel	7'455	7'370	85	1.2%	6'897	
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	2'563	3'151	-588	-18.7%	2'441	s)
33	Amortissements du patrimoine administratif	666	664	2	0.4%	831	
34	Charges financières	4	-	4	n/a	0	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-188	-	-188	n/a	-	
39	Imputations internes	30	37	-7	-19.3%	43	
Total Charges		10'530	11'222	-692	-6.2%	10'213	
Revenus							
42	Taxes	4'665	4'558	107	2.3%	4'667	
43	Revenus divers	400	-	400	n/a	58	
44	Revenus financiers	495	412	83	20.1%	560	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	161	500	-339	-67.7%	312	
Total Revenus		5'721	5'470	251	4.6%	5'598	
79 Aménagement du territoire							
Charges							
30	Charges de personnel	4'453	5'003	-551	-11.0%	4'173	a)
31	Biens, services et autres charges d'exploitation	455	668	-214	-32.0%	593	
33	Amortissements du patrimoine administratif	430	144	286	198.0%	381	
36	Charges de transfert	25	15	10	66.7%	20	
39	Imputations internes	392	281	112	39.7%	245	
Total Charges		5'755	6'112	-357	-5.8%	5'411	

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
En milliers de francs						
Revenus						
42 Taxes	50	32	18	58.4%	48	
43 Revenus divers	0	-	0	n/a	-	
Total Revenus	50	32	18	58.6%	48	
8 Economie publique						
81 Agriculture						
Charges						
36 Charges de transfert	51	51	-	-	50	
Total Charges	51	51	-	-	50	
85 Industrie, artisanat et commerce						
Charges						
36 Charges de transfert	1'442	61	1'381	n/a	1'207	t)
Total Charges	1'442	61	1'381	n/a	1'207	
9 Finances et impôts						
91 Impôts						
Charges						
30 Charges de personnel	1'864	3'046	-1'182	-38.8%	2'679	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	20'877	9'664	11'213	116.0%	4'077	u)
33 Amortissements du patrimoine administratif	8	0	8	n/a	8	
34 Charges financières	-	-	-	n/a	0	
36 Charges de transfert	38'650	38'385	265	0.7%	38'325	
39 Imputations internes	6	25	-19	-74.6%	17	
Total Charges	61'405	51'120	10'286	20.1%	45'106	
Revenus						
40 Revenus fiscaux	1'021'433	1'021'482	-49	-0.0%	1'128'591	
42 Taxes	950	43	908	n/a	716	
43 Revenus divers	79	20	59	292.9%	18	
46 Revenus de transfert	27'732	27'611	121	0.4%	30'188	
Total Revenus	1'050'194	1'049'156	1'038	0.1%	1'159'514	
92 Conventions fiscales						
Charges						
36 Charges de transfert	41'753	40'700	1'053	2.6%	39'531	v)
Total Charges	41'753	40'700	1'053	2.6%	39'531	
93 Péréquation financière et compens.charg.						
Revenus						
46 Revenus de transfert	14'738	14'738	-	-	16'912	
Total Revenus	14'738	14'738	-	-	16'912	
95 Quotes-parts, autres						
Revenus						
46 Revenus de transfert	218	300	-82	-27.2%	279	
Total Revenus	218	300	-82	-27.2%	279	
96 Administration de la fortune et la dette						
Charges						
30 Charges de personnel	8'352	8'884	-533	-6.0%	7'968	a)
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'440	825	615	74.5%	1'931	w)

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	Ecart % C 2024 - B 2024	C 2023	Notes
33	Amortissements du patrimoine administratif	19	17	2	11.6%	12	
34	Charges financières	97'863	78'384	19'478	24.8%	91'856	x)
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	803	1'445	-642	-44.4%	598	d)
39	Imputations internes	6'542	6'373	169	2.7%	6'474	
Total Charges		115'019	95'930	19'089	19.9%	108'840	
Revenus							
42	Taxes	1'987	2'133	-147	-6.9%	2'076	
43	Revenus divers	9	-	9	n/a	5	
44	Revenus financiers	169'461	108'760	60'701	55.8%	212'160	
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	582	-582	-100.0%	51	
49	Imputations internes	11'264	11'347	-83	-0.7%	10'866	
Total Revenus		182'721	122'823	59'899	48.8%	225'158	
97 Redistributions							
Revenus							
46	Revenus de transfert	544	610	-66	-10.8%	520	
Total Revenus		544	610	-66	-10.8%	520	

Structure des écarts à l'état brut			
Dépassement charges	69'574	Manco revenus	-18'522
Disponible charges	-37'374	Suppléments	76'307
Total	32'200	Total	57'786

Commentaires sur les écarts

Préambule : 30 - Charges de personnel : Les charges de personnel montrent au global une économie nette et ne sont pas commentées de manière individuelle par politique publique. Les écarts significatifs sont commentés à la lettre g) dans la rubrique « 5.7.2. Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable ».

02 Service généraux

- a) 30 - Charges de personnel : n/a.
- b) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF -1'402 provient principalement des éléments suivants :
- la dissolution sans coût d'une provision pour débiteurs douteux suite à la résolution d'un litige concernant un droit de superficie à la Gérance immobilière municipale par voie d'accord transactionnel (kCHF -881) ;
 - la répartition aux comptes du budget voté et alloué aux services compétents DSIC (kCHF -817) et DPBA pour les charges d'honoraires et d'expertises (kCHF -933). Ces charges sont budgétées globalement et ventilées sur les services uniquement lors de l'établissement des comptes ;
 - des charges d'expertise et frais d'honoraires à la Direction des ressources humaines (kCHF -290) qui ont été moins élevées que prévu au gré de l'avancement des projets ;
 - des charges de prestations de services et d'honoraires au Service de l'énergie (kCHF -261) qui s'expliquent principalement par le report de nombreux mandats et projets en raison de l'attente du renforcement des équipes du service ;
 - d'un reclassement au budget des charges du chapitre 31 (Biens, services et autres charges d'exploitation) sur le domaine fonctionnel 02 « Service généraux » - lié aux contrats de conciergerie et de nettoyage des bâtiments publics dans le cadre du projet d'internalisation du nettoyage des WC publics -, vers le chapitre 30 (Charges de personnel) sur le domaine fonctionnel 72 « Traitement des eaux usées » (kCHF +1'114) (corrigé au budget 2025). Cf. commentaire q) ;

- de travaux imprévus de dépoussiérage et décontamination de documents d'archives du sous-sol sis rue de l'Hôtel-de-Ville 4 (kCHF +503). Un crédit budgétaire supplémentaire a été voté le 3 septembre 2024 (PR-1634) pour couvrir cette dépense ;
- des prestations de services et honoraires au Service logistique et manifestations (kCHF +196) à la suite de l'augmentation en 2024 des charges liées aux manifestations organisées par la Ville de Genève (Les Bains du Jet d'eau, Illumination de Noël, Geneva Lux etc.).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -33.

- c) 33 - Amortissements du patrimoine administratif : l'écart de kCHF -1'292 provient des charges d'amortissement liées à des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions budgétaires. En particulier :
- le financement du 5^{ème} plan biennal des systèmes d'information et de la communication (kCHF -563) ;
 - la sécurisation de l'alimentation électrique pour le patrimoine administratif (kCHF -428).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -301.

- d) 35 - Attributions aux fonds et financement spéciaux : se référer aux rubriques « 5.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux » et « 5.7.2 Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable, note f) ».

11 Sécurité publique

- e) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'764 provient du Service de la police municipale et est lié :
- aux charges réelles liées aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement (kCHF +1'403) ;
 - aux pertes sur débiteurs liées aux amendes (kCHF +618) ;
 - à un non dépensé concernant l'acquisition de vêtements professionnels (kCHF -244).

L'écart restant de kCHF +13 est composé de montants individuellement non significatifs.

14 Questions juridiques

- f) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF -1'080 provient principalement du Service de la police municipale et est lié :
- aux charges réelles des prestations de la Fondation des Parkings en lien avec la Convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement (kCHF -1'150) ;
 - aux pertes sur débiteurs en lien avec la facturation des occupations ponctuelles et aux empiètements fixes sur le domaine public (kCHF +259).

L'écart restant de kCHF -188 est composé de montants individuellement non significatifs.

21 Scolarité obligatoire

- g) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'459 provient du Service des écoles et institutions pour l'enfance et est lié principalement :
- aux charges du service compétent ENE (kCHF +621) expliquées notamment par une répartition proportionnelle au budget du gaz et de l'électricité par rapport aux années précédentes (kCHF +447), un rattrapage concernant l'école de l'Europe à la suite d'acomptes non payés et un transfert du gaz vers le chauffage à distance (CAD) qui a entraîné un surcoût de tarif (kCHF +177) ;
 - aux charges de travaux d'entretien (kCHF +511), relevant des services compétents DPBA et ENE. On peut mentionner le remplacement des luminaires et des ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger et à l'école des Allières, ainsi qu'à la rénovation des sanitaires à l'école Geisendorf ;
 - aux prestations de services et honoraires (kCHF +352) du service compétent DPBA en lien avec les honoraires pour le suivi des principaux chantiers du service (Rénovation de la toiture de l'école Cayla ou remplacement des luminaires et des ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger).

L'écart restant de kCHF -26 est composé de montants individuellement non significatifs.

- h) 33 - Amortissements du PA : l'écart de kCHF -2'367 provient principalement des charges d'amortissement liées d'une part :
- à des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions budgétaires, en particulier, les pavillons scolaires modulables Trembley et Allières (kCHF -1'065) ;

- d'autre part, à un report de la date de mise en exploitation en 2024 par rapport à la date de mise en exploitation prévue en 2023 lors de l'élaboration du budget concernant les pavillons scolaires modulables de Vieusseux et des Franchises (kCHF -1'359).

L'écart restant de kCHF +57 est composé de montants individuellement non significatifs.

31 Héritage culturel

- i) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'332 provient principalement des musées et du Conservatoire et jardin botaniques.

Il s'agit principalement de charges en lien avec des projets entièrement financés par les fonds de tiers et donc sans effet sur les comptes de la Ville de Genève (kCHF +1'306). On peut citer le projet de passerelle Plasmah (kCHF +500), MAHvisite (kCHF +69) et OMS (kCHF +53) aux Musées d'art et d'histoire ; le projet SwissCollNet (kCHF +100), Flora Helvetica via Haupt Verlag (kCHF +80), OFAG-CWR (kCHF +75), et Botalista (kCHF +18) au Conservatoire et jardin botaniques ; l'exposition Vitrail (kCHF +230), « Chaque mur est une porte » (kCHF +100), exposition Parcours chronologique (kCHF +53) et le projet « L'art pour tous, tous pour l'art » (kCHF +28) au Musée Ariana.

Des dépassements aux Musées d'art et d'histoire liées au développement de la programmation culturelle, notamment sur les frais de transports (kCHF +234) et de surveillance (kCHF +159).

Concernant les travaux d'entretien du service compétent DPBA, il est constaté, au Conservatoire et jardin botaniques, un dépassement lié à la rénovation d'une serre et d'un monte-charge (kCHF +339).

A l'opposé, au Muséum d'histoire naturelle, on observe un non dépensé sur les travaux d'entretien (kCHF -566) en raison de la fermeture du musée pour cause de travaux de rénovation.

Enfin, la centralisation du budget lié aux achats de livres et revues pour les collections aux Musées d'art et d'histoire génère un écart de kCHF -338 car le budget est imputé au domaine fonctionnel « 31 Héritage culturel », alors que les charges réelles sont imputées entre ce même domaine fonctionnel et le domaine fonctionnel « 32 Culture, autres » pour la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

L'écart restant de kCHF +33 est composé de montants individuellement non significatifs.

32 Culture, autres

- j) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'595 provient principalement :

- des travaux d'entretien au Grand Théâtre (kCHF +355) pour l'optimisation des installations de chauffage et de ventilation en phase d'exploitation, ainsi que de l'entretien des bâtiments administratifs au Service culturel et d'un surcoût concernant le nettoyage des salles de spectacle (kCHF +274) ;
- de la centralisation du budget lié aux achats de livres et revues pour les collections aux Musées d'art et d'histoire qui génère un écart de kCHF +357 entre le domaine fonctionnel « 31 Héritage culturel » et le domaine fonctionnel « 32 Culture, autres » (cf. commentaire i) ;
- des charges d'honoraires du service compétent DPBA et des dépassements liés à la Fête de la musique principalement pour les cachets et les prestations de lavage de la vaisselle (kCHF +327) ;
- d'un dépassement sur les frais de location de matériel audio-visuel et de matériel d'infrastructures pour la Fête de la musique (kCHF +249).

L'écart restant de kCHF +33 est composé de montants individuellement non significatifs.

34 Sports et loisirs

- k) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +520 provient principalement :

- du fait de la réfection des terrains synthétiques au Stade de Frontenex au Service des sports (kCHF +396) ;
- de la répartition budgétaire du service compétent Energie des charges du gaz sur la base des dépenses des années antérieures (kCHF +299).

L'écart restant de kCHF -175 est composé de montants individuellement non significatifs.

53 Vieillesse et survivants

- l) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF -1'126 provient principalement des éléments suivants :

- la baisse pour l'année 2024 de la tarification de l'association Pro Senectute pour la Consultation sociale des aînés (kCHF -575) ;

- suite à un changement de méthode comptable, les dépenses de projets à Cité seniors ont été imputées dans le chapitre 31 en lieu et place du chapitre 36 (kCHF -347). Le budget 2025 a été adapté en conséquence.

L'écart restant de kCHF -204 est composé de montants individuellement non significatifs.

54 Famille et jeunesse

m) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF +3'792 provient principalement des éléments détaillés ci-après :

- o Au Service de la petite enfance :
 - les résultats des comptes 2023 des structures d'accueil subventionnées ont présenté des déficits supplémentaires, financés par des subventions versées en 2024 (kCHF +1'220) ;
 - des compléments de subventions ont été versés aux structures d'accueil subventionnées pour absorber le déficit d'exploitation de l'exercice 2024 (kCHF +3'047).
- o Au Service de la jeunesse :
 - les déficits inférieurs au budget dans les comptes 2023-2024 des associations de cuisines et restaurants scolaires (kCHF -488).

L'écart restant de kCHF +13 est composé de montants individuellement non significatifs.

57 Aide sociale et domaine de l'asile

n) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF -2'588 provient principalement du reclassement des amortissements de la Fondetec (kCHF -1'690) enregistrés sur le domaine fonctionnel « 57 Aide sociale et domaine de l'asile » au budget, alors que la dotation réelle au capital a été enregistrée sur le domaine fonctionnel « 85 Industrie, artisanat et commerce ». Le budget 2025 a été adapté. A cela s'ajoutent des subventions accordées aux associations pour le dispositif d'hébergement d'urgence (DHU) inférieures au budget (kCHF -447). Et le remboursement du non dépensé constaté sur l'exercice 2023 s'agissant des prestations délivrées par les associations actives dans l'hébergement d'urgence (kCHF -114).

L'écart restant de kCHF -336 est composé de montants individuellement non significatifs.

61 Circulation routière

o) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +1'740 provient principalement des travaux d'entretiens accrus pour les monuments et fontaines, les routes ainsi que pour l'éclairage public (bornes et coffrets).

Concernant l'entretien des monuments et fontaines, des dépenses exceptionnelles et imprévues ont dû être engagées pour des raisons sécuritaires à hauteur de kCHF +200 (les barrières du Quai Bezanson-Huges). Ces dépenses ont fait l'objet d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1633) votée le 24 juin 2024 pour kCHF 669.

Pour l'entretien des routes, des travaux urgents et indispensables non planifiés ont été réalisés à hauteur de kCHF +950. Ils concernent des travaux à réaliser sans délai à la suite de l'inspection de l'espace public pour garantir la sécurité des citoyennes et citoyens ou l'usage des aménagements et de l'espace public en général, par exemple une chaussée endommagée. Ces dépenses ont fait l'objet d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1652) déposée le 17 octobre 2024, pour kCHF 1'400, qui n'a pas été votée par le Conseil municipal avant la fin de l'exercice.

Enfin, kCHF +800 ont été dépensés pour des travaux d'entretiens ou de réparations indispensables non planifiés concernant les bornes d'accès et les coffrets électriques (nouvelles installations, entretien, branchements). A noter que les accidents avec ou sans tiers responsable identifié sur les bornes d'accès ont engendré à eux seuls des dépenses de kCHF +90.

L'ensemble de ces écarts sont partiellement compensés par une activité d'entretien de l'espace public qui a nécessité des achats de matériaux inférieurs aux prévisions, plus particulièrement s'agissant des enrobés à chaud ou à froid (kCHF -247).

L'écart restant de kCHF +37 est composé de montants individuellement non significatifs.

p) 33 Amortissements du PA : l'écart de kCHF +3'572 provient principalement :

- des amortissements des immobilisations corporelles non planifiés, en particulier, les crédits d'étude non-suivi de réalisation pour la passerelle piétonne (kCHF +3'012) et l'élargissement du pont du Mont-Blanc (kCHF +1'880), suite au refus du projet de réalisation par la population lors de la votation communale du 24 novembre 2024 ;
- d'une diminution des charges d'amortissements liées à des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions budgétaires concernant le renouvellement de véhicules légers et engins spécifiques au Service Voirie - Ville Propre (kCHF -615).

72 Traitement des eaux usées

- q) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF -1'479 provient principalement du transfert de budget du domaine fonctionnel 02 « Service généraux » vers le domaine fonctionnel 72 « Traitement des eaux usées » (kCHF -1'098) lié au projet d'internalisation du nettoyage des WC publics (cf. commentaire b) ainsi que des dépenses d'entretien sur les canalisations inférieures aux prévisions au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (kCHF -450).

L'écart restant de kCHF +69 est composé de montants individuellement non significatifs.

73 Gestion des déchets

- r) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF -924 provient principalement des éléments suivants au Service Voirie - Ville Propre (VVP) :
- des charges réelles en matière d'élimination des déchets des entreprises (kCHF -1'591), corrigées au budget 2025 afin d'aligner les dépenses et les recettes sur les tonnages réels de déchets à collecter ;
 - de l'entretien des véhicules par des tiers (kCHF +157), ainsi qu'au dépassement sur les charges du Service compétent DSIC liées aux prestations d'entretien du matériel informatique et de maintenance des logiciels (kCHF +129) ;
 - à la variation des provisions pour pertes sur débiteurs à la suite du lancement de la facturation de la collecte des déchets d'entreprise en 2024 (kCHF +254).

L'écart restant de kCHF +127 est composé de montants individuellement non significatifs.

77 Protection de l'environnement, autres

- s) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF -588 provient principalement de la fermeture du centre funéraire. En raison de sa rénovation, on constate un non dépensé sur les achats de fournitures funéraires et de matériel d'exploitation (kCHF -153), ainsi que sur les charges d'entretien des bâtiments pour un montant de kCHF -344.

L'écart restant de kCHF -91 est composé de montants individuellement non significatifs.

85 Industrie, artisanat et commerce

- t) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF +1'381 provient du reclassement des amortissements de la Fondetec enregistré sur le domaine fonctionnel « 57 Aide sociale et domaine de l'asile » au budget, alors que la dotation réelle, au capital a été enregistrée sur le domaine fonctionnel « 85 Industrie, artisanat et commerce ». Le budget 2025 a été adapté.

91 Impôts

- u) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +11'213 provient principalement de l'augmentation de la provision sur le reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF +19'737) et des pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse (kCHF -742).

De plus, l'écart constaté de kCHF -7'638 à la Taxe professionnelle communale s'explique principalement par la variation de la provision pour perte sur débiteurs (kCHF -7'192) non budgétée et par la perte sur débiteurs effective moins importante que prévue (kCHF -425).

L'écart restant de kCHF -163 est composé de montants individuellement non significatifs.

92 Convention fiscales

- v) 36 - Charges de transfert : l'écart de kCHF +1'053 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport au budget.

96 Administration de la fortune et la dette

- w) 31 - Biens, services et autres charges d'exploitation : l'écart de kCHF +615 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise pendant la durée des travaux sur le loyer de l'Hôtel Métropole non budgétée (kCHF +703).

L'écart restant de kCHF -88 est composé de montants individuellement non significatifs.

- x) 34 - Charges financières : la variation de kCHF +19'478 provient principalement des faits suivants :

- la dépréciation des actifs du PF, soit d'une part, les moins-values constatées pour les immobilisations corporelles du PF (immeubles, terrains et droits de superficie) lors de la réévaluation au 31 décembre 2024 (kCHF +14'843). Ces réévaluations ne sont pas budgétées. A noter que la réévaluation globale nette du patrimoine immobilier financier génère une plus-value non réalisée de kCHF 17'460.

D'autre part, l'enregistrement de la dépréciation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») non budgétée (kCHF +4'665), ainsi que la provision pour risques constatée (kCHF +1'023), reflètent ainsi le niveau de résultat déficitaire constaté sur l'exercice pour la SA (kCHF -5'688) ;

- des frais d'entretien des bâtiments locatifs et des honoraires et expertises relevant du compétent DPBA (kCHF +4'161). On peut citer les travaux suivants (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) : Châtelaine 43 - Réfection de la charpente et de la toiture (kCHF 540), Clairière 5 - Rénovation de deux logements vacants en loyer libre et travaux en pierre naturelle (kCHF 524) ;
- la baisse des taux d'intérêts SARON par rapport au budget, induisant des écarts sur les intérêts des emprunts à court terme (kCHF -3'373) et ceux des emprunts privés non couverts par des SWAP (kCHF -1'458). A cela s'ajoutent des intérêts plus faibles que prévu sur les emprunts obligataires du fait d'un remboursement des impôts 2023 reçu en 2024 (kCHF -816).

L'écart restant de kCHF +433 est composé de montants individuellement non significatifs.

5.7.2 Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable

		Domaine fonctionnel (DF)								
		Notes	Dépassements	02	11	15	16	21	31	32
				Services généraux	Sécurité publique	Service du feu	Défense	Scolarité obligatoire	Héritage culturel	Culture, autres
En milliers de francs										
30	Charges de personnel		11'344	7'056						
31	Charges de biens, services et exploitation		21'576	1'764			81	1'459	1'332	1'595
33	Amortissements PA		4'120							
34	Charges financières		19'484	1		1				
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux		3'473	3'473						
36	Charges de transfert		8'172	20		210	471			37
37	Subventions à redistribuer		344						100	
39	Imputations internes		1'061	290	44		226			
Sous-total brut des dépassements de charges			69'574	10'840	1'808	211	777	1'459	1'432	1'633
	Dépassements de charges autorisés par des crédits supplémentaires votés par le CM	a)	1'753				471			37
Sous-total net des dépassements à approuver			67'821	10'840	1'808	211	307	1'459	1'432	1'595
	Dépassements de charges faisant l'objet d'une demande de crédits supplémentaires non encore votés par le CM		1'400							

Le dépassement brut de charges constaté est de kCHF +69'574 sur l'exercice. Il inclut des éléments couverts par une autorisation de crédit complémentaire (kCHF 1'753), des éléments non monétaires qui sont par construction non budgétés, ou encore des éléments techniques créant des écarts mécaniques entre les comptes et le budget. Le détail de ces éléments est explicité ci-dessous par politique publique. Il représente la large majorité des dépassements constatés (kCHF 49'088). En tenant compte de ces éléments non monétaires ou techniques, il en résulte un dépassement net effectif de kCHF +18'733. Celui-ci est expliqué par nature de charge à la suite du tableau. A noter que des demandes de crédits budgétaires supplémentaires ont été sollicitées par le Conseil administratif pour un montant de kCHF 1'400, mais n'ont pas été votés avant la fin de l'exercice budgétaire. Ils n'ont donc pas été considérés comme autorisés et sont donc intégrés au dépassement effectif explicité ci-dessous.

			Domaine fonctionnel (DF)							
	Notes	Dépassements	02	11	15	16	21	31	32	
			Services généraux	Sécurité publique	Service du feu	Défense	Scolarité obligatoire	Héritage culturel	Culture, autres	
En milliers de francs										
Provisions	b)	12'187		618		1		69	11	4
Amortissements	c)	4'120								
Amortissement sur participations du PA et sur subventions d'investissement	d)	1'391								
Réévaluation PF	e)	14'843								
Attributions aux fonds et financements spéciaux	f)	3'473	3'473							
Charges financées par des prélèvements sur fonds de tiers	g)	1'221							1'221	
Budget centralisé et reclassement	h)	10'526	7'056	4			11	379	199	553
Frais de perception AFC	i)	265								
Imputations internes	j)	1'061	290	44			226			
Sous-total dépassements techniques et non monétaires		49'088	10'820	666		1	236	448	1'432	558
Dépassements de charges nets effectifs		18'733	21	1'142	210	70	1'010	-		1'037
Total des dépassements (2F2N)		67'821								

34	53	54	57	59	61	62	71	72	73	79	85	91	92	96	
Sports et loisirs	Vieillesse et survi- vants	Famille et jeunesse	Aide sociale et asile	Social, non men- tionné ailleurs	Circula- tion routière	Trans- ports publics	Approv. en eau	Trait. eaux usées	Gestion déchets	Aménag. territoire	Industrie, artisanat et com- merce	Impôts	Conven- tions fiscales	Adminis- tration fortune et dette	Divers
		1'223			907			1'507	566						85
520	321	366	256		1'740		313					11'213		615	
					3'572			250		286		8		2	2
														19'478	4
323		3'792		363		246				10	1'381	265	1'053		
100			144												
121	16	72							10	112				169	1
1'064	337	5'454	401	363	6'219	246	313	1'757	575	407	1'381	11'486	1'053	20'264	93
323				363		246	313								
741	337	5'454	401	-	6'219	-	-	1'757	575	407	1'381	11'486	1'053	20'264	93

1'400

34	53	54	57	59	61	62	71	72	73	79	85	91	92	96	
Sports et loisirs	Vieillesse et survi- vants	Famille et jeunesse	Aide sociale et asile	Social, non men- tionné ailleurs	Circula- tion routière	Trans- ports publics	Approv. en eau	Trait. eaux usées	Gestion déchets	Aménag. territoire	Industrie, artisanat et com- merce	Impôts	Conven- tions fiscales	Adminis- tration fortune et dette	Divers
		12	256		2							11'213			
					3'572			250		286		8		2	2
										10	1'381				
														14'843	
275	267	51			221			1'507						2	
												265			
121	16	72							10	112				169	1
396	284	135	256	-	3'794	-	-	1'757	10	407	1'382	11'486	-	15'017	4
345	53	5'319	144	-	2'425	-	-	-	566	-	-	-	1'053	5'247	90

Commentaires sur les dépassements techniques et non monétaires

- a) Certains dépassements ont été autorisés en cours d'année par le biais de nouveaux crédits budgétaires votés. Ils sont donc couverts par une autorisation du CM.
- b) Dépassement lié à une dotation nette de provisions et pertes sur débiteurs, par nature non budgétées.
- c) Dépassement lié à des amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles du PA supérieurs aux attentes. Ce sont des éléments non monétaires, dépendants des dates de mise en exploitation et des montants réels bruts d'investissement.
- d) Dépassement principalement lié à la dépréciation sur participation du PA (Fondetec), élément non monétaire et budgété sur la politique publique « 57 Aide sociale et domaine de l'asile ».
- e) Dépassement de charges lié à la réévaluation périodique des immobilisations corporelles du PF et à la réévaluation de placements. Les moins-values constatées sur l'exercice, éléments non monétaires, ne peuvent être budgétées.
- f) Dépassement lié à (i) la réévaluation du placement en valeurs mobilières, dont le rendement dépendant de la fluctuation des marchés n'est pas budgété et (ii) la dotation à la réserve d'égalisation pour les rentes des anciennes conseillères administratives et anciens conseillers administratifs consécutive aux variations actuarielles des hypothèses démographiques (décès d'une pensionnée ou d'un pensionné) et aux remboursements des pensions reçues sur l'exercice. Les variations des provisions sont indiquées dans le tableau récapitulatif de la note « 6.6.2.6 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 35 et 45) ».
- g) Dépassement de charges financées par des prélèvements sur fonds de tiers (effet neutre sur le résultat).
- h) Certaines charges sont budgétées centralement :
 - au sein des services compétents. Les frais effectifs, basés sur la consommation effective de charges ou répartis par clés d'allocation, sont en revanche comptabilisés dans les services pouvant avoir des domaines fonctionnels différents des services compétents. Il en résulte de facto un dépassement technique. Le dépassement de kCHF 11'344 concernant le chapitre « 30 Charges de personnel » est lié principalement à la budgétisation de la réduction pour postes vacants centralement sur le compétent DRH (domaine fonctionnel 02). Les économies liées aux postes vacants sont constatées individuellement dans les services ayant des domaines fonctionnels variés. Le chapitre « 30 Charges de personnel » constate une économie nette de kCHF -6'437. Les écarts sur les autres politiques publiques proviennent des autres services compétents DPBA (kCHF +1'219), DSIC (kCHF +67) et CMAI (kCHF +5) sans tenir compte d'éventuels crédits budgétaires votés dans l'année et du montant d'un dépassement éventuel constaté dans le service compétent concerné (celui-ci étant expliqué dans la rubrique 5.7.2 cas échéant).
 - dans les services avec plusieurs domaines fonctionnels au sein même du service. Le budget des charges de personnel au Service logistique et manifestation est principalement centralisé sur une unité du service pour un dépassement de kCHF +1'507 sur le domaine fonctionnel 02 alors qu'une partie du réel est imputé sur le domaine fonctionnel 72. C'est le cas également au sein des Musées d'art et d'histoires, dont les charges du groupe 310 sont centralisées sur le domaine fonctionnel 31 (dépassement à hauteur de kCHF +205) alors que le réel est réparti entre les domaines fonctionnels 31 et 32.

Un reclassement technique pour la PR1633 votée sur le DF 71 et consommée et retraitée pour kCHF 200 au DF61.

Des opérations de reclassement en cours d'exercice sont également à l'origine de dépassements techniques. C'est le cas du domaine fonctionnel 53 pour lequel le dépassement de charges de kCHF +267 est lié à la mise en conformité comptable de l'imputation des projets de Cité Seniors désormais imputés dans le chapitre 31 en lieu et place du chapitre 36. Le budget 2025 a été adapté en conséquence.

- i) Dépassement lié à la variation des frais de perception AFC évoluant mécaniquement avec les montants perçus des revenus fiscaux.
- j) Dépassement lié aux imputations internes (chapitre 39) dont les écritures se neutralisent par le chapitre 49.

Le détail des dépassements de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable, après retraitement des éléments techniques ou non monétaires, est présenté par nature dans le tableau ci-après.

En milliers de francs

DF	DF libellé	Chapitre	Nature de l'écart	Montant	Notes
54	Famille et jeunesse	30/31/36	Financement du déficit d'exploitation des structures d'accueil subventionnées et charges de personnels intérimaires au Service de la petite enfance	5'319	k)
96	Administration de la fortune et la dette	31/34	Réévaluation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA Dépenses d'entretien et honoraires du service compétent DPBA compensées par une baisse des intérêts	5'247	l)
61	Circulation routière	30/31	Entretien du réseau routier et de l'éclairage public Indemnités au personnel du Service Voirie - Ville propre	2'425	m)
11	Sécurité publique	31	Charges liées aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement	1'142	n)
92	Conventions fiscales	36	Rétrocession aux communes frontalières	1'053	o)
32	Culture, autres	31	Frais d'entretien au Grand Théâtre de Genève et dépassement des charges liées aux manifestations au Service culturel	1'037	p)
21	Scolarité obligatoire	31	Frais d'énergie et d'entretien des bâtiments au Service des écoles et institutions pour l'enfance	1'010	q)
73	Gestion des déchets	30	Augmentation des indemnités (heures supplémentaires, nuisance..) pour le personnel au Service Voirie - Ville propre	566	r)
34	Sports et loisirs	31	Frais d'entretien des bâtiments publics	345	s)
15	Service du feu	36	Prise en charge d'une part du déficit 2023 du groupement SIS par la Ville de Genève	210	t)
			Divers	378	u)
Total				18'733	

Commentaires sur les dépassements de charges nets effectifs

54 - Famille et jeunesse – Chapitre 30/31/36

k) Le dépassement de kCHF +5'319 provient principalement des éléments suivants :

- le financement des structures d'accueil subventionnées qui ont présenté des déficits supplémentaires sur les résultats des comptes 2023 et versé en 2024 (kCHF +1'220), ainsi que des compléments de subventions versés aux structures d'accueil subventionnées pour absorber le déficit d'exploitation de l'exercice 2024 (kCHF +3'047) ;
- des charges de personnels intérimaires au Service de la petite enfance expliqué, d'une part, par la nécessité de remplacer le personnel éducatif en cas d'absences non planifiées et, d'autre part, par la difficulté de son recrutement (kCHF +864) ;
- des charges d'entretien des bâtiments au Service de la petite enfance, relevant du Service compétent DPBA (kCHF +341) notamment en lien avec le remplacement des luminaires à Champel (kCHF +70) et les aménagements extérieurs à l'Espace de Vie Infantile Germaine Duparc (kCHF +84). Nous relevons également des travaux d'aménagement des locaux des Structures d'Accueil de la Petite-Enfance (SAPE) Monique Bauer-Lagier et Eglantyne Jebb (kCHF +187) dont les montants ont été budgétés sur le groupe 316.

Ces éléments sont compensés par un décalage de la mise en œuvre, au Service de la jeunesse, de l'aide financière ponctuelle en faveur de l'employabilité des jeunes à 2025 (kCHF -350).

96 - Administration de la fortune et la dette – Chapitre 31/34

l) L'écart de kCHF +5'247 provient principalement des éléments suivants :

- la réévaluation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») selon la comptabilisation à la valeur des fonds propres au 31 décembre 2024 (kCHF +5'686) ainsi que la comptabilisation de la remise sur le loyer à la SA pour le bâtiment de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux de rénovation en cours (kCHF +703), conformément à l'avenant au bail triple net ;

- des dépenses d'entretien et d'honoraires relevant du service compétent DPBA (kCHF +4'161), notamment les travaux suivants (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :
 - Ansermet 36 : Carbonatation et ventilation de la façade (kCHF 306) ;
 - Châtelaine 43 : Réfection de la charpente et de la toiture (kCHF 540) ;
 - Louis-Favre 23 : Etanchéité de la terrasse (kCHF 288) ;
 - Théâtre des Grottes : Divers travaux (kCHF 285)
 - Prévost-Martin 21-23 : Remplacement des ascenseurs (kCHF 271) ;
 - Terrassière 9-11 : Travaux de façade (kCHF 313) ;
 - De Gallatin 15 : Rénovation des façades (kCHF 207).

Ces éléments sont compensés par une baisse des intérêts liée à une budgétisation basée sur des taux d'intérêt SARON plus élevés, alors que les taux ont baissé durant l'année 2024. Ceci a induit des écarts sur les emprunts à court terme (kCHF -3'373) ainsi que sur les emprunts privés à taux variables (kCHF -1'458). Une budgétisation basée sur un niveau de dette plus élevé que prévu a aussi créé un écart. En effet, le niveau des recettes fiscales 2023 a permis d'engendrer une réduction de la dette début 2024 avant de se relever en fin d'année. Ceci a induit des intérêts plus faibles que budgétés (kCHF -816).

61 - Circulation routière – Chapitre 30/31

m) Le dépassement de kCHF +2'425 provient principalement des éléments suivants :

- de l'entretien des routes, des travaux urgents et indispensables non planifiés ont été réalisés à hauteur de kCHF +950. Ils concernent des travaux à réaliser sans délai à la suite de l'inspection de l'espace public pour garantir la sécurité des citoyennes et des citoyens ou l'usage des aménagements et de l'espace public en général, par exemple une chaussée endommagée. Ces dépenses ont fait l'objet d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1652) déposée le 17 octobre 2024 pour kCHF 1'400 et qui n'a pas été votée avant la fin de l'exercice.

Enfin, kCHF +800 ont été dépensés pour des travaux d'entretien ou de réparations indispensables non planifiés concernant les bornes d'accès et les coffrets électriques (nouvelles installations, entretien, branchements). A noter que les accidents avec ou sans tiers responsable identifiés sur les bornes d'accès ont engendré à eux seuls des dépenses de kCHF +90 ;

- des indemnités dues pour kCHF +848 (heures supplémentaires, nuisances, etc.) liées entre autres au statut du personnel du Service Voirie - Ville propre - REGAP, RATT LC 152.20, REG sur les inconvénients services horaires.

Ces éléments sont compensés par un non dépensé sur une activité d'entretien de l'espace public au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité, qui a nécessité des achats de matériaux inférieurs aux prévisions, plus particulièrement s'agissant des enrobés à chaud ou à froid (kCHF -247).

11 - Sécurité publique – Chapitre 31

n) Le dépassement de kCHF +1142 provient principalement du Service de la police municipale et concerne des charges réelles liées aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement (kCHF +1'403) compensées partiellement par un non dépensé concernant l'acquisition de vêtements professionnels (kCHF -241).

92 - Sécurité publique – Chapitre 36

o) L'écart de kCHF +1'053 provient de la hausse de la rétrocession aux communes frontalières.

32 - Culture, autres – Chapitre 31

p) Le dépassement de kCHF +1'037 provient principalement des éléments suivants :

- des travaux d'entretien au Grand Théâtre de Genève (kCHF +355) pour l'optimisation des installations de chauffage et de ventilation en phase d'exploitation, ainsi que de l'entretien des bâtiments administratifs au Service culturel et d'un surcoût concernant le nettoyage des salles de spectacle (kCHF +274) ;
- des frais de locations de matériel audio-visuel et de matériel d'infrastructures pour la Fête de la musique plus élevés que prévus (kCHF +249) ainsi que des dépenses pour les cachets (kCHF +56) et des prestations de lavage de la vaisselle (kCHF +98).

21 - Scolarité obligatoire – Chapitre 31

q) L'écart de kCHF +1'010 provient du Service des écoles et institutions de l'enfance, et est lié principalement :

- aux charges du service compétent Energie (ENE) (kCHF +621) expliquées notamment par une répartition proportionnelle du gaz et de l'électricité par rapport aux années précédentes (kCHF +447) par un rattrapage concernant l'école de l'Europe à la suite d'acomptes non payés et par le transfert du gaz vers le chauffage à distance (CAD) qui a entraîné un surcoût de tarif (kCHF +177) ;

- aux charges de travaux d'entretien (kCHF +511), relevant des services compétents DPBA et Energie (ENE). On peut mentionner le remplacement des luminaires et des ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger et à l'école des Allières, ainsi que la rénovation des sanitaires à l'école Geisendorf.

73 - Gestion des déchets – Chapitre 30

- r) L'écart de kCHF +566 provient principalement des indemnités dues (services supplémentaires, nuisances liées au travail de nuit et jours fériés) liées entre autres au statut du personnel du Service Voirie - Ville propre - REGAP, RATT LC 152.20, REG sur les inconvénients services horaires (kCHF +232). Il provient également des charges liées à la formation (kCHF +101).

34 - Sports et loisirs – Chapitre 31

- s) L'écart de kCHF +345 provient principalement des charges relevant du service compétent DPBA, notamment du fait de la réfection des terrains synthétiques au stade de Frontenex.

15 - Service du feu – Chapitre 36

- t) L'écart de kCHF +210 provient du Service SIS et est principalement dû à la prise en charge, par la Ville de Genève, d'une part du déficit 2023 du Groupement SIS pour la prise en charge des coûts relatifs aux pompiers volontaires.

Divers – Chapitre 31

- u) D'autres dépassements individuellement non significatifs justifient cet écart.

5.7.3 Subventions monétaires et non monétaires (gratuités) par domaine fonctionnel

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En milliers de francs							
Subventions monétaires							
01 Conseil municipal et exécutif	2	2	-	-2.0%	2	-	-
02 Services généraux	22	22	-	-	67	-45	-66.6%
16 Défense	500	-	500	-	-	500	-
21 Scolarité obligatoire	3'361	3'426	-65	-1.9%	2'821	540	19.1%
29 Formation, autres	1'351	1'653	-302	-18.3%	1'451	-100	-6.9%
31 Héritage culturel	4'170	4'177	-7	-0.2%	4'048	122	3.0%
32 Culture, autres	72'980	72'943	37	0.1%	68'808	4'172	6.1%
33 Médias	3'937	3'944	-7	-0.2%	3'738	199	5.3%
34 Sports et loisirs	25'187	24'864	324	1.3%	23'092	2'096	9.1%
41 Hôpitaux, homes médicalisés	197	199	-2	-1.0%	193	4	2.1%
42 Soins ambulatoires	5	5	-	-	5	-	2.0%
52 Invalidité	267	296	-29	-9.7%	216	51	23.4%
53 Vieillesse et survivants	1'795	2'921	-1'126	-38.5%	1'888	-93	-4.9%
54 Famille et jeunesse	137'137	133'345	3'792	2.8%	130'353	6'784	5.2%
55 Chômage	792	965	-173	-17.9%	848	-55	-6.5%
56 Construction de logements sociaux	20	20	-	-	20	-	2.0%
57 Aide sociale et domaine de l'asile	35'630	36'527	-897	-2.5%	32'932	2'698	8.2%
59 Domaine social, non mentionné ailleurs	8'285	7'922	363	4.6%	13'369	-5'084	-38.0%
62 Transports publics	2'070	1'824	246	13.5%	1'651	420	25.4%
63 Transports, autres	357	366	-9	-2.5%	359	-2	-0.6%
75 Protection des espèces et du paysage	534	540	-6	-1.1%	156	378	242.4%
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	2'121	2'159	-38	-1.8%	1'895	225	11.9%
79 Aménagement du territoire	15	15	-	-	-	15	-
81 Agriculture	51	51	-	-	50	1	2.0%
85 Industrie, artisanat et commerce	61	61	-	-	30	31	104.0%
Total subventions monétaires	300'849	298'249	2'601	0.9%	287'992	12'857	4.5%
Gratuités							
02 Services généraux	983	1'160	-177	-15.3%	1'111	-128	-11.5%
14 Questions juridiques	6'155	4'750	1'405	29.6%	6'593	-438	-6.6%
16 Défense	2	2	-	-	2	-	2.2%
21 Scolarité obligatoire	1'113	1'130	-17	-1.5%	1'179	-65	-5.5%
29 Formation, autres	374	249	124	49.7%	357	16	4.6%
31 Héritage culturel	1'997	1'927	70	3.6%	1'945	51	2.6%
32 Culture, autres	12'146	12'516	-370	-3.0%	12'100	46	0.4%
33 Médias	278	281	-3	-1.1%	265	13	4.8%
34 Sports et loisirs	16'434	14'171	2'263	16.0%	15'621	814	5.2%
41 Hôpitaux, homes médicalisés	895	895	-	-	895	-	-
42 Soins ambulatoires	1	1	-	-	1	-	-
52 Invalidité	134	134	-	-	131	3	2.6%
53 Vieillesse et survivants	145	108	38	34.8%	105	40	38.3%
54 Famille et jeunesse	6'705	6'561	144	2.2%	6'933	-228	-3.3%
55 Chômage	101	100	1	1.3%	99	2	1.6%
56 Construction de logements sociaux	5	5	-	-	5	-0	-0.1%
57 Aide sociale et domaine de l'asile	1'486	1'426	60	4.2%	1'422	64	4.5%

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En milliers de francs							
59 Domaine social, non mentionné ailleurs	676	664	12	1.8%	656	20	3.1%
61 Circulation routière	233	231	2	1.1%	231	2	1.1%
73 Gestion des déchets	216	-	216	-	-	216	-
75 Protection des espèces et du paysage	56	57	-1	-1.4%	43	13	31.2%
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	73	55	18	32.4%	48	24	50.1%
77 Protection de l'environnement, autres	4'218	-	4'218	-	4'242	-25	-0.6%
84 Tourisme	440	808	-369	-45.6%	258	182	70.8%
85 Industrie, artisanat et commerce	305	280	25	8.9%	270	35	12.9%
96 Administration de la fortune et de la dette	14	-	14	-	-	14	-
Total gratuits	55'184	47'510	7'674	16.2%	54'512	672	1.2%
Total	356'033	345'759	10'275	3.0%	342'504	13'530	4.0%

5.8 Investissements

5.8.1 Compte des investissements à deux positions de fonction et deux positions de nature comptable

En milliers de francs		C 2024	C 2023	Variation
01	Conseil municipal et exécutif	16	27	-11
50	Immobilisations corporelles	11	21	-10
56	Subventions d'investissement propres	5	5	-0
02	Services généraux	13'168	11'140	2'028
50	Immobilisations corporelles	3'960	2'561	1'399
52	Immobilisations incorporelles	4'512	5'625	-1'114
56	Subventions d'investissement propres	10'736	9'414	1'321
63	Subventions d'investissement acquises	-6'039	-6'461	422
11	Sécurité publique	2	28	-27
50	Immobilisations corporelles	2	28	-27
14	Questions juridiques	472	-	472
50	Immobilisations corporelles	472	-	472
15	Service du feu	14	49	-34
50	Immobilisations corporelles	14	49	-34
21	Scolarité obligatoire	25'985	15'784	10'200
50	Immobilisations corporelles	34'533	16'264	18'268
51	Investissements pour le compte de tiers	402	-	402
61	Remboursements	-402	-	-402
63	Subventions d'investissement acquises	-8'548	-480	-8'068
31	Héritage culturel	14'979	4'910	10'069
50	Immobilisations corporelles	19'154	8'209	10'945
63	Subventions d'investissement acquises	-4'175	-3'298	-876
32	Culture, autres	5'738	5'707	31
50	Immobilisations corporelles	6'316	5'709	608
52	Immobilisations incorporelles	51	-	51
56	Subventions d'investissement propres	-	-2	2
63	Subventions d'investissement acquises	-630	-0	-630
34	Sports et loisirs	39'600	30'769	8'830
50	Immobilisations corporelles	39'812	30'817	8'994
51	Investissements pour le compte de tiers	5	22	-17
61	Remboursements	-5	-22	17
63	Subventions d'investissement acquises	-212	-48	-164
54	Famille et jeunesse	11'780	4'033	7'747
50	Immobilisations corporelles	11'780	4'033	7'747
56	Construction de logements sociaux	-	2'522	-2'522
55	Participations et capital social	-	2'522	-2'522
57	Aide sociale et domaine de l'asile	3'540	2'550	990
50	Immobilisations corporelles	3'540	2'550	990
61	Circulation routière	27'209	15'129	12'080
50	Immobilisations corporelles	27'092	21'008	6'084
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-10	10
61	Remboursements	-	10	-10
63	Subventions d'investissement acquises	117	-5'879	5'996
71	Approvisionnement en eau	-	10	-10
50	Immobilisations corporelles	-	10	-10
72	Traitement des eaux usées	11'430	9'571	1'859
50	Immobilisations corporelles	11'430	9'579	1'850
51	Investissements pour le compte de tiers	567	592	-25

En milliers de francs		C 2024	C 2023	Variation
61	Remboursements	-567	-592	25
63	Subventions d'investissement acquises	-	-8	8
73	Gestion des déchets	2'018	1'370	648
50	Immobilisations corporelles	2'018	1'370	648
77	Protection de l'environnement, autres	7'511	1'382	6'130
50	Immobilisations corporelles	7'511	1'382	6'130
79	Aménagement du territoire	188	760	-572
52	Immobilisations incorporelles	178	740	-562
56	Subventions d'investissement propres	10	20	-10
85	Industrie, artisanat et commerce	2'500	1'000	1'500
55	Participations et capital social	2'500	1'000	1'500
96	Administration de la fortune et la dette	14'462	18'472	-4'009
50	Immobilisations corporelles	48	6	41
55	Participations et capital social	2	-	2
70	Dépenses d'investissement PF	14'413	18'538	-4'125
80	Recettes d'investissement PF	-	-72	72
Total dépenses d'investissement		201'072	142'086	58'985
Total recettes d'investissement		-20'461	-16'873	-3'587
Total investissement nets		180'611	125'213	55'398

5.8.2 Tableau récapitulatif des investissements

En milliers de francs

		Coûts d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			
Crédits du patrimoine administratif		Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024
A	Crédits votés dans l'année	410'245	3'074	16'184	19'257	-	-8'169	-8'169
B	Crédits en cours	1'425'153	447'835	170'188	618'023	-36'469	-12'294	-48'763
C	Crédits terminés dans l'année	53'075	43'490	285	43'775	-4'083	2	-4'080
D	Crédits terminés avant l'année	2'228'023	2'154'866	-	2'154'866	-215'537	0	-215'537
E	Cas particuliers	-	-	2	-	-	-	-
Total crédits du patrimoine administratif		4'116'497	2'649'265	186'659	2'835'922	-256'089	-20'461	-276'550

En milliers de francs

		Coûts d'acquisition ou de revient			Recettes d'investissement			
Crédits du patrimoine financier		Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024
A	Crédits votés dans l'année	10'849	-	4'196	4'196	-	-	-
B	Crédits en cours	221'798	22'668	9'668	32'336	-	-	-
C	Crédits terminés dans l'année	110'356	105'870	549	106'419	-3'266	-	-3'266
D	Crédits terminés avant l'année	12'485	10'303	-	10'303	52	-	52
Total crédits du patrimoine financier		355'488	138'842	14'413	153'255	-3'214	-	-3'214
Total crédits PA et PF		4'471'985	2'788'107	201'072	2'989'177	-259'304	-20'461	-279'764

Légendes

A: Crédits votés dans l'année

Crédits d'engagement votés par le Conseil municipal durant l'année 2024.

B: Crédits en cours

Crédits d'engagement votés par le Conseil municipal avant l'année 2024 et pour lesquels des dépenses sont en cours.

C: Crédits terminés dans l'année

Crédits d'engagement votés par le Conseil municipal avant l'année 2024 dont la réalisation s'est terminée en 2024.

D: Crédits terminés avant l'année

Crédits d'engagement votés et bouclés par le Conseil municipal avant l'année 2024.

E: Cas particuliers

	Autres mouvements				Amortissements cumulés						
	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits
	-	-	-	11'088	-	-117	-	-	-117	10'972	390'988
	1'487	-	1'487	570'747	-63'851	-20'712	-4'892	-	-89'455	481'291	807'130
	735	-	735	40'430	-5'624	-2'425	-	-	-8'049	32'381	9'300
	-65'621	-89'477	-155'098	1'784'231	-1'002'524	-67'366	-	89'477	-980'414	803'817	73'157
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	-63'400	-89'477	-152'876	2'406'496	-1'071'999	-90'619	-4'892	89'477	-1'078'034	1'328'461	1'280'575
	Autres mouvements				Amortissements cumulés						
	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits
	-	-	-	4'196	-	-	-	-	-	4'196	6'653
	-	-	-	32'336	-777	-2	-	-	-779	31'557	189'461
	40	-	40	103'193	-	-	-	-	-	103'193	3'937
	223	-10'212	-9'989	366	-331	-	-	135	-196	170	2'181
	263	-10'212	-9'949	140'092	-1'108	-2	-	135	-975	139'117	202'233
	-63'137	-99'689	-162'826	2'546'587	-1'073'107	-90'621	-4'892	89'612	-1'079'009	1'467'578	1'482'808

Commentaire sur les tableaux des investissements

Pour l'exercice 2024, aucun amortissement complémentaire n'a été comptabilisé.

Les crédits d'engagement terminés avant l'année, présentant un dépassement, ayant fait l'objet d'une PR de boucllement acceptée et votée par le CM, ne sont pas commentés.

Un crédit d'engagement est considéré comme dépassé lorsque le montant brut voté de la dépense est inférieur au montant brut de la dépense effective. Des explications sont données pour les crédits d'engagement rentrant dans les conditions suivantes: dépassement (dépenses brutes - crédit voté brut) supérieur à kCHF 200 ou un pourcentage supérieur à 10% (dépassement / crédit brut).

Les crédits complémentaires votés dans l'année 2024 figurent dans le tableau « B : Crédits en cours », car ils ont été ajoutés dans leur crédit initial respectif conformément à la délibération et font l'objet d'une note spécifique.

5.8.3 Tableau détaillé des investissements du patrimoine administratif

A Crédits votés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1623A1	111.030.84	Portefeuille "e-Genève"	27.11.2024	n/a	1'300	-	-	-	
PR-1623A2	111.030.84	Portefeuille "e-Administration"	27.11.2024	n/a	1'850	-	-	-	
PR-1623A3	111.030.84	Portefeuille "Collab. numérique"	27.11.2024	n/a	700	-	-	-	
PR-1623A4	111.030.84	Equipeement info. municipalisation crèches	27.11.2024	n/a	370	-	-	-	
PR-1623A5	111.030.84	Mise à niveau solutions informatiques	27.11.2024	n/a	300	-	-	-	
PR-1630A1	101.831.09	Subvention aménagement PAV, étude	27.11.2024	n/a	700	-	-	-	
PR-1630A2	101.831.23	Route des Jeunes, aménagement PAV, étude	27.11.2024	n/a	2'000	-	-	-	
PR-1630A3	101.831.19	Dussaud-Vibert, aménagement PAV, étude	27.11.2024	n/a	1'900	-	-	-	
PR-1630A4	081.831.11	PLQ Acacias 1, assainiss. eaux PAV, étude	27.11.2024	n/a	450	-	-	-	
PR-1630A5	101.831.15	Acacias, étude préliminaire aménag. PAV	27.11.2024	n/a	250	-	-	-	
PR-1630A6	101.831.11	PLQ Acacias 1, étude ordonnancement PAV	27.11.2024	n/a	437	-	-	-	
PR-1630A7	101.831.12	PLQ PAV, travaux préparatoires	27.11.2024	n/a	3'683	-	-	-	
PR-1630A8	101.831.26	PAV, mobilité douce et Drize ciel ouvert	27.11.2024	n/a	1'393	-	-	-	
PR-1621	091.080.14	Bois-de-la Bâtie, sécurisation grottes	29.10.2024	n/a	4'676	-	-	-	
PR-1624A2	091.092.10	Pataugeoire Franchises, subv. à Etat GE	29.10.2024	n/a	2'552	-	-	-	
PR-1631A1	042.041.14	Gourgas 7, BAC, dépollution et rénovation	29.10.2024	n/a	64'940	-	-	-	
PR-1631A2	042.041.16	Gourgas 7, BAC, Éclairages	29.10.2024	n/a	729	-	-	-	
PR-1631A4	042.041.18	Gourgas 7, BAC, antennes pour WiFi	29.10.2024	n/a	78	-	-	-	
PR-1649	041.018.30	Fonds photographique, histoire Genevoise	29.10.2024	n/a	630	-	630	630	
PR-1650	082.033.04	Corbeilles de rue, acquisition	29.10.2024	n/a	361	-	-	-	
PR-1593A1	106.504.04	Ferney, implément. tram des Nations	02.10.2024	n/a	38'218	-	-	-	
PR-1593A2	081.504.04	Ferney, réseau d'assainissement	02.10.2024	n/a	8'427	-	1	1	
PR-1593A3	130.038.02	De-Budé 2, acquis. & désaffectation parcelles	02.10.2024	n/a	345	-	-	-	
PRD-346	102.033.13	Général-Guisan, U cyclable, étude	04.09.2024	n/a	100	-	-	-	
PR-1606A1	091.000.08	Arborisation, végét. patrimoine arboré	03.09.2024	n/a	8'421	-	-	-	
PR-1606A2	092.010.06	Acquisition transporteur électrique	03.09.2024	n/a	58	-	-	-	
PR-1598A1	101.900.52	Plan lumière II, économie d'énergie	25.06.2024	n/a	1'038	-	2	2	
PR-1598A2	101.900.52	Trame noire, illuminations, restauration	25.06.2024	n/a	669	-	5	5	
PR-1598A3	044.048.02	Cathédrale Saint-Pierre, illuminations	25.06.2024	n/a	1'476	-	-	-	
PR-1565	102.089.14	Contrôle d'accès, bornes escamotables	24.06.2024	n/a	3'062	-	5	5	
PR-1592A1	112.810.16	Régulation dynamique chauffage	24.06.2024	n/a	1'533	-	43	43	
PR-1592A2	012.810.14	Régulation dynamique chauffage	24.06.2024	n/a	187	-	-	-	
PR-1597A1	111.031.12	GED, solution signature électronique	24.06.2024	n/a	780	-	45	45	
PR-1597A2	111.031.12	SAE DAM, matériel, infrastructure	24.06.2024	n/a	1'329	-	-	-	
PR-1599	102.094.03	Edouard-Rod, Soubeyran, réaménag. espaces publics	24.06.2024	n/a	692	-	16	16	
PR-1603	101.900.56	Mont-Blanc, Gustave-Ador, candélabres	24.06.2024	n/a	5'399	-	-	-	
PR-1619A2	031.056.20	Riant-Parc 23, restauration villa, étude	24.06.2024	n/a	400	-	-	-	
PR-1629	111.007.04	Outil planification budgétaire - Novo ERP	24.06.2024	n/a	1'118	-	-	-	
PR-1628	102.105.02	Equipements de brumisation	04.06.2024	n/a	900	-	264	264	
PR-1581	101.400.92	Entretien 9 ouvrages d'art	22.05.2024	n/a	29'602	-	-	-	
PR-1585A1	112.810.40	Remplacement Lampes LED	22.05.2024	n/a	3'770	-	-	-	
PR-1585A3	050.012.90	Hans-Wilsdorf 4, piscine Vernets, remp. Lampes LED	22.05.2024	n/a	1'357	-	-	-	
PR-1618A1	030.098.32	Ecoles Contamines et Cayla, pavillons provisoires	22.05.2024	n/a	3'234	-	141	141	
PR-1618A2	030.098.34	Ancien Lycée Töpffer, pavillons provisoires	22.05.2024	n/a	2'676	-	5	5	
PR-1618A3	030.098.36	Ecoles Contamines, Cayla et ancien lycée Töpffer, mobilier et jeux	22.05.2024	n/a	1'054	-	-	-	
PRD-292	101.400.96	Aire, Henri-Golay, bruit ferroviaire	22.05.2024	n/a	500	-	-	-	
PR-1595	071.004.09	Nant 2, Mairie 37, rénov. ancienne Mairie, étude	21.05.2024	n/a	574	-	-	-	
PR-1540A1	091.111.02	Parc Bertrand, réfection des chemins	26.03.2024	n/a	6'597	-	-	-	
PR-1540A2	091.111.06	Parc Bertrand, aménagement d'une aire de jeux	26.03.2024	n/a	609	-	-	-	
PR-1586	102.605.38	Eaux-Vives, sécurisation zone 30km/h	25.03.2024	n/a	3'401	-	19	19	
PR-1574	120.017.16	FIDU subvention d'investissement	06.03.2024	n/a	7'913	-	7'913	7'913	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements			Amortissements cumulés									
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'300	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'850	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	700	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	370	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	700	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'000	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'900	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	450	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	437	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3'683	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'393	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4'676	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'552	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64'940	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	729	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	78	
	-	-630	-630	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	361	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38'218	
	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	8'425	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	345	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8'421	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58	
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	1'036	
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5	664	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'476	
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5	3'057	
	-	-	-	-	-	-	43	-	-	-	-	-	-	43	1'490	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	187	
	-	-	-	-	-	-	45	-	-	-	-	-	-	45	735	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'329	
	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	-	16	676	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5'399	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	400	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'118	
	-	-	-	-	-	-	264	-	-7	-	-	-7	257	636		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29'602	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3'770	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'357	
	-	-	-	-	-	-	141	-	-	-	-	-	141	3'093		
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	2'671		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'054	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	574	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6'597	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	609	
	-	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-	-	19	3'381		
	-	-5'789	-5'789	-	-	-	2'124	-	-41	-	-	-41	2'083	-		

A Crédits votés dans l'année (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1576A1a	043.009.38	Gd Théâtre, rempl. machinerie scénique	06.03.2024	n/a	40'722	1'200	285	1'485	
PR-1576A1b	043.009.40	Gd Théâtre, rempl. machinerie scénique, frais induits	06.03.2024	n/a	3'581	-	-	-	
PR-1576A2	043.009.38	Gd Théâtre, aménag. loges et locaux	06.03.2024	n/a	1'047	-	-	-	
PR-1576A3	043.009.38	Gd Théâtre, installation système acoustique	06.03.2024	n/a	1'358	-	-	-	
PR-1596	030.104.05	Végétalisation 9 préaux d'écoles	06.03.2024	n/a	3'428	-	-	-	
PR-1607	060.014.09	Eaux-Vives, lot BC, acquisition servitude	06.03.2024	n/a	11'770	-	-	-	
PR-1575A1	106.096.04	"Axe Frontenex", aménag. ligne transport public	07.02.2024	n/a	15'074	49	196	245	
PR-1575A2	081.124.02	"Axe Frontenex", réseau assainissement	07.02.2024	n/a	5'494	-	-	-	
PRD-315	102.605.52	Places minérales, végétalisation, étude	17.01.2024	n/a	250	-	-	-	
PR-1562	101.130.02	Quai Wilson, Gustave-Ador, réseaux d'eaux usées	16.01.2024	n/a	814	-	773	773	
PR-1564	046.110.06	Geneva Lux festival, décorations lumineuses	16.01.2024	n/a	1'450	-	358	358	
PR-1571A1	111.030.48	7ème PSIC - Plan biennal système d'info.	16.01.2024	n/a	4'330	-	10	10	
PR-1571A2	111.030.48	Remplacement équip. impression, scanners, multimédia	16.01.2024	n/a	150	-	9	9	
PR-1571A3	072.010.04	Renouv. flotte téléphones mobiles SPM	16.01.2024	n/a	100	-	-	-	
PR-1571A4	111.030.50	Système d'information et équipement du CM	16.01.2024	n/a	270	-	11	11	
PR-1573	041.003.20	BMU, renouv. système informatisé de gestion	16.01.2024	n/a	1'170	-	51	51	
PR-1578A1	111.034.30	Administration municipale, renouvellement véhicules	16.01.2024	n/a	15'914	-	844	844	
PR-1578A2	111.034.31	Installations fixes pour recharger des véhicules	16.01.2024	n/a	357	-	12	12	
PR-1579A1	030.003.06	Ecole Liotard, rénovation	16.01.2024	n/a	75'211	1'825	4'361	6'186	
PR-1579A2	030.003.10	Ecole Liotard, mobilier et jeux	16.01.2024	n/a	2'744	-	84	84	
PR-1579A3	030.003.12	Ecole Liotard, mobilier et équipement piscine	16.01.2024	n/a	54	-	-	-	
PR-1602	046.104.04	Renouvellement du matériel de fêtes	16.01.2024	n/a	220	-	98	98	
Total crédits votés dans l'année (Patrimoine administratif)					410'245	3'074	16'184	19'257	

a) PR-1576A1, PR-1575A1a et PR-1579A1

Les montants indiqués dans la colonne « Valeur brute des immobilisations au 1^{er} janvier 2024 » correspondent à des crédits d'études transférés sur leur crédit de réalisation.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	1'485	-	-	-	-	-	1'485	39'237	a)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3'581	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'047	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'358	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3'428	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11'770	
	-	-	-	-	-	-	245	-	-	-	-	-	245	14'830	a)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5'494	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	250	
	-	-	-	-	-	-	773	-	-	-	-	-	773	42	
	-	-	-	-	-	-	358	-	-16	-	-	-16	341	1'092	
	-	-	-	-	-	-	10	-	0	-	-	0	10	4'320	
	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	9	141	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100	
	-	-	-	-	-	-	11	-	0	-	-	0	11	259	
	-	-	-	-	-	-	51	-	-3	-	-	-3	48	1'119	
	-	-	-	-	-	-	844	-	-35	-	-	-35	809	15'070	
	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	12	345	
	-	-1'750	-1'750	-	-	-	4'436	-	-	-	-	-	4'436	69'025	a)
	-	-	-	-	-	-	84	-	-5	-	-	-5	79	2'659	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	54	
	-	-	-	-	-	-	98	-	-8	-	-	-8	90	122	
	-	-8'169	-8'169	-	-	-	11'088	-	-117	-	-	-117	10'972	390'988	

B Crédits en cours

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PRD-309	102.104.01	Terrassière, réaménagement, étude	29.11.2023	n/a	2'000	-	-	-	
PR-1572	061.107.02	Structures d'accueil préscolaire, équipements	28.11.2023	n/a	1'725	-	204	204	
PR-1584	046.063.02	Gustave-Ador, espace de baignade flottant	28.11.2023	n/a	2'161	-	915	915	
PR-1558A2	112.600.03	Végét. et photovoltaïques toitures PA, étude	01.11.2023	n/a	7'812	-	154	154	
PR-1558A4	112.600.04	Végét. et photovoltaïques toitures PA, travaux	01.11.2023	n/a	26'564	-	1'394	1'394	
PRD-320	091.116.02	Zones humides en Ville de Genève	01.11.2023	n/a	200	-	20	20	
PR-1591	046.113.02	Matériel animations espace public, renouv.	31.10.2023	n/a	200	-	168	168	
PR-1489A1	020.018.06	Dorcière, gare routière, rénovation pavillon	03.10.2023	n/a	3'425	211	613	825	
PR-1489A2	102.015.21	Dorcière, gare routière, réaménagement	03.10.2023	n/a	1'151	-	-	-	
PR-1532	101.600.13	Plainpalais plaine, bornes multifluides	06.09.2023	n/a	694	-	471	471	
PR-1551	042.009.31	Charles-Galland 2, restauration MAH, étude	05.09.2023	n/a	20'400	452	270	722	
PR-1569A2	031.058.05	Le-Corbusier 12, rue, aménag. locaux PPE	26.06.2023	n/a	500	-	6	6	
PR-1533	091.004.18	Renaturation du nant Manant	06.06.2023	n/a	1'535	0	557	557	
PR-1547	050.016.27	Vessy 12, Bout-du-Monde, pavillon	06.06.2023	n/a	500	-	174	174	
PR-1552	044.046.02	Général-Dufour 18, Sacré-Cœur, restauration	06.06.2023	n/a	590	-	-	-	
PR-1476	081.109.06	Place des Nations, travaux entretien fontaine	16.05.2023	n/a	1'668	562	1'305	1'867	
PR-1549A1	111.034.28	Véhicules électriques, unité nettoyage WC	16.05.2023	n/a	750	404	138	542	
PR-1549A2	111.034.29	Fr.-Dussaud 10, bornes recharge véhicules	16.05.2023	n/a	275	13	222	235	
PR-1567A1	041.003.14	BMU, renouv. bornes de prêt et portiques	16.05.2023	n/a	250	-	144	144	
PR-1567A2	041.003.16	BMU, travaux installation équipement RFID	16.05.2023	n/a	75	-	21	21	
PR-1567A3	041.003.18	BMU, mobilier pour bornes de prêt	16.05.2023	n/a	75	25	39	63	
PRD-331A1	102.752.24	Rues, piétonnisation, études	16.05.2023	n/a	500	-	58	58	
PRD-331A2	102.752.24	Rues, piétonnisation, travaux	16.05.2023	n/a	15'000	-	5	5	
PR-1525A1	084.005.30	Centre funéraire St-Georges, rénovation	26.04.2023	n/a	35'938	2'490	7'379	9'869	
PR-1525A2	084.005.32	Centre funéraire St-Georges, mobilier	26.04.2023	n/a	320	16	100	116	
PR-1525A3	084.005.34	Centre funéraire St-Georges, supp. visuels	26.04.2023	n/a	68	-	-	-	
PR-1528	081.122.06	Secteur Pestalozzi, réseau assainissement	26.04.2023	n/a	11'826	-	4'956	4'956	
PR-1538	042.041.05	Gourgas 7, BAC, dépollution et rénovation	26.04.2023	n/a	5'200	2'976	3'633	6'609	
PR-1512A2	112.950.34	Mise en conformité des fenêtres PA	29.03.2023	n/a	77'604	2'338	4'387	6'725	
PR-1513	082.021.10	Quartiers de la Ville, installation écopoints	29.03.2023	n/a	3'432	150	264	415	
PR-1541	102.753.02	Aménagements en faveur des piétons	29.03.2023	n/a	1'478	22	53	75	
PR-1544A1	102.850.01	Aménagements cyclables et piétons, étude	29.03.2023	n/a	4'044	40	313	353	
PR-1544A2	102.850.02	Aménagements cyclables et piétons, travaux	29.03.2023	n/a	9'801	249	759	1'008	
PR-1501A1	030.089.14	Ecole Pâquis-Centre, passerelle et préau	28.03.2023	n/a	3'245	2	1'098	1'100	
PR-1501A2	030.089.16	Ecole Pâquis-Centre, équipement jeux préau	28.03.2023	n/a	136	-	103	103	
PR-1501A3	030.089.18	Ecole Pâquis-Centre, intervention artistique	28.03.2023	n/a	323	-	48	48	
PR-1501A4	030.089.14	Ecole Pâquis-Centre, réhauss. barrière préau	28.03.2023	n/a	307	-	210	210	
PR-1529A1	046.112.01	Montbrillant 38, création skate-park, étude	28.03.2023	n/a	500	-	-	-	
PR-1529A2	046.112.04	Montbrillant 38, skate-park temporaire	28.03.2023	n/a	599	-	-	-	
PR-1529A3	046.112.04	Montbrillant 38, rue, parc à chiens	28.03.2023	n/a	70	-	-	-	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'000	
	-	-	-	-	-	-	204	-	-11	-	-	-11	193	1'521	
	-	-	-	-	-	-	915	-	-61	-	-	-61	854	1'246	
	-	-	-	-	-	-	154	-	-	-	-	-	154	7'657	
	-	-2	-2	-	-	-	1'392	-	-	-	-	-	1'392	25'170	
	-	-	-	-	-	-	20	-	-	-	-	-	20	180	
	-	-	-	-	-	-	168	-	-16	-	-	-16	152	32	
	-	-	-	-	-	-	825	-	-	-	-	-	825	2'600	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'151	
	-	-	-	-	-	-	471	-	-	-	-	-	471	224	
	-	-	-	-	-	-	722	-	-	-	-	-	722	19'678	
	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	6	494	
	-	-	-	-	-	-	557	-	-	-	-	-	557	977	
	-	-	-	-	-	-	174	-	-	-	-	-	174	326	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	590	
	-	-	-	-	-	-	1'867	-	-93	-	-	-93	1'773	-199	b)
	-	-	-	-	-	-	542	-8	-68	-	-	-77	466	208	
	-	-	-	-	-	-	235	-	-	-	-	-	235	40	
	-	-	-	-	-	-	144	-	-27	-	-	-27	117	106	
	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-	21	54	
	-	-	-	-	-	-	63	0	-8	-	-	-8	55	12	
	-	-	-	-	-	-	58	-	-	-	-	-	58	442	
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	14'995	
	-	-	-	-	-	-	9'869	-	-	-	-	-	9'869	26'069	
	-	-	-	-	-	-	116	-1	-15	-	-	-15	101	204	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68	
	-	-	-	-	-	-	4'956	-	-	-	-	-	4'956	6'870	
	-	-	-	-	-	-	6'609	-	-	-	-	-	6'609	-1'409	c)
	-	-	-	-	-	-	6'725	-	-	-	-	-	6'725	70'879	
	-	-	-	-	-	-	415	-	-	-	-	-	415	3'017	
	-	-	-	-	-	-	75	-	-	-	-	-	75	1'404	
	-	-	-	-	-	-	353	-	-	-	-	-	353	3'691	
	-	-	-	-	-	-	1'008	-	-	-	-	-	1'008	8'793	
	-	-	-	-	-	-	1'100	-	-	-	-	-	1'100	2'145	
	-	-	-	-	-	-	103	-	-3	-	-	-3	99	33	
	-	-	-	-	-	-	48	-	-	-	-	-	48	275	
	-	-	-	-	-	-	210	-	-	-	-	-	210	97	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	599	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1536	120.017.14	FIDU subvention d'investissement	08.03.2023	n/a	7'913	7'913	-	7'913	
PR-1518	041.018.23	Candolle rue 3, BGE, rénovation, étude	07.02.2023	n/a	11'487	674	458	1'132	
PR-1535A1	061.021.08	Madeleine 16, crèche, rénovation	07.02.2023	n/a	12'904	1'457	2'054	3'511	
PR-1535A2	061.021.10	Madeleine 16, crèche, mobilier et jeux	07.02.2023	n/a	101	-	-	-	
PR-1539	050.020.16	Stade de Varembe, rénovation sols et éclairage	07.02.2023	n/a	2'950	817	1'692	2'509	
PR-1485	101.400.90	Avenue de la Paix, travaux d'aménagement	23.01.2023	n/a	24'990	105	607	712	
PR-1534A1	081.122.02	Avenue Wendt, réseau assainissement	23.01.2023	n/a	7'283	-	-	-	
PR-1534A2	081.122.02	Avenue Wendt, récolte eaux de chaussée	23.01.2023	n/a	523	-	-	-	
PR-1553A1	112.810.32	Sécurisation alim. électrique PA, plan OSTRAL	18.01.2023	n/a	5'358	849	357	1'206	
2023					316'448	21'765	35'350	57'116	
PR-1524A1	050.012.84	Hans-Wilsdorf 4, patinoire Vernets, rénov.	30.11.2022	n/a	25'223	8'938	11'618	20'556	
PR-1524A2	050.012.86	Hans-Wilsdorf 4, patinoire Vernets, zone VIP	30.11.2022	n/a	4'743	10	315	325	
PR-1487	030.102.02	Aménagement ludothèques	29.11.2022	n/a	754	14	665	678	
PR-1472	101.400.88	Pont des Bergues et île Rousseau, travaux	02.11.2022	n/a	12'871	66	145	211	
PR-1511	044.038.02	Fusterie 18, restauration du temple	02.11.2022	n/a	965	-	-	-	
PR-1516A1	111.030.62	Portefeuille « e-Genève » - logiciel	02.11.2022	n/a	1'000	20	381	401	
PR-1516A2	111.030.62	Portefeuille « e-Administration » - logiciel	02.11.2022	n/a	1'500	40	180	220	
PR-1516A3	111.030.62	Portefeuille « Collab. numérique » - logiciel	02.11.2022	n/a	300	-	61	61	
PR-1509A1a	030.098.02	Restaurants scolaires, rénovation	05.10.2022	n/a	10'799	2'272	4'921	7'193	
PR-1509A1b	030.098.02	Restaurants scolaires, frais induits	05.10.2022	n/a	129	-	41	41	
PR-1509A2	030.098.04	Restaurants scolaires, mobilier et matériel	05.10.2022	n/a	1'256	58	300	358	
PR-1471A1	031.096.04	Ecole des Vernets, constr. groupe scolaire	06.09.2022	n/a	36'302	2'648	4'548	7'196	
PR-1471A2	031.096.04	Ecole des Vernets, aménagement extérieur	06.09.2022	n/a	3'067	10	1'081	1'090	
PR-1471A3	031.096.06	Ecole des Vernets, intervention artistique	06.09.2022	n/a	431	-	76	76	
PR-1471A4	031.096.08	Ecole des Vernets, mobilier et équipements	06.09.2022	n/a	2'511	-	-	-	
PR-1490A1	081.008.42	Réseau secondaire assainissement, travaux	06.09.2022	n/a	11'064	420	1'366	1'785	
PR-1490A2	081.008.42	Réseau secondaire assainissement, étude	06.09.2022	n/a	1'061	184	80	264	
PR-1508A1	091.087.05	Pointe de la Jonction, aménag. parc, étude	06.09.2022	n/a	2'746	550	535	1'085	
PR-1508A2	050.073.01	Saules 27, sentier, rénov. Canoë-Club	06.09.2022	n/a	405	-	-	-	
PR-1508A3	050.073.05	Pointe de la Jonction, base nautique, étude	06.09.2022	n/a	1'395	60	207	267	
PR-1508A4	091.087.08	Pointe de la Jonction, aménag. parc, suivi	06.09.2022	n/a	969	382	236	618	
PR-1484	031.056.07	Mervelet-Forêt, groupe scolaire, étude	28.06.2022	n/a	4'400	454	834	1'288	
PR-1502	111.030.60	Implémentation Microsoft Office 365	28.06.2022	n/a	2'000	815	740	1'555	
PR-1443A1	012.810.08	Suppression mazout PF	27.06.2022	n/a	478	-	-	-	
PR-1443A2	112.810.10	Suppression mazout PA	27.06.2022	n/a	4'568	134	482	617	
PR-1443A4	112.810.10	Assainissement éclairage PA	27.06.2022	n/a	1'131	372	375	747	
PR-1456	102.101.04	Parc de bancs publics, remise en état	08.06.2022	n/a	900	93	15	108	
PR-1506	091.000.06	Végétalisation du domaine public	08.06.2022	n/a	4'550	916	1'442	2'358	
PR-1507A1	050.002.12	Vernier 115, centre sportif judo, construction	08.06.2022	n/a	17'490	4'699	1'640	6'340	
PR-1507A2	050.002.14	Vernier 115, centre sportif judo, mobilier	08.06.2022	n/a	140	-	-	-	
PR-1507A3	050.002.16	Vernier 115, centre sportif judo, fibre optique	08.06.2022	n/a	54	-	18	18	
PR-1432	101.400.20	Seujet, écluse et passerelle, subvention SIG	17.05.2022	n/a	551	180	-	180	
PR-1452	102.605.46	Verdissement zones à trafic modéré	26.04.2022	n/a	4'867	244	1'382	1'627	
PR-1474A1	042.005.06	Paix 10, avenue, musée Ariana, aménag.	26.04.2022	n/a	1'269	126	1'097	1'223	
PR-1474A2	042.005.08	Paix 10, avenue, musée Ariana, équip. IT	26.04.2022	n/a	54	-	38	38	
PR-1493	120.005.04	Révision du plan directeur communal	26.04.2022	n/a	1'630	1'461	178	1'639	
PR-1431	101.702.16	Travaux d'assainissement du bruit routier	29.03.2022	n/a	5'067	644	127	771	
PR-1478	091.112.01	Hans-Wilsdorf, Vernets, création espace public	09.03.2022	n/a	2'017	931	742	1'674	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-6'461	-	-6'461	-	-	-	1'452	-28	-48	-	-	-77	1'375	-	
	-	-	-	-	-	-	1'132	-	-	-	-	-	1'132	10'355	
	-	-	-	-	-	-	3'511	-	-	-	-	-	3'511	9'393	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	101	
	-	-5	-5	-	-	-	2'504	-	-63	-	-	-63	2'442	441	
	-	-	-	-	-	-	712	-	-	-	-	-	712	24'278	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'283	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	523	
	-	-	-	-	-	-	1'206	-51	-121	-	-	-172	1'035	4'152	
	-6'461	-6	-6'467	-	-	-	50'649	-88	-534	-	-	-622	50'027	259'332	
	-	-168	-168	-	-	-	20'388	-	-	-	-	-	20'388	4'666	
	-	-	-	-	-	-	325	-	-	-	-	-	325	4'418	
	-	-	-	-	-	-	678	0	-86	-	-	-86	593	75	
	-	-	-	-	-	-	211	-	-	-	-	-	211	12'660	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	965	
	-	-50	-50	-	-	-	351	-1	-91	-	-	-92	259	599	
	-	-	-	-	-	-	220	-7	-65	-	-	-73	147	1'280	
	-	-	-	-	-	-	61	-	-5	-	-	-5	56	239	
	-	-	-	-	-	-	7'193	-	-305	-	-	-305	6'888	3'606	
	-	-	-	-	-	-	41	-	-	-	-	-	41	88	
	-	-	-	-	-	-	358	-5	-41	-	-	-46	312	897	
	-	-7'196	-7'196	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29'106	
	-	-	-	-	-	-	1'090	-	-	-	-	-	1'090	1'976	
	-	-	-	-	-	-	76	-	-	-	-	-	76	355	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2'511	
	-	-133	-133	-	-	-	1'652	0	0	-	-	-1	1'652	9'279	
	-	-	-	-	-	-	264	-	-	-	-	-	264	796	
	-	-	-	-	-	-	1'085	-	-	-	-	-	1'085	1'662	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	405	
	-	-	-	-	-	-	267	-	-	-	-	-	267	1'128	
	-	-	-	-	-	-	618	-	-	-	-	-	618	351	
	-	-	-	-	-	-	1'288	-	-	-	-	-	1'288	3'112	
	-	-	-	-	-	-	1'555	-170	-438	-	-	-607	948	445	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	478	
	-	-	-	-	-	-	617	-11	-59	-	-	-70	547	3'952	
	-	-	-	-	-	-	747	-	-	-	-	-	747	384	
	-	-	-	-	-	-	108	-	-	-	-	-	108	792	
	-22	-5	-27	-	-	-	2'332	-	-	-	-	-	2'332	2'192	
	-225	-	-225	-	-	-	6'115	-	-	-	-	-	6'115	11'150	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140	
	-	-	-	-	-	-	18	-	-1	-	-	-1	18	35	
	-	-	-	-	-	-	180	-23	-18	-	-	-41	140	371	
	-	-	-	-	-	-	1'627	-	-	-	-	-	1'627	3'240	
	-	-	-	-	-	-	1'223	-	-	-	-	-	1'223	45	
	-	-	-	-	-	-	38	-	-7	-	-	-7	31	16	
	-	-	-	-	-	-	1'639	-366	-355	-	-	-721	918	-9	
	-	-83	-83	-	-	-	688	-	-	-	-	-	688	4'296	
	-	-	-	-	-	-	1'674	-	-	-	-	-	1'674	344	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1505	091.600.02	Pataugeoires parcs municipaux, ombrage	09.02.2022	n/a	576	336	45	381	
PRD-289	102.755.31	Piétonisation secteur Rive, aménagement, étude	08.02.2022	n/a	2'700	441	1'094	1'535	
PR-1393	044.039.04	Bastion de St-Antoine, aménagement	26.01.2022	n/a	15'798	3'468	3'462	6'931	
2022					189'731	30'989	40'466	71'456	
PR-1438A1	050.044.12	Bois-des-Frères, centre sportif, construction	30.11.2021	n/a	14'176	4'701	6'354	11'055	
PR-1438A2	050.044.12	Bois-des-Frères centre sportif, mobilier	30.11.2021	n/a	57	-	11	11	
PR-1438A3	050.044.12	Bois-des-Frères, centre sportif, équip. IT	30.11.2021	n/a	23	-	18	18	
PRD-243A	102.066.05	Montchoisy, rue, aménagement, étude	30.11.2021	n/a	1'200	-	-	-	
PR-1451A	030.101.02	Equipement salles de gymnastique	16.11.2021	n/a	1'150	16	124	140	
PR-1462A1	111.030.42	6ème PSIC - Plan biennal système d'info.	16.11.2021	n/a	3'680	1'837	816	2'653	
PR-1462A2	111.030.42	Ordinateurs portables pour l'administration	16.11.2021	n/a	300	185	103	287	
PR-1463A1	111.030.41	Projets du portefeuille « e-Genève » - logiciel	16.11.2021	n/a	1'259	943	190	1'133	
PR-1463A2	111.030.41	Projets du portefeuille « e-Administration » - logiciel	16.11.2021	n/a	1'451	1'161	134	1'296	
PR-1463A3	111.030.41	Projets du portefeuille « Collab. numérique » - logiciel	16.11.2021	n/a	94	52	38	90	
PR-1379A1	101.119.01	PDQ Concorde, aménag. contre-route	05.10.2021	n/a	425	157	114	271	
PR-1379A2	081.118.03	PDQ Concorde, réseau assainissement	05.10.2021	n/a	135	48	64	112	
PR-1455 (PR-1629)	111.007.04	Progiciel de gestion SAP - Novo ERP	05.10.2021	n/a	13'118	3'652	1'933	5'585	
PR-1392A1	101.117.02	Franchises, route, réaménagement	08.09.2021	n/a	9'057	313	673	986	
PR-1392A2	081.011.02	Franchises, route, réseau assainissement	08.09.2021	n/a	3'870	40	473	512	
PR-1405	011.052.12	FVGLS, fonds propres futures opérations	08.09.2021	n/a	25'000	-	-	-	
PR-1407A	091.107.01	Quai Wilson, zone baignade et arbres	08.09.2021	n/a	3'000	90	373	463	
PR-1435A	043.008.05	Carouge 42, rue, Casino Théâtre, rénovation	08.09.2021	n/a	1'420	604	165	769	
PR-1442A	102.755.16	Place de la Synagogue, réaménagement	08.09.2021	n/a	2'403	540	884	1'424	
PR-1448A1	102.605.10	Rue des rois, espace public, aménagement	08.09.2021	n/a	3'903	3'579	185	3'764	
PR-1448A2	081.100.02	Rue des rois, réseau d'assainissement	08.09.2021	n/a	809	583	1	584	
PR-1436A	042.009.40	MAH, acquisitions de collections	28.06.2021	n/a	2'340	861	338	1'198	
PR-1439A	050.060.14	Bois-de-la-Bâtie et Libellules, stades, containers	28.06.2021	n/a	335	4	-	4	
PR-1441A1	042.040.36	MHN, transformation partielle	28.06.2021	n/a	51'826	10'002	12'971	22'973	
PR-1441A1b	042.040.36	MHN, transformation partielle, frais induits	28.06.2021	n/a	650	156	111	267	
PR-1441A2	042.040.36	MHN, rénovation installations sanitaires	28.06.2021	n/a	1'017	66	0	66	
PR-1441A3	042.040.36	MHN, nouvelle cuisine cafétéria	28.06.2021	n/a	690	17	87	104	
PR-1441A4	042.040.36	MHN, parc Malagnou, aménag. extérieur	28.06.2021	n/a	3'875	1	99	99	
PR-1441A5	042.040.42	MHN, équip. et mobilier nouveau bâtiment	28.06.2021	n/a	808	-	24	24	
PR-1441A6	042.040.44	MHN, équip. IT et loge de sécurité	28.06.2021	n/a	71	-	-	-	
PRD-1230A	092.017.10	Frontenex 71, villa La Grange, rénov. dépendance	28.06.2021	n/a	1'922	134	61	195	
PR-1397A1	081.126.02	Carouge, rue, réseau d'assainissement	09.06.2021	n/a	8'738	2'621	1'329	3'950	
PR-1397A2 (PR-1563)	101.126.04	Carouge, rue, réaménagement	09.06.2021	n/a	11'803	928	94	1'022	
PR-1408A	092.066.09	Bois-de-la-Bâtie, réaménag. parc animalier	09.06.2021	n/a	500	53	13	65	
PR-1410A	050.002.20	Vernier 115, maison du sport, acquis. servitude	19.05.2021	n/a	5'280	4'900	-	4'900	
PR-1421A1	050.065.06	Eaux-Vives gare, construction complexe	18.05.2021	n/a	118'830	25'769	22'212	47'982	
PR-1421A2	050.065.10	Eaux-Vives gare, centre sportif, équip.	18.05.2021	n/a	320	-	-	-	
PR-1421A3	061.048.04	Eaux-Vives gare, espace vie enfantine, équip.	18.05.2021	n/a	385	-	-	-	
PR-1421A4	060.014.10	Eaux-Vives gare, centre socioculturel, équip.	18.05.2021	n/a	630	-	-	-	
PR-1421A5	050.065.12	Eaux-Vives gare, équip. IT du complexe	18.05.2021	n/a	93	-	-	-	
PR-1422A	130.031.02	Eaux-Vives gare, acquisition servitudes	18.05.2021	n/a	15'188	750	5'340	6'090	
PR-1437A	042.040.46	MHN, muséographie et scénographie, rénov.	18.05.2021	n/a	500	176	241	416	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	381	-	-19	-	-	-19	362	195	
	-	-	-	-	-	-	1'535	-	-	-	-	-	1'535	1'165	
	-2'900	-3'780	-6'680	-	-	-	251	-	-	-	-	-	251	8'868	
	-3'147	-11'416	-14'563	-	-	-	56'893	-582	-1'490	-	-	-2'073	54'820	118'275	
	-	-	-	-	-	-	11'055	-	-	-	-	-	11'055	3'121	
	-	-	-	-	-	-	11	-	0	-	-	0	11	46	
	-	-	-	-	-	-	18	-	-3	-	-	-3	15	4	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'200	
	-	-	-	-	-	-	140	-	-18	-	-	-18	123	1'010	
	-	-	-	-	-	-	2'653	-509	-713	-	-	-1'222	1'431	1'027	
	-	-	-	-	-	-	287	-62	-70	-	-	-131	156	13	
	-	-	-	-	-	-	1'133	-335	-354	-	-	-690	443	126	
	-	-	-	-144	-	-144	1'152	-390	-320	-	-	-711	441	155	
	-	-	-	-	-	-	90	-16	-29	-	-	-44	46	4	
	-	-	-	-	-	-	271	-	-	-	-	-	271	154	
	-	-	-	-	-	-	112	-	-	-	-	-	112	23	
	-	-	-	-	-	-	5'585	-55	-39	-	-	-94	5'491	7'533	d)
	-	-	-	337	-	337	1'323	-	-	-	-	-	1'323	8'071	
	-	-	-	-	-	-	512	-	-	-	-	-	512	3'357	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25'000	
	-	-	-	-	-	-	463	-	-	-	-	-	463	2'537	
	-	-	-	-	-	-	769	-	-	-	-	-	769	651	
	-	-	-	-	-	-	1'424	-	-47	-	-	-47	1'377	979	
	-161	-	-161	-	-	-	3'603	-	-330	-	-	-330	3'273	139	
	-	-	-	-	-	-	584	-	-13	-	-	-13	570	225	
	-861	-338	-1'198	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'142	
	-4	-	-4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	331	
	-	-	-	-	-	-	22'973	-	-	-	-	-	22'973	28'853	
	-	-	-	-	-	-	267	-3	-9	-	-	-12	254	383	
	-	-	-	-	-	-	66	-	-	-	-	-	66	951	
	-	-	-	-	-	-	104	-	-	-	-	-	104	586	
	-	-	-	-	-	-	99	-	-	-	-	-	99	3'776	
	-	-	-	-	-	-	24	-	-2	-	-	-2	21	784	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71	
	-	-	-	-	-	-	195	-	-	-	-	-	195	1'727	
	-	-238	-238	-	-	-	3'712	-	-15	-	-	-15	3'696	4'788	
	-	-	-	-	-	-	1'022	-	-	-	-	-	1'022	10'781	e)
	-	-	-	-	-	-	65	-	-	-	-	-	65	435	
	-	-	-	-	-	-	4'900	-82	-245	-	-	-327	4'573	380	
	-185	-	-185	-	-	-	47'797	-	-	-	-	-	47'797	70'848	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	320	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	385	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	630	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	93	
	-	-	-	-	-	-	6'090	-75	-75	-	-	-150	5'940	9'098	
	-	-	-	-	-	-	416	-	-	-	-	-	416	84	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1458A	042.034.14	MEG, acquisition projecteur cadreur LED	27.04.2021	n/a	160	111	22	133	
PR-1409A	091.091.10	Plan de gestion des forêts	30.03.2021	n/a	1'224	510	233	744	
PR-1394A1	102.570.10	Cheval blanc, quai, aménagement Voie verte	10.03.2021	n/a	10'633	636	184	820	
PR-1394A2	081.111.02	Cheval blanc, quai, réseau d'assainissement	10.03.2021	n/a	1'926	12	0	12	
2021					326'271	66'205	56'013	122'218	
PR-1428A1 (PR-1554)	030.098.14	Pavillons scolaires modulables, acquisition	12.12.2020	n/a	44'922	28'043	8'368	36'411	
PR-1428A2	030.098.16	Pavillons scolaires modulables, mobilier	12.12.2020	n/a	3'356	568	806	1'374	
PR-1429A2	030.098.12	Locaux parascolaires, mobilier et jeux	12.12.2020	n/a	773	315	125	440	
PRD-1429A1	030.098.10	Locaux parascolaires, transformation	12.12.2020	n/a	3'463	2'319	698	3'017	
PR-1387A	102.570.18	Bois-de-la-Bâtie et Hans-Wilsdorf, Voie verte	25.11.2020	n/a	1'675	695	69	764	
PR-1426A	040.030.04	FMAC, interv. artistiques et acquis. œuvres	25.11.2020	n/a	4'000	1'236	449	1'684	
PRD-1386A	073.019.31	Vieux-Billard 11, caserne SIS, aménag.	27.10.2020	n/a	500	157	14	171	
PR-1359A	091.110.02	Espaces de liberté pour chiens clôturés	08.09.2020	n/a	985	448	69	517	
PR-1384	106.099.02	Acacias-Lausanne, routes, ligne de tramway	26.05.2020	n/a	1'268	220	-	220	
PR-1388A1	081.008.38	Développement du réseau d'assainissement	26.05.2020	n/a	11'892	6'567	1'789	8'356	
PR-1388A2	081.008.39	Assainissement des eaux, projets thermiques, étude	26.05.2020	n/a	1'061	887	98	984	
PRD-187	101.400.61	Viaduc de la Jonction, barrière piétonne	26.05.2020	n/a	200	-	-	-	
PR-1396	042.005.10	Musée Ariana, reconstitution collections	19.05.2020	n/a	353	188	57	245	
PR-1383AB1	102.505.07	Cornavin place, réaménagement, étude	19.05.2020	n/a	3'188	689	88	778	
PR-1383AB2	102.505.09	Montbrillant place, réaménagement, étude	19.05.2020	n/a	3'957	2'120	885	3'005	
PR-1383AB3	102.505.11	Cornavin parking, réaménagement, étude	19.05.2020	n/a	1'948	1'010	3	1'013	
PR-1362A	111.047.13	11ème PAM, renouv. mobilier et machines	04.03.2020	n/a	2'160	1'224	402	1'626	
PRD-184	101.850.16	Aménagement réseau cyclable	04.02.2020	n/a	12'000	1'246	1'525	2'771	
PR-1333A	111.034.26	Acquisition véhicules spécifiques	16.01.2020	n/a	5'648	3'021	2'340	5'362	
PR-1360A1	041.004.06	Bibliothèque Eaux-Vives, rénovation	16.01.2020	n/a	1'200	1'206	-	1'206	
PR-1360A2	041.004.08	Bibliothèque Eaux-Vives, mobilier	16.01.2020	n/a	410	408	-	408	
PRD-155	011.067.01	Caserne des pompiers, rénovation, étude	16.01.2020	n/a	150	-	-	-	
2020					105'109	52'567	17'785	70'352	
PR-1366A1	111.030.36	5ème PSIC - Plan biennal système d'info.	03.12.2019	n/a	6'400	5'362	628	5'990	
PR-1366A2	111.030.40	CM, Equip. informatique et système d'info.	03.12.2019	n/a	270	216	5	221	
PR-1317A	104.007.02	Toilettes publiques autonettoyantes, acquis.	09.10.2019	n/a	2'964	11	971	982	
PR-1320A1	102.605.28	Sécheron, quartier, mise en zone 30 km/h	09.10.2019	n/a	1'084	177	18	195	
PR-1320A2	102.605.28	Vermont, quartier, mise en zone 30 km/h	09.10.2019	n/a	1'417	1'519	-	1'519	
PR-1346A	030.085.10	Etablissements scolaires, gestion et sécurisation	09.10.2019	n/a	2'695	1'707	416	2'123	
PR-1341A	081.008.36	Création de réseaux d'assainissement	25.06.2019	n/a	9'041	6'846	1'322	8'168	
PRD-156	101.400.07	Mont-Blanc pont, passerelle piétonne, étude	16.05.2019	n/a	2'000	2'441	572	3'012	
PR-1332A	102.505.05	Cornavin gare, extension	29.04.2019	n/a	4'653	4'344	38	4'382	
PR-1337A2	101.831.01	PLQ « Petite-Boissière », espaces publics, étude	17.04.2019	n/a	507	-	-	-	
PR-1337A3	081.831.01	PLQ « Petite-Boissière », réseau d'assainissement	17.04.2019	n/a	246	-	-	-	
PR-1308A	010.002.02	GIM, numérisation dossiers locataires	26.03.2019	n/a	550	-	-	-	
PR-1322A	042.009.24	MAH, révision de la scénographie	26.03.2019	n/a	388	-	-	-	
PR-1183A1	102.600.30	Cornavin gare, réaménag. espaces publics	27.02.2019	n/a	3'699	3'346	18	3'364	
PR-1321A	092.069.03	Parc Beaulieu, ferme et annexes, rénov.	27.02.2019	n/a	645	706	8	714	
PR-1145A1	102.605.02	Liotard, quartier, modération circulation	05.02.2019	n/a	1'874	5	0	5	
PR-1254A1 (PR-1496)	101.400.13	Passerelle de l'île, rénovation	05.02.2019	n/a	4'139	1'860	2'168	4'028	
2019					42'573	28'539	6'164	34'702	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	133	-9	-13	-	-	-23	110	27	
	-79	-39	-118	-	-	-	626	-67	-72	-	-	-139	487	480	
	-	-	-	-	-	-	820	-	-	-	-	-	820	9813	
	-	-	-	-	-	-	12	-	-	-	-	-	12	1'914	
	-1'289	-615	-1'904	194	-	194	120'508	-1'603	-2'370	-	-	-3'973	116'535	204'053	
	-	-2	-2	-	-	-	36'408	-477	-2'293	-	-	-2'771	33'638	8'511	
	-	-	-	-	-	-	1'374	-72	-163	-	-	-235	1'139	1'982	
	-	-	-	-	-	-	440	-29	-55	-	-	-84	356	333	
	-	-	-	-	-	-	3'017	-124	-255	-	-	-380	2'637	446	
	-	-	-	-	-	-	764	-	-	-	-	-	764	911	
	-	-	-	-	-	-	1'684	-262	-186	-	-	-448	1'236	2'316	
	-	-	-	-	-	-	171	-	-	-	-	-	171	329	
	-	-	-	-	-	-	517	-	-	-	-	-	517	468	
	-	-	-	-	-	-	220	-	-	-	-	-	220	1'047	
	-678	-211	-889	-	-	-	7'467	-5	-68	-	-	-73	7'394	3'536	
	-	-	-	-	-	-	984	-	-	-	-	-	984	77	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200	
	-188	-57	-245	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108	
	-10	-	-10	-	-	-	768	-	-	-	-	-	768	2'411	
	-	-	-	-	-	-	3'005	-	-	-	-	-	3'005	952	
	-	-	-	-	-	-	1'013	-	-	-	-	-	1'013	935	
	-	-	-	-	-	-	1'626	-273	-213	-	-	-487	1'140	534	
	-	-	-	-	-	-	2'771	-	-47	-	-	-47	2'724	9'229	
	-	-	-	-	-	-	5'362	-880	-765	-	-	-1'644	3'718	286	
	-	-	-	-	-	-	1'206	-121	-121	-	-	-241	965	-6	
	-	-	-	-	-	-	408	-117	-55	-	-	-172	236	2	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	
	-876	-271	-1'146	-	-	-	69'206	-2'361	-4'221	-	-	-6'582	62'624	34'757	
	-	-	-	-62	-	-62	5'928	-2'720	-1'294	-	-	-4'013	1'915	410	
	-	-	-	-	-	-	221	-184	-29	-	-	-213	8	49	
	-	-	-	-	-	-	982	-	-	-	-	-	982	1'982	
	-	-	-	-	-	-	195	-	-	-	-	-	195	889	
	-	-	-	-	-	-	1'519	-152	-152	-	-	-304	1'215	-102	
	-	-	-	-	-	-	2'123	-132	-184	-	-	-316	1'807	572	
	-605	13	-593	-	-	-	7'575	-211	-149	-	-	-360	7'215	873	
	-	-	-	-	-	-	3'012	-	-	-3'012	-	-3'012	-	-1'012 f)	
	-500	-	-500	-	-	-	3'882	-	-	-	-	-	3'882	271	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	507	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	246	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	550	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	388	
	-	-	-	-	-	-	3'364	-315	-111	-	-	-427	2'937	335	
	-	-	-	-	-	-	714	-	-	-	-	-	714	-69 g)	
	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	5	1'869	
	-	-	-	-	-	-	4'028	-	-134	-	-	-134	3'894	111	
	-1'105	13	-1'093	-62	-	-62	33'548	-3'714	-2'053	-3'012	-	-8'779	24'769	7'871	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1291A4	061.056.06	Frontenex 54, crèche, mobilier et jeux	11.09.2018	n/a	272	166	-	166	
PR-1274A	030.098.01	Restauration scolaire et infrastructures	20.06.2018	n/a	2'310	1'783	1'077	2'860	
PR-1283A1	101.028.16	PLQ « Vernets », espaces publics, étude	20.06.2018	n/a	640	481	-65	417	
PR-1283A2	081.831.05	PLQ « Vernets », réseau d'assainissement, étude	20.06.2018	n/a	129	8	24	32	
PRD-162A	091.087.03	Pointe de la Jonction, réalisation parc, étude	20.06.2018	n/a	460	803	1	804	
PR-1245A	050.059.13	Fr.-Dussaud 12, Queue d'Arve, transformation	06.06.2018	n/a	900	302	14	316	
PR-1273A1	101.830.77	Dr. Jean-Louis-Prévost, Buisson, aménag., étude	16.05.2018	n/a	440	61	-	61	
PR-1273A2	081.830.77	PLQ « Fontaines-Saintes », réseau d'assainissement	16.05.2018	n/a	148	11	-	11	
PR-1270	091.106.02	Berge de l'Arve à Vessy, réhabilitation	11.04.2018	n/a	739	28	-	28	
PR-1294	040.030.02	FMAC, acquisitions et rénovations œuvres	10.04.2018	n/a	2'700	1'847	29	1'876	
PR-1214A1	046.055.06	Henri-Golay 40, ferme Menut-Pellet, aménag.	21.03.2018	n/a	6'041	6'469	1	6'470	
PR-1214A4	046.055.10	Henri-Golay 40, maison quartier, mobilier	21.03.2018	n/a	149	104	7	110	
PR-1231A	101.850.10	Mobilier de stationnement, couvert à vélos	21.03.2018	n/a	1'209	1'001	24	1'025	
PR-1253A2	060.011.08	Piachaud 4, ludothèque, mobilier et jeux	21.03.2018	n/a	248	135	-	135	
PR-1253A3	060.011.10	Piachaud 4, maison de quartier, mobilier et jeux	21.03.2018	n/a	181	156	3	159	
PR-1249A1	101.830.05	Joli-Mont, Riant-Parc, aménag.	07.03.2018	n/a	8'671	3'876	197	4'074	
PR-1221A2	102.502.12	Eaux-Vives gare, aménag. espaces publics	07.02.2018	n/a	33'458	26'231	1'406	27'637	
PR-1251A1	043.051.04	Charles-Sturm, pavillon danse, construction	07.02.2018	n/a	12'962	12'782	-	12'782	
PR-1221A1	102.502.10	Eaux-Vives gare, aménag. espaces publics	06.02.2018	n/a	25'698	16'001	1'004	17'005	
2018					97'354	72'246	3'723	75'969	
PR-1199A1	111.034.22	Acquisition véhicules lourds et remorques	17.10.2017	n/a	1'766	1'200	-	1'200	
PR-1199A2	111.034.22	Acquisition véhicules spécifiques	17.10.2017	n/a	2'536	1'600	884	2'485	
PR-1199A3	111.034.22	Acquisition véhicules légers	17.10.2017	n/a	1'353	1'193	74	1'267	
PR-1228A1	091.004.10	Bois-de-la-Bâtie, cheminements, rénov.	17.10.2017	n/a	6'733	7'298	0	7'299	
PR-1228A2	091.004.14	Bois-de-la Bâtie, espace de loisirs, aménag.	17.10.2017	n/a	5'891	5'358	34	5'391	
PR-1164A1	064.026.10	Fort-Barreau 9a, logements relais et atelier	26.06.2017	n/a	2'156	2'513	-	2'513	
PR-1151A1	101.830.20	Eidguenots, Nant-Cayla, rues, aménagement	04.04.2017	n/a	1'275	2	0	2	
PR-1151A2	081.103.02	Eidguenots, Nant-Cayla, réseau d'assainissement	04.04.2017	n/a	1'540	929	17	946	
PR-1189A1	042.095.20	MAH, transfert collections, frais induits	07.02.2017	n/a	1'418	1'134	-	1'134	
PR-1189A2	042.095.20	MEG, transfert collections, frais induits	07.02.2017	n/a	968	769	15	784	
PR-1189A3	042.095.20	ARI, transfert collections, frais induits	07.02.2017	n/a	253	5	-	5	
PR-1189A4	042.095.20	BGE, transfert collections, frais induits	07.02.2017	n/a	448	357	45	402	
PR-1156A4	043.053.04	St-Georges 21, matériel scénique	18.01.2017	n/a	481	-	-	-	
2017					26'819	22'358	1'069	23'428	
PR-1165A3	030.089.10	Berne 50, école Pâquis-Centre, mobilier et jeux	23.11.2016	n/a	2'155	1'845	4	1'849	
PRD-96	020.030.06	Fondetec, financement capital de dotation	02.11.2016	n/a	25'000	12'500	2'500	15'000	
PR-1170A	101.900.30	Place de Neuve, éclairage public, rénov.	28.09.2016	n/a	1'018	604	0	604	
PR-1185	140.015.00	Cornavin gare, extension	27.09.2016	n/a	120'204	6'388	2'823	9'210	
PR-1137A	112.810.08	Politique énergétique PA, travaux	14.09.2016	n/a	2'715	1'288	152	1'439	
PR-1122A7	102.605.07	St-Georges boulevard, aménagement, étude	27.04.2016	n/a	350	-	-	-	
PR-1069A1	112.810.02	Jonction, réseau chaleur renouvelable	05.04.2016	n/a	326	2	123	126	
PA-123A	101.054.09	Coulouvrenière pont, élargissement, étude	10.02.2016	n/a	370	92	79	171	
PR-1150A1	081.117.01	PLQ « Godefroy », réseau d'assainissement	09.02.2016	n/a	59	-	-	-	
PR-1150A2	101.830.29	PLQ « Godefroy », réaménagement, étude	09.02.2016	n/a	171	-	-	-	
PR-1124 (PR-1624A1)	091.092.08	Dix pataugeoires, remise aux normes	25.01.2016	n/a	4'419	3'106	146	3'252	
PR-1127A	091.104.02	Végétalisation domaine public	25.01.2016	n/a	6'411	5'748	66	5'814	
PR-1143A (PR-1661)	091.080.06	Falaises de St-Jean, travaux d'assainissement	19.01.2016	n/a	4'952	1'699	2'357	4'055	
2016					168'151	33'272	8'249	41'521	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	166	-43	-21	-	-	-64	102	106	
	-	-	-	-	-	-	2'860	-	-	-	-	-	2'860	-550	h)
	-	-	-	-	-	-	417	-	-	-	-	-	417	223	
	-	-	-	-	-	-	32	-	-	-	-	-	32	97	
	-110	-	-110	-	-	-	695	-	-	-	-	-	695	-344	i)
	-	-	-	-	-	-	316	-	-	-	-	-	316	584	
	-	-	-	-	-	-	61	-	-	-	-	-	61	379	
	-	-	-	-	-	-	11	-	-	-	-	-	11	137	
	-	-	-	-	-	-	28	-	-	-	-	-	28	711	
	-	-	-	-	-	-	1'876	-1'002	-252	-	-	-1'254	622	824	
	-	-	-	-	-	-	6'470	-233	-216	-	-	-449	6'021	-428	j)
	-	-	-	-	-	-	110	-16	-14	-	-	-31	80	38	
	-	-	-	-	-	-	1'025	-	-85	-	-	-85	940	183	
	-	-	-	-	-	-	135	-39	-17	-	-	-56	79	112	
	-	-	-	-	-	-	159	-45	-20	-	-	-65	93	22	
	-257	-	-257	-	-	-	3'817	-10	-127	-	-	-137	3'680	4'597	
	-7'326	-	-7'326	1'067	-	1'067	21'378	-1'154	-566	-	-	-1'720	19'658	5'821	
	-1'000	-	-1'000	354	-	354	12'136	-3'706	-1'219	-	-	-4'924	7'211	181	
	-8'754	-	-8'754	-	-	-	8'251	-480	-236	-	-	-716	7'535	8'693	
	-17'447	-	-17'447	1'421	-	1'421	59'943	-6'728	-2'774	-	-	-9'502	50'441	21'385	
	-	-	-	-	-	-	1'200	-505	-135	-	-	-640	559	566	
	-	-	-	-	-	-	2'485	-1'500	-76	-	-	-1'576	909	51	
	-	-	-	-	-	-	1'267	-989	-168	-	-	-1'157	110	85	
	-266	-	-266	-	-	-	7'033	-702	-352	-	-	-1'053	5'979	-565	k)
	-23	-	-23	-	-	-	5'368	-1'060	-539	-	-	-1'599	3'770	499	
	-	-	-	-	-	-	2'513	-1'082	-256	-	-	-1'338	1'175	-357	l)
	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	1'273	
	-	-	-	-	-	-	946	-	-	-	-	-	946	594	
	-	-	-	-	-	-	1'134	-225	-38	-	-	-263	871	285	
	-	-	-	-	-	-	784	-126	-26	-	-	-152	632	185	
	-	-	-	-	-	-	5	-1	0	-	-	-1	4	248	
	-	-	-	-	-	-	402	-24	-14	-	-	-38	364	46	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	481	
	-289	-	-289	-	-	-	23'139	-6'214	-1'604	-	-	-7'818	15'321	3'391	
	-	-	-	-	-	-	1'849	-1'136	-255	-	-	-1'392	458	306	
	-	-	-	-	-	-	15'000	-3'881	-1'381	-	-	-5'262	9'738	10'000	
	-23	-	-23	77	-	77	658	-	-	-	-	-	658	414	
	-	-	-	-	-	-	9'210	-	-	-	-	-	9'210	110'994	
	-173	-	-173	-	-	-	1'266	-629	-105	-	-	-733	533	1'276	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	
	-	-	-	-	-	-	126	-	-	-	-	-	126	201	
	-	-	-	-	-	-	171	-	-	-	-	-	171	199	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	59	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	171	
	-29	-	-29	-	-	-	3'224	-1'530	-423	-	-	-1'954	1'270	1'167	m)
	-	-	-	-	-	-	5'814	-2'767	-762	-	-	-3'528	2'286	597	
	-	-	-	-	-	-	4'055	-	-17	-	-	-17	4'039	897	n)
	-225	-	-225	77	-	77	41'373	-9'942	-2'943	-	-	-12'886	28'487	126'630	

B Crédits en cours (suite)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1085A5	043.007.10	Nouvelle Comédie, matériel scénique	20.05.2015	n/a	1'357	2'271	-	2'271	
PR-1082A1	111.034.18	Acquisition véhicules lourds et remorques	29.04.2015	n/a	2'372	1'394	166	1'560	
PR-1082A2	111.034.18	Acquisition véhicules spécifiques	29.04.2015	n/a	5'923	5'763	151	5'914	
PR-1084A	091.098.02	Saules sentier, travaux aménagement	17.02.2015	n/a	1'044	16	0	16	
PR-1061A	101.702.11	Travaux d'assainissement du bruit routier	26.01.2015	n/a	1'944	541	37	578	
2015					12'640	9'985	354	10'339	
PR-1071A	091.011.04	Réfection cheminements piétonniers, onze parcs	08.10.2014	n/a	2'967	2'967	-	2'967	
PR-1060A	102.752.05	Stratégie piétonnisation rues, étude	04.06.2014	n/a	2'335	2'437	-	2'437	
PR-1051A	101.850.01	Promotion du vélo, étude	05.05.2014	n/a	403	255	-	255	
PR-1075	011.052.10	FVGLS, financement du capital de dotation	05.05.2014	n/a	35'000	24'778	-	24'778	
PR-1033A1	111.047.12	10ème PAM, renouv. mobilier	25.03.2014	n/a	1'340	1'320	17	1'337	
PR-1033A2	111.047.12	10ème PAM, renouv. machines	25.03.2014	n/a	70	60	-	60	
PR-1033A3	111.047.12	10ème PAM, renouv. équipement métier	25.03.2014	n/a	874	861	-	861	
2014					42'988	32'679	17	32'696	
PR-972A1	042.095.06	Stand 22, dépôts biens culturels, construction	06.05.2013	n/a	53'618	51'631	15	51'647	
PR-972A3	042.095.10	St-Georges 41, MHN, MHS, abri pour collections	06.05.2013	n/a	1'730	1'570	-	1'570	
PR-972A6	042.095.14	Stand 22, MEG, matériel pour dépôt	06.05.2013	n/a	31	7	23	30	
PR-972A7	042.095.14	Stand 22, FMAC, matériel pour dépôt	06.05.2013	n/a	37	5	-	5	
PR-972A8	042.095.14	Stand 22, ARI, matériel pour dépôt	06.05.2013	n/a	46	-	-	-	
PR-972A9	042.095.14	Stand 22, BGE, matériel pour dépôt	06.05.2013	n/a	15	-	-	-	
PR-951A	042.044.05	Puits-St-Pierre 6, maison Tavel, rénov.	15.04.2013	n/a	990	-	-	-	
PR-996A3	081.031.08	Avenue de la Paix, réseau d'assainissement	20.02.2013	n/a	4'185	2'321	-258	2'063	
2013					60'651	55'534	-219	55'314	
PR-948A	106.507.02	Arrêts de tram, travaux de rehaussement	15.10.2012	n/a	6'721	3'868	-	3'868	
PR-918A	111.030.27	Préparation dossiers papier personnel VGE	26.06.2012	n/a	960	-	-	-	
PR-929AB2	111.034.14	Renouvellement planifié véhicules	26.06.2012	n/a	5'832	5'520	154	5'674	
PR-929AB4	111.034.16	Renouvellement planifié véhicules	26.06.2012	n/a	2'572	2'521	81	2'601	
PR-836A	041.022.08	BGE et CJB, désacidification	09.05.2012	n/a	600	579	-	579	
2012					16'685	12'487	235	12'721	
PR-911A	103.004.05	Cornavin place, aménagement, étude	13.12.2011	n/a	200	200	-	200	
PR-911A	101.900.15	Renouvellement éclairages publics, étude	13.12.2011	n/a	131	121	-	121	
PR-911A	092.012.05	Lausanne 118-120, bureaux SEVE, rénov., étude	13.12.2011	n/a	250	10	-	10	
PR-819AI	102.750.16	Pradier square, aménagement	18.05.2011	n/a	3'295	109	-	109	
PR-819AII	081.069.02	Pradier square, réseau d'assainissement	18.05.2011	n/a	831	-	-	-	
PR-824A	120.011.01	Cheval blanc, quai, aménag. Voie verte, étude	18.05.2011	n/a	508	549	601	1'150	
PR-837AIV	111.030.26	Numérisation dossiers du personnel	16.02.2011	n/a	300	-	-	-	
PR-784A	102.020.02	Délices, quartier, mise en zone 30km/h	19.01.2011	n/a	1'289	805	1	806	
2011					6'804	1'793	602	2'395	
PR-807	102.551.02	Eaux-Vives, quai marchand, réaménag., étude	11.12.2010	n/a	200	7	-	7	
PR-807A	112.042.03	Villa La Grange, rénov. des salons, étude	11.12.2010	n/a	400	29	-	29	
2010					600	35	-	35	
PR-721A	020.027.03	Lausanne 126, La Perle du lac, rénov., étude	12.12.2009	n/a	150	455	-	455	
2009					150	455	-	455	
PR-387AB	102.033.03	Mont-Blanc pont, élargissement et aménag., étude	08.11.2006	n/a	1'420	1'528	352	1'880	
2006					1'420	1'528	352	1'880	
PR-354A	081.003.03	Plan général d'évacuation des eaux	18.05.2005	n/a	5'767	3'611	28	3'639	
2005					5'767	3'611	28	3'639	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-800	-	-800	-173	-	-173	1'298	-545	-188	-	-	-733	565	-914	o)
	-	-	-	-	-	-	1'560	-784	-159	-	-	-943	617	812	
	-6	-	-6	-	-	-	5'908	-5'408	-117	-	-	-5'526	382	9	
	-	-	-	-	-	-	16	-16	0	-	-	-16	-	1'028	
	-55	-	-55	-	-	-	523	-	-	-	-	-	523	1'366	
	-861	-	-861	-173	-	-173	9'305	-6'753	-464	-	-	-7'217	2'088	2'301	
	-	-	-	-	-	-	2'967	-831	-153	-	-	-984	1'983	0	
	-172	-	-172	-	-	-	2'264	-	-	-	-	-	2'264	-102	
	-	-	-	-	-	-	255	-	-	-	-	-	255	148	
	-	-	-	-	-	-	24'778	-	-	-	-	-	24'778	10'222	
	-	-	-	-	-	-	1'337	-1'281	-32	-	-	-1'313	24	3	
	-	-	-	-	-	-	60	-59	0	-	-	-59	1	9	
	-	-	-	-	-	-	861	-861	-	-	-	-861	-	13	
	-172	-	-172	-	-	-	32'523	-3'032	-184	-	-	-3'217	29'306	10'293	
	-166	-	-166	-	-	-	51'480	-9'560	-1'723	-	-	-11'283	40'198	1'971	p)
	-750	-	-750	-	-	-	820	-162	-27	-	-	-190	630	160	
	-	-	-	-	-	-	30	-4	-8	-	-	-12	18	2	
	-	-	-	-	-	-	5	-4	-1	-	-	-4	1	32	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	46	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	990	
	-	-	-	19	-	19	2'082	-	-12	-	-	-12	2'070	2'122	
	-916	-	-916	19	-	19	54'417	-9'730	-1'770	-	-	-11'500	42'917	5'336	
	-1'515	-	-1'515	-	-	-	2'352	-2'352	-	-	-	-2'352	-	2'853	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	960	
	-145	-	-145	-1'183	-	-1'183	4'346	-4'192	-154	-	-	-4'346	-	158	
	-5	-	-5	-	-	-	2'596	-2'486	-43	-	-	-2'529	67	-29	
	-	-	-	-	-	-	579	-579	-	-	-	-579	-	21	
	-1'665	-	-1'665	-1'183	-	-1'183	9'873	-9'610	-197	-	-	-9'806	67	3'963	
	-	-	-	-	-	-	200	-	-	-	-	-	200	0	
	-	-	-	-	-	-	121	-	-	-	-	-	121	10	
	-	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-	-	10	240	
	-	-	-	-	-	-	109	-105	-	-	-	-105	3	3'186	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	831	
	-	-	-	-	-	-	1'150	-	-	-	-	-	1'150	-642	q)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300	
	-	-	-	-	-	-	806	-329	-40	-	-	-368	438	483	
	-	-	-	-	-	-	2'395	-434	-40	-	-	-473	1'922	4'409	
	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	7	193	
	-	-	-	-	-	-	29	-	-	-	-	-	29	371	
	-	-	-	-	-	-	35	-	-	-	-	-	35	565	
	-	-	-	-	-	-	455	-455	-	-	-	-455	-	-305	r)
	-	-	-	-	-	-	455	-455	-	-	-	-455	-	-305	
	-	-	-	-	-	-	1'880	-	-	-1'880	-	-1'880	-	-460	s)
	-	-	-	-	-	-	1'880	-	-	-1'880	-	-1'880	-	-460	
	-1'733	-	-1'733	-	-	-	1'907	-1'879	-28	-	-	-1'907	-	2'128	
	-1'733	-	-1'733	-	-	-	1'907	-1'879	-28	-	-	-1'907	-	2'128	

B Crédits en cours (fin)

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-246A	102.038.05	Grenus, Etuves, Rousseau, rues, aménag.	21.01.2004	n/a	468	233	-	233	
2004					468	233	-	233	
191A2	106.081.08	Cornavin, garage collectif, déplacement trémie	25.06.2002	n/a	3'978	1'282	-	1'282	
2002					3'978	1'282	-	1'282	
PR-142A	140.100.00	Fondation des parkings (Priuré)	20.06.1989	n/a	-	-	-	-	
1989					-	-	-	-	
41A	050.014.01	Stade de Frontenex	26.04.1988	n/a	545	272	-	272	
1988					545	272	-	272	
Total crédits en cours (Patrimoine administratif)					1'425'153	447'834	170'187	618'023	

b) PR-1476

Le crédit d'engagement voté d'un montant de kCHF 1'668 est destiné aux travaux d'entretien de la fontaine de la place des Nations. Le dépassement de kCHF 199 s'explique notamment par des prestations complémentaires indispensables, pour remédier à des défauts et à une hausse des prix liés à une actualisation financière. Une PR de boucllement est en cours de finalisation concernant ce dépassement.

c) PR-1538

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 2'800, complémentaire au crédit d'étude de kCHF 2'400 est destiné à la poursuite et finalisation des études de rénovation du Bâtiment d'art contemporain (BAC). Afin de ne pas prendre de retard sur le planning, le démarrage des appels d'offres et des plans d'exécution ont été financés par ce crédit d'étude, ce qui explique le dépassement de kCHF 1'409. Ce dépassement a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1631) votée par le Conseil municipal le 29 octobre 2024. Ce crédit d'étude sera transféré dans le crédit de réalisation courant 2025.

d) PR-1629

Crédit complémentaire, voté le 24 juin 2024, d'un montant de kCHF 2'748 destiné à compléter le financement du renouvellement du progiciel de gestion SAP Novo ERP. Conformément à la délibération, ce crédit a été ajouté au crédit initial d'un montant de kCHF 10'370 (PR-1455).

e) PR-1563

Crédit complémentaire, voté le 12 février 2024, d'un montant de kCHF 3'687 destiné au réaménagement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins. Conformément à la délibération, ce crédit a été ajouté au crédit initial d'un montant de kCHF 8'116 (PR-1397A2).

f) PRD-156

Le crédit d'étude voté pour un montant de kCHF 2'000 est destiné aux études du projet de passerelle piétonne du Mont-Blanc. Afin de respecter les délais imposés par la Confédération pour obtenir le financement du projet d'agglomération, des études supplémentaires ont été effectuées. Le dépassement de kCHF 1'012 sera intégré dans une PR de boucllement en 2025 suite au projet rejeté (PR-1587) par la population lors de la votation communale du 24 novembre 2024.

g) PR-1321A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 645 est destiné à l'étude de la rénovation de la ferme du parc Beaulieu et de ses annexes et au remplacement des serres existantes. Le dépassement de kCHF 69 est dû à des demandes supplémentaires du Collectif Beaulieu (utilisateur des lieux). Ce dépassement a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1645A1), déposée le 3 septembre 2024 au Conseil municipal et actuellement à l'examen en commission.

h) PR-1274A

Le crédit d'étude voté pour un montant de kCHF 2'310 est destiné à l'étude de la réorganisation de la restauration scolaire en Ville de Genève et de la rénovation de ses infrastructures. Le montant de ce crédit d'étude a été sous-évalué, générant ainsi un dépassement de kCHF 550. Ce dépassement a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1644A1), déposée au Conseil municipal et actuellement à l'examen en commission.

i) PRD-162A

Le crédit d'étude voté pour un montant de kCHF 460 est destiné à réaliser un parc à la Pointe de la Jonction. Compte tenu de la nature du site et des enjeux de réalisation à venir, des études plus approfondies ont été réalisées et ont engendré un dépassement de kCHF 344. Par ailleurs, un crédit d'étude complémentaire (PR-1508A1) de kCHF 2'746 a été voté le 6 septembre 2022. L'ensemble des études sera intégré dans une future PR de réalisation qui sera déposée courant 2025.

j) PR-1214A1

Le crédit d'engagement voté pour un montant de kCHF 6'041 est destiné à la rénovation et à l'aménagement de l'ancienne ferme Menut-Pellet en maison de quartier. Ce projet a représenté un défi majeur par sa réalisation complexe et atypique. En cours de chantier, les architectes ont découvert des éléments dégradés ou irrécupérables, non identifiés lors des études. Les travaux ont en outre duré 48 mois au lieu de 24, ce qui a induit des changements des besoins des utilisateurs et utilisatrices, mais également de plus hautes exigences des instances cantonales. Le dépassement de kCHF 428 sera intégré dans la PR de boucllement globale 2025.

Recettes d'investissement			Autres mouvements			Amortissements cumulés							Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024				
-	-	-	-	-	-	233	-233	-	-	-	-233	-	235		
-	-	-	-	-	-	233	-233	-	-	-	-233	-	235		
-174	-	-174	-	-	-	1'108	-222	-37	-	-	-258	849	2'696		
-174	-	-174	-	-	-	1'108	-222	-37	-	-	-258	849	2'696		
-109	-	-109	1'194	-	1'194	1'085	-	-	-	-	-	1'085	-		
-109	-	-109	1'194	-	1'194	1'085	-	-	-	-	-	1'085	-		
-	-	-	-	-	-	272	-272	-	-	-	-272	-	273		
-	-	-	-	-	-	272	-272	-	-	-	-272	-	273		
-36'469	-12'294	-48'763	1'487	-	1'487	570'747	-63'851	-20'712	-4'892	-	-89'455	481'291	807'130		

k) PR-1228A1

Le crédit d'engagement voté pour un montant de kCHF 6'733 est destiné à la rénovation et à l'aménagement des cheminements du Bois-de-la-Bâtie. Le dépassement de kCHF 565 est dû aux travaux de sécurisation des falaises ainsi qu'aux études et à la réalisation des panneaux de communication. Ce dépassement a été intégré dans une PR de boucllement (PR-1643) votée par le Conseil municipal le 27 novembre 2024 et dont le délai référendaire court jusqu'au 27 janvier 2025. A l'échéance de ce délai, le crédit pourra être clôturé.

l) PR-1164A1

Le crédit d'engagement voté pour un montant de kCHF 2'156 est destiné à la réalisation de logements relais. Sur les neuf derniers sites étudiés en 2014, celui de Fort-Barreau 9a était le plus contraignant, ce qui a impliqué une mise en œuvre plus onéreuse que prévue. Un mandataire ingénieur mobilité a dû être engagé, compte tenu de la gestion complexe de la circulation autour du chantier, proche de la gare Cornavin, engendrant ainsi un dépassement de kCHF 357. Le boucllement de ce crédit sera intégré dans la PR de boucllement globale 2025.

m) PR-1624A1

Crédit complémentaire, voté le 29 octobre 2024, d'un montant de kCHF 1'292 destiné à la mise aux normes des pataugeoires du parc Bertrand et La Grange. Conformément à la délibération, ce crédit a été ajouté au crédit initial d'un montant de kCHF 3'077 (PR-1124).

n) PR-1661

Crédit complémentaire, voté le 27 novembre 2024, d'un montant de kCHF 1'866 destiné aux travaux d'assainissement des falaises de Saint-Jean. Conformément à la délibération, ce crédit a été ajouté au crédit initial d'un montant de kCHF 3'086 (PR-1143).

o) PR-1085A5

Le crédit d'engagement voté de kCHF 1'357 est destiné à l'équipement en matériel scénique mobile et en matériel technique de la nouvelle Comédie de Genève. Le dépassement d'un montant de kCHF 914 résulte d'investissements complémentaires en matériel de scène et technique. Ce dépassement fera l'objet d'une demande de boucllement au Conseil municipal, étant entendu que ce dépassement est par ailleurs partiellement compensé par un revenu de kCHF 800 déjà reçu du fond intercommunal. Ce dépassement a été intégré dans une PR de boucllement (PR-1601) votée par le Conseil municipal le 27 novembre 2024 et dont le délai référendaire court jusqu'au 27 janvier 2025. A l'échéance de ce délai, le crédit pourra être clôturé.

p) PR-972A1

Le crédit d'engagement voté de kCHF 53'618 est destiné à la construction et aux aménagements intérieurs de dépôts de biens culturels pour les collections patrimoniales de la Ville de Genève. Un certain nombre de défauts a été constaté sur l'ouvrage après sa réception, rendant celui-ci non conforme à son utilisation initialement prévue. La Ville de Genève considère que chacune des parties devra pleinement assumer ses responsabilités. Dans l'attente de l'aboutissement des négociations en cours entre les parties concernées (ayant pour but d'établir une convention d'exécution des travaux et d'indemnisation), aucune perte de valeur durable n'a été considérée et aucun amortissement non planifié enregistré au 31 décembre 2024.

q) PR-824A

Le crédit d'étude voté pour un montant de kCHF 508 est destiné aux aménagements de la voie verte d'agglomération. Le secteur du PAV dans son ensemble fait l'objet d'une profonde transformation et des études complémentaires, pour le tronçon voie verte Vernets, ont été rendues nécessaires. En effet, de nouvelles études ont dû être entreprises en raison de l'élaboration du PLQ des Vernets, qui n'existait pas au moment du vote du premier crédit d'étude. Le dépassement de kCHF 642 sera intégré dans le futur crédit de réalisation qui est prévu d'être déposé en 2025.

r) PR-721A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 150 est destiné aux frais d'étude de la rénovation du restaurant de la Perle du Lac. Le dépassement d'un montant de kCHF 305 résulte de demandes de modifications dans le programme de travaux. Ce crédit est actuellement gelé.

s) PR-387AB

Le crédit d'étude voté pour un montant de kCHF 1'420 est destiné à l'étude d'un élargissement du pont du Mont-Blanc pour l'aménagement de pistes cyclables et des raccords aux rives. Afin de respecter les délais imposés par la Confédération pour obtenir le financement du projet d'agglomération, des études supplémentaires ont été effectuées. Le dépassement de kCHF 460 sera intégré dans une PR de boucllement en 2025 suite au rejet du projet (PR-1587) par la population lors de la votation communale du 24 novembre 2024.

C Crédits terminés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1460	101.400.18	Promenade, quai du Seujet, barrières	09.02.2022	01.05.2024	928	806	-	806	
2022					928	806	-	806	
PR-1417A1	042.041.08	Gourgas rue, local Le Commun, acquis. servitude	09.03.2021	31.10.2024	4'550	4'544	-131	4'413	
PR-1434A	082.021.08	Renouv. parc des bennes sur écopoints	30.03.2021	01.11.2024	540	378	162	540	
PR-1473A	082.036.02	VVP véhicules, système de pesée	30.11.2021	01.11.2024	520	499	16	515	
2021					5'610	5'421	48	5'468	
PR-1360A3	041.004.10	Bibliothèque Eaux-Vives, équip. IT	16.01.2020	31.10.2024	140	115	0	115	
PR-1378A	111.030.37	Admin. municipale, systèmes d'exploitation	05.02.2020	14.03.2024	1'500	1'186	-2	1'184	
PR-1492A2 (PR-1403)	030.103.04	Ecole Le Corbusier, pavillons provisoires, mobilier	19.05.2020	30.11.2024	661	293	43	336	
PR-1381A	046.110.04	Geneva Lux festival, décorations lumineuses	09.09.2020	23.08.2024	1'300	1'211	77	1'288	
2020					3'601	2'805	117	2'923	
PR-1280A1	040.029.02	Unité art contemporain, acquis. servitudes	05.02.2019	31.10.2024	4'288	4'147	-	4'147	
PR-1304A	091.001.10	Parc La Grange, réhabilitation roseraie	26.02.2019	07.11.2024	1'796	1'876	0	1'876	
PR-1334A	102.020.07	Acacias, quartier, mesures de circulation	14.10.2019	28.05.2024	701	599	-	599	
2019					6'785	6'621	0	6'622	
PR-1221A3	102.502.12	Eaux-Vives gare, square Agasse-Weber, aménag.	07.02.2018	31.12.2024	3'771	3'126	66	3'192	
PR-1249A2	081.830.05	Joli-Mont, Riant-Parc, réseau assainissement	07.03.2018	31.12.2024	8'088	4'532	5	4'537	
2018					11'859	7'659	71	7'730	
PR-1157A1	091.095.04	Ecoquartier Jonction, aménag. extérieur	07.03.2017	31.05.2024	6'340	5'593	0	5'593	
2017					6'340	5'593	0	5'593	
PR-1100A	082.021.06	Quartiers de la Ville, extension écopoints	25.05.2016	19.12.2024	2'835	2'762	68	2'831	
2016					2'835	2'762	68	2'831	
PR-1081A3	081.502.08	Frontenex 2, collecteur eaux pluviales	20.01.2015	25.03.2024	9'539	6'916	-	6'916	
2015					9'539	6'916	-	6'916	
PR-1048A	102.605.20	Sainte-Clotilde, av., aménag. îlot et abords	18.03.2014	31.05.2024	5'122	4'463	-30	4'433	
2014					5'122	4'463	-30	4'433	
PR-1020A	120.015.01	Praille-Acacias-Vernets, quartier, aménag., étude	20.11.2013	10.12.2024	458	444	10	454	
2013					458	444	10	454	
Total crédits terminés dans l'année (Patrimoine administratif)					53'075	43'490	285	43'775	

t) PR-1304A

Le dépassement d'un montant de kCHF 80 a été intégré dans la PR de boucllement (PR-1637) votée par le Conseil municipal le 3 septembre 2024.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements			Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024		Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024			
	-	-	-	-	-	-	806	-7	-81	-	-	-87	719	121	
	-	-	-	-	-	-	806	-7	-81	-	-	-87	719	121	
	-	-	-	-	-	-	4'413	-459	-222	-	-	-681	3'732	137	
	-	-	-	-	-	-	540	-	-32	-	-	-32	508	0	
	-	-	-	-	-	-	515	-81	-52	-	-	-133	382	5	
	-	-	-	-	-	-	5'468	-540	-305	-	-	-845	4'623	142	
	-	-	-	-	-	-	115	-40	-31	-	-	-71	44	25	
	-	-	-	-	-	-	1'184	-773	-259	-	-	-1'033	151	316	
	-	-	-	-	-	-	336	-114	-41	-	-	-155	181	325	
	-	-	-	-	-	-	1'288	-545	-323	-	-	-869	419	12	
	-	-	-	-	-	-	2'923	-1'472	-655	-	-	-2'127	795	678	
	-	-	-	-	-	-	4'147	-383	-139	-	-	-522	3'625	141	
	-939	-	-939	-	-	-	937	-182	-94	-	-	-276	661	-80 t)	
	-61	-	-61	-	-	-	538	-111	-54	-	-	-165	373	102	
	-999	-	-999	-	-	-	5'622	-676	-288	-	-	-963	4'659	163	
	-730	-	-730	-	-	-	2'462	-310	-83	-	-	-393	2'069	578	
	-348	2	-346	-	-	-	4'192	-113	-105	-	-	-217	3'974	3'551	
	-1'078	2	-1'076	-	-	-	6'654	-423	-188	-	-	-611	6'043	4'129	
	-1'084	-	-1'084	735	-	735	5'244	-856	-264	-	-	-1'120	4'124	746	
	-1'084	-	-1'084	735	-	735	5'244	-856	-264	-	-	-1'120	4'124	746	
	-202	-	-202	-	-	-	2'629	-	-219	-	-	-219	2'410	4	
	-202	-	-202	-	-	-	2'629	-	-219	-	-	-219	2'410	4	
	-1	-	-1	-	-	-	6'915	-461	-231	-	-	-691	6'224	2'623	
	-1	-	-1	-	-	-	6'915	-461	-231	-	-	-691	6'224	2'623	
	-719	-	-719	-	-	-	3'714	-745	-186	-	-	-930	2'783	689	
	-719	-	-719	-	-	-	3'714	-745	-186	-	-	-930	2'783	689	
	-	-	-	-	-	-	454	-444	-10	-	-	-454	-	4	
	-	-	-	-	-	-	454	-444	-10	-	-	-454	-	4	
	-4'083	2	-4'080	735	-	735	40'430	-5'624	-2'425	-	-	-8'049	32'381	9'300	

E Cas particuliers

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute des immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute des immobilisations au 31.12.2024	
PR-1471A5	n/a	Cession gratuite d'une emprise de 6'090 m2 aux Vernets	06.09.2022	n/a	-	-	0	-	
n/a	n/a	Donation de 4 actions ATMB	n/a	n/a	-	-	2		
Total cas particuliers (Patrimoine administratif)						-	-	2	-

u) PR-1471A5

Cession à titre gratuit par l'Etat de Genève d'une emprise de 6'090 m² issue des parcelles Nos 4325 et 4084 de Genève-Plainpalais en vue de la construction d'un groupe scolaire. Cette emprise a été comptabilisée pour CHF 1 à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif, conformément à la délibération.

v) Extrait du Conseil administratif

Dans sa séance du 29 août 2024, le Conseil administratif a accepté la donation de quatre actions de la société Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc SA de la part d'un tiers. La valeur totale de ces actions a été évaluée à CHF 1'768 et a été comptabilisée dans le patrimoine administratif.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total des recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total des recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	u)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	v)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

5.8.4 Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier

A Crédits votés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1611	130.039.02	Relocalisation Ambassade Cuba, particip. financière	29.10.2024	n/a	1'306	-	-	-	
PR-1619A1	031.056.18	Riant-Parc 23, acquisition parcelle	24.06.2024	n/a	4'300	-	4'137	4'137	
PR-1592A1	112.810.16	Régulation dynamique chauffage	24.06.2024	n/a	97	-	19	19	
PR-1592A2	012.810.14	Régulation dynamique chauffage	24.06.2024	n/a	3'270	-	40	40	
PR-1585A2	012.810.36	Remplacement lampes LED	22.05.2024	n/a	1'616	-	-	-	
PR-1414	012.036.16	Lissignol-Bouchet-Rousseau, îlot, végétalisation	21.05.2024	n/a	261	-	-	-	
Total crédits votés dans l'année (Patrimoine financier)					10'849	-	4'196	4'196	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés								
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) Economie sur les crédits	Notes	
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'306		
	-	-	-	-	-	-	4'137	-	-	-	-	-	4'137	163		
	-	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-	-	19	78		
	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	-	40	3'230		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'616		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	261		
	-	-	-	-	-	-	4'196	-	-	-	-	-	4'196	6'653		

B Crédits en cours

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1560A1	012.074.04	Jean-Dassier 15, rue, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	9'450	547	395	942	
PR-1560A2	012.049.08	Goetz-Monin 8, rue, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	8'512	354	22	376	
PR-1560A3	012.060.08	Grottes 6-6bis, Amis 5-7, rénov. immeuble	28.11.2023	n/a	12'599	1'248	422	1'669	
PR-1560A4	012.047.10	Industrie 7, 9 et 13, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	5'581	-	-	-	
PR-1560A5	012.110.08	Moise-Duboule 1, chemin, rénov. immeuble	28.11.2023	n/a	1'529	-	-	-	
PR-1560A6	012.073.08	Montbrillant 5, rue de, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	7'260	-	-	-	
PR-1560A7	012.002.18	Navigation 38, rue de, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	4'319	401	447	848	
PR-1560A8	012.100.02	Roseraie 27, av. de la, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	2'096	-	24	24	
PR-1560A9	012.001.20	Servette 36, rue de la, rénovation immeuble	28.11.2023	n/a	8'056	-	-	-	
PR-1558A1	012.600.03	Végétalis. et panneaux solaires du PF, étude	01.11.2023	n/a	5'072	-	72	72	
PR-1558A3	012.600.04	Végétalis. et panneaux solaires du PF	01.11.2023	n/a	23'309	-	186	186	
PR-1569A1	031.058.02	Le-Corbusier 12-14, acquisition de lots PPE	26.06.2023	n/a	8'500	8'011	17	8'028	
PR-1512A1	012.950.34	Mise en conformité des fenêtres du PF	29.03.2023	n/a	64'609	1'879	2'001	3'881	
PR-1512A3	012.811.18	Equipement en chauffages centraux du PF	29.03.2023	n/a	11'082	428	1'618	2'046	
PR-1553A2	012.810.32	Sécurisation électrique du PF	18.01.2023	n/a	431	4	2	6	
2023					172'405	12'872	5'207	18'079	
PR-1443A1	012.810.08	Politique énergétique, suppression mazout	27.06.2022	n/a	2'742	16	668	684	
PR-1443A2	112.810.10	Châtelet 3, suppression mazout	27.06.2022	n/a	82	4	9	13	
PR-1443A3	012.810.08	Eclairage de divers bâtiments locatifs	27.06.2022	n/a	1'256	596	305	901	
2022					4'080	616	982	1'598	
PR-1497	130.001.20	Eugène-Pittard 21, droit de préemption	20.12.2021	n/a	7'500	923	-923	-	
PR-1425AB	012.092.06	Taconnerie 6, place, rénov. immeuble	29.03.2021	n/a	3'316	3'254	375	3'629	
2021					10'816	4'176	-547	3'629	
PR-1296	020.035.04	Guisan 34, quai Général, rénov. façades	05.02.2020	n/a	8'945	2'901	1'429	4'330	
2020					8'945	2'901	1'429	4'330	
PR-1199A2	111.034.22	Renouvellement et acquisition véhicules	17.10.2017	n/a	38	33	-	33	
PR-1199A3	111.034.22	Administration véhicules légers GIM	17.10.2017	n/a	3	-	-	-	
2017					41	33	-	33	
PR-1137A	112.810.08	Politique énergétique du PF	14.09.2016	n/a	17	16	-	16	
PR-1180	140.014.00	FIPOI Fondat. immeubles org. internationales	27.06.2016	n/a	20'000	-	2'421	2'421	
PR-1069A2	012.810.02	Réseau de chaleur, CADéco Jonction du PF	05.04.2016	n/a	314	89	79	168	
2016					20'331	105	2'501	2'605	
PR-1054A	012.043.05	Cordiers 8, rue, démol. et recons., étude	21.05.2014	n/a	700	779	32	811	
PR-1033A2	111.047.12	Admin. GIM, renouv. machines nettoyage	25.03.2014	n/a	56	56	-	56	
PR-1033A3	111.047.12	Admin. GIM, renouv. équipement métier	25.03.2014	n/a	60	59	-	59	
2014					816	895	32	927	
PR-737A	020.028.01	Giuseppe-Motta 20, av., rénov. ateliers	21.03.2012	n/a	350	-	64	64	
2012					350	-	64	64	
PR-911A	012.104.01	Jonction, périmètre des tours, rénov., pré-étude	13.12.2011	n/a	400	442	-	442	
2011					400	442	-	442	
PR-713A	011.056.01	Jean-Calvin, Pélisserie, constr. immeuble	28.04.2010	n/a	1'950	7	-	7	
PR-744A1	130.023.02	Quartier des Grottes, droit emption parcelle	23.03.2010	n/a	1'013	-	-	-	
2010					2'963	7	-	7	
PR-721A	012.060.10	Grottes 8 et 10, Amis 9, construction, étude	12.12.2009	n/a	650	623	-	623	
2009					650	623	-	623	
Total crédits en cours (Patrimoine financier)					221'798	22'668	9'668	32'336	

a) PR-1425AB

Le crédit d'engagement voté d'un montant de kCHF 3'316 est destiné à la rénovation de l'immeuble sis place de la Taconnerie 6. Cette rénovation a pris du retard suite à la rupture du contrat avec le mandataire, ayant pour conséquence, huit mois supplémentaires de location d'échafaudage et de dédommagement aux locataires. Des travaux de protection incendie ont également dû être repris générant un dépassement de kCHF 314. Ce crédit sera bouclé et intégré dans la PR de boucllement globale déposée en 2025.

	Recettes d'investissement			Autres mouvements			Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés					Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024		Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest. des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024			
-	-	-	-	-	-	-	942	-	-	-	-	-	942	8'508	
-	-	-	-	-	-	-	376	-	-	-	-	-	376	8'136	
-	-	-	-	-	-	-	1'669	-	-	-	-	-	1'669	10'929	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5'581	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'529	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'260	
-	-	-	-	-	-	-	848	-	-	-	-	-	848	3'472	
-	-	-	-	-	-	-	24	-	-	-	-	-	24	2'072	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8'056	
-	-	-	-	-	-	-	72	-	-	-	-	-	72	5'000	
-	-	-	-	-	-	-	186	-	-	-	-	-	186	23'123	
-	-	-	-	-	-	-	8'028	-	-	-	-	-	8'028	472	
-	-	-	-	-	-	-	3'881	-	-	-	-	-	3'881	60'728	
-	-	-	-	-	-	-	2'046	-	-	-	-	-	2'046	9'036	
-	-	-	-	-	-	-	6	-	-1	-	-	-1	5	425	
-	-	-	-	-	-	-	18'079	-	-1	-	-	-1	18'078	154'327	
-	-	-	-	-	-	-	684	-	-	-	-	-	684	2'059	
-	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	13	69	
-	-	-	-	-	-	-	901	-	-	-	-	-	901	355	
-	-	-	-	-	-	-	1'598	-	-	-	-	-	1'598	2'483	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7'500	
-	-	-	-	-	-	-	3'629	-	-	-	-	-	3'629	-314	a)
-	-	-	-	-	-	-	3'629	-	-	-	-	-	3'629	7'186	
-	-	-	-	-	-	-	4'330	-	-	-	-	-	4'330	4'615	
-	-	-	-	-	-	-	4'330	-	-	-	-	-	4'330	4'615	
-	-	-	-	-	-	-	33	-32	-1	-	-	-33	-	5	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
-	-	-	-	-	-	-	33	-32	-1	-	-	-33	-	8	
-	-	-	-	-	-	-	16	-	-	-	-	-	16	1	
-	-	-	-	-	-	-	2'421	-	-	-	-	-	2'421	17'579	
-	-	-	-	-	-	-	168	-	-	-	-	-	168	146	
-	-	-	-	-	-	-	2'605	-	-	-	-	-	2'605	17'726	
-	-	-	-	-	-	-	811	-	-	-	-	-	811	-111	b)
-	-	-	-	-	-	-	56	-56	-	-	-	-56	-	0	
-	-	-	-	-	-	-	59	-59	-	-	-	-59	-	1	
-	-	-	-	-	-	-	927	-116	-	-	-	-116	811	-111	
-	-	-	-	-	-	-	64	-	-	-	-	-	64	286	
-	-	-	-	-	-	-	64	-	-	-	-	-	64	286	
-	-	-	-	-	-	-	442	-	-	-	-	-	442	-42	c)
-	-	-	-	-	-	-	442	-	-	-	-	-	442	-42	
-	-	-	-	-	-	-	7	-7	-	-	-	-7	-	1'943	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'013	
-	-	-	-	-	-	-	7	-7	-	-	-	-7	-	2'957	
-	-	-	-	-	-	-	623	-623	-	-	-	-623	-	27	
-	-	-	-	-	-	-	623	-623	-	-	-	-623	-	27	
-	-	-	-	-	-	-	32'336	-777	-2	-	-	-779	31'557	189'461	

b) PR-1054A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 700 est destiné à la rénovation de l'immeuble sis rue des Cordiers 8. Cette étude a longtemps été gelée suite à un recours des voisins. Le Tribunal fédéral ayant tranché en faveur de la Ville de Genève, les études ont repris. Le dépassement d'un montant de kCHF 111 sera intégré dans la future PR de réalisation qui sera déposée courant 2025.

c) PR-911A

Le crédit d'étude voté d'un montant de kCHF 400 est destiné au concours et pré-études de rénovation des immeubles du périmètre des tours de la Jonction. Le dépassement d'un montant de kCHF 42 est intégré au crédit d'étude de kCHF 8'913 (PR-1627A1), déposé le 4 juin 2024 au Conseil municipal et voté le 5 février 2025.

C Crédits terminés dans l'année

En milliers de francs

Immobilisations						Coûts d'acquisition ou de revient			
Rapport CM	PFI	Désignation crédit	Date de vote	Clôture	Crédit brut voté	Valeur brute immobilisations au 01.01.2024	Dépenses brutes 2024	Valeur brute immobilisations au 31.12.2024	
PR-1495	130.036.02	Dauphiné 18 rue, acquis. parcelle	27.06.2022	01.02.2024	4'370	4'310	-	4'310	
PR-1499	020.035.20	Société d'exploit. hôtelière et restaurant	08.06.2022	18.06.2024	3'000	3'000	-	3'000	
2022					7'370	7'310	-	7'310	
PR-1303A	012.002.30	Royaume 12, rue, rénovation immeuble	16.01.2020	31.08.2024	7'040	6'548	453	7'001	
PR-1347A	012.099.06	Zurich 40, rue de, rénov. immeuble	16.01.2020	31.08.2024	3'923	3'554	7	3'561	
2020					10'963	10'102	460	10'562	
PR-979AB1	012.004.06	Rénovation complexe des Minoteries	25.03.2014	19.03.2024	92'024	88'458	89	88'547	
2014					92'024	88'458	89	88'547	
Total crédits terminés dans l'année (Patrimoine financier)					110'356	105'870	549	106'419	

	Recettes d'investissement			Autres mouvements				Amortissements cumulés							
	Total recettes brutes au 01.01.2024	Recettes brutes 2024	Total recettes brutes au 31.12.2024	Autres mouvements au 01.01.2024	Autres mouvements 2024	Autres mouvements au 31.12.2024	Investissements nets au 31.12.2024	Amortissements cumulés au 01.01.2024	Amortissements planifiés 2024	Amortissements non planifiés 2024	Mise hors invest.des amortissements 2024	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	(Dépassement) / Economie sur les crédits	Notes
	-	-	-	-	-	-	4'310	-	-	-	-	-	4'310	60	
	-	-	-	-	-	-	3'000	-	-	-	-	-	3'000	-	
	-	-	-	-	-	-	7'310	-	-	-	-	-	7'310	60	
	-	-	-	1	-	1	7'002	-	-	-	-	-	7'002	39	
	-9	-	-9	38	-	38	3'590	-	-	-	-	-	3'590	362	
	-9	-	-9	40	-	40	10'592	-	-	-	-	-	10'592	401	
	-3'257	-	-3'257	-	-	-	85'290	-	-	-	-	-	85'290	3'477	
	-3'257	-	-3'257	-	-	-	85'290	-	-	-	-	-	85'290	3'477	
	-3'266	-	-3'266	40	-	40	103'193	-	-	-	-	-	103'193	3'937	

5.8.5 Explications sur les crédits d'engagement de plus de 5 ans

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après. Les explications quant à leur maintien en tant que crédit « en cours » sont également mentionnées pour chacun de ces crédits.

TABLEAU DES CREDITS DE REALISATION VOTES DEPUIS PLUS DE 5 ANS

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2024	Amortissements nets au 31.12.2024	Soldes à amortir au 31.12.2024
Département des finances, de l'environnement et du logement						
Service Agenda 21 - Ville durable						
Fondetec	PRD-96	02.11.2016	25'000	15'000	5'262	9'738
Direction du département des finances, de l'environnement et du logement						
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	PR-1075	05.05.2014	35'000	24'778	-	24'778
Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	PR-1180	27.06.2016	20'000	2'421	-	2'421
Centrale municipale d'achat et d'impression						
Renouvellement du mobilier de la Ville de Genève	PR-1033A1	25.03.2014	1'340	1'337	1'313	24
Renouvellement des équipements de nettoyage et ménagers de la Ville de Genève	PR-1033A2	25.03.2014	126	117	115	1
Renouvellement des équipements métiers de la Ville de Genève	PR-1033A3	25.03.2014	934	921	921	-
Direction des ressources humaines						
Dossiers du personnel	PR-837AIV	16.02.2011	300	-	-	-
Préparation des dossiers papier du personnel de la Ville de Genève	PR-918A	26.06.2012	960	-	-	-
Gérance immobilière municipale						
GIM numérisation dossiers locataires	PR-1308A	26.03.2019	550	-	-	-
Service des espaces verts						
Onze parcs publics, squares & promenades	PR-1071A	08.10.2014	2'967	2'967	984	1'983
Dix pataugeoires, locaux et systèmes de traitement	PR-1124A	25.01.2016	4'274	3'224	1'954	1'270
Végétalisation du domaine public de la Ville de Genève	PR-1127A	25.01.2016	6'411	5'814	3'528	2'286
Bois-de-la-Bâtie, cheminements	PR-1228A1	17.10.2017	6'733	7'033	1'053	5'979
Bois-de-la Bâtie, espace de loisirs	PR-1228A2	17.10.2017	5'891	5'368	1'599	3'770

Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à financer le capital de dotation de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec). Des dotations sont prévues annuellement jusqu'en 2026.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit pour un capital de dotation de CHF 35 mios, libéré par tranches par le Conseil administratif selon les projets de création de nouveaux logements sociaux soumis par la FVGLS.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'octroi d'un prêt remboursable sur 30 ans, sans intérêt, en vue de la rénovation de l'Office des Nations Unies. Le chantier a pris du retard et les fonds de la Ville de Genève sont appelés en dernier, après ceux de la Confédération et du Canton de Genève et ce, à partir de juin 2024, jusqu'à concurrence de CHF 20 mios.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (cf. extrait CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (PAM), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer en urgence d'éventuelles acquisitions. Le 11ème PAM ayant été voté le 4.03.2020, les dernières dépenses du 10ème PAM sont prévues en 2025. Le 10ème PAM sera clôturé dès l'ouverture du 12ème PAM, actuellement à l'examen en commission.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements de nettoyage et ménagers de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (cf. extrait CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (PAM), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer en urgence d'éventuelles acquisitions. Le 11ème PAM ayant été voté le 4.03.2020, les dernières dépenses du 10ème PAM sont prévues en 2025. Le 10ème PAM sera clôturé dès l'ouverture du 12ème PAM, actuellement à l'examen en commission.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le renouvellement et l'évolution des équipements métier de la Ville de Genève. Les services ne possédant pas de dotation financière sur leur budget de fonctionnement (cf. extrait CA du 23.05.2001), il est d'usage, dans l'attente du vote des prochains Plans d'Achat Mobilier (PAM), de conserver un solde sur les dotations précédentes afin de pouvoir assurer en urgence d'éventuelles acquisitions. Le 11ème PAM ayant été voté le 4.03.2020, les dernières dépenses du 10ème PAM sont prévues en 2025. Le 10ème PAM sera clôturé dès l'ouverture du 12ème PAM, actuellement à l'examen en commission.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à assurer le financement des prestations de numérisation des dossiers du personnel. Le projet a été suspendu dans le cadre du développement de l'outil "demandes des services" (SIRH) et il a été prévu de le reprendre dès que possible.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à préparer les dossiers du personnel de l'administration en vue de leur numérisation. Le projet a été suspendu dans le cadre du développement de l'outil "demandes des services" (SIRH) et il a été prévu de le reprendre dès que possible.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à la numérisation par un prestataire externe des dossiers locataires et demandeurs de logements de la Gérance immobilière municipale. Le mandat de projet et la phase de conception ont été réalisés début 2024. Le déploiement est prévu au 1er trimestre 2025 pour une fin de projet en juillet 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la réfection des cheminements piétonniers endommagés dans onze parcs, squares et promenades situés sur le territoire municipal. Ce crédit sera bouclé et intégré dans une PR de boucllement déposée en 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la remise aux normes des locaux techniques et des systèmes de traitement de dix pataugeoires. Des dépenses complémentaires sont prévues. Une demande de crédit complémentaire a été votée par le Conseil municipal le 29.10.2024. Ce crédit pourra être bouclé début 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la végétalisation du domaine public de la Ville de Genève. Des travaux complémentaires ont été engagés. Ce crédit pourra être bouclé au premier trimestre 2025.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	La demande de boucllement de ce crédit est en cours.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'aménagement d'un espace de loisirs, d'une aire de jeux, d'une nouvelle pataugeoire ainsi que d'un local technique au Bois-de-la-Bâtie. Les dernières dépenses devraient être réalisées au 1er trimestre 2025 et ce crédit pourra être bouclé.

Tableau des crédits de réalisation votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2024	Amortissements nets au 31.12.2024	Soldes à amortir au 31.12.2024
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité						
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité						
Extension gare Cornavin	PR-1185	27.09.2016	120'204	9'210	-	9'210
Direction des constructions et de l'aménagement - Unité opérations foncières						
Quartier des Grottes, parcelle 2559	PR-744A1	23.03.2010	1'013	-	-	-
Direction du patrimoine bâti						
Stand 22, rue du, dépôts de biens culturels	PR-972A1	06.05.2013	52'839	51'480	11'283	40'198
St-Georges 41, boulevard, Muséum d'histoire naturelle, Musée d'histoire des sciences, collections	PR-972A3	06.05.2013	980	820	190	630
Saint-Georges 21, boulevard, matériel scénique mobile	PR-1156A4	18.01.2017	481	-	-	-
Logements relais	PR-1164A1	26.06.2017	2'156	2'513	1'338	1'175
Charles-Sturm 15, rue, pavillon de la danse	PR-1251A1	07.02.2018	11'962	12'136	4'924	7'211
Henri-Golay 40, avenue, rénovation ferme Menut-Pellet	PR-1214A1	21.03.2018	6'041	6'470	449	6'021
Sécurisation des accès de huit établissements scolaires	PR-1346A	09.10.2019	2'695	2'123	316	1'807
Service de l'énergie						
CADéco Jonction PA	PR-1069A1	05.04.2016	0	126	-	126
CADéco Jonction PF	PR-1069A2	05.04.2016	0	168	-	168
Politique énergétique PA	PR-1137A	14.09.2016	2'732	1'282	733	549
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité						
Cornavin, garage	191A2	25.06.2002	3'978	1'108	258	849
Cluse-Roseraie, Mervelet, Délices, quartiers	PR-784A	19.01.2011	1'289	806	368	438
Square Pradier	PR-819AI	18.05.2011	3'295	109	105	3
Square Pradier	PR-819AII	18.05.2011	588	-	-	-
Arrêts de tram	PR-948A	15.10.2012	3'494	2'352	2'352	-
Paix, av. de la, assainiss. partie basse	PR-996A3	20.02.2013	3'805	2'082	12	2'070
Saules, sentier des	PR-1084A	17.02.2015	991	16	16	-
Saint-Jean, falaises de	PR-1143A	19.01.2016	3'086	4'055	17	4'039

Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Retard dans le démarrage de la réalisation	Subvention d'investissement conditionnellement remboursable, à titre de participation pour les études et les travaux d'extension du nœud ferroviaire de Genève "Gare Cornavin". La planification des études et des travaux s'échelonnait jusqu'en 2040 selon l'actualisation du planning par les CFF.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'exercice du droit d'emption sur la parcelle N° 2559 ou de son achat. Les conditions du droit d'emption ne sont pas encore remplies. Le droit d'emption peut s'exercer jusqu'en 2034.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux dépôts des collections patrimoniales. Des problèmes techniques sont apparus alors que le bâtiment était déjà occupé. Le litige est toujours en cours. Un crédit de réalisation pour correction des défauts sera déposé en 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'acquisition de mobilier et matériel d'exploitation pour les collections du Muséum d'histoire naturelle (MHN) et Musée d'histoire des sciences (MHS). Le retard du déménagement au Carré Vert du fait du litige explique le report de l'achat de ce matériel qui ne pourra pas être effectué avant la correction des défauts.
Crédit non utilisé	Crédit destiné à l'acquisition du matériel scénique mobile pour la salle pluridisciplinaire. A la demande du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), des travaux sont encore à l'étude.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la réalisation de 20 modules à vocation mobile contenant des logements relais. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans la PR de bouclage globale qui sera déposée en 2025.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la construction d'un Pavillon de la danse déplaçable et implanté sur la place Charles-Sturm. Ce crédit est terminé. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans la PR de bouclage globale qui sera déposée en 2025.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la rénovation et à l'aménagement de l'ancienne ferme Menut-Pellet en maison de quartier. Ce crédit est terminé. Ce crédit en dépassement sera bouclé et intégré dans la PR de bouclage globale qui sera déposée en 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la mise en place d'un système de gestion et de sécurisation des accès de huit établissements scolaires de la Ville de Genève. Des travaux sont encore en cours dans deux écoles et ce crédit pourra être clôturé au plus tard pour le 1er trimestre 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine administratif au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction. Les travaux seront engagés dès le déploiement du chauffage à distance et la mise en service de la pompe à chaleur des SIG.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine financier au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction. Les travaux seront engagés dès le déploiement du chauffage à distance et la mise en service de la pompe à chaleur des SIG.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à des travaux de politique énergétique. Les travaux, validés en 2021 par la Direction du patrimoine bâti (DPBA), ont débuté en 2024 et se poursuivront en 2025 pour les centrales photovoltaïques.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la reprise des trémies du Parking Cornavin. Les travaux reprendront au plus tôt en 2026, après finalisation des études sur la place Cornavin.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'amélioration de deux zones 30 km/h existantes, dans les quartiers Cluse-Roseraie et Mervelet, ainsi qu'à la création d'une nouvelle zone 30 km/h dans le quartier des Délices. L'agrandissement d'une clinique a retardé le début des travaux dans le quartier de Cluse-Roseraie. Pour le secteur de Mervelet, un bilan de l'efficacité de la zone 30km/h doit être fait et déterminera si des améliorations sont à réaliser. Concernant l'amélioration prévue pour le secteur des Délices, une PR complémentaire sera déposée au Conseil municipal après analyse du besoin.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'aménagement du square Pradier. Le projet est à l'arrêt en raison de la non délivrance de l'autorisation de construire. Une analyse sur la suite à donner à ce crédit est en cours et sera coordonnée avec les études du secteur Cornavin. Une décision définitive sera prise pour début 2025 selon les priorisations décidées dans le cadre du Plan financier d'investissement.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'assainissement du réseau de collecteur du square Pradier. Le projet est à l'arrêt en raison d'une autorisation de construire non délivrée. Une analyse sur la suite à donner à ce crédit est en cours et sera coordonnée avec les études du secteur Cornavin. Une décision définitive sera prise pour 2025 selon les priorisations décidées dans le cadre du Plan financier d'investissement.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux de rehaussement des quais d'arrêts de trams en Ville de Genève, planifiés d'entente avec les TPG. Le retard s'explique par la nécessité d'une coordination entre les TPG, les SIG et la Ville de Genève dans le cadre de l'aménagement de la rue de Carouge. Les deux derniers arrêts concernés se situent sur la rue de Carouge avec des travaux prévus en 2025 et qui dépendent encore de l'autorisation de construire.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux d'assainissement de l'avenue de la Paix, partie "basse". Le chantier est terminé, cependant la facture finale n'a pas encore été reçue car un problème technique lors des travaux a retardé le processus de validation. Une fois le décompte final reçu, ce crédit pourra être bouclé.
Crédit non utilisé	Crédit lié à l'aménagement du sentier des Saules. Ce crédit avait été suspendu dans l'attente de pouvoir disposer d'une image directrice, aujourd'hui obtenue. L'autorisation de construire sera déposée en 2025. Le crédit de réalisation sera bouclé dans la mesure où une nouvelle PR est prévue d'être déposée pour le parc de la Pointe de la Jonction, dont le périmètre comprend le sentier des Saules.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux d'assainissement des falaises de Saint-Jean. L'autorisation de construire a été délivrée en 2022 et les travaux se poursuivront jusqu'au début 2025 en raison d'imprévus techniques. Une demande de crédit complémentaire (PR-1661) a été votée par le Conseil municipal le 27.11.2024.

Tableau des crédits de réalisation votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2024	Amortissements nets au 31.12.2024	Soldes à amortir au 31.12.2024	
Place de Neuve, rénovation éclairage public	PR-1170A	28.09.2016	995	658	-	658	
Eidguenots, avenue, aménagement	PR-1151A1	04.04.2017	382	2	-	2	
Eidguenots, avenue, Nant-Cayla chemin, collecteurs	PR-1151A2	04.04.2017	1'395	946	-	946	
CEVA Eaux-Vives, COMOGEVE	PR-1221A1	06.02.2018	17'496	9'957	716	9'240	
CEVA - Eaux-Vives, nouvelle gare	PR-1221A2	07.02.2018	24'891	21'378	1'720	19'658	
Joli-Mont, Riant-Parc, avenues	PR-1249A1	07.03.2018	2'795	3'817	137	3'680	
Couverts à vélos	PR-1231A	21.03.2018	1'209	1'025	85	940	
Berge de l'Arve à Vessy	PR-1270	11.04.2018	739	28	-	28	
Amélioration des mesures de modération de la circulation de la zone 30km/h, quartier du Liotard	PR-1145A1	05.02.2019	1'874	5	-	5	
Travaux de rénovation de la passerelle de l'Ile	PR-1254A1	05.02.2019	4'139	4'028	134	3'894	
Réaménagement de la place du Petit-Saconnex	PR-1183A1	27.02.2019	3'699	3'364	427	2'937	
Réhabilitation des réseaux secondaires d'assainissement des eaux	PR-1341A	25.06.2019	8'641	7'575	360	7'215	
Mise en zone 30km/h du quartier de Sécheron	PR-1320A1	09.10.2019	1'084	195	-	195	
Mise en zone 30km/h du quartier de Vermont-Vidollet	PR-1320A2	09.10.2019	1'417	1'519	304	1'215	
12 toilettes publiques autonettoyantes	PR-1317A	09.10.2019	2'964	982	-	982	
Département de la culture et de la transition numérique							
Direction des systèmes d'information et de communication							
Financement du 5ème plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC) de l'administration municipale	PR-1366A1	03.12.2019	6'400	5'928	4'013	1'915	
Système d'information et équipement informatique du Conseil municipal pour la législature 2020-2025	PR-1366A2	03.12.2019	270	221	213	8	
Service culturel							
Stand 22, rue du, collections du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC)	PR-972A7	06.05.2013	37	5	4	1	
Nouvelle Comédie	PR-1085A5	20.05.2015	959	1'298	733	565	
Projets d'arts dans l'espace public et acquisitions d'œuvres pour le FMAC	PR-1294	10.04.2018	2'700	1'876	1'254	622	
Musée d'ethnographie							
Stand 22, rue du, collections du Musée d'ethnographie de Genève	PR-972A6	06.05.2013	31	30	12	18	
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A2	07.02.2017	968	784	152	632	

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux travaux de rénovation de l'éclairage public et des illuminations de la place de Neuve. L'autorisation de construire concernant l'aménagement du parvis du Conservatoire de musique ayant été délivrée, les travaux pourront reprendre en 2025.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné aux travaux d'aménagement de l'avenue des Eidguenots et du tronçon nord du chemin du Nant-Cayla. Les travaux n'ont pas encore pu débuter en raison d'une procédure d'expropriation en cours.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la création d'un nouveau réseau de collecteurs souterrains à l'avenue des Eidguenots et au chemin du Nant-Cayla. Une partie des travaux n'ont pas pu être effectués en raison d'une procédure d'expropriation en cours.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'aménagement des espaces publics des abords de la gare CEVA des Eaux-Vives, pris en charge par la Ville de Genève et par les futurs constructeurs bénéficiaires des droits à bâtir. La deuxième phase des travaux a repris en octobre 2023 et s'est terminée en 2024. Une troisième et dernière phase de travaux se déroulera entre fin 2025 et début 2027.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné aux travaux d'aménagement des espaces publics des abords de la gare CEVA des Eaux-Vives, pris en charge par la Ville de Genève et par les futurs constructeurs bénéficiaires des droits à bâtir. La deuxième phase des travaux a repris en octobre 2023 et s'est terminée en 2024. Une troisième et dernière phase de travaux se déroulera entre fin 2025 et début 2027.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux aménagements des espaces publics des avenues de Joli-Mont et Riant-Parc. Les travaux se sont achevés fin 2023 et les factures finales reçues en 2024. Le crédit pourra être bouclé dès réception de la subvention du Fonds intercommunal d'équipements (FIE).
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la fourniture et à la mise en œuvre de mobilier à destination du stationnement et du comptage des vélos sur le territoire municipal. Quelques prestations doivent encore être facturées en 2025 puis le crédit pourra être bouclé.
	Crédit non utilisé	Crédit destiné aux études et travaux de réhabilitation d'une berge de l'Arve à Vessy, suite à son effondrement en mai 2015. Le projet a été annulé car l'autorité cantonale (OCEau) s'y est opposée en raison des impacts négatifs sur le milieu aquatique de l'Arve. Le crédit sera bouclé et intégré dans une PR de boucllement déposée début 2025.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à l'amélioration des mesures de modération de la circulation et de sécurisation des déplacements dans la zone 30km/h du quartier de la rue Liotard. L'autorisation de construire n'a pas encore été délivrée. Les travaux n'ont donc pas pu démarrer.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné aux travaux de rénovation de la passerelle de l'Ile. Les travaux sont terminés et le crédit pourra être bouclé courant 2025 une fois l'ensemble des factures reçues.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au réaménagement de la place du Petit-Saconnex. Les travaux sont terminés mais l'opportunité d'améliorations est étudiée en concertation avec les acteurs concernés du quartier jusqu'au printemps 2025.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la réhabilitation ou la création de réseaux secondaires d'assainissement sur plusieurs rues. Les travaux sont terminés et ce crédit pourra être bouclé début 2025, dès réception de l'ensemble des factures finales.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné à la mise en zone 30km/h du quartier de Sécheron. Pour des raisons techniques, un nouvel appel d'offre doit être lancé. En fonction du montant des retours de soumission, le dépôt d'une PR complémentaire pourrait s'avérer nécessaire.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à la mise en zone 30km/h du quartier de Vermont-Vidollet. Les travaux ont été réalisés mais ont engendré un dépassement par rapport au crédit brut voté. Ainsi, ce crédit devra faire l'objet d'une PR de boucllement qui sera déposée début 2025.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'acquisition et mise en place de 12 toilettes publiques autonettoyantes et aux travaux associés. Les travaux ont débuté en 2024 et se poursuivront jusqu'en 2026.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à assurer le financement du 5ème plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC) de l'administration municipale. Les projets de réalisation sont en cours. Il reste notamment le remplacement du système de gestion des pompes funèbres. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici début 2026.
	Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à financer le système d'information et l'équipement informatique du Conseil municipal pour la législature 2020-2025. Ce crédit est en cours jusqu'à la fin de la législature, soit le 31 mai 2025.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné au mobilier et matériel d'exploitation pour les collections du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). Le retard du déménagement au Carré Vert explique le report de l'achat de ce matériel qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
	Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné à l'équipement en matériel scénique mobile et en matériel technique de la Nouvelle Comédie de Genève. Une PR de boucllement a été votée par le Conseil municipal le 27.11.2024 et le délai référendaire court jusqu'au 27.01.2025.
	Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné aux projets d'art dans l'espace public ainsi que les acquisitions d'œuvres de la collection du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). En raison de la temporalité des projets avec d'autres services de la Ville de Genève, un retard est constaté pour les projets du Centre funéraire Saint-Georges et celui de la gare CEVA des Eaux-Vives.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au déménagement des collections du Musée d'ethnographie de Genève aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du bâtiment du Carré Vert vont nécessiter le déplacement temporaire des collections selon un calendrier et un dispositif que la direction du DCTN doit définir.
	Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au déménagement des collections du Musée d'ethnographie de Genève aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du bâtiment du Carré Vert vont nécessiter le déplacement temporaire des collections selon un calendrier et un dispositif que la direction du DCTN doit définir.

Tableau des crédits de réalisation votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2024	Amortissements nets au 31.12.2024	Soldes à amortir au 31.12.2024
Musée Ariana						
Stand 22, rue du, collections Ariana	PR-972A8	06.05.2013	46	-	-	-
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A3	07.02.2017	253	5	1	4
Musée d'art et d'histoire						
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A1	07.02.2017	1'418	1'134	263	871
Bibliothèque de Genève						
Bibliothèque de Genève et Bibliothèque du Conservatoire et jardin botaniques, désacidification	PR-836A	09.05.2012	600	579	579	-
St-Georges 41, boulevard, Bibliothèque de Genève	PR-972A9	06.05.2013	15	-	-	-
Stand 22, rue du, frais induits	PR-1189A4	07.02.2017	448	402	38	364
Département de la sécurité et des sports						
Service logistique et manifestations						
79 véhicules légers, 36 engins et 21 deux-roues	PR-929AB2	26.06.2012	5'832	4'346	4'346	-
Véhicules légers et engins spécifiques	PR-929AB4	26.06.2012	2'572	2'596	2'529	67
Administration municipale, véhicules	PR-1082A1	29.04.2015	2'372	1'560	943	617
Administration municipale, véhicules	PR-1082A2	29.04.2015	5'923	5'908	5'526	382
Administration municipale, véhicules lourds	PR-1199A1	17.10.2017	1'766	1'200	640	559
Administration municipale, engins spécifiques	PR-1199A2	17.10.2017	2'574	2'518	1'609	909
Administration municipale, véhicules légers	PR-1199A3	17.10.2017	1'356	1'267	1'157	110
Département de la cohésion sociale et de la solidarité						
Service des écoles et institutions pour l'enfance						
Berne 50, école Pâquis-centre	PR-1165A3	23.11.2016	2'155	1'849	1'392	458
Piachaud 4, rue, mobilier ludothèque	PR-1253A2	21.03.2018	248	135	56	79
Service de la petite enfance						
Frontenex 54, route de, mobilier crèche	PR-1291A4	11.09.2018	272	166	64	102
Service de la jeunesse						
Henri-Golay 40, avenue, mobilier maison de quartier	PR-1214A4	21.03.2018	149	110	31	80
Piachaud 4, rue, mobilier maison de quartier	PR-1253A3	21.03.2018	181	159	65	93
Départements divers (les crédits d'engagement suivants sont gérés par différents services)						
Services divers						
Fondation des parkings (Prieuré, devenu Butini)	PR-142A	20.06.1989	1'194	1'085	-	1'085

Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné au déménagement des collections de l'Ariana aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du bâtiment du Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné aux frais induits par le transfert des collections du Musée Ariana aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau bâtiment du Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné aux frais induits par le transfert des collections du Musée d'art et d'histoire aux dépôts patrimoniaux. Les problèmes techniques au niveau du bâtiment du Carré Vert expliquent le retard du déménagement des collections qui ne pourra pas être effectué avant 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la désacidification d'ensembles patrimoniaux de la Bibliothèque de Genève et la bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques. Le retard du déménagement au Carré Vert entraîne le report de la prestation de désacidification des collections à 2027 ou 2028 pour autant que les travaux au Carré Vert aient pu être effectués en amont.
Retard dans le démarrage de la réalisation	Crédit destiné au matériel d'exploitation du dépôt pour les collections de la Bibliothèque de Genève. Le retard du déménagement des collections au Carré Vert explique le report de l'achat de ce matériel qui ne peut pas être effectué avant le redéploiement des collections. L'utilisation du crédit est reportée à 2026 au mieux.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Le crédit initialement prévu pour le transfert des collections de la Bibliothèque de Genève à destination du bâtiment du Carré Vert a été entamé pour le transfert de ces collections vers des dépôts de conservation loués temporairement suite aux problèmes techniques au niveau du Carré Vert. La sécurisation des collections transférées dans ce dépôt externe loué se terminera en 2024 et ce crédit pourra être bouclé en 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement planifié de 79 véhicules légers, 36 engins spécifiques et 21 deux-roues. Il reste une commande en cours et les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné au renouvellement anticipé de 11 véhicules légers et de 10 engins spécifiques. Toutes les dépenses ont été réalisées. Ce crédit étant en dépassement, une PR de boucllement sera déposée au Conseil municipal en 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement de véhicules lourds et remorques. Une procédure d'achat (1 poids lourd) a été lancée fin 2024. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
Réalisation terminée, crédit à clôturer	Crédit destiné au renouvellement de véhicules lourds et remorques. Toutes les dépenses ont été réalisées. Ce crédit pourra être bouclé début 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné au renouvellement de véhicules lourds et remorques. Une procédure d'achat (2 poids lourds) a été lancée fin 2024. Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement de machines et engins de travail. Les dernières commandes ont été effectuées et les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné au renouvellement de véhicules légers. Il reste une commande à faire (procédure d'achat en cours). Les dernières dépenses devraient être réalisées d'ici fin 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à la rénovation du bâtiment de l'école de Pâquis-centre. Des travaux complémentaires liés à l'aménagement du préau restent à finaliser. Ce crédit pourra être bouclé fin 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de la ludothèque et du restaurant scolaire de l'ancien manège. Certains aménagements sont encore en discussion avec les usagers de la Ludothèque. Ce crédit pourra être bouclé fin 2025.
Réalisation en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de l'espace de vie enfantine sis route de Frontenex 54. Le solde du crédit doit encore être engagé en 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de la maison de quartier sise avenue Henri-Golay 40. Les dernières dépenses sont prévues en 2025.
Réalisation non terminée et retard constaté pour raisons techniques	Crédit destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation de la maison de quartier sise rue René-Louis-Piachaud 4. Les dernières dépenses sont prévues en 2025.
Prêt en cours de remboursement	Ce crédit concerne un prêt repris par la Fondation des Parkings pour financer la construction du Parking du Prieuré (devenu Parking Butini). La Ville de Genève perçoit 3/7ème du bénéfice annuel sous forme de remboursement du prêt jusqu'à l'échéance de 2057.

TABLEAU DES CRÉDITS D'ÉTUDES VOTÉS DEPUIS PLUS DE 5 ANS

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2024	Amortissements nets au 31.12.2024	Soldes à amortir au 31.12.2024	
Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité							
Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité							
Gare Cornavin, études urbaines liées à l'extension	PR-1332A	29.04.2019	4'153	3'882	-	3'882	
Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité							
Grenus, Etuves, Rousseau, aménagement	PR-246A	21.01.2004	468	233	233	-	
Plan général d'évacuation des eaux	PR-354A	18.05.2005	3'314	1'907	1'907	-	
Mont-Blanc, pont du, élargissement	PR-387AB	08.11.2006	1'420	1'880	1'880	-	
Eaux-Vives, quai marchand, réaménagement	PR-807	11.12.2010	200	7	-	7	
Voie verte d'agglomération	PR-824A	18.05.2011	508	1'150	-	1'150	
Etude de renouvellement des éclairages publics	PR-911A	13.12.2011	131	121	-	121	
Cornavin, place de	PR-911A	13.12.2011	200	200	-	200	
Promotion du vélo	PR-1051A	05.05.2014	403	255	-	255	
"Stratégie de piétonnisation"	PR-1060A	04.06.2014	2'335	2'264	-	2'264	
Bruit routier 2ème tranche	PR-1061A	26.01.2015	1'652	523	-	523	
PLQ Godefroy, réseau d'assainissement	PR-1150A1	09.02.2016	59	-	-	-	
PLQ Godefroy, réaménagement domaine public	PR-1150A2	09.02.2016	171	-	-	-	
Coulouvrenière pont, élargissement	PA-123A	10.02.2016	370	171	-	171	
Saint-Georges, boulevard de, aménagement	PR-1122A7	27.04.2016	350	-	-	-	
Dr-Jean-Louis-Prévost et Buisson, chemins	PR-1273A1	16.05.2018	440	61	-	61	
PLQ Fontaines-Saintes, périmètre	PR-1273A2	16.05.2018	148	11	-	11	
François-Dussaud, Hans-Wilsdorf, rues	PR-1283A1	20.06.2018	640	417	-	417	
François-Dussaud, rue, "Les Vernets"	PR-1283A2	20.06.2018	129	32	-	32	
Etude de détail sur la pollution	PRD-162A	20.06.2018	460	695	-	695	
Etude d'aménagement de la Petite-Boissière et de la Boisserette	PR-1337A2	17.04.2019	507	-	-	-	

	Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à la poursuite des études urbaines liées à l'extension de la gare Cornavin. Ces études d'appui à la mise en œuvre du plan directeur de quartier sont en cours et devraient s'étaler jusqu'à 2030 au plus tôt.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la poursuite des travaux d'aménagement urbain de la place de Grenus et des rues des Etuves et Rousseau. Un schéma de fonctionnement a été mis à l'essai début 2020. Un bilan de la mise à l'essai a été réalisé en 2021 et des études complémentaires seront conduites jusqu'en 2025.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève. Les études du concept d'assainissement sont terminées et le service est en attente de sa validation par l'Office cantonal de l'eau (OCEau). La dernière phase d'étude portant sur l'élaboration des fiches d'action a débuté et s'achèvera en 2025, permettant le bouclage du crédit.
	Etude terminée sans réalisation et amortie dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'élargissement du pont du Mont-Blanc pour l'aménagement de pistes cyclables et des raccords aux rives. Les études sont terminées. Ce crédit d'étude sera bouclé et intégré dans une PR de bouclage déposée en 2025 suite au refus lors de la votation municipale du 24 novembre 2024.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif au réaménagement du quai marchand des Eaux-Vives. Les études vont reprendre dès lors que la Ville et le Canton de Genève se seront entendus sur la configuration du futur centre de sécurité qui doit être construit par le Canton de Genève.
	Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la Voie verte. Ce crédit d'étude a été partiellement intégré à la PR de réalisation portant sur le tronçon du quai du Cheval-Blanc (PR-1394) et à la PR de réalisation destinée aux réaménagements des accès au viaduc de la Jonction (PR-1006A2). Une demande de crédit de réalisation pour la Voie verte Vernets (PR-1655A1) est actuellement à l'examen en commission et intégrera partiellement les études engagées. Le solde du crédit d'étude sera bouclé dans le cadre d'une PR de bouclage.
	Etude terminée et crédit à clôturer, à amortir dans l'année	Crédit d'étude relatif au renouvellement des éclairages publics dans différents lieux de la Ville de Genève. Ce crédit d'étude a été partiellement intégré à la PR de réalisation portant sur le tronçon du quai du Cheval-Blanc (PR-1394). Le solde des études engagées concerne différents lieux de la Ville et la clôture de ce crédit d'étude sera intégré dans une prochaine PR de bouclage.
	Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif aux aménagements de surface, ainsi qu'au déplacement de la trémie de la place de Cornavin. Ce crédit d'étude sera intégré à la future PR de réalisation qui sera déposée dans quelques années. Par ailleurs, le périmètre de la gare Cornavin fait actuellement l'objet d'études plus élargies (PR-1383).
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif aux études pour la promotion du vélo ainsi qu'à la communication y relative. Des dépenses sont encore prévues en 2025 en lien avec la promotion des mobilités douces.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la stratégie de piétonisation en ville de Genève. Des études complémentaires ont été engagées en lien avec le PRD-289 "Piétonisation de Rive". L'ensemble des études sera intégré dans une future PR de travaux sur le secteur de Rive, laquelle est prévue d'être déposée en 2025.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'assainissement du bruit routier. Les études ont été suspendues suite à un réajustement de la stratégie de la Ville de Genève dans la gestion du bruit routier (fin de dépôt de programme d'assainissement du bruit routier). La Ville de Genève est en attente d'un positionnement du Canton de Genève sur les vitesses de circulation. A l'issue de la décision cantonale, soit de nouvelles études seront lancées, soit le crédit devra être bouclé sans réalisation.
	Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ Godefroy. Ce crédit d'étude sera bouclé sans dépense car il est prévu d'être financé par la PR d'assainissement (PR-1341) de réalisation.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif au réaménagement du domaine public de l'avenue Godefroy. Selon le développement et les autorisations en lien avec le plan localisé de quartier (PLQ), les dépenses sont prévues courant 2025 et 2026.
	Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à l'élargissement du pont de la Coulouvrenière afin d'aménager une piste cyclable et un itinéraire en site propre jusqu'à la place du Cirque. Les études ont débuté en 2023 et sont co-financées par l'Office cantonal des transports (OCT). Les études préalables sont terminées et l'opportunité de poursuivre les études dépendra de l'évolution et des orientations sur d'autres opérations qui impactent ce secteur.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement du boulevard Saint-Georges. Le démarrage des études est reporté à 2025 en raison d'une priorisation des projets.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement du futur domaine public des chemins Dr-Jean-Louis-Prévost et Buisson. Les études sont actuellement à l'arrêt et reprendront dès l'adoption du PLQ.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ Fontaines-Saintes. Les études sont actuellement à l'arrêt et reprendront dès l'adoption du PLQ.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à l'aménagement des espaces publics aux abords du PLQ des Vernets et du carrefour sis à l'angle des rues François-Dussaud et Hans-Wilsdorf. Les études sont en cours et seront intégrées dans une future PR de réalisation "Boulevard Urbain" en 2025.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit d'étude relatif à la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ Les Vernets. Les études sont en cours et seront intégrées dans une future PR de réalisation "Boulevard urbain" en 2025.
	Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la réalisation d'un parc à la Pointe de la Jonction. Les études sont terminées et seront intégrées dans une future PR de réalisation déposée en 2025.
	Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'étude de l'aménagement des espaces publics et des espaces de circulation des chemins de la Petite-Boissière et de la Boisserette. Le Plan localisé de quartier (PLQ) n'a pas été validé par le Canton de Genève. Des discussions sont en cours entre la Ville et le Canton de Genève. Selon les conclusions, des études seront lancées ou ce crédit sera bouclé sans dépense.

Tableau des crédits d'études votés depuis plus de 5 ans (suite)

En milliers de francs

Libellé	Rapport CM	Date de vote	Montant crédit voté net	Dépenses nettes au 31.12.2024	Amortissements nets au 31.12.2024	Soldes à amortir au 31.12.2024	
Etude pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Petite-Boissière	PR-1337A3	17.04.2019	246	-	-	-	
Passerelle piétonne du Mont-Blanc	PRD-156	16.05.2019	2'000	3'012	3'012	-	
Direction du patrimoine bâti							
Stade de Frontenex	41A	26.04.1988	545	272	272	-	
Grottes 8 et 10, des Amis 9	PR-721A	12.12.2009	650	623	623	-	
Lausanne 126-La Perle du lac	PR-721A	12.12.2009	150	455	455	-	
Jean-Calvin, Péliiserie, angle	PR-713A	28.04.2010	1'950	7	7	-	
La Grange, Villa	PR-807A	11.12.2010	400	29	-	29	
Jonction, périmètre des tours de la	PR-911A	13.12.2011	400	442	-	442	
Lausanne 118-120, rue de, SEVE	PR-911A	13.12.2011	250	10	-	10	
Giuseppe-Motta 20, avenue	PR-737A	21.03.2012	350	64	-	64	
Puits-Saint-Pierre 6, rue du, Maison Tavel	PR-951A	15.04.2013	990	-	-	-	
Cordiers 8, rue	PR-1054A	21.05.2014	700	811	-	811	
François-Dussaud 12, Queue d'Arve	PR-1245A	06.06.2018	900	316	-	316	
Restauration scolaire et infrastructures	PR-1274A	20.06.2018	2'310	2'860	-	2'860	
Etude de rénovation de la ferme du parc Beaulieu	PR-1321A	27.02.2019	645	714	-	714	

Justifications expliquant le maintien du crédit ouvert	Commentaires des services gestionnaires
Etude en cours et dépenses réalisées dans l'année	Crédit destiné à l'étude du développement de la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ de la Petite-Boissière. Ce PLQ n'a pas été validé par le Canton de Genève. Des discussions sont en cours entre la Ville et le Canton de Genève, selon les conclusions, des études seront lancées ou ce crédit sera bouclé sans dépense.
Etude terminée sans réalisation et amortie dans l'année	Crédit d'étude destiné aux études du projet de passerelle piétonne du Mont-Blanc. Ce crédit d'étude sera bouclé et intégré dans une PR de boucllement déposée en 2025 suite au refus lors de la votation municipale du 24 novembre 2024.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation et à la construction des installations sportives du stade de Frontenex en attente de décision politique.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble Grottes 10 et à la construction d'un immeuble de logements (après démolition des immeubles Grottes 8 et Amis 9). Ce crédit d'étude non suivi de réalisation sera bouclé et intégré dans la PR de boucllement globale qui sera déposée en 2025.
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif à la rénovation et la transformation du restaurant de la Perle du Lac est terminé. Une PR de réalisation (PR-976) avait été déposée et refusée par le Conseil municipal le 28.10.2014. La PR-976 a été amendée et reste dans l'attente d'une décision politique depuis 2015.
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif au projet de construction d'immeubles de logements et de locaux commerciaux, ainsi qu'à l'aménagement d'un square public, à l'angle des rues Jean-Calvin et Pélisserie. L'appel à candidature a permis de sélectionner un investisseur. Le DDP est en cours d'octroi.
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Ce crédit d'étude relatif à la rénovation des salons de la Villa La Grange est terminé. Le projet de réalisation est en suspens pour des raisons stratégiques et politiques ainsi que de priorisation des investissements.
Etude terminée et attente de décision sur la réalisation	Crédit d'étude relatif aux concours et aux pré-études de rénovation des immeubles du périmètre des tours de la Jonction. Le dépassement d'un montant de kCHF 42 a été intégré dans le crédit d'étude de la PR-1627A1, déposée le 4.06.2024 et actuellement à l'examen en commission.
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à l'étude de la rénovation de l'enveloppe et des combles des immeubles Lausanne 118-120. L'étude de faisabilité a été terminée et présentée au SEVE qui a pris la décision de suspendre ce projet. Il sera réactivé en fonction des ressources disponibles pour travailler sur celui-ci le cas échéant.
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif aux travaux de sécurisation, de mise en conformité et de rénovation de l'enveloppe de l'immeuble Giuseppe-Motta 20. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2024. Un crédit d'étude complémentaire sera vraisemblablement déposé en 2025, en vue d'un concours.
Crédit d'étude non utilisé ou dont l'objectif est non atteint	Crédit d'étude relatif à la rénovation des façades sur cour et jardin, à l'adaptation des installations techniques, aux aménagements intérieurs et à la nouvelle muséographie de la Maison Tavel. Ces projets sont reportés sur décision du Conseil administratif en date du 10.04.2013 et restent en attente d'un projet muséal global.
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la rénovation de l'immeuble sis rue des Cordiers 8. Cette étude a longtemps été suspendue suite à un recours des voisins. Le Tribunal fédéral ayant tranché en faveur de la Ville de Genève, les études ont repris. Le dépassement d'un montant de kCHF 111 sera intégré dans la PR de réalisation qui sera déposée au Conseil municipal en 2025.
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la transformation de la salle omnisports triple en salle multisports de compétition avec gradins fixes. Ce crédit d'étude est terminé. Le crédit de réalisation (PR-1626) a été déposé au Conseil municipal le 4.06.2024 et est actuellement à l'examen en commission.
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude relatif à la réorganisation de la restauration scolaire en ville de Genève et à la rénovation de ses infrastructures. Ce crédit d'étude a été partiellement intégré (phase 1) dans la PR de réalisation (PR-1509). Le solde du crédit d'étude concernant la phase 2 a été intégré à la PR de réalisation (PR-1644), déposée au Conseil municipal le 3.09.2024 et actuellement à l'examen en commission.
Etude terminée et crédit de réalisation à venir	Crédit d'étude destiné à l'étude de la rénovation de la ferme du parc Beaulieu et de ses annexes et au remplacement des serres existantes. L'étude est terminée et le dépassement de kCHF 69 a été intégré dans la PR de réalisation (PR-1645), déposée le 3 septembre 2024 et votée le 5 février 2025 par le Conseil municipal.

5.9 Notes relatives aux actifs et engagements conditionnels et hors bilan

5.9.1 Actifs éventuels

A la date de clôture des états financiers, il n'y avait pas d'actifs éventuels connus significatifs susceptibles d'être enregistrés.

5.9.2 Engagements conditionnels et hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements hors bilan se résument ainsi :

En milliers de francs	31.12.2024	31.12.2023
Engagements conditionnels	1'034'842	1'035'249
Autres engagements hors bilan	92'022	81'078
Total	1'126'865	1'116'327

TABLEAU DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS AU 31 DECEMBRE 2024

En milliers de francs							
Typologie du rapport juridique entre la Ville et l'entité destinataire	Propriétaires ou copropriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations maximales couvertes par l'engagement conditionnel	Montant potentiellement actionnable au 31.12.2024	Montant engagé au 31.12.2024	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Nom de l'entité bénéficiaire							
Divers engagements		147'704	137'783	11'631			
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGSL)	Ville de Genève	5'000	-	-	PR-1075	Risque financier et de défaut de la contrepartie	a)
Soutien au logement coopératif	-	2'500	-	-	PA-448A	Décision du CA de soutenir le logement coopératif à hauteur de l'autorisation	b)
Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	Confédération et Canton de Genève	20'000	17'579	2'421	PR-1180	Risque financier et de défaut de la contrepartie	c)
Chemins de fer fédéraux (CFF)	Confédération	120'204	120'204	9'210	PR-1185	Refus par les chambres fédérales de voter le budget supplémentaire	d)
Couverture des engagements		2'986	-	-			
Groupeement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (GSIS)	Ville de Genève et autres communes du canton de Genève	2'986	-	-	LPSSP 12620 (F 4 05) art. 18 al.2 b)	Risque financier et de défaut de la contrepartie	e)
Groupeement intercommunal - GIAP	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	LAC (B 6 05) Art.57	Risque économique et de défaut de la contrepartie	f)
Groupeement intercommunal - ACG	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	LAC (B 6 05) Art.57	Risque économique et de défaut de la contrepartie	f)
Groupeement intercommunal - CIDECE	Autres communes du canton de Genève	-	-	-	LAC (B 6 05) Art.57	Risque économique et de défaut de la contrepartie	f)
Couverture des déficits		-	-	-			
Secteurs, fondations, associations petite enfance	-	Déficit d'exploitation	-	-	Règlement LC 21 551	Risque financier et de budget de fonctionnement supérieur aux attentes	g)
Association de cuisines et restaurants scolaires	-	Déficit d'exploitation	-	-	Règlement LC 21 561 en vigueur depuis le 09.04.2020	Risque financier et de budget de fonctionnement supérieur aux attentes	h)
Engagement de prévoyance		640'563	-	-			
Fondation des Evaux	Villes de Genève, Lancy, Onex et communes de Bernex et Confignon	563	-	-	PR-1167	Risque démographique et de performance des actifs	i)
Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)	Ville de Genève et autres communes du canton de Genève	Non évalué	-	-	LAJC J 6 32, l'art. 7 al.2 de la loi sur l'accueil à journée continue	Risque démographique et de performance des actifs	j)

Typologie du rapport juridique entre la Ville et l'entité destinataire	Propriétaires ou copropriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations maximales couvertes par l'engagement conditionnel	Montant potentiellement actionnable au 31.12.2024	Montant engagé au 31.12.2024	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Nom de l'entité bénéficiaire							
Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (GSIS)	Ville de Genève et autres communes du canton de Genève	22'350	-	-	LPSP 12620 (F 4 05), art. 18 al.2 a)	Risque démographique et de performance des actifs	e)
CAP Prévoyance	Ville de Genève, SIG et communes genevoises affiliées	617'650	-	-	PR-998	Risque démographique et de performance des actifs	k)
Caution simple		202'589	2'501	-			
Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)	Ville de Genève	100'000	-	-	PR-1075	Risque financier et de défaut de la contrepartie	a)
		100'000			PR-1405		
Fondation des Evaux	Villes de Genève, Lancy, Onex et communes de Bernex et Confignon	2'589	2'501	-	PR-1309	Risque économique et de défaut de la contrepartie	i)
Caution solidaire		41'000	25'000	-			
Société anonyme d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA	Ville de Genève	41'000	25'000	-	PR-1499	Risque financier et de défaut de la contrepartie	l)
Total des engagements conditionnels		1'034'842	165'284	11'631			

a) Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)

Divers engagements

Dans sa délibération du 5 mai 2014 (PR-1075), le Conseil municipal a voté, à l'article 4, l'autorisation pour le Conseil administratif d'ouvrir une ligne de crédit d'un montant de kCHF 5'000 en faveur de la FVGLS.

Au 31 décembre 2024, cette ligne de crédit n'a pas été utilisée.

Caution simple

Dans les délibérations du 5 mai 2014 (PR-1075) et du 8 septembre 2021 (PR-1405), le Conseil municipal a voté, respectivement aux articles 5 (PR-1075) et 6 (PR-1405), l'autorisation au Conseil administratif d'octroyer à la FVGLS des cautions simples rémunérées annuellement à hauteur de 0.125% du montant garanti, celles-ci ne devant pas excéder un montant de kCHF 100'000 en tout temps.

Au 31 décembre 2024, aucune caution n'a été actionnée.

b) Soutien au logement coopératif

Divers engagements

Un crédit d'investissement de kCHF 2'500 destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève par les moyens ci-dessous a été voté par le Conseil municipal dans sa séance du 1er octobre 2001 (PA-448), soit :

- garanties financières en couverture de prêts de même montant ;
- prêts à taux préférentiels ;
- nantisements de parts sociales ;
- achat de parts sociales.

Le Conseil administratif est autorisé à engager ce montant en accordant à des coopératives ayant pour objectif principal le logement coopératif – associant leurs membres à la gestion et interdisant le rachat de leurs appartements en PPE (propriété par étage) dans un ou plusieurs immeubles –, des soutiens financiers tels qu'ils sont mentionnés à l'article premier, pour une valeur jusqu'à concurrence de 10% du montant total du projet proposé. Ceci doit permettre à ces coopératives d'acquérir un ou plusieurs immeubles ou parcelles, ou de construire ou rénover un ou plusieurs immeubles, sur le territoire de la Ville de Genève.

Dans l'hypothèse où une garantie ou une autre forme de soutien devait être engagée, la dépense qui serait consentie sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine financier, et amortie au moyen de deux annuités, qui figureront au budget de la Ville de Genève dans les deux années qui suivront celle pendant laquelle a eu lieu la dépense.

Au 31 décembre 2024, aucun moyen n'a été actionné.

c) Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)

Divers engagements

Dans sa délibération du 27 juin 2016 (PR-1180), le Conseil municipal a voté un crédit de kCHF 20'000, destiné à l'octroi d'un prêt remboursable sur trente ans, sans intérêt, à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (ci-après « la FIPOI ») en vue de la rénovation de l'Office des Nations Unies à Genève, sis Palais des Nations.

Au 31 décembre 2024, la FIPOI a procédé à des appels de fonds proportionnellement à l'avancée des travaux d'un montant total de kCHF 2'421 (cf. rubrique « 5.6.1.5 placement financiers (107) »).

d) Chemins de fer fédéraux (CFF)

Dans le cadre du programme « Léman 2030 », la Confédération a décidé d'augmenter l'offre ferroviaire de l'axe Genève – Lausanne avec plusieurs étapes successives, dites « étapes d'aménagement » (EA) 2025 puis 2035. Dans ce cadre, deux voies supplémentaires avec quais sont nécessaires en gare de Genève Cornavin, ainsi que des nouvelles installations de garage, d'entretien et un nouveau poste d'enclenchement (dits des « projets anticipés »). À la demande de la Ville et du Canton de Genève, une alternative comportant une gare souterraine a été proposée au lieu d'un agrandissement en surface qui aurait eu un effet considérable sur le quartier voisin « Les Grottes ». Dès lors, la Ville et le Canton de Genève ont demandé un projet de substitution au sens des articles 58b de la Loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) et 35 de l'Ordonnance sur les concessions, la planification et le financement de l'infrastructure ferroviaire (OCPF). Dans ce cadre, la Ville et le Canton de Genève devront, le cas échéant, assumer la différence entre les coûts des mesures initiales prévues par la Confédération et cette alternative en souterrain.

Ainsi, en décembre 2015, une convention cadre relative à l'extension de la capacité du nœud ferroviaire de Genève a été signée entre l'Office fédéral des transports (OFT), le Canton et la Ville de Genève (ci-après « les commanditaires »). Cette convention prenait en compte la demande de projet de substitution en souterrain de la part de la Ville et du Canton de Genève, ainsi que des mesures connexes (rehaussement d'un quai, déplacement de la station de lavage et la réalisation d'un faisceau de garage), ci-après les « Investissements ». Elle définit également les clés de répartition applicables pour les coûts d'investissement (7.20% pour la Ville de Genève) et des coûts subséquents d'entretien pendant 40 ans (6.63% pour la Ville de Genève). La clé applicable pour le financement des investissements pouvant être réduite subséquemment pour la Ville de Genève dans le cas où le Parlement fédéral décidait d'un financement complémentaire représentant le coût des investissements évités grâce à la mesure de substitution en souterrain.

Dans sa séance du 27 septembre 2016, le Conseil municipal a voté la PR-1185 autorisant l'octroi d'une « subvention conditionnellement remboursable », selon les modalités définies dans la convention, de kCHF 120'204 aux Chemins de fer fédéraux (CFF), au titre de participation aux études et travaux d'extension du nœud ferroviaire de Genève menés sous la maîtrise d'ouvrage des CFF et sous la condition suspensive de l'acceptation par le Grand Conseil du projet de loi confirmant une participation du Canton de Genève. La Loi (L11912) a été votée en date du 22 septembre 2016 levant ainsi la condition suspensive. La subvention était « conditionnellement remboursable » car, légalement, seuls les surcoûts d'investissement nets des économies réalisées (ouvrages évités) liés à l'option souterraine, au sens d'une mesure de substitution, sont à la charge de la Ville et du Canton de Genève. Le Parlement fédéral n'avait toutefois pas encore validé la mise en souterrain du projet ni les économies qu'on la soupçonnait de générer. Les crédits accordés par le Conseil municipal et le Grand Conseil ont permis de continuer à développer le projet en souterrain en attendant qu'un budget complémentaire puisse être sollicité auprès des chambres fédérales.

À la suite d'études complémentaires, la convention de 2015 a été remplacée par une nouvelle convention cadre signée le 5 avril 2019, ainsi que par la signature d'un avenant en date du 27 octobre 2021, intégrant des travaux complémentaires pour la gare souterraine et une nouvelle clé de répartition des coûts des travaux, portant celle de la Ville de Genève à 7,38%, soit un montant d'engagement de kCHF 114'940 HT.

Après avoir opté pour une gare souterraine, le Canton et la Ville de Genève ont également souhaité la réalisation d'un tunnel long à deux voies entre la gare de Cornavin et l'aéroport de Genève, dite « solution 1bis », en lieu et place de la variante de base prévoyant un tunnel court à une voie, au titre de mesure de substitution au sens de l'article 58b, al. 2 LCdF, lesquels se sont engagés à financer les surcoûts correspondants. La part de financement de la Ville de Genève à cette « solution » s'élève à kCHF 80'370 HT.

Le Canton et la Ville de Genève ont par ailleurs souhaité intégrer au projet ferroviaire les objets architecturaux du « Front-Jura », comportant une nouvelle façade, deux émergences et une vélostation, développés par la Ville de Genève à la suite de la réalisation d'un concours portant sur la requalification des espaces publics du secteur Montbrillant. Ils ont par ailleurs accepté de participer à une partie des mesures de flux nécessaires en gare existante, indispensables au fonctionnement de la future gare souterraine. Ces décisions génèrent un surcoût attendu de kCHF 20'060 HT pour la Ville de Genève.

Le 15 mars 2024, le Parlement fédéral a pris connaissance du message concernant l'état d'avancement et la modification des programmes d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ainsi que la Perspective Rail 2050 et a validé d'une part, l'économie engendrée par l'option souterraine avec l'évitement d'une infrastructure de type « saut-de-mouton » dans le secteur de Sécheron (générant une économie de kCHF 70'050 HT pour la Ville de Genève) et la réalisation de la solution 1bis à la charge de la Ville et du Canton de Genève.

Le 14 juin 2024, les commanditaires ont signé une nouvelle convention cadre relative à l'extension de capacité du nœud de Genève, portant alors la quote-part de la Ville de Genève à kCHF 145'320 HT, soit 6.97% du coût total des infrastructures.

Le surcoût net à la charge de la Ville de Genève pour l'alternative en souterrain (après prise en compte des économies sur les mesures initiales prévues par la Confédération), ainsi que l'intégration des objets architecturaux du « Front-Jura » et de la solution 1bis n'ont pour l'instant pas fait l'objet d'une décision auprès du Conseil municipal.

Le montant cumulé de subventions déjà versé au projet ferroviaire pour des dépenses d'études et de réalisation des projets anticipés s'élève à kCHF 9'210 au 31 décembre 2024. La part principale de la subvention sera versée au moment de la réalisation des travaux de la gare souterraine, soit dès 2029.

e) Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (GSIS)

Couverture des engagements

Selon l'article 18, al. 2, let. b) de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP), la Ville de Genève garantit, avec les autres communes genevoises (à l'exception de la commune de Céligny), les engagements du GSIS à l'égard de toute entité créancière dans le cadre d'emprunts contractés.

L'article 3 de la LPSSP définit la part de l'engagement des communes ; celle-ci étant limitée à sa contribution annuelle.

Sur la base des états financiers au 31 décembre 2023, le GSIS a conclu une avance à terme fixe d'un montant de kCHF 5'000.

Cet engagement a été calculé sur la base des comptes 2023 du GSIS ; les comptes de l'année 2024 n'étant pas encore approuvés.

La garantie, pour la Ville de Genève, proportionnelle au montant de sa contribution annuelle 2024, s'élève à kCHF 2'986.

Engagement de prévoyance

Selon l'article 18, al. 2, let. A) de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP) (12620), la Ville de Genève garantit avec les autres communes genevoises (à l'exception de la commune de Céligny) les engagements de prévoyance des assurées actives et assurés actifs et des futur-e-s pensionné-e-s du Groupement SIS. L'article 3 LPSSP définit la part de l'engagement des communes ; celle-ci est limitée à la quote-part de sa contribution annuelle.

La part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assuré-e-s et pensionné-e-s du GSIS s'élève à kCHF 37'425 au 1^{er} janvier 2024. Le taux de couverture de l'engagement pour le GSIS s'élevait à 76.49% au 1^{er} janvier 2024, en-dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050, fixé par l'article 72a, al. 1, let. C) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La garantie, pour la Ville de Genève, proportionnelle au montant de sa contribution annuelle 2024, s'élève à kCHF 22'358 au 1^{er} janvier 2024.

f) Groupements intercommunaux (GIAP, ACG et CIDEC)

Couverture des engagements

La Ville de Genève fait partie des groupements intercommunaux suivants : GIAP, CIDEC et ACG (cf. Tableau des participations du PA). Selon l'article 57, al. 4 de la Loi sur l'administration des communes (LAC), les communes membres sont solidairement responsables des dettes que le groupement ne serait pas en mesure de payer.

Sur la base des états financiers au 31 décembre 2023 (les comptes de l'année 2024 n'étant pas encore approuvés), les fonds propres de ces groupements couvriraient leur engagement net. En conséquence, au 31 décembre 2024, aucune demande de participation n'a été notifiée à la Ville de Genève.

g) Service de la petite enfance

Couverture des déficits

Selon l'article 1 du Règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil (LC 21 551), la Ville de Genève dirige la politique de la petite enfance, planifie, organise et assure le maintien et le développement de l'offre de places d'accueil, sur son territoire.

La Ville de Genève subventionne les structures d'accueil de la petite enfance sises sur son territoire afin de couvrir leur déficit d'exploitation (art. 23) et de financer des travaux et des acquisitions (art. 24) et des projets spécifiques (art. 25).

h) Service des écoles et institutions pour l'enfance

Couverture des déficits

Le Règlement relatif aux conditions de subventionnement des associations de cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Genève (LC 21 561) indique notamment que la Ville de Genève subventionne l'excédent de charges, tel qu'il ressort du compte d'exploitation, et le contentieux après procédure.

i) Fondation des Evaux

Engagement de prévoyance

Sur la base de la PR-1167, le Conseil municipal a approuvé, le 2 novembre 2016, que la Ville de Genève garantisse avec les autres communes membres de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux (Onex, Bernex, Confignon et Lancy) les engagements de prévoyance des assurées et assurés actifs et des futures pensionnées et pensionnés de la Fondation des Evaux auprès de la CPI villes et communes de la Fondation CAP Prévoyance. Cette garantie est fixée proportionnellement aux montants de la subvention annuelle.

Une convention d'affiliation a été signée le 26 avril 2018 entre :

- la Fondation des Evaux ;
- les Villes de Genève, Lancy et Onex ;
- les communes de Bernex et Confignon ;
- la CAP - Fondation de prévoyance intercommunale de droit public de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes genevoises affiliées et d'autres employeurs affiliés conventionnellement ; et
- la Caisse de prévoyance interne « Ville de Genève et autres communes genevoises ».

Selon l'article 5, al. 2 de la convention d'affiliation, l'engagement de prévoyance s'étend à la part des engagements pour les prestations qui ne sont pas entièrement financées en capitalisation sur la base des taux de couverture initiaux au sens de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assurées et assurés, et pensionnées et pensionnés, de la Fondation des Evaux s'élève à kCHF 1'631 au 1^{er} janvier 2024. Le taux de couverture de l'engagement pour la Fondation des Evaux s'élevait à 76.49% au 1^{er} janvier 2024, en-dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050, fixé par l'article 72a, al. 1, let. c) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

La garantie, pour la Ville de Genève, proportionnelle au montant de la subvention annuelle, s'élève à kCHF 563 au 1^{er} janvier 2024.

Caution simple

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 11 septembre 2018 (PR-1309), que la Ville de Genève cautionne, de manière simple avec les autres communes membres de la Fondation de droit public d'intérêt communal des Evaux (Onex, Bernex, Confignon et Lancy), l'emprunt contracté par la Fondation des Evaux pour la démolition-reconstruction du bâtiment principal des Evaux à hauteur de sa contribution annuelle, soit kCHF 2'589.

Au 31 décembre 2024, l'emprunt contracté par la Fondation, s'élève à kCHF 7'250.

La caution simple de la Ville de Genève est calculée proportionnellement au montant de la subvention annuelle, soit un montant de kCHF 2'501.

Cette caution n'a pas été actionnée au 31 décembre 2024.

j) Engagements de prévoyance envers la CPEG afférents au GIAP

Les communes membres du GIAP sont garantes du déficit de couverture de la CPEG afférent au personnel de terrain du GIAP conformément à l'article 7 al. 2 de la Loi sur l'accueil à journée continue (LAJC - J 6 32). Les données suivantes ont été fournies par la CPEG (situation au 31 décembre 2023) pour l'ensemble des communes :

En milliers de francs

Capitaux de prévoyance des assurés actifs y compris provisions	105 665
Capitaux de prévoyance des pensionnés y compris provisions	80 611
Montant du déficit technique afférent	48 246

Le degré de couverture de la CPEG au 31 décembre 2023 selon l'article 44 OPP2 s'élève à 74.1 %, en tenant compte d'un taux d'intérêt technique de 1.75%.

Les données pour l'année 2024, n'étant pas encore auditées, n'ont pas encore été communiquées.

Les éventuels engagements énoncés ci-dessus concernent l'ensemble des communes et ne représentent pas la quote-part de la Ville de Genève.

k) CAP Prévoyance

Engagement de prévoyance

Sur la base de la PR-998, le Conseil municipal a notamment approuvé, le 22 janvier 2013, la création d'une Fondation de droit public ayant pour but d'assurer la prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes affiliées.

Selon l'article 9 de cette proposition, le Conseil municipal approuve que la Ville de Genève garantisse les engagements de prévoyance de la Caisse de prévoyance interne « proportionnellement aux engagements de prévoyance dus à ses assurées et assurés actifs, et pensionnées et pensionnés, et aux engagements qui la concernent, prévus à l'article 5, al. 3, let. c) et d) des statuts de la CAP ».

1. Engagements de prévoyance de la commune au 31 décembre 2023 / 1er janvier 2024 : kCHF 2'627'181

Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la Ville de Genève.

2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune

Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres :

• Engagements de prévoyance de l'ACG :	kCHF 51'280
• Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance :	kCHF 19'681
• Engagements de prévoyance de la Fondation des Evaux :	kCHF 6'938
• Engagements de prévoyance du Groupement SIS :	kCHF 159'189

Selon l'article 5, al. 3, let. c) des statuts de la CAP, les engagements de prévoyance de l'ACG et de la CAP Prévoyance sont garantis par la Ville de Genève et les autres communes genevoises.

L'engagement de prévoyance pour la Fondation des Evaux concerne les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de cette fondation.

Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2023 de la CPI ; les comptes de l'année 2024 n'étant pas encore approuvés par le Conseil de fondation. Aucun élément connu ne remet en cause les engagements mentionnés. L'exercice de la garantie de la Ville de Genève pour ces entités se limiterait à sa quote-part de détention et/ou de financement appliquée au montant non couvert in fine, dans l'hypothèse que les autres communes assumeraient leur part relative. Il n'y a pas d'indication à la date de clôture de la nécessité d'exercer une telle garantie (voir commentaire 3. ci-dessous).

3. Degré de couverture de la CPI au 31 décembre 2023 / 1er janvier 2024 : 76.49%

D'après la confirmation écrite reçue de l'institution de prévoyance pour la Ville de Genève, CAP Prévoyance - CPI Ville de Genève et communes (la « CPI »), la part non couverte des engagements de prévoyance relative aux assurées et assurés, et pensionnées et pensionnés, Ville de Genève s'élève à kCHF 617'650 au 1er janvier 2024. Le taux de couverture de l'engagement pour la Ville de Genève s'élevait à 76.49% au 1er janvier 2024, en dessous de l'objectif de 80% à atteindre d'ici 2050 fixé par l'article 72a, al. 1, let. c) de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Toutefois, les prévisions long terme de la Fondation prévoient un retour du degré de couverture au-dessus de la barre des 80% d'ici à 2050 et la Ville de Genève n'a par conséquent pas provisionné d'engagement au 31 décembre 2024.

I) Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA

Caution solidaire

Le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 8 juin 2022 (PR-1499) que la Ville de Genève cautionne, de manière solidaire, tout emprunt futur contracté par la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA pour le financement des travaux d'entretien et de rénovation de l'Hôtel Métropole de Genève.

En date du 22 juin 2023, un acte de cautionnement solidaire envers une banque, jusqu'à concurrence de kCHF 41'000, a été signé par la Ville de Genève qui se déclare ainsi garante du paiement de l'ensemble des créances tant actuelles que futures ou des créances éventuelles de la banque envers la SA.

Le montant des emprunts contractés se montent à kCHF 25'000 au 31 décembre 2024.

Aucune caution n'a été actionnée auprès de la Ville de Genève au 31 décembre 2024.

Engagements conditionnels découlant d'une servitude ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) conformément aux articles 675 et 779 al. 3 du Code civil suisse

La Ville de Genève a octroyé 69 droits de superficie (DDP), avec à leur échéance, une indemnité équitable à verser au superficiaire pour le retour de l'immeuble bâti à la Ville de Genève en cas de non-renouvellement du contrat de droit de superficie (art. 779, let. d) et g) du Code civil suisse.)

Le montant de cette indemnité éventuelle n'est pas évaluable à la date de clôture.

Échéance du DDP	Nombre de superficiaires	Nature du bien		
		Habitation	Commercial / Industriel	Parking
< 10 ans (2025 à 2034)	6	-	6	-
de 10 à 20 ans (2035 à 2044)	9	-	9	-
de 20 à 30 ans (2045 à 2054)	7	-	7	-
> 30 ans (2055 à 2124)	47	38	7	2
Total	69	38	29	2

Liste des servitudes ayant le caractère d'un droit distinct et permanent (DDP) conformément aux articles 675 et 779, al. 3 du Code civil suisse et ne donnant lieu à aucune indemnité

Parallèlement à l'octroi de droits de superficie (DDP) donnant lieu au versement d'une indemnité équitable, la Ville de Genève a octroyé 30 DDP pour lesquels le retour de l'immeuble bâti, à l'échéance du DDP, se fera sans aucune indemnité.

Échéance du DDP	Nombre de superficiaires	Nature du bien		
		Habitation	Commercial / Industriel	Parking
< 10 ans (2025 à 2034)	2	1	1	-
de 10 à 20 ans (2035 à 2044)	8	2	3	3
de 20 à 30 ans (2045 à 2054)	2	-	-	2
> 30 ans (2055 à 2124)	17	5	8	4
Total	29	8	12	9

TABLEAU DES AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

En milliers de francs

Typologie du rapport juridique entre la Ville de Genève et l'entité destinataire	Propriétaires ou copropriétaires les plus importants de l'entité bénéficiaire	Prestations couvertes par un engagement	Origine de l'engagement	Risques d'actionner la garantie	Notes
Nom de l'entité bénéficiaire					
Leasings non portés au bilan		51			
Diverses contreparties de location de machines d'impression	Ville de Genève	51	Signature de contrats de leasing dans l'unité	Contrats portés à leurs termes	a)
Location simple		54'374			
Différents propriétaires de locaux loués à des services de la Ville de Genève	Ville de Genève	54'374	Signature de contrat de baux à loyer dans les services	Contrats portés à leurs termes	b)
Engagements contrats informatiques		12'124			
Diverses contreparties de location de systèmes d'information et de communication	Ville de Genève	12'124	Signature de contrats	Contrats portés à leurs termes	c)
Engagements contrats de fourniture d'énergie		10'410			
Services industriels de Genève (SIG)	Ville de Genève	10'410	Signature de contrats	Consommation électrique	d)
Engagement de remboursement de travaux		15'064			
Service de la petite enfance / Crèche	Ville de Genève	2'349	Signature de contrat	Résiliation anticipée de bail	e)
Service de la petite enfance/ Crèche et ludothèque	Ville de Genève	1'944	Signature de convention	Résiliation de conventions de travaux	e)
Service de la petite enfance/ Crèche	Ville de Genève	2'337	Signature de convention	Résiliation de conventions de travaux	e)
Service de la petite enfance/ Locaux parascolaires, restaurants scolaire et ludothèque	Ville de Genève	8'434	Signature de convention	Résiliation de conventions de travaux	e)
Total des autres engagements hors bilan		92'022			

a) Contrats de leasing non portés au bilan

L'engagement résiduel à payer au 31 décembre 2024 est de kCHF 117. Les contrats ne prévoient pas de valeur de reprise à l'échéance.

En milliers de francs

Nature du leasing	Echéance annuelle	Echéance finale
Machine piqué-pli	27	-
Machine à plier et rainer	7	6
Machine à découper, rainer et perforer	6	6
Machine à relier	9	14
Machine à mise sous pli	17	25
Loyers à verser	66	51

b) Contrats de location simple - baux à loyers

Les contrats de location simple sont des accords par lesquels un bailleur cède à la Ville de Genève (preneuse du bail) le droit d'utilisation d'un actif pour une période donnée et en échange d'un ou d'une série de paiements effectués par la Ville de Genève ou par des tierces parties subventionnées.

Les paiements minimaux à effectuer sont déterminés sur la base des loyers, supérieurs à kCHF 3 par mois, constatés au 31 décembre 2024 et aux plus proches échéances de résiliation contractuelles prévues. Les éventuelles clauses de révision du loyer ne sont pas appliquées.

En milliers de francs

Nature des objets	Engagements calculés			
	à 12 mois	de 13 à 60 mois	> 60 mois	Total
à usage administratif ¹	2'184	3'980	19'306	25'470
à usage scolaire	394	968	746	2'109
à usage public ²	8'090	14'658	4'048	26'795
Paiements à effectuer	10'668	19'606	24'100	54'374

¹ y c. les droits distincts et permanents

² y c. les institutions de la petite enfance

c) Contrats de prestations informatiques

La Ville de Genève a souscrit des contrats de prestations informatiques l'engageant sur les années futures.

Les engagements calculés sont déterminés sur la valeur des contrats supérieurs à kCHF 100 par année, constatés au 31 décembre 2024 et les plus proches échéances de résiliation contractuelles prévues.

En milliers de francs

Nature des prestations	Engagements calculés		
	à 12 mois	de 13 à 60 mois	Total
Utilisation de services informatiques	2'844	4'324	7'168
Entretien de matériels	269	806	1'075
Maintenance de logiciels	905	2'133	3'038
Location de logiciels	467	375	842
Paiements à effectuer	4'485	7'638	12'124

d) Contrat de fourniture d'énergie

La Ville de Genève est engagée auprès des SIG pour la fourniture d'électricité sur l'ensemble de ses sites et de sa consommation (« full supply ») sur l'année 2025 à des prix fixes convenus, déterminés en fonction des prix de marchés au moment de la signature du contrat en mai 2023 prolongé par l'avenant signé en novembre 2023. L'engagement hors bilan est valorisé pour l'ensemble de la consommation prévue selon les profils de charges estimés aux coûts contractuels.

e) Engagement de remboursement de travaux

La Ville de Genève a signé des conventions de travaux et des contrats de bail prévoyant la réalisation de travaux de la part du propriétaire. La Ville de Genève est engagée à leur remboursement en cas de rupture anticipée des contrats de bail ou des conventions.

5.10 Indications supplémentaires

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus, et les risques financiers.

5.10.1 Gestion des risques financiers

Le Conseil administratif est responsable des stratégies financières appliquées. Dans le cadre de son action publique et de ses activités opérationnelles, la Ville de Genève peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment au :

- risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- risque de liquidité ;
- risque de taux d'intérêt ;
- risque de change ;
- risque de volatilité des valeurs mobilières.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la Ville de Genève.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Ville de Genève considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de deux établissements bancaires suisses de premier ordre ;
- ses créances fiscales, gérées par l'Administration fiscale cantonale, sont réparties entre un grand nombre de personnes physiques et morales domiciliées dans le canton de Genève. Celui-ci dispose d'un service du contentieux. Ces créances sont provisionnées à concurrence de 30 %. Le risque de perte est couvert ;
- les redevances sont régies par des conventions avec des contreparties de premier ordre ;
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier. La Ville de Genève dispose de services du contentieux. Il convient de se référer à la rubrique « 5.6.1.2 Créances (101) ».

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsqu'une entité rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers. Les principales sources de liquidités de la Ville de Genève sont, d'une part, les acomptes mensuels de l'État de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année ; la taxe professionnelle a été supprimée au 1er janvier 2024 à la faveur d'un impôt sous forme de centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Ces revenus fiscaux représentent 72% des revenus totaux de la Ville de Genève. D'autre part, la Ville de Genève possède un important parc immobilier qui génère des revenus financiers réguliers représentant 6% des revenus totaux.

La Ville de Genève a recours à des emprunts à long terme avec des contreparties de premier ordre. Les échéances de ces emprunts à long terme sont échelonnées dans le temps afin de limiter le risque de renouvellement. Le détail de ces emprunts et de leurs échéances est présenté dans le tableau consolidé de la dette, sous la rubrique « 5.6.2.2 Engagements financiers à court et long terme (201 et 206) ».

La Ville de Genève a recours à des emprunts à court terme qu'elle pilote sur la base d'une prévision de trésorerie actualisée hebdomadairement. Les appels d'offres réalisés en 2024 ont systématiquement été reçus favorablement par une diversité de contreparties.

En dernier recours, la Ville de Genève dispose également d'une ligne de crédit auprès de la Banque cantonale de Genève (BCGE) s'élevant à CHF 100 mios. Au 31 décembre 2024, cette limite est utilisée à hauteur de CHF 72 mios.

La Ville de Genève est au bénéfice d'un rating S&P de AA- stable lui permettant un accès aisé aux financements de tiers.

iii. Risque de taux d'intérêt

La Ville de Genève est modérément exposée au risque de variation de taux d'intérêts dans la mesure où la part maximale de la dette à taux variable est fixée dans la stratégie annuelle de gestion de la dette (charte de trésorerie) qui mentionne un maximum de 50% et une stratégie cible de 30% de la dette totale. Afin de réaliser cet objectif, la Ville de Genève utilise des instruments de couverture de flux futurs (« cash-flow hedge ») sous forme de swaps en mettant en place une stratégie de fixation des taux sur les emprunts, afin de neutraliser les risques hautement probables de fluctuation des paiements d'intérêts. En tenant compte de l'efficacité de ces instruments de couverture, la part de la dette à taux variable pour la Ville de Genève s'élève à 37% à la fin de l'année.

iv. Risque de change

La Ville de Genève n'est pas exposée de manière significative au risque de change dans la mesure où :

- elle n'a pas d'emprunt en devises au 31 décembre 2024 (2023 : idem) ;
- le risque de change sur les autres dettes et créances en devises est faible, car l'essentiel des activités est libellé en francs suisses et les positions de liquidités en devises sont peu significatives.

v. Risque de volatilité des valeurs mobilières

La volatilité intrinsèque des marchés boursiers induit une exposition de la Ville de Genève sur la valorisation de ses titres cotés (évalués à la valeur de marché) et le montant de ses engagements de prévoyance.

Cette exposition est limitée grâce à :

- une détention à long terme d'actions dans des établissements générant des revenus réguliers, en particulier la Banque cantonale de Genève (BCGE) ;
- une stratégie de placement équilibrée définie par le Règlement fixant les principes de gestion de la fortune des fonds spéciaux de la Ville de Genève (LC 21 821) ;
- un risque indirect du fait de la gestion autonome de la Caisse de prévoyance (CAP), ayant son propre comité de placement et ses règles de gestion conformes à la législation suisse.

5.10.2 Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne de la Ville de Genève a été coordonné de manière transversale depuis 2012. Chaque département s'est doté d'une ou un responsable du contrôle interne en charge de l'implémentation du système de contrôle interne défini centralement (groupe SCI). Chaque service est responsable de la documentation de ses propres contrôles en fonction des risques identifiés.

Afin de répondre aux contraintes légales et réglementaires devenues plus exigeantes, la Direction financière a continué à suivre son plan de transformation initié en 2019 afin de renforcer son système de contrôle interne comptable et financier. Elle a notamment effectué les travaux suivants :

- le projet de renforcement de la fonction comptable (RFC), incluant la centralisation et la dématérialisation des factures fournisseurs :
Au 31 décembre 2024, tous les services municipaux, à l'exception de la Gérance immobilière municipale, ont intégré la centralisation et la dématérialisation des factures.
- la sécurisation du processus d'établissement des états financiers avec la mise en place d'outils dédiés :
Afin de garantir la fiabilité des informations financières publiées, l'administration municipale a souhaité mettre en place un outil dédié au processus de clôture. Cet outil a été déployé, lors d'une première phase en 2023, pour les clôtures mensuelles. Les travaux d'analyse se poursuivent afin de permettre une utilisation de l'outil pour la clôture annuelle, consécutivement au remplacement de l'ERP.
- la sécurisation des fichiers de transfert de paiement :
Afin de renforcer la sécurité dans le transfert de fichiers de paiement entre le système intégré de gestion (ERP) et l'application de gestion des paiements, la Direction financière a mis en place un protocole sécurisé et automatique entre les deux systèmes, empêchant toute modification volontaire ou involontaire des données.
- la gestion centralisée des tiers :
Afin de renforcer la gestion, la qualité et la sécurité des données des tiers, la Direction des systèmes d'information et de communication a créé un registre central des tiers financiers et non financiers, interconnecté aux applications métiers des services de la Ville de Genève, ainsi qu'aux registres des entreprises (REG) et des personnes physiques (CALVIN). Les travaux en cours visent à étendre cette connexion à d'autres registres officiels (ex. IDE) et applications métiers de l'administration municipale.
- la mise à jour des directives générales comptables et financières :
Afin d'accompagner les différents projets de transformation, la Direction financière a poursuivi son effort de mise à jour des directives générales ayant un lien comptable et financier.
- la participation active à la phase d'initialisation du projet de remplacement de l'ERP :
En 2024, en partenariat avec la Direction des systèmes d'information et de communication ainsi qu'une société externe (intégrateur), la Direction financière a continué de travailler à la définition de l'architecture cible dans le projet de migration afin d'augmenter le potentiel d'implémentation de contrôles standards, uniformes et automatiques dans la future version.

Un des buts communs de ces projets est d'augmenter la qualité et la sécurité de l'établissement des états financiers annuels en apportant des solutions organisationnelles et techniques solides et pérennes.

Les responsables du contrôle interne ont continué leur accompagnement de mise en place du système de contrôle interne et leurs campagnes de tests de contrôles.

5.10.3 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Les services de la Ville de Genève sont considérés comme des entités autonomes au sens de l'article 12 al. 1 de la Loi sur la TVA (LTVA).

Au 31 décembre 2024, on relève :

- 11 services assujettis selon la méthode des taux forfaitaires (TaF) ;
- 2 unités assujetties selon la méthode effective.

Le centre de compétence en matière de TVA poursuit son développement au sein de la Ville de Genève avec des ressources dédiées, ceci afin d'assurer une veille réglementaire, d'apporter du conseil aux services et d'assurer la conformité en matière de TVA.

Compte tenu de la nouvelle jurisprudence publiée en 2023 par le Tribunal fédéral, un projet d'optimisation de la TVA a été mise en place, afin d'optimiser la capacité de récupération de l'impôt préalable au sein des services de la Ville de Genève ayant des investissements passés et futurs conséquents.

5.10.4 Valeur d'assurance incendie des immobilisations des patrimoines administratif et financier

La valeur d'assurance pour la couverture du risque incendie est de kCHF 11'773'000 soit :

- kCHF 5'478'000 pour l'ensemble des bâtiments ;
- kCHF 6'095'000 pour les collections ;
- kCHF 200'000 pour les biens meubles.

5.10.5 Suppression de la Taxe professionnelle communale

Le Conseil d'Etat a fixé, dans son arrêté du 6 septembre 2023, l'entrée en vigueur de la loi du 11 mai 2023 modifiant la Loi générale sur les contributions publiques (LCP) supprimant ainsi la taxe professionnelle au 1er janvier 2024 à la faveur d'un impôt sous forme de centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales.

Les bordereaux de taxe professionnelle à recouvrir, concernant les périodes fiscales jusqu'au 31 décembre 2023, s'élèvent à kCHF 6'515. Le montant de la production au titre de l'exercice 2023 et années antérieures s'est élevé à kCHF 12'689.

Le Service de la taxe professionnelle continuera d'établir les bordereaux et de percevoir la taxe auprès des contribuables ayant une activité soumise à la taxe professionnelle jusqu'au 31 décembre 2023.

5.10.6 Evénements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas à notre connaissance d'événements postérieurs à la date de clôture qui pourraient remettre en cause l'évaluation de nos actifs et passifs tels qu'ils sont présentés dans ces comptes annuels.

5.11 Indicateurs financiers

Tableau des indicateurs financiers

INDICATEUR	VALEURS CIBLES			VALEUR 2024	VALEUR 2023	APPRECIATION 2024	NOTES
Taux d'endettement net							
	bon	:	< 100%				
Dette nette	suffisant	:	100 - 150%	-176.3%	-168.8%	bon	a)
Revenus fiscaux	mauvais	:	> 150%				
Degré d'autofinancement (PA)							
	Variation du PIB réel			1%	1.2%	conjoncture normale	
	si > 2% = haute conjoncture : > 100%						b)
Autofinancement	0% < si < 2% = conjoncture normale : 80 - 100%						
Investissements nets	si < 0 % = récession : 50 - 80 %			63.2%	300.4%	mauvais	
Part des charges d'intérêts							
	bon	:	0 - 4 %				
Charges d'intérêts nets	suffisant	:	4 - 9 %	2.0%	1.9%	bon	c)
Revenus courants	mauvais	:	> 9%				
Dette brute par rapport aux revenus							
	très bon	:	< 50%				
	bon	:	50 - 100 %				
Dette brute	moyen	:	100 - 150%	126.3%	114.6%	moyen	d)
Revenus courants	mauvais	:	150 - 200%				
	critique	:	> 200%				
Proportion des investissements (PA)							
	Effort d'investissement						
Investissements bruts	faible	:	< 10%				
Dépenses totales	moyen	:	10 - 20%	13.0%	9.3%	effort moyen	e)
	élevé	:	20 - 30%				
	très élevé	:	> 30%				
Part du service de la dette							
	charge faible	:	< 5%				
Service de la dette	charge acceptable	:	5 - 15%	8.9%	7.7%	charge acceptable	f)
Revenus courants	charge forte	:	> 15%				
Dette nette par habitant et habitant							
	patrimoine net	:	< 0 CHF				
	endettement faible	:	0 - 1'000 CHF				
	endettement moyen	:	1'001 - 2'500 CHF				
Dette nette	endettement important	:	2'501 - 5'000 CHF	-8'751	-9'293	patrimoine net	g)
Population résidente permanente	endettement très important	:	> 5'000 CHF				
Taux d'autofinancement (PA)							
	bon	:	> 20%				
Autofinancement	moyen	:	10 - 20%	7.6%	20.9%	mauvais	h)
Revenus courants	mauvais	:	< 10%				

a) Taux d'endettement net

Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier (PF) exprimée en pourcentage des revenus fiscaux. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

La dette nette est négative à la suite de la réévaluation du PF sur 2024. Cette approche repose toutefois sur le principe théorique que la Ville de Genève peut aliéner ses actifs pour faire face à ses engagements financiers. Aussi, l'interprétation du taux d'endettement net doit être mise en perspective avec l'indicateur de la dette brute sur les revenus qui qualifie le niveau d'endettement de la Ville de Genève de « moyen » au vu de sa capacité à générer des revenus.

b) Degré d'autofinancement (PA)

Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net. Il renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres ressources sans avoir recours à l'emprunt.

En 2024, la diminution du PIB par rapport à l'année 2023 est liée à une conjoncture mondiale atone auquel l'économie genevoise n'échappe pas. En effet, les entreprises genevoises demeurent globalement satisfaites de leurs marches d'affaire même si la situation est différente selon les secteurs. Ainsi, le monde de la finance se porte bien alors que le secteur de l'industrie peine à reprendre son souffle. En moyenne, le taux de chômage se fixe à 4.3% contre 3.8% en 2023 en Ville de Genève. Le degré d'autofinancement est marqué par une baisse significative, en regard de l'exercice 2023 qui enregistrait un résultat exceptionnel. Cette diminution s'explique, notamment, par une baisse des recettes fiscales et des produits financiers (réévaluations des immeubles du PF), ainsi qu'une reprise marquée à la hausse des investissements du patrimoine administratif (PA) en réponse à la politique d'investissement de la Ville de Genève.

c) Part des charges d'intérêts

La part des charges d'intérêts nets est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimés en pourcentage des revenus courants. Il renseigne sur la part du revenu disponible absorbé par les charges d'intérêts.

En 2024, la part des charges d'intérêts a légèrement augmenté. Celle-ci s'explique par une baisse des revenus courants. Toutefois, la charge financière reste modérée pour les finances de l'administration municipale. Le risque lié à une hausse des taux est maîtrisé grâce à une répartition équilibrée de la dette, constituée à 63% d'emprunts à taux fixes avec une échéance résiduelle moyenne de remboursement à 5.6 ans.

d) Dette brute par rapports aux revenus

La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants. Il renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que son niveau soit raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

La dette brute finance les objets du PA et du PF. Ces derniers répondent principalement à un profil conservateur (immeubles), générateur de revenus modérés et stables. Qualifié de moyen, cet indicateur invite à conserver un niveau de dette brute raisonnable en corrélation avec les revenus disponibles. Cependant, une diminution des recettes fiscales et des produits financiers (réévaluation du PF) ont conduit à une légère détérioration du taux.

e) Proportion des investissements

La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées. Il mesure la santé financière de la Ville de Genève ainsi que l'effort d'investissement déployé par la collectivité et renseigne donc sur l'ambition de la politique d'investissement.

En 2024, l'effort d'investissement est désormais qualifié de « moyen ». Cette progression est corrélée à une hausse significative de 51% de dépenses d'investissement brut du PA (CHF 186.7 mios). Il faut également rappeler les efforts d'investissement consenties sur le PF (CHF 14.4 mios), dont l'essentiel est destiné à des rénovations thermiques. La progression de l'effort d'investissement est conjuguée à une hausse des dépenses générales, lesquelles intègrent la politique de soutien de la Ville de Genève.

f) Part du service de la dette

La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts nets et des amortissements ordinaires, exprimé en pourcentage des revenus courants. Il mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et sur les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette. Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

En 2024, cet indicateur est considéré comme acceptable malgré une baisse des revenus liés aux recettes fiscales et aux produits financiers. Il est en ligne avec l'indicateur de la dette brute, qualifié de moyen et témoigne d'un niveau de la dette dans la norme. Une charge forte du service de la dette mettrait en péril le maintien d'un niveau de prestations élevé. Il convient de ce fait de surveiller cet indicateur, notamment en cas de hausse des taux d'intérêts qui pourrait venir alourdir le service de la dette. Ce risque est limité par une répartition équilibrée de la dette, constituée à 63% d'emprunts à taux fixes.

g) Dette nette par habitante et habitant (en francs)

Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du PF) divisée par le nombre d'habitant et habitant. Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitantes et habitants que de leur nombre.

Une valeur négative indique une situation patrimoniale nette. Celle-ci fait suite à la valorisation du PF, notamment composée d'immeubles en location auprès de la Gérance immobilière municipale, dont la valeur finale (valeur de remplacement selon le Manuel MCH2) est supérieure aux engagements envers des tiers. La variation 2024 provient d'une hausse des engagements conjuguée avec une baisse de la valeur globale du PF, notamment liée à la baisse du compte courant avec le Canton de Genève en lien avec la fiscalité exceptionnelle de 2023.

h) Taux d'autofinancement (PA)

Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants. Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements.

Qualifié de mauvais, le taux d'autofinancement a fortement chuté et s'expliquent par plusieurs facteurs. En 2024, le résultat annuel affiche un résultat de CHF 9.8 mios, nettement inférieur au résultat exceptionnel de 2023 (CHF 198.2 mios), s'expliquant par une baisse relative des recettes fiscales et des revenus financiers provenant de la réévaluation des biens du PF.

Rapport de l'organe de révision

5.12 Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2024
au Conseil municipal de la **Ville de Genève**

Genève, le 8 avril 2025

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels au 31 décembre 2024 de la Ville de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentés en pages 84 à 245 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 des communes genevoises.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60) « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux », ainsi qu'aux normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous appartiennent, en vertu de ces dispositions, sont plus amplement décrites dans notre rapport, au paragraphe « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels ». Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance, conformément aux dispositions légales suisses ainsi que celles de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Conformément à l'article 44 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC), les recettes fiscales, les charges liées à la fiscalité et les créances fiscales ont été comptabilisées selon les informations reçues du Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures de la République et Canton de Genève. La provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit 30% de ce reliquat, est conforme au taux prévu par le manuel MCH2 des communes genevoises. Nous nous sommes donc limités à vérifier que la comptabilisation est conforme aux informations fournies par la République et Canton de Genève à la Ville de Genève.

Nous attirons également votre attention sur les points de l'annexe aux comptes annuels suivants :

- *chapitre 5.5.2 « Principes d'établissement des comptes annuels »* : les principes comptables de la Ville de Genève incluent des dérogations au Manuel MCH2 des communes genevoises, validées par le Service des affaires communales du Canton de Genève (SAFCO) ; il s'agit notamment de l'évaluation des placements non cotés pour la participation détenue par la Ville de Genève dans la société exploitant l'Hôtel Métropole, l'évaluation des biens du patrimoine administratif reçus gratuitement, l'étalement des moins-values liées à la réévaluation du patrimoine financier, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la présentation en annexe aux comptes des subventions non monétaires, ainsi que la comptabilisation des reprises des provisions pour risques en revenus, cette dernière étant uniquement mentionnée à la rubrique 5.5.2.4.4 « Provisions à court et à long terme ». Une dérogation supplémentaire approuvée par le SAFCO figure dans le chapitre 5.6.1.6 « Immobilisations corporelles du patrimoine financier (108) », titre « d) Correctif de valeur du bâtiment et travaux de rénovation de l'Hôtel Métropole » concernant l'enregistrement et l'évaluation des travaux de rénovation réalisés par la société exploitant l'Hôtel Métropole ;

- *chapitre 5.5.2 « Principes d'établissement des comptes annuels », titre « Changements de principes comptables en 2024 »*: des changements de principes comptables ont été appliqués dans les comptes annuels au 31 décembre 2024, concernant l'évaluation des charges à payer, la comptabilisation des reprises sans coûts des provisions pour risques en revenu, ainsi que la reclassification comptable des prétentions acquises des employées et employés non utilisées au 31 décembre;
- *chapitre 5.5.2.3.1 « Valeur d'acquisition »*: certaines dépenses d'investissement supérieures à kCHF 100, qui n'ont pas fait l'objet d'un crédit d'investissement, ont été enregistrées dans le compte de résultat de l'année;
- *chapitre 5.5.2.4.5 « Engagements envers les financements spéciaux et les fonds de capitaux de tiers », titre « Fonds spéciaux des capitaux de tiers »*: les fonds de tiers sont présentés au bilan selon le principe de l'engagement net, ce qui n'est pas prévu par le référentiel comptable MCH2 des communes genevoises. Cependant, l'information en annexe permet de reconstituer l'engagement brut;
- *chapitre 5.10.5 « Suppression de la Taxe professionnelle communale »*: des reliquats de taxations effectives se rapportant aux exercices 2023 et antérieurs ont été comptabilisés sur l'exercice 2024. Des bordereaux de taxation continueront d'être produits pour les contribuables ayant eu une activité soumise à la taxe professionnelle jusqu'au 31 décembre 2023 non encore taxée.

Ces commentaires ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus, l'information étant indiquée dans l'annexe aux comptes annuels.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil administratif. Celles-ci sont présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur celles-ci.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit, ou si elles semblent comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités des magistrates communales et magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Le Conseil administratif est responsable de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la RA 60, ainsi qu'aux NA-CH, permettra de détecter systématiquement une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs et les utilisatrices de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ces derniers.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, à la RA 60 et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comprennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs; nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que

celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;

- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Ville de Genève ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes ;
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil administratif de la Ville de Genève notamment sur l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à l'article 71 al. 2 du RAC et à la NAS-CH 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne existe pour les contrôles de clôture effectués par la Direction financière de la Ville de Genève. Concernant les autres processus et contrôles relatifs à l'établissement des comptes annuels, ceux-ci sont en cours d'établissement.

Par ailleurs, lorsque les crédits d'engagement pour les dépenses d'investissement sont insuffisants, et selon l'article 60 du RAC, des crédits complémentaires doivent être demandés avant de pouvoir engager des dépenses supplémentaires. Selon les circonstances et l'importance du dépassement, un crédit complémentaire peut être approuvé par le Conseil municipal au moment du bouclage du crédit d'investissement, si une information a été communiquée au préalable au Conseil municipal ou à la commission concernée. Les dépassements de crédit sont mentionnés dans les tableaux détaillés des investissements inclus aux chapitres 5.8.3 « Tableau détaillé des investissements du patrimoine administratif » et 5.8.4 « Tableau détaillé des investissements du patrimoine financier », dont certains sont supérieurs au seuil d'importance défini à l'article 60 al. 4 du RAC. De plus, en raison de certaines règles définies et appliquées par la Ville de Genève, notamment en ce qui concerne les critères de différenciation entre les dépenses d'investissement et les charges d'entretien, il n'est pas exclu que des dépenses, ayant un caractère d'investissement, au sens de l'article 57 du RAC, et comptabilisées en charges d'entretien, aient été engagées sans le vote d'un crédit d'investissement.

Enfin, selon l'article 51 du RAC, si un crédit budgétaire est insuffisant, un crédit budgétaire supplémentaire doit, en principe, être demandé avant de pouvoir engager des dépenses supplémentaires. Selon les circonstances et l'importance du dépassement, une information doit être transmise au Conseil municipal ou à la commission concernée. Dans ce cas, une demande de crédit budgétaire supplémentaire est présentée au moment du bouclage des comptes annuels. Les dépassements de charges pour l'exercice 2024 de kCHF 67'821 sont détaillés au chapitre 5.7.2 « Dépassement de charges à deux positions de domaine fonctionnel et deux positions de nature comptable » de l'annexe aux comptes annuels, dont certains sont supérieurs au seuil d'importance mentionné à l'article 51 al. 3 du RAC.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Contrôle financier de la Ville de Genève



8 avr. 2025

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Philippe Lopez
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



8 avr. 2025

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Maxime Chrétien
Expert-réviseur agréé
Directeur

Comptes annuels couverts par ce rapport :

Bilan au 31.12.2024

Compte de résultat de l'exercice 2024

Compte des investissements de l'exercice 2024

Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2024

Annexe aux comptes annuels 2024

Comptes détaillés

6 Comptes détaillés

6.1 Résumé par département et analyse par chapitre

6.1.1 Résumé par département

RÉSUMÉ DES CHARGES ET REVENUS PAR DÉPARTEMENT

	Note	Finances, environnement et logement	Aménagement, constructions et mobilité	Culture et transition numérique	Sécurité et sports	Cohésion sociale et solidarité	Secrétariat général	Total
En milliers de francs								
Charges								
30 Charges de personnel	6.1.2.1	79'791	43'506	157'721	132'179	76'593	19'770	509'561
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6.1.2.2	39'329	27'040	47'420	67'080	43'240	5'793	229'902
33 Amortissements du patrimoine administratif	6.1.2.3	7'816	31'858	19'855	7'821	24'659	141	92'150
34 Charges financières	6.1.2.4	97'696	93	42	15	20	3	97'868
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6.1.2.5	5'219	-	306	-	-188	-	5'338
36 Charges de transfert	6.1.2.6	97'325	4'764	81'147	43'661	220'086	3'143	450'128
37 Subventions à redistribuer	6.1.2.7	-	-	2'600	100	144	-	2'844
39 Imputations internes	6.1.2.8	9'501	1'524	3'471	2'999	4'366	1'657	23'519
Total Charges		336'679	108'786	312'562	253'856	368'921	30'508	1'411'311
Revenus								
40 Revenus fiscaux	6.1.2.9	1'021'433	-	-	-	-	-	1'021'433
42 Taxes	6.1.2.10	5'034	1'968	3'651	31'567	11'158	1'386	54'764
43 Revenus divers	6.1.2.11	4'630	6'793	1'677	468	768	1'024	15'359
44 Revenus financiers	6.1.2.12	178'887	552	1'741	38'760	2'636	5	222'581
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	6.1.2.13	2'379	-	1'354	63	1'850	-	5'647
46 Revenus de transfert	6.1.2.14	43'095	14'293	4'738	711	12'131	-	74'967
47 Subventions à redistribuer	6.1.2.15	-	-	2'600	100	144	-	2'844
49 Imputations internes	6.1.2.16	18'530	1'515	345	2'854	275	-	23'519
Total Revenus		1'273'988	25'120	16'106	74'522	28'964	2'415	1'421'114
Total		937'310	-83'666	-296'456	-179'334	-339'957	-28'093	9'804

RÉSUMÉ DES SUBVENTIONS MONÉTAIRES ET NON MONÉTAIRES (GRATUITÉS)
PAR DÉPARTEMENT

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart	%	C 2023	Ecart	%
Subventions monétaires								
1	Finances, environnement et logement	15'324	15'994	-670	-4.2%	14'791	532	3.6%
2	Aménagement, constructions et mobilité	2'603	2'435	168	6.9%	2'166	436	20.1%
3	Culture et transition numérique	80'633	80'586	47	0.1%	76'043	4'591	6.0%
4	Sécurité et sports	6'910	6'107	803	13.1%	5'676	1'234	21.7%
5	Cohésion sociale et solidarité	192'981	191'644	1'337	0.7%	182'542	10'439	5.7%
SG	Secrétariat général	2'398	1'483	915	61.7%	6'773	-4'375	-64.6%
Total subventions monétaires		300'849	298'249	2'601	0.9%	287'992	12'857	4.5%
Gratuités								
1	Finances, environnement et logement	2'983	3'414	-431	-12.6%	2'883	100	3.5%
2	Aménagement, constructions et mobilité	54	55	-1	-2.3%	48	5	10.9%
3	Culture et transition numérique	13'576	13'634	-58	-0.4%	13'486	90	0.7%
4	Sécurité et sports	18'393	14'845	3'548	23.9%	17'925	468	2.6%
5	Cohésion sociale et solidarité	19'407	14'905	4'502	30.2%	19'425	-19	-0.1%
SG	Secrétariat général	772	657	115	17.5%	745	28	3.7%
Total gratuités		55'184	47'510	7'674	16.2%	54'512	672	1.2%
Total		356'033	345'759	10'275	3.0%	342'504	13'530	4.0%

PERSONNEL OCCUPÉ PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE AU 31 DÉCEMBRE 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Départements	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
1	Finances, environnement et logement	524.7	33.4	558.1	560.2	-2.1
2	Aménagement, constructions et mobilité	245.8	18.8	264.6	270.7	-6.1
3	Culture et transition numérique	929.1	66.6	995.6	994.6	1.0
4	Sécurité et sports	918.6	41.4	960.0	959.1	0.9
5	Cohésion sociale et solidarité	506.9	28.9	535.7	535.4	0.3
SG	Secrétariat général	83.9	3.4	87.2	84.6	2.7
Total		3'208.8	192.4	3'401.2	3'404.6	-3.4

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Analyse par chapitre

6.1.2 Analyse par chapitre

6.1.2.1 Charges de personnel (chapitre 30)

Ce chapitre enregistre les charges liées aux prestations fournies par les membres des autorités, par le personnel actif et temporaire. Il inclut également les allocations pour enfants et indemnités de repas ou de vêtements. Les cotisations patronales, les charges liées au personnel inactif et les dépenses de formation et de recrutement sont aussi comprises.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
300	Autorités et commissions	3'275	3'426	-151	-4.4%	3'242	33	1.0%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	398'864	403'161	-4'296	-1.1%	377'872	20'992	5.6%	a)
303	Travailleurs temporaires	1'208	804	403	50.2%	365	843	230.8%	b)
304	Allocations	4'675	4'429	246	5.6%	4'563	112	2.5%	
305	Cotisations patronales	97'300	99'479	-2'179	-2.2%	89'187	8'113	9.1%	c)
306	Prestations de l'employeur	1'565	1'670	-105	-6.3%	1'599	-35	-2.2%	
309	Autres charges de personnel	2'674	3'029	-355	-11.7%	2'848	-174	-6.1%	d)
Total		509'561	515'998	-6'437	-1.2%	479'677	29'884	6.2%	

Ecarts par rapport au budget

Les variations des charges de personnel sont expliquées, essentiellement, par les composantes salariales suivantes :

- a) Le non dépensé de kCHF -4'296 sur les charges salariales est essentiellement lié aux facteurs suivants :
- un non dépensé sur les charges de personnel fixe (kCHF -26'436) en lien avec l'effet favorable des mouvements de personnel (effet de Noria) ainsi que des postes vacants non pourvus, malgré la budgétisation de la réduction pour postes vacants (kCHF +14'223). A noter qu'à fin 2024, le nombre total de postes vacants est de 192.4 ETP ;
 - un dépassement sur les salaires des auxiliaires (kCHF +6'794), principalement au Département de la culture et de la transition numérique (kCHF +3'338) et au Département de la cohésion sociale et solidarité (kCHF +1'943). Ce dépassement est à mettre en lien avec le non dépensé de kCHF -8'538 sur les salaires du personnel fixe au Département de la culture et de la transition numérique et les 66.6 postes vacants, et de kCHF -3'919 au Département de la cohésion sociale et solidarité et les 28.9 postes vacants ;
 - un dépassement sur le paiement des indemnités de nuisance (kCHF +1'246) principalement au Service Voirie - Ville propre (kCHF +996).
- D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -123.
- b) Le dépassement de kCHF +403 sur le personnel intérimaire s'explique essentiellement par les éléments ci-dessous :
- un dépassement au Service de la petite enfance (kCHF +864) expliqué principalement par la nécessité de remplacer le personnel éducatif en cas d'absences non planifiées ainsi que par la difficulté de recrutement ;
 - un non dépensé de kCHF -416 lié à l'imputation effective des charges pour le renforcement du personnel dans le cadre du programme Novo ERP (PR-1455) sur les groupes de comptes 301 et 305, plutôt que sur celui des travailleurs et travailleuses temporaires, comme initialement budgété ;
 - un non dépensé de kCHF -47 correspondant au budget alloué à la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap, qui n'a finalement pas été utilisé en raison de l'absence de demandes en 2024.
- c) L'écart de kCHF -2'179 sur les cotisations patronales suit la même tendance que les charges de personnel et enregistre un non dépensé sur les cotisations d'assurance accident (kCHF -1'393) ainsi que sur les cotisations d'allocations familiales (kCHF -261). De plus, on observe l'utilisation de la provision pour charges sociales relatives au projet de collocation des fonctions pour kCHF -373.
- D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -152.
- d) L'écart de kCHF -355 s'explique principalement par des formations qui ont été annulées en 2024 ou reportées en 2025 (kCHF -321) ainsi que par un nombre de visites médicales moins important que prévu (kCHF -123).
- D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +89.

Ecarts par rapport aux comptes

L'augmentation de kCHF +29'884 des charges de personnel entre 2023 et 2024 résulte principalement des variations commentées ci-dessous :

- a) La hausse des charges salariales du personnel de kCHF +20'992 s'explique essentiellement par l'évolution des charges du personnel fixe (kCHF +16'358) en raison des nouveaux postes accordés au budget 2024 en lien, notamment, avec la municipalisation des crèches Monique Bauer-Lagier et Eglantyne Jebb ainsi que de l'application des mécanismes salariaux 2024 qui se composent de l'indexation des salaires de 1.45% et des annuités. On observe également une augmentation des charges pour le personnel auxiliaire (kCHF +3'514), des indemnités de nuisance (kCHF +1'003) et des primes de fidélité (kCHF +950).

Enfin, la diminution de la provision pour litige du personnel explique une baisse de kCHF -445 par rapport à 2023.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -388.

- b) L'écart de kCHF +843 est principalement lié à un dépassement du personnel intérimaire au Service de la petite enfance (kCHF +840) en lien avec les besoins de remplacement et la difficulté de recruter du personnel administratif.
- c) La hausse des cotisations patronales du personnel de kCHF +8'113 entre 2023 et 2024 suit la même tendance que les charges salariales (groupe 301) en lien avec les nouveaux postes ainsi que les mécanismes salariaux 2024. Ces derniers expliquent la forte augmentation des cotisations CAP (kCHF +5'605), des cotisations sociales (kCHF +1'588) et des cotisations assurances accidents (kCHF +422).

D'autres variations, bien que moins significatives individuellement mais observant la même dynamique, viennent compléter l'écart pour kCHF +498.

- d) n/a

6.1.2.2 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation (chapitre 31)

Ce chapitre enregistre les charges d'exploitation, telles que les achats de fournitures, de mobilier ou matériel n'étant pas immobilisé. Il comptabilise également les dépenses d'alimentation en eau et en énergie, ainsi que les charges liées à l'élimination des déchets. Il inclut les charges de prestations de services et honoraires fournis par des tiers, les travaux d'entretien, ainsi que les frais de loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation pour les biens et immobilisations corporelles. Il enregistre aussi les dédommagements et indemnités au personnel, aux autorités et aux membres des commissions. Enfin, les dépréciations sur créances (pertes sur débiteurs et variation de provision pour pertes sur débiteurs) sont également présentées dans ce chapitre.

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
En milliers de francs									
310	Charges de matériel et de marchandises	20'051	20'905	-855	-4.1%	19'299	751	3.9%	a)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	5'931	6'594	-663	-10.1%	6'212	-281	-4.5%	b)
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	23'172	22'958	215	0.9%	27'384	-4'212	-15.4%	c)
313	Prestations de services et honoraires	78'648	78'245	403	0.5%	72'725	5'923	8.1%	d)
314	Travaux d'entretien	57'238	53'613	3'626	6.8%	56'123	1'115	2.0%	e)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	7'958	7'701	257	3.3%	7'598	360	4.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	9'412	9'475	-63	-0.7%	8'878	533	6.0%	
317	Dédommagements	2'056	2'586	-530	-20.5%	1'771	285	16.1%	
318	Dépréciations sur créances	22'953	10'723	12'230	114.0%	5'298	17'655	333.2%	f)
319	Diverses charges d'exploitation	2'483	1'498	985	65.7%	4'248	-1'764	-41.5%	g)
Total		229'902	214'299	15'603	7.3%	209'536	20'366	9.7%	

Ecarts par rapport au budget

Les charges d'exploitation affichent un dépassement de kCHF +15'603 (+7.3%) par rapport au budget dont les écarts significatifs sont détaillés ci-après :

- a) Le non dépensé de kCHF -855 s'explique principalement par une économie de kCHF -388 sur les achats de matériaux de construction dédié à l'entretien de l'espace public au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité ainsi qu'au Service logistique et manifestations. A cela s'ajoute une diminution des achats de fournitures funéraires et de matériel d'exploitation au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire à la suite de la fermeture du centre funéraire pour rénovation pour CHF -153.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -314.

- b) L'écart de kCHF -663 provient principalement de dépenses inférieures au budget sur les comptes compétents DSIC, liées à l'achat de matériel informatique et de logiciels (kCHF -454). Cette diminution s'explique notamment par le transfert d'acquisitions vers l'enveloppe d'investissement pour l'achat des ordinateurs portables prévu dans le 6ème PSIC ainsi que par la tendance croissante à remplacer les acquisitions par des souscriptions dans le domaine de l'informatique. Par ailleurs, au Service de la police municipale, un écart de kCHF -244 s'explique principalement par un non dépensé lié à l'acquisition de vêtements professionnels.

- c) n/a

- d) Le dépassement de kCHF +403 s'explique principalement par les éléments significatifs suivants :

- Une augmentation des charges de kCHF +1'403 liée principalement aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement au Service de la police municipale (amendes) ;
- Une augmentation des charges de kCHF +1'306 dans plusieurs services en lien avec des projets financés par des fonds de capitaux de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève. Il s'agit notamment des variations suivantes :

- les projets Flora Helvetica via Haupt Verlag (kCHF +80), OFAG-CWR (kCHF +75) et Botalista (kCHF +18) au Conservatoire et jardin botaniques ;
- les projets passerelle Plasmah (kCHF +500) , MAHvisite (kCHF +69) et OMS (kCHF +53) aux Musées d'art et d'histoire, le projet SwissCollNet (kCHF +100) aux Conservatoire et jardin botaniques ;
- les expositions Vitrail (kCHF +230) et parcours chronologique (kCHF +53), ainsi que les projets « Chaque mur est une porte » (kCHF +100), et « l'art pour tous, tous pour l'art »(kCHF +28) au Musée Ariana.
- Une hausse des charges de kCHF +643 due aux travaux imprévus de dépoussiérage et décontamination de documents d'archives du sous-sol de l'Hôtel de Ville 4 à la Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. Un crédit budgétaire supplémentaire de kCHF 503 a été voté le 3 septembre 2024 (PR-1634) pour couvrir cette dépense. A cela s'ajoutent les diverses autres prestations imprévues comme des mandats de recrutements ou une campagne d'information sur la passerelle piétonne du Mont-Blanc.

Ces dépassements sont partiellement compensés par un non-dépensé de kCHF -1'623 au Service Voirie - Ville propre, dû à une élimination des déchets, notamment ceux des entreprises. Le budget a été ajusté en conséquence pour refléter les tonnages réels de déchets à collecter. De son côté, le Service de l'espace public a réalisé une économie de kCHF -1'150 liée aux charges effectives des prestations de la Fondation des Parkings dans le cadre de la Convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement (horodateurs).

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -176.

e) Le dépassement de kCHF +3'626 provient notamment des éléments suivants :

- Le service compétent DPBA présente un dépassement total de kCHF +3'366, principalement sur les comptes suivants :
 - l'entretien des terrains en raison d'interventions urgentes, comme la réfection des terrains synthétiques de Frontenex ;
 - l'entretien des bâtiments administratifs ;
 - l'entretien des bâtiments publics.

Ces écarts sont détaillés dans la partie « 6.2.6. Direction du patrimoine bâti ».

- Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité enregistre une hausse de ses charges de kCHF +2'257 expliqué principalement par les éléments suivants :
 - monuments et fontaines : des dépenses exceptionnelles et imprévues, totalisant kCHF +940, ont été engagées pour des raisons de sécurité (bassin du Mur des Réformateurs, barrières du quai Bezanson-Huges et point d'eau au quai Ansermet). Un crédit budgétaire supplémentaire (PR-1633) pour kCHF 669 a été voté en juin 2024 pour couvrir ces coûts. D'autres dépenses non prévues dues à des urgences et à la création d'îlots de fraîcheur (micro-oasis) pour kCHF +110 ont eu lieu ;
 - routes : des travaux urgents et indispensables, non planifiés, ont été réalisés pour kCHF +950 afin de garantir la sécurité publique (ex. réparation de chaussées endommagées). Une demande de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1655) de kCHF 1'400 a été déposée en octobre 2024 mais n'a pas été votée avant la fin de l'exercice ;
 - éclairage public : des réparations et installations imprévues pour les bornes d'accès et coffrets électriques (nouvelles installations, entretien, branchements) ont entraîné des coûts de kCHF +800.

L'ensemble de ces dépassements sont partiellement compensés par des dépenses d'entretien sur les canalisations inférieures aux prévisions de kCHF -450.

Finalement, plusieurs services ont constaté des économies, notamment :

- le Service des espaces verts présente un non dépensé de kCHF -820 expliqué notamment par le report des travaux d'entretien des chemins du Jardin de la Paix en 2025 et au retard dans la mise en œuvre du marché public pour l'entretien des cheminements en argilo calcaire ;
- le service compétent CMAI enregistre également un non dépensé de kCHF -576 qui provient essentiellement de la diminution des dépenses externalisées liée à l'internalisation d'une partie des nettoyages des locaux administratifs ;
- le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire enregistre également une économie de kCHF -345 lié essentiellement aux charges d'entretien des bâtiments inférieures au budget en raison des travaux de rénovation du centre funéraire.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -256.

f) Le dépassement de kCHF +12'230 s'explique principalement par la création ou la dissolution des provisions, ainsi que par les pertes réelles sur débiteurs dans plusieurs services. Parmi les plus importantes, on peut citer :

- l'augmentation de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales de kCHF +19'737 et les pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse de kCHF -742 à la Direction financière ;
- les pertes sur débiteurs liées aux amendes plus élevées que le budget (kCHF + 538) ainsi que la variation de la provision pour pertes sur débiteurs (kCHF +80) au Service de la police municipale ;

- la diminution nette des pertes et provisions sur débiteurs au service de la Taxe professionnelle communale (kCHF -7'617) en lien avec l'abandon du principe de délimitation des exercices suite à la suppression de la taxe professionnelle au 31 décembre 2023. Il n'y a donc plus de comptabilisation de transitoire ni de provision associée.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF +234.

- g) L'écart de kCHF +985 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise non budgétée sur le loyer de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux de rénovation conformément à un avenant au bail triple net à la Direction financière (kCHF +703).

Ecarts par rapport aux comptes

Les charges d'exploitation affichent une hausse des charges de kCHF +20'366 (+9.7%) par rapport aux comptes 2023 dont les écarts significatifs sont détaillés ci-après :

- a) L'écart de kCHF +751 s'explique principalement par les éléments suivants :

- une augmentation des charges au Service des relations extérieures et de la communication (kCHF +504) suite à la reprise de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève ;
- une augmentation de kCHF +266 en 2024 pour l'achat de livres et disques à la Bibliothèque de Genève, entraînant une hausse des frais de reliure. Cette augmentation fait suite au ralentissement de l'activité en 2023 dû aux absences prolongées du personnel en charge ;
- une hausse des charges au Service de la petite enfance (kCHF +315) liée à la municipalisation de structures d'accueil de la petite enfance aux rentrées scolaires 2023 et 2024. En effet, ces charges étaient auparavant comptabilisées dans la rubrique « 363 Subventions à des collectivités et à des tiers ».

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -334.

- b) n/a

- c) L'écart de kCHF -4'212 s'explique principalement par une économie effectuée par le service compétent ENE dû à la diminution des charges d'électricité de kCHF -3'553, grâce à la baisse du tarif sur le marché libre d'environ 36% qui est passé de 52.5 centimes TTC en 2023 à 37.1 centimes TTC en 2024. A cela s'ajoute, la baisse du tarif du gaz et une moindre consommation liée à la transition vers des énergies renouvelables pour kCHF -450.

D'autres éléments viennent compléter l'écart pour kCHF -209.

- d) L'augmentation des charges de kCHF +5'923 s'explique principalement par les éléments suivants :

- en 2024, les charges liées aux prestations de la Fondation des Parkings ont augmenté de kCHF +1'435, tant pour le Service de la police municipale, en lien avec le contrôle du stationnement (amendes) (kCHF +1'115), que pour le Service de l'espace public, pour le système d'encaissement des taxes de stationnement (horodateurs) (kCHF +320) en application des conventions de gestion y-relatives ;
- une augmentation de charges de kCHF +1'114 par rapport aux comptes 2023 en lien avec des projets financés par des fonds de capitaux de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève dont le détail est déjà mentionné à la lettre d) des commentaires relatifs au budget ;
- le domaine des musées a connu une augmentation des charges de kCHF +557 en 2024, notamment aux Musées d'art et d'histoire en raison des honoraires liés à la programmation et du remplacement de collaborateurs absents (kCHF +427), ainsi qu'au Conservatoire et jardin botaniques en raison des coûts supplémentaires engendrés par les expositions de 2024, notamment celles du bicentenaire et sur la biodiversité, incluant les frais de surveillance (kCHF +130) ;
- une hausse des charges par rapport à 2023 de kCHF +1'251 en raison de l'augmentation des manifestations organisées par la Ville de Genève. Cela concerne à la fois le Service des sports, avec les événements et partenariats sportifs sur le domaine public ainsi que l'exploitation des Bains du Jet d'eau (kCHF +781), et le Service logistique et manifestations (kCHF +470) pour l'organisation de manifestations telles que les Bains du Jet d'eau, Geneva Lux et Illumination de Noël ;
- la Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité constate une hausse de ses charges de kCHF +467 en 2024, expliquée principalement par les travaux imprévus de dépoussiérage et décontamination de documents d'archives du sous-sol de l'Hôtel-de-Ville 4 ;
- le Service Voirie - Ville propre a vu ses charges augmenter par rapport à 2023 de kCHF +333 notamment à cause de la hausse en 2024 des tonnages incinérés d'ordures ménagères ;
- le Service social constate une hausse de kCHF +257 expliquée principalement par l'accroissement des coûts du dispositif d'hébergement d'urgence.

D'autres variations non significatives individuellement viennent compléter l'écart pour kCHF +509.

- e) L'écart de kCHF +1'115 s'explique principalement par l'accent mis en 2024 par le service compétent DPBA sur l'entretien du patrimoine administratif (bâtiments administratifs et publics) avec notamment les travaux d'entretien au Conservatoire et jardin botaniques et au Service des espaces verts, ainsi que des travaux urgents d'entretien de terrains sportifs, déjà cités au point e) des commentaires relatifs au budget (kCHF +1'967). Toutefois, le Service logistique et manifestations compense partiellement ce dépassement en enregistrant une baisse des charges en 2024 concernant les contrats de conciergerie et de nettoyage des bâtiments publics (kCHF -1'064) lié à l'internalisation du nettoyage des WC publics.

- f) L'augmentation des charges de kCHF +17'655 s'explique principalement par la variation des provisions pour pertes sur débiteurs (kCHF +18'154), ainsi que par l'évolution des pertes réelles sur débiteurs par rapport à 2023 (kCHF -490), dont les principales variations ont déjà été mentionnées au point f) des commentaires relatifs au budget.
- g) L'écart de kCHF -1'764 s'explique principalement par la dissolution sans coût en 2024, à la Gérance immobilière municipale, d'une provision sur créance consécutivement à la résolution, par le biais d'un accord transactionnel, d'un litige portant sur la date d'exigibilité de la rente d'un droit de superficie (kCHF -1'953).

6.1.2.3 Amortissements du patrimoine administratif (chapitre 33)

Ce chapitre est dédié exclusivement aux amortissements d'immobilisations corporelles (bâtiments, terrains, matériel) et incorporelles (brevets, licences, logiciels) du patrimoine administratif.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
330	Immobilisations corporelles du PA	89'139	90'065	-926	-1.0%	83'221	5'918	7.1%	a)
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	3'012	3'044	-32	-1.1%	2'979	33	1.1%	
Total		92'150	93'109	-958	-1.0%	86'199	5'951	6.9%	

Ecarts par rapport au budget

Les amortissements réels des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif (PA) pour l'exercice 2024 sont légèrement inférieurs au budget. Cependant, il convient de noter la comptabilisation d'amortissements non planifiés, non prévus au budget.

- a) L'écart global de kCHF -926 s'explique notamment par :
- deux amortissements non planifiés, et donc non prévus au budget, pour un montant total de kCHF +4'892, concernant des crédits d'étude non suivis de réalisation pour la passerelle piétonne (kCHF 3'012) et l'élargissement du pont du Mont-Blanc (kCHF 1'880), suite au refus du projet de réalisation par la population lors de la votation communale du 24 novembre 2024 ;
 - une diminution des charges d'amortissement de kCHF -3'425, liée à des dépenses d'investissement inférieures aux prévisions budgétaires concernant :
 - les pavillons scolaires modulables Trembley et Allières (kCHF -1'065) ;
 - le renouvellement de véhicules légers et engins spécifiques de l'administration municipale (kCHF -1'369) ;
 - le financement du 5^{ème} plan biennal des systèmes d'information et de communication (kCHF -563) ;
 - la sécurisation de l'alimentation électrique pour le patrimoine administratif (kCHF -428).
 - un report de la date de mise en exploitation en 2024 par rapport à la date de mise en exploitation prévue en 2023 lors de l'élaboration du budget concernant les pavillons scolaires modulables des écoles Vieusseux et des Franchises (kCHF -1'359) ;
 - un report de la date de démarrage des amortissements concernant la servitude d'usage exclusif pour les espaces socio-culturels et de vie enfantine du projet dit lot BC (CEVA) (kCHF -480).

Une variation de kCHF -554, concernant différents crédits d'investissement, vient compléter l'écart global.

Ecarts par rapport aux comptes

Par rapport aux comptes 2023, les charges d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine administratif augmentent de kCHF 5'951 pour s'établir à kCHF 92'150.

- a) L'écart global de kCHF +5'918 s'explique par :
- une augmentation de kCHF 7'357 des charges d'amortissements dues à :
 - deux amortissements non planifiés pour un montant total de kCHF +4'892, concernant des crédits d'étude non suivis de réalisation concernant la passerelle piétonne (kCHF 3'012) et l'élargissement du pont du Mont-Blanc (kCHF 1'880), suite au refus du projet de réalisation par la population lors de la votation communale du 24 novembre 2024 ;
 - la mise en exploitation effectuée en 2023 des pavillons scolaires modulaires (écoles des Allières et de Trembley) générant des amortissements annuels complets en 2024 versus au prorata en 2023 (kCHF +1'139) ;
 - la mise en exploitation de deux pavillons scolaires modulaires pour les écoles Vieusseux et des Franchises (kCHF +677), l'aménagement de la rue des Rois (kCHF +344) et la rénovation des infrastructures de restauration scolaire (kCHF +305) dont les amortissements ont commencé en 2024.
 - une diminution de kCHF -1'827 des charges d'amortissement dues à des crédits d'investissement complètement amortis en 2023 concernant :

- des véhicules légers et lourds pour les services de l'administration municipale (kCHF -705) ;
- la mécanique du dessus de scène du Grand Théâtre (kCHF -639) ;
- l'école Micheli-du-Crest (kCHF -483).

Une variation de kCHF +388 constituée d'éléments non significatifs vient compléter l'écart global.

6.1.2.4 Charges financières (chapitre 34)

Ce chapitre comprend principalement les charges d'intérêts, les charges d'entretien ainsi que les dépréciations des immobilisations du patrimoine financier (PF).

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
340	Charges d'intérêt	28'188	33'620	-5'432	-16.2%	28'829	-640	-2.2%	a)
341	Pertes réalisées (sur éléments du PF)	56	-	56	-	71	-16	-21.8%	
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administ.	491	640	-149	-23.3%	579	-88	-15.2%	
343	Charges pour bien-fonds PF	48'203	43'727	4'476	10.2%	50'063	-1'861	-3.7%	b)
344	Dépréciations, immobilisations PF	20'926	397	20'529	n/a	12'316	8'611	69.9%	c)
349	Différentes charges financières	4	-	4	-	-	4	n/a	
Total		97'868	78'384	19'484	24.9%	91'858	6'011	6.5%	

Ecart par rapport au budget

Par rapport au budget 2024, les charges financières augmentent de kCHF +19'484 pour s'établir à kCHF +97'868. Ce dépassement s'explique principalement par des moins-values sur la réévaluation du patrimoine financier (PF), compensées par la baisse des charges d'intérêts consécutive à la baisse des taux variables.

a) l'écart de kCHF -5'432 est dû principalement aux éléments suivants :

- une budgétisation basée sur des taux d'intérêt SARON plus élevé, alors que les taux ont baissé durant l'année 2024. Ceci a induit des écarts sur les emprunts à court terme (kCHF -3'373) ainsi que sur les emprunts privés à taux variables (kCHF -1'458) ;
- une budgétisation basée sur un niveau de dette plus élevé que prévu. En effet, le niveau des recettes fiscales 2023 a permis d'engendrer une réduction de la dette début 2024 avant de se relever en fin d'année. Ceci a induit des intérêts plus faibles que budgétés (kCHF -816).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour un montant de kCHF +215.

b) L'écart de kCHF +4'476 est dû principalement aux éléments suivants :

- une activité accrue d'entretien des bâtiments locatifs relevant notamment des services compétents DPBA et ENE (kCHF +3'931) ;
- les honoraires de tiers liés à ces travaux d'entretien (kCHF +666) ;
- un dépassement sur les charges de chauffage du PF relevant de la Gérance immobilière municipale (kCHF +528) en lien avec le projet CADéco Jonction ;
- un non dépensé sur les charges d'électricité grâce à la stratégie d'achat par tranches sur le marché libre ayant permis d'abaisser sensiblement le tarif moyen ainsi qu'à une consommation maîtrisée (kCHF -331).

D'autres variations individuellement non significatives viennent compléter l'écart pour kCHF -318.

A noter que concernant l'entretien des bâtiments locatifs du service compétent DPBA, la part des dépenses imprévues représente 72 % du total, soit CHF 14.5 mios, dont environ CHF 5.5 mios sont dédiés à la réfection des appartements vacants (peinture, carrelage, agencement de cuisine, sanitaire, menuiserie, etc.) et CHF 9 mios à des interventions d'urgence rendues nécessaires par le vieillissement du parc immobilier (échafaudages, ascenseurs, faux plafonds, pompes, installations électriques, étanchéité, stores, canalisations, ventilation, etc.). Parmi les entretiens planifiés, atteignant CHF 5.7 mios en 2024, on peut citer les travaux suivants :

- Châtelaine 43 - Réfection de la charpente et de la toiture (kCHF 540) ;
- Clairière 5 - Rénovation de deux logements vacants en loyer libre et travaux en pierre naturelle (kCHF 524) ;
- Ansermet 36 - Carbonatation et ventilation de la façade (kCHF 306) ;
- Terrassière 9-11 - Travaux de façade (kCHF 313) ;
- Louis-Favre 23 - Etanchéité de la terrasse (kCHF 288) ;
- Théâtre des Grottes - Divers travaux (kCHF 285) ;
- Prévost-Martin 21-23 - Remplacement des ascenseurs (kCHF 271) ;
- De Gallatin 15 - Rénovation des façades (kCHF 207).

- c) L'écart de kCHF +20'529 est essentiellement dû à des dépréciations des actifs du PF, soit :
- les moins-values constatées pour les immobilisations corporelles (immeubles, terrains et droits de superficie) du PF lors de la réévaluation au 31 décembre 2024 (kCHF +14'843). Ces réévaluations ne sont pas budgétées. A noter que la réévaluation globale nette du patrimoine immobilier financier génère une plus-value non réalisée de kCHF 17'460 ;
 - L'enregistrement de la dépréciation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») non budgétée (kCHF +4'665), ainsi que la provision pour risques constatée (kCHF +1'023), reflétant ainsi le niveau de résultat déficitaire constaté sur l'exercice pour la SA (kCHF -5'688).

Ecarts par rapport aux comptes

Par rapport aux comptes 2023, les charges financières augmentent de kCHF +6'011 pour s'établir à kCHF +97'868.

- a) L'écart de kCHF -640 s'explique par une baisse des taux d'intérêt des emprunts à court terme sur l'année 2024 (kCHF -3'112) lié à la baisse du taux SARON durant l'année. Celle-ci est partiellement compensée par une hausse des intérêts obligataires consécutive à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire vert en décembre 2023 pour CHF 140 mios. Cette ligne de financement était gérée sous la forme d'emprunts à court terme d'avril à décembre 2023 bénéficiant de taux plus favorables (kCHF +1'467). On notera également une augmentation des marges de crédit sur la fin de l'année 2024 par rapport à 2023, compensant légèrement la baisse des taux.
- b) L'écart de kCHF -1'861 provient principalement des frais d'entretien du PF relevant du service compétent DPBA (kCHF -1'525) inférieurs à l'année 2023 marquée par des travaux urgents importants. On notera également une économie sur les charges d'électricité (kCHF -402) grâce à la baisse du tarif sur le marché libre de plus de 36% qui passe de 57.9 centimes TTC en 2023 à 36.6 centimes TTC en 2024.

D'autres variations mineures complètent l'écart pour kCHF +67.

- c) L'écart de kCHF +8'611 est notamment dû aux éléments suivants :
- une augmentation, par rapport à l'exercice 2023, des moins-values sur les immobilisations corporelles du PF (immeubles, terrains et droits de superficie) (kCHF +7'036) ;
 - la variation de la dépréciation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF +1'181) par rapport à 2023 et l'enregistrement d'une provision pour risques (kCHF +1'023) complémentaire permettant de refléter la valeur des fonds propres négatifs présentés dans les comptes 2024 de la SA ;
 - une variation de kCHF -623 provenant de la dépréciation d'un crédit d'étude non suivi de réalisation en 2023.

6.1.2.5 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)

Ces chapitres comptabilisent les attributions et prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats. Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements et inversement dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
Notes		a)				b)		
350	Attrib. aux fonds et financ.spéc. capitaux de tiers	5'338	5'673	-335	-5.9%	38'058	-32'721	-86.0%
450	Prélèv. sur fonds et financ.spéc. capitaux de tiers	5'647	10'436	-4'789	-45.9%	5'027	620	12.3%
Total		309	4'763	-4'454		-33'032	33'341	

a) Ecarts par rapport au budget

Les écarts pour les chapitres de comptes 35 et 45 peuvent s'analyser selon la grille de lecture ci-dessous :

Nature comptable	Ecart Comptes vs. Budget		Signification
35 Attributions	Positif		Attributions supérieures au budget (plus de revenus attribués au fonds)
	Négatif		Attributions inférieures au budget (moins de revenus attribués au fonds)
45 Prélèvements	Positif		Prélèvements inférieurs au montant budgété (moins de dépenses en lien avec le fonds)
	Négatif		Prélèvements supérieurs au montant budgété (plus de dépenses en lien avec le fonds)

L'écart de kCHF -4'454 est composé des principaux éléments présentés ci-dessous :

En milliers de francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024
Portefeuille LODH			
35 Attributions	3'399	-	3'399
45 Prélèvements	-56	-	-56
Sous-Total	3'343	-	3'343
Intérêts nets en faveur des fonds			
35 Attributions	205	-	205
45 Prélèvements	-10	-	-10
Sous-Total	195	-	195
Réévaluations immeubles des fonds			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-	-	-
Sous-Total	-	-	-
Résultat immeubles des fonds			
35 Attributions	1'424	1'445	-21
45 Prélèvements	-621	-582	-39
Sous-Total	803	863	-60
Fonds Acquisitions et projets MHN			
35 Attributions	1'076	515	561
45 Prélèvements	-930	-700	-231
Sous-Total	145	-185	330
Fonds Acquisitions et projets MAH			
35 Attributions	1'858	836	1'022
45 Prélèvements	-2'269	-1'320	-949
Sous-Total	-411	-484	73
Fonds Acquisitions et projets CJB			
35 Attributions	521	614	-92
45 Prélèvements	-997	-697	-299
Sous-Total	-475	-84	-391
Fonds Acquisitions et projets ARI			
35 Attributions	468	320	148
45 Prélèvements	-678	-210	-468
Sous-Total	-210	110	-320
Fonds Acquisitions et projets BGE			
35 Attributions	200	-	200
45 Prélèvements	-105	-1	-104
Sous-Total	95	-1	96
Fonds spécial La Flamme			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-143	-500	357
Sous-Total	-143	-500	357
Fonds Dons au Service social			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-4	-100	96
Sous-Total	-4	-100	96
Fonds de bienfaisance			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-	-175	175
Sous-Total	-	-175	175
Fonds Scheuermann			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-10	-118	108
Sous-Total	-10	-118	108

En milliers de francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024
Fonds Zell			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-1'874	-2'967	1'093
Sous-Total	-1'874	-2'967	1'093
Provisions pour engagements de prévoyance			
35 Attributions	826	943	-118
45 Prélèvements	-2'369	-1'957	-412
Sous-Total	-1'544	-1'014	-530
Provisions pour engagements la Flamme			
35 Attributions	-188	-	-188
45 Prélèvements	-19	-	-19
Sous-Total	-207	-	-207
Total			4'358

Une variation nette complémentaire de kCHF -96 vient compléter l'écart global.

La source d'écart principal concerne la réévaluation du placement en valeurs mobilières (placement groupé), d'un montant de kCHF 3'343, dont le rendement, dépendant de la fluctuation des marchés, n'est pas budgété.

Pour plus de détails sur la nature des projets relatifs aux fonds et financements spéciaux, il convient de se référer aux rubriques « 5.6.2.5. Engagements envers les fonds spéciaux et les fonds des capitaux de tiers (209) » et « 5.6.2.6. Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

b) Ecarts par rapport aux comptes

Les écarts pour les chapitres de comptes 35 et 45 peuvent s'analyser selon la grille de lecture ci-dessous :

Nature comptable	Ecart Comptes (n) vs. Comptes (n-1)	Signification
35 Attributions	Positif	Attributions supérieures à l'année précédente (plus de revenus attribués au fonds)
	Négatif	Attributions inférieures à l'année précédente (moins de revenus attribués au fonds)
45 Prélèvements	Positif	Prélèvements inférieurs à l'année précédente (moins de dépenses en lien avec le fonds)
	Négatif	Prélèvements supérieurs à l'année précédente (plus de dépenses en lien avec le fonds)

L'écart total de kCHF 33'341 est composé des principaux éléments présentés ci-dessous :

En milliers de francs	C 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023
Portefeuille LODH¹			
35 Attributions	3'399	2'780	619
45 Prélèvements	-56	-71	16
Sous-Total	3'343	2'709	634
Intérêts nets en faveur des fonds			
35 Attributions	205	253	-47
45 Prélèvements	-10	-11	1
Sous-Total	195	241	-46
Réévaluations immeubles des fonds²			
35 Attributions	-	32'790	-32'790
45 Prélèvements	-	-	-
Sous-Total	-	32'790	-32'790
Résultat Immeubles des fonds			
35 Attributions	1'424	1'390	34
45 Prélèvements	-621	-843	222
Sous-Total	803	547	256
Fonds Zell			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-1'874	-1'953	79
Sous-Total	-1'874	-1'953	79

En milliers de francs	C 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023
Fonds Acquisitions et projets MAH			
35 Attributions	1'858	1'254	604
45 Prélèvements	-2'269	-1'340	-928
Sous-Total	-411	-86	-324
Fonds Acquisitions et projets MHN			
35 Attributions	1'076	952	124
45 Prélèvements	-930	-918	-12
Sous-Total	145	34	112
Fonds Acquisitions et projets CJB			
35 Attributions	521	600	-79
45 Prélèvements	-997	-727	-270
Sous-Total	-475	-126	-349
Fonds Acquisitions et projets BGE			
35 Attributions	200	10	190
45 Prélèvements	-105	-34	-70
Sous-Total	95	-24	120
Fonds Acquisitions et projets ARI			
35 Attributions	468	320	148
45 Prélèvements	-678	-448	-230
Sous-Total	-210	-128	-83
Provisions pour engagements La Flamme			
35 Attributions	-188	-	-188
45 Prélèvements	-19	-31	12
Sous-Total	-207	-31	-176
Provisions pour engagements de prévoyance			
35 Attributions	826	1'374	-548
45 Prélèvements	-2'369	-2'303	-66
Sous-Total	-1'544	-929	-615
Financement spécial Dîme du livre BGE			
35 Attributions	895	898	-3
45 Prélèvements	-895	-647	-248
Sous-Total	1	252	-251
Fonds La Flamme			
35 Attributions	-	-	-
45 Prélèvements	-143	-281	138
Sous-Total	-143	-281	138
Total			-33'295

Une variation nette complémentaire de kCHF 46 vient compléter l'écart global.

- ¹ L'écart d'un montant de kCHF 634 provient de l'amélioration de la performance du placement en valeurs mobilières (placement groupé).
- ² Le principal écart provient de la première réévaluation au 31 décembre 2023, d'un montant de kCHF 32'790 des immeubles appartenant aux fonds spéciaux. Ces immeubles appartenant aux fonds spéciaux sont réévalués tous les 5 ans à la valeur de remplacement (art.38 RAC).

Pour plus de détails sur la nature des projets relatifs aux fonds et financements spéciaux, il convient de se référer aux rubriques « 5.6.2.5. Engagements envers les fonds spéciaux et les fonds des capitaux de tiers (209) » et « 5.6.2.6. Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45) ».

6.1.2.6 Charges de transfert (chapitre 36)

Ce chapitre enregistre la compensation financière en faveur des communes frontalières françaises, les dédommagements à des collectivités publiques ayant effectué une tâche spécifique déléguée par l'administration communale, ainsi que les effets liés aux péréquations financières et compensation des charges au Canton de Genève, à d'autres communes ou aux groupements intercommunaux. Il comptabilise également les subventions à des collectivités et à des tiers, les dépréciations des prêts et des participations du patrimoine administratif ainsi que les amortissements des subventions d'investissement.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	41'753	40'700	1'053	2.6%	39'531	2'222	5.6%	a)
361	Dédommagements à des collectivités publiques	94'991	94'560	430	0.5%	92'862	2'129	2.3%	b)
362	Péréquation financière et compensation des charges	9'173	9'173	-	-	9'173	-	-	c)
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	300'849	298'249	2'601	0.9%	287'992	12'857	4.5%	d)
365	Dépréciations, participations PA	1'381	1'690	-309	-18.3%	1'177	204	17.3%	e)
366	Amortissements, subventions d'investissement	1'980	2'007	-27	-1.4%	1'999	-19	-1.0%	
Total		450'128	446'380	3'748	0.8%	432'734	17'393	4.0%	

Ecart par rapport au budget

Les charges de transfert s'élèvent, en 2024, à kCHF 450'128 contre kCHF 46'380 budgétées. La hausse s'explique principalement par des subventions monétaires supérieures au budget pour un montant net de kCHF 2'601.

- a) L'écart de kCHF +1'053 s'explique par une rétrocession aux communes frontalières plus importante que budgétée.
- b) L'écart de kCHF +430 s'explique principalement par les éléments suivants :
- une hausse de la provision pour les frais de perception consécutive à la hausse du reliquat fiscal (kCHF +1'381) et une baisse des frais de perception de 3% perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2024 sur les créances fiscales encaissées (kCHF -1'115) ;
 - la contribution extraordinaire de la Ville de Genève au groupement SIS pour la couverture des coûts relatifs aux pompiers volontaires (kCHF +190).
- D'autres variations complètent l'écart pour kCHF -26.
- c) Cette ligne budgétaire correspond au volet des charges de transfert relatives à la répartition des tâches entre le Canton et la Ville de Genève.

Répartition des tâches Canton de Genève - Ville de Genève

Le 24 septembre 2015, la Loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton de Genève (LRT - A 2 04) a été votée par le Canton de Genève. Cette loi stipule que la répartition des tâches doit être régie selon les principes de proximité, de subsidiarité, de transparence et d'efficacité, conformément à l'article 133 de la Constitution du Canton de Genève du 14 octobre 2012 (Cst-GE - A 2 00). Elle prévoit aussi que les tâches transférées sont accompagnées des financements liés, afin d'assurer la neutralité financière de l'opération. Ce transfert financier est assuré à ce jour par le fonds de régulation (cf. ci-dessous).

Sur la base des principes de la loi-cadre, un premier train de répartition des tâches a été adopté par le Grand Conseil le 18 mars 2016 (L 11761). Il concerne les politiques publiques liées au parascolaire, à l'action sociale, aux personnes âgées ainsi qu'à la mobilité. Le GIAP est alors devenu une compétence exclusivement communale.

Le deuxième train de loi a été voté par le Grand Conseil le 1er septembre 2016 (L 11872). Il concerne les subventions aux acteurs culturels qui font l'objet d'une répartition nouvelle entre l'Etat, la Ville de Genève, la Ville de Carouge, la commune de Cologny et le Fonds intercommunal (FI).

Le troisième train de loi a été voté par le Grand Conseil le 31 août 2017 (L 12058). Il concerne la répartition des tâches en matière de sport et fixe les compétences exclusives du Canton de Genève et des communes en la matière ainsi que les compétences conjointes. Contrairement aux deux premiers trains, il ne désigne pas de ligne de subvention à se répartir.

La mise en œuvre de la LRT est budgétairement neutre pour la Ville de Genève.

Fonds de régulation

Le « fonds de régulation » n'est pas un fonds au sens du plan comptable MCH2. Il s'agit en réalité d'une subvention à payer (charge) ou à recevoir (revenu) selon les cas de figure suivants :

- Si le Canton de Genève assumait auparavant une tâche transférée à la Ville de Genève dans le cadre de la LRT, cette dernière a inscrit en rubrique 462 le montant correspondant à recevoir ;
- Si la Ville de Genève assumait avant la LRT une tâche transférée au Canton de Genève, elle a inscrit au chapitre 362 le montant correspondant à payer au Canton de Genève ;

- Si un programme est concerné par des transferts dans les deux sens, seul un montant net est inscrit, dans le chapitre 362 ou dans le chapitre 462.

Les montants en charges et en revenus sont détaillés ci-dessous :

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En milliers de francs							
462 Fonds de régulation (LRT) - recettes	11'778	11'778	-	-	11'778	-	-
362 Fonds de régulation (LRT) - charges	-9'173	-9'173	-	-	-9'173	-	-
Fonds de régulation (LRT) net	2'605	2'605	-	-	2'605	-	-

- d) L'écart de kCHF +2'601 par rapport au budget sur les subventions monétaires s'explique par plusieurs mouvements contraires dont les dépassements ou économies par département sont présentés ci-dessous par ordre décroissant :

- Département de la cohésion sociale et de la solidarité : kCHF +1'337 ;
- Secrétariat général : kCHF +915 ;
- Département de la sécurité et des sports : kCHF +803 ;
- Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité : kCHF +168 ;
- Département de la culture et de la transition numérique : kCHF +47 ;
- Département des finances, de l'environnement et du logement : kCHF -670.

Le détail de ces écarts est présenté dans les explications détaillées par département dans les différentes rubriques sur les subventions monétaires.

- e) n/a

Ecarts par rapport aux comptes

Les charges de transfert s'élèvent, en 2024, à kCHF 450'128 contre kCHF 432'734 en 2023. La hausse s'explique principalement par des subventions monétaires supérieures à l'année précédente pour un montant net de kCHF 12'857.

- a) L'écart de kCHF +2'222 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport à 2023.

- b) L'écart de kCHF -2'129 s'explique par :

- l'augmentation de la contribution au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) en lien direct avec la croissance de la fréquentation du parascolaire (kCHF +2'058) ;
- une hausse de la provision pour les frais de perception consécutive à la hausse du reliquat fiscal (kCHF +1'566) et une baisse des frais de perception de 3% perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2024 sur les créances fiscales encaissées (kCHF -1'241).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -254.

- c) Se référer au commentaire c) des écarts par rapport au budget.

- d) L'écart de kCHF +12'857 est principalement lié à des créations et augmentations de subventions aux comptes 2024 en lien avec de nouvelles subventions accordées au budget 2024, à l'indexation de 2% de l'ensemble des subventions prévue au budget 2024 ainsi qu'à des attributions extraordinaires. Les variations par département sont présentées ci-dessous par ordre décroissant :

- Département de la cohésion sociale et de la solidarité : kCHF +10'439 ;
- Département de la culture et de la transition numérique : kCHF +4'591 ;
- Département de la sécurité et des sports : kCHF +1'234 ;
- Département des finances, de l'environnement et du logement : kCHF +532 ;
- Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité : kCHF +436 ;
- Secrétariat général : kCHF -4'375.

Le détail de ces écarts est présenté dans les explications détaillées par département dans les différentes rubriques sur les subventions monétaires.

- e) n/a

6.1.2.7 Subventions à redistribuer (chapitre 37)

Ce chapitre contient les subventions transitant par les comptes de la Ville de Genève ; cette dernière versant à des tiers les subventions à redistribuer qu'elle a obtenues de la part d'une autre collectivité.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
370	Subventions à redistribuer	2'844	2'500	344	13.8%	2'652	192	7.3%	
Total		2'844	2'500	344	13.8%	2'652	192	7.3%	

Ecarts par rapport au budget

L'écart de kCHF +344 par rapport au budget 2024 est lié à plusieurs éléments :

- un écart de kCHF +144 au Service social lié à une subvention reçue d'une fondation privée pour le soutien aux personnes physiques ;
- un écart de kCHF +100 au Service des sports lié à une subvention reçue de l'Association des communes genevoises via le fonds intercommunal pour l'organisation de l'Euro féminin 2025 ;
- un écart de kCHF +100 sur le Fonds Acquisitions et Projet du Musée Ariana lié à la subvention reçue d'une fondation privée pour la réalisation de l'œuvre de Jacques Kaufmann « Chaque mur est une porte ».

Ecarts par rapport aux comptes

L'écart de kCHF +192 par rapport à 2023 concerne l'évolution des subventions à redistribuer pour le soutien à des personnes physiques (kCHF +92) ainsi que la subvention reçue, en 2024, d'une fondation privée pour la réalisation de l'œuvre de Jacques Kaufmann « Chaque mur est une porte » (kCHF +100).

6.1.2.8 Imputations internes (chapitre 39)

Ce chapitre enregistre les charges liées aux prestations fournies en interne entre les services de la Ville de Genève. Il s'agit notamment de prestations de services et de la mise à disposition de divers locaux.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
391	Prestations de services	12'241	11'494	747	6.5%	11'581	660	5.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	11'279	11'274	5	0.0%	10'570	709	6.7%	
Total		23'519	22'768	752	3.3%	22'151	1'368	6.2%	

L'écart de kCHF +752 constaté par rapport au budget provient principalement des éléments suivants :

- l'augmentation des prestations fournies par le Service logistique et manifestations, notamment la location de matériel pour divers événements (kCHF +380). Parmi les principales manifestations, on peut citer les Bains du Jet d'eau, La Banquise ou encore La Canopée (kCHF +155) ainsi que la location des barrières vauban dans le cadre d'un exercice dans les abris PC pour la distribution de pastilles d'iode (kCHF +225) ;
- l'augmentation des honoraires de prestations internes sur les travaux effectués en 2024 par le service compétent DPBA pour l'entretien des immeubles de la Gérance immobilière municipale (kCHF +246). En effet, le budget de ces honoraires représentant 5% des travaux d'entretien prévus par le service compétent DPBA étaient calculés sur une base s'élevant à CHF 14.8 mios au budget 2024, alors que le montant effectif des travaux en 2024 s'est élevé à CHF 19.2 mios ;
- l'augmentation des prestations fournies par le Service des espaces publics pour diverses manifestations, essentiellement au Service des relations extérieures et de la communication (kCHF +206), telles que la Fête du 31 décembre 2024 et la Fête nationale.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -80.

L'écart de kCHF +1'368 constaté par rapport aux comptes 2023 provient principalement de :

- l'adaptation à l'Indice suisse des prix à la consommation (ISPC) effectué en 2024 par la Gérance immobilière municipale pour les prix au m2 des surfaces commerciales telles que les bureaux, les arcades, les ateliers et les dépôts, soit une augmentation de kCHF +664 ;

- l'augmentation en 2024 des prestations du Service logistique et manifestations, notamment la location de matériel pour divers événements (kCHF +160) ;
- l'augmentation en 2024 des prestations fournies par le Service de l'espace public pour diverses manifestations (kCHF +326), dont notamment la manifestation biannuelle la Nuit de la Science ou encore le Golden Fly Series Geneva au Service de sports.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +218.

6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40)

Ce chapitre couvre les explications du chapitre 40 relatif aux impôts des personnes physiques et morales, à la taxe professionnelle communale (TPC) remplacée par les centimes additionnels complémentaires à partir du 1^{er} janvier 2024 ainsi qu'à l'impôt sur les chiens. Il donne également une visibilité globale sur les autres éléments de fiscalité pouvant être enregistrés dans d'autres chapitres comptables.

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
En milliers de francs								
400 Impôts directs, personnes physiques	703'120	657'746	45'374	6.9%	663'423	39'696	6.0%	
401 Impôts directs, personnes morales	317'881	363'436	-45'555	-12.5%	464'735	-146'854	-31.6%	
403 Impôts sur la possession et sur la dépense	432	300	132	43.9%	432	-1	-0.1%	
Total	1'021'433	1'021'482	-49	-0.0%	1'128'591	-107'158	-9.5%	

Evolution de la fiscalité

Les revenus fiscaux de la Ville de Genève ont représenté, en 2024, 73.1% du total des revenus nets contre 73.3% aux comptes 2023. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle instructive.

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
En milliers de francs								
Revenus								
400 Impôts directs, personnes physiques								
Impôts sur le revenu - personnes physiques	380'660	377'499	3'161	0.8%	373'196	7'464	2.0%	
Impôts sur la fortune - personnes physiques	76'629	67'354	9'275	13.8%	70'540	6'089	8.6%	
Impôts à la source - personnes physiques	214'213	207'614	6'599	3.2%	207'815	6'398	3.1%	
Impôts sur les prestations en capital	4'137	3'400	737	21.7%	5'446	-1'310	-24.0%	
Correctifs années précédentes - personnes physiques	29'364	4'100	25'264	616.2%	8'573	20'791	242.5%	
Imputations forfaitaires IFD - personnes physiques	-1'883	-2'221	338	-15.2%	-2'147	263	-12.3%	
Total Impôts directs, personnes physiques	703'120	657'746	45'374	6.9%	663'423	39'696	6.0%	
401 Impôts directs, personnes morales								
Impôts sur le bénéfice - personnes morales	132'892	171'805	-38'913	-22.6%	208'061	-75'169	-36.1%	
Impôts sur le capital - personnes morales	28'104	29'812	-1'708	-5.7%	29'273	-1'169	-4.0%	
Fonds de péréquation - personnes morales	22'057	24'192	-2'135	-8.8%	33'452	-11'396	-34.1%	
Centimes additionnels complémentaires	147'775	137'169	10'606	7.7%	-	147'775	-	
Correctifs années précédentes - personnes morales	-23'929	2'300	-26'229	n/a	75'631	-99'560	-131.6%	
Imputations forfaitaires IFD personnes morales	-1'738	-1'842	104	-5.6%	-2'192	454	-20.7%	
Taxe professionnelle communale	12'689	-	12'689	-	120'483	-107'794	-89.5%	
Frais de sommation TPC	32	-	32	-	27	5	20.0%	
Total Impôts directs, personnes morales	317'881	363'436	-45'555	-12.5%	464'735	-146'854	-31.6%	
403 Impôts sur la possession et sur la dépense								
Impôts sur les chiens	432	300	132	43.9%	432	-1	-0.1%	
Total Impôts sur la possession et sur la dépense	432	300	132	43.9%	432	-1	-0.1%	
Total revenus impôts	1'021'433	1'021'482	-49	0.0%	1'128'591	-107'158	-9.5%	
Charges liées aux impôts								
318 Pertes sur débiteurs, centimes additionnels	-6'944	-7'686	742	-9.7%	-5'700	-1'243	21.8%	a)
Variation provision pour pertes sur le reliquat fiscal, centimes additionnels	-19'737	-	-19'737	-	2'643	-22'380	-846.8%	a)

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
	Pertes sur débiteurs, taxe professionnelle	-1'093	-1'518	425	-28.0%	-1'054	-39	3.7%	a)
	Variation provision pour pertes sur débiteur, taxe professionnelle	7'192	-	7'192	-	561	6'632	n/a	a)
	Remises taxe professionnelle	-	-20	20	-100.0%	-9	9	-100.0%	a)
361	Dédommag. canton, finances et impôts (frais de perception)	-28'095	-29'211	1'116	-3.8%	-29'337	1'241	-4.2%	b)
	Variation provision pour frais de perception sur le reliquat fiscal	-1'381	-	-1'381	-	185	-1'566	-846.5%	b)
Total charges liées aux impôts		-50'057	-38'435	-11'622	30.2%	-32'711	-17'346	53.0%	
Total des impôts nets		971'375	983'047	-11'671	-1.2%	1'095'880	-124'505	-11.4%	
Autres éléments de fiscalité									
360	Compensation aux communes frontalières	-41'753	-40'700	-1'053	2.6%	-39'531	-2'222	5.6%	c)
462	Péréquation financière intercommunale (LRPFI) - recettes	14'738	14'738	-	0.0%	16'912	-2'174	-12.9%	d)
460	Compensation verticale RFFA, part de l'IFD	15'920	15'756	164	1.0%	18'410	-2'490	-13.5%	e)
Total autres éléments de fiscalité		-11'095	-10'206	-889	8.7%	-4'209	-6'886	163.6%	
Revenus fiscaux nets		960'280	972'840	-12'560	-1.3%	1'091'671	-131'391	-12.0%	
Convention des signes : Revenus (+) Charges (-)									

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts personnes physiques et personnes morales de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité par le Département cantonal des finances (DF). A ces estimations, il convient d'ajouter les montants correspondants aux correctifs liés aux productions effectives telles qu'estimées à ce jour pour les années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori, année après année, les résultats fiscaux provisoires de chaque exercice. Au surplus, depuis 2020, sont venues s'adjoindre, en tant que revenus négatifs, les parts des imputations forfaitaires non remboursées par la Confédération mises à charge des communes par le DF. Ces imputations forfaitaires étaient auparavant comptabilisées en tant que charges de pertes sur débiteurs. Ces imputations n'ont pas été prises en compte dans l'analyse qui suit.

L'estimation pour l'année 2024 est basée sur les taxations 2022 et 2023 définitives ainsi que sur les déclarations reçues et non encore traitées.

Une première lecture des résultats fiscaux 2024 révèle que les impôts personnes physiques sont supérieurs aux montants budgétés (+6.9%) contrairement aux impôts personnes morales (-12.5%). Toutefois, les montants budgétés n'appréhendent pas les correctifs des années antérieures, correctifs pouvant tout aussi bien être positifs que négatifs.

Aussi, pour juger de la pertinence des estimations portées dans le budget, il convient de mesurer la situation en neutralisant les effets des correctifs liés aux années antérieures :

- Le montant comptabilisé des impôts personnes physiques en 2024 est supérieur au budget de CHF 45.0 mios. Les correctifs cumulés liés aux années antérieures représentent une somme positive de CHF 29.4 mios, soit CHF 25.3 mios de plus qu'au budget ; des correctifs liés aux années antérieures étant budgétés depuis 2024. En ne considérant que l'estimation de l'année 2024, le produit de l'impôt personnes physiques reste ainsi supérieur au budget de CHF 19.8 mios. Les prévisions portées au budget se sont avérées légèrement plus pessimistes que la première estimation comptabilisée. La production de l'imposition au barème ordinaire a été évaluée à un niveau supérieur aux prévisions, à CHF 457.3 mios contre CHF 444.9 mios attendus (soit CHF +12.4 mios), tout comme la production de l'impôt à la source et de l'impôt sur les prestations en capital également supérieure aux montants budgétés (CHF 218.3 mios contre CHF 211.0 mios prévus, soit CHF +7.3 mios).
- La production comptabilisée aux comptes 2024 concernant les impôts personnes morales est, en revanche, très inférieure au budget. Elle atteint un montant de CHF 137.1 mios, en net recul par rapport au record de l'année 2023 (CHF -175.9 mios) et également nettement inférieur par rapport au montant budgété (CHF -66.8 mios). Cet écart s'explique à la fois par une révision de la production fiscale de l'année 2023, revue à la baisse de CHF -20.0 mios et par les correctifs des années précédentes. Au total, ceux-ci représentent CHF -23.9 mios, soit un écart par rapport au budget de CHF -26.2 mios. La révision à la baisse de l'année 2023 induit également un effet de base négatif qui, associé à une révision également négative de l'évolution entre 2023 et 2024, amène un écart entre la première estimation pour 2024 par rapport à celle portée au budget, de près de CHF -40.6 mios.

La production comptabilisée en 2024 au titre de la part de la Ville de Genève au fonds de compensation des centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice des personnes morales dépasse quant à elle également les prévisions budgétaires (CHF +10.6 mios). Ce nouvel impôt vient en compensation, dès cette année, de la suppression de la taxe professionnelle communale.

La production comptabilisée en 2024 au titre de la taxe professionnelle communale dépasse aussi les prévisions budgétaires (CHF +12.7 mios). Bien que le dernier exercice fiscal pour cet impôt soit 2023, une production résiduelle a eu lieu en 2024. Relevons également que l'effet net sur les variations des provisions concernant les créances issues de la taxe professionnelle communale représentent un effet positif de près de CHF +6.1 mios. Au total, l'effet sur le résultat lié à cet impôt supprimé depuis l'exercice 2024 est donc de CHF +18.8 mios.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs « centimes additionnels » atteignent CHF 6.9 mios contre CHF 7.7 mios attendues au budget.

Centime additionnel

Les valeurs de production d'un centime additionnel en francs en 2024 ont été les suivantes :

• En comparaison avec le budget 2024

En milliers de francs	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2024	15'498	3'013	18'511
Budget 2024	14'508	4'483	18'991
Différence	990	-1'470	-480
Différence en %	6.8%	-32.8%	-2.5%

• En comparaison avec les comptes 2023

En milliers de francs	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2024	15'498	3'013	18'511
Comptes 2023	14'631	6'880	21'511
Différence	867	-3'867	-3'000
Différence en %	5.9%	-56.2%	-13.9%

Commentaires

- a) Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.2 Analyse par chapitre : Charges de biens, services et autres charges d'exploitation (chapitre 31) lettre f) » ;
- b) Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.6 Analyse par chapitre : Charges de transfert (chapitre 36) lettre b) » ;
- c) Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.6 Analyse par chapitre : Charges de transfert (chapitre 36) lettre a) » ;
- d) Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.14 Analyse par chapitre : Revenus de transfert (chapitre 46) lettre c) » ;
- e) Se référer aux explications de la partie « 6.1.2.14 Analyse par chapitre : Revenus de transfert (chapitre 46) lettre a) ».

6.1.2.10 Taxes (chapitre 42)

Ce chapitre contient les émoluments pour actes administratifs, les revenus provenant de l'utilisation d'équipements, appareils et biens meubles publics, ainsi que de prestations de services qui ne sont pas des actes administratifs (billets d'entrées, location de matériel et véhicules, taxes et concessions de cimetières, frais d'obsèques, levées et incinérations de résidus non ménagers, etc.). Il comptabilise également les recettes sur ventes de marchandises et biens meubles, les remboursements et participations de tiers ou encore les amendes.

En milliers de francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
421 Emoluments administratifs	2'289	2'151	138	6.4%	2'253	36	1.6%	
424 Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	15'484	19'094	-3'610	-18.9%	12'730	2'754	21.6%	a)
425 Recettes sur ventes	2'656	3'104	-448	-14.4%	1'964	692	35.2%	b)
426 Remboursements	12'498	12'193	306	2.5%	11'436	1'062	9.3%	c)
427 Amendes	19'550	20'048	-499	-2.5%	20'274	-725	-3.6%	d)
429 Autres taxes	2'287	964	1'323	137.3%	1'724	563	32.7%	e)
Total	54'764	57'553	-2'789	-4.8%	50'381	4'383	8.7%	

Écarts par rapport au budget

Ce chapitre présente un manco de revenus de kCHF 2'789 (-4.8%) par rapport au budget. Les écarts notables sont relevés ci-après :

- a) L'écart de kCHF -3'610 s'explique par les éléments suivants :
 - une facturation de la collecte des déchets des entreprises inférieure à l'estimation initiale (kCHF -1'550). Suite au démarrage du projet, le budget 2025 a été corrigé par une réduction des charges et des revenus, afin d'aligner les dépenses et les recettes sur les tonnages réels de déchets à collecter ;
 - un manco de revenus lié à la billetterie (kCHF -1'316) principalement au Service des sports (kCHF -629) en lien avec la fermeture annuelle des centres sportifs pour les travaux d'entretien, l'organisation des manifestations qui limite l'accès à la pratique sportive du public, ainsi qu'aux conditions météorologiques estivales moins favorables pour les piscines et à la fermeture du Muséum d'histoire naturelle (kCHF -525) pour cause de travaux

de rénovation. On signale également un manco de revenus au Musée d'ethnographie (kCHF -262) en raison de la gratuité accordée pour l'exposition temporaire 2024 « Mémoires » et au Service culturel (kCHF -111) suite à la mise en place d'une gratuité des concerts de musiques ;

- Un manco des revenus des prestations de service en faveur de tiers (kCHF -787) principalement au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire et Conservatoire et jardin botaniques.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +43.

- b) L'écart de kCHF -448 provient principalement d'un manco de revenus liés aux ventes diverses de :
- fournitures funéraires (kCHF -131) ;
 - publications de la collectivité des Musées (kCHF -118) ;
 - cartes CFF (kCHF -69) ;
 - vieux papier et d'aluminium (kCHF -43) ;
 - autres (kCHF -87).
- c) L'écart de kCHF +306 provient principalement des remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités et mobilités), enregistrés au service compétent DRH ; ces éléments dépendant de la sinistralité très volatile et difficiles à anticiper sur le plan budgétaire.
- d) L'écart de kCHF -499 provient d'un volume d'amendes infligées moins élevé qu'au budget.
- e) L'écart de kCHF +1'323 est dû principalement à la non budgétisation des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB - kCHF +892).

Ecarts par rapport aux comptes

La hausse des revenus de ce chapitre par rapport aux comptes 2023 provient notamment des éléments suivants :

- a) L'écart de kCHF +2'754 provient principalement du démarrage de la facturation de la collecte des déchets des entreprises en 2024.
- b) L'écart de kCHF +692 s'explique par les éléments suivants :
- la reprise de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève (kCHF +422) ;
 - la hausse du prix de vente du papier en 2024 (kCHF +366).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -96.

- c) L'écart de kCHF +1'062 s'explique principalement par les éléments suivants :
- une augmentation des revenus du Service de la Petite enfance (kCHF +1'797) en lien avec le prix des pensions facturées aux familles des structures d'accueil municipalisées à partir d'août 2023 (kCHF +1'599) et aux remboursements salaires, accidents, invalidités, maternité et paternité (kCHF +191) ;
 - une diminution de kCHF -515 des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités, mobilités et paternités) en lien avec les dossiers traités par les assurances ;
 - la baisse en 2024 du montant des revenus réels en lien avec les prestations de la Ville de Genève facturées au Groupement SIS relatives à l'énergie, aux primes d'assurances, aux amortissements et aux prestations informatiques sur la base des charges réelles constatées (kCHF -266).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +46.

- d) L'écart de kCHF -725 s'explique essentiellement par la baisse du volume des amendes entre 2024 et 2023.
- e) L'écart de kCHF +563 est dû principalement à la variation sur les encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB) entre 2024 et 2023 (kCHF +339).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +224.

6.1.2.11 Revenus divers (chapitre 43)

Ce chapitre enregistre les revenus provenant des activités d'exploitation (encaissement de créances amorties, escomptes, différence de change, boni de caisse, etc.), des prestations du personnel en faveur des investissements ainsi que de divers dons et legs.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
430	Revenus d'exploitation divers	1'438	411	1'027	249.7%	362	1'076	297.1%	a)
431	Inscription de prestations propres à l'actif	6'919	8'600	-1'681	-19.6%	3'950	2'968	75.1%	b)
439	Autres revenus	7'003	684	6'319	924.5%	2'708	4'295	158.6%	c)
Total		15'359	9'694	5'665	58.4%	7'021	8'338	118.8%	

Ecarts par rapport au budget

- a) L'écart de kCHF +1'027 est principalement lié aux revenus de plusieurs raccordements au chauffage à distance (CAD) (kCHF +535). Selon le contrat CADECO, les chaufferies du Seujet et de la Jonction ont été vendues aux SIG au moment du raccordement (pour CHF 1 et kCHF +238 respectivement). Le contrat GeniTerre concerne la vente de la chaufferie de l'avenue de la Châtelaine 43 (kCHF +297).

D'autres variations individuellement non significatives complètent l'écart pour kCHF +492.

- b) L'écart de kCHF -1'681 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements prévisionnels du plan financier d'investissement, ont été moins élevées que prévu. Les dépenses d'investissement sont dépendantes de divers paramètres (autorisation de construire, recours, coordination de travaux) qui peuvent faire varier plus ou moins fortement les prévisions. Notamment, les principaux effets se trouvent à la Direction du patrimoine bâti (kCHF -1'299) et au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (kCHF -936). A titre d'exemple, le crédit de la rue de Carouge (PR-1397) engendrait des prestations sur investissement estimées à kCHF 372 alors que le montant réel de 2024 est de kCHF 50 compte tenu du retard constaté.

De plus un écart de kCHF +353 au Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire s'explique par la ventilation des charges de personnel auxiliaire affectées à la PR-1525 relative à la rénovation du centre funéraire de Saint-Georges.

D'autres variations individuellement non significatives complètent l'écart pour kCHF +201.

- c) L'excédent de kCHF +6'319 s'explique notamment par un changement de méthode de comptabilisation des dissolutions de provisions sans charge en 2024, désormais comptabilisées sur le groupe 439 plutôt qu'en diminution des charges correspondantes. On peut signaler les reprises de provision sans charge suivantes sur l'exercice :

- une reprise de provision pour litige sur un droit de superficie suite à sa résolution à la Gérance immobilière municipale (kCHF +3'370) ;
- une reprise de provisions pour litiges au Service juridique (kCHF +972) ;
- la dissolution d'une provision pour litiges concernant un droit de superficie à la Direction du département des finances, de l'environnement et du logement (kCHF +473) ;
- la reprise partielle de provision pour des repas impayés aux restaurants scolaires au Service des écoles et institutions pour l'enfance (kCHF +252).

Le Muséum d'histoire naturelle enregistre des recettes supplémentaires (kCHF +540) provenant de soutiens liés à des projets liés aux activités scientifiques. Ces projets, qui soutiennent la mission de sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité, sont entièrement financés par les fonds de tiers. Ces recettes sont attribuées aux fonds (cf. chapitre 35) et sont sans effet sur les comptes de la Ville de Genève.

On peut relever notamment les projets suivants :

- Projet Chauves-souris CCO (kCHF +289) ;
- Projet Calosoma (kCHF +152) ;
- Projet Coelacanthos (kCHF +64).

Des revenus supplémentaires en lien avec le sponsoring et le mécénat relatifs à l'organisation de la manifestation estivale « Genève Genève » (kCHF +309) complètent l'explication. Ces recettes ont permis de couvrir les coûts supplémentaires liés à l'organisation de la manifestation, assurant ainsi que les dépenses nettes réelles restent alignées avec le budget prévu.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +403.

Ecarts par rapport aux comptes

La hausse des revenus financiers observée par rapport aux comptes 2023 s'élève à kCHF 8'338.

- a) L'écart de kCHF +1'076 provient de divers revenus exceptionnels encaissés en 2024, entre autres ceux liés à plusieurs raccordements au chauffage à distance (CAD) (kCHF +535). Selon le contrat CADECO, les chaufferies du Seujet et de la Jonction ont été vendues aux SIG au moment du raccordement (pour CHF 1 et kCHF +238 respectivement). Le contrat GeniTerre concerne la vente de la chaufferie de l'avenue de la Châtelaine 43 (kCHF +297).

D'autres variations individuellement non significatives complètent l'écart pour kCHF +541.

- b) L'écart de kCHF +2'968 est principalement dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements, ont été plus importantes en 2024 qu'en 2023 en lien direct avec l'augmentation du volume de travaux en 2024.

On peut citer les principaux chantiers en cours suivants (avec leur montant d'investissement sur l'exercice) :

- Rénovation du centre funéraire de Saint-Georges (kCHF 34'935) ;
- Lot BC Bâtiment d'équipements publics - Eaux-Vives (kCHF 22'212) ;
- Muséum d'histoire naturelle (kCHF 13'157) ;
- Production du froid à la patinoire des Vernets (kCHF 11'933) ;
- Mise en conformité énergétique des fenêtres (kCHF 11'831).

- c) L'écart de kCHF +4'295 provient principalement du changement de méthode comptable pour la dissolution des provisions sans charge enregistrées sur ce groupe comptable dès 2024 (kCHF +5'148). Les principales provisions concernées sont détaillées dans le commentaire c) ci-dessus. On constate également une diminution des revenus de sponsoring et mécénat (kCHF -853) notamment en lien avec le don reçu en 2023 pour l'organisation de la manifestation Feu Ô Lac.

6.1.2.12 Revenus financiers (chapitre 44)

Ce chapitre enregistre les intérêts et les revenus financiers liés au patrimoine financier et administratif (gains sur placements financiers, revenus de participations, loyers, rentes foncières, réévaluations de titres, terrains ou immobilisations, revenus d'entreprises publiques et redevances d'utilisation du domaine public et taxes).

En milliers de francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
440 Revenus des intérêts	3'781	2'928	853	29.1%	1'626	2'155	132.5%	a)
441 Gains réalisés PF	472	10	462	n/a	761	-289	-38.0%	b)
442 Revenus de participations PF	3'917	5'315	-1'398	-26.3%	3'315	603	18.2%	c)
443 Produit des biens-fonds PF	91'760	86'758	5'002	5.8%	90'683	1'077	1.2%	d)
444 Réévaluations, immobilisations PF	54'839	-	54'839	-	101'814	-46'975	-46.1%	e)
446 Revenus financiers d'entreprises publiques	14'692	13'749	943	6.9%	13'962	731	5.2%	f)
447 Produit des biens-fonds PA	53'119	56'072	-2'952	-5.3%	51'711	1'408	2.7%	g)
Total	222'581	164'832	57'749	35.0%	263'871	-41'290	-15.6%	

Ecart par rapport au budget

Les revenus financiers terminent à hauteur de kCHF 222'581 contre kCHF 164'832 budgétés. Cela s'explique principalement par les réévaluations du patrimoine financier non budgétés (kCHF 54'839).

- a) L'écart de kCHF +853 s'explique principalement par :

- un ajustement d'intérêts intercalaires différés sur les investissements concernant les exercices 2022 et 2023 (kCHF +538) ;
- des intérêts intercalaires supérieurs à la prévision budgétaire (kCHF +444), en lien avec la forte reprise des investissements sur l'exercice 2024.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -129.

- b) L'écart de kCHF +462 s'explique principalement par la non-budgétisation des gains sur la vente de valeurs mobilières détenues dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +457).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +5.

- c) L'écart de kCHF -1'398 est dû à un gain budgété non réalisé sur la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF -2'000) compensé par des revenus sur la participation BCGE plus élevés que le budget (kCHF +602).

- d) L'écart de kCHF +5'002 s'explique essentiellement par :

- la facturation des loyers des immeubles de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA non budgétés (kCHF +2'390) ;
- des revenus additionnels à la Gérance Immobilière municipale (kCHF +1'899) provenant essentiellement de l'optimisation des rentes de superficie suite à la révision selon les conditions contractuelles (kCHF +627), de la hausse des revenus des appartements en loyers libres (kCHF +520) ainsi que des loyers de l'Auberge de jeunesse (kCHF +370) ;
- la refacturation de la consommation de gaz à la Gérance immobilière municipale pour des immeubles appartenant à la fois au PF et au PA sis rue Michel-Simon, rue de Montchoisy et rue de la Tour de Boël. Ces revenus fluctuent selon les tarifs d'énergie et la rigueur climatique (kCHF +390).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +322.

- e) L'écart de kCHF +54'839 s'explique par la non-budgétisation des éléments suivants :

- la réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF +32'302) ;
- la réévaluation positive des actions BCGE détenues dans le patrimoine financier (kCHF +18'079) ;
- la réévaluation positive liée aux correctifs de valeur et l'étalement de l'engagement sur le bâtiment de l'Hôtel Métropole reflétant une année d'amortissement des travaux de rénovation effectués dans le bâtiment par la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (kCHF +1'516) ;
- la réévaluation positive des titres du placement groupé lié aux fonds spéciaux de capitaux de tiers (kCHF +2'942).

- f) L'écart de kCHF +943 s'explique principalement par une distribution de dividendes supérieure aux attentes pour les actions classifiées au patrimoine financier.

g) L'écart de kCHF -2'952 s'explique essentiellement par :

- un manco de revenus des redevances et taxes au Service de l'espace public (kCHF -3'687). Ce manco de revenus, provenant principalement des revenus relatifs aux redevances d'utilisation du domaine public (SIG kCHF -1'970 et horodateurs kCHF -978) ainsi que des redevances d'affichage (kCHF -1'996), est partiellement compensé par les recettes additionnelles liées aux taxes de chantier (kCHF +1'709) ;
- une facturation des locaux aux associations inférieure au budget au Service des écoles et institutions pour l'enfance en raison des besoins du parascolaire, ainsi que par la fin des locations de places de parc des écoles (kCHF -251) ;
- les revenus additionnels des rentes foncières des parkings de Cornavin et Plainpalais (kCHF +690) ainsi que de la rente de superficie liée à la rampe du Mont-Blanc (kCHF +540).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF -244.

Ecarts par rapport aux comptes

La baisse des revenus financiers 2024 par rapport aux comptes 2023 pour kCHF -41'290 s'explique principalement par la variation de la réévaluation des immobilisations du patrimoine financier (kCHF -46'975).

a) L'écart de kCHF +2'155 est notamment dû à l'augmentation des intérêts intercalaires en raison de la reprise des investissements (kCHF +1'510) et à l'ajustement d'intérêts intercalaires différés des investissements concernant les exercices 2022 et 2023 (kCHF +538).

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +107.

b) L'écart de kCHF -289 s'explique par des plus-values sur le placement groupé lié aux fonds spéciaux de capitaux de tiers ainsi que des dividendes et des gains réalisés sur la vente d'actions qui se sont avérés inférieurs à 2023.

c) L'écart de kCHF +603 s'explique par des dividendes attendus sur la participation BCGE plus élevés par rapport à l'exercice précédent.

d) L'écart de kCHF +1'077 provient notamment des revenus additionnels de la Gérance immobilière municipale liés à la hausse des appartements en loyers libres (kCHF +420) et des rentes de superficie suite à la révision selon les dispositions contractuelles (kCHF +351).

D'autres variations, notamment en lien avec des dédommagements et remboursements divers, complètent l'écart pour kCHF +306.

e) L'écart de kCHF -46'975 s'explique essentiellement par les raisons suivantes :

- la variation de kCHF -32'790 de la réévaluation périodique 2023 du patrimoine financier immobilier sur les immeubles appartenant aux fonds spéciaux (réévalués pour la première fois en 2023) et une diminution des plus-values des immeubles et DDP (kCHF -6'309) pour le lot réévalué sur l'exercice ;
- la variation de kCHF -8'436 est générée par une réévaluation moins importante en 2024 des actions BCGE détenues au patrimoine financier.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +560.

f) L'écart de kCHF +731 s'explique principalement par une distribution de dividendes supérieure à 2023 pour les actions classifiées au patrimoine financier.

g) L'écart de kCHF +1'408 provient notamment de l'augmentation des revenus du Service de l'espace public (kCHF +1'259) concernant principalement les taxes de chantiers qui ont été plus nombreux en 2024.

D'autres variations viennent compléter l'écart pour kCHF +149.

6.1.2.13 Prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitre 45)

Ce chapitre comptabilise les prélèvements nets aux fonds et financements spéciaux. Chaque opération d'attribution et de prélèvement est comptabilisée par fonds tout au long de l'année en contrepartie du revenu ou de la charge correspondante dans le compte de résultats. Le résultat net annuel de ces opérations sur les fonds est calculé individuellement par fonds. Il est enregistré dans le chapitre 35 si les attributions sont supérieures aux prélèvements et inversement dans le chapitre 45 si les prélèvements sont supérieurs aux attributions.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	5'647	10'436	-4'789	-45.9%	5'027	620	12.3%	
Total		5'647	10'436	-4'789	-45.9%	5'027	620	12.3%	

Se référer à la note «6.1.2.5 Attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux (chapitres 35 et 45)» pour le détail des variations de ce chapitre sur l'exercice.

6.1.2.14 Revenus de transfert (chapitre 46)

Ce chapitre enregistre les quotes-parts liées aux recettes fédérales et cantonales et les participations de la Confédération (création de places de crèches), du Canton de Genève et des communes (entretien des routes communales à vocation cantonale, bibliobus). Il comprend également les revenus de la péréquation intercommunale selon la Loi sur le renforcement de la péréquation financière (LRPFI) ainsi que les revenus du fonds de compensation prévus par la Loi sur la répartition des tâches (LRT). Enfin, il comptabilise des subventions d'exploitations courantes de collectivités publiques (sécurité publique, enseignement et formation, protection et aménagement de l'environnement, etc.) et de tiers ainsi que des recettes provenant de redistributions.

En milliers de francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
460	Quotes-parts à des revenus	16'139	16'056	83	0.5%	18'689	-2'550	-13.6%	a)
461	Dédommagements de collectivités publiques	7'909	8'200	-291	-3.5%	9'587	-1'678	-17.5%	b)
462	Péréquation financière et compensation des charges	26'516	26'516	-	-	28'690	-2'174	-7.6%	c)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	23'800	22'681	1'119	4.9%	23'930	-130	-0.5%	d)
469	Autres revenus de transfert	604	610	-6	-1.0%	520	84	16.1%	
Total		74'967	74'063	905	1.2%	81'416	-6'449	-7.9%	

Ecart par rapport au budget

Les revenus additionnels observés par rapport au budget s'expliquent essentiellement par les éléments détaillés ci-dessous :

- a) n/a
- b) L'écart de kCHF -291 s'explique principalement par un manco de recettes du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) lié à des dépenses effectives d'entretien sur le réseau secondaire d'assainissement légèrement inférieures aux prévisions ; conformément aux modalités d'application de la Convention du 1er janvier 2015 relative à l'exploitation du réseau secondaire. Par ailleurs les recettes sont également dépendantes du cumul des annuités d'amortissements des chantiers terminés (loyer FIA). L'estimation 2024 du cumul de ces amortissements a été surévaluée, engendrant une surestimation budgétaire 2024 sur ce poste.
- c) n/a
- d) L'écart de kCHF +1'119 s'explique principalement par des soutiens liés aux projets entièrement financés par les fonds de tiers aux Musées d'art et d'histoire et sans effet sur les comptes de la Ville de Genève. Ces projets sont destinés à soutenir les acquisitions, les expositions et le programme de médiation culturelle des musées.

Ecart par rapport aux comptes

La diminution des revenus de transfert par rapport à 2023 s'explique par les éléments détaillés ci-dessous :

- a) L'écart de kCHF -2'550 est lié principalement à la compensation verticale, quote-part à l'IFD, versée par le Canton de Genève inférieure en 2024 (kCHF -2'490).

D'autres variations complètent l'écart pour kCHF +60.
- b) L'écart de kCHF -1'678 entre les comptes 2024 et 2023 provient principalement des recettes du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relatives à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui sont inférieures de kCHF -2'268 en 2024. Cette diminution s'explique par les travaux réalisés sur le secteur de Mervelet, en zone de développement, qui ont fait l'objet en 2023, d'un remboursement à hauteur de kCHF 2'300.

Par ailleurs, un écart de kCHF +504 résulte de l'imputation, dès 2024, des revenus des notifications de poursuites et faillites (LaLP - E 3 60) auparavant imputés au chapitre 42.

D'autres variations complètent l'écart pour kCHF +86.
- c) Cette ligne budgétaire correspond aux revenus de transfert relatifs à la répartition des tâches entre le Canton et la Ville de Genève (se référer à la rubrique « 6.1.2.6 Charges de transfert (chapitre 36) » pour l'explication du mécanisme). Il est à noter que la répartition des tâches entre 2023 et 2024 est restée identique et n'a donc pas suscité d'écart. Ensuite, l'allocation pour la péréquation intercommunale moins élevée que lors de l'exercice précédent explique un écart de kCHF -2'174.
- d) n/a

6.1.2.15 Subventions à redistribuer (chapitre 47)

Ce chapitre enregistre les subventions que la Ville de Genève a obtenues de la part d'autres collectivités et qu'elle va redistribuer à des tiers.

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
En milliers de francs									
470	Subventions à redistribuer	2'844	2'500	344	13.8%	2'652	192	7.3%	
Total		2'844	2'500	344	13.8%	2'652	192	7.3%	

Se référer aux explications de la rubrique comptable en miroir « 6.1.2.7 Subventions à redistribuer (chapitre 37) ».

6.1.2.16 Imputations internes (chapitre 49)

Ce chapitre enregistre les revenus liés aux prestations fournies en interne entre les services de la Ville de Genève. Il s'agit notamment de prestations de services et de la mise à disposition de divers locaux.

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%	Notes
En milliers de francs									
491	Prestations de services	12'241	11'494	747	6.5%	11'581	660	5.7%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	11'279	11'274	5	0.0%	10'570	709	6.7%	
Total		23'519	22'768	752	3.3%	22'151	1'368	6.2%	

Se référer aux explications de la rubrique comptable en miroir « 6.1.2.8 Imputations internes (chapitre 39) ».

Comptes compétents

6.2 Comptes compétents

6.2.1 Assurances

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
Charges								
313	Prestations de services et honoraires							
3134.010	C-ASS Primes d'assurance incendie	1'322'007	1'280'625	41'382	3.2%	1'280'560	41'446	3.2%
3134.020	C-ASS Primes d'assurance dégâts d'eau	415'153	387'419	27'734	7.2%	386'012	29'140	7.5%
3134.030	C-ASS Primes d'assurance bris de glaces	297'607	292'702	4'905	1.7%	292'482	5'125	1.8%
3134.040	C-ASS Primes d'assurance rc générale	95'066	132'000	-36'934	-28.0%	83'224	11'842	14.2%
3134.050	C-ASS Primes d'assurance rc véhicules	305'357	300'000	5'357	1.8%	299'869	5'488	1.8%
3134.060	C-ASS Primes d'assurance casco	2'601	2'700	-99	-3.7%	2'601	-	-
3134.070	C-ASS Primes d'assurance vol	162'649	137'403	25'246	18.4%	137'324	25'325	18.4%
3134.080	C-ASS Primes d'assurance transports	33'994	99'000	-65'006	-65.7%	11'527	22'466	194.9%
3134.090	C-ASS Primes d'assurance protection juridique	62'000	62'000	-	-	62'000	-	-
3134.100	C-ASS Franchises	75'500	91'140	-15'640	-17.2%	48'897	26'603	54.4%
Total 313	Prestations de services et honoraires	2'771'933	2'784'989	-13'056	-0.5%	2'604'497	167'436	6.4%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3439.410	C-ASS Primes d'assurance incendie PF	806'019	819'482	-13'463	-1.6%	826'840	-20'821	-2.5%
3439.420	C-ASS Primes d'assurance dégâts d'eau PF	210'805	214'326	-3'521	-1.6%	216'250	-5'445	-2.5%
3439.430	C-ASS Primes d'assurance bris de glaces PF	198'405	201'719	-3'314	-1.6%	203'530	-5'125	-2.5%
3439.440	C-ASS Primes d'assurance rc générale PF	63'124	90'607	-27'483	-30.3%	53'081	10'043	18.9%
3439.450	C-ASS Franchises PF	124'725	120'936	3'789	3.1%	128'129	-3'404	-2.7%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'403'077	1'447'069	-43'992	-3.0%	1'427'830	-24'752	-1.7%
Total Charges		4'175'011	4'232'058	-57'048	-1.3%	4'032'327	142'683	3.5%

Les comptes du service compétent Assurance sont ventilés au budget dans les services selon la valeur comptable de l'immeuble (Stratus année n-2), à l'exception des primes d'assurances RC véhicules (nature comptable 3134.050) dont la ventilation est faite selon le nombre de véhicules.

Au réel, les charges sont ventilées selon la valeur comptable de l'immeuble (Stratus année n).

6.2.2 Gérance immobilière municipale

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
Charges								
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA							
3120.050	C-GIM Chauffage	1'172'134	1'159'569	12'565	1.1%	1'268'472	-96'338	-7.6%
Total 312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'172'134	1'159'569	12'565	1.1%	1'268'472	-96'338	-7.6%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3439.130	C-GIM Chauffage PF	1'042'385	514'338	528'047	102.7%	560'018	482'366	86.1%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'042'385	514'338	528'047	102.7%	560'018	482'366	86.1%
Total Charges		2'214'519	1'673'907	540'612	32.3%	1'828'491	386'028	21.1%

Les comptes du service compétent GIM sont ventilés au budget selon la consommation au réel de l'année n-1 des charges de chauffage.

Au réel, les charges sont imputées directement aux immeubles, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 343

Les écarts observés sur ce groupe comptable, tant par rapport au budget que par rapport aux comptes 2023, s'expliquent par le projet CADéco Jonction qui a engendré une hausse des charges de chauffage.

6.2.3 Ressources humaines

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En francs								
Charges								
300	Autorités et commissions							
3000.020	C-DRH Jetons de présence CM	1'783'713	2'038'627	-254'913	-12.5%	1'884'665	-100'952	-5.4%
3000.030	C-DRH Traitements du Conseil administratif	1'328'850	1'329'502	-652	-0.0%	1'309'854	18'996	1.5%
3000.060	C-DRH Jetons de présence autres commissions	100'851	48'370	52'481	108.5%	102'114	-1'263	-1.2%
Total 300	Autorités et commissions	3'213'414	3'416'498	-203'084	-5.9%	3'296'633	-83'219	-2.5%
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.							
3010.020	C-DRH Salaires du personnel	328'838'910	355'275'028	-26'436'118	-7.4%	312'481'149	16'357'761	5.2%
3010.029	C-DRH Provision pour soldes de vacances	-755'342	-	-755'342	-	-196'245	-559'097	284.9%
3010.030	C-DRH Salaires des auxiliaires	25'476'237	18'682'224	6'794'013	36.4%	21'962'175	3'514'063	16.0%
3010.040	C-DRH Salaires des stagiaires	299'119	450'000	-150'881	-33.5%	378'853	-79'734	-21.0%
3010.050	C-DRH Salaires des apprentis	1'674'970	1'496'723	178'248	11.9%	1'422'031	252'940	17.8%
3010.080	C-DRH Salaires des civilistes	216'225	255'000	-38'775	-15.2%	191'066	25'159	13.2%
3010.090	C-DRH Salaires des jeunes durant l'été	354'182	360'000	-5'818	-1.6%	493'580	-139'398	-28.2%
3010.110	C-DRH Heures supplémentaires	1'752'550	764'097	988'453	129.4%	1'645'585	106'965	6.5%
3010.118	C-DRH Prov.heures optionnelles	147'380	-	147'380	-	123'954	23'426	18.9%
3010.119	C-DRH Provision heures supplémentaires	-123'226	-	-123'226	-	238'796	-362'022	-151.6%
3010.120	C-DRH Prime de fidélité	28'981'921	29'922'372	-940'451	-3.1%	28'031'623	950'299	3.4%
3010.130	C-DRH Indemnités de départ	552'426	-	552'426	-	388'635	163'792	42.1%
3010.140	C-DRH Prime de mise à la retraite	937'883	862'880	75'003	8.7%	842'718	95'165	11.3%
3010.170	C-DRH Primes professionnelles et de fonction	155'831	129'534	26'297	20.3%	179'900	-24'069	-13.4%
3010.180	C-DRH Indemnités service supplémentaire	880'212	819'573	60'639	7.4%	919'128	-38'916	-4.2%
3010.190	C-DRH Indemnités de nuisance	8'830'134	7'584'216	1'245'919	16.4%	7'826'949	1'003'186	12.8%
3010.200	C-DRH Prime de fin d'étude	15'000	19'500	-4'500	-23.1%	8'000	7'000	87.5%
3010.220	C-DRH Heures complémentaires	199'003	-	199'003	-	-	199'003	-
3010.240	C-DRH Traitement divers réadapt. professionnelle	517'300	522'419	-5'120	-1.0%	435'485	81'815	18.8%
3010.260	C-DRH Réduction pour postes vacants	-	-14'223'000	14'223'000	-100.0%	-	-	-
3010.270	C-DRH Indemnités au décès	60'934	240'000	-179'066	-74.6%	177'734	-116'800	-65.7%
Total 301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	399'011'650	403'160'566	-4'148'916	-1.0%	377'551'113	21'460'537	5.7%
303	Travailleurs temporaires							
3030.010	C-DRH Personnel intérimaire	-1	653'000	-653'001	-100.0%	-	-1	-
Total 303	Travailleurs temporaires	-1	653'000	-653'001	-100.0%	-	-1	-
304	Allocations							
3040.010	C-DRH Allocations de naissance	35'025	50'000	-14'975	-30.0%	33'525	1'500	4.5%
3040.020	C-DRH Allocations pour enfants	3'826'758	3'721'617	105'141	2.8%	3'701'059	125'698	3.4%
3042.010	C-DRH Indemnités de repas	444'174	245'164	199'010	81.2%	457'368	-13'195	-2.9%
3049.010	C-DRH Indemnités de vêtements	369'354	412'343	-42'989	-10.4%	371'079	-1'726	-0.5%
Total 304	Allocations	4'675'310	4'429'124	246'186	5.6%	4'563'032	112'278	2.5%
305	Cotisations patronales							
3050.010	C-DRH Assurance maternité	152'255	163'865	-11'611	-7.1%	154'098	-1'844	-1.2%
3050.020	C-DRH Cotisations AVS, AI, APG	21'227'936	21'325'585	-97'649	-0.5%	19'916'749	1'311'187	6.6%
3050.030	C-DRH Cotisations assurance chômage	4'250'027	4'209'671	40'357	1.0%	4'017'309	232'718	5.8%
3050.040	C-DRH Part aux frais administratifs AVS	716'228	701'563	14'665	2.1%	672'205	44'024	6.5%
3050.118	C-DRH Prov.AVS/ass.maternité s/heures option.	9'799	-	9'799	-	8'256	1'543	18.7%
3050.119	C-DRH Prov.AVS/AC/ass.maternité s/heures supp.	-8'290	-	-8'290	-	15'947	-24'237	-152.0%
3050.129	C-DRH Prov.AVS/AC/ass.maternité s/solde vacances	-50'804	-	-50'804	-	-13'327	-37'477	281.2%
3052.010	C-DRH Cotis. caisse assurance du personnel (CAP)	52'450'577	53'813'174	-1'362'597	-2.5%	46'845'139	5'605'438	12.0%
3052.030	C-DRH Cotisations autres caisses	471'068	400'000	71'068	17.8%	404'600	66'467	16.4%

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
3052.050	C-DRH Frais administratifs	6'258	16'000	-9'742	-60.9%	6'794	-535	-7.9%
3052.060	C-DRH Ajustement global cotisations CAP	-	-1'272'000	1'272'000	-100.0%	-	-	-
3053.010	C-DRH Cotis. assurance accidents professionnels	1'729'530	11'190'553	-9'461'023	-84.5%	1'651'822	77'708	4.7%
3053.030	C-DRH Cotis. assurance accidents non professionnels	7'058'315	-	7'058'315	-	6'713'591	344'724	5.1%
3053.090	C-DRH Cotisations assurances hors LAA	43'658	5'000	38'658	773.2%	42'815	843	2.0%
3053.100	C-DRH Ajustement global cotisations ass. acc.prof.	-	-1'010'000	1'010'000	-100.0%	-	-	-
3053.118	C-DRH Prov.ass.accidents s/heures option.	3'273	-	3'273	-	2'753	519	18.9%
3053.119	C-DRH Prov.ass.accidents s/heures suppl.	-2'737	-	-2'737	-	5'303	-8'040	-151.6%
3053.129	C-DRH Prov.ass.accidents s/solde vacances	-16'776	-	-16'776	-	-4'358	-12'418	284.9%
3054.010	C-DRH Cotisations allocations familiales	9'123'963	9'384'676	-260'713	-2.8%	8'790'015	333'947	3.8%
3054.118	C-DRH Prov.alloc.familiales s/heures option.	2'224	-	2'224	-	1'838	385	21.0%
3054.119	C-DRH Prov.alloc.familiales s/heures suppl.	-3'825	-	-3'825	-	4'717	-8'542	-181.1%
3054.129	C-DRH Prov.alloc.familiales s/solde vacances	-23'080	-	-23'080	-	-10'568	-12'512	118.4%
3059.010	C-DRH Contributions pour civilistes	253'390	255'000	-1'610	-0.6%	205'092	48'298	23.5%
3059.020	C-DRH Cotis. patronales p/les structures d'accueil	279'944	294'440	-14'496	-4.9%	262'951	16'993	6.5%
Total 305	Cotisations patronales	97'672'933	99'477'527	-1'804'594	-1.8%	89'693'742	7'979'191	8.9%
306	Prestations de l'employeur							
3060.010	C-DRH Pension du Conseil administratif	1'543'585	1'630'000	-86'415	-5.3%	1'569'884	-26'298	-1.7%
3061.010	C-DRH Rentes complémentaires	21'157	40'000	-18'843	-47.1%	29'615	-8'459	-28.6%
Total 306	Prestations de l'employeur	1'564'742	1'670'000	-105'258	-6.3%	1'599'499	-34'757	-2.2%
309	Autres charges de personnel							
3090.010	C-DRH Formation et perfectionnement du personnel	1'641'156	1'961'930	-320'774	-16.3%	1'675'063	-33'907	-2.0%
3091.010	C-DRH Annonces et frais de recherche de personnel	249'223	247'050	2'173	0.9%	230'342	18'881	8.2%
3099.030	C-DRH Frais de visites médicales	127'017	250'000	-122'983	-49.2%	131'317	-4'300	-3.3%
3099.070	C-DRH Fonds de décès	123'302	46'587	76'715	164.7%	41'922	81'380	194.1%
Total 309	Autres charges de personnel	2'140'699	2'505'567	-364'869	-14.6%	2'078'645	62'054	3.0%
313	Prestations de services et honoraires							
3130.180	C-DRH Liaisons informatiq.radio-TV, Internet du CM	22'500	20'000	2'500	12.5%	27'120	-4'620	-17.0%
3130.210	C-DRH Téléphones	-240	-	-240	-	-	-240	-
Total 313	Prestations de services et honoraires	22'260	20'000	2'260	11.3%	27'120	-4'860	-17.9%
317	Dédommagements							
3170.040	C-DRH Débours des autorités	6'500	2'890	3'610	124.9%	6'500	-	-
3170.080	C-DRH Frais dépl. et repas de travail du personnel	141'770	308'140	-166'370	-54.0%	149'772	-8'001	-5.3%
3170.090	C-DRH Indemnités pour utilisation des TPG	310'916	267'581	43'335	16.2%	265'862	45'054	16.9%
Total 317	Dédommagements	459'186	578'611	-119'425	-20.6%	422'133	37'052	8.8%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3431.719	C-DRH Provision pour soldes de vacances PF	-48'876	-	-48'876	-	-12'684	-36'192	285.3%
3431.729	C-DRH Provision heures supplémentaires PF	15'697	-	15'697	-	-	15'697	-
3431.739	C-DRH Charges sociales s/provision vacances PF	-5'591	-	-5'591	-	-1'555	-4'035	259.4%
3431.749	C-DRH Charges sociales s/provision heures suppl.PF	1'756	-	1'756	-	-	1'756	-
3431.759	C-DRH Provision heures optionnelles PF	22'485	-	22'485	-	-	22'485	-
3431.769	C-DRH Charges sociales s/provision heure option.PF	2'515	-	2'515	-	-	2'515	-
3431.802	C-DRH Salaires du personnel PF	5'723'032	5'903'771	-180'738	-3.1%	5'610'330	112'702	2.0%
3431.811	C-DRH Heures supplémentaires PF	2'389	-	2'389	-	-	2'389	-
3431.812	C-DRH Prime de fidélité PF	506'363	535'690	-29'327	-5.5%	494'785	11'577	2.3%
3431.814	C-DRH Primes de mise à la retraite PF	15'598	23'162	-7'564	-32.7%	7'687	7'910	102.9%
3431.817	C-DRH Primes professionnelles et de fonction PF	6'630	-	6'630	-	5'430	1'200	22.1%

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En francs								
3431.819	C-DRH Indemnités de nuisance PF	22'973	20'000	2'973	14.9%	23'587	-614	-2.6%
3431.830	C-DRH Allocations de naissance PF	475	-	475	-	975	-500	-51.3%
3431.831	C-DRH Allocations pour enfants PF	83'996	95'100	-11'104	-11.7%	79'478	4'519	5.7%
3431.832	C-DRH Indemnités de repas PF	50	-	50	-	63	-12	-19.8%
3431.833	C-DRH Indemnités de vêtements PF	14'171	15'000	-829	-5.5%	14'959	-788	-5.3%
3431.835	C-DRH Assurance maternité PF	2'373	2'676	-304	-11.3%	2'504	-131	-5.2%
3431.836	C-DRH Cotisations AVS, AI, APG PF	330'873	342'518	-11'644	-3.4%	323'482	7'391	2.3%
3431.837	C-DRH Cotisations assurance chômage PF	68'498	67'857	642	0.9%	67'055	1'444	2.2%
3431.838	C-DRH Part aux frais administratifs AVS PF	11'176	11'099	77	0.7%	10'920	256	2.3%
3431.840	C-DRH Cotis. caisse assurance personnel (CAP) PF	804'785	818'750	-13'964	-1.7%	779'423	25'362	3.3%
3431.845	C-DRH Cotis. assurance accidents profession. PF	16'981	172'553	-155'572	-90.2%	16'706	275	1.6%
3431.847	C-DRH Cotis.assur.accidents non professionnels PF	109'976	-	109'976	-	107'859	2'116	2.0%
3431.854	C-DRH Cotisations allocations familiales PF	142'334	151'541	-9'206	-6.1%	142'819	-485	-0.3%
3431.859	C-DRH Indemnités pour l'utilisation des TPG PF	289	-	289	-	-	289	-
3431.874	C-DRH Fonds de décès PF	813	833	-20	-2.4%	810	3	0.4%
3431.875	C-DRH Cotis.patron.p/les structures d'accueil PF	4'368	4'392	-24	-0.5%	4'273	95	2.2%
3431.803	C-DRH Salaires des auxiliaires PF	11'817	-	11'817	-	18'654	-6'837	-36.7%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	7'867'950	8'164'940	-296'990	-3.6%	7'697'562	170'388	2.2%
Total Charges		516'628'143	524'075'833	-7'447'690	-1.4%	486'929'479	29'698'664	6.1%
Revenus								
426	Remboursements							
4260.060	C-DRH Frais de formation, remboursement	22'867	22'900	-33	-0.1%	18'269	4'598	25.2%
4260.100	C-DRH Remboursement perte de salaire - accident	2'902'253	3'614'000	-711'747	-19.7%	3'453'995	-551'743	-16.0%
4260.110	C-DRH Remboursement perte de salaire - invalidité	1'517'920	750'000	767'920	102.4%	1'793'701	-275'781	-15.4%
4260.120	C-DRH Rembours. perte salaire - personnel mobilisé	103'944	183'000	-79'056	-43.2%	86'187	17'757	20.6%
4260.150	C-DRH Dédommagements divers	-	-3'000	3'000	-100.0%	-	-	-
4260.240	C-DRH Remboursement perte salaires - maternité	698'379	648'600	49'779	7.7%	373'766	324'613	86.8%
4260.241	C-DRH Remboursement perte salaires - paternité	126'533	-	126'533	-	151'787	-25'254	-16.6%
4260.242	C-DRH Rbt perte salaires - maladie grave enfant	16'459	-	16'459	-	21'140	-4'682	-22.1%
Total 426	Remboursements	5'388'355	5'215'500	172'855	3.3%	5'898'847	-510'493	-8.7%
430	Revenus d'exploitation divers							
4309.060	C-DRH Revenus divers	1'050	-	1'050	-	1'050	-	-
Total 430	Revenus d'exploitation divers	1'050	-	1'050	-	1'050	-	-
443	Produit des biens-fonds PF							
4439.130	C-DRH Remboursement perte salaire - acc. PF	70'227	-	70'227	-	72'931	-2'704	-3.7%
4439.150	C-DRH Remboursement perte salaire - pers. mobilisé PF	-	-	-	-	1'100	-1'100	-100.0%
4439.171	C-DRH Remboursement perte salaires - paternité PF	-646	-	-646	-	5'578	-6'224	-111.6%
Total 443	Produit des biens-fonds PF	69'581	-	69'581	-	79'609	-10'028	-12.6%
447	Produit des biens-fonds PA							
4470.370	C-DRH Macarons parking personnel	26'383	270'000	-243'617	-90.2%	186'184	-159'801	-85.8%
Total 447	Produit des biens-fonds PA	26'383	270'000	-243'617	-90.2%	186'184	-159'801	-85.8%
461	Dédommagements de collectivités publiques							
4612.020	C-DRH Cotisations fonds de décès	162'475	138'000	24'475	17.7%	154'428	8'047	5.2%
Total 461	Dédommagements de collectivités publiques	162'475	138'000	24'475	17.7%	154'428	8'047	5.2%
Total Revenus		5'647'844	5'623'500	24'344	0.4%	6'320'118	-672'274	-10.6%

Groupe 301

Le non dépensé de kCHF -4'149 par rapport au budget sur les charges salariales est essentiellement lié aux facteurs suivants :

- un non dépensé sur les charges de personnel fixe (kCHF -26'436) en lien avec l'effet favorable des mouvements de personnel (effet de Noria) ainsi que des postes vacants non pourvus, malgré la budgétisation de la réduction pour postes vacants (kCHF +14'223) ;
- un dépassement sur les salaires des auxiliaires (kCHF +6'794), principalement au Département de la culture et de la transition numérique (kCHF +3'338) et au Département de la cohésion sociale et solidarité (kCHF +1'943) ;
- un dépassement sur le paiement des indemnités de nuisance (kCHF +1'245) principalement au Service Voirie - Ville propre (kCHF +996).

L'écart de kCHF +21'461 par rapport aux comptes 2023 s'explique essentiellement par l'évolution des charges du personnel fixe (kCHF +16'358) en raison notamment des nouveaux postes votés au budget 2024 (dont les postes en lien avec la municipalisation des crèches), ainsi que de l'application des mécanismes salariaux qui se composent de l'indexation des salaires de 1.45% et de l'annuité. L'utilisation des auxiliaires a également été plus accrue en 2024 (kCHF +3'514).

Groupe 303

L'écart de kCHF -653 par rapport au budget sur le personnel intérimaire provient de plusieurs éléments listés ci-dessous :

- un budget de kCHF 416 destiné au renforcement du personnel dans le cadre du programme Novo ERP (PR-1455) dont les imputations réelles (salaires et charges sociales) ont été comptabilisées dans les groupes de comptes 301 et 305 ;
- un budget de kCHF 47 relatif à la réinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap pour lequel aucune demande n'a été faite en 2024 ;
- un budget de kCHF 190 pour le Service Voirie - Ville propre dont les dépenses ont été enregistrées sur le compte de personnel intérimaire non compétent (3030.020).

Groupe 305

Les écarts sur les charges salariales, tant par rapport au budget que par rapport aux comptes 2023, s'expliquent de la même manière que ceux du groupe 301. En effet, les cotisations patronales évoluent selon des tendances similaires aux charges salariales.

Groupe 309

L'écart de kCHF -365 par rapport au budget sur les autres charges de personnel s'explique principalement par des formations qui ont été annulées en 2024 ou reportées en 2025 (kCHF -321).

Groupe 343

L'écart de kCHF -297 par rapport au budget provient essentiellement d'un non dépensé sur le personnel de la Gérance immobilière municipale affecté au PF (kCHF -181).

Groupe 426

L'écart de kCHF -510 par rapport aux comptes 2023 s'explique par les remboursements de pertes de salaires (accidents, maternité, invalidité, etc.), qui varient d'une année à l'autre en fonction du traitement des dossiers par les assurances.

6.2.4 Centrale municipale d'achat et d'impression

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En francs								
Charges								
310	Charges de matériel et de marchandises							
3100.020	C-CMAI Achats de fournitures de bureau	288'401	200'000	88'401	44.2%	322'303	-33'902	-10.5%
3101.040	C-CMAI Achats de fournitures pour le nettoyage	29'185	60'000	-30'815	-51.4%	5'760	23'424	406.6%
3101.130	C-CMAI Achats de fournitures pour ateliers	7'924	15'000	-7'076	-47.2%	11'636	-3'712	-31.9%
3102.020	C-CMAI Impressions diverses	136'578	170'000	-33'422	-19.7%	152'833	-16'255	-10.6%
3100.040	C-CMAI Achats de fourn. inform. et audiovisuelles	221	-	221	-	-	221	-
3103.070	C-CMAI Frais de reliure et restauration de livres	54'952	90'000	-35'048	-38.9%	76'302	-21'350	-28.0%
Total 310	Charges de matériel et de marchandises	517'260	535'000	-17'740	-3.3%	568'834	-51'574	-9.1%
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif							
3110.010	C-CMAI Achats de mobilier et appareils de bureau	83'085	150'000	-66'915	-44.6%	152'156	-69'070	-45.4%
3111.110	C-CMAI Achats de machines, outillage, mat. atelier	4'205	15'000	-10'795	-72.0%	7'260	-3'056	-42.1%
Total 311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	87'290	165'000	-77'710	-47.1%	159'416	-72'126	-45.2%
313	Prestations de services et honoraires							
3130.110	C-CMAI Prestations de services	43'544	15'000	28'544	190.3%	28'525	15'020	52.7%
Total 313	Prestations de services et honoraires	43'544	15'000	28'544	190.3%	28'525	15'020	52.7%
314	Travaux d'entretien							
3144.100	C-CMAI Contrats conciergerie, nettoyage bât. admin.	846'338	944'525	-98'187	-10.4%	985'362	-139'023	-14.1%
3144.260	C-CMAI Contrats concierg.et nettoyage bât. publics	1'807'243	2'303'950	-496'707	-21.6%	1'871'504	-64'261	-3.4%
3144.450	C-CMAI Contrat concierg.et nettoya.locaux de tiers	53'779	34'514	19'265	55.8%	46'983	6'796	14.5%
Total 314	Travaux d'entretien	2'707'360	3'282'989	-575'629	-17.5%	2'903'848	-196'489	-6.8%
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.							
3150.020	C-CMAI Entretien du mobilier et machines de bureau	5'397	8'806	-3'409	-38.7%	6'379	-982	-15.4%
3151.060	C-CMAI Entretien mat. ateliers et nett. par des tiers	38'416	38'655	-239	-0.6%	39'096	-680	-1.7%
Total 315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	43'813	47'461	-3'648	-7.7%	45'474	-1'661	-3.7%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation							
3161.140	C-CMAI Location d'équipements	3'251	-	3'251	-	16'685	-13'434	-80.5%
Total 316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	3'251	-	3'251	-	16'685	-13'434	-80.5%
391	Prestations de services							
3910.260	C-CMAI Imputations internes CMAI	1'554'688	1'531'500	23'188	1.5%	1'540'683	14'005	0.9%
Total 391	Prestations de services	1'554'688	1'531'500	23'188	1.5%	1'540'683	14'005	0.9%
Total Charges		4'957'206	5'576'950	-619'744	-11.1%	5'263'465	-306'260	-5.8%

Les comptes du service compétent CMAI sont centralisés au budget à l'exception des charges des contrats de conciergerie et de nettoyage des bâtiments administratifs, des bâtiments publics et des locaux de tiers (groupe 314) ainsi que des imputations internes (groupe 391).

Au réel, les charges sont imputées directement aux services selon la prestation fournie.

Groupe 314

L'écart de kCHF -576 par rapport au budget provient essentiellement d'un non dépensé sur les dépenses de nettoyage externalisées. En effet, un transfert partiel de ces charges vers des charges de personnel est constaté consécutivement à l'internalisation d'une partie des nettoyages des locaux administratifs.

6.2.5 Direction des systèmes d'information et de communication

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En francs								
Charges								
310	Charges de matériel et de marchandises							
3100.050	C-DSIC Achats de fourn. inform. et audiovisuelles	1'783	1'240	543	43.8%	1'452	331	22.8%
Total 310	Charges de matériel et de marchandises	1'783	1'240	543	43.8%	1'452	331	22.8%
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif							
3113.010	C-DSIC Achat de matériel informatique	179'468	424'940	-245'472	-57.8%	293'025	-113'556	-38.8%
3113.040	C-DSIC Achat matériel de communication	92'493	67'140	25'353	37.8%	63'119	29'374	46.5%
3118.010	C-DSIC Achat de logiciels et de licences	321'737	555'470	-233'732	-42.1%	547'886	-226'149	-41.3%
Total 311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	593'698	1'047'550	-453'851	-43.3%	904'030	-310'331	-34.3%
313	Prestations de services et honoraires							
3130.170	C-DSIC Liaisons informatiques radio-TV, internet	102'114	107'339	-5'225	-4.9%	96'862	5'252	5.4%
3130.200	C-DSIC Téléphones	549'516	510'047	39'469	7.7%	435'203	114'314	26.3%
3132.020	C-DSIC Honoraires pour prestation informatique	1'588'862	1'328'847	260'015	19.6%	2'190'254	-601'392	-27.5%
3133.010	C-DSIC Charges d'utilisation informatique	4'484'015	3'739'909	744'106	19.9%	3'767'297	716'718	19.0%
Total 313	Prestations de services et honoraires	6'724'508	5'686'142	1'038'366	18.3%	6'489'616	234'892	3.6%
314	Travaux d'entretien							
3144.090	C-DSIC Entretien informat. et télécomm. bât. admin.	206'321	219'782	-13'461	-6.1%	274'517	-68'197	-24.8%
3149.050	C-DSIC Entretien réseaux fibre optique hors immeubles	38'668	49'924	-11'256	-22.5%	30'579	8'089	26.5%
Total 314	Travaux d'entretien	244'989	269'706	-24'717	-9.2%	305'096	-60'107	-19.7%
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.							
3153.010	C-DSIC Entretien de matériel informatique	266'379	296'590	-30'211	-10.2%	294'862	-28'483	-9.7%
3153.040	C-DSIC Entretien de matériel communication	305'599	274'938	30'662	11.2%	264'140	41'459	15.7%
3158.010	C-DSIC Maintenance de logiciels	3'146'635	3'004'772	141'864	4.7%	3'017'071	129'564	4.3%
Total 315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	3'718'614	3'576'299	142'315	4.0%	3'576'074	142'540	4.0%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation							
3161.030	C-DSIC Location appareils multifonc. communication	480'534	710'089	-229'555	-32.3%	539'790	-59'256	-11.0%
3161.060	C-DSIC Location matériel informatique et télécom.	10'150	11'335	-1'185	-10.5%	11'334	-1'184	-10.4%
3169.010	C-DSIC Location de logiciels	438'103	472'666	-34'563	-7.3%	461'173	-23'070	-5.0%
Total 316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	928'787	1'194'090	-265'303	-22.2%	1'012'297	-83'510	-8.2%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3430.460	C-DSIC Entretien du réseau PF	7'561	-	7'561	-	-	7'561	-
3431.210	C-DSIC Achat matériel de communication PF	497	10'400	-9'903	-95.2%	-	497	-
3431.240	C-DSIC Entretien mat.informat. télécom.bât loc. PF	580	55'000	-54'420	-98.9%	24'949	-24'369	-97.7%
3431.310	C-DSIC Entretien matériel de communication PF	602	10'000	-9'398	-94.0%	23	579	n/a
3439.510	C-DSIC Liaisons informatiques, radio, TV, Inter. PF	-	4'000	-4'000	-100.0%	-	-	-
3439.520	C-DSIC Téléphones PF	113'534	95'250	18'284	19.2%	113'599	-65	-0.1%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	122'773	174'650	-51'877	-29.7%	138'570	-15'797	-11.4%
Total Charges		12'335'152	11'949'676	385'476	3.2%	12'427'135	-91'983	-0.7%

Les comptes du service compétent DSIC sont centralisés au budget à l'exception des charges de prestations de services et honoraires informatiques (groupes 313) ainsi que l'entretien et la maintenance de logiciels (groupe 315) qui sont ventilés dans les services selon les contrats en cours et prévus pour l'année budgétaire.

Au réel, les charges sont imputées directement aux services selon la prestation fournie.

Groupe 311

L'écart de kCHF -454 par rapport au budget est le résultat d'une baisse des charges sur les comptes de l'achat du matériel informatique et de l'achat de logiciels. La baisse des charges relatives aux achats du matériel informatique provient pour l'essentiel du transfert d'acquisitions sur l'enveloppe d'investissement pour l'achat des ordinateurs portables prévue dans le 6ème PSIC (kCHF -171) ainsi que de la baisse par rapport à la demande envisagée (kCHF -49). La baisse des charges relatives aux achats de logiciels (kCHF -234) reflète la tendance dans le domaine de l'informatique au remplacement des acquisitions par des souscriptions.

L'écart de kCHF -310 par rapport au comptes 2023 est expliqué par le report des acquisitions sur l'enveloppe pour l'achat des ordinateurs portables prévue dans le 6ème PSIC (kCHF -113), ainsi que la baisse de la demande envisagée (kCHF +29). La baisse des charges relatives aux achats de logiciels (kCHF -226) reflète la tendance dans le domaine de l'informatique au remplacement des acquisitions par des souscriptions.

Groupe 313

L'écart de kCHF +1'038 par rapport au budget s'explique principalement par :

- un dépassement sur les charges liées aux nouveaux besoins de l'administration en souscription logiciels (kCHF +401) ;
- un dépassement sur les frais liés aux prestataires externes en attente du recrutement des postes concernés (kCHF +260).

Groupe 316

L'écart de kCHF -265 provient principalement d'une économie significative (kCHF -229) sur les dépenses liées à l'optimisation du contrat pour des imprimantes multifonctions. Cette optimisation était déjà observée aux comptes 2023.

6.2.6 Direction du patrimoine bâti

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
En francs								
Charges								
313	Prestations de services et honoraires							
3130.060	C-DPBA Frais de surveillance et d'interventions	115'740	80'000	35'740	44.7%	93'892	21'848	23.3%
3130.070	C-DPBA Contrats de surveillance	302'454	270'000	32'454	12.0%	284'675	17'780	6.2%
3130.080	C-DPBA Contrats d'ouverture, fermeture bât.publics	182'893	160'000	22'893	14.3%	186'900	-4'008	-2.1%
3132.060	C-DPBA Expertises effectuées par tiers pr immeuble	211'474	190'000	21'474	11.3%	174'833	36'641	21.0%
3132.080	C-DPBA Honoraires divers pour immeubles	1'496'641	1'097'490	399'151	36.4%	1'429'634	67'007	4.7%
Total 313	Prestations de services et honoraires	2'309'201	1'797'490	511'711	28.5%	2'169'934	139'267	6.4%
314	Travaux d'entretien							
3140.050	C-DPBA entretien autres terrains, emplacements	946'751	60'000	886'751	n/a	240'537	706'214	293.6%
3140.070	C-DPBA Entretien des clôtures et des barrières	61'954	50'000	11'954	23.9%	180'712	-118'758	-65.7%
3141.060	C-DPBA Nettoyages graffitis et tags	137'600	140'000	-2'400	-1.7%	198'257	-60'657	-30.6%
3144.020	C-DPBA Entretien des ouvrages PCI	166'704	90'000	76'704	85.2%	56'801	109'903	193.5%
3144.021	C-DPBA Contrats ouvrages PCI	226'827	210'000	16'827	8.0%	209'752	17'075	8.1%
3144.030	C-DPBA Entretien des bâtiments administratifs	3'279'676	2'529'667	750'009	29.6%	2'195'721	1'083'955	49.4%
3144.060	C-DPBA Contrats bâtiments administratifs	693'396	685'000	8'396	1.2%	678'860	14'536	2.1%
3144.130	C-DPBA Entretien des bâtiments publics	13'486'562	11'922'156	1'564'406	13.1%	13'896'434	-409'871	-2.9%
3144.200	C-DPBA Contrats bâtiments publics	3'127'886	3'130'000	-2'114	-0.1%	2'626'155	501'731	19.1%
3144.290	C-DPBA Entretien des bâtiments industriels	44'838	150'000	-105'162	-70.1%	116'201	-71'363	-61.4%
3144.300	C-DPBA Contrats pour bâtiments industriels	14'096	15'000	-904	-6.0%	14'277	-181	-1.3%
3144.380	C-DPBA Entretien de locaux de tiers	246'841	110'000	136'841	124.4%	72'613	174'227	239.9%
3144.400	C-DPBA Contrats pour locaux de tiers	214'259	190'000	24'259	12.8%	194'218	20'041	10.3%
Total 314	Travaux d'entretien	22'647'390	19'281'823	3'365'567	17.5%	20'680'538	1'966'852	9.5%
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.							
3159.070	C-DPBA Entretien de matériels par des tiers	72'306	40'000	32'306	80.8%	58'476	13'830	23.7%
Total 315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	72'306	40'000	32'306	80.8%	58'476	13'830	23.7%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3430.010	C-DPBA Entretien d'autres terrains PF	170'779	150'000	20'779	13.9%	271'383	-100'604	-37.1%
3430.410	C-DPBA Entretien des bâtiments locatifs PF	16'691'947	13'236'393	3'455'554	26.1%	18'217'314	-1'525'367	-8.4%
3430.430	C-DPBA Entretien des clôtures PF	11'518	15'000	-3'482	-23.2%	32'164	-20'645	-64.2%
3430.440	C-DPBA Entretien des ouvrages PCI PF	100'783	4'000	96'783	n/a	2'758	98'025	n/a
3430.441	C-DPBA Contrats ouvrages PCI PF	10'988	12'000	-1'012	-8.4%	9'461	1'526	16.1%
3430.450	C-DPBA Nettoyages graffitis et tags PF	192'136	150'000	42'136	28.1%	186'341	5'795	3.1%
3431.030	C-DPBA Contrats bâtiments locatifs PF	1'610'982	1'800'000	-189'018	-10.5%	1'643'234	-32'252	-2.0%
3439.540	C-DPBA Frais de surveillance et interventions PF	38'206	15'000	23'206	154.7%	55'043	-16'836	-30.6%
3439.550	C-DPBA Contrats de surveillance PF	22'067	20'000	2'067	10.3%	14'029	8'037	57.3%
3439.720	C-DPBA Honoraires divers immeubles PF	1'124'105	458'500	665'605	145.2%	987'165	136'940	13.9%
3439.730	C-DPBA Expertises par des tiers pour immeubles PF	248'049	200'000	48'049	24.0%	170'436	77'613	45.5%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	20'221'560	16'060'893	4'160'667	25.9%	21'589'327	-1'367'768	-6.3%
Total Charges		45'250'457	37'180'206	8'070'251	21.7%	44'498'276	752'182	1.7%

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
Revenus								
426	Remboursements							
4260.210	C-DPBA Remboursement travaux par tiers	152'298	-	152'298	-	184'727	-32'430	-17.6%
Total 426	Remboursements	152'298	-	152'298	-	184'727	-32'430	-17.6%
443	Produit des biens-fonds PF							
4439.020	C-DPBA Remboursement travaux par tier PF	97'402	-	97'402	-	204'331	-106'929	-52.3%
Total 443	Produit des biens-fonds PF	97'402	-	97'402	-	204'331	-106'929	-52.3%
Total Revenus		249'700	-	249'700	-	389'058	-139'358	-35.8%

Les comptes du service compétent DPBA (hors charges d'expertises et honoraires) sont ventilés au budget selon les charges des 3 derniers exercices.

Au réel, les charges sont imputées directement aux immeubles, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 313

L'écart de kCHF +512 par rapport au budget s'explique principalement par une hausse de l'externalisation des mandats. Les dépenses d'études imprévues représentent plus de la moitié des dépenses, on peut citer notamment (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :

- l'optimisation des installations en phase d'exploitation du Grand Théâtre (kCHF 73) ;
- la réfection des toitures de la salle communale des Eaux-Vives (kCHF 55) ;
- l'installation d'un système de ventilation naturelle au Conservatoire et jardin botaniques (kCHF 51).

Les principales dépenses, qu'elles soient planifiées ou imprévues, concernent :

- le Service des sports : construction d'un couvert au Bois-des-Frères (kCHF 30), rénovation des vestiaires du stade de Frontenex (kCHF 38), aménagement d'un pavillon de pétanque au parc des Cropettes (kCHF 21) et rénovation de la toiture du stade de Vessy (kCHF 26) ;
- le Service des écoles : rénovation de la toiture de l'école Cayla (kCHF 73), remplacement des luminaires et ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger (kCHF 42) et réfection des canalisations à l'école des Contamines (kCHF 35).

Groupe 314

L'écart de kCHF +3'366 par rapport au budget s'explique selon trois axes (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :

- un écart de kCHF +887 est lié à l'entretien des terrains tels que la réfection urgente des terrains synthétiques de Frontenex (kCHF 608) ;
- Un écart de kCHF +750 est lié à l'entretien des bâtiments administratifs, dont les dépenses les plus importantes sont planifiées, notamment la rénovation d'une serre et d'un monte-charge au Conservatoire et jardin botaniques (kCHF 570) et création de WC pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et la rénovation des vestiaires du Service des espaces verts au parc Bertrand (kCHF 232). La moitié des dépenses sont liées à des imprévus, tels que le désamiantage, les joints des fenêtres, le remplacement des stores, les canalisations, le débouchage, la mise en passe, la toiture et divers dépannages ;
- Un écart de kCHF +1'564 est lié à l'entretien des bâtiments publics, dont les dépenses les plus importantes sont planifiées. On peut citer principalement le remplacement des luminaires et ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger (kCHF 393), les travaux de toiture au Musée d'art et d'histoire (kCHF 334), l'assainissement du monte-charge et les travaux scéniques au Grütli (kCHF 325), la rénovation des sanitaires de l'école Geisendorf (CHF 258) et le remplacement des luminaires à l'école du Mail (kCHF 244). La moitié des dépenses sont liées à des imprévus, tels que l'étanchéité, les canalisations, la réfection des sols, la ventilation, le fond mobile, les installations électriques, le moteur de fenêtre ou encore la réfection de terrasse.

L'écart de kCHF +1'967 par rapport aux comptes 2023 est dû à l'accent mis en 2024 sur le patrimoine administratif (bâtiments administratifs et publics) avec notamment les travaux d'entretien au Conservatoire et Jardin botaniques et au Service des espaces verts, ainsi que des travaux urgents d'entretien de terrains sportifs, déjà cités.

Groupe 343

L'écart de kCHF +4'161 par rapport au budget résulte d'une activité d'entretien des bâtiments locatifs (kCHF +3'456) ainsi que des honoraires de tiers associés (kCHF +666), excédant les prévisions budgétaires.

La part des dépenses imprévues représente 72% du total, soit CHF 14.5 mios, dont CHF 5.5 mios dédiés à la réfection des appartements vacants (peinture, carrelages, agencement de cuisines, sanitaires, menuiseries, etc.) et CHF 9 mios pour des interventions d'urgence et imprévues rendues nécessaires par le vieillissement du parc immobilier (échafaudages, ascenseurs, faux plafonds, pompes, installations électriques, étanchéité, stores, canalisations, ventilation, etc.).

À noter que les dépenses les plus importantes sont planifiées, telles que (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :

- Ansermet 36 – Carbonatation et ventilation de la façade (kCHF 306) ;
- Châtelaine 43 – Réfection de la charpente et de la toiture (kCHF 540) ;
- Clairière 5 – Rénovation de deux logements vacants en loyer libre et travaux en pierre naturelle (kCHF 524) ;
- Louis-Favre 23 – Étanchéité de la terrasse (kCHF 288) ;
- Théâtre des Grottes – Divers travaux (kCHF 285) ;
- Prévost-Martin 21-23 – Remplacement des ascenseurs (kCHF 271) ;
- Terrassière 9-11 – Travaux de façade (kCHF 313) ;
- De Gallatin 15 – Rénovation des façades (kCHF 207).

L'écart de kCHF -1'368 par rapport aux comptes 2023 n'est pas une diminution des rénovations du patrimoine locatif, encore largement supérieur au budget, mais provient du fait que l'année 2023 a connu des travaux urgents importants.

6.2.7 Energie

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
Charges								
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA							
3120.010	C-ENE Bois	167'448	155'500	11'948	7.7%	139'441	28'007	20.1%
3120.020	C-ENE Electricité	10'664'508	10'808'553	-144'045	-1.3%	14'217'716	-3'553'208	-25.0%
3120.030	C-ENE Eau	3'958'967	4'165'876	-206'909	-5.0%	4'252'839	-293'872	-6.9%
3120.040	C-ENE Chauffage	798'888	465'065	333'823	71.8%	443'961	354'927	79.9%
3120.060	C-ENE Gaz	5'837'304	5'578'000	259'304	4.6%	6'291'362	-454'058	-7.2%
3120.070	C-ENE Huile de chauffage	598'590	625'000	-26'410	-4.2%	661'549	-62'959	-9.5%
3120.999	C-ENE Ecart d'inventaire, rebuts, diminution de prix	-25'713	-	-25'713	-	108'945	-134'658	-123.6%
Total 312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	21'999'991	21'797'994	201'998	0.9%	26'115'813	-4'115'821	-15.8%
314	Travaux d'entretien							
3144.040	C-ENE Entretien des bâtiments administratifs	288'786	115'000	173'786	151.1%	236'530	52'256	22.1%
3144.070	C-ENE Contrats bâtiments administratifs	189'638	200'000	-10'362	-5.2%	186'730	2'907	1.6%
3144.140	C-ENE Entretien des bâtiments publics	951'848	708'000	243'848	34.4%	877'474	74'374	8.5%
3144.210	C-ENE Contrats bâtiments publics	539'229	428'000	111'229	26.0%	519'488	19'741	3.8%
Total 314	Travaux d'entretien	1'969'500	1'451'000	518'500	35.7%	1'820'222	149'278	8.2%
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier							
3431.015	C-ENE Entretien bâtiments locatifs PF	1'092'884	617'300	475'584	77.0%	1'158'454	-65'570	-5.7%
3431.035	C-ENE Contrats bâtiments locatifs PF	206'770	110'000	96'770	88.0%	187'228	19'542	10.4%
3439.110	C-ENE Electricité PF	1'457'156	1'788'442	-331'286	-18.5%	1'859'456	-402'299	-21.6%
3439.120	C-ENE Eau PF	3'308'157	3'318'000	-9'843	-0.3%	3'258'135	50'022	1.5%
3439.140	C-ENE Gaz PF	18'864	-	18'864	-	21'630	-2'766	-12.8%
3439.150	C-ENE Huile de chauffage PF	3'587	-	3'587	-	6'354	-2'767	-43.5%
Total 343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	6'087'419	5'833'742	253'677	4.3%	6'491'257	-403'838	-6.2%
Total Charges		30'056'911	29'082'736	974'175	3.3%	34'427'292	-4'370'381	-12.7%

Les comptes du service compétent ENE sont ventilés au budget selon les charges des 3 derniers exercices.

Au réel, les charges sont imputées directement aux immeubles sur la base de leur consommations, rattachés à un service gestionnaire.

Groupe 312

L'écart de kCHF +202 par rapport au budget s'explique principalement par le tarif du chauffage à distance (CAD) qui s'avère être plus élevé qu'attendu, ainsi que par un rattrapage effectué en 2024 pour l'école de l'Europe en raison d'acomptes non réglés en 2023 (kCHF +334).

Cependant, ces augmentations ont été partiellement compensées par une économie sur l'électricité (kCHF -144). Cette réduction résulte d'une stratégie d'achat par tranches sur le marché libre, ayant permis d'abaisser significativement le tarif moyen sur l'année, combinée à une consommation maîtrisée.

L'écart de kCHF -4'116 par rapport aux comptes 2023 est principalement dû à la diminution des charges d'électricité (kCHF -3'553) grâce à la baisse du tarif sur le marché libre d'environ 36% qui est passé de 52.5 centimes/MWh en 2023 à 37.1 centimes/MWh en 2024.

La baisse du tarif du gaz pour kCHF -450 et une moindre consommation liée à la transition vers des énergies renouvelables expliquent le reste de l'écart.

Groupe 314

L'écart de kCHF +518 par rapport au budget s'explique par une activité d'entretien des bâtiments publics et administratifs supérieure aux prévisions budgétaires.

Groupe 343

L'écart de kCHF +253 par rapport au budget s'explique par deux facteurs bien distincts :

- l'activité d'entretien des bâtiments locatifs supérieure aux prévisions budgétaires de kCHF +476 dont des frais de participation au raccordement au CAD pour Châtelaine 43 (kCHF +195) ;
- une réduction des charges d'électricité de kCHF -331 grâce à une stratégie d'achat par tranches sur le marché libre ayant permis d'abaisser sensiblement le tarif moyen sur l'année. La consommation a également été maîtrisée.

L'écart de kCHF -404 par rapport aux comptes 2023 est essentiellement lié à la diminution des charges d'électricité grâce à la baisse du tarif sur le marché libre de plus de 36% qui est passé de 57.9 centimes/MWh en 2023 à 36.6 centimes/MWh en 2024.

6.2.8 Logistique et manifestations

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	%	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	%
Charges								
310	Charges de matériel et de marchandises							
3101.300	C-LOM Achats de carburant	1'058'701	1'068'379	-9'678	-0.9%	1'270'385	-211'683	-16.7%
3101.899	C-LOM Ecarts de stock de carburant	2'939	-	2'939	-	-2'756	5'696	-206.6%
Total 310	Charges de matériel et de marchandises	1'061'641	1'068'379	-6'738	-0.6%	1'267'628	-205'988	-16.2%
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif							
3112.020	C-LOM Achats de vêtements professionnels	173'148	-	173'148	-	216'778	-43'629	-20.1%
Total 311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	173'148	-	173'148	-	216'778	-43'629	-20.1%
313	Prestations de services et honoraires							
3137.030	C-LOM impôts et taxes sur véhicules à moteur	568'282	562'360	5'922	1.1%	700'134	-131'852	-18.8%
Total 313	Prestations de services et honoraires	568'282	562'360	5'922	1.1%	700'134	-131'852	-18.8%
Total Charges		1'803'071	1'630'739	172'332	10.6%	2'184'540	-381'469	-17.5%

Les comptes du service compétent LOM sont ventilés au budget selon les charges des 3 derniers exercices.

Au réel, les charges sont imputées directement aux véhicules, rattachés à un service gestionnaire.

**Finances, environnement
et logement**

6.3 Départements

6.3.1 Finances, environnement et logement

6.3.1.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DFEL	DFIN	GIM	DRH	A21	TAX	CMAI	SEVE	Total
Charges									
30 Charges de personnel	3'787	9'457	10'507	15'928	3'542	1'864	5'773	28'934	79'791
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	331	28'098	4'461	1'261	1'258	-5'803	1'949	7'774	39'329
33 Amortissements du patrimoine administratif	40	19	2'788	-	3	8	16	4'942	7'816
34 Charges financières	-	49'889	47'682	-	-	-	125	-	97'696
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	3'548	803	868	-	-	-	-	5'219
36 Charges de transfert	51	80'403	-	218	16'654	-	-	-	97'325
39 Imputations internes	202	130	7'736	423	275	6	306	423	9'501
Total Charges	4'412	171'544	73'977	18'698	21'731	-3'925	8'170	42'073	336'679
Revenus									
40 Revenus fiscaux	-	1'008'712	-	-	-	12'721	-	-	1'021'433
42 Taxes	56	993	2'174	861	43	59	33	816	5'034
43 Revenus divers	474	215	3'381	9	-	79	352	122	4'630
44 Revenus financiers	-	80'298	98'554	10	-	26	-	-2	178'887
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	10	-	2'369	-	-	-	-	2'379
46 Revenus de transfert	218	42'436	-	407	-	33	-	-	43'095
49 Imputations internes	-	-	16'586	17	-	-	1'555	372	18'530
Total Revenus	748	1'132'663	120'695	3'673	43	12'918	1'940	1'308	1'273'988

6.3.1.2 Comptes de fonctionnement

Finances, environnement et logement	Charges	336'678'700	294'351'380	42'327'320	14.4%	340'276'559	-3'597'860	-1.1%	
	Revenus	1'273'988'358	1'212'192'049	61'796'309	5.1%	1'423'763'083	-149'774'724	-10.5%	
En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
1000 Direction DFEL									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'980'458	3'116'550	-136'092	-4.4%	2'781'575	198'883	7.2%	
303	Travailleurs temporaires	-	416'000	-416'000	-100.0%	-	-	-	
304	Allocations	17'688	20'100	-2'412	-12.0%	18'778	-1'090	-5.8%	
305	Cotisations patronales	776'195	752'994	23'201	3.1%	666'049	110'145	16.5%	
309	Autres charges de personnel	13'014	13'204	-190	-1.4%	22'165	-9'151	-41.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	17'878	38'409	-20'531	-53.5%	12'635	5'243	41.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	5'890	1'300	4'590	353.1%	10'200	-4'311	-42.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	46'228	47'096	-868	-1.8%	59'630	-13'402	-22.5%	
313	Prestations de services et honoraires	209'224	272'728	-63'504	-23.3%	593'146	-383'922	-64.7%	a)
314	Travaux d'entretien	110	113	-3	-3.0%	207	-97	-47.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	18'284	33'670	-15'386	-45.7%	32'314	-14'030	-43.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	13'878	10'242	3'636	35.5%	7'635	6'243	81.8%	
317	Dédommagements	19'322	112'396	-93'074	-82.8%	11'337	7'985	70.4%	
318	Dépréciations sur créances	22	-	22	-	23	-2	-6.7%	
319	Diverses charges d'exploitation	200	500	-300	-60.0%	200	-	-	
330	Immobilisations corporelles du PA	25'821	26'027	-205	-0.8%	24'649	1'172	4.8%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	14'573	5'385	9'188	170.6%	11'155	3'418	30.6%	
340	Charges d'intérêt	95	-	95	-	-	95	-	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	15'000	-15'000	-100.0%	-	-	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	51'000	51'000	-	-	20'000	31'000	155.0%	
391	Prestations de services	28'704	30'500	-1'796	-5.9%	46'124	-17'420	-37.8%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	173'149	164'340	8'809	5.4%	157'542	15'607	9.9%	
Total Charges		4'411'731	5'127'553	-715'822	-14.0%	4'475'365	-63'634	-1.4%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	41'600	41'600	-	-	41'600	-	-	
426	Remboursements	13'950	121'000	-107'050	-88.5%	105'607	-91'657	-86.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	896	-	896	-	-	896	-	
439	Autres revenus	473'014	-	473'014	-	-	473'014	-	b)
440	Revenus des intérêts	182	-	182	-	-	182	-	
460	Quotes-parts à des revenus	218'476	300'000	-81'524	-27.2%	278'786	-60'311	-21.6%	
Total Revenus		748'118	462'600	285'518	61.7%	425'993	322'125	75.6%	
1100 Direction financière									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	7'462'161	7'848'740	-386'579	-4.9%	6'781'137	681'024	10.0%	
304	Allocations	62'050	62'304	-254	-0.4%	62'717	-667	-1.1%	
305	Cotisations patronales	1'890'349	1'955'466	-65'117	-3.3%	1'701'630	188'719	11.1%	
309	Autres charges de personnel	42'815	7'720	35'095	454.6%	29'801	13'014	43.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	13'115	26'400	-13'285	-50.3%	18'368	-5'253	-28.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	29'253	1'586	27'667	n/a	86'213	-56'960	-66.1%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	32'988	27'477	5'511	20.1%	33'956	-969	-2.9%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
313	Prestations de services et honoraires	269'924	403'526	-133'602	-33.1%	236'744	33'180	14.0%	
314	Travaux d'entretien	91'607	44'616	46'991	105.3%	87'146	4'462	5.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	77'728	90'601	-12'873	-14.2%	124'239	-46'510	-37.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	60'542	43'425	17'117	39.4%	43'157	17'385	40.3%	
317	Dédommagements	4'157	16'400	-12'243	-74.7%	3'042	1'115	36.7%	
318	Dépréciations sur créances	26'738'378	7'695'994	19'042'384	247.4%	3'064'055	23'674'323	772.6%	c)
319	Diverses charges d'exploitation	780'232	20'750	759'482	n/a	1'270'685	-490'452	-38.6%	d)
330	Immobilisations corporelles du PA	18'914	1'342	17'572	n/a	18'919	-5	-0.0%	
340	Charges d'intérêt	28'186'766	33'620'095	-5'433'330	-16.2%	28'827'517	-640'751	-2.2%	e)
341	Pertes réalisées (sur éléments du PF)	55'839	-	55'839	-	71'379	-15'540	-21.8%	
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administ.	490'870	640'000	-149'130	-23.3%	578'580	-87'710	-15.2%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	230'752	82'170	148'582	180.8%	109'443	121'309	110.8%	
344	Dépréciations, immobilisations PF	20'924'773	390'606	20'534'167	n/a	11'681'746	9'243'027	79.1%	f)
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	3'548'109	-	3'548'109	-	35'739'821	-32'191'712	-90.1%	
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	41'753'042	40'700'000	1'053'042	2.6%	39'530'837	2'222'205	5.6%	g)
361	Dédommagements à des collectivités publiques	29'476'330	29'211'300	265'030	0.9%	29'151'601	324'730	1.1%	h)
362	Péréquation financière et compensation des charges	9'173'284	9'173'284	-	-	9'173'284	-	-	
391	Prestations de services	112'337	99'500	12'837	12.9%	114'756	-2'419	-2.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	17'716	13'716	4'000	29.2%	15'380	2'336	15.2%	
Total Charges		171'544'035	132'177'018	39'367'017	29.8%	168'556'154	2'987'881	1.8%	
Revenus									
400	Impôts directs, personnes physiques	703'119'524	657'746'000	45'373'523	6.9%	663'423'440	39'696'083	6.0%	i)
401	Impôts directs, personnes morales	305'160'204	363'436'000	-58'275'796	-16.0%	344'225'278	-39'065'074	-11.3%	j)
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	431'823	300'000	131'823	43.9%	432'323	-500	-0.1%	
421	Emoluments administratifs	-	1'000	-1'000	-100.0%	40	-40	-100.0%	
426	Remboursements	101'195	43'922	57'273	130.4%	28'068	73'127	260.5%	
429	Autres taxes	891'654	-	891'654	-	552'334	339'320	61.4%	k)
430	Revenus d'exploitation divers	77'937	15'000	62'937	419.6%	48'235	29'702	61.6%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	135'304	-	135'304	-	133'539	1'765	1.3%	
439	Autres revenus	1'768	-	1'768	-	-	1'768	-	
440	Revenus des intérêts	3'689'255	2'888'100	801'155	27.7%	1'585'815	2'103'440	132.6%	l)
441	Gains réalisés PF	457'492	-	457'492	-	744'131	-286'639	-38.5%	m)
442	Revenus de participations PF	3'917'199	5'315'000	-1'397'801	-26.3%	3'314'553	602'646	18.2%	n)
443	Produit des biens-fonds PF	2'702'929	-	2'702'929	-	2'495'693	207'236	8.3%	o)
444	Réévaluations, immobilisations PF	54'839'123	-	54'839'123	-	101'813'687	-46'974'564	-46.1%	p)
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	14'692'231	13'748'900	943'331	6.9%	13'961'641	730'590	5.2%	q)
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	9'685	-	9'685	-	-	9'685	-	
460	Quotes-parts à des revenus	15'920'146	15'756'000	164'146	1.0%	18'409'794	-2'489'647	-13.5%	r)
462	Péréquation financière et compensation des charges	26'515'994	26'515'994	-	-	28'690'451	-2'174'457	-7.6%	s)
Total Revenus		1'132'663'464	1'085'765'916	46'897'548	4.3%	1'179'859'022	-47'195'558	-4.0%	
1200 Gérance immobilière municipale									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'352'091	8'858'610	-506'520	-5.7%	8'043'542	308'549	3.8%	
304	Allocations	95'485	76'900	18'585	24.2%	91'574	3'911	4.3%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
305	Cotisations patronales	2'009'791	2'173'590	-163'799	-7.5%	1'956'238	53'553	2.7%	
309	Autres charges de personnel	49'399	13'991	35'407	253.1%	40'122	9'276	23.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	36'395	77'591	-41'196	-53.1%	42'514	-6'119	-14.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	81'844	100'937	-19'093	-18.9%	53'741	28'103	52.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	522'009	506'728	15'282	3.0%	655'852	-133'842	-20.4%	
313	Prestations de services et honoraires	1'179'388	873'770	305'619	35.0%	974'874	204'514	21.0%	t)
314	Travaux d'entretien	3'038'603	2'126'317	912'286	42.9%	2'241'613	796'990	35.6%	u)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	172'747	178'925	-6'178	-3.5%	168'542	4'205	2.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	301'119	291'454	9'665	3.3%	301'617	-498	-0.2%	
317	Dédommagements	3'477	8'460	-4'983	-58.9%	4'180	-703	-16.8%	
318	Dépréciations sur créances	-876'212	5'000	-881'212	n/a	255'050	-1'131'262	-443.5%	v)
319	Diverses charges d'exploitation	1'330	65'820	-64'490	-98.0%	1'954'503	-1'953'173	-99.9%	w)
330	Immobilisations corporelles du PA	2'787'761	3'367'491	-579'731	-17.2%	2'932'702	-144'941	-4.9%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	47'680'598	43'202'217	4'478'380	10.4%	49'533'653	-1'853'055	-3.7%	x)
344	Dépréciations, immobilisations PF	1'576	6'565	-4'989	-76.0%	633'881	-632'304	-99.8%	y)
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	803'006	1'444'809	-641'804	-44.4%	598'436	204'569	34.2%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	-	3'500	-3'500	-100.0%	-	-	-	
391	Prestations de services	7'288'713	7'047'628	241'085	3.4%	7'166'970	121'743	1.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	447'476	447'468	8	0.0%	389'208	58'268	15.0%	
Total Charges		73'976'595	70'877'772	3'098'823	4.4%	78'038'812	-4'062'217	-5.2%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	1'693'346	1'804'714	-111'368	-6.2%	1'722'929	-29'583	-1.7%	
425	Recette sur ventes	248	-	248	-	73	175	239.0%	
426	Remboursements	208'931	47'550	161'381	339.4%	349'551	-140'620	-40.2%	
429	Autres taxes	271'140	300'000	-28'860	-9.6%	273'269	-2'129	-0.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	11'139	-	11'139	-	-	11'139	-	
439	Autres revenus	3'369'578	-	3'369'578	-	-	3'369'578	-	z)
440	Revenus des intérêts	14'009	-	14'009	-	-	14'009	-	
441	Gains réalisés PF	14'447	10'000	4'447	44.5%	17'293	-2'846	-16.5%	
443	Produit des biens-fonds PF	88'657'289	86'758'317	1'898'972	2.2%	87'881'428	775'861	0.9%	aa)
447	Produit des biens-fonds PA	9'868'265	8'908'495	959'770	10.8%	10'078'427	-210'162	-2.1%	ab)
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	582'253	-582'253	-100.0%	51'268	-51'268	-100.0%	
491	Prestations de services	5'764'730	5'771'705	-6'975	-0.1%	5'638'110	126'620	2.2%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'821'473	10'847'771	-26'298	-0.2%	10'127'818	693'655	6.8%	
Total Revenus		120'694'594	115'030'806	5'663'788	4.9%	116'140'166	4'554'428	3.9%	
1300 Direction des ressources humaines									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'077'556	-1'582'807	12'660'364	-799.9%	9'649'404	1'428'152	14.8%	
303	Travailleurs temporaires	-	47'000	-47'000	-100.0%	-	-	-	
304	Allocations	83'323	116'248	-32'924	-28.3%	77'274	6'049	7.8%	
305	Cotisations patronales	2'489'506	-581'965	3'071'470	-527.8%	1'901'919	587'587	30.9%	
306	Prestations de l'employeur	1'564'742	1'670'000	-105'258	-6.3%	1'599'499	-34'757	-2.2%	
309	Autres charges de personnel	712'608	2'472'420	-1'759'813	-71.2%	673'061	39'546	5.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	45'452	54'600	-9'148	-16.8%	38'997	6'455	16.6%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	30'074	23'356	6'718	28.8%	19'529	10'545	54.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	29'500	55'733	-26'233	-47.1%	56'576	-27'076	-47.9%	
313	Prestations de services et honoraires	539'550	829'284	-289'734	-34.9%	497'035	42'515	8.6%	ac)
314	Travaux d'entretien	19'212	39'407	-20'195	-51.2%	30'749	-11'537	-37.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	75'008	45'891	29'117	63.4%	48'525	26'483	54.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	56'215	73'063	-16'848	-23.1%	61'005	-4'790	-7.9%	
317	Dédommagements	292'964	277'681	15'283	5.5%	272'077	20'887	7.7%	
318	Dépréciations sur créances	4'767	-	4'767	-	-31	4'798	n/a	
319	Diverses charges d'exploitation	168'169	160'886	7'283	4.5%	154'724	13'444	8.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	-	243	-243	-100.0%	-	-	-	
340	Charges d'intérêt	26	-	26	-	-87	113	-129.9%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	868'291	943'380	-75'089	-8.0%	1'408'676	-540'386	-38.4%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	217'512	225'500	-7'988	-3.5%	247'768	-30'256	-12.2%	
391	Prestations de services	47'679	29'600	18'079	61.1%	39'281	8'398	21.4%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	375'538	377'528	-1'990	-0.5%	342'622	32'916	9.6%	
Total Charges		18'697'690	5'277'047	13'420'643	254.3%	17'118'605	1'579'085	9.2%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	270'764	217'857	52'907	24.3%	254'674	16'090	6.3%	
426	Remboursements	590'095	5'215'500	-4'625'405	-88.7%	456'132	133'963	29.4%	ad)
430	Revenus d'exploitation divers	1'149	-	1'149	-	1'629	-480	-29.4%	
439	Autres revenus	7'747	-	7'747	-	-	7'747	-	
440	Revenus des intérêts	20	-	20	-	-	20	-	
443	Produit des biens-fonds PF	10'331	-	10'331	-	-	10'331	-	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	2'369'401	1'957'000	412'401	21.1%	2'303'132	66'269	2.9%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	407'007	266'000	141'007	53.0%	364'053	42'954	11.8%	
491	Prestations de services	16'936	16'000	936	5.8%	16'383	553	3.4%	
Total Revenus		3'673'449	7'672'357	-3'998'908	-52.1%	3'396'002	277'447	8.2%	
1400 Service Agenda 21 - Ville durable									
Charges									
300	Autorités et commissions	2'420	10'600	-8'180	-77.2%	4'015	-1'595	-39.7%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'804'248	2'745'747	58'501	2.1%	2'667'280	136'968	5.1%	
304	Allocations	21'798	24'900	-3'102	-12.5%	24'450	-2'652	-10.8%	
305	Cotisations patronales	705'793	705'956	-164	-0.0%	639'265	66'528	10.4%	
309	Autres charges de personnel	7'445	2'288	5'157	225.4%	6'647	799	12.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	204'492	121'960	82'532	67.7%	132'865	71'627	53.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	8'046	384	7'662	n/a	36'626	-28'580	-78.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	10'319	15'423	-5'104	-33.1%	10'298	21	0.2%	
313	Prestations de services et honoraires	891'984	1'339'523	-447'539	-33.4%	713'108	178'876	25.1%	ae)
314	Travaux d'entretien	11'892	8'444	3'448	40.8%	18'376	-6'485	-35.3%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	20'504	15'027	5'477	36.4%	12'357	8'147	65.9%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	18'145	7'363	10'782	146.4%	7'058	11'087	157.1%	
317	Dédommagements	4'751	12'021	-7'270	-60.5%	3'535	1'216	34.4%	
319	Diverses charges d'exploitation	88'162	30'880	57'282	185.5%	35'066	53'096	151.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'832	3'211	-379	-11.8%	2'832	-	-	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
340	Charges d'intérêt	15	-	15	-	65	-49	-76.1%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	15'272'599	15'942'690	-670'091	-4.2%	14'771'181	501'417	3.4%	
365	Dépréciations, participations PA	1'381'282	1'690'274	-308'991	-18.3%	1'177'116	204'167	17.3%	af)
391	Prestations de services	113'584	102'300	11'284	11.0%	81'462	32'122	39.4%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	160'974	169'592	-8'618	-5.1%	186'016	-25'042	-13.5%	
399	Autres imputations internes	-	-	-	-	-	-	-	
Total Charges		21'731'285	22'948'584	-1'217'299	-5.3%	20'529'617	1'201'667	5.9%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	8'750	-	8'750	-	25'000	-16'250	-65.0%	
426	Remboursements	34'687	-	34'687	-	56'109	-21'422	-38.2%	
Total Revenus		43'437	-	43'437	-	81'109	-37'672	-46.4%	
1600 Taxe professionnelle communale									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'493'877	2'412'455	-918'578	-38.1%	2'148'240	-654'363	-30.5%	
303	Travailleurs temporaires	-1	-	-1	-	-	-1	-	
304	Allocations	11'450	18'000	-6'550	-36.4%	15'388	-3'938	-25.6%	
305	Cotisations patronales	353'402	611'058	-257'656	-42.2%	502'055	-148'652	-29.6%	
309	Autres charges de personnel	5'011	4'276	735	17.2%	13'340	-8'328	-62.4%	
310	Charges de matériel et de marchandises	2'404	14'200	-11'796	-83.1%	6'760	-4'356	-64.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	265	1'228	-963	-78.4%	3'769	-3'503	-93.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	11'973	12'170	-197	-1.6%	13'139	-1'166	-8.9%	
313	Prestations de services et honoraires	198'122	324'882	-126'760	-39.0%	363'275	-165'153	-45.5%	
314	Travaux d'entretien	36'032	27'927	8'105	29.0%	39'267	-3'236	-8.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	43'608	48'196	-4'588	-9.5%	42'525	1'083	2.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'908	5'903	-3'995	-67.7%	5'403	-3'495	-64.7%	
317	Dédommagements	2'220	5'720	-3'500	-61.2%	2'560	-340	-13.3%	
318	Dépréciations sur créances	-6'099'824	1'537'856	-7'637'680	-496.6%	501'959	-6'601'783	n/a	ag)
319	Diverses charges d'exploitation	-	-	-	-	40'500	-40'500	-100.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	7'877	94	7'784	n/a	7'877	-	-	
340	Charges d'intérêt	-	-	-	-	1	-1	-100.0%	
391	Prestations de services	6'362	25'000	-18'638	-74.6%	17'299	-10'937	-63.2%	
Total Charges		-3'925'314	5'048'964	-8'974'278	-177.7%	3'723'357	-7'648'670	-205.4%	
Revenus									
401	Impôts directs, personnes morales	12'721'133	-	12'721'133	-	120'510'011	-107'788'878	-89.4%	ah)
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-	500	-500	-100.0%	-	-	-	
426	Remboursements	58'760	42'000	16'760	39.9%	163'621	-104'861	-64.1%	
430	Revenus d'exploitation divers	50'272	20'000	30'272	151.4%	18'267	32'004	175.2%	
439	Autres revenus	28'310	-	28'310	-	-	28'310	-	
440	Revenus des intérêts	25'864	40'050	-14'186	-35.4%	39'952	-14'088	-35.3%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	33'449	77'000	-43'551	-56.6%	-	33'449	-	
Total Revenus		12'917'788	179'550	12'738'238	n/a	120'731'851	-107'814'063	-89.3%	
1700 Centrale mun. d'achat et d'impression									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'531'069	4'869'341	-338'272	-6.9%	4'143'341	387'728	9.4%	
304	Allocations	74'100	67'850	6'250	9.2%	65'749	8'351	12.7%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
305	Cotisations patronales	1'145'314	1'200'494	-55'179	-4.6%	1'003'802	141'512	14.1%	
309	Autres charges de personnel	22'564	2'576	19'988	775.9%	30'974	-8'410	-27.2%	
310	Charges de matériel et de marchandises	518'809	545'300	-26'491	-4.9%	571'976	-53'167	-9.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	20'423	165'908	-145'485	-87.7%	35'105	-14'682	-41.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	38'645	41'928	-3'283	-7.8%	50'283	-11'638	-23.1%	
313	Prestations de services et honoraires	950'557	1'161'773	-211'216	-18.2%	791'399	159'158	20.1%	
314	Travaux d'entretien	50'747	24'898	25'849	103.8%	47'889	2'858	6.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	92'734	105'099	-12'365	-11.8%	104'836	-12'102	-11.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	273'894	304'131	-30'237	-9.9%	238'621	35'273	14.8%	
317	Dédommagements	2'796	8'460	-5'664	-66.9%	4'004	-1'208	-30.2%	
318	Dépréciations sur créances	1	-	1	-	-	1	-	
319	Diverses charges d'exploitation	860	1'250	-390	-31.2%	920	-60	-6.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	16'044	5'041	11'003	218.3%	6'150	9'894	160.9%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	124'859	206'329	-81'471	-39.5%	128'435	-3'577	-2.8%	
391	Prestations de services	61'918	4'000	57'918	n/a	34'572	27'346	79.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	244'224	244'224	-	-	238'292	5'932	2.5%	
Total Charges		8'169'557	8'958'601	-789'045	-8.8%	7'496'348	673'209	9.0%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	17'550	195'280	-177'730	-91.0%	-	17'550	-	
426	Remboursements	15'817	200'000	-184'183	-92.1%	119'305	-103'487	-86.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	306'130	330'356	-24'226	-7.3%	210'943	95'187	45.1%	
439	Autres revenus	45'397	-	45'397	-	-	45'397	-	
440	Revenus des intérêts	160	-	160	-	-	160	-	
443	Produit des biens-fonds PF	25	-	25	-	-	25	-	
491	Prestations de services	1'554'688	1'531'500	23'188	1.5%	1'540'683	14'005	0.9%	
Total Revenus		1'939'767	2'257'136	-317'368	-14.1%	1'870'931	68'836	3.7%	
1800 Service des espaces verts									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	22'942'424	24'559'122	-1'616'698	-6.6%	22'394'946	547'479	2.4%	
304	Allocations	238'133	241'340	-3'207	-1.3%	244'093	-5'960	-2.4%	
305	Cotisations patronales	5'677'860	5'938'062	-260'201	-4.4%	5'428'668	249'192	4.6%	
309	Autres charges de personnel	75'307	16'784	58'523	348.7%	104'377	-29'070	-27.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'201'332	1'153'070	48'262	4.2%	1'004'655	196'677	19.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	458'716	391'878	66'838	17.1%	291'451	167'265	57.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	1'046'387	1'048'688	-2'300	-0.2%	1'152'045	-105'658	-9.2%	
313	Prestations de services et honoraires	1'434'426	1'365'762	68'664	5.0%	1'277'986	156'440	12.2%	
314	Travaux d'entretien	2'689'830	3'099'273	-409'443	-13.2%	2'715'423	-25'593	-0.9%	ai)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	293'815	244'169	49'646	20.3%	200'754	93'060	46.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	635'775	643'759	-7'984	-1.2%	625'082	10'693	1.7%	
317	Dédommagements	6'057	9'100	-3'043	-33.4%	10'366	-4'310	-41.6%	
318	Dépréciations sur créances	-3'600	-	-3'600	-	800	-4'400	-550.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	11'480	11'600	-120	-1.0%	11'781	-300	-2.6%	
330	Immobilisations corporelles du PA	4'942'047	4'855'433	86'614	1.8%	4'501'773	440'274	9.8%	
340	Charges d'intérêt	9	-	9	-	-	9	-	
391	Prestations de services	69'710	36'500	33'210	91.0%	46'770	22'940	49.0%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	353'412	321'300	32'112	10.0%	327'331	26'081	8.0%	
Total Charges		42'073'121	43'935'839	-1'862'719	-4.2%	40'338'302	1'734'819	4.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	221'791	230'000	-8'209	-3.6%	221'490	301	0.1%	
425	Recette sur ventes	12'385	6'500	5'885	90.5%	11'864	520	4.4%	
426	Remboursements	581'638	-	581'638	-	589'161	-7'523	-1.3%	aj)
430	Revenus d'exploitation divers	4'886	-	4'886	-	-	4'886	-	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	116'671	112'200	4'471	4.0%	113'461	3'210	2.8%	
440	Revenus des intérêts	917	-	917	-	-	917	-	
443	Produit des biens-fonds PF	-2'610	-	-2'610	-	2'610	-5'219	-200.0%	
491	Prestations de services	372'064	474'985	-102'921	-21.7%	319'422	52'642	16.5%	
Total Revenus		1'307'742	823'685	484'057	58.8%	1'258'008	49'734	4.0%	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des parties « 6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel », « 6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif », « 6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux », « 6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers » et « 6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes »

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

1000 Direction du département des finances, de l'environnement et du logement

- a) n/a
- b) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +473 provient de la dissolution en 2024 de la provision pour litiges concernant un droit de superficie.

1100 Direction financière

- c) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +19'042 s'explique principalement par l'augmentation de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF +19'737) et les pertes effectives sur les créances fiscales revues à la baisse (kCHF -742).
- d) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF +759 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise non budgétée sur le loyer à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA pour le bâtiment de l'Hôtel Métropole pendant la durée des travaux de rénovation en cours (kCHF +703), conformément à l'avenant au bail triple net.
- e) 340 - Charges d'intérêt : l'écart de kCHF -5'543 s'explique principalement par les éléments suivants :
- une baisse des taux d'intérêts SARON par rapport au budget induisant des écarts sur les intérêts des emprunts à court terme (kCHF -3'373) et ceux des emprunts privés non couverts par des SWAP (kCHF -1'458) ;
 - une augmentation des emprunts obligataires au budget alors que le remboursement des impôts 2023 reçu en 2024 a permis de réduire la dette induisant des intérêts plus faibles que budgétés (kCHF -816).
- f) 344 - Dépréciations, immobilisations PF : l'écart de kCHF +20'534 est essentiellement dû à des dépréciations des actifs du PF, soit :
- les moins-values constatées pour les immobilisations corporelles (immeubles, terrains et droits de superficie) du PF lors de la réévaluation au 31 décembre 2024 (kCHF +14'843). Ces réévaluations ne sont pas budgétées. A noter que la réévaluation globale nette du patrimoine immobilier financier génère une plus-value non réalisée de kCHF 17'460 ;

- l'enregistrement de la dépréciation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») non budgétée (kCHF +4'665), ainsi que la provision pour risques constatée (kCHF +1'023), reflétant ainsi le niveau de résultat déficitaire constaté sur l'exercice pour la SA (kCHF -5'688).
- g) 360 - Quotes-parts de revenus destinées à des tiers : l'écart de kCHF +1'053 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport au budget.
- h) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques : l'écart de kCHF +265 est principalement dû à une baisse des frais de perception de 3 % perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2024 sur les créances fiscales encaissées (kCHF -1'115) et une hausse de la provision pour les frais de perception consécutive à la hausse du reliquat fiscal (kCHF +1'381).
- i) 400 - Impôts directs, personnes physiques : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- j) 401 - Impôts directs, personnes morales : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- k) 429 - Autres taxes : l'écart de kCHF +892 est dû à la non budgétisation des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB).
- l) 440 - Revenus des intérêts : l'écart de kCHF +801 s'explique par une régularisation d'intérêts intercalaires pour certaines immobilisations.
- m) 441 - Gains réalisés PF : l'écart de kCHF +457 est dû à la non budgétisation des gains sur vente de titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux.
- n) 442 - Revenus de participations PF : l'écart de kCHF -1'398 est dû à des revenus budgétés non réalisés sur les participations de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives (kCHF -2'000) partiellement compensés par des revenus sur la participation BCGE plus élevés que le budget (kCHF +603).
- o) 443 - Produit des biens-fonds PF : l'écart de kCHF +2'703 concerne principalement la facturation des loyers des immeubles de l'Hôtel Métropole et du Restaurant-Hôtel du Parc des Eaux-Vives à la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA. Ces montants ont été budgétés pour 2025.
- p) 444 - Réévaluations, immobilisations PF : l'écart de kCHF +54'839 s'explique principalement par la non budgétisation des éléments suivants :
- la réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF +32'302) ;
 - la réévaluation des actions BCGE détenues dans le patrimoine financier (kCHF +18'079) ;
 - la réévaluation des titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +2'941) ;
 - l'étalement de la correction de la valeur de l'immeuble de l'Hôtel Métropole (kCHF +956) ;
 - l'étalement de l'engagement des travaux de la phase 1 de l'immeuble de l'Hôtel Métropole (kCHF +559).
- q) 446 - Revenus financiers d'entreprises publiques : l'écart de kCHF +943 s'explique principalement par une distribution de dividendes de la BCGE supérieure au budget.
- r) n/a
- s) n/a

1200 Gérance immobilière municipale

- t) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +306 provient essentiellement du dépassement des dépenses relevant du service compétent DPBA notamment par les honoraires liés aux projets suivants (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :
- les travaux de mise en conformité sismique à la salle communale des Asters (kCHF 51) ;
 - la réfection des toitures de la salle communale des Eaux-Vives (kCHF 55).
- u) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +912 provient essentiellement du dépassement des frais d'entretien des bâtiments administratifs et publics relevant des services compétents DPBA (kCHF +855) et ENE (kCHF +117).
- Le dépassement relevant du service compétent DPBA s'explique principalement par les chantiers suivants (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :
- Helvétique 29 - Police municipale, installations électriques (kCHF 154) ;
 - Pont d'Arve 33-25 - Branchement eaux claires et détection incendie (kCHF 123) ;
 - Salle des Asters - Travaux de mise en conformité sismique (kCHF 283) ;
 - Stand 25 - Remplacement disjoncteurs (kCHF 89).

- v) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF -881 concerne la dissolution sans coût d'une provision pour débiteurs douteux suite à la résolution d'un litige concernant un droit de superficie par le biais d'un accord à la Gérance immobilière municipale par voie d'accord transactionnel.
- w) n/a
- x) 343 - Charges pour biens-fonds PF : l'écart de kCHF +4'478 provient principalement des dépenses relevant du service compétent DPBA, notamment en lien avec les travaux suivants (les montants indiqués correspondent aux dépenses totales par projet) :
- Ansermet 36 - Carbonatation et ventilation de la façade (kCHF 306) ;
 - Châtelaine 43 - Réfection de la charpente et de la toiture (kCHF 540) ;
 - Clairière 5 - Rénovation de deux logements vacants en loyer libre et travaux en pierre naturelle (kCHF 524) ;
 - Louis-Favre 23 - Étanchéité de la terrasse (kCHF 288) ;
 - Théâtre des Grottes - Divers travaux (kCHF 285) ;
 - Prévost-Martin 21-23 - Remplacement des ascenseurs (kCHF 271) ;
 - Terrassière 9-11 - Travaux de façade (kCHF 313) ;
 - De Gallatin 15 - Rénovation des façades (kCHF 207).
- y) n/a
- z) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +3'370 provient de la provision sur un litige sur un droit de superficie qui a été dissoute suite à sa résolution par le biais d'un accord.
- aa) 443 - Produit des biens-fonds PF : l'écart de kCHF +1'899 provient essentiellement de la hausse des revenus des appartements en loyers libres (kCHF +520), des loyers de l'Auberge de jeunesse (kCHF +370) et l'optimisation des rentes de superficie suite à la révision selon les conditions contractuelles (kCHF +627).
- ab) 447 - Produit des biens-fonds PA : l'écart de kCHF +960 provient essentiellement de la rente de superficie liée à la rampe du Mont-Blanc (kCHF +540) et des rentes foncières des parkings de Cornavin et Plainpalais (kCHF +690).

1300 Direction ressources humaines

- ac) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -290 provient principalement des charges d'expertise et frais d'honoraires qui ont été moins élevées que prévues, au gré de l'avancement des projets. Ces dépenses seront reportées notamment en 2025.
- ad) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF -4'625 résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, LAMAT) dont le budget est centralisé à la Direction des ressources humaines, mais dont les revenus effectifs (hors remboursements des charges salariales) sont imputés dans les services pour les comptes.

1400 Service Agenda 21 – Ville durable

- ae) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -448 s'explique par le fait qu'un certain nombre de projets faisant appel à des prestataires de services n'ont pas pu être réalisés en 2024 et devront être repoussés à 2025 et priorisés.
- af) 365 - Dépréciations, participations PA : l'écart de kCHF +309 s'explique notamment par des dépenses prévisionnelles plus élevées au budget qu'au réel et des dates de début d'amortissement différentes entre le budget et le réel.

1600 Taxe professionnelle communale

- ag) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF -7'638 s'explique principalement par la perte sur débiteurs moins importante que prévue (kCHF -425), la variation de la provision pour pertes sur débiteurs non budgétée (kCHF -1'582) ainsi que l'annulation de la provision pour pertes sur débiteurs (kCHF -5'610). Cette annulation est liée à l'abandon du principe de délimitation des exercices suite à la suppression de la taxe professionnelle au 31 décembre 2023, il n'y a donc plus de comptabilisation de transitoire ni de provision associée.
- ah) 401 - Impôts directs, personnes morales : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».

1800 Service des espaces verts

- ai) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -409 provient principalement de travaux d'entretien aux chemins du Jardin et de la Paix (kCHF -175) reportés en 2025 (étude et essai en cours) et de travaux d'entretien des cheminements en argilo calcaire (kCHF -230) suite à un retard dans la mise en œuvre du marché public.
- aj) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF -582 résulte des différentes assurances pertes de gain (LAA, APG, LAMAT) dont le budget est centralisé à la Direction des ressources humaines, mais dont les revenus effectifs (hors remboursements des charges salariales) sont imputés dans les services pour les comptes.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

1000 Direction du département des finances, de l'environnement et du logement

- a) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -384 provient essentiellement d'une dotation supplémentaire nette de kCHF 400 en 2023 à la provision pour litiges pour des honoraires d'avocat.
- b) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +473 provient de la dissolution en 2024 de la provision pour litiges concernant un droit de superficie.

1100 Direction financière

- c) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +23'674 s'explique principalement par l'augmentation mécanique de la provision sur reliquat fiscal à la date de clôture pour les personnes physiques et morales (kCHF +22'380) et les pertes effectives sur les créances fiscales revues à la hausse (kCHF +1'243).
- d) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF -490 s'explique principalement par la comptabilisation de la remise non budgétée sur le loyer de l'Hôtel Métropole. Cette remise, calculée en fonction de l'avancement des rénovations pendant la durée des travaux, diminue sur l'année 2024.
- e) 340 - Charges d'intérêt : l'écart de kCHF -641 est principalement dû à une baisse des taux d'intérêt SARON des emprunts à court terme sur l'année 2024 (kCHF -3'112), une hausse des intérêts obligataires suite au remboursement d'un emprunt en 2023 reconduit ensuite (kCHF +1'467) et une hausse des intérêts sur emprunts privés couverts par des swaps (kCHF +1'047).
- f) 344 - Dépréciations, immobilisations PF : l'écart de kCHF +9'243 provient essentiellement des dépréciations des actifs du PF, soit :
 - les moins-values constatées pour les immobilisations corporelles (immeubles, terrains et droits de superficie) du PF lors de la réévaluation au 31 décembre 2024 (kCHF +6'906) ;
 - l'enregistrement de la dépréciation de la participation de la Société d'exploitation hôtelière et restauration de la Ville de Genève SA (ci-après la « SA ») ainsi que la provision pour risques constatée (kCHF +2'204).
- g) 360 - Quotes-parts de revenus destinées à des tiers : l'écart de kCHF +2'222 s'explique par une hausse de la rétrocession aux communes frontalières par rapport à 2023.
- h) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques : l'écart de kCHF +325 est principalement dû à une baisse des frais de perception de 3 % perçus par l'Administration fiscale cantonale en 2024 sur les créances fiscales encaissées (kCHF -1'241) et à une hausse de la provision pour les frais de perception consécutive à la hausse du reliquat fiscal (kCHF +1'566).
- i) 400 - Impôts directs, personnes physiques : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- j) 401 - Impôts directs, personnes morales : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».
- k) 429 - Autres taxes : l'écart de kCHF +339 est dû à une augmentation des encaissements de créances d'impôts totalement amorties (ADB) en 2023.
- l) 440 - Revenus des intérêts : l'écart de kCHF +2'103 s'explique principalement par un niveau d'investissement supérieur en 2024 par rapport à 2023, induisant de facto une hausse des intérêts intercalaires.
- m) 441 - Gains réalisés PF : l'écart de kCHF -287 est dû à la diminution des gains sur vente de titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux.
- n) 442 - Revenus de participations PF : l'écart de kCHF +603 est lié à des revenus sur la participation BCGE plus élevés par rapport à l'exercice précédent.
- o) n/a
- p) 444 - Réévaluations, immobilisations PF : l'écart de kCHF -46'975 provient essentiellement de la réévaluation en 2023 des immeubles appartenant aux fonds spéciaux (kCHF -32'790), laquelle a lieu tous les 5 ans, ainsi que de la réévaluation périodique du patrimoine financier immobilier (kCHF -6'309), la réévaluation des actions BCGE détenues dans le PF (kCHF -9'341) et la réévaluation des titres détenus dans le placement groupé des fonds et financements spéciaux (kCHF +905).
- q) 446 - Revenus financiers d'entreprises publiques : l'écart de kCHF +731 s'explique principalement par une distribution de dividendes de la BCGE supérieure en 2024.
- r) 460 - Quotes-parts à des revenus : l'écart de kCHF -2'490 est principalement dû à la compensation verticale, quote-part à l'IFD versée par le Canton de Genève, inférieure en 2024.
- s) 462 - Péréquation financière et compensation des charges : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».

1200 Gérance immobilière municipale

- t) n/a
- u) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +797 provient essentiellement des frais d'entretien des bâtiments administratifs et publics engagés par le service compétent DPBA.
- v) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF -1'131 concerne la variation de la provision pour pertes sur débiteurs pour un litige sur un droit de superficie qui a été dissoute suite à sa résolution par le biais d'un accord.
- w) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF -1'953 provient de la dissolution sans coût en 2024 d'une provision sur créance consécutivement à la résolution, par le biais d'un accord transactionnel, d'un litige portant sur la date d'exigibilité de la rente d'un droit de superficie.
- x) 343 - Charges pour biens-fonds PF : l'écart de kCHF -1'853 provient essentiellement des charges d'entretien du service compétent DPBA (kCHF -1'582), des frais d'énergie (kCHF -363), de l'impôt immobilier (kCHF -463), de la hausse des charges de chauffage du projet CADéco Jonction (kCHF +482) et de la perte sur débiteurs et indemnités (kCHF +155).
- y) 344 - Dépréciations, immobilisations PF : l'écart de kCHF -632 provient de la dépréciation de l'immeuble sis rue Amis 9 en 2023.
- z) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +3'370 provient de la provision sur un litige sur un droit de superficie qui a été dissoute en 2024 suite à sa résolution par le biais d'un accord.
- aa) 443 - Produit des biens-fonds PF : l'écart de kCHF +776 provient essentiellement de la hausse des appartements en loyers libres (kCHF +420) et des rentes de superficie suite à la révision selon les dispositions contractuelles (kCHF +373).
- ab) n/a

1300 Direction ressources humaines

- ac) n/a
- ad) n/a

1400 Service Agenda 21 – Ville durable

- ae) n/a
- af) n/a

1600 Taxe professionnelle communale

- ag) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF -6'602 s'explique principalement par l'annulation de la provision pour pertes sur débiteurs constituée au 31 décembre 2023 liée aux bordereaux concernant 2023 et facturés en 2024 (kCHF -5'610).
- ah) 401 - Impôts directs, personnes morales : cf. rubrique « 6.1.2.9 Revenus fiscaux (chapitre 40) ».

1800 Service des espaces verts

- ai) n/a
- aj) n/a

6.3.1.3 Subventions monétaires

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
1	Finances, environnement et logement							
1000	Dir. dép. finances, env. et logement							
56	Construction de logements sociaux							
	Rassemblement E/F politique sociale logement	20'400	20'400	-	20'000	400		
	Total 56 Construction de logements sociaux	20'400	20'400	-	20'000	400		
85	Industrie, artisanat et commerce							
	Grand prix de la haute horlogerie (GPHG)	30'600	30'600	-	-	30'600		
	Total 85 Industrie, artisanat et commerce	30'600	30'600	-	-	30'600		
	Total 1000 Dir. dép. finances, env. et logement	51'000	51'000	-	20'000	31'000		
1400	Agenda 21 - Ville durable							
29	Formation, autres							
	Soutien à l'apprentissage	460'875	724'550	-263'675	718'750	-257'875		a)
	Total 29 Formation, autres	460'875	724'550	-263'675	718'750	-257'875		
31	Héritage culturel							
	Archives contestataires	40'800	40'800	-	40'000	800		
	Collège du travail	40'800	40'800	-	40'000	800		
	Total 31 Héritage culturel	81'600	81'600	-	80'000	1'600		
55	Chômage							
	Association de Défense des Chômeur-se-s (ADC)	229'719	239'200	-9'481	210'000	19'719		
	Comptabilis - Fiduciaire de l'économie sociale et solidaire	153'000	153'000	-	150'000	3'000		
	Intégration pour tous - IPT	92'820	92'820	-	91'000	1'820		
	Le Trialogue	369'650	369'650	-	362'400	7'250		
	Oseo Genève	-52'722	110'770	-163'492	34'185	-86'907		
	Total 55 Chômage	792'467	965'440	-172'973	847'585	-55'118		
57	Aide sociale et domaine de l'asile							
	Antenne LGBTI Genève	80'800	80'800	-	40'000	40'800		
	Après GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Association 360	159'830	159'830	-	156'700	3'130		
	Association Asile LGBT	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	Association centre F-Information	285'600	285'600	-	280'000	5'600		
	Association Epicène	48'960	48'960	-	48'000	960		
	Association la Farce	40'000	40'000	-	-	40'000		
	Association Lestime	151'880	151'880	-	134'933	16'947		
	Au Cœur des Grottes	856'940	856'940	-	741'800	115'140		
	Be You Network - BOWIE Incubator	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Camarada	204'000	204'000	-	200'000	4'000		
	Centre-Ecoute contre le racisme (C-ECR)	40'469	51'000	-10'531	50'000	-9'531		
	Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD)	76'113	102'000	-25'887	43'466	32'647		
	Croix-Rouge Genevoise - Aide au retour	153'000	153'000	-	216'242	-63'242		
	DécadréE	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Découvrir	204'000	204'000	-	200'000	4'000		
	Dialogai - Le Refuge Genève	107'247	122'400	-15'153	120'000	-12'753		
	Fédération genevoise des associations LGBT	56'100	56'100	-	55'000	1'100		
	Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-noir-e-s	151'000	152'000	-1'000	99'750	51'250	SP_1.01	
	Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM)	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	Le deuxième Observatoire	102'000	102'000	-	100'000	2'000		

En français		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) Genève	101'000	101'000	-	50'000	51'000		
	Plan d'action sexisme et harcèlement	101'147	102'000	-853	89'108	12'040	SP_1.02	
	Plateforme interreligieuse de Genève	25'500	25'500	-	25'000	500		
	Réseau Femmes	100'000	100'000	-	-	100'000		
	SOS Femmes	203'000	203'000	-	150'000	53'000		
	Subventions accordées à des institutions privées (A21)	500'074	570'800	-70'726	528'078	-28'004	SP_1.03	
	Viol-Secours	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	Voie F	195'532	204'000	-8'468	191'539	3'993		
	We Can Dance iT	30'600	30'600	-	30'000	600		
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	4'433'792	4'566'410	-132'618	3'999'616	434'177		
59 Domaine social, non mentionné ailleurs								
	Appel de Genève - Geneva Call	31'520	31'520	-	30'900	620		
	Association Cap Vert-Genève	-	2'040	-2'040	-	-		
	Association Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)	101'030	101'030	-	51'500	49'530		
	Association pour la prévention de la torture (APT)	15'000	15'000	-	-	15'000		
	Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)	102'000	102'000	-	120'877	-18'877		
	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	emp'ACT (ex Genève Tiers-Monde)	15'810	15'810	-	15'500	310		
	Fédération genevoise de coopération (FGC)	2'499'000	2'499'000	-	2'450'000	49'000		
	Fondation du DOCIP	87'310	87'310	-	85'600	1'710		
	Fondation Martin Ennals	-4'644	51'000	-55'644	50'000	-54'644		
	Médecins Sans Frontières (MSF) - section Suisse	8'160	8'160	-	8'000	160		
	Organisation mondiale contre la torture (OMCT)	43'970	43'970	-	18'600	25'370		
	Service International des Droits de l'Homme (SIDH)	4'180	4'180	-	4'100	80		
	Solidarité internationale	4'120'510	4'119'220	1'290	4'409'990	-289'480		b)
	Terre des Hommes Suisse - Genève	9'080	9'080	-	8'900	180		
	TRIAL International	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	7'236'926	7'293'320	-56'394	7'453'967	-217'040		
75 Protection des espèces et du paysage								
	Association pour la Sauvegarde du Léman	18'727	15'810	2'917	12'583	6'144		
	Festival du film sur les glaciers	17'500	17'500	-	-	17'500		
	Festival du film vert	20'000	20'000	-	-	20'000		
	Groupe ornithologique du bassin genevois	20'400	20'400	-	20'000	400		
	La Libellule	52'530	52'530	-	46'309	6'221		
	La Manivelle	85'000	85'000	-	-	85'000		
	Organisations et urgence climatique	191'018	200'000	-8'982	-	191'018	SP_1.04	
	Pro Natura	50'000	50'000	-	-	50'000		
	Plateforme Nature et Paysage Genève	53'040	53'040	-	52'000	1'040		
	Total 75 Protection des espèces et du paysage	508'215	514'280	-6'065	130'892	377'323		
76 Lutte contre la pollution environnement								
	Association Terragir - énergie solidaire	44'880	44'880	-	44'000	880		
	Festival Alternatiba Léman	81'600	81'600	-	80'000	1'600		
	Programme G'innove	440'153	456'410	-16'257	445'832	-5'679		
	Subventions plan climat	994'690	1'016'800	-22'110	850'540	144'150	SP_1.05	
	Swiss Food Academy	40'800	40'800	-	40'000	800		

En francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
Zero Waste Switzerland	75'000	75'000	-	-	75'000		
Total 76 Lutte contre la pollution environnement	1'677'123	1'715'490	-38'367	1'460'372	216'751		
81 Agriculture							
Association Genève Cultive	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
Total 81 Agriculture	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
85 Industrie, artisanat et commerce							
Sustainable Finance Geneva (SFG)	30'600	30'600	-	30'000	600		
Total 85 Industrie, artisanat et commerce	30'600	30'600	-	30'000	600		
Total 1400 Agenda 21 - Ville durable	15'272'599	15'942'690	-670'091	14'771'181	501'417		
Total 1 Finances, environnement et logement	15'323'599	15'993'690	-670'091	14'791'181	532'417		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie « 6.3.1.5 Subventions ponctuelles ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF -264 peut s'expliquer par deux facteurs ayant pour effet la baisse des demandes de subvention reçues pour le soutien à l'apprentissage :
- la mise en place d'un formulaire de demande entièrement digital, via le nouveau portail des subventions de la Ville de Genève qui a pu freiner certaines entreprises à solliciter une allocation financière ;
 - en août 2024, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a informé le Département des finances, de l'environnement et du logement d'une baisse significative du nombre de contrats d'apprentissage dans les secteurs de la construction, du bâtiment et de l'aménagement intérieur.
- b) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF -258 s'explique par deux facteurs ayant pour effet la baisse des demandes de subvention reçues pour le soutien à l'apprentissage :
- la mise en place d'un formulaire de demande entièrement digital, via le nouveau portail des subventions de la Ville de Genève qui a pu freiner certaines entreprises à solliciter une allocation financière ;
 - en août 2024, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a informé le Département des finances, de l'environnement et du logement d'une baisse significative du nombre de contrats d'apprentissage dans les secteurs de la construction, du bâtiment et de l'aménagement intérieur.
- b) L'écart de kCHF -289 provient essentiellement du soutien en 2023 à la Croix-Rouge Suisse à la suite du séisme en Turquie (kCHF -250) et au CICR à la suite du séisme en Syrie (kCHF -250), ainsi qu'à l'augmentation de cette ligne au budget 2024 (kCHF +198).

6.3.1.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
1	Finances, environnement et logement						
1000	Direction départ. finances, environnement et logement						
02	Services généraux						
	Fondation Carrefour-Rue	25'147	21'852	3'295	21'523	3'624	
	Utilisat. salles communales par DIR-DFL	3'167	-	3'167	-	3'167	
	Total 02 Services généraux	28'314	21'852	6'462	21'523	6'791	
85	Industrie, artisanat et commerce						
	Utilisat. salles communales par DELECO	7'386	-	7'386	-	7'386	
	Association least - Châtelaine 43 (ZIC)	-	-	-	5'068	-5'068	
	Utilisat. locaux PF par la Direction	1'720	-	1'720	-	1'720	
	Total 85 Industrie, artisanat et commerce	9'106	-	9'106	5'068	4'038	
96	Administration de la fortune et de la dette						
	Intérêts sur le prêt à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI)	14'383	-	14'383	-	14'383	
	Total 96 Administration de la fortune et de la dette	14'383	-	14'383	-	14'383	
	Total 1000 Direction départ. finances, environnement et logement	51'802	21'852	29'950	26'590	25'211	
1200	Gérance immobilière municipale						
02	Services généraux						
	Rabais octroyés salles communales	438'639	600'000	-161'361	532'910	-94'271	
	Wilson, Palais	387'780	387'780	-	387'780	-	
	Total 02 Services généraux	826'419	987'780	-161'361	920'690	-94'271	
34	Sports et loisirs						
	Assoc. Habitants de l'Îlot 13 - Montbrillant 14	13'812	13'812	-	13'808	4	
	Total 34 Sports et loisirs	13'812	13'812	-	13'808	4	
53	Vieillesse et survivants						
	Assoc. foyer ouvrier du Grütli	65'592	65'592	-	63'988	1'604	
	Total 53 Vieillesse et survivants	65'592	65'592	-	63'988	1'604	
56	Construction de logements sociaux						
	Coop d'habitation le Bois Gentil - Servette 30A-32	4'740	4'740	-	4'743	-3	
	Total 56 Construction de logements sociaux	4'740	4'740	-	4'743	-3	
57	Aide sociale et domaine de l'asile						
	Amis 5	8'400	8'400	-	8'400	-	
	Grottes 10	19'416	19'416	-	15'840	3'576	
	Grottes 6	1'200	1'200	-	1'200	-	
	Grottes 6Bis	2'400	2'400	-	2'400	-	
	Grottes 8	6'288	6'288	-	6'000	288	
	Plateau de Frontenex 5	30'000	30'000	-	30'000	-	
	Verseuse 8	18'000	18'000	-	18'000	-	
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	85'704	85'704	-	81'840	3'864	
59	Domaine social, non mentionné ailleurs						
	Fond. Expressive associative - Savoises 11-15-17	25'000	25'000	-	25'000	-	
	Fond. Expressive associative - Savoises 9	29'000	29'000	-	29'000	1	
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	54'001	54'000	1	54'000	1	
61	Circulation routière						
	Wilson, Palais parking (Confédération)	115'500	115'500	-	115'495	5	
	Wilson, Palais parking (République et canton de Genève)	115'500	115'500	-	115'495	5	
	Total 61 Circulation routière	231'000	231'000	-	230'990	10	

En francs

	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
84 Tourisme						
Auberge de jeunesse - Rothschild 30	439'799	808'442	-368'643	257'523	182'276	a)
Total 84 Tourisme	439'799	808'442	-368'643	257'523	182'276	
Total 1200 Gérance immobilière municipale	1'721'066	2'251'070	-530'004	1'627'582	93'484	
1400 Agenda 21 - Ville durable						
33 Médias						
Fond. images & société - Carouge 100	48'012	48'012	-	46'840	1'172	
Total 33 Médias	48'012	48'012	-	46'840	1'172	
34 Sports et loisirs						
Ass. Amis des Grottes - Pl. des Grottes 5	41'868	24'074	17'794	42'308	-440	
Ass. habitants Îlot 13 - Gares 15 ter	16'224	16'224	-	15'832	392	
Collectif Ex-Haro & Co - Verseuse 8	55'980	55'980	-	55'980	-	
Total 34 Sports et loisirs	114'072	96'278	17'794	114'120	-48	
55 Chômage						
Ass. défense des chômeurs - St Laurent 8	25'801	24'468	1'333	25'234	568	
Ass. Trialogue - ch. Dr J.-L. Prévost 17	33'840	33'840	-	33'840	-	
Association Découvrir - Bvd Carl Vogt 2	41'280	41'280	-	40'264	1'016	
Total 55 Chômage	100'921	99'588	1'333	99'337	1'584	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Ass. AMIC médiatrices interculturelles - Louis Favre 12	14'400	14'400	-	14'400	-	
Association 360° - Navigation 36	23'232	23'232	-	22'664	568	
Association AVVEC - Montchoisy 46	123'336	123'336	-	120'332	3'004	
Fond. Au cœur des Grottes - Ch. Dr-J.-L.-Prévost 19	-	-	-	31'500	-31'500	
Fond. Au cœur des Grottes - Riant-Parc 21	-	-	-	42'000	-42'000	
Fond. Cœur des Grottes-J. Dassier	-	-	-	18'270	-18'270	
Utilisation salles communales	23'096	20'000	3'096	32'855	-9'760	
Fond. Au cœur des Grottes - Julia-Chamorel 9	5'160	5'160	-	6'000	-840	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	189'224	186'128	3'096	288'021	-98'797	
59 Domaine social, non mentionné ailleurs						
Action de soutien à l'enfance démunie - Seujet 36	35'928	35'928	-	34'964	964	
ASF Apprentissages sans frontières - St Germain 3	20'940	20'940	-	20'424	516	
Groupe réalisation audiovisuel GRAD	2'283	2'283	-	2'224	59	
Terre des Hommes Suisse	257'466	257'466	-	251'103	6'363	
Voix Libres associations - Grottes 28	31'164	31'164	-	30'400	764	
Voix Libres associations - Grottes 32	26'640	26'640	-	25'988	652	
Utilisat. salles communales par DGVS	12'016	-	12'016	6'595	5'421	
Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	386'437	374'421	12'016	371'698	14'739	
75 Protection des espèces et du paysage						
Fondation Pacifique - Rue Michel-Simon 9	22'344	23'147	-803	9'645	12'699	
La Libellule - pavillon Plantamour	24'074	24'074	-	23'489	585	
Pro Natura - Villa le Plonjon	9'576	9'576	-	9'556	20	
Total 75 Protection des espèces et du paysage	55'994	56'797	-803	42'690	13'304	
76 Lutte contre la pollution de l'environnement						
Association Histoire sans chute	19'047	-	19'047	-	19'047	
Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement	19'047	-	19'047	-	19'047	
85 Industrie, artisanat et commerce						
Association Bicyclette Bleue - ZIC	23'880	23'880	-	11'652	12'228	
Association Glitter - ZIC	22'188	22'188	-	10'824	11'364	
Le Grand Atelier - ZIC	-	-	-	8'718	-8'718	
Les Deux Rivières Sàrl - Scierie mobile ZIC	27'528	27'528	-	27'528	-	

En francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
Manufacture collaborative MACO	190'992	190'992	-	190'992	-	
Ressources urbaines - Espace de rencontre ZIC	15'192	15'192	-	15'192	-	
Alter Buvette- Parc des Eaux-Vives	13'344	-	13'344	-	13'344	
Made in Geneva - rue des Grottes 11 (réduc. Loyer)	2'421	-	2'421	-	2'421	
CHIP Sàrl - ZIC	33	-	33	-	33	
Total 85 Industrie, artisanat et commerce	295'578	279'780	15'798	264'906	30'672	
Total 1400 Agenda 21 - Ville durable	1'209'285	1'141'004	68'281	1'227'612	-18'328	
1800 Espaces verts						
34 Sports et loisirs						
Divers tiers externes VGE	505	-	505	1'080	-575	
Total 34 Sports et loisirs	505	-	505	1'080	-575	
Total 1800 Espaces verts	505	-	505	1'080	-575	
Total 1 Finances, environnement et logement	2'982'658	3'413'926	-431'268	2'882'865	99'793	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF -369 provient de l'ajustement des redevances dues par l'Auberge de jeunesse. En effet, le calcul de la gratuité dépend du montant total de la redevance (loyer) annuelle, ainsi plus la redevance est élevée, plus la gratuité est faible.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) n/a

6.3.1.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-noires et anti-noirs (SP_1.01)		151'000	152'000
Afrodysée	Afrodysée	5'000	
Association Noircir	Noircir Wikipédia	10'000	
Collectif OAMI	Les Rencontres	12'000	
Collectif OAMI	Maintien de l'espace AfrikaLAB	20'000	
Fédération des Associations d'Afrodescendant-e-x-s et Noir-e-x-s de Genève (FAANG)	Convention 2024-2025	50'000	
Fédération des Associations d'Afrodescendant-e-x-s et Noir-e-x-s de Genève (FAANG)	Journée des personnes afrodescendantes	20'000	
LSDH	Etude à Genève sur les violences policières	10'000	
Specta(c)tor	Théâtre-forum sur le racisme	4'000	
Université populaire africaine (UPAF)	Journée des personnes afrodescendantes	5'000	
Université populaire africaine (UPAF)	Maintien de l'UPAF	15'000	
Plan d'action sexisme et harcèlement (SP_1.02)		101'147	102'000
Cie Bleue	Projet "Accorps"	15'000	
Cie Hémorragie	Les Rouges Putes - happening contre les violences sexistes	3'000	
DécadréE	Projet "Masculinité dans les médias, où en est-on?"	11'250	
Equinoxe	Activités de la Red de Tamboreras de Suiza	20'000	
Festival Globale Locale	Projet de sensibilisation et de prévention du sexisme dans les pratiques festives nocturnes	8'842	
Filmar en America latina	Programmation en lien avec les violences sexistes et sexuelles	4'500	
Helvetiarockt	Diversity Road Map	5'000	
Nuée digital	Projet de podcast filmé MASC'OFF	20'025	
Viol-Secours	Stages Ge peux 2024 - autodéfense féministe	13'530	
Subventions accordées à des institutions privées (A21) (SP_1.03)		500'074	570'800
Diversité		41'227	
Association des Juristes progressistes	Exposition et célébration des 50 ans de l'AJP	6'000	
Association Vivre ensemble	Comptoir des médias	6'000	
Caritas	Pôle de médiation intercommunautaire	20'000	
Fondation Compétences bénévoles	Atelier bénévole 2024-2025	1'000	
Université des cultures de Genève UPA	Servette contre le racisme	8'000	
Université des cultures de Genève UPA	6 tables rondes et une conférence sur les personnes migrantes	4'150	
Association Panafricaine pour l'art	Remboursement subvention 2022	-2'211	
Association des Juristes Progressistes	Remboursement subvention 2022	-856	
Association des Juristes Progressistes	Remboursement subvention 2023	-856	
Egalité		121'295	
ASPASIE	Bibliothèque du Centre Grisélidis Réal	3'000	
Association Cie Plus de Doute!	Festival FEMMAGE	20'000	
Association Fesses-tival	Prestations d'accessibilités au Fesses-tival	5'000	
Association Genevoise des sports (AGS)	40% des femmes dans les comités des fédérations sportives	20'000	
Association pour la promotion des droits humains APDH	Egalité citoyenne	10'000	
Casa Moonrise	Exposition violences psychologiques et domestiques	8'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Collectif grève féministe	Loyer	9'295	
F-information	Fresque climat et genre	15'000	
F-information	Ciné-club des sœurs Lumière - 3ème édit	3'000	
Freedom Cartoonist Foundation	Journée internationale de la liberté de presse	10'000	
Public Discourse Fondation	Public Discourse Foundation	10'000	
Silver Power	Association Tokyo Moon	8'000	
LGBTIQ+		44'152	
Appel à projet	Programme trans, inter et non-binaire asso. transparents	2'000	
Association Cinéma des trois Mondes Festival Filmar en America Latina	Festival en América Latina - 26ème Edition	7'000	
Association Dyke-O-Rama	Festival Dyke-O-Rama	6'000	
Association Inclusive Badminton - Genève	Stand de sensibilisation aux questions LGBTIQ+ dans le sport	6'607	
Centre Akwaba	Festival de musique d'ici et d'ailleurs - Ateliers et Tournoi de football	2'000	
Centre intercantonal d'information sur les croyances	Projet de recherche appliquée sur les "thérapies de conversion sexuelle"	5'000	
Épicène	Participation à l'appel à projets TINB et demande de soutien financier pour l'organisation d'une projection-rencontre sur la violence envers les personnes trans	1'150	
Everybody's perfect	Prix Mémoires LGBTIQ+ de la Ville de Genève	6'000	
Everybody's perfect	11ème édition du festival	2'000	
Geneva Pride	Documentaire sur les Prides de 1997 à 2023	5'000	
Law Clinic	Impression de 500 exemplaires de la brochure "Les droits des personnes LGBT"	1'395	
Ville durable		49'000	
Association du 50e du Centre de Lullier	50e du Centre de Lullier	10'000	
Fondation Eduki	Concours national Eduki 2023/2024	2'000	
La Lamia	Atelier Joue à ton rythme en récup! Et concert Materifonik	2'000	
Plate-forme interreligieuse PFIR	Expo sur les fleuves	15'000	
Radio Vostok	Nouvelle émission dédiée à l'écologie	20'000	
Economie - emploi		244'400	
Alterstart Food	Buvette parc des Eaux-Vives	10'000	
APRES - GE	Impactantes	37'500	
APRES - GE	20 ans APRES	20'000	
Association Bubble Ethic	Organisation du salon de la mode durable	49'900	
Association IDDEA	Prix IDDEA	20'000	
Association du concours romand des apprentis paysagistes ACRAP	Fête du Paysage et des Jardins et concours romand des apprentis paysagistes	15'000	
Association Zanco	" CUBE ! ", spectacle itinérant urbain entre danse, marionnette et vélo	15'000	
Conte pour enfants sur l'agriculture locale	Association genevoise pour la promotion du goût	5'000	
Label fait maison	Soutien au label genevois	10'000	
Mouvement pour un agriculture paysanne et citoyenne MAPC	Contribution au fonctionnement de l'organisme	30'000	
Supermarché Participatif Paysan	Vers la démocratie alimentaire: Paniers solidaires et Comité citoyens aux Pâquis	32'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Organisations et urgence climatique (SP_1.04)		191'018	200'000
Association la Barje	Vaisselle réutilisable	25'844	
Association SPE de Champel	Ressourcerie	15'000	
Croix-Rouge genevoise	Optimisation énergétique	9'551	
Théâtre Am Stram Gram	Démarche de responsabilité sociétale (RSO)	18'000	
Théâtre la Comédie de Genève	Projet PAMOS	64'000	
Théâtre le Galpon	Éclairage scénique vers éclairage LED	18'623	
Théâtre Le POCHÉ	Projet Vert Pilote	40'000	
Subventions plan climat (SP_1.05)		994'690	1'016'800
APRES-Ge	Déploiement de la plateforme Locali	20'000	
Arcade BIO	Valorisation producteurs locaux et lancement financement participatif	10'000	
Art-werk	Ateliers art et nature	25'000	
Association AMA-K-Bro	Stand au salon Re&Upcycling durant les Automnales	4'652	
Association AMA-K-Bro	Atelier de customisation de meubles de l'association	2'970	
Association Aujourd'hui BiodiverCité	Clips vidéo BiodiverCité	10'000	
Association Biodiversité. Maintenant !	Campagne Biodiversité. Maintenant!	6'000	
Association Cinéma des trois mondes	FILMAR	4'000	
Association Ecolive	ECO2 profil	20'000	
Association Education durable	Crèche en forêt de Plan-les-Ouates	40'000	
Association Fresque du Climat	Projet de deux ateliers numériques/ Semaine Climat	16'000	
Association les Artichauts	Potager urbain participatif	10'000	
Association Made in Geneva	Fonctionnement de l'association	20'000	
Association sauvegarde du Léman	Net'Léman + Espace Léman	40'000	
Association Suisse Upcycling	Stand au salon Re&Upcycling durant les Automnales	9'000	
Association Swiss Youth For Climate	Promotion du documentaire sur la jeunesse suisse à la COP	10'600	
Association Utopiana	1000 écologies	15'000	
Building Bridges	Fonctionnement	5'000	
Caritas	L'Upcyclerie - visites guidées	8'335	
Climate Action Accelerator	Conférence annuelle de Climate Action Accelerator	5'000	
Cobalt	Rencontres Art-Nature	10'000	
Compagnie Coralena	Un monde sans fleurs	2'446	
DAIANA Action culturelle	Fête de la Saucisse	20'000	
Dev.Tv	Young Activists Summit	8'000	
Domaine des Dix Vins	Cépages bio-résistants	20'000	
Eco-Citoyen	Free-Go	58'000	
ECOJONX	Ateliers participatifs et réalisation de mobiliers urbains	5'520	
EPER	Projets nouveaux jardins	9'000	
Festival du Film Vert	Festival du Film Vert	40'000	
FRC Genève	Cafés réparations	5'440	
GenèveRoule	Caddie service	52'500	

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Goodtrack	Agir à Genève	40'000	
Grands-Parents pour le Climat	Evénements jeu de l'oie (fast fashion), cyclotrain, guide numérique, déchets	25'000	
Impact Hub	Safari Circulaire/Défi Carbone/ Climathon	45'000	
Impact Hub Geneva	Incubateur de l'économie circulaire	15'000	
La Maco	Projet MACO	70'000	
Label vie	Carrousel presse fruit	6'500	
Le Grand Atelier	Fonctionnement de l'association	30'000	
Le Nid	La Jonction célèbre l'alimentation durable	26'000	
Ma-Terre	Maison de l'alimentation	20'000	
Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies	Initiative 2050Today	50'000	
Nouvelle Association du Courrier	Page écologie	30'000	
Pro Specie Rara	Jardins familiaux: formation biodiversité pour jardiniers	4'650	
Semences de pays	Vente et production de semences de variétés anciennes et biologiques	10'000	
SIPY	Consolidation de la structure.	27'000	
Supermarché Participatif Paysan	Mise en place d'un nouvel outil de gestion	2'500	
Swiss Food Academy	Projet Paprika (ateliers scolaires)	30'000	
Terrasses sans frontières	Projet Care Days	5'000	
The SeaCleaners Swiss	Subvention à la société Sea Cleaners Swiss	1'577	
Théâtre Spirale	Plante ton arbre	8'000	
Tricrochet	Programme sensibilise	6'000	
Uniterre	Diagnostic paysan	20'000	
UP Genève	Salon Re&Upcycling durant les Automnales	10'000	
Total		1'937'929	2'041'600

6.3.1.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département des finances, de l'environnement et du logement	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
1000	Direction du DFEL	13.5	0.8	14.3	14.6	-0.3
1100	Direction financière ¹	53.0	4.2	57.2	52.6	4.6
1200	Gérance immobilière municipale ²	68.6	2.6	71.2	66.2	5.0
1200	Gérance immobilière municipale PF ²	66.3	2.0	68.3	74.0	-5.7
1300	Direction des ressources humaines	55.2	3.1	58.3	58.1	0.2
1400	Service Agenda 21 - Ville durable	18.2	-	18.2	18.4	-0.2
1600	Taxe professionnelle communale ³	7.0	3.9	10.9	17.3	-6.4
1700	Centrale municipale d'achat et d'impression	43.4	-	43.4	44.3	-0.9
1800	Service des espaces verts	199.5	16.8	216.3	214.7	1.6
Total		524.7	33.4	558.1	560.2	-2.1

¹ La Direction financière a entrepris le projet de renforcement de la fonction comptable et certaines ressources comptables ont été transférées depuis les services ayant intégré le nouveau régime centralisé.

² La Gérance immobilière municipale compte 139.5 postes dont 68.3 concernant le patrimoine financier.

³ La Taxe professionnelle communale a été abolie à partir du 1^{er} janvier 2024, conformément à la décision du Grand Conseil du 11 mai 2023. Son désengagement est mis en œuvre de manière progressive depuis cette décision.

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Aménagement, constructions
et mobilité

6.3.2 Aménagement, constructions et mobilité

6.3.2.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DACM	URB	DPBA	ENE	AGCM	Total
Charges						
30 Charges de personnel	7'064	3'072	10'094	4'930	18'346	43'506
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'565	395	660	1'503	22'916	27'040
33 Amortissements du patrimoine administratif	112	355	4	437	30'950	31'858
34 Charges financières	-	-	-	93	-	93
36 Charges de transfert	3'398	10	-	-	1'356	4'764
39 Imputations internes	498	271	483	161	110	1'524
Total Charges	12'638	4'103	11'242	7'124	73'678	108'786
Revenus						
42 Taxes	78	38	63	1'335	454	1'968
43 Revenus divers	57	-	5'029	639	1'068	6'793
44 Revenus financiers	-	-	-	390	161	552
46 Revenus de transfert	-	-	-	882	13'411	14'293
49 Imputations internes	-	-	966	549	-	1'515
Total Revenus	134	38	6'059	3'795	15'094	25'120

6.3.2.2 Comptes de fonctionnement

Aménagement, constructions et mobilité	Charges	108'785'534	106'566'807	2'218'727	2.1%	100'077'318	8'708'216	8.7%
	Revenus	25'119'817	25'529'045	-409'228	-1.6%	24'467'833	651'984	2.7%

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
2001 Direction DACM									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'599'500	5'974'789	-375'289	-6.3%	5'489'303	110'197	2.0%	
304	Allocations	53'700	55'500	-1'800	-3.2%	56'350	-2'650	-4.7%	
305	Cotisations patronales	1'371'684	1'502'127	-130'443	-8.7%	1'324'329	47'355	3.6%	
309	Autres charges de personnel	39'173	3'076	36'097	n/a	23'177	15'996	69.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	98'753	102'900	-4'147	-4.0%	79'314	19'439	24.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	3'722	6'158	-2'436	-39.6%	16'766	-13'044	-77.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	69'186	79'090	-9'904	-12.5%	74'023	-4'837	-6.5%	
313	Prestations de services et honoraires	1'228'914	586'375	642'539	109.6%	761'543	467'371	61.4%	a)
314	Travaux d'entretien	25'878	4'247	21'631	509.3%	11'856	14'023	118.3%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	40'384	42'863	-2'479	-5.8%	27'621	12'764	46.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	40'735	20'608	20'127	97.7%	76'432	-35'697	-46.7%	
317	Dédommagements	18'120	42'160	-24'040	-57.0%	18'426	-306	-1.7%	
319	Diverses charges d'exploitation	39'669	45'600	-5'931	-13.0%	41'251	-1'582	-3.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	111'929	27'361	84'568	309.1%	100'743	11'185	11.1%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	63	-	63	-	-	63	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	37'963	40'500	-2'537	-6.3%	45'602	-7'639	-16.8%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	2'495'880	2'318'535	177'345	7.6%	2'057'194	438'686	21.3%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	863'951	904'684	-40'733	-4.5%	834'033	29'918	3.6%	
391	Prestations de services	19'538	30'000	-10'462	-34.9%	19'292	247	1.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	478'950	480'100	-1'150	-0.2%	422'554	56'396	13.3%	
Total Charges		12'637'692	12'266'673	371'019	3.0%	11'479'809	1'157'883	10.1%	
Revenus									
426	Remboursements	77'560	-	77'560	-	195'556	-117'996	-60.3%	
430	Revenus d'exploitation divers	56'737	-	56'737	-	-	56'737	-	
439	Autres revenus	1	-	1	-	15'000	-14'999	-100.0%	
440	Revenus des intérêts	139	-	139	-	-	139	-	
443	Produit des biens-fonds PF	25	-	25	-	-	25	-	
Total Revenus		134'463	-	134'463	-	210'556	-76'093	-36.1%	
2202 Service d'urbanisme									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'455'468	2'672'873	-217'405	-8.1%	2'276'714	178'754	7.9%	
304	Allocations	23'625	30'600	-6'975	-22.8%	26'900	-3'275	-12.2%	
305	Cotisations patronales	585'284	662'694	-77'410	-11.7%	603'387	-18'103	-3.0%	
309	Autres charges de personnel	7'410	1'252	6'158	491.9%	14'224	-6'814	-47.9%	
310	Charges de matériel et de marchandises	18'790	35'141	-16'351	-46.5%	28'099	-9'309	-33.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	1'830	16'510	-14'680	-88.9%	9'634	-7'804	-81.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	25'521	34'557	-9'036	-26.1%	36'501	-10'980	-30.1%	
313	Prestations de services et honoraires	281'101	367'284	-86'183	-23.5%	332'539	-51'438	-15.5%	
314	Travaux d'entretien	7'842	15'907	-8'065	-50.7%	13'390	-5'548	-41.4%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	50'869	34'587	16'282	47.1%	36'159	14'710	40.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'630	6'630	-2'000	-30.2%	6'000	-1'370	-22.8%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
317	Dédommagements	4'495	9'208	-4'713	-51.2%	4'232	263	6.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	300	2'438	-2'138	-87.7%	31	269	870.9%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	355'269	144'368	210'901	146.1%	305'719	49'550	16.2%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	10'000	-	10'000	-	20'200	-10'200	-50.5%	
391	Prestations de services	3'478	1'000	2'478	247.8%	2'009	1'469	73.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	267'416	157'008	110'408	70.3%	154'062	113'354	73.6%	
Total Charges		4'103'327	4'192'057	-88'730	-2.1%	3'869'800	233'527	6.0%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	31'500	31'500	-	-	31'500	-	-	
426	Remboursements	6'160	-	6'160	-	-	6'160	-	
430	Revenus d'exploitation divers	50	-	50	-	-	50	-	
440	Revenus des intérêts	15	-	15	-	-	15	-	
Total Revenus		37'725	31'500	6'225	19.8%	31'500	6'225	19.8%	
2400 Direction du patrimoine bâti									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'013'154	8'308'775	-295'621	-3.6%	7'486'520	526'634	7.0%	
304	Allocations	77'442	64'500	12'942	20.1%	70'175	7'267	10.4%	
305	Cotisations patronales	1'980'740	2'102'617	-121'877	-5.8%	1'826'339	154'401	8.5%	
309	Autres charges de personnel	22'983	4'756	18'227	383.2%	69'065	-46'082	-66.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	22'808	13'603	9'205	67.7%	21'145	1'662	7.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	44'933	5'787	39'146	676.4%	23'887	21'046	88.1%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	65'511	75'274	-9'764	-13.0%	95'138	-29'628	-31.1%	
313	Prestations de services et honoraires	343'504	1'488'193	-1'144'689	-76.9%	302'867	40'637	13.4%	b)
314	Travaux d'entretien	54'956	70'608	-15'652	-22.2%	69'450	-14'494	-20.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	104'391	91'161	13'230	14.5%	91'417	12'975	14.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	14'331	19'666	-5'335	-27.1%	17'174	-2'843	-16.6%	
317	Dédommagements	9'235	34'860	-25'625	-73.5%	14'432	-5'197	-36.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	820	1'400	-580	-41.4%	19'171	-18'351	-95.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	3'923	2'863	1'059	37.0%	2'952	971	32.9%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	122	-	122	-	-	122	-	
391	Prestations de services	3'308	10'500	-7'192	-68.5%	2'337	971	41.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	479'848	479'716	132	0.0%	419'376	60'472	14.4%	
Total Charges		11'242'008	12'774'279	-1'532'272	-12.0%	10'531'445	710'562	6.7%	
Revenus									
426	Remboursements	63'451	-	63'451	-	33'854	29'598	87.4%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	5'028'810	6'328'268	-1'299'458	-20.5%	2'637'600	2'391'210	90.7%	c)
491	Prestations de services	966'338	720'630	245'708	34.1%	1'010'681	-44'344	-4.4%	
Total Revenus		6'058'599	7'048'898	-990'299	-14.0%	3'682'135	2'376'464	64.5%	
2403 Service de l'énergie									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'903'146	4'714'175	-811'029	-17.2%	3'709'530	193'617	5.2%	
304	Allocations	48'680	47'100	1'580	3.4%	46'915	1'765	3.8%	
305	Cotisations patronales	959'945	1'234'972	-275'028	-22.3%	875'471	84'473	9.6%	
309	Autres charges de personnel	18'539	1'668	16'871	n/a	33'388	-14'849	-44.5%	
310	Charges de matériel et de marchandises	235'225	392'400	-157'175	-40.1%	331'062	-95'837	-28.9%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	47'452	58'007	-10'555	-18.2%	48'637	-1'186	-2.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	452'042	556'596	-104'554	-18.8%	401'405	50'637	12.6%	
313	Prestations de services et honoraires	315'804	576'995	-261'191	-45.3%	276'928	38'876	14.0%	d)
314	Travaux d'entretien	250'016	153'735	96'281	62.6%	286'859	-36'843	-12.8%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	35'380	34'586	794	2.3%	38'952	-3'572	-9.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	25'354	108'813	-83'459	-76.7%	231'610	-206'255	-89.1%	
317	Dédommagements	1'919	10'220	-8'301	-81.2%	2'778	-858	-30.9%	
318	Dépréciations sur créances	-	-	-	-	-4'300	4'300	-100.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	139'656	14'000	125'656	897.5%	98'857	40'799	41.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	436'860	198'422	238'438	120.2%	445'611	-8'751	-2.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	92'657	18'000	74'657	414.8%	213'427	-120'770	-56.6%	
391	Prestations de services	24'361	31'500	-7'140	-22.7%	20'729	3'632	17.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	137'088	137'088	-	-	134'528	2'560	1.9%	
Total Charges		7'124'123	8'288'278	-1'164'155	-14.0%	7'192'387	-68'264	-0.9%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	776'685	610'000	166'685	27.3%	635'674	141'011	22.2%	
425	Recette sur ventes	139'981	152'000	-12'019	-7.9%	143'938	-3'957	-2.7%	
426	Remboursements	390'535	270'000	120'535	44.6%	369'496	21'039	5.7%	
429	Autres taxes	27'464	-	27'464	-	14'243	13'221	92.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	534'774	-	534'774	-	-	534'774	-	e)
431	Inscription de prestations propres à l'actif	104'250	182'750	-78'500	-43.0%	48'045	56'205	117.0%	
440	Revenus des intérêts	132	-	132	-	-	132	-	
443	Produit des biens-fonds PF	390'242	-	390'242	-	348'308	41'934	12.0%	f)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	338'083	-	338'083	-	210'056	128'027	60.9%	g)
469	Autres revenus de transfert	544'009	610'000	-65'991	-10.8%	520'414	23'595	4.5%	
491	Prestations de services	548'830	557'293	-8'463	-1.5%	514'154	34'676	6.7%	
Total Revenus		3'794'985	2'382'043	1'412'942	59.3%	2'804'328	990'657	35.3%	
2600 Aménagement, génie civil et mobilité									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	14'506'832	15'585'197	-1'078'365	-6.9%	13'660'017	846'815	6.2%	
304	Allocations	257'534	187'800	69'734	37.1%	248'806	8'728	3.5%	
305	Cotisations patronales	3'534'407	3'778'720	-244'313	-6.5%	3'241'049	293'358	9.1%	
309	Autres charges de personnel	46'811	9'023	37'788	418.8%	59'472	-12'661	-21.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	815'501	1'088'614	-273'113	-25.1%	880'139	-64'638	-7.3%	h)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	120'819	127'903	-7'084	-5.5%	217'187	-96'368	-44.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	2'450'313	2'954'485	-504'172	-17.1%	2'200'845	249'468	11.3%	
313	Prestations de services et honoraires	2'127'246	2'137'447	-10'201	-0.5%	2'446'405	-319'159	-13.0%	i)
314	Travaux d'entretien	16'900'164	14'654'055	2'246'109	15.3%	16'838'289	61'874	0.4%	j)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	189'775	220'598	-30'823	-14.0%	169'762	20'013	11.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	217'499	50'373	167'126	331.8%	70'140	147'359	210.1%	
317	Dédommagements	8'661	74'315	-65'654	-88.3%	4'273	4'389	102.7%	
318	Dépréciations sur créances	57'430	-	57'430	-	-424'450	481'880	-113.5%	k)
319	Diverses charges d'exploitation	28'242	21'013	7'229	34.4%	29'829	-1'587	-5.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	30'949'921	26'626'294	4'323'627	16.2%	25'825'068	5'124'853	19.8%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	278	-	278	-	63'645	-63'367	-99.6%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	177	-	177	-	-	177	-	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
361	Dédommagements à des collectivités publiques	661'990	662'000	-10	-0.0%	659'541	2'450	0.4%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	107'054	116'280	-9'226	-7.9%	109'260	-2'206	-2.0%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	587'396	587'396	-	-	587'396	-	-	
391	Prestations de services	32'782	82'000	-49'218	-60.0%	26'232	6'549	25.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	77'552	82'008	-4'456	-5.4%	90'972	-13'420	-14.8%	
Total Charges		73'678'385	69'045'521	4'632'864	6.7%	67'003'877	6'674'507	10.0%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	276'195	137'000	139'195	101.6%	207'688	68'508	33.0%	
425	Recette sur ventes	2'136	-	2'136	-	1'050	1'086	103.4%	
426	Remboursements	176'005	-	176'005	-	205'126	-29'121	-14.2%	
430	Revenus d'exploitation divers	12'436	-	12'436	-	-	12'436	-	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	1'040'621	1'976'604	-935'983	-47.4%	918'987	121'634	13.2%	l)
439	Autres revenus	15'000	-	15'000	-	-	15'000	-	
440	Revenus des intérêts	2'533	-	2'533	-	-	2'533	-	
447	Produit des biens-fonds PA	158'609	-	158'609	-	-	158'609	-	
461	Dédommagements de collectivités publiques	4'706'395	5'053'000	-346'605	-6.9%	6'974'154	-2'267'759	-32.5%	m)
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	8'704'114	8'900'000	-195'886	-2.2%	9'427'512	-723'398	-7.7%	n)
491	Prestations de services	-	-	-	-	4'796	-4'796	-100.0%	
Total Revenus		15'094'045	16'066'604	-972'559	-6.1%	17'739'313	-2'645'268	-14.9%	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des parties « 6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel », « 6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif », « 6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux », « 6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers » et « 6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes »

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

2001 Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

- a) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +643 est principalement dû à des travaux imprévus de dépoussiérage et décontamination de documents d'archives du sous-sol de l'Hôtel-de-Ville 4. Un crédit budgétaire supplémentaire de kCHF 503 a été voté le 3 septembre 2024 (PR-1634) pour couvrir cette dépense. Diverses autres prestations imprévues comme des mandats de recrutements ou une campagne d'information sur la passerelle piétonne du Mont-Blanc complètent l'explication de l'écart.

2400 Direction du patrimoine bâti

- b) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -1'145 est lié à la centralisation du budget sur le centre de coût de la Direction du patrimoine bâti (DPBA) alors que les charges effectives sont ventilées dans les centres de coûts des services bénéficiaires tout au long de l'exercice comptable (cf. rubrique « 6.2.6 Compte compétent DPBA » pour la vision globale).
- c) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif : l'écart de kCHF -1'299 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements prévisionnels du plan financier, ont été moins élevées que prévu.

2403 Service de l'énergie

- d) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -261 s'explique principalement par le report de nombreux mandats et projets en raison de l'attente du renforcement des équipes au Service de l'énergie.
- e) 430 - Revenus d'exploitation divers : l'écart de kCHF +535 est principalement lié aux revenus de divers raccordements au chauffage à distance (CAD). Selon le contrat CADECO, les chaufferies du Seujet (CHF 1) et de la Jonction (kCHF 238) ont été vendues aux SIG au moment du raccordement. Le contrat GeniTerre concerne la vente de la chaufferie de l'avenue de Châtelaine 43 (kCHF 297).
- f) 443 - Produit des biens-fonds PF : l'écart de kCHF +390 concerne la refacturation de la consommation de gaz à la Gérance immobilière municipale pour des immeubles appartenant au PF. Les immeubles concernés par ces remboursements de frais de chauffage sont les suivants : rue Michel-Simon, rue de Montchoisy et rue de la Tour-de-Boël. Ces revenus fluctuent selon les tarifs d'énergie et la rigueur climatique et ne sont pas budgétés.
- g) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF +338 concerne des subventions SIG pour les opérations éco-sociales (kCHF +122) et Eco21 (kCHF +60) ainsi que les rétributions uniques ProNovo (kCHF +156) pour la mise en exploitations de nouvelles centrales photovoltaïques.

2600 Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

- h) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF -273 correspond à une activité d'entretien de l'espace public qui a nécessité des achats de matériaux inférieurs aux prévisions, plus particulièrement s'agissant des enrobés à chaud ou à froid.
- i) n/a
- j) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF + 2'246 s'explique par des travaux d'entretien accrus pour les monuments et fontaines, les routes ainsi que pour l'éclairage public (bornes et coffrets).

Concernant l'entretien des monuments et fontaines, des dépenses exceptionnelles et imprévues ont dû être engagées pour des raisons sécuritaires à hauteur de kCHF +630 (le bassin du Mur des Réformateurs pour kCHF +380, les barrières du quai Bezanson-Huges pour kCHF +200 et le point d'eau au quai Ansermet pour kCHF +50). Ces dépenses ont fait l'objet d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1633), votée le 24 juin 2024, pour kCHF 669. D'autres dépenses supplémentaires non planifiées à hauteur de kCHF +200 ont également dû être engagées pour faire face aux aléas et travaux d'entretien urgents. Par ailleurs, la création d'îlots de fraîcheurs (micro oasis) non prévue au budget a engendré des dépenses supplémentaires de kCHF +110.

Pour l'entretien des routes, des travaux urgents et indispensables non planifiés ont été réalisés à hauteur de kCHF +950. Ils concernent des travaux à réaliser sans délai à la suite de l'inspection de l'espace public pour garantir la sécurité des citoyennes et des citoyens ou l'usage des aménagements et de l'espace public en général, par exemple une chaussée endommagée. Ces dépenses ont fait l'objet d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire (PR-1652), déposée le 17 octobre 2024, pour kCHF 1'400 et qui n'a pas été votée avant la fin de l'exercice.

Enfin, kCHF +800 ont été dépensés pour des travaux d'entretien ou de réparations indispensables non planifiés concernant les bornes d'accès et les coffrets électriques (nouvelles installations, entretien, branchements). A noter que les accidents avec ou sans tiers responsable identifié sur les bornes d'accès ont engendré à eux seuls des dépenses de kCHF +90.

L'ensemble de ces écarts sont partiellement compensés par des dépenses d'entretien sur les canalisations inférieures aux prévisions (kCHF -450).

- k) n/a
- l) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif : l'écart de kCHF -936 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements, calculées sur la base du montant annuel des investissements du plan financier, ont été moins élevées que prévu. Les dépenses d'investissement sont dépendantes de divers paramètres (autorisation de construire, recours, coordination de travaux) qui peuvent donc faire varier plus ou moins fortement les prévisions. Une partie significative de l'écart est liée au crédit de la rue de Carouge (PR-1397) dont les prestations sur investissements avaient été estimées à kCHF 372 alors que le montant réel de 2024 est de kCHF 50.
- m) 461 - Dédommagements de collectivités publiques : l'écart de kCHF -347 s'explique par des dépenses effectives d'entretien sur le réseau secondaire d'assainissement légèrement inférieures aux prévisions et donc à une plus faible recette du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), conformément aux modalités d'application de la Convention du 1^{er} janvier 2015 relative à l'exploitation du réseau secondaire. Par ailleurs les recettes sont également dépendantes du cumul des annuités d'amortissements des chantiers terminés (loyer FIA). L'estimation 2024 du cumul de ces amortissements a été surévaluée, engendrant une surestimation budgétaire 2024 sur ce poste.
- n) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

2001 Direction du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

- a) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +467 est principalement dû à des travaux imprévus de dépoussiérage et décontamination de documents d'archives du sous-sol de l'Hôtel-de-Ville 4. Un crédit budgétaire supplémentaire de kCHF 503 a été voté le 3 septembre 2024 (PR-1634) pour couvrir cette dépense.

2400 Direction du patrimoine bâti

- b) n/a
- c) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif : l'écart de kCHF +2'391 est dû au fait que les prestations du personnel en faveur des investissements (PPI) ont été plus importantes en 2024 qu'en 2023. Cette augmentation des PPI, consécutive à l'augmentation des dépenses d'investissement, concerne quatre principaux projets (les montants présentés représentent les dépenses totales par projet) :
- Lot BC - Bâtiment d'équipement publics - Eaux-Vives (kCHF 22'212) ;
 - Muséum d'histoire naturelle (kCHF 13'157) ;
 - Production du froid - patinoire des Vernets (kCHF 11'933) ;
 - Mise en conformité énergétique des fenêtres (kCHF 11'831).

2403 Service de l'énergie

- d) n/a
- e) 430 - Revenus d'exploitation divers : l'écart de kCHF +535 provient principalement des revenus exceptionnels encaissés en 2024 liés à divers raccordements au chauffage à distance (CAD) (voir commentaire e) ci-dessus).
- f) n/a
- g) n/a

2600 Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité

- h) n/a
- i) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -319 est lié à l'entretien de certains ouvrages d'art en 2023 (pont de la Machine, passerelle du Bois-de-la-Bâtie et pont de Sous-Terre) qui ont engendré des dépenses plus importantes que d'ordinaire (kCHF 1'600). Le suivi de ces opérations complexes a nécessité un recours accru à des prestataires mandataires en 2023 qui ne s'est pas reconduit en 2024.
- j) n/a
- k) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +482 s'explique par la diminution en 2023 de la provision pour pertes sur débiteurs. Cette diminution est notamment liée au paiement en 2023 d'une facture au Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) qui était en partie inscrite en débiteurs douteux en raison du délai de paiement.
- l) n/a
- m) 461 - Dédommagements de collectivités publiques : l'écart de kCHF -2'268 concerne la recette du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA), relative à la réalisation, la transformation et l'extension du réseau secondaire d'assainissement qui a été inférieure en 2024 par rapport à 2023 car les travaux réalisés sur le secteur de Mervelet, en zone de développement, ont fait l'objet en 2023 d'un remboursement en une annuité à hauteur de KCHF 2'300 intégrée au loyer du FIA en 2023. Une situation identique ne s'est pas reproduite en 2024.
- n) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF -723 est liée à l'entrée en vigueur en 2023 de la nouvelle convention entre le Canton et la Ville de Genève sur l'entretien des routes d'importance cantonale. Dans le cadre des négociations, le montant facturé par la Ville de Genève s'est monté à kCHF 8'230 en 2023 alors qu'il est de kCHF 8'000 en 2024 conformément à la convention, soit un écart de kCHF -230. L'autre partie de l'écart s'explique par une subvention émanant de la Confédération en lien avec les mesures d'assainissement du bruit routier qui a été plus importante en 2023.

6.3.2.3 Subventions monétaires

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
2	Aménagement, constructions et mobilité							
2001	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité							
02	Services généraux							
	Association TOPOS - accompagnement citoyen PAV	20'400	20'400	-	20'000	400		
	Total 02 Services généraux	20'400	20'400	-	20'000	400		
31	Héritage culturel							
	Fondation des clefs de Saint-Pierre	63'140	63'140	-	61'900	1'240		
	Total 31 Héritage culturel	63'140	63'140	-	61'900	1'240		
32	Culture, autres							
	Association pour la Promotion de l'Art Sacré (APAS)	5'000	10'200	-5'200	9'800	-4'800		
	Europar Suisse	-	5'100	-5'100	5'000	-5'000		
	Fondation Pavillon Sicli	10'000	10'200	-200	10'000	-		
	Total 32 Culture, autres	15'000	25'500	-10'500	24'800	-9'800		
33	Médias							
	Promotion d'expositions, publications architecturales (institut.)	51'000	51'000	-	22'000	29'000	SP_2.01	
	Revue FACES	-	-	-	5'000	-5'000		
	Total 33 Médias	51'000	51'000	-	27'000	24'000		
52	Invalidité							
	Association Handicapés Architecture Urbaine (HAU)	15'000	15'300	-300	15'000	-		
	Total 52 Invalidité	15'000	15'300	-300	15'000	-		
62	Transports publics							
	Abonnement TPG unireso aînés	583'177	200'000	383'177	-	583'177		a)
	Abonnement TPG unireso jeunes	766'719	1'000'000	-233'281	961'000	-194'281		b)
	Part. VdG aux prolongements horaires TPG lignes urbaines (ve-sa soir)	522'744	484'495	38'249	512'494	10'250		
	Total 62 Transports publics	1'872'640	1'684'495	188'145	1'473'494	399'146		
76	Lutte contre la pollution environnement							
	GenèvrOule	306'000	306'000	-	300'000	6'000		
	ProVélo	137'700	137'700	-	135'000	2'700		
	Total 76 Lutte contre la pollution environnement	443'700	443'700	-	435'000	8'700		
79	Aménagement du territoire							
	Forum démocratie participative Concorde-Ouches	15'000	15'000	-	-	15'000		
	Total 79 Aménagement du territoire	15'000	15'000	-	-	15'000		
	Total 2001 Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2'495'880	2'318'535	177'345	2'057'194	438'686		
2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité							
63	Transports, autres							
	Ecluse du Seujet - Canton	1'099	13'260	-12'161	1'233	-134		
	Ecluse du Seujet - SIG	105'955	103'020	2'935	108'027	-2'072		
	Total 63 Transports, autres	107'054	116'280	-9'226	109'260	-2'206		
	Total 2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité	107'054	116'280	-9'226	109'260	-2'206		
	Total 2 Aménagement, constructions et mobilité	2'602'934	2'434'815	168'119	2'166'454	436'480		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie « 6.3.2.5 Subventions ponctuelles ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF +383 est dû au succès d'une nouvelle action municipale en faveur des seniors (personnes en âge d'AVS et domiciliées sur le territoire de la Ville de Genève). Le Conseil municipal a souhaité encourager l'acquisition d'un abonnement annuel TPG Unireso pour les seniors dès le 1er janvier 2024. L'aide accordée est de CHF 100 par abonnement, selon le même principe prévalant pour les jeunes (6 à 24 ans). Le Conseil administratif a demandé, en date du 31 juillet 2024, un crédit budgétaire supplémentaire de kCHF +440 (PR-1639) consécutif au succès de cette initiative par rapport à la dotation budgétaire initiale de kCHF +200.
- b) L'écart de kCHF -233 est dû à une diminution des achats d'abonnements TPG Unireso jeunes, probablement en raison de l'annonce faite par le Canton de Genève à l'été 2024 concernant la mise en place de la gratuité totale pour les jeunes dès janvier 2025.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF +583 provient de la mise en place d'une nouvelle action municipale en faveur des seniors (personnes en âge d'AVS et domiciliées sur le territoire de la Ville de Genève). Le Conseil municipal a souhaité encourager l'acquisition d'un abonnement annuel TPG Unireso pour les seniors dès le 1er janvier 2024. L'aide accordée est de CHF 100 par abonnement, selon le même principe prévalant pour les jeunes (6 à 24 ans). Le Conseil administratif a demandé, en date du 31 juillet 2024, un crédit budgétaire supplémentaire de kCHF +440 (PR-1639) consécutif au succès de cette initiative par rapport à la dotation budgétaire initiale de kCHF +200.
- b) n/a

6.3.2.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
2	Aménagement, constructions et mobilité						
2600	Aménagement, Génie Civil et Mobilité						
76	Lutte contre la pollution de l'environnement						
	Vélostation Cornavin - subvention usagers	53'759	55'000	-1'241	48'490	5'269	
	Total 76 Lutte contre la pollution de l'environnement	53'759	55'000	-1'241	48'490	5'269	
	Total 2600 Aménagement, Génie Civil et Mobilité	53'759	55'000	-1'241	48'490	5'269	
	Total 2 Aménagement, constructions et mobilité	53'759	55'000	-1'241	48'490	5'269	

6.3.2.5 Subventions ponctuelles

En francs			
Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Promotion d'expositions, publications architecturales (institut.) (SP_2.01)		51'000	51'000
Association 5G Moratoire pour la Suisse	Information et sensibilisation sur les rayons ionisants	4'000	
Association des piétons et piétonnes	Jane's Walk	2'000	
Association Immerse Design	Genève, mon amour	10'000	
Coopérative Renouveau de Saint-Jean	Livre Couverture des voies CFF à Saint-Jean	5'000	
ESTAR, CIURLO ET Armenta Ruiz Associés	Livre Ancien manège	15'000	
Fondation Clarté	Centre culturel Clarté	15'000	
Total		51'000	51'000

6.3.2.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
2001	Direction du DACM	34.6	4.2	38.8	38.3	0.5
2202	Service d'urbanisme	14.6	1.8	16.4	16.6	-0.2
2400	Direction du patrimoine bâti	53.0	2.0	55.0	56.2	-1.2
2403	Service de l'énergie	31.1	4.0	35.1	36.2	-1.1
2600	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité	112.5	6.8	119.3	123.4	-4.1
Total		245.8	18.8	264.6	270.7	-6.1

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a vibrant pink. The text is positioned in the pink area.

Culture et transition numérique

6.3.3 Culture et transition numérique

6.3.3.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DCTN	SEC	GTG	CJB	MAH	MEG	MHN	ARI	BMU	BGE	DSIC	Total
Charges												
30 Charges de personnel	6'180	14'662	24'540	14'197	23'332	7'931	14'613	4'149	17'722	11'151	19'244	157'721
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'502	9'066	1'794	4'689	11'785	3'933	3'019	1'798	3'440	3'848	2'546	47'420
33 Amortissements du patrimoine administratif	60	7'458	2'557	532	2'234	1'267	432	8	919	183	4'206	19'855
34 Charges financières	-	1	4	-	-	-	-	-	-	-	37	42
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	2	-	63	145	-	-	96	-	306
36 Charges de transfert	331	68'855	11'498	100	-	-	-	25	116	51	171	81'147
37 Subventions à redistribuer	-	-	2'500	-	-	-	-	100	-	-	-	2'600
39 Imputations internes	44	702	1	54	193	120	256	101	1'137	100	764	3'471
Total Charges	8'117	100'743	42'893	19'575	37'544	13'315	18'465	6'181	23'335	15'429	26'966	312'562
Revenus												
42 Taxes	98	846	126	791	745	207	241	87	169	95	247	3'651
43 Revenus divers	14	100	-	8	21	95	1'083	2	10	204	140	1'677
44 Revenus financiers	-	1'478	-	28	126	103	2	1	1	1	1	1'741
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	2	201	-	475	411	50	5	210	-	-	-	1'354
46 Revenus de transfert	-	60	-	48	1'918	10	15	368	1'213	1'105	-	4'738
47 Subventions à redistribuer	-	-	2'500	-	-	-	-	100	-	-	-	2'600
49 Imputations internes	-	197	-	-	120	29	-	-	-	-	-	345
Total Revenus	114	2'881	2'626	1'350	3'340	493	1'347	769	1'393	1'405	388	16'106

6.3.3.2 Comptes de fonctionnement

Culture et transition numérique	Charges	312'561'910	321'780'592	-9'218'682	-2.9%	303'452'959	9'108'951	3.0%	
	Revenus	16'105'819	16'938'959	-833'140	-4.9%	14'260'447	1'845'372	12.9%	
En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
3001 Direction DCTN									
Charges									
300	Autorités et commissions	2'505	-	2'505	-	4'023	-1'518	-37.7%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	4'863'056	4'927'018	-63'962	-1.3%	4'879'444	-16'388	-0.3%	
304	Allocations	55'550	53'100	2'450	4.6%	57'316	-1'766	-3.1%	
305	Cotisations patronales	1'191'284	1'269'929	-78'645	-6.2%	1'266'151	-74'867	-5.9%	
309	Autres charges de personnel	67'405	15'920	51'485	323.4%	64'999	2'406	3.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	453'615	450'790	2'825	0.6%	473'886	-20'271	-4.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	21'565	3'576	17'989	503.0%	7'549	14'016	185.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	6'407	7'700	-1'293	-16.8%	8'285	-1'878	-22.7%	
313	Prestations de services et honoraires	780'692	890'313	-109'621	-12.3%	849'079	-68'388	-8.1%	
314	Travaux d'entretien	145'746	48'954	96'792	197.7%	83'250	62'496	75.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	27'628	26'640	988	3.7%	23'588	4'040	17.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	15'118	16'483	-1'365	-8.3%	14'745	373	2.5%	
317	Dédommagements	15'088	20'000	-4'912	-24.6%	16'498	-1'410	-8.5%	
318	Dépréciations sur créances	-1'100	-	-1'100	-	1'100	-2'200	-200.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	37'456	21'281	16'175	76.0%	37'989	-532	-1.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	59'708	62'542	-2'834	-4.5%	58'099	1'608	2.8%	
340	Charges d'intérêt	8	-	8	-	23	-16	-66.8%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	330'860	333'720	-2'860	-0.9%	539'065	-208'205	-38.6%	
391	Prestations de services	31'774	54'500	-22'726	-41.7%	36'087	-4'313	-12.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	12'150	47'000	-34'850	-74.1%	16'975	-4'825	-28.4%	
Total Charges		8'116'516	8'249'467	-132'951	-1.6%	8'438'152	-321'637	-3.8%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	56'230	108'000	-51'771	-47.9%	101'237	-45'007	-44.5%	
426	Remboursements	41'421	-	41'421	-	33'983	7'438	21.9%	
430	Revenus d'exploitation divers	1'966	-	1'966	-	5'000	-3'034	-60.7%	
439	Autres revenus	12'000	-	12'000	-	10'000	2'000	20.0%	
440	Revenus des intérêts	34	-	34	-	-	34	-	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	2'000	2'000	-	-	182'000	-180'000	-98.9%	
491	Prestations de services	-	25'000	-25'000	-100.0%	-	-	-	
Total Revenus		113'651	135'000	-21'349	-15.8%	332'220	-218'569	-65.8%	
3106 Service culturel									
Charges									
300	Autorités et commissions	94'430	28'770	65'660	228.2%	85'385	9'045	10.6%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'527'657	10'912'047	615'610	5.6%	10'920'360	607'297	5.6%	
304	Allocations	148'345	154'830	-6'484	-4.2%	144'135	4'210	2.9%	
305	Cotisations patronales	2'841'509	2'529'021	312'489	12.4%	2'463'117	378'392	15.4%	
309	Autres charges de personnel	50'119	9'772	40'347	412.9%	75'923	-25'804	-34.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	655'970	526'900	129'070	24.5%	737'029	-81'058	-11.0%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	352'468	335'372	17'096	5.1%	293'745	58'723	20.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	958'020	990'786	-32'766	-3.3%	1'185'973	-227'953	-19.2%	
313	Prestations de services et honoraires	2'484'522	2'157'962	326'560	15.1%	2'409'583	74'939	3.1%	a)

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
314	Travaux d'entretien	3'180'959	2'906'741	274'218	9.4%	3'220'950	-39'991	-1.2%	b)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	193'163	325'244	-132'081	-40.6%	250'107	-56'944	-22.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'207'903	958'458	249'445	26.0%	1'087'947	119'956	11.0%	
317	Dédommagements	16'129	17'260	-1'131	-6.6%	16'076	53	0.3%	
318	Dépréciations sur créances	50	-	50	-	6'100	-6'050	-99.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	16'744	16'000	744	4.6%	15'796	947	6.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	7'457'759	7'727'085	-269'326	-3.5%	7'690'213	-232'454	-3.0%	
340	Charges d'intérêt	-121	-	-121	-	72	-193	-267.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	904	600	304	50.7%	-	904	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	68'514'438	68'439'767	74'671	0.1%	64'138'794	4'375'644	6.8%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	340'140	340'140	-	-	381'039	-40'899	-10.7%	
391	Prestations de services	454'217	375'500	78'717	21.0%	464'296	-10'079	-2.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	247'404	247'404	-	-	243'452	3'952	1.6%	
Total Charges		100'742'731	98'999'658	1'743'072	1.8%	95'830'093	4'912'638	5.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	339'535	607'000	-267'465	-44.1%	300'026	39'509	13.2%	c)
425	Recette sur ventes	-	1'000	-1'000	-100.0%	28	-28	-100.0%	
426	Remboursements	497'078	181'400	315'678	174.0%	457'156	39'923	8.7%	d)
429	Autres taxes	9'688	-	9'688	-	7'186	2'502	34.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	47'185	-	47'185	-	231	46'954	n/a	
439	Autres revenus	52'495	47'500	4'995	10.5%	66'517	-14'022	-21.1%	
440	Revenus des intérêts	2'619	-	2'619	-	-	2'619	-	
447	Produit des biens-fonds PA	1'475'121	1'379'800	95'321	6.9%	1'515'575	-40'454	-2.7%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	200'850	252'000	-51'150	-20.3%	2'000	198'850	n/a	
469	Autres revenus de transfert	60'000	-	60'000	-	-	60'000	-	
491	Prestations de services	169'542	153'300	16'242	10.6%	152'709	16'833	11.0%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	27'108	-	27'108	-	100	27'008	n/a	
Total Revenus		2'881'221	2'622'000	259'221	9.9%	2'501'526	379'694	15.2%	
3110 Grand Théâtre									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	19'598'861	20'214'216	-615'355	-3.0%	19'563'570	35'291	0.2%	
304	Allocations	193'236	187'743	5'493	2.9%	209'552	-16'315	-7.8%	
305	Cotisations patronales	4'695'679	4'862'269	-166'591	-3.4%	4'733'336	-37'658	-0.8%	
309	Autres charges de personnel	51'985	2'364	49'621	n/a	64'754	-12'768	-19.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	19'633	11'000	8'633	78.5%	20'349	-716	-3.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	35'229	53'411	-18'182	-34.0%	54'498	-19'269	-35.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	609	-	609	-	52'024	-51'415	-98.8%	
313	Prestations de services et honoraires	389'534	144'447	245'087	169.7%	369'108	20'426	5.5%	
314	Travaux d'entretien	1'221'679	866'454	355'225	41.0%	926'631	295'048	31.8%	e)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	94'375	11'926	82'449	691.3%	66'278	28'097	42.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	11'902	543	11'359	n/a	13'241	-1'339	-10.1%	
317	Dédommagements	20'808	28'000	-7'192	-25.7%	4'133	16'675	403.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'556'928	2'575'293	-18'365	-0.7%	3'195'105	-638'177	-20.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	3'814	3'800	14	0.4%	-	3'814	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	11'324'820	11'324'820	-	-	11'102'758	222'062	2.0%	
366	Amortissements, subventions d'investissement	173'394	173'394	-	-	173'394	-	-	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
370	Subventions à redistribuer	2'500'000	2'500'000	-	-	2'500'000	-	-	
391	Prestations de services	820	25'500	-24'680	-96.8%	2'273	-1'453	-63.9%	
Total Charges		42'893'306	42'985'180	-91'874	-0.2%	43'051'003	-157'697	-0.4%	
Revenus									
426	Remboursements	125'566	60'000	65'566	109.3%	259'464	-133'899	-51.6%	
470	Subventions à redistribuer	2'500'000	2'500'000	-	-	2'500'000	-	-	
Total Revenus		2'625'566	2'560'000	65'566	2.6%	2'759'464	-133'899	-4.9%	
3201 Conservatoire et jardin botaniques									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'318'248	11'686'279	-368'031	-3.1%	10'771'743	546'505	5.1%	
304	Allocations	98'795	102'400	-3'605	-3.5%	100'343	-1'548	-1.5%	
305	Cotisations patronales	2'732'889	2'878'097	-145'208	-5.0%	2'566'051	166'838	6.5%	
309	Autres charges de personnel	47'421	8'884	38'537	433.8%	49'477	-2'056	-4.2%	
310	Charges de matériel et de marchandises	615'623	745'362	-129'739	-17.4%	778'262	-162'639	-20.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	248'997	209'690	39'307	16.7%	209'346	39'651	18.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	683'117	696'300	-13'183	-1.9%	719'763	-36'646	-5.1%	
313	Prestations de services et honoraires	1'199'974	832'609	367'365	44.1%	701'100	498'874	71.2%	f)
314	Travaux d'entretien	1'543'338	1'204'714	338'624	28.1%	1'156'498	386'840	33.4%	g)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	233'780	180'926	52'854	29.2%	160'069	73'710	46.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	58'126	48'598	9'528	19.6%	75'937	-17'812	-23.5%	
317	Dédommagements	95'518	66'882	28'636	42.8%	55'140	40'378	73.2%	
318	Dépréciations sur créances	-2'408	-	-2'408	-	9'750	-12'158	-124.7%	
319	Diverses charges d'exploitation	12'828	18'220	-5'392	-29.6%	11'905	923	7.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	531'921	538'571	-6'650	-1.2%	533'197	-1'275	-0.2%	
340	Charges d'intérêt	34	-	34	-	195	-161	-82.7%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	2'395	628'577	-626'182	-99.6%	-	2'395	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	100'000	100'000	-	-	100'000	-	-	
391	Prestations de services	44'847	39'600	5'247	13.3%	50'528	-5'680	-11.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	9'633	-	9'633	-	-	9'633	-	
Total Charges		19'575'077	19'985'709	-410'632	-2.1%	18'049'304	1'525'772	8.5%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	-	100	-100	-100.0%	-	-	-	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	649'877	715'827	-65'950	-9.2%	769'635	-119'758	-15.6%	
425	Recette sur ventes	17'899	33'500	-15'601	-46.6%	17'841	58	0.3%	
426	Remboursements	122'839	900	121'939	n/a	111'364	11'475	10.3%	
427	Amendes	115	350	-235	-67.1%	281	-166	-59.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	8'254	-	8'254	-	-	8'254	-	
439	Autres revenus	-	-	-	-	60'000	-60'000	-100.0%	
440	Revenus des intérêts	1'619	-	1'619	-	-	1'619	-	
447	Produit des biens-fonds PA	26'120	98'000	-71'880	-73.3%	7'420	18'700	252.0%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	475'316	712'421	-237'105	-33.3%	126'291	349'024	276.4%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	48'426	15'000	33'426	222.8%	15'000	33'426	222.8%	
Total Revenus		1'350'464	1'576'098	-225'634	-14.3%	1'107'832	242'632	21.9%	
3202 Musées d'art et d'histoire									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	18'422'499	19'515'700	-1'093'201	-5.6%	18'180'263	242'236	1.3%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
304	Allocations	216'068	198'840	17'228	8.7%	203'462	12'606	6.2%	
305	Cotisations patronales	4'612'208	4'899'376	-287'168	-5.9%	4'277'518	334'690	7.8%	
309	Autres charges de personnel	80'760	10'088	70'672	700.6%	89'962	-9'201	-10.2%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'390'933	1'371'750	19'183	1.4%	1'436'136	-45'203	-3.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	602'860	455'051	147'809	32.5%	775'799	-172'939	-22.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	995'778	987'231	8'548	0.9%	1'260'924	-265'146	-21.0%	
313	Prestations de services et honoraires	5'955'067	4'919'983	1'035'084	21.0%	4'931'503	1'023'564	20.8%	h)
314	Travaux d'entretien	1'919'493	1'949'420	-29'927	-1.5%	1'687'974	231'519	13.7%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	373'836	423'120	-49'284	-11.6%	388'160	-14'324	-3.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	456'349	379'253	77'096	20.3%	393'044	63'305	16.1%	
317	Dédommagements	76'468	56'070	20'398	36.4%	59'260	17'208	29.0%	
318	Dépréciations sur créances	200	-	200	-	7'450	-7'250	-97.3%	
319	Diverses charges d'exploitation	13'809	12'660	1'149	9.1%	15'752	-1'943	-12.3%	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'234'136	2'287'825	-53'689	-2.3%	2'233'162	974	0.0%	
340	Charges d'intérêt	58	-	58	-	14	45	330.3%	
349	Différentes charges financières	-	-	-	-	60	-60	-99.5%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	896'000	-896'000	-100.0%	-	-	-	
391	Prestations de services	129'168	152'000	-22'832	-15.0%	136'832	-7'664	-5.6%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	63'888	45'936	17'952	39.1%	47'372	16'516	34.9%	
Total Charges		37'543'579	38'560'302	-1'016'723	-2.6%	36'124'646	1'418'933	3.9%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	537'284	339'200	198'084	58.4%	557'372	-20'088	-3.6%	
425	Recette sur ventes	51'257	125'200	-73'943	-59.1%	40'425	10'832	26.8%	
426	Remboursements	149'759	19'941	129'818	651.0%	235'456	-85'697	-36.4%	
427	Amendes	2'090	3'000	-910	-30.3%	2'516	-426	-16.9%	
429	Autres taxes	4'410	-	4'410	-	4'440	-30	-0.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	18'979	-	18'979	-	3	18'977	n/a	
439	Autres revenus	2'205	-	2'205	-	8'585	-6'380	-74.3%	
440	Revenus des intérêts	3'853	-	3'853	-	-	3'853	-	
447	Produit des biens-fonds PA	121'818	85'468	36'350	42.5%	91'093	30'725	33.7%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	410'613	1'379'822	-969'209	-70.2%	97'944	312'669	319.2%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	1'918'208	896'000	1'022'208	114.1%	1'314'000	604'208	46.0%	i)
491	Prestations de services	527	-	527	-	-	527	-	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	119'430	136'630	-17'200	-12.6%	124'255	-4'825	-3.9%	
Total Revenus		3'340'433	2'985'261	355'172	11.9%	2'476'088	864'345	34.9%	
3203 Musée d'ethnographie									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	6'312'294	6'613'422	-301'127	-4.6%	5'915'088	397'207	6.7%	
303	Travailleurs temporaires	-	-	-	-	343	-343	-100.0%	
304	Allocations	60'717	72'100	-11'383	-15.8%	59'604	1'113	1.9%	
305	Cotisations patronales	1'529'890	1'659'433	-129'543	-7.8%	1'404'865	125'025	8.9%	
309	Autres charges de personnel	28'113	4'648	23'465	504.8%	70'879	-42'766	-60.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	416'987	377'900	39'087	10.3%	480'690	-63'704	-13.3%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	35'016	94'224	-59'208	-62.8%	140'164	-105'148	-75.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	273'833	310'300	-36'467	-11.8%	431'821	-157'987	-36.6%	
313	Prestations de services et honoraires	2'347'649	2'186'646	161'003	7.4%	2'343'305	4'344	0.2%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
314	Travaux d'entretien	621'234	628'955	-7'721	-1.2%	694'956	-73'722	-10.6%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	111'646	193'182	-81'536	-42.2%	111'210	436	0.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	72'321	92'730	-20'409	-22.0%	66'556	5'764	8.7%	
317	Dédommagements	34'782	47'560	-12'778	-26.9%	46'630	-11'848	-25.4%	
318	Dépréciations sur créances	13'950	-	13'950	-	-	13'950	-	
319	Diverses charges d'exploitation	5'850	4'400	1'450	32.9%	380	5'469	n/a	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'267'443	1'282'816	-15'373	-1.2%	1'600'554	-333'111	-20.8%	
340	Charges d'intérêt	13	-	13	-	62	-49	-79.1%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	-	-	-	915	-915	-100.0%	
349	Différentes charges financières	62	-	62	-	-	62	-	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	63'136	10'000	53'136	531.4%	26'147	36'989	141.5%	
391	Prestations de services	70'021	82'950	-12'929	-15.6%	59'241	10'780	18.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	49'967	90'060	-40'093	-44.5%	89'043	-39'076	-43.9%	
Total Charges		13'314'924	13'751'326	-436'402	-3.2%	13'542'453	-227'529	-1.7%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	54'970	367'000	-312'030	-85.0%	99'901	-44'932	-45.0%	j)
425	Recette sur ventes	1'345	45'000	-43'655	-97.0%	-	1'345	-	
426	Remboursements	149'918	-	149'918	-	63'225	86'693	137.1%	
427	Amendes	631	-	631	-	1'529	-898	-58.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	8'364	9'000	-636	-7.1%	-	8'364	-	
439	Autres revenus	87'000	-	87'000	-	-	87'000	-	
440	Revenus des intérêts	1'671	-	1'671	-	-	1'671	-	
447	Produit des biens-fonds PA	100'925	39'000	61'925	158.8%	24'000	76'925	320.5%	
450	Prélèv. sur fonds et financ. spéc. capitaux de tiers	49'879	10'000	39'879	398.8%	-	49'879	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	10'000	10'000	-	-	31'000	-21'000	-67.7%	
491	Prestations de services	-	-	-	-	8'000	-8'000	-100.0%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	28'550	-	28'550	-	32'000	-3'450	-10.8%	
Total Revenus		493'252	480'000	13'252	2.8%	259'655	233'597	90.0%	
3204 Muséum d'histoire naturelle									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'678'646	12'967'014	-1'288'369	-9.9%	11'998'777	-320'132	-2.7%	
304	Allocations	96'736	93'600	3'136	3.3%	107'965	-11'229	-10.4%	
305	Cotisations patronales	2'777'168	3'206'674	-429'505	-13.4%	2'738'182	38'986	1.4%	
309	Autres charges de personnel	60'716	4'272	56'444	n/a	61'554	-838	-1.4%	
310	Charges de matériel et de marchandises	494'378	561'179	-66'801	-11.9%	445'712	48'666	10.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	162'084	85'993	76'091	88.5%	158'000	4'084	2.6%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	316'174	412'400	-96'226	-23.3%	489'955	-173'780	-35.5%	
313	Prestations de services et honoraires	1'235'476	1'080'778	154'698	14.3%	1'285'986	-50'510	-3.9%	
314	Travaux d'entretien	349'211	913'232	-564'021	-61.8%	895'806	-546'595	-61.0%	k)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	126'748	112'482	14'266	12.7%	103'543	23'206	22.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	210'316	190'549	19'767	10.4%	77'859	132'457	170.1%	
317	Dédommagements	112'564	124'850	-12'286	-9.8%	69'578	42'987	61.8%	
318	Dépréciations sur créances	-323	-	-323	-	1'600	-1'923	-120.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	12'003	11'000	1'003	9.1%	37'345	-25'341	-67.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	432'168	440'742	-8'574	-1.9%	421'978	10'190	2.4%	
340	Charges d'intérêt	19	-	19	-	3	17	642.4%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
349	Différentes charges financières	50	-	50	-	-	50	-	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	145'090	530'000	-384'910	-72.6%	33'538	111'552	332.6%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	-	15'500	-15'500	-100.0%	7'700	-7'700	-100.0%	
391	Prestations de services	197'321	256'000	-58'679	-22.9%	99'432	97'889	98.4%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	58'378	55'250	3'128	5.7%	55'303	3'075	5.6%	
Total Charges		18'464'924	21'061'515	-2'596'591	-12.3%	19'089'814	-624'890	-3.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	27'972	678'500	-650'528	-95.9%	40'371	-12'399	-30.7%	l)
425	Recette sur ventes	30'737	24'000	6'737	28.1%	13'410	17'327	129.2%	
426	Remboursements	182'465	21'000	161'465	768.9%	251'821	-69'356	-27.5%	
427	Amendes	45	-	45	-	75	-30	-40.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	7'426	-	7'426	-	302	7'124	n/a	
439	Autres revenus	1'075'590	536'000	539'590	100.7%	1'011'308	64'281	6.4%	m)
440	Revenus des intérêts	1'446	-	1'446	-	-	1'446	-	
447	Produit des biens-fonds PA	900	38'000	-37'100	-97.6%	23'556	-22'656	-96.2%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	5'035	714'784	-709'750	-99.3%	1'295	3'740	288.8%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	15'000	15'000	-	-	15'000	-	-	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-	-	-	-	23'800	-23'800	-100.0%	
Total Revenus		1'346'615	2'027'284	-680'669	-33.6%	1'380'938	-34'323	-2.5%	
3205 Musée Ariana									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'295'630	3'521'805	-226'175	-6.4%	3'316'235	-20'604	-0.6%	
304	Allocations	32'293	51'890	-19'597	-37.8%	42'618	-10'325	-24.2%	
305	Cotisations patronales	783'194	866'256	-83'062	-9.6%	788'424	-5'230	-0.7%	
309	Autres charges de personnel	37'716	2'716	35'000	n/a	29'899	7'817	26.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	98'879	111'400	-12'521	-11.2%	69'849	29'030	41.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	29'673	56'827	-27'154	-47.8%	63'816	-34'142	-53.5%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	120'210	119'200	1'010	0.8%	123'263	-3'053	-2.5%	
313	Prestations de services et honoraires	1'232'965	784'374	448'591	57.2%	843'624	389'341	46.2%	n)
314	Travaux d'entretien	238'415	310'405	-71'990	-23.2%	140'232	98'183	70.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	46'357	38'999	7'358	18.9%	32'673	13'684	41.9%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	18'453	18'575	-122	-0.7%	17'572	882	5.0%	
317	Dédommagements	9'295	12'000	-2'705	-22.5%	7'371	1'924	26.1%	
318	Dépréciations sur créances	-	-	-	-	-50	50	-100.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	3'733	2'100	1'633	77.8%	2'319	1'414	61.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	7'995	45'078	-37'084	-82.3%	925	7'069	764.0%	
340	Charges d'intérêt	-7	-	-7	-	89	-96	-107.9%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	-	-	-	9'240	-9'240	-100.0%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	320'000	-320'000	-100.0%	-	-	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	25'090	25'090	-	-	4'600	20'490	445.4%	
370	Subventions à redistribuer	100'000	-	100'000	-	-	100'000	-	
391	Prestations de services	98'273	136'000	-37'727	-27.7%	112'338	-14'065	-12.5%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	2'400	2'400	-	-	2'343	57	2.4%	
Total Charges		6'180'565	6'425'115	-244'550	-3.8%	5'607'380	573'186	10.2%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	20'792	34'250	-13'458	-39.3%	11'750	9'043	77.0%	
425	Recette sur ventes	48'742	50'000	-1'258	-2.5%	98'428	-49'686	-50.5%	
426	Remboursements	17'899	-	17'899	-	30'884	-12'985	-42.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	1'856	-	1'856	-	-	1'856	-	
439	Autres revenus	-	60'000	-60'000	-100.0%	-	-	-	
440	Revenus des intérêts	377	-	377	-	-	377	-	
447	Produit des biens-fonds PA	1'000	152'100	-151'100	-99.3%	5'000	-4'000	-80.0%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	210'481	210'439	42	0.0%	127'880	82'601	64.6%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	367'600	260'000	107'600	41.4%	320'000	47'600	14.9%	
470	Subventions à redistribuer	100'000	-	100'000	-	-	100'000	-	
Total Revenus		768'748	766'789	1'959	0.3%	593'941	174'806	29.4%	
3301 Bibliothèques municipales									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	14'119'947	14'874'826	-754'880	-5.1%	13'892'879	227'067	1.6%	
304	Allocations	116'386	141'800	-25'414	-17.9%	125'504	-9'118	-7.3%	
305	Cotisations patronales	3'427'764	3'687'487	-259'723	-7.0%	3'215'866	211'899	6.6%	
309	Autres charges de personnel	58'335	10'604	47'731	450.1%	71'313	-12'978	-18.2%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'210'849	1'291'980	-81'131	-6.3%	1'229'455	-18'606	-1.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	177'682	128'481	49'201	38.3%	203'152	-25'470	-12.5%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	306'806	331'575	-24'769	-7.5%	388'524	-81'718	-21.0%	
313	Prestations de services et honoraires	639'622	583'781	55'841	9.6%	663'164	-23'543	-3.6%	
314	Travaux d'entretien	518'934	751'410	-232'476	-30.9%	756'477	-237'543	-31.4%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	203'563	222'734	-19'171	-8.6%	225'572	-22'009	-9.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	361'050	195'853	165'197	84.3%	368'228	-7'178	-1.9%	
317	Dédommagements	6'328	10'430	-4'102	-39.3%	5'117	1'210	23.7%	
318	Dépréciations sur créances	7'454	-	7'454	-	19'665	-12'211	-62.1%	
319	Diverses charges d'exploitation	7'975	10'000	-2'025	-20.3%	7'975	-	-	
330	Immobilisations corporelles du PA	915'307	842'910	72'397	8.6%	919'545	-4'238	-0.5%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	3'207	-	3'207	-	-	3'207	-	
340	Charges d'intérêt	156	-	156	-	63	92	146.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	-	-	-	52	-52	-100.0%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	116'000	125'580	-9'580	-7.6%	49'000	67'000	136.7%	
391	Prestations de services	99'330	170'000	-70'670	-41.6%	140'442	-41'112	-29.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'038'020	1'037'823	197	0.0%	753'295	284'725	37.8%	
Total Charges		23'334'714	24'417'274	-1'082'561	-4.4%	23'035'288	299'426	1.3%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	39	111'580	-111'541	-100.0%	78	-38	-49.3%	
425	Recette sur ventes	13'660	50'000	-36'340	-72.7%	16'383	-2'724	-16.6%	
426	Remboursements	155'055	134'050	21'005	15.7%	198'886	-43'831	-22.0%	
427	Amendes	-	-	-	-	2'533	-2'533	-100.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	9'721	-	9'721	-	1'024	8'697	849.2%	
440	Revenus des intérêts	1'224	-	1'224	-	-	1'224	-	
461	Dédommagements de collectivités publiques	1'213'339	1'282'808	-69'469	-5.4%	1'161'854	51'485	4.4%	
Total Revenus		1'393'038	1'578'438	-185'400	-11.7%	1'380'758	12'280	0.9%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
3302 Bibliothèque de Genève									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	8'865'465	9'256'411	-390'946	-4.2%	8'866'547	-1'082	-0.0%	
304	Allocations	61'913	71'760	-9'847	-13.7%	66'835	-4'922	-7.4%	
305	Cotisations patronales	2'170'014	2'316'698	-146'684	-6.3%	2'212'827	-42'813	-1.9%	
309	Autres charges de personnel	53'636	9'700	43'936	453.0%	67'294	-13'658	-20.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'347'618	1'488'100	-140'482	-9.4%	1'081'616	266'002	24.6%	o)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	51'963	60'077	-8'114	-13.5%	162'188	-110'225	-68.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	203'300	205'723	-2'424	-1.2%	304'203	-100'903	-33.2%	
313	Prestations de services et honoraires	1'132'129	1'186'445	-54'316	-4.6%	1'067'434	64'695	6.1%	
314	Travaux d'entretien	530'285	454'358	75'927	16.7%	475'592	54'694	11.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	148'827	145'542	3'285	2.3%	158'480	-9'653	-6.1%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	400'491	431'229	-30'738	-7.1%	413'544	-13'054	-3.2%	
317	Dédommagements	15'054	20'000	-4'946	-24.7%	16'683	-1'628	-9.8%	
318	Dépréciations sur créances	3'473	1'000	2'473	247.3%	2'283	1'191	52.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	14'988	16'160	-1'172	-7.3%	14'001	987	7.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	183'151	207'129	-23'979	-11.6%	177'395	5'756	3.2%	
340	Charges d'intérêt	43	-	43	-	65	-22	-34.2%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	95'879	850'000	-754'121	-88.7%	251'831	-155'952	-61.9%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	51'220	50'710	510	1.0%	50'720	500	1.0%	
391	Prestations de services	95'743	90'500	5'243	5.8%	78'665	17'078	21.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'116	4'116	-	-	22'300	-18'184	-81.5%	
Total Charges		15'429'308	16'865'659	-1'436'351	-8.5%	15'490'502	-61'194	-0.4%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	-	9'000	-9'000	-100.0%	-	-	-	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	36'289	214'000	-177'711	-83.0%	38'698	-2'409	-6.2%	
425	Recette sur ventes	2'642	6'000	-3'358	-56.0%	2'230	412	18.5%	
426	Remboursements	41'006	23'000	18'006	78.3%	106'399	-65'393	-61.5%	
427	Amendes	14'868	45'000	-30'133	-67.0%	19'190	-4'323	-22.5%	
430	Revenus d'exploitation divers	3'630	-	3'630	-	344	3'286	955.1%	
439	Autres revenus	200'000	-	200'000	-	10'000	190'000	n/a	
440	Revenus des intérêts	736	-	736	-	-	736	-	
447	Produit des biens-fonds PA	332	-	332	-	739	-407	-55.1%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	850'588	-850'588	-100.0%	25'229	-25'229	-100.0%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	210'000	210'000	-	-	210'000	-	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	895'148	850'000	45'148	5.3%	898'473	-3'325	-0.4%	
491	Prestations de services	175	500	-325	-65.0%	475	-300	-63.2%	
Total Revenus		1'404'825	2'208'088	-803'263	-36.4%	1'311'777	93'048	7.1%	
3501 Dir. systèmes d'information et communic.									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	15'180'951	16'123'448	-942'497	-5.8%	14'227'815	953'136	6.7%	
304	Allocations	140'102	136'200	3'902	2.9%	135'525	4'577	3.4%	
305	Cotisations patronales	3'778'615	4'131'067	-352'452	-8.5%	3'445'613	333'002	9.7%	
309	Autres charges de personnel	144'103	11'320	132'783	n/a	87'683	56'420	64.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	11'770	31'680	-19'910	-62.8%	14'131	-2'361	-16.7%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	230'775	844'007	-613'232	-72.7%	386'457	-155'682	-40.3%	p)

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	204'499	228'161	-23'662	-10.4%	300'804	-96'305	-32.0%	
313	Prestations de services et honoraires	1'530'620	1'603'040	-72'419	-4.5%	1'387'289	143'331	10.3%	
314	Travaux d'entretien	108'292	362'114	-253'822	-70.1%	123'992	-15'701	-12.7%	q)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	360'979	582'613	-221'634	-38.0%	546'695	-185'716	-34.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	67'077	159'472	-92'395	-57.9%	52'041	15'036	28.9%	
317	Dédommagements	10'750	28'750	-18'000	-62.6%	5'233	5'517	105.4%	
319	Diverses charges d'exploitation	21'065	19'680	1'385	7.0%	-43'544	64'610	-148.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'580'634	2'288'828	-708'194	-30.9%	1'387'061	193'574	14.0%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	2'624'870	2'872'909	-248'038	-8.6%	2'360'216	264'654	11.2%	
340	Charges d'intérêt	305	-	305	-	15	290	n/a	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	36'252	113'000	-76'748	-67.9%	32'241	4'011	12.4%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	171'000	171'000	-	-	50'000	121'000	242.0%	
391	Prestations de services	1'084	6'000	-4'916	-81.9%	7'189	-6'105	-84.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	762'525	766'100	-3'575	-0.5%	687'870	74'655	10.9%	
Total Charges		26'966'267	30'479'387	-3'513'120	-11.5%	25'194'325	1'771'942	7.0%	
Revenus									
426	Remboursements	247'011	-	247'011	-	111'813	135'199	120.9%	
430	Revenus d'exploitation divers	99	-	99	-	-	99	-	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	139'766	-	139'766	-	44'434	95'332	214.5%	
440	Revenus des intérêts	208	-	208	-	-	208	-	
443	Produit des biens-fonds PF	922	-	922	-	-	922	-	
Total Revenus		388'006	-	388'006	-	156'246	231'760	148.3%	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des parties « 6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel », « 6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif », « 6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux », « 6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers » et « 6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

3106 Service culturel

- a) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +327 provient principalement des éléments suivants :
- dépassement des dépenses relevant des services compétents DPBA (kCHF +188), Assurances (kCHF +31) et DSIC (kCHF +36) ;
 - dépassement des dépenses concernant la Fête de la musique notamment pour les cachets (kCHF +56) ainsi que pour les prestations de lavage de la vaisselle (kCHF +98).
- b) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +274 est principalement dû à un dépassement des dépenses relevant des services compétents (kCHF +236) ainsi qu'à un surcoût concernant le nettoyage des salles de spectacle (+kCHF 35).
- c) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -267 s'explique principalement par la gratuité des concerts de Musiques en été et par une baisse des recettes liées aux concerts payants.
- d) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF +316 provient principalement :
- des refacturations à la hausse des frais réels d'énergie aux bénéficiaires des locaux sous gestion (ateliers, salles, etc.) notamment concernant les frais de chauffage (kCHF +165) ;
 - des remboursements relevant du service compétent DPBA (kCHF +91) ;
 - des remboursements relevant du service compétent DRH (kCHF +50).

3110 Grand Théâtre

- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +355 provient principalement d'un dépassement relevant du service compétent DPBA pour l'optimisation des installations de chauffage et de ventilation en phase d'exploitation (kCHF +291). A noter également un dépassement de kCHF +64 sur le service compétent Energie.

3201 Conservatoire et jardin botaniques

- f) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +367 provient principalement des projets entièrement financés par les fonds de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève, notamment :
- projet « SwissCollNet » (kCHF +100) ;
 - projet Flora Helvetica via Haupt Verlag (kCHF +80) ;
 - projet OFAG-CWR (kCHF +75) ;
 - projet Botalista (kCHF +18).
- A noter également le dépassement sur les frais d'immeuble provenant du service compétent DPBA (kCHF +85).
- g) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +339 provient principalement du service compétent DPBA pour des frais d'entretien des bâtiments notamment pour la rénovation d'une serre et d'un monte-charge.

3202 Musées d'art et d'histoire

- h) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +1'035 provient principalement des projets entièrement financés par les fonds de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève (kCHF +583). Les charges totales des projets les plus significatifs sont listées ci-dessous :
- projet de passerelle Plasmah (kCHF 500) ;
 - projets MAH visite (kCHF 69) ;
 - projet OMS (kCHF 53).

A noter également, des dépassements liés au développement de la programmation culturelle, notamment sur les frais de transport (kCHF +234) et de surveillance (kCHF +159).

- i) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF +1'022 provient principalement des soutiens liés à des projets entièrement financés par les fonds de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève, destinés à soutenir les acquisitions, les expositions et le programme de médiation culturelle.

3203 Musée d'ethnographie

- j) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -312 provient principalement de la gratuité accordée pour l'exposition temporaire 2024 (Mémoires).

3204 Muséum d'histoire naturelle

- k) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -564, relevant principalement des services compétents DPBA (kCHF -480) et CMAI (kCHF -66) est dû à la fermeture du Muséum d'histoire naturelle à cause des travaux de rénovation.
- l) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -651 s'explique par la baisse des recettes due à la fermeture du Muséum d'histoire naturelle à cause des travaux de rénovation.
- m) 439 - Autres revenus : l'écart de +540 kCHF s'explique principalement par des soutiens destinés à des projets liés aux activités scientifiques du Muséum d'histoire naturelle. Ces projets, qui soutiennent la mission de sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité, sont entièrement couverts par des fonds de tiers et n'ont aucun impact sur les comptes de la Ville de Genève. Parmi eux :
- projet Chauves-souris CCO (kCHF +289) ;
 - projet Calosoma (kCHF +152) ;
 - projet Coelacanthos (kCHF +64).

3205 Musée Ariana

- n) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +449 provient principalement des projets entièrement financés par les fonds de tiers sans effet sur les comptes de la Ville de Genève, notamment :
- exposition Vitrail (kCHF +230) ;
 - projet « Chaque mur est une porte » (kCHF +100) ;
 - exposition Parcours chronologique (kCHF +53) ;
 - projet « l'art pour tous, tous pour l'art » (kCHF +28).

3302 Bibliothèque de Genève

- o) n/a

3501 Direction des systèmes d'information et de communication

- p) 311 - Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif : l'écart de kCHF -613 s'explique par la centralisation des budgets des comptes compétents DSIC pour l'achat de matériel informatique, de matériel de communication et de logiciels, alors que les charges réelles sont réparties par service.
- q) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -254 provient principalement du fait que les budgets des comptes compétents DSIC sont centralisés la DSIC, alors que les charges effectives sont ventilées par service.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

3106 Service culturel

- a) n/a
- b) n/a
- c) n/a
- d) n/a

3110 Grand Théâtre

- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +295 s'explique principalement par des travaux en 2024 sur le Grand-Théâtre supérieurs par rapport à 2023, notamment pour l'optimisation des installations de chauffage et de ventilation en phase d'exploitation.

3201 Conservatoire et jardin botaniques

- f) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +499 s'explique principalement par des projets entièrement financés par des fonds tiers, sans effet sur les comptes de la Ville de Genève (kCHF +261), ainsi que par des coûts supplémentaires liés aux expositions 2024 pour le bicentenaire, les frais de surveillance et l'exposition sur la biodiversité notamment (kCHF +130). À noter également les dépassements sur les services compétents DPBA (kCHF +80) et DSIC (kCHF +27).
- g) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +387 s'explique principalement par des travaux en 2024 supérieurs par rapport à 2023, notamment la rénovation d'une serre et d'un monte-charge.

3202 Musées d'art et d'histoire

- h) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +1'024 provient principalement des éléments suivants :
- augmentation des charges d'aménagement des expositions liée à la programmation des expositions augmentée et au nouveau projet de passerelle Plasmah (kCHF +416) ;
 - augmentation des charges d'honoraires liées à la programmation et au besoin de remplacement de membres du personnel absents (kCHF +427) ;
 - au développement de projets informatiques et la hausse des recharges du compétent DSIC en 2024 (kCHF +164).
- i) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF +604 s'explique essentiellement par les projets financés par les fonds de tiers sans impact sur les comptes de la Ville de Genève et notamment par un soutien nouveau lié au projet de passerelle Plasmah (kCHF +500). Le projet vise à être reconduit chaque année.

3203 Musée d'ethnographie

- j) n/a

3204 Muséum d'histoire naturelle

- k) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -547, relevant des services compétents DPBA (kCHF -480) et CMAI (kCHF -66), est dû à la fermeture du Muséum d'histoire naturelle à cause des travaux de rénovation.
- l) n/a
- m) n/a

3205 Musée Ariana

- n) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +389 provient principalement de projets entièrement financés par les fonds de tiers et sans effet sur les comptes de la Ville de Genève, notamment l'exposition « Post Tenebras Lux » et le parcours chronologique (kCHF +385).

3302 Bibliothèque de Genève

- o) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF +266 provient principalement d'une hausse des achats de livres et disques qui a engendré également une hausse des frais de reliure. En 2023, l'activité avait été ralentie à cause des absences répétées et de longue durée du personnel en charge.

3501 Direction des systèmes d'information et de communication

- p) n/a
- q) n/a

6.3.3.3 Subventions monétaires

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
3	Culture et transition numérique							
3001	Dir. dép. culture & transition numérique							
02	Services généraux							
	Autres tâches culturelles	Fonds Zell - Accès à la culture (théâtres, concerts) (transfert au SEC)	-	-	-	45'000	-45'000	
		Fonds Disdier - Université de Genève (Prix Ador)	1'000	1'000	-	1'000	-	
		Fonds Disdier - Université de Genève (Prix Humbert)	1'000	1'000	-	1'000	-	
	Total 02 Services généraux		2'000	2'000	-	47'000	-45'000	
32	Culture, autres							
	Autres tâches culturelles	Accès à la culture (autres tâches culturelles)	-	-	-	21'000	-21'000	
		Accès à la culture (théâtres, concerts)	20	-	20	177'370	-177'350	
		Activités culturelles et scientifiques	258'240	261'120	-2'880	250'755	7'485	SP_3.01
		Fondation Dudley-Wright	40'000	40'000	-	-	40'000	
		JEMA - Journées des métiers d'art	30'600	30'600	-	30'000	600	
	Total 32 Culture, autres		328'860	331'720	-2'860	479'125	-150'265	
33	Médias							
	Cinéma	Accès à la culture (mass media)	-	-	-	12'940	-12'940	
	Total 33 Médias		-	-	-	12'940	-12'940	
	Total 3001 Dir. dép. culture & transition numérique		330'860	333'720	-2'860	539'065	-208'205	
3106	Service culturel (SEC)							
31	Héritage culturel							
	Arts visuels	Andata Ritorno	24'170	24'170	-	23'700	470	
		Association Halle Nord	247'660	247'660	-	242'800	4'860	
		Centre d'art contemporain (CAC)	1'181'570	1'181'570	-	1'158'400	23'170	
		Centre de la photographie (CPG)	376'710	376'710	-	305'600	71'110	
		Centre d'édition contemporaine (CEC)	153'000	153'000	-	150'000	3'000	
		Fondation pour l'art moderne et contemporain (FAMC)	262'850	262'850	-	257'700	5'150	
		GE Grave	106'690	106'690	-	104'600	2'090	
		Musée d'art moderne et contemporain (MAMCO)	1'222'470	1'222'470	-	1'198'500	23'970	
	Pluridisciplinaire	Lieu d'expositions, le Commun	350'410	357'000	-6'590	350'000	410	SP_3.02
	Total 31 Héritage culturel		3'925'530	3'932'120	-6'590	3'791'300	134'230	
32	Culture, autres							
	Arts visuels	Bourses et prix arts visuels	126'500	126'500	-	119'000	7'500	SP_3.03
		Fonds Berthoud-attribution des bourses Ville de Genève	-	50'000	-50'000	-	-	
		Galerie Forde	104'240	104'240	-	102'200	2'040	
		Soutien à la création arts visuels	272'500	255'000	17'500	264'208	8'292	SP_3.04
		Soutien à la médiation arts visuels	157'166	51'000	106'166	53'938	103'228	SP_3.05
		Soutien aux manifestations arts visuels	262'634	132'910	129'724	112'100	150'534	SP_3.06
		Soutien aux manifestations arts visuels conventionnées	100'000	346'800	-246'800	340'000	-240'000	SP_3.07 a)
		Utopiana	102'000	102'000	-	100'000	2'000	

En français		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
Autres tâches culturelles	Accès à la culture (transfert depuis DCTN Dir.)	208'650	226'440	-17'790	-	208'650	SP_3.08	b)
	Action intermittent-e-s	306'000	306'000	-	300'000	6'000		
	Association Corodis	40'800	40'800	-	40'000	800		
	Bureau culturel	61'200	61'200	-	60'000	1'200		
	Fonds Zell - Accès à la culture (théâtres, concerts) (transfert depuis DCTN Dir.)	198'850	200'000	-1'150	-	198'850	SP_3.09	
	Soutien aux actions culturelles et médiation	265'200	265'200	-	298'000	-32'800	SP_3.10	
	Soutien aux projets culturels d'agglomération	164'000	196'097	-32'097	192'250	-28'250	SP_3.11	
Danse	Soutien dispositif de prévention atteinte à la personnalité	42'035	50'000	-7'965	-	42'035	SP_3.12	
	Association pour la danse contemporaine (ADC)	1'466'150	1'466'150	-	1'437'400	28'750		
	Festival Groove'N'Move	263'200	263'200	-	160'000	103'200		
	Soutien à la création chorégraphique	495'000	421'300	73'700	193'000	302'000	SP_3.13	c)
	Soutien à la création chorégraphique conventionnée	444'175	535'500	-91'325	525'000	-80'825	SP_3.14	
	Soutien aux manifestations chorégraphiques	117'000	102'000	15'000	112'000	5'000	SP_3.15	
	Fonds Neumann (Prix Neumann Beaux-Arts)	1'000	1'000	-	1'000	-	SP_3.16	
Musiques	Fonds Neumann (Prix Neumann de Musique)	1'000	1'000	-	1'000	-	SP_3.16	
	Musiques en été festival	625'970	625'970	-	613'700	12'270		
	Soutien aux locaux de répétition	102'000	102'000	-	100'000	2'000	SP_3.17	
	United Music Foundation	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Alhambra, salle des musiques actuelles	387'600	387'600	-	380'000	7'600		
Musiques actuelles	Association de Soutien à la Musique Vivante - Festival Voix de Fête (ASMV)	204'000	204'000	-	200'000	4'000		
	Association Genevoise des Musiciens de Jazz (AGMJ)	56'864	63'140	-6'276	61'900	-5'036		
	Association pour l'encouragement de la musique improvisée (AMR)	1'349'460	1'349'460	-	1'323'000	26'460		
	Ateliers d'ethnomusicologie (ADEM)	695'590	695'590	-	681'950	13'640		
	Cave 12	326'400	326'400	-	320'000	6'400		
	Collectif nocturne	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Couleur Café	-	61'200	-61'200	60'000	-60'000		
	Fanfareduloup Orchestra	244'800	244'800	-	240'000	4'800		
	Post Tenebras Rock (PTR)	315'000	315'000	-	250'000	65'000		
	Soutien à la création musiques actuelles	737'970	689'560	48'410	609'350	128'620	SP_3.18	
	Soutien aux manifestations musiques actuelles	441'150	423'960	17'190	363'900	77'250	SP_3.19	
	Soutien aux manifestations musiques actuelles conventionnées	442'800	442'800	-	140'000	302'800	SP_3.20	d)
	Soutien création musiques actuelles conventionnées	244'800	275'400	-30'600	160'000	84'800	SP_3.21	
	Association - Festival Archipel	387'600	387'600	-	380'000	7'600		
	Association Genevoise des chorales (AGECO)	293'250	293'250	-	287'500	5'750		

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Contrechamps	1'120'670	1'120'670	-	1'098'700	21'970		
	Eklekto	193'800	193'800	-	190'000	3'800		
	Geneva Camerata	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Gli Angeli	506'000	506'000	-	500'000	6'000		
	L'Orchestre de chambre de Genève (OCG)	2'661'220	2'351'220	310'000	2'011'000	650'220		e)
	Orchestre de la Suisse Romande (OSR)	9'499'770	9'499'770	-	9'313'500	186'270		
	Soutien à la création musiques classiques et contemporaines	592'030	606'000	-13'970	534'870	57'160	SP_3.22	
	Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines	121'000	195'840	-74'840	162'000	-41'000	SP_3.23	
	Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines conventionnées	300'000	300'000	-	-	300'000	SP_3.24	f)
Musiques et chorales	Cadets de Genève	52'530	52'530	-	51'500	1'030		
	Harmonie nautique	84'150	84'150	-	82'500	1'650		
	Liederkrantz Concordia (transfert vers "Soutien aux musiques et chorales")	-10'243	-	-10'243	15'810	-26'053		
	Musique municipale de la Ville de Genève	105'160	105'160	-	103'100	2'060		
	Ondine genevoise	52'530	52'530	-	51'500	1'030		
	Soutien aux musiques d'ensembles, sociétés et chorales (Anciennement "Soutien aux musiques et chorales")	314'060	232'560	81'500	189'500	124'560	SP_3.25	
Numérique	Mapping Festival	224'400	224'400	-	220'000	4'400		
	Soutien à la création numérique	302'000	302'000	-	100'000	202'000	SP_3.26	g)
	Soutien à la création numérique conventionnée (anciennement "Soutien à la création numérique et pluridisciplinaire conventionnée")	214'200	214'200	-	210'000	4'200	SP_3.27	
Pluridisciplinaire	Association l'Usine	97'820	97'820	-	95'900	1'920		
	Bourses d'aide à la recherche et aux résidences	376'990	376'990	-	369'600	7'390	SP_3.28	
	Festival Antigél	357'000	357'000	-	350'000	7'000		
	Festival les Créatives	204'000	204'000	-	200'000	4'000		
	La Bâtie-Festival de Genève	1'454'620	1'454'620	-	1'426'100	28'520		
	Salle pluridisciplinaire Ecoquartier Jonction	303'000	303'000	-	150'000	153'000		
	Soutien à la création performance et formes innovantes	40'703	41'110	-407	45'000	-4'297	SP_3.29	
	Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires conventionnées	214'200	214'200	-	210'000	4'200	SP_3.30	
	Soutien aux manifestations pluridisciplinaires (Anciennement "Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires")	244'500	278'460	-33'960	126'000	118'500	SP_3.31	
Théâtre et art du récit	Bourse d'aide à l'écriture théâtrale	18'000	18'360	-360	36'000	-18'000	SP_3.32	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Fondation d'art dramatique (La Comédie, Le Poche)	15'108'730	15'108'730	-	14'812'478	296'252		h)
	La Parfumerie	178'500	178'500	-	175'000	3'500		
	La Revue	316'665	341'800	-25'135	335'100	-18'435		
	Soutien à la création théâtrale	1'031'500	936'380	95'120	861'691	169'809	SP_3.33	
	Soutien à la création théâtrale conventionnée	576'300	571'200	5'100	560'000	16'300	SP_3.34	
	Soutien aux manifestations théâtrales	25'000	132'600	-107'600	130'000	-105'000	SP_3.35	
	Soutien Théâtre Pitoëff	300'000	306'000	-6'000	300'000	-	SP_3.36	
	Théâtre Am Stram Gram	2'235'840	2'235'840	-	2'192'000	43'840		
	Théâtre de l'Orangerie (TO)	867'000	867'000	-	850'000	17'000		
	Théâtre de l'Usine (TU)	622'200	622'200	-	610'000	12'200		
	Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG)	1'550'400	1'550'400	-	1'520'000	30'400		
	Théâtre du Galpon	306'000	306'000	-	300'000	6'000		
	Théâtre du Grütli	2'048'520	2'048'520	-	2'008'350	40'170		
	Théâtre du Loup	1'286'810	1'286'810	-	1'065'500	221'310		i)
	Théâtre Saint-Gervais	2'748'080	2'748'080	-	2'694'200	53'880		
Total 32 Culture, autres		61'053'208	60'971'517	81'691	56'989'294	4'063'914		
33 Médias								
Cinéma	Cérémonie des Quartz	98'750	98'750	-	62'500	36'250		
	Cinéma Spoutnik	142'800	142'800	-	140'000	2'800		
	Cinémas du Grütli	673'200	673'200	-	660'000	13'200		
	Everybody's perfect	111'600	111'600	-	80'000	31'600		
	Festival Animatou	142'800	142'800	-	140'000	2'800		
	Festival Black Movie	412'000	412'000	-	350'000	62'000		
	Festival Filmar en América Latina	198'900	198'900	-	195'000	3'900		
	Festival international du film oriental de Genève - FIFOG	-	-	-	80'000	-80'000		
	Festival international du film sur les droits humains (FIFDH)	382'400	382'400	-	370'000	12'400		
	Fonction : cinéma	426'050	426'050	-	417'700	8'350		
Divers	Geneva international Film Festival (GIFF)	581'200	581'200	-	560'000	21'200		
	Rencontres cinématographiques - Palestine : Filmer c'est exister (PFC'E)	75'000	75'000	-	-	75'000		
	Soutien aux manifestations cinéma	191'000	191'430	-430	160'000	31'000	SP_3.37	
	Soutien à la création artistique sonore et radiophonique	100'000	100'000	-	-	100'000	SP_3.38	
	Fureur de lire (transfert vers "Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires")	-	-	-	143'000	-143'000		
Total 33 Médias		3'535'700	3'536'130	-430	3'358'200	177'500		
Total 3106 Service culturel (SEC)		68'514'438	68'439'767	74'671	64'138'794	4'375'644		
3110 Grand Théâtre de Genève								
32 Culture, autres								
	Grand Théâtre - Exploitation	11'324'820	11'324'820	-	11'102'758	222'062		j)
Total 32 Culture, autres		11'324'820	11'324'820	-	11'102'758	222'062		
Total 3110 Grand Théâtre de Genève		11'324'820	11'324'820	-	11'102'758	222'062		

En francs

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
3201	Conservatoire et jardin botaniques							
31	Héritage culturel							
	Acquisitions et projets CJB	100'000	100'000	-	100'000	-		
	Total 31 Héritage culturel	100'000	100'000	-	100'000	-		
	Total 3201 Conservatoire et jardin botaniques	100'000	100'000	-	100'000	-		
3204	Muséum d'histoire naturelle (MHN)							
29	Formation, autres							
	Activités scientifiques Centre suisse de recherches scientifiques à Abidjan	-	5'300	-5'300	5'200	-5'200		
	Promotion de la recherche scientifique	-	10'200	-10'200	2'500	-2'500		
	Total 29 Formation, autres	-	15'500	-15'500	7'700	-7'700		
	Total 3204 Muséum d'histoire naturelle (MHN)	-	15'500	-15'500	7'700	-7'700		
3205	Musée Ariana							
32	Culture, autres							
	Art contemporain Académie internationale de la céramique	25'090	25'090	-	4'600	20'490		
	Total 32 Culture, autres	25'090	25'090	-	4'600	20'490		
	Total 3205 Musée Ariana	25'090	25'090	-	4'600	20'490		
3301	Bibliothèques municipales (BMU)							
32	Culture, autres							
	Livres Bibliothèque Filigrane (Ass.F-Information)	70'500	70'500	-	25'000	45'500		
	Prix P'tits Mômes	4'000	4'080	-80	4'000	-		
	Numérique Subvention éducation e-gaming	41'500	51'000	-9'500	20'000	21'500		
	Total 32 Culture, autres	116'000	125'580	-9'580	49'000	67'000		
	Total 3301 Bibliothèques municipales (BMU)	116'000	125'580	-9'580	49'000	67'000		
3302	Bibliothèque de Genève (BGE)							
32	Culture, autres							
	Activités scientifiques Société de géographie de Genève	2'720	2'770	-50	2'720	-		
	Livres Bourses et prix (livres)	48'500	47'940	560	47'000	1'500		
	BGE Amiel	-	-	-	1'000	-1'000		
	Total 32 Culture, autres	51'220	50'710	510	50'720	500		
	Total 3302 Bibliothèque de Genève (BGE)	51'220	50'710	510	50'720	500		
3501	Direction des systèmes d'information et de communication							
29	Formation, autres							
	Associations qui luttent contre illettrisme et pour le numérique responsable	171'000	171'000	-	50'000	121'000	SP_3.39	
	Total 29 Formation, autres	171'000	171'000	-	50'000	121'000		
	Total 3501 Direction des systèmes d'information et de communication	171'000	171'000	-	50'000	121'000		
	Total 3 Culture et transition numérique	80'633'428	80'586'187	47'241	76'042'638	4'590'791		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.3.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF -247 est dû principalement à l'annulation de la manifestation biennale « Sculpture Garden » prévue en 2024.
- b) n/a
- c) n/a
- d) n/a
- e) L'écart de kCHF +310 est dû au vote d'un crédit budgétaire extraordinaire en 2024 (PRD-330, « Assurons l'avenir de l'OCG »).
- f) n/a
- g) n/a
- h) n/a
- i) n/a
- j) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF -240 est dû principalement à l'annulation de la manifestation biennale « Sculpture Garden » prévue en 2024.
- b) L'écart de kCHF +209 s'explique principalement par le transfert de la subvention depuis la direction du Département de la culture et de la transition numérique vers le Service culturel.
- c) L'écart de kCHF +302 résulte de l'augmentation de la ligne au budget 2024 ainsi qu'à un dépassement de kCHF +74 des soutiens accordés cette année. Ce dépassement est entièrement compensé par la réduction des soutiens à la création chorégraphique conventionnés.
- d) L'écart de kCHF +303 s'explique principalement par une augmentation de la subvention au budget 2024 en faveur de l'Usine (Kalvingrad kCHF +200 et AGRU kCHF +50).
- e) L'écart de kCHF +650 est expliqué par les éléments suivants :
 - le vote d'un crédit extraordinaire de kCHF +310 (PRD-330) ;
 - l'augmentation de la subvention (kCHF +300) ;
 - l'indexation linéaire de 2% octroyée au budget 2024 à l'ensemble des subventions de la Ville de Genève.
- f) L'écart de kCHF +300 est dû à la création de la ligne au budget 2024.
- g) L'écart de kCHF +202 est dû à l'augmentation (kCHF +200) de la ligne au budget 2024 ainsi qu'à l'indexation linéaire de 2% octroyée à l'ensemble des subventions de la Ville de Genève.
- h) L'écart de kCHF +296 est dû à l'indexation linéaire de 2% octroyée au budget 2024 à l'ensemble des subventions de la Ville de Genève.
- i) L'écart de kCHF +221 est dû à l'augmentation (kCHF +200) de la ligne au budget 2024 ainsi qu'à l'indexation linéaire de 2% octroyée à l'ensemble des subventions de la Ville de Genève.
- j) L'écart de kCHF +222 est dû à l'indexation linéaire de 2% octroyée au budget 2024 à l'ensemble des subventions de la Ville de Genève.

6.3.3.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
3	Culture et transition numérique						
3106	Service culturel						
21	Scolarité obligatoire						
	Académie de musique	5'684	5'684	-	5'539	145	
	Conservatoire de Musique - locaux dans les écoles	72'582	77'302	-4'720	75'766	-3'184	
	Conservatoire Populaire de Musique - locaux dans les écoles	299'146	311'156	-12'010	307'616	-8'470	
	Ecole de musique La Lyre	5'034	5'034	-	4'909	125	
	Espace Musical	14'362	18'322	-3'960	16'443	-2'081	
	Institut Jaques-Dalcroze - locaux dans les écoles	26'900	25'880	1'020	26'480	420	
	Ondine Genevoise	-	-	-	57'493	-57'493	
	Studio Kodály	75'951	76'311	-360	78'168	-2'217	
	Total 21 Scolarité obligatoire	499'659	519'689	-20'030	572'414	-72'755	
29	Formation, autres						
	Accademia d'Archi	6'880	6'200	680	6'200	680	
	Total 29 Formation, autres	6'880	6'200	680	6'200	680	
31	Héritage culturel						
	Act-Art Halles de l'Ile arcades	53'280	53'280	-	51'976	1'304	
	Andata Ritorno	17'892	17'892	-	27'528	-9'636	
	Atelier Genevois de Gravure Contemp.	56'059	56'059	-	54'696	1'363	
	Centre d'art contemporain - Vieux-Grenadiers 10	387'770	387'770	-	378'344	9'426	
	Centre d'édition contemporaine - Rois 15	60'396	60'396	-	58'932	1'464	
	CPG ctre photo - Vieux-Grenadiers 10	55'543	55'543	-	54'193	1'350	
	Fondamco (Mamco) - Vieux-Grenadiers 10	710'539	710'539	-	693'267	17'272	
	Fondation pour l'art moderne et contemporain FAMC	258'628	258'628	-	252'341	6'287	
	Pinacothèque - Montbrillant 28	23'544	23'544	-	22'964	580	
	Total 31 Héritage culturel	1'623'651	1'623'651	-	1'594'241	29'410	
32	Culture, autres						
	ADC, locaux Etat Bd Helvétique 9	11'258	11'258	-	7'323	3'935	
	ADC, Pavillon de la danse, pl.Sturm 1	215'122	215'122	-	209'893	5'229	
	Am Stram Gram - Route de Frontenex 56	267'725	267'725	-	261'217	6'508	
	AMR	232'146	232'146	-	226'503	5'643	
	Assoc. La Ribot, Coulouvrenière 44	31'641	45'881	-14'240	44'765	-13'124	
	Assoc. théâtre de l'Orangerie - Parc de la Grange	11'815	9'572	2'243	9'340	2'475	
	Association Bureau Culturel	32'304	32'304	-	32'304	-	
	Association Labo - Bd St-Georges 5	18'588	18'588	-	18'132	456	
	Association les 6 Toits (ZIC)	150'984	150'984	-	147'312	3'672	
	Association l'Usine (groupes culturels)	464'206	410'812	53'394	400'827	63'379	
	Association pour la danse contemporaine ADC (Grütli)	84'260	84'260	-	82'212	2'048	
	Association Utopiana	36'000	36'000	-	36'000	-	
	Atelier artiste ZIC - Châtelaine 43	7'740	7'740	-	7'548	192	
	Ateliers d'artistes Lausanne 27A	63'625	63'625	-	62'079	1'546	
	Ateliers d'ethnomusicologie	42'990	42'990	-	41'945	1'045	
	Autrement Aujourd'hui (Usine)	67'580	67'580	-	65'938	1'642	
	Cadets de Genève	153'241	123'432	29'809	150'252	2'989	

En francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
Cappella Genevensis	10'952	10'952	-	10'679	273	
Carré Vert, Boulevard St-Georges 21	134'885	134'885	-	131'607	3'278	
Casino-Théâtre (Revue Genevoise)	141'892	138'000	3'892	139'450	2'442	
Cave 12 - Prairie 4	77'382	77'382	-	75'501	1'881	
Cercle choral de Genève	8'927	8'927	-	8'706	221	
Chorale des Eaux-Vives (56m2)	9'443	9'443	-	9'209	234	
Chorale des Eaux-Vives (67m2)	5'574	5'574	-	5'434	140	
Cie Gilles Jobin, Coulouvrenière 44	38'175	44'400	-6'225	43'320	-5'145	
Cie Sturmfrei, Coulouvrenière 44	20'463	-	20'463	-	20'463	
Compagnie Romande d'Opérette	-	-	-	5'434	-5'434	
Compagnons de La Tulipe Noire	4'800	4'800	-	4'683	117	
Divers ateliers à l'Usine	170'756	170'756	-	166'606	4'150	
Divers ateliers au Grütli	73'083	73'083	-	71'307	1'776	
Diverses gratuités - théâtre Pitoëff	150'000	150'000	-	150'000	-	
Ecoles de Musique div.écoles	1'000	-	1'000	400	600	
FAD Châtelaine 43 - H Comédie	53'256	53'256	-	51'960	1'296	
FAD Cheval-Blanc 7 Théâtre de Poche bureau	133'092	133'092	-	129'844	3'248	
Fanfare de la Croix-Bleue	18'432	18'432	-	17'977	455	
Fanfare du Losange	60'394	60'394	-	58'901	1'493	
Fanfare municipale du Petit-Saconnex	27'425	27'425	-	26'731	694	
Harmonie Big Band des Eaux-Vives	31'152	33'645	-2'493	32'809	-1'657	
Harmonie Nautique	61'411	61'411	-	59'889	1'522	
Le Commun - Vieux-Grenadiers 10	74'128	100'000	-25'872	98'183	-24'055	
L'Empro-Genève	676	676	-	656	20	
Lez-Arts-Muraille	12'612	12'612	-	10'592	2'020	
L'Orchestre Mandolinata	19'056	19'056	-	18'380	676	
L'Usine, divers bénéficiaires salle de répétition	3'955	15'820	-11'865	15'436	-11'481	
Mottatom	260'172	260'172	-	253'848	6'324	
Musique municipale VGE	61'218	61'218	-	59'730	1'488	
Nomades-Matériel et personnel	143'538	215'000	-71'462	104'117	39'421	
Nouvelle Comédie, FAD, Alice-Bailly 1	1'562'601	1'562'601	-	1'524'617	37'984	
OSR (bibliothèque au Grütli)	7'394	7'394	-	7'215	179	
PTR, locaux à l'Usine	13'799	55'199	-41'400	53'858	-40'059	
Rabais octroyés - scènes culturelles - Casino Théâtre	29'595	10'000	19'595	25'432	4'163	
Rabais octroyés Alhambra	4'088	10'000	-5'912	4'088	-	
Rabais octroyés Théâtre Pitoëff	4'392	10'000	-5'608	12'208	-7'816	
Rabais octroyés Victoria-Hall	95'224	80'000	15'224	97'892	-2'668	
Ressources Urbaines	35'208	-	35'208	4'295	30'914	
RU Coopérative ressources urbaines	27'540	27'540	-	26'728	812	
Saint-Gervais Genève - Temple 5	331'453	331'453	-	323'396	8'057	
Salle communale Plainpalais	147'626	200'000	-52'375	224'945	-77'320	
Société genevoise des écrivains	2'627	2'627	-	2'560	67	
Studios Halle de l'Île	44'685	37'848	6'837	44'318	367	
Th. Parfumerie - St-Gervais - Louis-Favre 14	16'224	16'224	-	15'840	384	
Théâtre de l'Orangerie, dépôt Plonjon 4	2'904	2'904	-	2'844	60	

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
	Théâtre des Grottes	62'732	49'872	12'860	74'302	-11'571	
	Théâtre des marionnettes de GE	69'019	69'019	-	67'292	1'727	
	Théâtre du Grütli	265'334	265'334	-	258'885	6'449	
	Théâtre du Loup	6'000	6'000	-	6'000	-	
	Théâtre le Galpon - Route des Péniches	12'972	12'972	-	12'972	-	
	Théâtre les Montreurs d'images - Cluse 95 A	3'444	3'444	-	3'352	92	
	Théâtre les Montreurs d'images - Cluse 95 B	9'144	9'144	-	8'920	224	
	Théâtre les Montreurs d'images - Cluse 95 C	33'528	33'528	-	32'716	812	
	Théâtre les Montreurs d'images - Michel-Simon 9	98'496	98'496	-	96'100	2'396	
	Théâtre Malandro - Châtelaine 43	32'160	32'160	-	31'372	788	
	Théâtre Saint-Gervais - Muraille 9-11	11'424	11'424	-	11'148	276	
	Union Accordéoniste Mixte de Genève	28'545	28'545	-	27'851	694	
	Utilisation salles communales SEC	18'358	100'000	-81'643	22'725	-4'368	
	Zabriskie point (KSE Plainpalais)	5'580	5'580	-	5'436	144	
	FAD Théâtre de Poche - Dépôt	35'844	35'844	-	34'972	872	
	Jaydo's Concerts Jazz (CHV)	217'000	217'000	-	217'000	-	
	Total 32 Culture, autres	6'934'012	7'052'582	-118'570	6'846'258	87'754	
33	Médias						
	Association Cinéma 3 mondes, Filmar	14'445	14'445	-	8'221	6'224	
	Association Sirocco-Black Movie	17'196	17'196	-	15'883	1'313	
	Ciné Bulletin	6'879	6'879	-	6'711	168	
	Cinémas du Grütli	70'332	70'332	-	68'622	1'710	
	Cinématou - Arcade Grottes 11	24'780	24'780	-	24'176	604	
	FIFDH au Grütli	-	-	-	2'097	-2'097	
	Fonction Cinéma (salle Grütli)	40'067	40'067	-	39'093	974	
	Fondation romande du cinéma	5'159	12'381	-7'223	12'080	-6'922	
	Geneva International Film Festival-GIFF	-	-	-	2'097	-2'097	
	Radio Vostok	40'464	40'464	-	33'000	7'464	
	Swiss films (au Grütli)	6'706	6'706	-	6'543	163	
	Association Tigre	2'064	-	2'064	-	2'064	
	Association Rencontres Professionnelles de Danses - Genève	2'064	-	2'064	-	2'064	
	Total 33 Médias	230'156	233'250	-3'095	218'524	11'632	
	Total 3106 Service culturel	9'294'358	9'435'372	-141'014	9'237'637	56'721	
3110	Grand Théâtre de Genève						
32	Culture, autres						
	Fondation Gd Théâtre - Place Neuve	2'585'763	2'585'763	-	2'522'908	62'855	
	Fondation Gd Théâtre dépôt Châtelaine	79'884	79'884	-	77'940	1'944	
	Fondation Gd Théâtre dépôt Michel-Simon	918'783	918'783	-	896'449	22'334	
	Fondation Gd Théâtre dépôt Ste-Clotilde	364'555	364'555	-	355'694	8'861	
	Fondation Gd Théâtre parking Simon 7	2'160	2'160	-	2'160	-	
	Total 32 Culture, autres	3'951'145	3'951'145	-	3'855'151	95'994	
	Total 3110 Grand Théâtre de Genève	3'951'145	3'951'145	-	3'855'151	95'994	
3201	Conservatoire et jardin botaniques						
31	Héritage culturel						
	AAJB - Local sous combles	208	1'944	-1'736	1'899	-1'691	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
	Info Flora - locaux	11'337	11'332	5	11'062	275	
	Info Flora - ressources informatiques	2'000	2'000	-	2'000	-	
	Mise à disposition des studios	1'980	2'000	-20	5'580	-3'600	
	Pro Specie Rara	5'981	5'981	-	5'836	145	
	Total 31 Héritage culturel	21'506	23'257	-1'751	26'377	-4'871	
	Total 3201 Conservatoire et jardin botaniques	21'506	23'257	-1'751	26'377	-4'871	
3202	Musées d'art et d'histoire						
	31 Héritage culturel						
	Billets d'entrée et visites guidées	1'670	3'000	-1'330	3'859	-2'189	
	Locations salles	135'075	27'000	108'075	71'225	63'850	
	Prêts et conditionnements d'œuvres	-	10'000	-10'000	-	-	
	Société des amis du Musée d'art et d'histoire	8'538	18'000	-9'462	10'052	-1'514	
	Ventes, locations et droits d'images	40'611	45'000	-4'389	57'493	-16'881	
	Total 31 Héritage culturel	185'894	103'000	82'894	142'629	43'265	
	Total 3202 Musées d'art et d'histoire	185'894	103'000	82'894	142'629	43'265	
3203	Musée d'ethnographie						
	32 Culture, autres						
	ADEM - locaux Carl-Vogt 67	50'900	50'900	-	49'663	1'237	
	Gratuité privatisation loc. public MEG	-	-	-	48'000	-48'000	
	BIM Association des guides du musée MEG	4'905	-	4'905	-	4'905	
	SAMEG - Société des amis du MEG	4'905	-	4'905	-	4'905	
	Total 32 Culture, autres	60'710	50'900	9'810	97'663	-36'953	
	Total 3203 Musée d'ethnographie	60'710	50'900	9'810	97'663	-36'953	
3204	Muséum d'histoire naturelle						
	32 Culture, autres						
	Diverses sociétés, mise à disposition de locaux	1'800	-	1'800	49'241	-47'441	
	Etat et ses institutions, mise à disposition de locaux	1'800	-	1'800	-	1'800	
	Ornithophila	1'018	1'018	-	991	27	
	Société astronomique Genève	13'906	13'188	718	13'489	417	
	Total 32 Culture, autres	18'524	14'206	4'318	63'721	-45'197	
	Total 3204 Muséum d'histoire naturelle	18'524	14'206	4'318	63'721	-45'197	
3205	Musée Ariana						
	31 Héritage culturel						
	Académie internationale de la céramique	-	20'636	-20'636	20'134	-20'134	
	Total 31 Héritage culturel	-	20'636	-20'636	20'134	-20'134	
	Total 3205 Musée Ariana	-	20'636	-20'636	20'134	-20'134	
3302	Bibliothèque de Genève						
	32 Culture, autres						
	Société d'histoire et d'archéologie Genève - locaux BGE	3'095	3'095	-	3'020	75	
	Société d'histoire et d'archéologie Genève - locaux Vieux-Billard 25	16'432	7'656	8'776	15'747	684	
	Société Jean-Jacques Rousseau	6'311	6'311	-	6'124	187	
	Université de Genève - Maison de l'histoire	17'944	17'944	-	17'507	437	
	Total 32 Culture, autres	43'782	35'006	8'776	42'398	1'383	
	Total 3302 Bibliothèque de Genève	43'782	35'006	8'776	42'398	1'383	
	Total 3 Culture et transition numérique	13'575'919	13'633'522	-57'603	13'485'710	90'209	

6.3.3.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Activités culturelles et scientifiques (SP_3.01)		258'240	261'120
Akka films Nicolas Wadimoff	"Renaissance", série documentaire de quatre épisodes sur le Servette FC	25'000	
Art for The World (AFTW) Adelina von Fürstenberg	Exposition "La maison est là où tout commence"	15'000	
Aspasie	Bibliothèque du Centre Grisélidis Réal - Développement d'un système de prêts automatisé	7'000	
Association "Société suisse des Journées de Soleure" (SSJS)	Journées cinématographiques de Soleure 2024 - Programme "Rencontre" avec Studio GDS	3'000	
Association (in)visible	Le vol des chauves-souris la nuit, soutien du travail de la photographe Sylvie Léget	12'000	
Association Genève Débat	Genève ciné-débat	20'000	
Association Hors Cadres	Projet "Hors Cadres (David Warner/Serval & MAH)"	10'000	
Association Les Rencontres de Genève	Festival Histoire et Cité (9e édition)	10'000	
Association Michel Soutter	Numérisation de l'œuvre cinématographique de Michel Soutter (4 films)	5'000	
Association NEXPO	Nouvelle exposition nationale	30'000	
Association S5 - Compagnie Edelweiss	Théâtre en langue des signes, développement et professionnalisation de la compagnie	10'000	
Association Yaffa	Concert de piano "Moments suspendus en Palestine" et nouvelle édition de l'exposition photos "Sourire des enfants de Gaza"	3'740	
Daïana action culturelle	Fête de la saucisse 2024	10'000	
Fondation de la Maison Rousseau et de la Littérature (MRL)	Adhésion VdG au réseau ICORN (The International Cities of Refuges Network)	11'500	
Freedom Cartoonists Foundation	Edition 2024 de l'événement biennal "Genève célèbre la liberté de la presse et le dessin de presse"	10'000	
GIFF	30e édition du GIFF	15'000	
INES - Institut Neue Schweiz	Tour de Suisse au sujet de la migration, événement "Pour une Nouvelle Citoyenneté"	5'000	
"Luna films Agnès Boutruche"	Concert "Résonance" au Conservatoire de Genève	5'000	
Palestine - filmer c'est exister	Gaza, l'art comme poumon - Exposition d'artistes du groupe ElTiqa de Gaza au GAMMAH	5'000	
Pôle de création numérique	Soutien aux activités 2024	10'000	
Radio Vostok	"L'été Bleue comme une orange de Radio Vostok au parc La Grange - Saison 5"	6'000	
Radio Vostok	Soutien exceptionnel pour la période de transition avant la concession et la subvention nominale	10'000	
Université des cultures de Genève (UPA)	Projet: "Il fallait que je vous le dise"	15'000	
VIVRAR - Foofwa	Inauguration place Beatriz-Consuelo	5'000	
Lieu d'expositions, le Commun (SP_3.02)		350'410	357'000
Arta Sperto	Think first dance later 3ème édition	90'410	
Association des Gens	Festival Spielact	85'000	
Association Sirocco	Festival Black Movie	35'000	
Association Utopiana	1000 écologies	80'000	
Centre de la Photographie Genève	Pratiques de l'image et du son	60'000	
Bourses et prix arts visuels (SP_3.03)		126'500	126'500
Association Match	Appel à projet FMAC 2024	26'500	
Brunner Lucas	Participation BLCG	2'500	
Clément Thomas	Participation BLCG	2'500	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Clément Thomas	Bourse BLCG - arts appliqués	10'000	
Cohen Lou	Participation BLCG	2'500	
Conus Sophie	Participation BLCG	2'500	
de Selys Laure	Bourse pour artiste de plus de 35 ans	25'000	
Eicher Marc	Participation BLCG	2'500	
Essyad Giulia	Participation BLCG	2'500	
Gleize Elisa	Participation BLCG	2'500	
Kaufmann Nessim	Participation BLCG	2'500	
Ugarte Vallejos Remy	Participation BLCG	2'500	
Ulmann Tara	Participation BLCG	2'500	
Weissen Maeva	Participation BLCG	2'500	
Weissen Maeva	Bourse BLCG - arts plastiques	10'000	
Widmer Martin	Bourse photographie documentaire	25'000	
Zaugg Maurane	Participation BLCG	2'500	
3106000 Soutien arts visuels		792'300	785'710
Soutien à la création arts visuels (SP_3.04)		272'500	255'000
Aceto Alfredo	Exposition "Full moon Sergio"	5'000	
Association AB JOY	Projet de film "Total Caparica" avec T. Pessô	6'000	
Association AB JOY	Exposition "Sense of the senses" de E. Zornio	4'000	
Association Apparatus	Installation vidéo de N. Cilins	6'000	
Association Apparatus	Projet "Pathways, Encounters, Thresholds..."	3'900	
Association Axolotl	Video "Paon Mysteriozo"	5'000	
Association BARO	Performance de V. Delétraz à Palazzina	2'400	
Association Caring Art	Projet d'installation "Out of water"	4'000	
Association CCI	Exposition personnelle de S. Fernandez Casas	6'000	
Association Confettis	Exposition "Down The Rabbit Hole"	4'500	
Association Copypasta Editions	Performance d'activation de l'œuvre "Chorus..."	3'000	
Association Filira	Œuvre "La Glossolalie" de M. Gross	2'000	
Association HIM OMM	Exposition "Entre-deux" de P. Cordier	3'000	
Association Isle	Projet "OUT FRAME" de C. Dumond	3'100	
Association les Amis de Bastien Gachet	Exposition personnelle Salle Crosnier	12'800	
Association les Amis de Bastien Gachet	Exposition à New York	6'000	
Association les Films du Chalet	Tournage performatif de P. Julier	15'000	
Association Lince	Exposition de l'artiste V. Poli	4'000	
Association Multicasquettes	Exposition "Douce Révolte" de S. Conus	4'500	
Association Neo Garden	"Fuso Ferro", résidence et exposition	3'000	
Association NEXO	"Las Huellas desafiantes" de V. Lesser Gutierrez	6'000	
Association Postform	"Time's Arrow series"	2'000	
Association Sibilla	ILINX - Performance J. Belloni	5'000	
Association Sibilla	Exposition "Powder of Sympathy" de J. Belloni	6'000	
Association Something for you	Projet "Me, myself and I, Socrato"	4'300	
Association Statues dorées	Exposition "Paillasse" de G. Didelot	6'000	
Association TIN CAN	Exposition collective Villa Bernasconi	2'000	
Association TIN CAN	Exposition "ARAUCARIA" de P. Paillet	6'000	
Aubry Zoé	Exposition les Halles Porrentruy	3'000	
Aubry Zoé	Projet "BEBE GRATUIT"	6'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Ding Emilie	Exposition "Le Paradis n'est que l'horizon..."	6'000	
Gariboldi Mirta	"Veline: heart to heart"	8'000	
Gil Flood Patricio	Exposition Manoir de Martigny	3'000	
Guerreiro do Divino Amor	Projet Pavillon suisse Biennale de Venise	10'000	
Joly Alexandre	Installation "Multiverse of a Birdcage"	7'000	
Liu Le Lann Thomas	Exposition "ENTERTAINMENT"	3'000	
Longe Hunter	Exposition collective CAN	6'000	
Marville Laure	Exposition Panart 2024	2'500	
Masduraud Lou	Exposition Kunsthaus Langenthal	8'000	
Mir Coline	Exposition personnelle Paris	2'500	
Muller Nicolas	Exposition personnelle "Gris et Bleu"	4'000	
Naeimi Sima	Duo Show Lokal-Int	500	
Pfund Mathias	Exposition "Kunsthalle Bern"	2'000	
Rasti Laurence	Exposition "Un mur comme horizon"	12'000	
Reumann Helge	Exposition "Kill Motor"	11'500	
Rose Léonie Marion	Exposition "Relever la nuit"	4'000	
Société Suisse des nouveaux commanditaires	Commande Gilles Fürtwangler	10'000	
Stiefel Axelle	Projet embarqué dans le cadre de l'exposition	15'000	
Tara Jeanne	Exposition UNA Galleria, Italie	3'000	
Tomatala Yul	Exposition personnelle "Wahrnehmung"	3'500	
Tomatala Yul & Kakon Judith	Exposition duo "Systemic Gleams"	1'500	
Soutien à la médiation arts visuels (SP_3.05)		157'166	51'000
Aceto Alfredo	Monographie	6'666	
Association Bise Noire	Escales 2024	20'000	
Association Documents d'artistes Genève	Nouvelle édition 2024-2025	15'000	
Association Feu Pâle	Monographie de Mai-Thu Perret	10'000	
Association L'Usine	Veilleureuse.x.s	40'000	
Association Miami Books	Zero – zine d'art contemporain pour enfants	8'000	
Bailly Josse	Publication	4'000	
CERN	Résidence COLLIDE	26'000	
Davaud Coline	Publication F.A.V.V.	4'000	
Goël Véronique	Monographie	7'500	
Rittener Didier	Publication "d'après, à cause de, grâce à, etc."	6'000	
Société suisse des nouveaux commanditaires	Activités 2024	10'000	
Soutien aux manifestations arts visuels (SP_3.06)		262'634	132'910
Association Affichage Public	Manifestation "Affichage Public exposition #4"	6'000	
Association ART FOR THE WORLD	"La maison est là où tout commence"	32'434	
Association Bords de l'Aire	Exposition sur les rives de l'Aire	10'000	
Association Curva	Plateforme "club Fringe"	5'000	
Association Extra.Collective	Résidence curatoriale topic	8'200	
Association HIT	Programmation 2024	25'000	
Association KIMERA	Programmation 2024 de l'Espace Dukat	20'000	
Association Labo	Programmation 2024	20'000	
Association LE TROU	Programmation annuelle 2024	20'000	
Association LIMBO	Programmation 2024	20'000	
Association MOS ESPA	Festival 2024 "Back to Basik"	19'000	
Association Nébuleuse	Projet "CAMINO"	10'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association One Gee in fog	Programme curatorial 2024	10'000	
Association Open Frame	Hermance 2024, art en plein air	7'000	
Association ORAIBI + Beckbooks	Projet "Les affiches des disperéexs"	10'000	
Association PAV living room	Projet "PAV living room"	5'000	
Association WOMB	Joyfully Waiting 2024	20'000	
Association Zabriskie Point	Programmation annuelle 2024	15'000	
Soutien aux manifestations arts visuels conventionnées (SP_3.07)		100'000	346'800
Artasperto	Activités 2024	100'000	
Accès à la culture (SP_3.08)		208'650	226'440
Association Ecoute voir	Accessibilité (handicap et culture)	25'000	
Association La Cédille	Accessibilité (handicap et culture)	20'000	
Association Out of the Box	Accessibilité (handicap et culture)	25'000	
Association So Close	Accessibilité (handicap et culture)	15'000	
Destination 27 Genève	Médiation	40'000	
Am Stram Gram Le Théâtre	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	3'000	
Association Cinéma des Trois Mondes Festival Filma	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	500	
Association du Galpon Maison pour le travail arts	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	500	
Association La Lanterne Magique Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	2'500	
Association pour la danse Contemporaine ADC	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	1'200	
Association Théâtre du Grütli	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	9'000	
Compagnie Confiture	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	500	
Fondation d'Art Dramatique de Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	5'500	
Fondation d'Art Dramatique de Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	40'000	
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	500	
Fondation de l'Orchestre de la Suisse Romande	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	500	
Fondation des Cinémas du Grütli	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	15'000	
Fondation des Cinémas du Grütli	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	11'000	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	500	
Fondation pour les Arts de Saint-Gervais	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	6'000	
Grand Théâtre de Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	1'000	
Les Marionnettes de Genève	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	4'500	
New Events Production SA	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	1'500	
Scène Vagabonde Festival	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	3'950	
Société Coopérative Migros Genève Service Culturel	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	5'000	
Théâtre de l'Orangerie	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	8'000	
Théâtre du Loup	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	7'500	
Théâtre La Parfumerie	Mesures d'accès à la culture (tarifaire)	1'000	
Cinémas du Grütli	Mesures tarifaires seniors (transfert Fonds Zell)	-15'000	
Fondation d'Art Dramatique de Genève	Mesures tarifaires seniors (transfert Fonds Zell)	-30'000	
Fonds Zell - Accès à la culture (théâtres, concerts) (SP_3.09)		198'850	200'000
Amis de l'OSR	520 cartes de membres	13'000	
ASCOG	Achat spectacle "La Revue non corrigée"	4'000	
Cinémas du Grütli	Mesures tarifaires seniors (PAG)	15'000	
Collectif BPM	Achat spectacle "La Collection"	2'200	
Comédie de Genève	Achat spectacle "Boule à neige"	2'230	
Comédie Lyrique	Achat spectacle 28.11.24	7'500	
Confiture	Achat spectacle "Service secret"	11'200	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Confiture	Achat spectacle "Crise de nerfs Météo"	8'960	
Fondation d'Art Dramatique de Genève	Mesures tarifaires seniors (PAG)	30'000	
Grand Théâtre de Genève	Billets INDOMENEE	24'090	
Grand Théâtre de Genève	Billets FEDORA	6'770	
Le Poche	Achat spectacle "Femme disparaît"	2'800	
Nepsa	La Revue, achat de 3 représentations	54'600	
St-Gervais	Achat spectacle Don Quichotte	4'500	
St-Gervais	Achat spectacle "Art nova"	4'000	
St-Gervais	Achat spectacle "Quartett"	4'000	
Théâtre du Loup	Achat spectacle "Nos histoires art"	4'000	
Soutien aux actions culturelles et médiation (SP_3.10)		265'200	265'200
Alarue	Le Festival éclaté	10'000	
Association BERN13	Ateliers de musiques électroniques	10'000	
Association Dance With Me	Trajectoires de vie en dialogue sur scène	10'000	
Association d'Images	Qui connaît la chanson...?	10'000	
Association Mondes Imaginaires	Programmation 2023-2024	20'000	
Association MUSES	Voix du Cœur	5'000	
Association Shap Shap	Programme 2024	30'000	
Association TAKO	Pianos égarés 2024	20'000	
Caroline2Cornière	Un seul corps pour la vie	10'000	
Cie Plus de Doute	Femmage Festival 2024	10'000	
Collectif du feu de dieu	En Route pour l'article 27 de la déclaration...	5'000	
Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	Subvention complémentaire	9'800	
Dard Laudine	Ateliers musicaux pour les détenues	3'400	
Fédération Spontiste	Art & santé pour les aîné.es	15'000	
Grateful Tribe	ARTSPACE - Un espace pour l'art	10'000	
La Marmite	Mouvement artistique, culturel et citoyen	30'000	
Les Concerts Du Cœur Genevois	Saison 2024	20'000	
Théâtre du Sentier	Le Passage du lecteur	10'000	
Université des Cultures de Genève (UPA)	Il fallait que je vous le dise	15'000	
Woman's Move	Des Tattes à la Scène	12'000	
Soutien aux projets culturels d'agglomération (SP_3.11)		164'000	196'097
AMIC-Association des Médiatrices Interculturelles	Cohabitations multiples...	9'600	
Artos	Activités 2024	15'000	
Association JazzContreBand	Jazz Contreband (fonds transfrontalier)	7'200	
Association JazzContreBand	Festival Jazz Contreband 2024	30'000	
Festival Antigél	Antigél XL	7'200	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Soutien complémentaire 2024	20'000	
Fondation Romande pour la chanson et les musiques act.	Activités 2024	27'000	
Fondation SAPA	Préservation et valorisation du patrimoine	6'000	
Hum Production	Ce que nous dit l'eau 2024	400	
International Rainwater Harvesting Alliance (IHRA)	PluiE*	4'800	
La mémoire de Veyrier	Au fil de l'eau	2'800	
Les voix du conte	La roue qui tourne	4'400	
Passedanse	Mai de la Danse 2024	6'000	
Pilote Documents D'artistes Genève	Meet up croisé Grand Genève	3'600	
Saint-Gervais Genève	LACS	20'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Soutien dispositif de prévention atteinte à la personnalité (SP_3.12)		42'035	50'000
Association Beaver Dam	Lutte atteintes personnalité	3'150	
Association Le Bloc	Formation prévention atteintes personnalité	5'091	
Association l'Usine	Formation prévention atteintes personnalité	5'600	
Association TIGRE	Prévention risques psychosociaux	3'000	
Collectif Touche Noire	Soutien participation formation employés	2'294	
Compagnie The Three Monkeys	Prévention risques psychosociaux	1'750	
Compagnie The Three Monkeys	Prévention risques psychosociaux	350	
Grand Conseil de la Nuit	Formation genre et prévention du sexisme	750	
Les Rencontres professionnelles de danses - Genève	Atelier de prévention	3'000	
Safe spaces culture	Soutien part. employés pour formation	17'050	
3106000 Soutien à la danse		1'056'175	1'058'800
Soutien à la création chorégraphique (SP_3.13)		495'000	421'300
Association + +1	Activités 2024	55'000	
Association Beaver Dam	Dive	30'000	
Association Danse-Habile	Eloge de la faiblesse	20'000	
Association de la Compagnie Greffe	Subvention 2024	100'000	
Association de L'Estuaire	L'Agenda des tentacules	40'000	
Association Mûes	Deseos	30'000	
Association soutien à la compagnie A Hauteur des yeux	Le projet d'Okana	28'000	
Association Vivrar	Place Beatriz-Consuelo	10'000	
Collectif Foulles	What will remain secret	3'000	
Collectif Glycine	Daisies decline	5'000	
Compagnie Dô	A reculons	14'000	
Danse & Coopération	Entrelacés	15'000	
Ex. Corps	Ex Vivo	22'000	
Inkörper Company	Briller et disparaître	16'000	
Productions Obliques	Las Orillas	8'000	
Projet H107	Projet H107 2024	27'000	
Speak in Silence	Think Climate, Wash at 30°C	25'000	
Tacky Productions	Crâmée	17'000	
Velvet Blues	Avalanche collection	10'000	
Voilà Voilà	"Titre provisoire"	20'000	
Soutien à la création chorégraphique conventionnée (SP_3.14)		444'175	535'500
Association La Ribot	Soutien 2024	122'400	
Association MadMoiselle MCH	Soutien 2024	86'700	
Association Melk Prod.	Soutien 2024	81'600	
L & N Production Compagnie 7273	Soutien 2024	90'000	
Scarlett's	Soutien 2024	71'400	
Association de la Compagnie Greffe	Restitution part bénéfice fin de convention	-7'925	
Soutien aux manifestations chorégraphiques (SP_3.15)		117'000	102'000
Association Fête de la Danse Genève	Fête de la Danse 2024	102'000	
Scène Danse	Scène danse - FM 2024	15'000	
310600 Fonds Neumann (prix) (SP_3.16)		2'000	2'000
Pereira Silva Junior Idalécio	Prix Neuman beaux-arts	1'000	
Renzetti Elena	Prix Neuman musique	1'000	
Soutien aux locaux de répétition (SP_3.17)		102'000	102'000
Contrechamps	Salle de répétitions 2024	66'000	
Fondation de l'Orchestre de Chambre de Genève	Salle de répétitions 2024	36'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
3106000 Soutien aux musiques actuelles		1'866'720	1'831'720
Soutien à la création musiques actuelles (SP_3.18)		737'970	689'560
Amami	EP Amami	16'000	
Aslo Music	Album de Aslo	10'000	
Association Barrio Colette	Album Barrio Colette	20'000	
Association Captain	Danitsa production 3ème album	40'000	
Association CATALYSE	Lily Gasc	4'000	
Association CATALYSE	Inkuba	13'000	
Association du Rythme de Vie	Nouvel Album Cyril Cyril	15'000	
Association du Rythme de Vie	Résidences Cyril Cyril	15'000	
Association Fruits Records	Résidence Blake Ark	15'000	
Association HU	HU LOOPED	5'000	
Association Insubordinations	La Tène	15'000	
Association Insubordinations	Incise album	5'500	
Association Le Fleuve	Rhône	10'000	
Association Listen Up	The BIG TUSK 2ème album	11'500	
Association Monument & co	EP Monument	10'000	
Association Mustang	Forever Overhead EP1	7'500	
Association Onensaitpasplux	Album Androo	14'500	
Association Phasma	Tout Bleu - Création répertoire	7'000	
Association Souka	Nouvel album Hector ou Rien	12'000	
Association Xyleme Musique	2ème album Wabjie	8'000	
Bureau Love	Album et live Flèche Love	15'000	
Celeste	Reno	6'500	
Couleurs Sonores	Gaspard Sommer	15'000	
Couleurs Sonores	Di-Meh OV3 2	22'000	
Data Mirage	Young Gods nouvel album	24'100	
Dimelow	Album Bony Fly 2024	10'000	
Doswald Roxane	Mara - deux singles	10'000	
Douche Froide	Album Beau Diable	10'000	
Drive M Train	Ep Félicien Lia	20'000	
Eden Chappier	Mairo - La Fiev	40'000	
Eigenmann (colors ENT.)	15 ans Colors - 3 projets	55'000	
Erkalium	Xaius - EP du groupe Erkalium	11'000	
Erkalium	Album El Duende X La Chica	14'000	
Fischkopfsky Records	Album OHRWURM	10'000	
Florin Thomas	Dikeman-Field-Florin création	8'000	
Fondation Romande pour la chanson et les musiques	Iceberg 8	10'000	
Fréquence Lux(e)	Rico TK and the Mystic Delights - Apophe	12'000	
Fréquence Lux(e)	Mia Willoe album	10'000	
Ghost Prod	The Dreamer	10'000	
Guy Schneider Music Production	Résonne la Ville	6'000	
Harpo	Taming / Conditioning 2EPs	6'000	
Hidden Music Association	Album Pierre Omer	8'000	
Impure Wilhelmina	Projet 2024	11'500	
Marcelline Gamma	La Colère 23/24	17'500	
Nardini Eric	E-garbage album	4'370	
Organisme Acoustique	Résidence OUMPH	20'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Radio Vostok	Vostok Sessions 2024	25'000	
Super Input	Album Citron Citron	11'000	
Super Input	Juneé Océan Oublié	8'000	
Théâtre du Fil	Album Venise	15'000	
Upside Down Music	PrismE 2ème album	12'000	
Watering Hole	Album Build - Evita Koné	27'000	
Soutien aux manifestations musiques actuelles (SP_3.19)		441'150	423'960
2221.ch	Le Fleuristique édition 1	10'000	
2221.ch	Le Fleuristique édition 2	10'000	
Association Akouphene	Festival Akouphène 2024	10'000	
Association Face Z	Festival Face T	22'000	
Association Globale Locale	Festival Globale Locale 2024	30'000	
Association Le Bloc	Programmation La Gravière	60'000	
Association Sonoras	Concert Luzmila Carpio	2'000	
Association Soultitude	Soultitude Festival 2024	20'000	
Association TAKO	Pianos Egarés	10'000	
Association The Spot	The Spot Rap Sessions	30'000	
Association Transforme	Frais annulation festival Transforme	35'000	
Association Transforme	Concerts au Groove	20'000	
Association Transforme	Transforme Rap Factory	17'000	
Association WAV33	Saison 2024	50'000	
Bars en Fête	Bars en Fête 2024	20'000	
Blues Association de Genève	BAG Thursdays 2024	5'000	
Centre Akwaba	Festival de musique d'ici et d'ailleurs	8'000	
Dumbanengue	4 événements connexions et cultures	4'075	
Flamenco Nomada	Flamenco Nomada 2024	9'000	
Helvetiarockt - Der Verein	Helvetiarockt Genève	7'500	
Maquis déKalé	Sessions Maquis DéKalé	15'575	
Musique en l'Île	Activités 2024	40'000	
Radio Vostok	L'Orangerie	6'000	
Soutien aux manifestations musiques actuelles conventionnées (SP_3.20)		442'800	442'800
Association de Gestion du Rez de l'Usine	Activités 2024	50'000	
Association Headfun	Activités 2024	112'200	
Association Kalvingrad	Activités 2024	250'000	
Association Les Athénéennes	13ème Festival Les Athénéennes	30'600	
Soutien création musiques actuelles conventionnées (SP_3.21)		244'800	275'400
Association Boite à Mazik	Activités 2024 Julie Campiche	81'600	
La Piscina	Activités 2024 Varnish	81'600	
Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp	Activités 2024 OTPMD	81'600	
3106000 Soutien aux musiques classiques et contemporaines		1'013'030	1'101'840
Soutien à la création musiques classiques et contemporaines (SP_2.22)		592'030	606'000
Association Camerata Venia	Saison bien tempérée 2024	10'000	
Association Ensemble Batida	#4 crAsh-test-crAsh-son - saison 2024	20'000	
Association Ensemble Eole	Les semaines musicales - édition 2024	15'000	
Association Ensemble Vide	Sen 46 Etains - Saison 2023-2024	12'000	
Association Lied & Mélodie	Saison de concerts 2024	20'000	
Association Quatuor Terpsycordes	Saison de concerts 2024	20'000	
Association Traghetto nuovo	Corps étranger	7'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Trio Ernest	Saison de concerts 2024 - Bee classical	18'000	
Association Vortex	Saison de concerts 2024	35'000	
Classicosy	Univers de la Voix	3'000	
Contre-Jour	Continuo	12'000	
Ensemble Amalgame	Joyeux anniversaires !	10'000	
Ensemble Cantatio	Concert 2024	30'000	
Ensemble Les Argonautes	Dixit - 2ème album	5'000	
Ensemble Les Argonautes	Dixit - 2ème album (complément)	8'000	
Ensemble Lexicofolia	Solde projet reporté	8'630	
Ensemble Procris	Série de concerts Stylus Phantasticus	10'000	
Ensemble Variante la musique racontée	Et si la musique classique s'écoutait...	5'000	
Fondation Nexus	Concert symphonique avec Béatrice Berrut	10'000	
Geneva Brass Quintet	Saison de concerts 2023-2024	12'000	
Geneva Brass Quintet	Les Rendez-vous du Geneva Brass 24/25	12'000	
Geneva Camerata	Soutien complémentaire Saison 2024	10'000	
Hirschberger Guy Moshe	Prix spécial VGE	1'000	
Karetko Flora	Telemann in town - un concert promenade	1'400	
Konnekt	Konnekt Saison 23/24	20'000	
Konnekt	Collectif N-Ensemble : Projet "N-Merge"	12'000	
Lemanic Modern Ensemble	Au croisement de deux saisons musicales	60'000	
Lemanic Modern Ensemble	Subvention complémentaire 2024	10'000	
Martinet Gilles-Henri	Prix Second	1'000	
Offrandes	Guitares(s)	2'000	
Opérami	Mireille, opéra de Gounod	7'000	
Opéra-Théâtre	Carmen de Bizet	30'000	
Polhymnia	Les 30 ans - Trois concerts exceptionnels	30'000	
Ponticello	Saison de concerts 2024	20'000	
Swiss Chamber Concerts Genève	Saison de concerts 2024	85'000	
Vincent Pierre	Concertus Saisonnus 2024	20'000	
Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines (SP_3.23)		121'000	195'840
Association Concerts Musique Ancienne	Festival 2024 - Le Luth Enchanté	24'000	
Association des Cornistes de Suisse Romande	Second congrès des cornistes de Suisse	5'000	
Concerts d'été de St-Germain	Concerts d'été à Saint-Germain - saison	35'000	
Les Amis de la guitare	Les Jeudis de la Guitare 2024	12'000	
Les Concerts de la Cathédrale	Saison de concerts 2024	30'000	
LesConcerts.ch	Saison de concerts 2024	15'000	
Soutien aux manifestations musiques classiques et contemporaines conventionnées (SP_3.24)		300'000	300'000
Association Les Athénéennes	13ème Festival Les Athénéennes	100'000	
Les Saisons Bleues	Saison de concerts 2024	200'000	
Soutien aux musiques d'ensembles, sociétés et chorales (SP_3.25)		314'060	232'560
Association des Fifres & Tambours du Conservatoire	Activités 2024	8'000	
Brass Band Arquebuse Genève	Activités 2024	15'000	
Canards des Croupettes	Activités 2024	8'000	
Cercle Choral de Genève	Activités 2024	15'310	
Cercle Choral de Genève	Séjour 15ème festival de chorales Cracovie	8'000	
Empo Fifres et Tambours	Activités 2024	7'500	
Fanfare Croix-Bleue	Activités 2024	15'500	
Fanfare du Losange	Collaboration avec Johanna Baget	7'500	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fanfare Municipale du Petit-Saconnex	Activités 2024	19'500	
Fondation de l'Orchestre Symphonique Genevois	Activités 2024	40'000	
Fondation Orchestre des Nations	Activités 2024	12'000	
Harmonie des Eaux-Vives	Activités 2024	15'500	
Harmonie des Eaux-Vives	Play the Blues - Concert des 30 ans	8'500	
Les amis du Choeur de la Cathédrale Saint-Pierre	Grand concert Vendredi saint	12'000	
Liederkrantz Concordia Genève	Activités 2024	20'000	
Musique Municipale de la Ville de Genève	Renouvellement uniformes	20'400	
Ondine Genevoise Ecole mixte de musique	Anniversaire 130ème	8'000	
Orchestre Saint-Pierre Fusterie	100ème anniversaire	25'000	
Ste Chorale des Eaux-Vives	Activités 2024	10'000	
Union Accordéoniste Mixte de Genève	Activités 2024	45'850	
Empro Fifies et Tambours	Restitution subvention 2024	-7'500	
3106000 Soutien numérique et pluridisciplinaire		516'200	516'200
Soutien à la création numérique (SP_3.26)		302'000	302'000
Apparatus	Coda	21'000	
Association Ultrascopia	Soutien conjoint à la création numérique	12'000	
DEV.TV	The New Khan	12'000	
Elefant Films Sàrl	Respire encore	42'000	
Fondation pour la création numérique	Subvention 2024	2'000	
Les Faiseurs de Reve	Partition du Futur	36'000	
Nadasdy Films Sàrl	Mirabelle Jam	42'000	
Oneira Games SNC	Echos of The Waves	54'000	
Poirier Cassandre Mythn	Les Ensembles	9'000	
Studio Personne	Futur(s)	42'000	
Tell me the story SA	Hiatus	30'000	
Soutien à la création numérique conventionnée (SP_3.27)		214'200	214'200
Fondation Cie Gilles Jobin	Activités 2024	122'400	
Perceuse Productions Scène	Activités 2024	91'800	
Bourses d'aide à la recherche et aux résidences (SP_3.28)		376'990	376'990
Alphonso Karen	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Association Voici l'Homme de Boue et d'Argile	Bourse d'aide à la recherche/résidences	8'000	
Baeriswyl Marion	Bourse d'aide à la recherche/résidences	12'000	
Bellato Piera	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Bondi Cyril	Bourse d'aide à la recherche/résidences	11'890	
Bordin Tiki	Bourse d'aide à la recherche/résidences	15'000	
Catoquessa Melissa	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Compagnie Krad	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Cuomo Raphael	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Da Silva Maria de Fátima	Bourse d'aide à la recherche/résidences	12'000	
Djedje Cédric	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Hützli Paul	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Omer Pierre	Bourse d'aide à la recherche/résidences	10'000	
Rizzo Luca	Bourse d'aide à la recherche/résidences	15'000	
Schlatter Irène	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Scotti Gabriel	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Semoroz Julie	Bourse d'aide à la recherche/résidences	20'000	
Tejedor Gabriel	Bourse d'aide à la recherche/résidences	18'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Zornio Eva	Bourse d'aide à la recherche/résidences	4'500	
Bantone-Momba James	Bourse Patiño	3'200	
Doswald Roxane	Bourse Patiño	6'400	
Ducret Céline	Bourse Patiño	6'400	
Ortiz Arce Hans Gabriel	Bourse Patiño	6'400	
Perez Anaïs	Bourse Patiño	6'400	
Röthlisberger Sabrina	Bourse Patiño	9'600	
Schild Alexandre	Bourse Patiño	3'200	
Taha Ismaël	Bourse Patiño	6'400	
Tesfaldet Romai	Bourse Patiño	9'600	
Schneider Jean-Daniel	Résidence artistique à Gênes	8'000	
Lacroix Camille	Résidence artistique au Caire	5'000	
Soutien à la création performance et formes innovantes (SP_3.29)		40'703	41'110
Association CENC	Révolte	10'000	
Bleue	Accorps	25'703	
Novac Laurent	Electrofaunes	5'000	
Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires conventionnées (SP_3.30)		214'200	214'200
Association Headfun	Activités annuelles	214'200	
Soutien aux manifestations numériques et pluridisciplinaires (SP_3.31)		244'500	278'460
Association d'Usagères.ers.x des Bains des Pâquis	Les Aubes 2024	22'500	
Association d'Usagères.ers.x des Bains des Pâquis	Poésie en Ville 2024	40'000	
Association Le Fesses-tival	Fesses-tival édition 2024	35'000	
Association Makaronic	Pem15 - greffer	6'000	
Association PPING	20ème anniversaire soutien complémentaire	40'000	
Autrement-Aujourd'hui	Mouvements Singuliers	8'000	
Baz'art de St-Gervais	BAZ'ART 2024	30'000	
Cobalt	Rencontres Arts-Nature	10'000	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Soutien complémentaire 2024	20'000	
Pré-en-Bulle Association Quartier Grottes Cropette	Jours de fête aux Grottes	15'000	
SZKMD Production	Maszkowicz 10 ^ 3	10'000	
TO - Théâtre de l'Orangerie	Subvention extraordinaire 2024	8'000	
3106000 Soutien au théâtre		1'950'800	1'964'540
Bourse d'aide à l'écriture théâtrale (SP_3.32)		18'000	18'360
Association Belle étoile	Bourse d'aide à l'écriture	18'000	
Soutien à la création théâtrale (SP_3.33)		1'031'500	936'380
Amaryllis 17	On ne se mentira jamais	15'000	
Artistes Associés	Exploitation de la Salle Caecilia	25'000	
Association E Collectif Compagnie Utopia	La comédie des erreurs	15'000	
Association Ecart Echange Carrefour Théâtre	La grenouille qui avait bu toute l'eau	25'000	
Association Good Story	Chappatte en scène	10'000	
Association Les Amis Savoureux	Le Cabaret International et interstellaire	22'000	
Association TIGRE	Subvention 2024	8'000	
Association Zanco	CUBE !	30'000	
Association ZiKids	Les légumes font leur soupe	15'000	
Atör	BROKER, L'histoire réelle d'une folie...	70'000	
Autrement-Aujourd'hui	La parole est un fruit	6'000	
Boulmer Moll Agnès Mireille Maritza	Figures d'Exil	10'000	
Brico Jardin	Track Attack	10'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Chazaud Ludovic	Bourse d'aide à l'écriture	18'000	
Cie Sixième Art	Une laborieuse entreprise	20'000	
Compagnie 100% Acrylique	La Basket de Cendrillon	65'000	
Compagnie 100% Acrylique	La Basket de Cendrillon (reconsidération)	20'000	
Compagnie Baraka	Le mec de la tombe d'à côté (reprise)	10'000	
Compagnie des Ombres	Toy Boy	16'000	
Compagnie F. Huggler	Autoportrait en vert	35'000	
Compagnie les Arts	Catch Impro 2024	15'000	
Compagnie Les Trois Mâts	De l'amour ou presque	20'000	
Compagnie Métamorphoses	J'étais dans ma maison et j'attendais...	75'000	
Compagnie Sous Traitement	ADN	50'000	
Compagnie Sous Traitement	ADN (complément)	22'000	
Compagnie Super Trop Top STT	Sortie de convention	95'000	
Don't stop me now	La Génance des Auto-tamponneuses	32'000	
Fondation La Bâtie-Festival de Genève	Soutien complémentaire 2024	20'000	
La Cie d'un Instant c/o Mme Katia Akselrod	A Merveille (reprise)	10'000	
La Compagnie Cap 10	Au service secret de la Confédération	15'000	
La compagnie Pan	Je suis la nuit	45'000	
La Fourmière Association d'idées	Holyshit	15'000	
Le marcheur sur la lune	En attendant Godot	25'000	
Les Faiseurs de Rêve	Constellation	31'500	
Studio d'Actions Théâtrales SAT	La panne	40'000	
Sturmfrei	Atelier 44 rue de la Coulouvrenière	5'000	
Théâtre EnQuête	Angelina (reprise)	5'000	
Théâtre L'Alchimic	Programmation 2024	50'000	
Théâtre Spirale	Soutien complémentaire 2024	16'000	
Soutien à la création théâtrale conventionnée (SP_3.34)		576'300	571'200
Association Dreams come true	Activités 2024	102'000	
Association Fête du Théâtre	Fête du Théâtre 2024	107'100	
Compagnie L'Alakran	Activités 2024	122'400	
Studio d'Actions Théâtrales SAT	Activités 2024	81'600	
Théâtre Spirale	Activités 2024	163'200	
Soutien aux manifestations théâtrales (SP_3.35)		25'000	132'600
Festival du Rire de Genève	Festival du Rire 2024	25'000	
Soutien Théâtre Pitoëff (SP_3.36)		300'000	306'000
Association et Collectif Compagnie Utopia	Looking for Moby Dick	30'000	
Atelier Sphinx	Métamorphoses réinventées	45'000	
Compagnie des Ombres	Changer de rôle, du podcast à un spectacle	50'000	
Compagnie Patricia	Le Patricia	15'000	
La Cie d'un Instant	Encore	55'000	
La Fabrique Infinie	10 petits anarchistes	45'000	
Théâtre EnQuête	Résidence de développement	10'000	
Uranus Meyrin	Tatríz	50'000	
Soutien aux manifestations cinéma (SP_3.37)		191'000	191'430
Association Animatou	Grand Prix Animatou de la Ville de Genève	5'000	
Association Films Plans-Fixes	Plans-Fixes consacré à Rui Nogueira	11'000	
Association La Lanterne Magique Genève	Manifestation 2024	30'000	
Association Tourne-Films	Eclipse - 4ème édition	20'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
CinéTransat	CinéTransat 2024	10'000	
Festival du Film Vert région Genève	19ème édition du Festival du Film Vert	5'000	
FIFOG Festival Int. Film Oriental	19ème édition FIFOG	80'000	
Fondation GIFF	Soutien exceptionnel 30 ans	15'000	
Fondation pour la création numérique	Subvention 2024	13'000	
Schweiz. Gesellschaft Solothurner Filmtage	Rencontre avec le Studio GDS	2'000	
Soutien à la création artistique sonore et radiophonique (SP_3.38)		100'000	100'000
Association LABO Laboratoire artistique	The Leaves Whisperers	10'000	
Association Stim Matter	Genève - Chemnitz - Mauthausen	2'500	
Association Stim Matter	Genève - Chemnitz - Mauthausen - compl.	1'000	
Association The Fig tree & The River	Les seins des femmes - cartographie...	10'000	
Croquet Nicolas	La baignoire de Yelli	9'500	
Harari Carole	"17%: faire reculer le sexisme..."	11'000	
Le Bureau des écritures	La Bibliothèque sonore des femmes	8'000	
Les films du chalet	Les trois volcans et la fin du monde	6'000	
Les Oreilles Décollées	Houles	10'000	
Lose Control - Neverending Rhizone	Être un saumon	11'000	
Nuée Digital SARL	MASC'OFF : le podcast	11'000	
Reportage	Les femmes qui lisent	10'000	
Associations contre l'illectronisme (SP_3.39)		171'000	171'000
Association Camarada	"Le Numérique pour Toutes"	15'000	
CyberPeace Institute	Projet "eCLAIRE"	8'729	
FG Fiduciaire Genevoise SA	Mon entreprise digitale	20'000	
Itopie informatique société coopéra	Projet intégrant la conception d'une brochure pour inciter la population à une transition numérique éthique	15'000	
OSEO Genève	Permanences numériques	67'271	
Uni3 Université des seniors-Genève	Evaluation et formation des adhérents Uni3 en informatique de base	15'000	
Unions Chrétiennes de Genève	"Café Savoir Part'agé"	15'000	
Voie F	Permanence et formation en soirée	15'000	
Total		10'565'563	10'650'917

6.3.3.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de la culture et de la transition numérique	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
3001	Direction du DCTN	25.3	3.3	28.6	27.7	0.9
3106	Service culturel	80.5	4.7	85.2	85.1	0.1
3110	Grand Théâtre	167.2	9.7	176.9	178.1	-1.2
3201	Conservatoire et jardin botaniques	82.5	6.4	88.9	88.2	0.7
3202	Musées d'art et d'histoire	135.0	15.9	150.9	150.1	0.8
3203	Musée d'ethnographie	47.4	2.0	49.4	49.2	0.2
3204	Muséum d'histoire naturelle	84.2	9.3	93.5	94.2	-0.8
3205	Musée Ariana	26.4	1.0	27.4	26.8	0.6
3301	Bibliothèques municipales	113.6	6.1	119.7	119.6	0.1
3302	Bibliothèque de Genève	71.8	2.2	74.0	74.4	-0.5
3501	Direction des systèmes d'information et de communication	95.4	6.0	101.4	101.4	-
Total		929.1	66.6	995.6	994.6	1.0

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Sécurité et sports

6.3.4 Sécurité et sports

6.3.4.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DSSP	SPO	SIS	SPM	SEP	LOM	VVP	Total
Charges								
30 Charges de personnel	3'336	26'505	-	29'595	11'547	14'845	46'351	132'179
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'229	13'870	298	17'919	3'004	9'809	20'951	67'080
33 Amortissements du patrimoine administratif	1	3'460	1'762	163	45	1'373	1'016	7'821
34 Charges financières	-	2	1	11	-	-	1	15
36 Charges de transfert	69	8'111	35'136	-	290	56	-	43'661
37 Subventions à redistribuer	-	100	-	-	-	-	-	100
39 Imputations internes	508	467	-	843	555	353	273	2'999
Total Charges	5'143	52'516	37'196	48'532	15'442	26'436	68'592	253'856
Revenus								
42 Taxes	3	3'998	1'171	20'373	1'018	385	4'619	31'567
43 Revenus divers	310	48	21	3	63	22	2	468
44 Revenus financiers	-	1'618	1'992	1	35'144	4	1	38'760
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	63	-	63
46 Revenus de transfert	-	-	-	504	-	167	39	711
47 Subventions à redistribuer	-	100	-	-	-	-	-	100
49 Imputations internes	-	66	-	116	1'097	1'353	222	2'854
Total Revenus	313	5'830	3'183	20'997	37'322	1'994	4'882	74'522

6.3.4.2 Comptes de fonctionnement

Sécurité et sports	Charges	253'855'981	257'214'865	-3'358'884	-1.3%	244'767'119	9'088'862	3.7%	
	Revenus	74'521'901	78'105'106	-3'583'205	-4.6%	70'988'839	3'533'062	5.0%	
En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
4001 Direction DSSP									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'632'404	3'195'945	-563'541	-17.6%	2'924'148	-291'744	-10.0%	
304	Allocations	12'475	13'800	-1'325	-9.6%	13'775	-1'300	-9.4%	
305	Cotisations patronales	672'658	830'354	-157'696	-19.0%	704'176	-31'518	-4.5%	
309	Autres charges de personnel	18'144	4'228	13'916	329.1%	13'211	4'933	37.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	30'235	22'000	8'235	37.4%	49'633	-19'398	-39.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	17'245	3'288	13'957	424.5%	9'001	8'244	91.6%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	64'075	37'355	26'720	71.5%	32'206	31'870	99.0%	
313	Prestations de services et honoraires	984'042	807'457	176'585	21.9%	1'539'987	-555'945	-36.1%	a)
314	Travaux d'entretien	25'555	17'508	8'047	46.0%	20'752	4'803	23.1%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	17'101	11'588	5'513	47.6%	10'210	6'891	67.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	70'430	107'636	-37'206	-34.6%	480'446	-410'016	-85.3%	b)
317	Dédommagements	19'923	8'500	11'423	134.4%	19'135	788	4.1%	
318	Dépréciations sur créances	-	-	-	-	1'600	-1'600	-100.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	348	1'940	-1'592	-82.1%	933	-585	-62.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'467	4'137	-2'669	-64.5%	1'385	82	6.0%	
340	Charges d'intérêt	64	-	64	-	-	64	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	40'272	70'000	-29'729	-42.5%	40'816	-544	-1.3%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	28'725	30'600	-1'875	-6.1%	30'000	-1'275	-4.3%	
391	Prestations de services	334'858	389'100	-54'242	-13.9%	402'748	-67'890	-16.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	173'094	162'036	11'058	6.8%	155'912	17'182	11.0%	
Total Charges		5'143'115	5'717'471	-574'357	-10.0%	6'450'073	-1'306'958	-20.3%	
Revenus									
426	Remboursements	3'080	-	3'080	-	17'955	-14'875	-82.8%	
430	Revenus d'exploitation divers	737	-	737	-	-	737	-	
439	Autres revenus	308'801	-	308'801	-	1'465'181	-1'156'380	-78.9%	c)
440	Revenus des intérêts	150	-	150	-	-	150	-	
Total Revenus		312'768	-	312'768	-	1'483'136	-1'170'368	-78.9%	
4002 Sports									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	21'210'372	21'655'606	-445'234	-2.1%	20'539'725	670'647	3.3%	
304	Allocations	207'989	219'900	-11'911	-5.4%	218'718	-10'729	-4.9%	
305	Cotisations patronales	4'987'659	5'192'368	-204'709	-3.9%	4'759'057	228'602	4.8%	
309	Autres charges de personnel	99'379	15'364	84'015	546.8%	64'094	35'284	55.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	922'705	991'250	-68'545	-6.9%	847'047	75'658	8.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	469'680	548'001	-78'321	-14.3%	665'690	-196'009	-29.4%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	5'021'281	4'722'729	298'552	6.3%	6'192'646	-1'171'365	-18.9%	
313	Prestations de services et honoraires	3'116'577	2'977'734	138'843	4.7%	2'335'881	780'696	33.4%	d)
314	Travaux d'entretien	3'610'176	3'221'501	388'675	12.1%	4'349'301	-739'125	-17.0%	e)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	417'637	372'700	44'937	12.1%	378'609	39'027	10.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	299'828	466'820	-166'992	-35.8%	112'052	187'776	167.6%	
317	Dédommagements	5'263	8'520	-3'257	-38.2%	3'537	1'725	48.8%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
318	Dépréciations sur créances	1'272	-	1'272	-	-168'250	169'522	-100.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	6'074	9'000	-2'926	-32.5%	5'132	942	18.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	3'460'210	3'690'772	-230'561	-6.2%	3'267'751	192'460	5.9%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	3'606	-3'606	-100.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'545	-	1'545	-	-	1'545	-	
349	Différentes charges financières	59	-	59	-	202	-144	-71.0%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	1'234'442	1'235'000	-558	-0.0%	1'234'442	-	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	6'876'349	6'071'560	804'789	13.3%	5'641'465	1'234'884	21.9%	
370	Subventions à redistribuer	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	
391	Prestations de services	454'739	360'800	93'939	26.0%	333'837	120'903	36.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	12'272	26'707	-14'435	-54.0%	8'411	3'861	45.9%	
Total Charges		52'515'507	51'786'332	729'175	1.4%	50'892'952	1'622'555	3.2%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'109'655	3'739'000	-629'345	-16.8%	2'865'669	243'986	8.5%	f)
425	Recette sur ventes	37'432	103'000	-65'568	-63.7%	62'146	-24'714	-39.8%	
426	Remboursements	714'242	452'000	262'242	58.0%	626'937	87'305	13.9%	g)
429	Autres taxes	136'837	-	136'837	-	116'000	20'837	18.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	47'628	-	47'628	-	30	47'598	n/a	
440	Revenus des intérêts	9'691	-	9'691	-	-	9'691	-	
443	Produit des biens-fonds PF	25	-	25	-	-	25	-	
447	Produit des biens-fonds PA	1'608'458	1'460'000	148'458	10.2%	1'555'877	52'581	3.4%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	-	-	-	-	15'000	-15'000	-100.0%	
470	Subventions à redistribuer	100'000	-	100'000	-	100'000	-	-	
491	Prestations de services	58'868	33'000	25'868	78.4%	41'525	17'343	41.8%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'948	-	6'948	-	-	6'948	-	
Total Revenus		5'829'783	5'787'000	42'783	0.7%	5'383'184	446'599	8.3%	
4003 Service d'incendie et de secours									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	-	-	-	-	-12'500	12'500	-100.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	73	-	73	-	132	-59	-44.7%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	43'040	150'000	-106'960	-71.3%	72'842	-29'801	-40.9%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	178'154	71'557	106'597	149.0%	177'648	505	0.3%	
313	Prestations de services et honoraires	7'726	33'684	-25'958	-77.1%	23'930	-16'205	-67.7%	
314	Travaux d'entretien	67'511	5'000	62'511	n/a	17'898	49'613	277.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	3'835	40'000	-36'165	-90.4%	49'580	-45'744	-92.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	8'734	-	8'734	-	17'237	-8'503	-49.3%	
318	Dépréciations sur créances	-11'549	-	-11'549	-	-32'060	20'511	-64.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'762'442	1'799'215	-36'773	-2.0%	1'762'442	-	-	
340	Charges d'intérêt	532	-	532	-	532	-	-	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	-	51'127	-51'127	-100.0%	-	-	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	35'135'653	34'925'573	210'080	0.6%	35'350'807	-215'154	-0.6%	
Total Charges		37'196'151	37'076'155	119'995	0.3%	37'428'488	-232'338	-0.6%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	-	-	-	-	-631	631	-100.0%	
426	Remboursements	1'170'628	1'534'805	-364'177	-23.7%	1'437'450	-266'821	-18.6%	h)
430	Revenus d'exploitation divers	20'538	-	20'538	-	27'537	-6'999	-25.4%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
440	Revenus des intérêts	15	-	15	-	-	15	-	
443	Produit des biens-fonds PF	-	-	-	-	-45'347	45'347	-100.0%	
447	Produit des biens-fonds PA	1'992'288	2'090'297	-98'009	-4.7%	1'897'740	94'548	5.0%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	-	-	-	16'363	-16'363	-100.0%	
Total Revenus		3'183'469	3'625'102	-441'633	-12.2%	3'333'111	-149'642	-4.5%	
4006 Service de la police municipale									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	22'814'697	26'740'103	-3'925'406	-14.7%	22'378'913	435'785	1.9%	
304	Allocations	364'149	400'811	-36'662	-9.1%	346'099	18'050	5.2%	
305	Cotisations patronales	6'185'511	7'011'532	-826'022	-11.8%	5'109'921	1'075'590	21.0%	
309	Autres charges de personnel	230'585	241'260	-10'675	-4.4%	298'788	-68'203	-22.8%	
310	Charges de matériel et de marchandises	167'568	289'200	-121'632	-42.1%	172'520	-4'953	-2.9%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	269'115	513'930	-244'815	-47.6%	229'594	39'521	17.2%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	85'939	90'896	-4'957	-5.5%	99'407	-13'467	-13.5%	
313	Prestations de services et honoraires	13'826'928	12'424'037	1'402'891	11.3%	12'711'507	1'115'421	8.8%	i)
314	Travaux d'entretien	417'942	338'895	79'047	23.3%	293'214	124'728	42.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	416'924	307'224	109'700	35.7%	393'276	23'648	6.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	732'970	803'880	-70'910	-8.8%	721'403	11'568	1.6%	
317	Dédommagements	9'941	14'500	-4'559	-31.4%	5'553	4'388	79.0%	
318	Dépréciations sur créances	1'977'911	1'360'000	617'911	45.4%	2'044'348	-66'436	-3.2%	j)
319	Diverses charges d'exploitation	13'477	14'700	-1'223	-8.3%	5'000	8'477	169.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	163'384	236'108	-72'724	-30.8%	210'866	-47'482	-22.5%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	11'299	24'400	-13'101	-53.7%	19'256	-7'957	-41.3%	
391	Prestations de services	118'144	88'000	30'144	34.3%	116'118	2'027	1.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	725'173	711'384	13'789	1.9%	707'733	17'440	2.5%	
Total Charges		48'531'658	51'610'860	-3'079'201	-6.0%	45'863'516	2'668'143	5.8%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	180	1'000	-820	-82.0%	180	-	-	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	269'015	214'300	54'715	25.5%	667'041	-398'026	-59.7%	
425	Recette sur ventes	2'891	-	2'891	-	12'559	-9'668	-77.0%	k)
426	Remboursements	569'191	12'000	557'191	n/a	665'949	-96'757	-14.5%	l)
427	Amendes	19'531'689	20'000'000	-468'311	-2.3%	20'248'338	-716'649	-3.5%	m)
430	Revenus d'exploitation divers	3'146	-	3'146	-	1'622	1'524	93.9%	
440	Revenus des intérêts	284	-	284	-	-	284	-	
443	Produit des biens-fonds PF	432	-	432	-	-	432	-	
461	Dédommagements de collectivités publiques	504'350	530'950	-26'600	-5.0%	-	504'350	-	n)
491	Prestations de services	116'020	115'700	320	0.3%	142'860	-26'840	-18.8%	
Total Revenus		20'997'199	20'873'950	123'249	0.6%	21'738'550	-741'351	-3.4%	
4007 Service de l'espace public									
Charges									
300	Autorités et commissions	-	-	-	-	5'100	-5'100	-100.0%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	9'168'523	9'108'568	59'955	0.7%	8'692'746	475'777	5.5%	
304	Allocations	120'565	113'200	7'365	6.5%	104'134	16'431	15.8%	
305	Cotisations patronales	2'226'140	2'394'872	-168'732	-7.0%	2'143'420	82'720	3.9%	
309	Autres charges de personnel	31'641	3'996	27'645	691.8%	15'050	16'591	110.2%	
310	Charges de matériel et de marchandises	40'687	155'000	-114'313	-73.8%	65'664	-24'976	-38.0%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	118'415	121'152	-2'737	-2.3%	42'933	75'482	175.8%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	511'015	455'421	55'595	12.2%	490'990	20'026	4.1%	
313	Prestations de services et honoraires	1'689'924	2'840'381	-1'150'457	-40.5%	1'369'578	320'347	23.4%	o)
314	Travaux d'entretien	185'478	223'924	-38'446	-17.2%	228'173	-42'695	-18.7%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	132'184	101'141	31'043	30.7%	92'139	40'045	43.5%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	26'208	82'627	-56'419	-68.3%	31'038	-4'830	-15.6%	
317	Dédommagements	8'026	31'000	-22'974	-74.1%	7'016	1'010	14.4%	
318	Dépréciations sur créances	289'113	30'000	259'113	863.7%	-48'728	337'841	-693.3%	p)
319	Diverses charges d'exploitation	3'255	10'000	-6'745	-67.4%	3'227	28	0.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	44'785	87'985	-43'200	-49.1%	47'473	-2'688	-5.7%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	290'421	290'000	421	0.1%	316'678	-26'257	-8.3%	
391	Prestations de services	21'920	33'500	-11'580	-34.6%	22'406	-486	-2.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	533'208	528'408	4'800	0.9%	520'264	12'944	2.5%	
Total Charges		15'441'510	16'611'175	-1'169'665	-7.0%	14'149'301	1'292'209	9.1%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	508'060	300'500	207'560	69.1%	462'298	45'762	9.9%	
426	Remboursements	375'295	167'200	208'095	124.5%	323'413	51'882	16.0%	
429	Autres taxes	134'952	80'000	54'952	68.7%	126'504	8'448	6.7%	
430	Revenus d'exploitation divers	62'538	20'000	42'538	212.7%	30'336	32'201	106.1%	
440	Revenus des intérêts	791	-	791	-	-	791	-	
447	Produit des biens-fonds PA	35'142'907	38'830'000	-3'687'093	-9.5%	33'884'047	1'258'860	3.7%	q)
491	Prestations de services	1'097'437	870'000	227'437	26.1%	771'027	326'410	42.3%	
Total Revenus		37'321'979	40'267'700	-2'945'721	-7.3%	35'597'625	1'724'354	4.8%	
4009 Service logistique et manifestations									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	11'798'704	11'811'683	-12'978	-0.1%	9'774'832	2'023'873	20.7%	
304	Allocations	117'258	102'600	14'658	14.3%	101'538	15'721	15.5%	
305	Cotisations patronales	2'902'808	2'872'910	29'897	1.0%	2'340'854	561'954	24.0%	
309	Autres charges de personnel	26'176	7'808	18'368	235.2%	23'922	2'254	9.4%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'447'231	1'689'760	-242'529	-14.4%	1'830'901	-383'669	-21.0%	r)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	448'737	523'310	-74'573	-14.3%	368'866	79'871	21.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	972'217	883'217	89'000	10.1%	1'475'170	-502'953	-34.1%	
313	Prestations de services et honoraires	2'106'622	1'997'927	108'695	5.4%	1'636'493	470'129	28.7%	s)
314	Travaux d'entretien	1'501'553	1'398'667	102'886	7.4%	2'562'148	-1'060'595	-41.4%	t)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	2'277'913	2'069'209	208'704	10.1%	2'141'330	136'583	6.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	996'829	793'869	202'960	25.6%	630'344	366'485	58.1%	u)
317	Dédommagements	4'658	9'290	-4'632	-49.9%	4'142	516	12.5%	
318	Dépréciations sur créances	-1'847	3'500	-5'347	-152.8%	-1'318	-529	40.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	55'431	1'700	53'731	n/a	58'184	-2'753	-4.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'372'921	1'420'554	-47'633	-3.4%	1'199'742	173'179	14.4%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	178	-	178	-	3'120	-2'941	-94.3%	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-	50'000	-50'000	-100.0%	-	-	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	50'506	80'000	-29'494	-36.9%	54'069	-3'563	-6.6%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	5'100	5'100	-	-	5'000	100	2.0%	
391	Prestations de services	273'228	69'000	204'228	296.0%	238'817	34'411	14.4%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	79'560	79'560	-	-	77'576	1'984	2.6%	
Total Charges		26'435'783	25'869'664	566'119	2.2%	24'525'729	1'910'054	7.8%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	145'915	318'000	-172'085	-54.1%	134'073	11'841	8.8%	
425	Recette sur ventes	45'282	27'000	18'282	67.7%	16'992	28'290	166.5%	
426	Remboursements	144'803	40'000	104'803	262.0%	87'581	57'222	65.3%	
429	Autres taxes	48'681	-	48'681	-	48'570	111	0.2%	
430	Revenus d'exploitation divers	22'095	-	22'095	-	200	21'895	n/a	
440	Revenus des intérêts	4'476	-	4'476	-	-	4'476	-	
447	Produit des biens-fonds PA	-	100'000	-100'000	-100.0%	2'786	-2'786	-100.0%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	62'961	60'000	2'961	4.9%	22'054	40'907	185.5%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	1'800	-	1'800	-	2'000	-200	-10.0%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	165'477	219'000	-53'523	-24.4%	78'839	86'638	109.9%	
491	Prestations de services	1'352'871	972'000	380'871	39.2%	1'192'625	160'246	13.4%	
Total Revenus		1'994'362	1'736'000	258'362	14.9%	1'585'719	408'643	25.8%	
4010 Service Voirie - Ville propre									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	36'618'811	35'454'495	1'164'316	3.3%	35'394'937	1'223'875	3.5%	
303	Travailleurs temporaires	192'623	190'000	2'623	1.4%	189'507	3'117	1.6%	
304	Allocations	662'113	493'900	168'213	34.1%	644'542	17'572	2.7%	
305	Cotisations patronales	8'771'929	8'470'395	301'533	3.6%	8'378'977	392'952	4.7%	
309	Autres charges de personnel	105'704	4'172	101'532	n/a	41'136	64'568	157.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'583'856	1'355'694	228'162	16.8%	1'474'676	109'180	7.4%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	599'002	469'836	129'166	27.5%	457'005	141'997	31.1%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	294'007	212'064	81'944	38.6%	258'728	35'280	13.6%	
313	Prestations de services et honoraires	14'948'259	16'571'748	-1'623'489	-9.8%	14'615'192	333'068	2.3%	v)
314	Travaux d'entretien	2'381'616	2'553'279	-171'663	-6.7%	2'198'741	182'875	8.3%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	587'727	325'084	262'643	80.8%	342'009	245'718	71.8%	w)
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	277'607	242'473	35'134	14.5%	318'130	-40'523	-12.7%	
317	Dédommagements	9'401	12'000	-2'599	-21.7%	4'528	4'873	107.6%	
318	Dépréciations sur créances	253'571	-	253'571	-	3'100	250'471	n/a	x)
319	Diverses charges d'exploitation	15'748	16'581	-833	-5.0%	14'898	850	5.7%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'016'069	1'915'083	-899'014	-46.9%	858'377	157'692	18.4%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	1'249	1'600	-351	-21.9%	1'832	-583	-31.8%	
391	Prestations de services	83'164	77'000	6'164	8.0%	69'508	13'656	19.6%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	189'798	177'804	11'994	6.7%	191'237	-1'439	-0.8%	
Total Charges		68'592'257	68'543'208	49'049	0.1%	65'457'061	3'135'196	4.8%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'006'741	4'503'054	-1'496'313	-33.2%	203'278	2'803'463	n/a	y)
425	Recette sur ventes	566'230	610'000	-43'770	-7.2%	200'516	365'715	182.4%	z)
426	Remboursements	547'622	-	547'622	-	875'039	-327'418	-37.4%	aa)
427	Amendes	200	-	200	-	-	200	-	
429	Autres taxes	498'136	450'000	48'136	10.7%	357'180	140'956	39.5%	
430	Revenus d'exploitation divers	2'295	-	2'295	-	-	2'295	-	
440	Revenus des intérêts	482	-	482	-	-	482	-	
443	Produit des biens-fonds PF	50	-	50	-	-	50	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	38'958	-	38'958	-	4'106	34'853	848.9%	
491	Prestations de services	221'627	252'300	-30'673	-12.2%	227'396	-5'769	-2.5%	
Total Revenus		4'882'341	5'815'354	-933'013	-16.0%	1'867'514	3'014'827	161.4%	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des rubriques « 6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel », « 6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif », « 6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux », « 6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers » et « 6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

4001 Direction du département de la sécurité et des sports

- a) n/a
- b) n/a
- c) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +309 provient des revenus supplémentaires en lien avec le sponsoring et le mécénat relatifs à l'organisation de la manifestation estivale « Genève Genève ». Ces recettes ont permis de couvrir les coûts supplémentaires liés à l'organisation de la manifestation, assurant ainsi que les dépenses réelles restent alignées avec le budget prévu.

4002 Service des sports

- d) n/a
- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +389 provient principalement des charges réelles du service compétent DPBA plus élevées que les charges budgétées, notamment du fait de la réfection des terrains synthétiques au Stade de Frontenex.
- f) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestation de services : l'écart de kCHF -629 s'explique principalement par un manco de revenus lié à la billetterie, notamment dû à la fermeture des centres sportifs pour les travaux d'entretien, à l'organisation des manifestations (comme par exemple le championnat Suisse de natation qui requiert deux à trois jours de fermeture, y compris le week-end) qui limite l'accès à la pratique sportive du public, ainsi qu'aux conditions météorologiques estivales moins favorables pour les piscines.
- g) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF +262 provient des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités et mobilités), dont le budget est centralisé au service compétent DRH, mais dont les revenus effectifs sont ventilés par service.

4003 Service d'incendie et de secours

- h) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF -364 s'explique principalement par le montant réel des refacturations des prestations de la Ville de Genève au Groupement SIS relatives à l'énergie (kCHF -130), aux primes d'assurances (kCHF -122), aux amortissements et aux prestations informatiques (kCHF -111), moins élevé que le montant des charges budgétées.

4006 Service de la police municipale

- i) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +1'403 s'explique principalement par les charges réelles liées aux prestations facturées par la Fondation des Parkings pour le contrôle du stationnement.
- j) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +618 est dû à un montant réel des pertes sur débiteurs liées aux amendes plus élevées que le budget (kCHF +538) ainsi que la variation de la provision pour pertes sur débiteurs (kCHF +80).
- k) n/a
- l) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF +557 provient des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités, maternités et paternités), dont le budget est centralisé au service compétent DRH, mais dont les revenus effectifs sont ventilés par service.
- m) 427 - Amendes : l'écart de kCHF -468 provient du montant des amendes payées.
- n) n/a

4007 Service de l'espace public

- o) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -1'150 s'explique principalement par les charges réelles des prestations de la Fondation des Parking en lien avec la Convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement.
- p) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +259 est dû principalement à la variation de la provision pour pertes sur débiteurs en lien avec la facturation des occupations ponctuelles et aux empiètements fixes sur le domaine public.
- q) 447 - Produit des biens-fonds PA : l'écart de kCHF -3'687 provient principalement du montant des redevances et taxes. Ce manco de revenus provient principalement des revenus réels relatifs aux redevances d'utilisation du domaine public (SIG : kCHF -1'970 et horodateurs : kCHF -978) et aux redevances d'affichage sur le domaine public (kCHF -1'995), compensé partiellement par une augmentation des recettes liées aux taxes de chantier (kCHF +1'709).

4009 Service logistique et manifestations

- r) n/a
- s) n/a
- t) n/a
- u) n/a

4010 Service Voirie - Ville propre

- v) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF -1'623 provient principalement de charges réelles en matière d'élimination des déchets, notamment ceux des entreprises. Les dépenses et les recettes sont fonction des tonnages réels de déchets à collecter (cf. commentaire groupe 424).
- w) 315 - Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles : l'écart de kCHF +263 s'explique par des charges réelles liées à l'entretien des véhicules par des tiers (kCHF +157), ainsi qu'à l'augmentation des charges réelles du service compétent DSIC liées aux prestations d'entretien du matériel informatique et de maintenance des logiciels (kCHF +129).
- x) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +254 est dû à la variation des provisions pour « pertes sur débiteurs » liée au lancement de la facturation de la collecte des déchets des entreprises en 2024 (levée de la tolérance).
- y) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -1'496 provient essentiellement de la facturation de la collecte des déchets des entreprises. Les dépenses et les recettes sont fonction des tonnages réels de déchets à collecter (cf. commentaire du groupe 313).
- z) n/a
- aa) 426 - Remboursements : l'écart de kCHF +548 provient des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités, mobilités et paternités), dont le budget est centralisé au service compétent DRH, mais dont les revenus effectifs sont ventilés par service.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

4001 Direction du département de la sécurité et des sports

- a) b) et c) L'écart des groupes de natures comptables suivants :

- 313 - Prestation de services et honoraires : kCHF -556 ;
- 316 - Loyers, leasing, fermages et taxes d'utilisation : kCHF -410 ;
- 439 - Autres revenus : kCHF -1'156 ;

s'explique par l'organisation en 2023 de la manifestation Feux Ô Lac organisée par le DSSP, en collaboration avec le Canton de Genève.

4002 Service des sports

- d) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +781 s'explique principalement par les charges réelles liées aux événements et partenariats sportifs sur le domaine public (kCHF +370) et à l'exploitation des Bains du Jet d'eau (kCHF +481).

- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -739 provient principalement des charges liées à l'entretien des bâtiments publics des services compétents DPBA, notamment aux travaux non planifiés de la piscine de Varembeé qui ont eu lieu en 2023.
- f) n/a
- g) n/a

4003 Service d'incendie et de secours

- h) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF -267 s'explique principalement par la baisse en 2024 du montant des revenus réels en lien avec les prestations de la Ville de Genève facturées au Groupement SIS relatives à l'énergie, aux primes d'assurances, aux amortissements et aux prestations informatiques sur la base des charges réelles constatées.

4006 Service de la police municipale

- i) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +1'115 s'explique principalement par une augmentation des prestations payées à la Fondation des parkings relatives au contrôle du stationnement.
- j) n/a
- k) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF -398 s'explique par le transfert des revenus liés aux notifications de poursuites et faillites (LaLP – E 3 60) sur la nature comptable 4611.010 en 2024 (cf. commentaire groupe 461).
- l) n/a
- m) 427 - Amendes : l'écart de kCHF -717 s'explique principalement par la baisse du volume des amendes entre 2023 et 2024.
- n) 461 - Dédommagements de collectivités publiques : l'écart de kCHF +504 s'explique principalement par l'imputation des revenus des notifications de poursuites et faillites (LaLP – E 3 60) en 2024, précédemment imputés dans la nature comptable 4240.090 (cf. commentaire groupe 424).

4007 Service de l'espace public

- o) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +320 s'explique principalement par une hausse en 2024 des charges relatives aux prestations de la Fondation des Parkings en lien avec l'application de la Convention de gestion du système d'encaissement des taxes de stationnement.
- p) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +338 est dû à l'augmentation en 2024 des provisions pour pertes sur débiteurs liée au lancement de la facturation de la collecte des déchets des entreprise en 2024 (levée de la tolérance).
- q) 447 - Produit des biens-fonds PA : l'écart de kCHF +1'259 provient principalement de la comptabilisation des redevances et taxes d'utilisation du domaine public et de chantiers plus élevée en 2024 qu'en 2023, notamment en lien avec l'augmentation du volume des demandes de chantiers (requêtes) ainsi que par deux chantiers d'envergure situés rue du Rhône et dans le secteur de Plainpalais. L'occupation du domaine public y est particulièrement importante en raison de l'ampleur des travaux et de la proximité des limites parcellaires.

4009 Service logistique et manifestations

- r) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF -384 s'explique principalement par la diminution en 2024 des charges liées à l'achat de fournitures pour véhicules.
- s) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +470 s'explique principalement par l'augmentation en 2024 des charges réelles liées aux manifestations organisées par la Ville de Genève tels que les Badis Jet d'eau, Geneva Lux ou encore les illuminations de Noël.
- t) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -1'061 provient principalement par la baisse en 2024 des charges relatives à aux contrats de conciergerie et nettoyage des bâtiments publics liés aux WC publics et saisonniers.
- u) 316 - Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation : l'écart de kCHF +366 s'explique principalement par l'augmentation en 2024 des charges réelles liées aux manifestations organisées par la Ville de Genève, tels que La Canopée, Geneva Lux et les manifestations estivales.

4010 Service Voirie - Ville propre

- v) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +333 s'explique par une augmentation en 2024 des tonnages incinérés d'ordures ménagères.

- w) n/a
- x) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +250 est dû à la variation des provisions pour pertes sur débiteurs liée à la collecte des déchets des entreprises.
- y) 424 - Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services : l'écart de kCHF +2'803 provient principalement du report de la facturation de la collecte des déchets des entreprises de 2023 à 2024.
- z) 425 - Recette sur ventes : l'écart de kCHF +366 s'explique principalement par la hausse du prix de vente du papier en 2024.
- aa) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF -327 provient des revenus gérés par le service compétent DRH relatifs aux remboursements de pertes de salaires (accidents, invalidités, mobilités et paternités), dont le budget est centralisé au service compétent DRH, mais dont les revenus effectifs sont ventilés par service.

6.3.4.3 Subventions monétaires

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
4	Sécurité et sports							
4001	Direction département sécurité et sports							
32	Culture, autres							
	Soutien actions s/espace public-manifestations	24'645	26'520	-1'875	26'000	-1'355		
	Total 32 Culture, autres	24'645	26'520	-1'875	26'000	-1'355		
34	Sports et loisirs							
	Club sportif des polices municipales de Genève	4'080	4'080	-	4'000	80		
	Total 34 Sports et loisirs	4'080	4'080	-	4'000	80		
	Total 4001 Direction département sécurité et sports	28'725	30'600	-1'875	30'000	-1'275		
4002	Sports							
34	Sports et loisirs							
Fonds de soutien - Divers	Fonds de soutien à l'organisation de manifestations	2'391'283	1'326'000	1'065'283	1'311'600	1'079'683	SP_4.01	a)
	Fonds de soutien au bénévolat	81'000	102'000	-21'000	92'100	-11'100	SP_4.02	
	Fonds de soutien au sport féminin	202'400	204'000	-1'600	248'000	-45'600	SP_4.03	
	Fonds de soutien prévention-développement durable	116'000	188'700	-72'700	114'696	1'304	SP_4.04	
Fonds de soutien au sport	Soutien aux clubs d'Alpinisme	40'000	30'500	9'500	10'000	30'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Art martiaux	73'800	56'100	17'700	49'000	24'800	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Athlétisme	75'000	90'780	-15'780	81'500	-6'500	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Badminton	17'000	15'300	1'700	15'500	1'500	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Basket	135'700	357'000	-221'300	291'000	-155'300	SP_4.05	b)
	Soutien aux clubs de Boxe	17'300	40'800	-23'500	20'000	-2'700	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Canoë-Kayak	44'000	45'900	-1'900	42'600	1'400	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Cyclisme	52'500	40'600	11'900	49'363	3'137	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Football	648'400	478'400	170'000	391'600	256'800	SP_4.05	c)
	Soutien aux clubs de Football américain	35'700	35'700	-	35'000	700	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Footgolf	-	5'100	-5'100	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Frisbee	15'000	10'200	4'800	20'000	-5'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Gymnastique	10'000	35'700	-25'700	10'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Handball	122'200	106'900	15'300	122'200	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Hockey sur gazon	75'740	71'200	4'540	74'000	1'740	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Hockey sur glace	136'000	167'500	-31'500	196'000	-60'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Lutte	-	2'040	-2'040	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Marche	1'000	2'040	-1'040	2'000	-1'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Multisports	-	66'300	-66'300	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Natation	295'457	249'900	45'557	244'118	51'339	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Patinage	-	5'100	-5'100	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Pétanque	9'500	6'120	3'380	8'500	1'000	SP_4.05	

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
	Soutien aux clubs de Racketlon	-	1'020	-1'020	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Rink-Hockey	60'000	82'620	-22'620	66'800	-6'800	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Rugby	50'400	76'500	-26'100	50'000	400	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Ski	35'000	42'840	-7'840	31'500	3'500	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Ski nautique	13'000	15'300	-2'300	12'000	1'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Sport Handicap	20'100	35'700	-15'600	15'000	5'100	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Tchoukball	39'000	37'640	1'360	39'000	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Tennis	13'020	25'500	-12'480	18'690	-5'670	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Tennis de table	95'000	45'300	49'700	12'000	83'000	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Triathlon	57'091	25'300	31'791	1'898	55'193	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Twirling	-	2'040	-2'040	-	-	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Unihockey	10'000	15'300	-5'300	8'200	1'800	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Voile	240'300	207'080	33'220	273'000	-32'700	SP_4.05	
	Soutien aux clubs de Volleyball	252'000	172'800	79'200	243'200	8'800	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Echecs	82'800	86'700	-3'900	82'600	200	SP_4.05	
	Soutien aux clubs d'Escrime	17'000	15'300	1'700	15'500	1'500	SP_4.05	
	Soutien aux sports Urbains	-18'000	30'600	-48'600	25'000	-43'000	SP_4.05	
Fonds de soutien aux associations cantonales	Association cantonale de lutte suisse	-	1'430	-1'430	-	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de basketball amateur	135'600	135'660	-60	133'000	2'600	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de football	165'100	168'400	-3'300	165'100	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de judo	80'000	71'400	8'600	80'000	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de pétanque	-	1'940	-1'940	-	-	SP_4.06	
	Association cantonale genevoise de rugby	33'000	60'590	-27'590	46'000	-13'000	SP_4.06	
	Association des archers genevois	-	1'940	-1'940	-	-	SP_4.06	
	Association des clubs de boxe amateur	-	3'770	-3'770	-	-	SP_4.06	
	Association genevoise d'athlétisme	87'000	89'250	-2'250	82'200	4'800	SP_4.06	
	Association genevoise de badminton	73'400	73'640	-240	72'000	1'400	SP_4.06	
	Association genevoise de gymnastique	182'900	195'640	-12'740	181'900	1'000	SP_4.06	
	Association genevoise de handball	81'600	91'800	-10'200	80'000	1'600	SP_4.06	
	Association genevoise de hockey sur gazon	-	15'300	-15'300	-	-	SP_4.06	
	Association genevoise de natation	-	35'700	-35'700	-	-	SP_4.06	
	Association genevoise de ski nautique	21'000	21'320	-320	21'000	-	SP_4.06	
	Association genevoise de Tchoukball	16'000	15'300	700	15'000	1'000	SP_4.06	
	Association genevoise de tennis de table	48'500	48'550	-50	47'600	900	SP_4.06	
	Association genevoise des sports	50'000	48'360	1'640	55'000	-5'000	SP_4.06	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	Association genevoise sportive de tir	5'000	2'860	2'140	5'000	-	SP_4.06	
	Association régionale Genève Tennis (ARGT)	65'000	45'290	19'710	65'000	-	SP_4.06	
	Fédération genevoise d'échecs	2'550	2'750	-200	2'500	50	SP_4.06	
	Fédération genevoise des clubs de voile	-	21'010	-21'010	-	-	SP_4.06	
	Genève Snowsports	85'000	83'540	1'460	85'000	-	SP_4.06	
	Swiss Volley Région Genève	111'000	106'280	4'720	111'000	-	SP_4.06	
	Unihockey Club Genève	20'600	21'010	-410	20'600	-	SP_4.06	
	Union Vélocipédique Genevoise	51'408	51'410	-2	50'400	1'008	SP_4.06	
Total 34 Sports et loisirs		6'876'349	6'071'560	804'789	5'641'465	1'234'884		
Total 4002 Sports		6'876'349	6'071'560	804'789	5'641'465	1'234'884		
4009	Logistique et manifestations (LOM)							
42	Soins ambulatoires							
	REDOG - Société suisse pour chiens de recherche et de sauvetage	5'100	5'100	-	5'000	100		
Total 42 Soins ambulatoires		5'100	5'100	-	5'000	100		
Total 4009 Logistique et manifestations (LOM)		5'100	5'100	-	5'000	100		
Total 4 Sécurité et sports		6'910'174	6'107'260	802'914	5'676'465	1'233'709		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.4.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF +1'065 s'explique notamment par la participation de la Ville de Genève à l'accueil du Championnat d'Europe féminin de football 2025 (kCHF +840, PR-1617) ainsi qu'à l'organisation de la Fête du sport (kCHF +132).
- b) L'écart de kCHF -221 s'explique par un nombre inférieur de demandes de subventions en 2024 de la part des clubs de basket.
- c) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) a) L'écart de kCHF +1'080 s'explique notamment par la participation de la Ville de Genève à l'accueil du Championnat d'Europe féminin de football (kCHF +840, PR-1617) ainsi qu'à l'organisation de la Fête du sport (kCHF +132).
- b) n/a
- c) L'écart de kCHF +257 s'explique par la comptabilisation, dès 2024, de la subvention accordée au Servette Football Club Chênois Féminin sur la ligne « Soutien aux clubs de Football » (kCHF +160), ainsi qu'à l'augmentation des subventions monétaires versées aux clubs de football en 2024 (kCHF +96).

6.3.4.4 Subventions non monétaires (gratuités)

			Locaux / Surfaces	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs									
4	Sécurité et sports								
4001	Dir. environnement urbain et sécurité								
31	Héritage culturel								
	Ass. int. Plainpalais sauveteurs auxiliaires			9'336	-	9'336	9'336	-	
	Total 31 Héritage culturel			9'336	-	9'336	9'336	-	
42	Soins ambulatoires								
	Groupe local du berger belge			600	600	-	600	-	
	Total 42 Soins ambulatoires			600	600	-	600	-	
	Total 4001 Dir. environnement urbain et sécurité			9'936	600	9'336	9'936	-	
4002	Sports								
34	Sports et loisirs								
	01 Gratuités de la Gérance immobilière municipale								
	Basketball	Assoc. cant. gen. basket+féd. SUI - Villa le Plonjon	Bureau	5'052	4'332	720	4'928	124	
	Billard	Association sport billard club Genève	Surfaces de jeu	55'257	52'332	2'925	54'350	907	
	Boxe	Ecole de boxe Erdal Kiran Genève 1887 - Bâle 26	Surfaces de jeu	24'000	24'000	-	23'416	584	
	Boxe	Olympic Boxing Club Genève	Surfaces de jeu	69'072	69'072	-	67'392	1'680	
	Divers	Assoc. genevoise des sports - Villa le Plonjon	Bureau	5'404	5'052	352	5'239	166	
	Divers	Assoc. suisse des sergents-majors-Bâle 26	Locaux	-	1'824	-1'824	-	-	
	Divers	Assoc. usagers Bains des Pâquis-Bâle 26	Locaux	3'996	3'996	-	3'902	94	
	Divers	Club Hygiénique Plainpalais (Carl-Vogt)	Surfaces de jeu	53'304	53'304	-	57'044	-3'740	
	Divers	Toutes assoc. locaux archives	Locaux	768	768	-	752	16	
	Divers	Utilisation salles communales	Salles comm.	630	3'000	-2'370	1'140	-510	
	Echecs	Club d'échecs de Genève-Plonjon	Bureau	32'155	29'988	2'167	31'286	869	
	Football	Association Flag21-Plonjon	Bureau	9'376	7'392	1'984	9'074	302	
	Football américain	Association Geneva Seahawks-Plonjon	Bureau	4'920	4'920	-	4'784	136	
	Hockey sur gazon	FC Geneva	Bureau	4'248	4'248	-	4'784	-536	
	Ski	Ski Club Genève-Bâle 26	Locaux	2'292	2'292	-	2'230	62	
	Tennis de table	Assoc. genevoise de tennis de table - Villa le Plonjon	Bureau	6'766	5'424	1'342	6'557	209	
	Volley ball	Assoc. genevoise de volleyball - Villa le Plonjon	Bureau	5'971	4'788	1'183	5'783	188	
	02 Gratuité du Service des sports - différents locaux								
	Athlétisme	Association Genevoise d'Athlétisme	Locaux	7'676	7'676	-	7'488	188	
	Athlétisme	Association UGS Athlétisme	Surfaces de jeu	-	-	-	6'040	-6'040	
	Automodélisme	Geneva Model Cars	Surfaces de jeu	-	-	-	213'100	-213'100	a)
	Badminton	Association Cant Genevoise de Badminton	Locaux	686	686	-	669	17	
	Badminton	Badminton Club Genève	Locaux	1'371	1'371	-	1'338	33	
	Cyclisme	Union vélocipédique Genevoise	Surfaces de jeu	308'788	308'788	-	301'281	7'507	
	Divers	Assoc. clubs sportifs de Varembe-buvette	Buvette	3'429	3'429	-	-	3'429	
	Divers	Assoc. les Citrons Verts (Netball)	Locaux	571	571	-	557	14	

En français			Locaux / Surfaces	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
Divers	Assoc. sportive BdF Libellules-buvette	Buvette	17'658	17'658	-	17'229	429		
Divers	Association clubs sportifs du Bois-de-la-Bâtie	Buvette	10'172	10'172	-	9'924	248		
Divers	Association SPORTI Genève-Vernets	Bureau	-	-	-	5'835	-5'835		
Divers	Centre de formation police-H-Wilsdorf 4	Locaux	457	457	-	446	11		
Divers	FC Geneva-buvette	Buvette	16'183	16'183	-	15'790	393		
Divers	FC UGS-buvette	Buvette	20'572	20'572	-	20'071	501		
Divers	Geneva International Cricket Club	Locaux	9'143	9'143	-	8'920	223		
Divers	Société Suisse de Sauvetage - Vernets	Bureau	3'149	3'149	-	3'072	77		
Escrime	Société d'Escrime de Genève	Surfaces de jeu	85'980	85'980	-	83'890	2'090		
Footb. Américain	Geneva Seahawks - rte Vessy 31	Locaux	1'714	1'714	-	1'672	42		
Football	FC Champel - rte Vessy 31	Locaux/bureau	-	5'829	-5'829	5'687	-5'687		
Football	UGS FC - Plateau Frontenex 8	Locaux	6'430	6'430	-	6'273	157		
Gymnastique	Association FSG Aire-le Lignon	Locaux	-	800	-800	780	-780		
Gymnastique	Association Genevoise de Gymnastique	Surfaces de jeu	409'884	409'884	-	399'920	9'964		
Handball	Assoc. Genevoise Handball - Fr-Dussaud 2	Locaux	2'286	2'286	-	2'230	56		
Handball	Association Servette Handball	Locaux	1'486	1'486	-	1'449	37		
Handicap	Association Handisport Genève (stockage)	Locaux	457	457	-	446	11		
Hockey sur gazon	Assoc. Gen Hockey sur gazon - rte Frontenex 70	Locaux	2'629	2'629	-	2'564	65		
Hockey sur gazon	Assoc. Servette HC-Hockey sur gazon	Locaux	457	457	-	446	11		
Hockey sur glace	Assoc. Genève-Servette H.C. - Vernets	Bureau	7'178	7'178	-	7'002	176		
Lutte	Association Genève Lutte	Locaux	1'257	1'257	-	1'226	31		
Natation	Genève Natation 1885 - Vernets	Bureau	20'441	20'441	-	19'943	498		
Natation	Natation sportive Genève - Vernets	Bureau	4'785	4'785	-	4'668	117		
Patinage	Club des patineurs de Genève - Vernets	Bureau	2'692	2'692	-	2'626	66		
Rink-Hockey	Genève Rink-Hockey Club	Locaux	3'778	3'778	-	3'686	92		
Tchoukball	Tchoukball Club Genève	Locaux	1'257	1'257	-	1'226	31		
Tennis	Swiss Open Tennis fauteuil roulant-Ecu 2	Locaux	2'514	2'514	-	2'453	61		
Tennis de table	Association CTT Rapid-Genève	Surfaces de jeu	49'868	49'868	-	48'656	1'212		
Tir à l'arc	Association des Archers Genevois	Locaux	1'257	1'257	-	1'226	31		
Triathlon	Triathlon Club Genève	Locaux	457	457	-	446	11		
Volley ball	Académie de Volleyball Genève - Ecu 22	Locaux	571	571	-	557	14		
03 Gratuité du Service des sports - infrastructures sportives									
Infrastructures sportives	Evènements et manifestations	Surfaces de jeu	454'537	340'000	114'537	276'797	177'740		
Infrastructures sportives	Gratuités Patinoires	Surfaces de jeu	415'545	1'100'000	-684'455	961'445	-545'900	b)	
Infrastructures sportives	Gratuités Piscines	Surfaces de jeu	2'357'512	1'600'000	757'512	1'591'612	765'900	c)	

En français			Locaux / Surfaces	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
Infrastructures sportives	Gratuités Stades&salles	Surfaces de jeu	5'343'322	3'300'000	2'043'322	4'720'690	622'632	d)	
04 Gratuités du Service des écoles									
Arts martiaux	Budo-Club des Grottes	Surfaces de jeu	58'255	58'255	-	56'474	1'781		
Arts martiaux	Nikko Nanbudo Club GE	Surfaces de jeu	31'828	31'816	12	31'022	806		
Arts martiaux	Shung Don Kwan	Surfaces de jeu	53'969	112'938	-58'969	109'828	-55'859		
Basketball	Genève Basketball Club Pâquis-Seujet	Surfaces de jeu	6'926	6'926	-	6'754	172		
Canoë	Canoë club de Genève	Surfaces de jeu	11'850	11'850	-	11'558	292		
Course à pied	Course de l'Escalade	Locaux	4'914	4'914	-	4'795	119		
Divers	Assoc. fédérale des troupes de transmission (AFTT)	Locaux	8'927	8'927	-	8'706	221		
Divers	Centre de Sports Sous-Marins	Surfaces de jeu	17'917	36'635	-18'718	35'686	-17'769		
Divers	Cercle des sports Genève	Surfaces de jeu	29'533	29'533	-	28'801	732		
Divers	Club Hygiénique Plainpalais	Bureau	5'558	5'558	-	5'420	138		
Divers	Club sportif des Agents de Ville	Surfaces de jeu	8'598	8'598	-	8'389	209		
Divers	Damier Genevois	Surfaces de jeu	9'271	9'271	-	9'041	230		
Divers	Mont-Blanc Bridge Group	Bureau	5'558	5'558	-	5'420	138		
Divers	Satus Genève-Ville	Locaux	1'868	3'761	-1'893	3'667	-1'799		
Echecs	Club d'échecs Bois-Gentil	Surfaces de jeu	9'099	9'099	-	8'873	226		
Football	Assoc. cantonale genevoise de football	Bureau	60'837	60'837	-	59'323	1'514		
Gymnastique	Assoc. cant. Genevoise Gym Satus	Bureau	16'499	16'499	-	16'091	408		
Gymnastique	Ecole genevoise de gymnastique artistique	Locaux	7'471	7'471	-	7'284	187		
Gymnastique	FSG Genève-Pâquis	Surfaces de jeu	21'745	21'745	-	21'201	544		
Gymnastique	Mise à disp. salles de gymnastique	Surfaces de jeu	411'315	361'970	49'345	378'380	32'935		
Pétanque	Fédération Suisse de Pétanque	Surfaces de jeu	6'711	4'432	2'279	4'322	2'389		
Plongée	MASQU' A RADE	Surfaces de jeu	9'897	9'897	-	9'650	247		
Tir sportif	Association sportive genevoise de tir (ASGT)	Bureau	124'862	124'862	-	121'805	3'057		
Twirling	Twirling club Genève	Surfaces de jeu	8'001	8'001	-	7'801	200		
Total 34 Sports et loisirs			10'792'769	8'589'947	2'202'822	10'004'327	788'442		
Total 4002 Sports			10'792'769	8'589'947	2'202'822	10'004'327	788'442		
4007	Service de l'espace public								
14 Questions juridiques									
Gratuités SEP Attestations, émoluments			271'950	10'000	261'950	140'510	131'440	e)	
Gratuités SEP Chantiers			628'906	700'000	-71'094	849'878	-220'972	f)	
Gratuités SEP Installations saisonnières			12'740	20'000	-7'260	55'928	-43'188		
Gratuités SEP Taxes d'empiètement			665'029	700'000	-34'971	654'702	10'327		
Gratuités SEP Taxes manifestations			4'516'728	3'220'000	1'296'728	4'834'017	-317'289	g)	
Gratuités SEP Taxes publicité			59'664	100'000	-40'336	58'306	1'358		
Total 14 Questions juridiques			6'155'016	4'750'000	1'405'016	6'593'342	-438'326		
Total 4007 Service de l'espace public			6'155'016	4'750'000	1'405'016	6'593'342	-438'326		

En francs

	Locaux / Surfaces	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
4009 Logistique et manifestations							
02 Services généraux							
Mise à disposition de personnel		98'045	120'000	-21'955	138'691	-40'646	
Total 02 Services généraux		98'045	120'000	-21'955	138'691	-40'646	
16 Défense							
Association suisse des sergents-majors		1'824	1'824	-	1'784	40	
Total 16 Défense		1'824	1'824	-	1'784	40	
32 Culture, autres							
Fondation l'Abri		228'470	228'470	-	228'470	-	
Rabais octroyés manif & matériel de fêtes		884'022	1'150'000	-265'978	943'976	-59'955	h)
Total 32 Culture, autres		1'112'492	1'378'470	-265'978	1'172'446	-59'955	
34 Sports et loisirs							
Association Gymnasia Genevensis		4'452	4'452	-	4'356	96	
Total 34 Sports et loisirs		4'452	4'452	-	4'356	96	
Total 4009 Logistique et manifestations		1'216'813	1'504'746	-287'933	1'317'277	-100'464	
4010 Service Voirie - Ville propre							
61 Circulation routière							
Rabais octroyés nettoyage domaine public		2'432	-	2'432	-	2'432	
Total 61 Circulation routière		2'432	-	2'432	-	2'432	
73 Gestion des déchets							
Rabais octroyés levée résidus		215'988	-	215'988	-	215'988	i)
Total 73 Gestion des déchets		215'988	-	215'988	-	215'988	
Total 4010 Service Voirie - Ville propre		218'420	-	218'420	-	218'420	
Total 4 Sécurité et sports		18'392'954	14'845'293	3'547'661	17'924'882	468'072	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) n/a
- b) L'écart de kCHF -684 est notamment en lien avec la baisse des gratuités pour le Club des patineurs de Genève et l'association Genève Servette Hockey Club à la suite de la fermeture de la patinoire des Vernets pour travaux (PR-1524).
- c) L'écart de kCHF +758 s'explique par une comptabilisation des gratuités plus élevée que les projections budgétaires, notamment en lien avec l'association Genève Natation 1885 et le Triathlon Club Genève. Cette hausse est liée à une utilisation plus intensive des lignes d'eau en réponse aux besoins des deux associations (manifestations, entraînements, cours).
- d) L'écart de kCHF +2'043 s'explique principalement par une demande accrue de la part des associations cantonales de sport, notamment dans des disciplines telles que le badminton, la gymnastique et le tchoukball.
- e) L'écart de kCHF +262 s'explique par l'augmentation de l'exonération des émoluments administratifs dans le cadre de la facturation des occupations ponctuelles du domaine public.
- f) n/a
- g) L'écart de kCHF +1'297 s'explique par une comptabilisation des exonérations supérieure aux prévisions budgétaires, principalement en raison de l'augmentation du nombre de manifestations sur le domaine public. On peut notamment citer les manifestations les plus importantes : Lake Parade, Marché de Noël, Course de l'Escalade et diverses festivités estivales.
- h) L'écart de kCHF -266 s'explique par la comptabilisation des gratuités concernant le matériel de fêtes moins élevée que les projections budgétaires.
- i) L'écart de kCHF +216 s'explique par la comptabilisation en 2024 des gratuités accordées à certaines entités (associations sans but lucratif, ambassades et consulats, organisations internationales) dans le cadre de la facturation des déchets des entreprises (LC 21 911).

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF -213 est dû à la résiliation de la mise à disposition du terrain que le Canton de Genève accordait à l'association Geneva Model Cars par l'intermédiaire de la Ville de Genève.
- b) L'écart de kCHF -546 s'explique par les gratuités et rabais accordés au Club des patineurs de Genève et à l'association Genève Servette Hockey Club, moins élevés en 2024 qu'en 2023, notamment du fait de la fermeture de la patinoire des Vernets pour travaux (PR-1524).
- c) L'écart de kCHF +766 s'explique par les gratuités et rabais accordés aux écoles de natation du Genève Natation 1885 et au Triathlon Club Genève qui ont été plus importantes en 2024 qu'en 2023.
- d) L'écart de kCHF +623 s'explique par les gratuités accordées aux associations cantonales de sport, notamment dans des disciplines telles que le badminton, la gymnastique et le tchoukball.
- e) n/a
- f) L'écart de kCHF -221 s'explique par une diminution en 2024 du nombre de chantiers éligibles à une gratuité d'occupation du domaine public.
- g) L'écart de kCHF -317 s'explique par l'annulation de deux manifestations en 2024 (association Beau-la-Vie et association L'arcade aux Grottes).
- h) n/a
- i) L'écart de kCHF +216 s'explique par la comptabilisation en 2024 des gratuités accordées à certaines entités (associations sans but lucratif, ambassades et consulats, organisations internationales) dans le cadre de la facturation des déchets des entreprises (LC 21 911).

6.3.4.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fonds de soutien à l'organisation de manifestations (SP_4.01)		2'391'283	1'326'000
Association cantonale genevoise de judo	Arts martiaux	5'000	
Association AtletiCAGenève	Athlétisme	60'000	
Stade Genève Athlétisme	Athlétisme	5'000	
Association Genève Marathon	Course à pied	50'000	
Association Swiss Gifts	Course à pied	26'500	
Course de l'Escalade	Course à pied	200'000	
Festival Antigél	Course à pied	20'000	
Flag21	Course à pied	3'600	
Runningeneva (remboursement)	Course à pied	-2'700	
Association 4 jours du vélodrome de Genève	Cyclisme	40'000	
CS Aire-la-Ville 2024	Cyclisme	50'000	
La Classique Genevoise	Cyclisme	10'000	
Tour cycliste des Jeunes	Cyclisme	5'000	
Fédération genevoise d'échecs	Echecs	6'500	
Association Sfair (Geneva Cup)	Football	50'000	
Association Street-Foot Challenge	Football	20'000	
Association Weuro 2025 ¹	Football	840'000	
Swiss Talent Cup	Football	70'000	
Geneva's Flying Disk Wizards	Frisbee	6'500	
FRG2024	Gymnastique	20'000	
Concours Hippique International	Hippisme	80'000	
Association genevoise des sports	Multisports	131'883	
Coupe de Noël	Natation	25'000	
Genève Natation 1885	Natation	53'000	
Natation Sportive Genève	Natation	9'000	
Club des patineurs Genève	Patinage	15'000	
La Pétanque genevoise	Pétanque	17'000	
Geneva International Seven's	Rugby	20'000	
Association du GVA Wakesurf Tour	Ski nautique/Wakeboard	25'000	
Tchoukball Geneva Indoors	Tchoukball	40'000	
Geneva Trophy Promotion Sàrl	Tennis	243'000	
Swiss Open de tennis en fauteuil roulant	Tennis	40'000	
Triathlon International Genève	Triathlon	60'000	
Club nautique de Versoix-Voile	Voile	10'000	
GVA Wind Festival	Voile	30'000	
Association Coupe Fred Fellay	Volleyball	10'000	
Geneva Beach Events	Volleyball	85'000	
Swiss Volley Région Genève	Volleyball	12'000	
Fonds de soutien au bénévolat (SP_4.02)		81'000	102'000
Genève Bénévolat	Multisports	81'000	
Fonds de soutien au sport féminin (SP_4.03)		202'400	204'000
Genève LPLO	Basketball	90'000	
CS Interstar	Football	18'000	
FC Geneva	Football	8'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
UGS FC	Football	8'000	
Geneva Seahawks	Football américain	5'000	
Geneva's Flying Disk Wizards	Frisbee	5'000	
Association genevoise de handball (cantonale)	Handball	20'000	
Black Boys hockey club Genève	Hockey s/gazon	10'000	
Servette HC hockey sur gazon	Hockey s/gazon	10'000	
Switzers Geneva Rugby	Rugby	20'400	
Volleyball Club Etoile Genève	Volleyball	8'000	
Fonds de soutien à la prévention et au développement durable (SP_4.04)		116'000	188'700
Flag21	Course à pied	15'000	
Santescalade	Course à pied	20'000	
Association Gennecy Bricks	Football	10'000	
Fondation Equi-Page	Hippisme	11'000	
Association genevoise des sports	Multisports	60'000	
Fonds de soutien au sport (SP_4.05)		2'771'008	2'836'720
GenevEscalade	Alpinisme	15'000	
Sophie Lavaud	Alpinisme	25'000	
Judo Club Eaux-Vives	Arts martiaux	43'800	
Shung Do Kwan Budo Judo Genève	Arts martiaux	22'000	
Taekwondo Académie Genève	Arts martiaux	8'000	
Stade Genève Athlétisme	Athlétisme	75'000	
Association Inclusive Badminton	Badminton	2'000	
Badminton club de Genève	Badminton	15'000	
Genève basket Pâquis-Seujet (remboursement)	Basketball	-73'300	
Lions de Genève	Basketball	250'000	
Saint-Jean basket (remboursement)	Basketball	-50'000	
Urania Genève Sport Basketball (UGS)	Basketball	9'000	
Olympic Boxing Club Genève	Boxe	17'300	
Canoë club de Genève	Canoë	44'000	
Bicross club Genève	Cyclisme	32'000	
Les Casse-Rayons	Cyclisme	8'000	
Union vélocipédique genevoise	Cyclisme	12'500	
Club d'échecs Bois-Gentil	Echecs	3'600	
Club d'échecs de Genève	Echecs	45'900	
Club des amateurs d'échecs de Genève	Echecs	3'300	
Ecole d'échecs de Genève	Echecs	30'000	
Société d'escrime de Genève	Escrime	17'000	
AS Charmilles	Football	15'000	
Association du Servette FC	Football	125'000	
Club sportif italien FC	Football	40'800	
CS Interstar	Football	83'000	
F.C. Champel	Football	60'000	
FC Geneva	Football	15'000	
FC Kosova	Football	15'000	
Football Club City	Football	49'600	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Rapid Jonction Bosna	Football	18'000	
Servette football club Chênois féminin	Football	160'000	
UGS - Urania Genève Sport FC	Football	67'000	
Geneva Seahawks	Football américain	35'700	
Geneva's Flying Disk Wizards	Frisbee	15'000	
FSG Genève - Grottes	Gymnastique	10'000	
Chênois Genève Handball	Handball	95'000	
Genève Eaux-Vives handball club	Handball	1'200	
Servette Handball Club	Handball	26'000	
Club en fauteuil roulant Genève	Handicap	5'100	
Handisport Genève	Handicap	15'000	
Black Boys hockey club Genève	Hockey s/gazon	37'740	
Servette HC hockey sur gazon	Hockey s/gazon	38'000	
Association Genève Futur Hockey	Hockey s/glace	23'000	
Genève Servette HC association	Hockey s/glace	113'000	
Association genevoise des amis du Salève	Marche	1'000	
Genève Natation 1885	Natation	248'957	
Natation Sportive Genève	Natation	46'500	
La Pétanque genevoise	Pétanque	9'500	
Genève Rink-Hockey Club	Rink-Hockey	60'000	
Servette rugby club de Genève	Rugby	30'000	
Switzers Geneva Rugby	Rugby	20'400	
Amis montagnards de Genève	Ski alpin	12'000	
Association lémanique skieurs-snowboarders freestyle	Ski alpin	3'000	
Ski Club Genève	Ski alpin	20'000	
Club nautique de Versoix	Ski nautique/Wakeboard	13'000	
GVASK8 (remboursement)	Sports urbains	-18'000	
Tchoukball Club Genève	Tchoukball	39'000	
Association régionale Genève Tennis	Tennis	13'020	
CTT UGS-Chênois	Tennis de table	95'000	
Triathlon Club Genève	Triathlon	57'091	
Unihockey Club Genève	Unihockey	10'000	
Alan Roura	Voile	12'500	
Association centre d'entrainement (CER)	Voile	200'000	
Club nautique de Versoix	Voile	15'300	
Justine Mettraux	Voile	12'500	
Chênois Genève volleyball	Volleyball	60'000	
Genève Volley	Volleyball	157'000	
Servette Star-Onex Vbc	Volleyball	25'000	
Volleyball Club Etoile Genève	Volleyball	10'000	
Fonds de soutien aux associations cantonales (SP_4.06)		1'314'658	1'414'140
Association genevoise d'athlétisme	Athlétisme	87'000	
Association cantonale genevoise de badminton	Badminton	73'400	
Association cantonale genevoise de basketball amateur	Basketball	135'600	
Union vélocipédique genevoise	Cyclisme	51'408	

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Fédération genevoise d'échecs	Echecs	2'550	
Association cantonale genevoise de football	Football	165'100	
Association genevoise de gymnastique	Gymnastique	182'900	
Association genevoise de handball	Handball	81'600	
Association cantonale genevoise de Judo	Judo	80'000	
Association genevoise des sports	Multisports	50'000	
Association cantonale genevoise de rugby	Rugby	33'000	
Genève Snowsports	Ski alpin	85'000	
Association genevoise de ski nautique et wakeboard	Ski nautique/Wakeboard	21'000	
Association genevoise de tchoukball	Tchoukball	16'000	
Association régionale Genève Tennis	Tennis	65'000	
Association genevoise de tennis de table	Tennis de table	48'500	
Association sportive genevoise de tir	Tir sportif	5'000	
Genève Unihockey	Unihockey	20'600	
Swiss Volley région Genève	Volleyball	111'000	
Total		6'876'349	6'071'560

¹ Selon PR-1617, crédit budgétaire supplémentaire de kCHF +840 en vue de la participation de la Ville de Genève à l'accueil à Genève du Championnat d'Europe féminin de football en 2025.

6.3.4.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de la sécurité et des sports	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
4001	Direction du DSSP	17.0	1.0	18.0	17.2	0.8
4002	Service des sports	182.5	5.9	188.4	189.0	-0.6
4006	Service de la police municipale	197.7	23.5	221.2	224.1	-2.9
4007	Service de l'espace public	77.9	-	77.9	76.7	1.2
4009	Service logistique et manifestations	106.8	1.0	107.8	105.8	2.0
4010	Service Voirie - Ville propre	336.7	10.0	346.7	346.3	0.4
Total		918.6	41.4	960.0	959.1	0.9

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background of the image is split diagonally from the top-left corner to the bottom-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid orange color.

Cohésion sociale et solidarité

6.3.5 Cohésion sociale et solidarité

6.3.5.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	DCSS	SDPE	ECO	CIV	SPF	SOC	SEJ	Total
Charges								
30 Charges de personnel	4'849	17'939	20'146	4'037	7'455	17'469	4'698	76'593
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	696	3'267	25'841	273	2'563	8'443	2'159	43'240
33 Amortissements du patrimoine administratif	2	2'042	18'656	5	666	1'753	1'536	24'659
34 Charges financières	-	3	-	-	4	8	5	20
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-188	-	-	-188
36 Charges de transfert	17'478	135'183	33'266	135	-	19'361	14'664	220'086
37 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	144	-	144
39 Imputations internes	238	135	942	294	30	2'132	595	4'366
Total Charges	23'262	158'568	98'851	4'745	10'530	49'310	23'656	368'921
Revenus								
42 Taxes	47	2'513	1'778	1'815	4'665	299	41	11'158
43 Revenus divers	-	2	326	1	400	8	32	768
44 Revenus financiers	-	-	1'616	-	498	521	1	2'636
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	161	1'689	-	1'850
46 Revenus de transfert	-	10'795	509	-	-	787	41	12'131
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	144	-	144
49 Imputations internes	-	-	152	-	-	56	68	275
Total Revenus	47	13'310	4'381	1'816	5'724	3'504	183	28'964

6.3.5.2 Comptes de fonctionnement

Cohésion sociale et solidarité	Charges	368'920'844	368'949'603	-28'759	-0.0%	341'002'372	27'918'471	8.2%	
	Revenus	28'963'948	29'433'871	-469'922	-1.6%	26'800'988	2'162'960	8.1%	
En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
5001 Direction DCSS									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'859'864	3'737'857	122'007	3.3%	3'128'940	730'924	23.4%	
304	Allocations	29'885	18'800	11'085	59.0%	20'588	9'297	45.2%	
305	Cotisations patronales	951'627	969'782	-18'155	-1.9%	936'638	14'989	1.6%	
309	Autres charges de personnel	7'942	2'008	5'934	295.5%	21'635	-13'693	-63.3%	
310	Charges de matériel et de marchandises	32'610	20'893	11'717	56.1%	21'097	11'512	54.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	14'922	356	14'566	n/a	7'823	7'099	90.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	16'908	14'386	2'521	17.5%	15'434	1'473	9.5%	
313	Prestations de services et honoraires	337'246	256'034	81'212	31.7%	196'516	140'729	71.6%	
314	Travaux d'entretien	262'759	141'034	121'725	86.3%	265'357	-2'598	-1.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	7'083	14'872	-7'789	-52.4%	6'848	235	3.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	9'570	14'982	-5'412	-36.1%	10'920	-1'350	-12.4%	
317	Dédommagements	11'927	11'480	447	3.9%	9'855	2'071	21.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	2'664	2'200	464	21.1%	2'613	51	2.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'694	2'821	-1'127	-39.9%	35'075	-33'381	-95.2%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	17'477'653	18'191'370	-713'717	-3.9%	15'434'332	2'043'321	13.2%	
391	Prestations de services	75'636	41'600	34'036	81.8%	30'032	45'604	151.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	161'942	143'432	18'510	12.9%	138'092	23'850	17.3%	
Total Charges		23'261'931	23'583'908	-321'976	-1.4%	20'281'796	2'980'135	14.7%	
Revenus									
426	Remboursements	46'504	-	46'504	-	26'797	19'707	73.5%	
Total Revenus		46'504	-	46'504	-	26'797	19'707	73.5%	
5002 Service de la petite enfance									
Charges									
300	Autorités et commissions	1'496	9'000	-7'504	-83.4%	3'591	-2'095	-58.3%	
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	13'454'608	12'674'510	780'098	6.2%	7'252'534	6'202'074	85.5%	
303	Travailleurs temporaires	1'015'080	151'311	863'769	570.9%	175'204	839'876	479.4%	
304	Allocations	122'448	54'100	68'348	126.3%	68'909	53'540	77.7%	
305	Cotisations patronales	3'250'442	3'034'312	216'130	7.1%	1'657'983	1'592'460	96.0%	
309	Autres charges de personnel	95'042	9'686	85'357	881.3%	141'295	-46'253	-32.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	357'836	187'811	170'025	90.5%	42'598	315'237	740.0%	a)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	35'230	42'619	-7'389	-17.3%	34'539	691	2.0%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	133'503	148'649	-15'146	-10.2%	109'702	23'801	21.7%	
313	Prestations de services et honoraires	691'077	884'122	-193'046	-21.8%	583'755	107'322	18.4%	
314	Travaux d'entretien	1'526'553	993'983	532'570	53.6%	1'003'964	522'589	52.1%	b)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	74'671	38'479	36'192	94.1%	56'144	18'528	33.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	430'124	573'934	-143'810	-25.1%	246'474	183'650	74.5%	
317	Dédommagements	6'384	14'415	-8'031	-55.7%	3'335	3'049	91.4%	
318	Dépréciations sur créances	10'651	-	10'651	-	1'000	9'651	965.1%	
319	Diverses charges d'exploitation	530	11'867	-11'337	-95.5%	1'344	-815	-60.6%	
330	Immobilisations corporelles du PA	2'041'820	2'504'357	-462'537	-18.5%	2'067'241	-25'422	-1.2%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	2'526	1'900	626	32.9%	1'939	587	30.3%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	135'182'599	131'044'054	4'138'545	3.2%	128'525'015	6'657'584	5.2%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
391	Prestations de services	93'878	88'300	5'578	6.3%	80'712	13'167	16.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	41'557	52'108	-10'552	-20.2%	41'044	513	1.2%	
Total Charges		158'568'054	152'519'517	6'048'537	4.0%	142'098'321	16'469'733	11.6%	
Revenus									
426	Remboursements	2'513'203	1'980'044	533'159	26.9%	716'142	1'797'061	250.9%	c)
430	Revenus d'exploitation divers	1'716	-	1'716	-	-	1'716	-	
440	Revenus des intérêts	349	-	349	-	-	349	-	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	10'794'832	10'596'229	198'603	1.9%	10'932'620	-137'788	-1.3%	
Total Revenus		13'310'099	12'576'273	733'827	5.8%	11'648'762	1'661'338	14.3%	
5003 Service des écoles et instit. enfance									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	16'014'561	17'183'633	-1'169'072	-6.8%	15'776'804	237'757	1.5%	
304	Allocations	336'229	296'144	40'085	13.5%	324'653	11'576	3.6%	
305	Cotisations patronales	3'715'912	3'971'359	-255'447	-6.4%	3'601'555	114'357	3.2%	
309	Autres charges de personnel	78'879	10'620	68'259	642.7%	91'978	-13'099	-14.2%	
310	Charges de matériel et de marchandises	2'771'860	2'753'459	18'401	0.7%	2'576'370	195'489	7.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	817'395	749'557	67'838	9.1%	732'104	85'290	11.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	5'601'635	4'984'961	616'674	12.4%	6'649'710	-1'048'075	-15.8%	
313	Prestations de services et honoraires	2'868'739	2'512'157	356'582	14.2%	2'687'312	181'427	6.8%	d)
314	Travaux d'entretien	11'305'076	10'731'763	573'313	5.3%	10'255'511	1'049'565	10.2%	e)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	496'504	451'885	44'619	9.9%	576'409	-79'905	-13.9%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	806'012	933'534	-127'522	-13.7%	784'003	22'009	2.8%	
317	Dédommagements	1'057'049	1'168'994	-111'945	-9.6%	947'541	109'508	11.6%	
318	Dépréciations sur créances	69'347	-	69'347	-	31'525	37'821	120.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	47'014	32'950	14'064	42.7%	48'989	-1'975	-4.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	18'655'656	20'998'667	-2'343'010	-11.2%	17'592'464	1'063'192	6.0%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	179	-	179	-	-13	192	n/a	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	26'970'287	26'970'287	-	-	24'912'624	2'057'663	8.3%	f)
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	6'295'926	6'704'248	-408'322	-6.1%	5'517'980	777'947	14.1%	
391	Prestations de services	369'761	408'800	-39'039	-9.5%	373'263	-3'502	-0.9%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	572'730	552'190	20'540	3.7%	542'470	30'260	5.6%	
Total Charges		98'850'750	101'415'208	-2'564'458	-2.5%	94'023'251	4'827'499	5.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	45'140	35'000	10'140	29.0%	61'610	-16'470	-26.7%	
425	Recette sur ventes	15'506	8'500	7'006	82.4%	15'384	121	0.8%	
426	Remboursements	1'685'160	1'517'862	167'298	11.0%	1'626'332	58'828	3.6%	
429	Autres taxes	31'808	33'638	-1'830	-5.4%	29'221	2'587	8.9%	
430	Revenus d'exploitation divers	61'139	-	61'139	-	-	61'139	-	
439	Autres revenus	265'094	10'000	255'094	n/a	31'035	234'060	754.2%	g)
440	Revenus des intérêts	12'412	-	12'412	-	-	12'412	-	
443	Produit des biens-fonds PF	25	-	25	-	-	25	-	
447	Produit des biens-fonds PA	1'603'662	1'854'709	-251'047	-13.5%	1'591'232	12'430	0.8%	h)
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	-	20'000	-20'000	-100.0%	2'700	-2'700	-100.0%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	509'060	384'750	124'310	32.3%	512'931	-3'872	-0.8%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	151'605	116'018	35'587	30.7%	102'805	48'800	47.5%	
Total Revenus		4'380'610	3'980'477	400'133	10.1%	3'973'251	407'359	10.3%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
5005 Service de l'état civil									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'189'298	3'337'589	-148'291	-4.4%	3'053'787	135'512	4.4%	
304	Allocations	39'600	51'000	-11'400	-22.4%	45'725	-6'125	-13.4%	
305	Cotisations patronales	805'599	830'953	-25'354	-3.1%	720'599	85'000	11.8%	
309	Autres charges de personnel	2'550	2'408	142	5.9%	6'003	-3'453	-57.5%	
310	Charges de matériel et de marchandises	39'260	47'579	-8'319	-17.5%	36'100	3'160	8.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	6'805	3'380	3'425	101.3%	7'041	-236	-3.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	28'760	29'374	-614	-2.1%	26'695	2'066	7.7%	
313	Prestations de services et honoraires	98'953	104'187	-5'234	-5.0%	97'189	1'764	1.8%	
314	Travaux d'entretien	57'009	79'442	-22'433	-28.2%	48'107	8'901	18.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	35'451	40'162	-4'711	-11.7%	31'166	4'285	13.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'129	6'238	-2'109	-33.8%	5'789	-1'660	-28.7%	
317	Dédommagements	2'886	10'350	-7'464	-72.1%	2'448	439	17.9%	
318	Dépréciations sur créances	81	-	81	-	50	31	62.2%	
319	Diverses charges d'exploitation	-	2'460	-2'460	-100.0%	-	-	-	
330	Immobilisations corporelles du PA	5'262	5'749	-487	-8.5%	5'243	19	0.4%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	134'950	160'000	-25'050	-15.7%	154'751	-19'801	-12.8%	
391	Prestations de services	26'184	19'085	7'099	37.2%	13'841	12'343	89.2%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	267'916	267'912	4	0.0%	261'376	6'540	2.5%	
Total Charges		4'744'693	4'997'868	-253'174	-5.1%	4'515'909	228'784	5.1%	
Revenus									
421	Emoluments administratifs	1'781'143	1'839'577	-58'434	-3.2%	1'790'500	-9'357	-0.5%	
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	5'321	4'622	699	15.1%	5'919	-599	-10.1%	
425	Recette sur ventes	6'720	8'300	-1'580	-19.0%	7'450	-730	-9.8%	
426	Remboursements	22'136	-	22'136	-	14'020	8'116	57.9%	
430	Revenus d'exploitation divers	602	-	602	-	307	295	96.1%	
439	Autres revenus	221	-	221	-	414	-193	-46.5%	
440	Revenus des intérêts	73	-	73	-	-	73	-	
Total Revenus		1'816'216	1'852'499	-36'283	-2.0%	1'818'610	-2'395	-0.1%	
5006 Pompes funèbres, cimetières & crématoire									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'853'254	5'892'184	-38'930	-0.7%	5'524'830	328'424	5.9%	
304	Allocations	71'903	79'650	-7'748	-9.7%	72'740	-837	-1.2%	
305	Cotisations patronales	1'489'374	1'387'960	101'414	7.3%	1'246'249	243'125	19.5%	
309	Autres charges de personnel	40'708	10'124	30'584	302.1%	53'276	-12'569	-23.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	850'771	1'004'177	-153'406	-15.3%	904'854	-54'084	-6.0%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	58'713	57'399	1'314	2.3%	89'942	-31'230	-34.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	595'835	644'000	-48'165	-7.5%	898'373	-302'538	-33.7%	
313	Prestations de services et honoraires	331'263	385'863	-54'600	-14.2%	259'929	71'334	27.4%	
314	Travaux d'entretien	557'527	901'027	-343'500	-38.1%	559'837	-2'311	-0.4%	i)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	41'907	58'397	-16'490	-28.2%	47'229	-5'322	-11.3%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	12'610	15'928	-3'318	-20.8%	30'368	-17'758	-58.5%	
317	Dédommagements	6'386	6'470	-84	-1.3%	5'742	644	11.2%	
318	Dépréciations sur créances	96'196	60'000	36'196	60.3%	-33'078	129'274	-390.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	11'328	17'500	-6'172	-35.3%	-321'740	333'068	-103.5%	j)
330	Immobilisations corporelles du PA	666'294	663'834	2'460	0.4%	637'462	28'833	4.5%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	193'992	-193'992	-100.0%	
340	Charges d'intérêt	118	-	118	-	-	117	n/a	
349	Différentes charges financières	4'121	-	4'121	-	-	4'121	-	
350	Attrib. aux FS et financ. spéc. des capitaux tiers	-188'399	-	-188'399	-	-	-188'399	-	
391	Prestations de services	29'872	37'000	-7'128	-19.3%	42'657	-12'785	-30.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-	-	-	-	600	-600	-100.0%	
Total Charges		10'529'779	11'221'512	-691'733	-6.2%	10'213'263	316'516	3.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'663'809	3'567'900	95'909	2.7%	3'548'662	115'147	3.2%	
425	Recette sur ventes	751'760	882'600	-130'840	-14.8%	822'795	-71'035	-8.6%	
426	Remboursements	83'464	7'600	75'864	998.2%	133'259	-49'795	-37.4%	
429	Autres taxes	165'868	100'000	65'868	65.9%	162'565	3'303	2.0%	
430	Revenus d'exploitation divers	19'655	-	19'655	-	3'917	15'737	401.7%	
431	Inscription de prestations propres à l'actif	353'112	-	353'112	-	54'434	298'677	548.7%	k)
439	Autres revenus	26'775	-	26'775	-	-	26'775	-	
440	Revenus des intérêts	2'847	-	2'847	-	213	2'634	n/a	
447	Produit des biens-fonds PA	494'935	412'100	82'835	20.1%	559'816	-64'881	-11.6%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	161'341	500'000	-338'659	-67.7%	312'058	-150'717	-48.3%	
Total Revenus		5'723'566	5'470'200	253'366	4.6%	5'597'720	125'847	2.2%	
5007 Service social									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	14'143'961	14'612'458	-468'497	-3.2%	13'722'727	421'234	3.1%	
304	Allocations	134'770	138'255	-3'485	-2.5%	132'121	2'649	2.0%	
305	Cotisations patronales	3'093'186	3'534'860	-441'673	-12.5%	2'919'079	174'107	6.0%	
309	Autres charges de personnel	96'977	42'157	54'820	130.0%	116'102	-19'124	-16.5%	
310	Charges de matériel et de marchandises	300'625	227'720	72'905	32.0%	248'295	52'329	21.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	84'876	92'358	-7'482	-8.1%	96'079	-11'204	-11.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	389'122	471'553	-82'431	-17.5%	381'640	7'482	2.0%	
313	Prestations de services et honoraires	5'182'818	4'859'104	323'714	6.7%	4'873'868	308'950	6.3%	l)
314	Travaux d'entretien	1'172'346	1'015'478	156'868	15.4%	1'096'475	75'872	6.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	202'579	240'689	-38'110	-15.8%	190'743	11'836	6.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	618'765	659'259	-40'494	-6.1%	612'506	6'259	1.0%	
317	Dédommagements	10'949	19'000	-8'051	-42.4%	7'337	3'612	49.2%	
318	Dépréciations sur créances	422'547	30'000	392'547	n/a	26'445	396'102	n/a	m)
319	Diverses charges d'exploitation	58'396	18'690	39'706	212.4%	23'276	35'120	150.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'752'661	1'754'687	-2'026	-0.1%	1'752'691	-29	-0.0%	
340	Charges d'intérêt	23	-	23	-	-	23	-	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	8'342	4'800	3'542	73.8%	6'381	1'961	30.7%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	19'360'620	20'344'065	-983'445	-4.8%	18'990'340	370'281	1.9%	
370	Subventions à redistribuer	144'292	-	144'292	-	-	144'292	-	
391	Prestations de services	317'680	201'200	116'480	57.9%	243'893	73'787	30.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'814'212	1'973'336	-159'124	-8.1%	1'930'854	-116'642	-6.0%	
Total Charges		49'309'749	50'239'669	-929'920	-1.9%	47'370'851	1'938'898	4.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	106'882	208'000	-101'118	-48.6%	123'771	-16'888	-13.6%	
425	Recette sur ventes	439	-	439	-	323	116	35.9%	
426	Remboursements	192'137	-	192'137	-	142'064	50'073	35.2%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
430	Revenus d'exploitation divers	8'373	-	8'373	-	872	7'501	860.6%	
439	Autres revenus	-	-	-	-	10'000	-10'000	-100.0%	
440	Revenus des intérêts	1'067	-	1'067	-	-	1'067	-	
443	Produit des biens-fonds PF	99	-	99	-	-	99	-	
447	Produit des biens-fonds PA	519'821	619'800	-99'979	-16.1%	466'926	52'895	11.3%	
450	Prélèv.sur fonds et financ.spéc.capitaux de tiers	1'689'090	3'184'800	-1'495'710	-47.0%	1'772'660	-83'570	-4.7%	
461	Dédommagements de collectivités publiques	282'297	350'000	-67'703	-19.3%	303'911	-21'614	-7.1%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	504'279	919'800	-415'521	-45.2%	639'532	-135'253	-21.1%	n)
470	Subventions à redistribuer	144'292	-	144'292	-	-	144'292	-	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	55'564	105'460	-49'896	-47.3%	92'987	-37'423	-40.2%	
Total Revenus		3'504'341	5'387'860	-1'883'519	-35.0%	3'553'045	-48'704	-1.4%	
5008 Service de la jeunesse									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	3'743'584	4'382'832	-639'248	-14.6%	3'412'830	330'754	9.7%	
304	Allocations	45'978	36'900	9'078	24.6%	41'700	4'278	10.3%	
305	Cotisations patronales	877'798	1'051'808	-174'011	-16.5%	763'894	113'904	14.9%	
309	Autres charges de personnel	30'240	1'588	28'652	n/a	29'435	805	2.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	115'344	98'138	17'206	17.5%	83'091	32'253	38.8%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	60'222	33'548	26'674	79.5%	27'280	32'942	120.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	229'305	223'592	5'713	2.6%	250'810	-21'505	-8.6%	
313	Prestations de services et honoraires	769'272	601'879	167'393	27.8%	759'149	10'123	1.3%	
314	Travaux d'entretien	462'734	512'245	-49'511	-9.7%	516'318	-53'584	-10.4%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	12'420	26'324	-13'904	-52.8%	8'646	3'774	43.7%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	488'515	552'515	-64'000	-11.6%	475'580	12'935	2.7%	
317	Dédommagements	18'606	21'500	-2'894	-13.5%	9'660	8'945	92.6%	
318	Dépréciations sur créances	1'350	-	1'350	-	-600	1'950	-325.0%	
319	Diverses charges d'exploitation	761	2'500	-1'739	-69.5%	3'991	-3'229	-80.9%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'535'733	1'522'747	12'986	0.9%	1'500'304	35'429	2.4%	
340	Charges d'intérêt	8	-	8	-	-	8	-	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	4'581	2'230	2'351	105.4%	3'374	1'207	35.8%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	14'664'344	15'360'040	-695'696	-4.5%	14'074'797	589'547	4.2%	
391	Prestations de services	311'956	303'500	8'456	2.8%	309'738	2'218	0.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	283'135	238'035	45'100	18.9%	228'983	54'152	23.6%	
Total Charges		23'655'887	24'971'922	-1'316'035	-5.3%	22'498'981	1'156'906	5.1%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	3'825	-	3'825	-	3'825	-	-	
425	Recette sur ventes	24'241	15'000	9'241	61.6%	17'349	6'892	39.7%	
426	Remboursements	12'779	5'600	7'179	128.2%	23'726	-10'947	-46.1%	
430	Revenus d'exploitation divers	11'645	800	10'845	n/a	1'279	10'366	810.5%	
439	Autres revenus	20'000	30'000	-10'000	-33.3%	-	20'000	-	
440	Revenus des intérêts	1'011	-	1'011	-	-	1'011	-	
443	Produit des biens-fonds PF	50	-	50	-	-	50	-	
447	Produit des biens-fonds PA	-	2'000	-2'000	-100.0%	-	-	-	
461	Dédommagements de collectivités publiques	40'900	45'000	-4'100	-9.1%	41'520	-620	-1.5%	
463	Subventions des collectiv. publiques et des tiers	-	-	-	-	28'600	-28'600	-100.0%	
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	68'162	68'162	-	-	66'505	1'657	2.5%	
Total Revenus		182'612	166'562	16'050	9.6%	182'804	-192	-0.1%	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des parties « 6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel », « 6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif », « 6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux », « 6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers » et « 6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

5002 Service de la petite enfance

- a) n/a
- b) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +533 s'explique par deux éléments principaux :
 - des charges relevant du service compétent DPBA (kCHF +341) notamment en lien avec le remplacement des luminaires à Champel (kCHF +70) et les aménagements extérieurs à l'EVE Germaine Duparc (kCHF +84) ;
 - des travaux d'aménagement des locaux des SAPE Monique Bauer-Lagier et Eglantyne Jebb (kCHF +187) dont les montants ont été budgétés sur la ligne 316.
- c) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF +533 provient principalement de pensions facturées aux familles supérieures au budget (kCHF +282) et de remboursements de salaires pour accidents, invalidités, maternité et paternité (kCHF +240) dont le budget est centralisé au service compétent DRH.

5003 Service des écoles et institutions pour l'enfance

- d) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +357 s'explique principalement par des dépassements sur le compétent DPBA (kCHF +376) en lien avec les honoraires pour le suivi des principaux chantiers du service notamment, la rénovation de la toiture de l'école Cayla ou le remplacement des luminaires et des ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger.
- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +573 s'explique essentiellement par des charges relevant des services compétents DPBA, ENE et DSIC supérieures au budget. Concernant le dépassement sur les comptes compétents du DPBA, il est intéressant de mentionner que les frais engagés ont été utilisés, notamment, pour le remplacement des luminaires et des ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger et à l'école des Allières ainsi qu'à la rénovation des sanitaires à l'école Geisendorf.
- f) n/a
- g) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +255 est principalement dû à la dissolution de la provision de kCHF 252 pour repas impayés aux restaurants scolaires. A noter que l'enregistrement de cette dissolution sur le groupe 439 est lié à un changement de méthode de comptabilisation des dissolutions de provisions en 2024.
- h) 447 - Produit des biens-fonds du PA : l'écart de kCHF -251 s'explique par une facturation des locaux aux associations inférieure au budget en raison des besoins du parascolaire, ainsi que par la fin des locations de places de parking des écoles.

5006 Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

- i) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -343 s'explique par des charges d'entretien des bâtiments inférieures au budget en raison des travaux de rénovation du centre funéraire.
- j) n/a
- k) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif : l'écart de kCHF +353 s'explique par la ventilation des charges de personnel auxiliaire affectées à la PR-1525 relative à la rénovation du centre funéraire.

5007 Service social

- l) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +324 s'explique principalement par la mise en conformité comptable de l'imputation des projets de Cité seniors financés par un fonds. Ceux-ci sont désormais imputés sur le groupe comptable 313 alors qu'ils ont été budgétés sur la nature 36 en 2024 (kCHF +325). Ceci est sans impact au niveau de la Ville de Genève. A noter que la ligne budgétaire a été adaptée en conséquence au budget 2025.

- m) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +393 s'explique principalement par une provision constituée à hauteur de kCHF +407 pour tenir compte du risque de recouvrement de certaines nuitées d'hébergement d'urgence des personnes au bénéfice de l'aide sociale auprès du Canton de Genève.
- n) 463 - Subventions des collectivités publiques et des tiers : l'écart de kCHF -416 s'explique par la réévaluation des revenus à recevoir du Canton de Genève pour les nuitées d'hébergement d'urgence des personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

5002 Service de la petite enfance

- a) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF +315 s'explique par la municipalisation de structures d'accueil de la petite enfance aux rentrées scolaires 2023 et 2024. Ces dépenses étaient auparavant comptabilisées au sein du groupe comptable 363 lorsque ces structures d'accueil étaient subventionnées.
- b) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +523 s'explique par deux éléments principaux :
 - des travaux et des contrats de nettoyage liés aux structures d'accueil municipalisées (kCHF +296) ;
 - des charges relevant du service compétent DPBA (kCHF +222), notamment pour le remplacement des luminaires à Champel et les aménagements extérieurs à l'EVE Germaine Duparc.
- c) 426 – Remboursements : l'écart de kCHF +1'797 correspond aux prix des pensions facturées aux familles des structures d'accueil municipalisées à partir d'août 2023 (kCHF +1'599) et aux remboursements de salaires, primes accidents, invalidités, maternité et paternité (kCHF +191) dont le budget est centralisé au service compétent DRH.

5003 Service des écoles et institutions pour l'enfance

- d) n/a
- e) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF +1'050 s'explique principalement par des dépassements relevant des services compétents DPBA (kCHF +921) et ENE (kCHF +102) en raison des travaux plus importants en 2024 par rapport à 2023. Parmi ces travaux on peut notamment citer le remplacement des luminaires et des ascenseurs à l'école Hugo-de-Senger et à l'école des Allières.
- f) 361 - Dédommagements à des collectivités publiques : l'écart de kCHF +2'058 s'explique par l'augmentation de la contribution au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) en lien direct avec la croissance de la fréquentation du parascolaire.
- g) n/a
- h) n/a

5006 Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

- i) n/a
- j) 319 - Diverses charges d'exploitation : l'écart de kCHF +333 s'explique principalement par la dissolution, en 2023, d'une provision pour litige de kCHF +350 constituée en 2022.
- k) 431 - Inscription de prestations propres à l'actif : l'écart de kCHF +299 s'explique par la ventilation des charges de personnel auxiliaire affectés à la PR-1525 relative à la rénovation centre funéraire.

5007 Service social

- l) 313 - Prestations de services et honoraires : l'écart de kCHF +309 s'explique par les éléments suivants :
 - les coûts du dispositif d'hébergement d'urgence (kCHF +208) ;
 - la hausse des activités de Cité seniors (kCHF +52). Ceci est sans impact au niveau de la Ville de Genève puisque les activités sont financées par le Fonds Zell ;
 - les charges relevant du service compétent DSIC (kCHF +49).
- m) 318 - Dépréciations sur créances : l'écart de kCHF +396 s'explique principalement par une provision constituée à hauteur de kCHF 407 pour tenir compte du risque de prise en charge de certaines nuitées d'hébergement d'urgence des personnes au bénéfice de l'aide sociale auprès du Canton de Genève.
- n) n/a

6.3.5.3 Subventions monétaires

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
5	Cohésion sociale et solidarité							
5001	Dir. cohésion sociale et solidarité							
21	Scolarité obligatoire							
	FAPEO-Pédibus	26'320	26'320	-	25'800	520		
	Total 21 Scolarité obligatoire	26'320	26'320	-	25'800	520		
29	Formation, autres							
	Association Astural	19'699	21'010	-1'311	20'600	-901		
	Association Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, grpt gen.(CEMEA)	4'690	4'690	-	4'600	90		
	Association Ecole des parents	78'950	78'950	-	77'400	1'550		
	Association Université Ouvrière de Genève (UOG)	245'210	245'210	-	240'400	4'810		
	Association Université Populaire Afri- caine (UPAF)	56'100	56'100	-	55'000	1'100		
	Association Université Populaire du Canton de Genève	153'000	153'000	-	150'000	3'000		
	Ecoles des Mamans	49'150	49'150	-	48'190	960		
	Université des cultures de Genève (ex-UPA)	101'340	101'340	-	67'000	34'340		
	Total 29 Formation, autres	708'139	709'450	-1'311	663'190	44'949		
34	Sports et loisirs							
	Activités sociales de quartier	131'461	102'000	29'461	107'200	24'261	SP_5.01	
	Association Caritas-Jeunesse	37'693	42'640	-4'947	35'240	2'453		
	Association Centre Protestant de Vacances (CPV)	178'810	178'810	-	175'300	3'510		
	Association des Unions Chrétiennes de Genève	184'880	184'880	-	181'250	3'630		
	Association du Scoutisme Genevois	85'170	85'170	-	83'500	1'670		
	Association La Bataille des livres	10'510	10'510	-	10'300	210		
	Association Vacances Nouvelles	47'330	47'330	-	46'400	930		
	Black Movie	15'300	15'300	-	15'000	300		
	Ciné transat	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	Clubs d'aînés Ville et Fédération	16'932	18'360	-1'428	16'600	332		
	Fédération des colonies de vacances catholiques romaines du canton de Genève	4'180	4'180	-	4'100	80		
	Fédération protestante des colonies de vacances	4'180	4'180	-	4'100	80		
	GLAJ-Groupe de Liaison des Associa- tions de Jeunesse	42'020	42'020	-	41'200	820		
	MJRS - Ma jeunesse suisse romande	10'510	10'510	-	10'300	210		
	Salle pluridisciplinaire Ecoquartier Jonction - Le Groove	50'000	50'000	-	-	50'000		
	Soutien à la jeunesse	300'567	290'700	9'867	335'838	-35'271	SP_5.02	
	Villa Dutoit	89'350	89'350	-	87'600	1'750		
	Total 34 Sports et loisirs	1'310'893	1'277'940	32'953	1'253'928	56'965		
41	Hôpitaux, homes médicalisés							
	Association Face à Face	153'000	153'000	-	150'000	3'000		
	Association Résiliam	43'945	45'900	-1'955	42'984	961		
	Total 41 Hôpitaux, homes médicalisés	196'945	198'900	-1'955	192'984	3'961		
52	Invalidité							
	Association Club en fauteuil roulant Genève	101'390	101'390	-	99'400	1'990		
	Association genevoise des malentendants	-	28'360	-28'360	27'800	-27'800		
	Association Insieme	75'680	75'680	-	74'200	1'480		

En français		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	FéGAPH Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leur proches	75'000	75'000	-	-	75'000		
	Total 52 Invalidité	252'070	280'430	-28'360	201'400	50'670		
	53 Vieillesse et survivants							
	AVIVO-Ass.de défense et de détente de tous les retraités	163'000	163'000	-	159'800	3'200		
	Conseil des anciens	12'240	12'240	-	12'000	240		
	Croix-Rouge genevoise/visites aux personnes âgées	99'960	99'960	-	98'000	1'960		
	MDA - Activités 50+	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	PLATEFORME du réseau seniors Genève	76'500	76'500	-	75'000	1'500		
	Pro Senectute	8'570	8'570	-	8'400	170		
	Soutien aux aînés	55'942	54'060	1'882	6'500	49'442	SP_5.03	
	Total 53 Vieillesse et survivants	467'212	465'330	1'882	409'700	57'512		
	54 Famille et jeunesse							
	Association Europe-Charmillles	102'000	102'000	-	100'000	2'000		
	Association Fourchette verte	60'210	60'210	-	10'300	49'910		
	Association Le Terreau - Seujet	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	CODAP	10'200	10'200	-	10'000	200		
	Fondation 022 Familles	54'160	54'160	-	53'100	1'060		
	Fondation pour l'avenir	10'510	10'510	-	10'300	210		
	Mouvement Populaire des Familles	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Soutien à l'enfance et à la parentalité	267'100	164'360	102'740	205'500	61'600	SP_5.04	
	Total 54 Famille et jeunesse	606'180	503'440	102'740	489'200	116'980		
	57 Aide sociale et domaine de l'asile							
	Accessibilité et inclusion	90'000	142'800	-52'800	145'070	-55'070	SP_5.05	
	Association Aspasie	551'000	551'000	-	540'200	10'800		
	Association aux 6 logis	254'997	254'997	-	250'000	4'997		
	Association Café Cornavin	93'260	93'260	-	91'433	1'827		
	Association Camarada	53'860	53'860	-	52'800	1'060		
	Association Centre de Contact Suisses-Immigrés	255'000	255'000	-	250'000	5'000		
	Association Colis du cœur	21'010	21'010	-	-	21'010		
	Association Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève	77'530	77'530	-	51'500	26'030		
	Association de Médiatrices Interculturelles (AMIC)	70'000	70'000	-	-	70'000		
	Association des familles monoparentales	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Association Le Caré	353'230	353'230	-	346'300	6'930		
	Association Lecture et Compagnie	10'510	10'510	-	10'300	210		
	Association Lire et Ecrire	25'500	25'500	-	25'000	500		
	Association Maison Kultura	45'900	45'900	-	45'000	900		
	Association Païdos	1'113'020	1'113'020	-	1'085'858	27'162		
	Association Pavillon Cayla	70'400	70'400	-	20'000	50'400		
	Association pour la Sauvegarde du Logement des Personnes Précaires (ASLPP)	91'800	91'800	-	90'000	1'800		
	Association pour le Bateau Genève	333'250	333'250	-	277'700	55'550		
	Association Promotion Droits Humains APDH	40'800	40'800	-	40'000	800		
	Association Racard / Dracar	486'340	486'340	-	476'800	9'540		
	Coordination genevoise du Bénévolat	138'920	138'920	-	136'200	2'720		

En français		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
	CTAS-Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels	10'510	10'510	-	10'300	210		
	Espace Solidarité	66'000	66'000	-	50'000	16'000		
	Femmes à Bord	100'000	100'000	-	-	100'000		
	Fondation Armée du Salut - Le Passage	872'100	872'100	-	855'000	17'100		
	Fondation Carrefour-rue & Coulou (CRC)	733'840	733'840	-	592'000	141'840		
	Fondation Compétences Bénévoles	30'000	30'000	-	-	30'000		
	Fondation Partage, Partenariat Alimentaire Genevois	404'049	431'660	-27'611	375'221	28'828		
	Fondation Suisse du Service Social International	30'600	30'600	-	30'000	600		
	Forum des démocraties participatives	51'000	51'000	-	50'000	1'000		
	Hébergement d'urgence	7'027'618	7'675'723	-648'105	5'912'415	1'115'203	SP_5.06	a)
	Insertion sociale	194'450	285'600	-91'150	219'033	-24'583	SP_5.07	
	La Carte Blanche	15'300	15'300	-	15'000	300		
	Société des associations italiennes de Genève (S.A.I.G.)	50'600	50'600	-	30'000	20'600		
	Vestiaire social	71'000	71'000	-	50'000	21'000		
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	13'884'394	14'704'060	-819'666	12'173'130	1'711'264		
	75 Protection des espèces et du paysage							
	Centre Ornithologique de réadaptation	25'500	25'500	-	25'000	500		
	Total 75 Protection des espèces et du paysage	25'500	25'500	-	25'000	500		
	Total 5001 Dir. cohésion sociale et solidarité	17'477'653	18'191'370	-713'717	15'434'332	2'043'321		
	5002 Service de la petite enfance							
	54 Famille et jeunesse							
	Acquisitions de matériel pour crèches et garderies	591'218	520'000	71'218	388'019	203'199		b)
	Astural, service éducatif itinérant	18'000	18'000	-	18'000	-		
	Crèches, garderies, jardins d'enfants et activités liées	134'102'937	129'956'054	4'146'883	127'490'855	6'612'083		c)
	Travaux crèches, garderies, jardins d'enfants	470'444	550'000	-79'556	628'142	-157'698		
	Total 54 Famille et jeunesse	135'182'599	131'044'054	4'138'545	128'525'015	6'657'584		
	Total 5002 Service de la petite enfance	135'182'599	131'044'054	4'138'545	128'525'015	6'657'584		
	5003 Ecoles et institutions pour l'enfance							
	21 Scolarité obligatoire							
	Budget participatif dans les écoles	76'151	81'600	-5'449	69'332	6'819		
	Fêtes dans les écoles	2'252	25'500	-23'248	12'048	-9'796		
	Fêtes des écoles décentralisées, cortège	15'956	22'440	-6'484	14'682	1'274		
	Prix scolaires	-	3'060	-3'060	-100	100		
	Reliance	72'489	81'600	-9'111	30'000	42'489		
	Restaurants scolaires	1'781'575	2'269'978	-488'403	1'494'319	287'256		d)
	Restaurants scolaires (participation VGE repas impayés)	458'650	100'000	358'650	253'042	205'608		e)
	Total 21 Scolarité obligatoire	2'407'073	2'584'178	-177'105	1'873'322	533'751		
	29 Formation, autres							
	Aides aux parents	10'950	32'640	-21'690	11'320	-370		
	Total 29 Formation, autres	10'950	32'640	-21'690	11'320	-370		
	34 Sports et loisirs							
	Camps et centres-aérés	394'688	387'600	7'088	365'716	28'972		
	Diverses activités enfance et écoles	8'000	17'340	-9'340	9'500	-1'500		

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
	Ecole de cirque	12'000	28'560	-16'560	9'000	3'000		
	Fonds colonies - Fonds colonies de vacances	-	20'000	-20'000	-	-		
	Ludothèques (part fonctionnement)	356'439	356'850	-411	298'170	58'269		
	Ludothèques (part salaires FASe)	3'106'776	3'277'080	-170'304	2'950'952	155'825		
	Total 34 Sports et loisirs	3'877'903	4'087'430	-209'527	3'633'338	244'566		
	Total 5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	6'295'926	6'704'248	-408'322	5'517'980	777'947		
5007	Social							
21	Scolarité obligatoire							
	Restaurants scolaires	927'638	816'000	111'638	922'091	5'547		
	Total 21 Scolarité obligatoire	927'638	816'000	111'638	922'091	5'547		
53	Vieillesse et survivants							
	Projets aînés - Financement par le Fonds Zell	1'327'863	2'455'275	-1'127'412	1'478'539	-150'676		f)
	Total 53 Vieillesse et survivants	1'327'863	2'455'275	-1'127'412	1'478'539	-150'676		
57	Aide sociale et domaine de l'asile							
	Actions sociales - Financement par le fonds Dons au service social	3'850	25'000	-21'150	-	3'850		
	Actions sociales - Financement par le fonds Geydet	-	25'000	-25'000	-	-		
	Actions sociales - Financement par le fonds Scheuermann	10'000	118'000	-108'000	-	10'000		
	Allocation rentrée scolaire	816'234	720'120	96'114	782'501	33'733		
	Allocation rentrée scolaire pour les sans statuts de résidence	139'128	193'800	-54'672	133'840	5'288		
	Allocations sociales ponctuelles	196'546	260'490	-63'944	321'179	-124'633		
	Prestation urgence sociale hors LAPSA	913'104	819'280	93'824	882'822	30'282		
	Prestations municipales	15'118'143	14'972'300	145'843	14'538'910	579'233		g)
	Prestations municipales et allocations sociales en retour	-91'886	-61'200	-30'686	-69'543	-22'343		
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	17'105'119	17'072'790	32'329	16'589'709	515'410		
	Total 5007 Social	19'360'620	20'344'065	-983'445	18'990'340	370'281		
5008	Service de la jeunesse							
34	Sports et loisirs							
	Centres de loisirs - Maisons de quartier (part fonctionnement)	2'709'986	2'778'180	-68'194	2'606'078	103'908		
	Centres de loisirs - Maisons de quartier (part salaires FASe)	10'132'989	10'369'180	-236'191	9'682'932	450'058		h)
	La Ville est à vous	213'970	213'970	-	209'870	4'100		
	Salle de spectacle des Maisons de quartier	61'200	61'200	-	60'000	1'200		
	Total 34 Sports et loisirs	13'118'145	13'422'530	-304'385	12'558'879	559'265		
54	Famille et jeunesse							
	Aides individuelles employabilité des jeunes	-	350'000	-350'000	-	-		i)
	Association BAB-VIA	324'930	258'770	66'160	306'745	18'185		
	Association BAB-VIA (part salaires FASe)	1'017'378	1'138'740	-121'362	1'031'894	-14'516		
	Employabilité des jeunes - gestion administrative	6'250	50'000	-43'750	-	6'250		
	Total 54 Famille et jeunesse	1'348'558	1'797'510	-448'952	1'338'639	9'919		
62	Transports publics							
	Noctabus	197'642	140'000	57'642	177'279	20'363		
	Total 62 Transports publics	197'642	140'000	57'642	177'279	20'363		
	Total 5008 Service de la jeunesse	14'664'344	15'360'040	-695'696	14'074'797	589'547		
	Total 5 Cohésion sociale et solidarité	192'981'143	191'643'777	1'337'366	182'542'464	10'438'679		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.5.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF -648 s'explique essentiellement par les éléments suivants :
- des subventions accordées aux associations pour le dispositif d'hébergement d'urgence (DHU) inférieures au budget (kCHF -447) ;
 - le remboursement de subventions DHU non dépensées en 2023 (kCHF -114).
- b) n/a
- c) L'écart de kCHF +4'147 s'explique principalement par ces deux éléments :
- les résultats des comptes 2023 des structures d'accueil subventionnées ont présenté des déficits supplémentaires, financés par des subventions versées en 2024 (kCHF +1'220) ;
 - des compléments de subventions ont été versés aux structures d'accueil subventionnées pour absorber le déficit d'exploitation de l'exercice 2024 (kCHF +3'047).
- d) L'écart de kCHF -488 provient des déficits réels inférieurs aux attentes dans les comptes 2023-2024 des associations de cuisines et restaurants scolaires.
- e) L'écart de kCHF +359 est principalement dû à la variation des provisions pour litiges pour repas impayés aux restaurants scolaires (kCHF +344).
- f) L'écart de kCHF -1'127 s'explique notamment par les éléments principaux suivants :
- la baisse pour l'année 2024 de la tarification de l'association Pro Senectute pour la consultation sociale des aînés (kCHF -575) ;
 - suite à un changement de méthode comptable, les dépenses de projets à Cité seniors ont été imputées dans le chapitre 31 en lieu et place du chapitre 36 (kCHF -347).
- g) n/a
- h) L'écart de kCHF -236 provient de postes vacants relatifs au personnel travaillant dans les maisons de quartier. Ces montants non dépensés sont restitués à la Ville de Genève en fin d'exercice comptable.
- i) L'écart de kCHF -350 s'explique par la mise en œuvre effective de l'aide financière ponctuelle en faveur de l'employabilité décalée à 2025.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF +1'115 s'explique principalement par la hausse des subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'hébergement d'urgence (kCHF +763) et l'augmentation de places mises en service par l'association AIM en particulier (kCHF +238).
- b) L'écart de kCHF +203 s'explique par une augmentation des acquisitions de mobilier et de matériel pour les SAPE en 2024. Celles-ci ont été réalisées selon les priorités définies.
- c) L'écart de kCHF +6'612 s'explique par les éléments principaux suivants :
- l'octroi des mécanismes salariaux (kCHF +1'987) ;
 - l'indexation des salaires (kCHF +1'309) ;
 - la mise en conformité des dotations des structures d'accueil préscolaire suite à la modification de la directive cantonale du Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (kCHF +844) pour diminuer la proportion d'aides à 10% du personnel éducatif (contre 15% auparavant) ;
 - l'impact du désengagement du CICR et la reprise de 23 places par la Ville de Genève (kCHF +788) ;
 - le complément de financement sur 12 mois de 19 places mises en exploitation à la rentrée scolaire 2023, de 9 places mises en exploitation au 1er janvier 2024 et de 9 places mises en exploitation à la rentrée scolaire 2024 (kCHF +592) ;
 - la hausse du loyer de la structure d'accueil Tom Pouce (kCHF +205).
- d) La hausse de kCHF +287 s'explique essentiellement par l'augmentation de la fréquentation des restaurants scolaires et des coûts des denrées alimentaires. Le budget 2024 avait été adapté en prévision de cette hausse.
- e) L'écart de kCHF +206 est principalement dû au changement de méthode de comptabilisation des dissolutions des provisions entre les comptes 2023 et 2024. En effet, depuis 2024, les dissolutions de provision sans charge ne sont plus enregistrées en diminution de charges sur le compte utilisé lors de la constitution de la provision mais sur la nature comptable de revenu 4390.040 « C-CGE Dissolution / reprise de provisions ». Ainsi, la dissolution de provision sans charge de kCHF 252 ayant eu lieu en 2024 n'apparaît plus en baisse de charge sur la participation de la Ville de Genève aux repas impayés, mais sur le groupe 439 et crée cet écart entre les 2 années.
- f) n/a
- g) La hausse de kCHF +579 s'explique par la croissance réelle des bénéficiaires des prestations sociales municipales en 2024. Le budget 2024 a été adapté selon la croissance projetée du nombre de bénéficiaires.
- h) L'écart de kCHF +450 s'explique essentiellement par l'augmentation de l'offre de centres-aérés ainsi que par les mécanismes salariaux sur les charges de personnel en 2024.
- i) n/a

6.3.5.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
5	Cohésion sociale et solidarité						
5001	Dir. cohésion sociale et solidarité						
21	Scolarité obligatoire						
	Fapeo	35'589	35'589	-	34'723	866	
	Total 21 Scolarité obligatoire	35'589	35'589	-	34'723	866	
29	Formation, autres						
	LO'13'TO - Gares 17	22'364	22'360	4	22'360	4	
	Total 29 Formation, autres	22'364	22'360	4	22'360	4	
32	Culture, autres						
	Association de musiciens Cent Villages	8'796	8'796	-	8'584	212	
	Total 32 Culture, autres	8'796	8'796	-	8'584	212	
34	Sports et loisirs						
	Assoc. vacances nouvelles	2'733	2'733	-	2'663	70	
	Assoc. Vacances Nouvelles - Grand-Pré 11	27'168	27'168	-	26'508	660	
	Association Acqua Diving	7'656	7'656	-	7'584	72	
	Association d'Usagères-ers-x des Bains des Pâquis	853'000	853'000	-	853'000	-	
	Association du scoutisme Genevois	10'951	-	10'951	-	10'951	
	Association la Bulle d'Air	55'332	55'332	-	53'944	1'388	
	Association La Teuf	1'140	1'140	-	1'116	24	
	Association Le Bus Magique	-	-	-	5'671	-5'671	
	Centre Protestant de Vacances - CPV	1'837	750	1'087	1'354	483	
	Genolier colonie (Insieme-Genève)	502'360	502'360	-	502'360	-	
	Groupe de Liaison Associations de Jeunesse	18'642	18'642	-	18'177	465	
	Groupe Scout d'Intervention en Cas de Catastrophe (GSICC)	-	5'590	-5'590	4'543	-4'543	
	Groupe Tanganyika, St-Martin-St-Pierre	-	5'361	-5'361	5'228	-5'228	
	MJSR - Ma Jeunesse Suisse Romande	35'487	35'487	-	34'598	889	
	Villa Dutoit - Association de la Villa Dutoit	165'840	165'840	-	161'832	4'008	
	Zanco	4'448	4'448	-	4'336	112	
	Zanco - Théâtre itinérant	10'224	10'224	-	9'944	280	
	Total 34 Sports et loisirs	1'696'818	1'695'731	1'087	1'692'858	3'960	
52	Invalidité						
	Association l'Expérience	16'512	16'512	-	16'104	408	
	Procap - Minoteries 3	73'716	73'716	-	71'924	1'792	
	Procap - parking - Minoteries 7	3'000	3'000	-	3'000	-	
	T-Interactions - Grand-Pré 11	41'088	41'088	-	39'932	1'156	
	Total 52 Invalidité	134'316	134'316	-	130'960	3'356	
53	Vieillesse et survivants						
	MDA-ACTIVITÉS 50+ / Carl Vogt 2	31'440	31'440	-	30'672	768	
	Pro Senectute Genève	9'880	10'660	-780	10'320	-440	
	Fondation Pro-Senectute - Cornavin 1	38'280	-	38'280	-	38'280	
	Total 53 Vieillesse et survivants	79'600	42'100	37'500	40'992	38'608	
54	Famille et jeunesse						
	Association des amis du Dr Korczak	21'168	21'168	-	20'652	516	
	Association le Terreau	28'536	28'536	-	27'844	692	
	FOJ - Fond. officielle de la Jeunesse - Village-Suisse 3	184'068	184'068	-	184'068	-	

En francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
FOJ - Fond. officielle Jeunesse - Voltaire 9	159'000	159'000	-	159'000	-	
FOJ - Vieux-Grenadier 15	16'449	16'449	-	16'048	401	
OMP-La Source bleue	23'730	23'730	-	23'154	576	
Parlement des Jeunes	9'114	9'114	-	8'892	222	
Total 54 Famille et jeunesse	442'065	442'065	-	439'658	2'407	
57 Aide sociale et domaine de l'asile						
Assoc. Copropriétaires immeuble 95F	3'076	3'076	-	2'998	78	
Association Aspasiae	13'944	13'944	-	13'596	348	
Association BIOPOP - Gares 19	12'480	12'480	-	12'144	336	
Association Lieux de rencontre et de culture	18'000	18'000	-	18'000	-	
Association Païdos - Louis-Favre 43	41'868	41'868	-	40'848	1'020	
Association Païdos - Servette 20	57'300	57'300	-	41'984	15'316	
Association Vires	71'772	71'772	-	70'028	1'744	
ATD Quart-Monde	46'250	46'250	-	46'250	-	
Autisme Genève - Villereuse 7	15'228	15'228	-	15'228	-	
Autrement-Aujourd'hui assoc.	11'741	11'741	-	11'447	294	
Carrefour Rue & Coulou - Point d'eau Vermont 21	79'950	81'945	-1'995	79'950	-	
Carrefour-rue & Coulou - Montbrillant 3	74'964	74'964	-	73'132	1'832	
Carrefour-rue & Coulou - Stand 3/3bis	36'972	36'972	-	36'072	900	
Croix-Rouge genevoise (Eaux-Vives)	30'505	30'505	-	29'742	763	
Croix-Rouge suisse, section genevoise	5'590	5'590	-	5'451	139	
Entreprise sociale l'Orangerie	54'857	54'857	-	54'857	-	
Fondation suisse service social international	4'620	4'620	-	4'460	160	
Groupe santé Genève	126'576	126'576	-	45'000	81'576	
ICVolontaires-Suisse - Carouge 106	23'232	23'232	-	22'664	568	
La Carte Blanche	32'124	32'124	-	43'644	-11'520	
Le CausE	57'421	-	57'421	-	57'421	
Le Racard 14, Ch. Trait-d'Union	18'000	18'000	-	18'000	-	
Les AA de la suisse romande & italienne	24'985	24'985	-	24'366	619	
Maison de la naissance La Roseraie	48'000	48'000	-	48'000	-	
Païdos (Ateliers Bricolos) - Vignes 2	29'916	29'919	-3	29'918	-2	
Première ligne - Grottes 8	5'160	5'160	-	5'032	128	
Première Ligne - Parking Louis-Favre 14	2'400	2'400	-	2'400	-	
Quai 9 (Première ligne)	58'656	58'656	-	58'656	-	
S.A.I.G (Soc. ass. italiennes de GE)	43'368	43'368	-	42'308	1'060	
Utilisation salles communales par UVA	7'962	10'495	-2'534	9'990	-2'029	
Utilisation salles écoles par associations	116'070	111'880	4'190	108'100	7'970	
Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	1'172'986	1'115'907	57'079	1'014'265	158'722	
Total 5001 Dir.cohésion sociale et solidarité	3'592'534	3'496'864	95'670	3'384'400	208'134	
5002 Service de la petite enfance						
54 Famille et jeunesse						
Crèche des Ouches	208'416	208'416	-	203'349	5'067	
Crèche Eaux-Vives	223'303	210'252	13'051	218'422	4'881	
Crèche école Chandieu	275'652	275'652	-	268'951	6'701	
Crèche école Europe	1'714	1'714	-	1'673	41	

En français	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
Crèche école Pré-Picot	5'714	5'714	-	5'575	139	
Crèche Maison des Enfants	41'314	38'724	2'590	40'278	1'036	
Crèche Planète des enfants	86'840	86'840	-	84'729	2'111	
Crèche P'tit Monde	48'206	45'432	2'774	48'372	-166	
Ecole Franchises	8'223	16'445	-8'223	16'445	-8'223	
EQ Sécheron -crèche	337'718	346'024	-8'306	337'718	-	
Jardin d'enfants Grenade	51'204	51'204	-	49'952	1'252	
Jardin d'enfants Papillons - Rieu 22	35'688	35'688	-	34'812	876	
La Souris Verte - parking - Schaub 38	2'090	2'090	-	2'040	50	
LE99 - crèche	297'334	304'752	-7'418	297'334	-	
Locaux Ancien Manège	76'468	76'468	-	74'609	1'859	
Pastourelle	79'044	77'112	1'932	77'112	1'932	
Pomme d'Api jardin d'enfants	39'379	39'379	-	38'422	957	
Saint-Jean 43 - DPE crèche	3'345	3'429	-84	3'345	-	
SDPE - MADELEINE/ MAD	352'304	352'304	-	343'729	8'575	
SDPE - STG-FAU - Terreaux-du-Temple 6-8	3'600	3'600	-	3'600	-	
SDPE- Marie Goegg-Pouchoulin - 23 Août 12	-	-	-	410'593	-410'593	a)
SDPE-Asters - Soubeyran 6	203'667	203'667	-	198'709	4'958	
SDPE-Atelier des Petits	62'805	62'805	-	61'276	1'529	
SDPE-Bois de la Bâtie	34'392	34'392	-	33'556	836	
SDPE-Champel - Alf.-Bertrand 20	299'070	299'070	-	291'790	7'280	
SDPE-Champel - Bout-du-Monde 4B	89'721	89'721	-	87'537	2'184	
SDPE-Champel - Louis-Aubert 2	146'544	146'544	-	142'977	3'567	
SDPE-Châteaubriand-Léman	549'870	549'870	-	536'485	13'385	
SDPE-Ella Maillard	311'930	311'930	-	304'337	7'593	
SDPE-Frontenex	74'768	74'768	-	72'948	1'820	
SDPE-Gazouillis	304'453	304'453	-	297'042	7'411	
SDPE-Germaine Duparc	143'554	143'554	-	140'059	3'495	
SDPE-la Maison de la créativité	185'722	185'722	-	181'202	4'520	
SDPE-La Souris Verte - Schaub 38	71'777	71'777	-	70'030	1'747	
SDPE-Pré-Picot EVF	158'507	158'507	-	154'649	3'858	
Secteur petite enfance A.Carfagni-Pâquis - La Pirouette	72'224	68'148	4'076	70'288	1'936	
Secteur petite enfance A.Carfagni-Pâquis - Prieuré	168'746	165'384	3'362	164'614	4'132	
Secteur petite enfance de la Servette - Crèche des Asters - Soubeyran 8	34'068	34'068	-	33'240	828	
Secteur petite enfance de Plainpalais - Chaumettes - Lombard 5	30'535	28'812	1'723	29'680	855	
Secteur petite enfance de Plainpalais - Minoteries	248'615	240'156	8'459	243'289	5'326	
Secteur petite enfance de Saint-Gervais - Seujet 34 loc. poussette	10'949	10'224	725	10'721	228	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 33	134'263	128'856	5'407	131'327	2'937	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 37	22'920	22'920	-	22'360	560	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Favre 39	25'092	25'092	-	24'476	616	
Secteur petite enfance des Grottes - Grotte Bleue - Gd-Pré 11	35'263	34'116	1'147	34'389	874	
Secteur petite enfance Plainpalais - Crèche des Sources	120'019	113'676	6'343	117'121	2'898	

En francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
Secteur St-Gervais - EVE Du Seujet	307'127	285'828	21'299	300'873	6'254	
Utilisation salles écoles par crèches	21'340	18'460	2'880	24'560	-3'220	
Total 54 Famille et jeunesse	6'045'496	5'993'759	51'737	6'340'594	-295'098	
Total 5002 Service de la petite enfance	6'045'496	5'993'759	51'737	6'340'594	-295'098	
5003 Ecoles et institutions pour l'enfance						
21 Scolarité obligatoire						
Croquettes cuisine de production	10'146	10'146	-	9'899	247	
CS Pâquis-Plantaporêts	23'559	23'559	-	22'986	573	
Eaux-Vives cuisine de production	42'636	42'636	-	42'264	372	
Utilisation salles écoles par Association des parents d'élèves (APE)	36'620	36'700	-80	37'240	-620	
Europe - Restaurant scolaire	117'850	117'850	-	117'248	602	
Le Corbusier - Restaurant scolaire	93'154	93'154	-	92'749	405	
Plainpalais (Hugo-de-Senger) - Restaurant scolaire	56'572	53'305	3'267	53'000	3'572	
Plantaporêts - Restaurant scolaire	151'603	151'603	-	150'754	849	
Saint-Gervais - Restaurant scolaire	39'550	39'550	-	39'207	343	
Fédération genevoise des cuisines et restaurants Scolaires (FGCRS)	6'285	6'285	-	6'127	158	
Total 21 Scolarité obligatoire	577'975	574'788	3'187	571'474	6'501	
29 Formation, autres						
Assoc. Lire et Ecrire	6'754	6'754	-	6'587	167	
Total 29 Formation, autres	6'754	6'754	-	6'587	167	
34 Sports et loisirs						
Aéro-Club de Genève	8'042	8'042	-	7'842	200	
Ass. ludothèques genevoises - Château-Bloch 19	13'056	13'056	-	12'732	324	
Club Gare Versoix	-	6'348	-6'348	6'189	-6'189	
Compagnie 1602	7'096	6'556	540	6'392	704	
Fondation Cap Loisirs	3'876	3'876	-	3'778	98	
Fondation Cap Loisirs - parking	2'088	2'088	-	2'087	1	
Ludothèque - Centre et Vieille-Ville	67'946	67'946	-	66'294	1'652	
Rhatia, group. amis chemin de fer	-	17'573	-17'573	8'413	-8'413	
Société de Géographie	2'627	2'627	-	2'560	67	
Société des colonies de vacances de Plainpalais	3'133	9'897	-6'764	3'051	82	
Squareenfants c'est Monthoux	2'000	2'000	-	2'000	-	
Train Passion	12'882	6'348	6'534	6'189	6'693	
Eaux-Vives ludothèque	68'664	68'664	-	68'664	-	
1,2,3, Planète ludothèque	45'397	45'397	-	44'294	1'103	
Franchises ludothèque	35'424	35'424	-	34'563	861	
Petit-Saconnex ludothèque	38'519	38'519	-	37'583	936	
Pâquis-Séchéron ludothèque	26'138	26'138	-	25'503	635	
Plainpalais-Jonction ludothèque	72'830	101'712	-28'882	101'712	-28'882	
Prêt-Ludes ludothèque	23'100	11'521	11'579	11'018	12'082	
Pré-Picot ludothèque	28'029	28'029	-	27'348	681	
Saint-Jean ludothèque	37'659	37'659	-	36'744	915	
Servette ludothèque	31'985	31'985	-	31'207	778	
1,2,3, Planète - Europe ludothèque	3'657	3'657	-	3'568	89	

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
	EQ Sécheron ludothèque	29'194	29'921	-727	29'194	-	
	Les Plattets - Colonie	145'190	145'190	-	145'190	-	
	Total 34 Sports et loisirs	708'532	750'173	-41'641	724'115	-15'583	
59	Domaine social, non mentionné ailleurs						
	Espoir pour les enfants de Tchernobyl	3'886	3'886	-	3'791	95	
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	3'886	3'886	-	3'791	95	
	Total 5003 Ecoles et institutions pour l'enfance	1'297'147	1'335'601	-38'454	1'305'967	-8'820	
5006	Pompes funèbres cimetières et crématoires						
77	Protection de l'environnement, autres						
	Frais des obsèques gratuites	4'217'797	-	4'217'797	4'242'419	-24'621	b)
	Total 77 Protection de l'environnement, autres	4'217'797	-	4'217'797	4'242'419	-24'621	
	Total 5006 Pompes funèbres cimetières et crématoires	4'217'797	-	4'217'797	4'242'419	-24'621	
5007	Social						
34	Sports et loisirs						
	LE99 - diverses associations	63'439	65'142	-1'703	63'439	-	
	Total 34 Sports et loisirs	63'439	65'142	-1'703	63'439	-	
41	Hôpitaux, homes médicalisés						
	EMS Résidence Fort-Barreau	412'080	412'080	-	412'080	-	
	EMS Résidence Les Tilleuls	483'336	483'336	-	483'336	-	
	Total 41 Hôpitaux, homes médicalisés	895'416	895'416	-	895'416	-	
54	Famille et jeunesse						
	Restaurants scolaires	129'964	100'260	29'704	105'354	24'610	
	Total 54 Famille et jeunesse	129'964	100'260	29'704	105'354	24'610	
57	Aide sociale et domaine de l'asile						
	Association aux 6 logis - Villa St-Jean 43	37'800	37'800	-	37'800	-	
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	37'800	37'800	-	37'800	-	
	Total 5007 Social	1'126'619	1'098'618	28'001	1'102'009	24'610	
5008	Service de la jeunesse						
34	Sports et loisirs						
	MQ Asters-Servette - Rue Hoffmann 8	14'296	13'632	664	13'961	335	
	MQ Asters-Servette - Schaub 45	117'112	113'400	3'712	114'343	2'769	
	MQ Asters-Servette - Servette 100	34'566	32'904	1'662	33'760	806	
	MQ ATB - Battoirs 10	32'532	32'532	-	31'744	788	
	MQ Champel - Peschier 32	130'668	130'668	-	127'488	3'180	
	MQ Chausse-Coq - René-Louis-Piachaud 4	90'681	90'681	-	88'475	2'206	
	MQ Chausse-Coq (dépôt) - Saint-Antoine 8	1'371	1'371	-	1'338	33	
	MQ Eaux-Vives - Route de Frontenex 56	210'545	210'545	-	205'420	5'125	
	MQ Franchises - Cité Vieusseux 2	70'692	70'692	-	70'692	-	
	MQ Franchises - Franchises 54	82'713	82'713	-	80'702	2'011	
	MQ Franchises - parking Franchises	-	-	-	1'250	-1'250	
	MQ Franchises (dépôt) - Franchises 54	3'657	3'657	-	3'568	89	
	MQ Jonction - Saint-Clotilde 18bis	199'964	186'924	13'040	195'192	4'773	
	MQ La Source - Lac 17	48'588	47'844	744	47'844	744	
	MQ Le Chalet - Bout-du-Monde 6	164'729	149'544	15'185	160'487	4'242	
	MQ Les CréAteliers - Jean-Jaquet 1	23'280	22'392	888	21'648	1'632	

En francs	C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
MQ Les CréAteliers - Léman 14	46'212	46'212	-	46'212	-	
MQ Ouches - Avenue Henri-Golay 40	215'540	215'540	-	210'293	5'247	
MQ Pâquis - Berne 50	257'424	257'424	-	251'167	6'257	
MQ Pâquis - Buis 14	196'190	196'190	-	191'414	4'776	
MQ Plainpalais - la Tour 1	333'957	315'818	18'139	369'994	-36'038	
MQ Plainpalais - parking - Prévost-Martin 19	3'360	3'360	-	3'360	-	
MQ Plainpalais - Villa Freundler	54'273	55'627	-1'354	54'273	-	
MQ Pré en Bulle - Montbrillant 18	24'456	24'456	-	24'456	-	
MQ Pré en Bulle (Tamagotchi) - Gares 31	8'435	7'740	695	8'220	215	
MQ Rinia Contact - Vélodrome 8	14'690	13'944	746	14'339	351	
MQ Saint-Jean - François-Furet 7	379'819	379'819	-	370'573	9'246	
MQ St-Jean - Source St-Jean 3	25'956	25'956	-	25'956	-	
Utilisation salles écoles par maisons de quartier	73'875	44'735	29'140	54'615	19'260	
MQ Jonction (arcade) - Village-Suisse 3	30'284	29'112	1'172	29'723	562	
MQ Acacias - Route des Acacias 17-19-21	150'000	150'000	-	150'000	-	
Total 34 Sports et loisirs	3'039'864	2'955'432	84'432	3'002'506	37'358	
54 Famille et jeunesse						
Association BAB-VIA	24'780	24'780	-	24'180	600	
ATB / Bd du Pont-d'Arve 33	20'941	-	20'941	2'397	18'544	
Plainpalais / Ch. Pré-Cartelier 11	41'556	-	41'556	20'778	20'778	
Total 54 Famille et jeunesse	87'277	24'780	62'497	47'355	39'922	
Total 5008 Service de la jeunesse	3'127'140	2'980'212	146'928	3'049'861	77'279	
Total 5 Cohésion sociale et solidarité	19'406'733	14'905'054	4'501'679	19'425'249	-18'516	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) n/a
- b) L'écart de kCHF +4'199 s'explique par la non budgétisation de la gratuité des frais des obsèques pour les communautés en Ville de Genève.

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF -411 s'explique par la suppression proportionnelle de la gratuité à la suite de la municipalisation complète du secteur Marie Goegg-Pouchoulin, laquelle a débuté à la rentrée 2023.
- b) n/a

6.3.5.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Activités sociales de quartier (SP_5.01)		131'461	102'000
Association AIM	Soutien au projet "Animations vacances"	15'000	
Association Animons les Voies de St-Jean - AVSJ	Soutien au déplacement et stockage de la roulotte	5'000	
Association Bariolée	Soutien aux animations estivales	10'000	
Association Champel s'Eveille	Soutien au projet "Champel exprime sa diversité"	6'000	
Association Collectif Beaulieu	Soutien aux animations estivales	10'000	
Association Coralena	Soutien au projet "Roulez Spectacle: fabulons"	1'890	
Association Coudre le fil des relations	Soutien au projet "ateliers créatifs pour migrant-e-s"	6'000	
Association des Habitants des Acacias	Soutien pour un site internet	1'500	
Association Fête du Théâtre	Soutien au projet "La cour à Germaine"	5'000	
Association Histoire sans chute	Soutien au projet "Permanences couture"	4'000	
Association I Am Staying Positive	Soutien pour le pavillon d'animation IASP - uniquement les animations	3'000	
Association Jeux Coopératifs	Soutien aux ateliers de Jeux coopératifs	5'000	
Association la Marmite	Soutien à la saison 8 de la marmite	5'000	
Association Le Terreau	Soutien au projet "Jeux géants"	2'550	
Association Les Jardins de la Jonction	Soutien au projet "La place de la famille dans les jardins"	5'000	
Association ligue genevoise contre le cancer	Soutien au 100 ans de lutte contre le cancer	10'000	
Association Lirenjeu	Soutien au projet "Lire, se lire, se lier dans son quartier"	5'000	
Association Nyogonben Suisse (ANS)	Soutien à la fête "Les Bambous aux Pâquis"	2'000	
Association Ô P'tit-Sac	Soutien au marché de Noël et sapin participatif	8'000	
Association Ô P'tit-Sac	Soutien au projet " Bonhomme d'Hiver"	4'500	
Association Open milonga	Soutien pour l'installation d'un plancher de danse	4'000	
Association Plein Air à Voltaire	Soutien au festival "Plein air à Voltaire"	4'000	
CIE Folledeparole	Soutien au projet "Cirque de la Mort"	5'000	
Coopérative La Manivelle	Soutien au projet "Les Vendredis à la Cour Royaume"	5'000	
Association Alterreso	Remboursement non-dépensé projet 2023	-979	
Soutien à la jeunesse (SP_5.02)		300'567	290'700
Association Astural	Soutien au projet "Anniversaire des 70 ans de l'Astural"	10'000	
Association Aujourd'hui	Soutien au projet "NOREASON - pour la non-consommation d'alcool"	5'000	
Association Autonomia	Soutien au projet " Education administrative"	20'000	
Association Azure Lake	Soutien au Festival de K-pop	4'000	
Association CEMEA	Soutien complémentaire à la nominative	3'400	
Association Et pourquoi pas?	Soutien au projet "Les rendez-vous citoyens"	18'500	
Association GEMMA	Soutien au projet "Equip-GEMMA"	2'000	
Association Helvetiarockt	Soutien aux ateliers de Djing et Beatmaking pour personnes FINTA de 14 à 25 ans	2'000	
Association Interstices	Soutien au projet "DIMI"	10'000	
Association La Barje	Soutien au projet "Lâche pas ta bouée"	30'000	
Association La Barje	Soutien au "Dispositif jeunes"	58'000	
Association Le Collectif Nocturne	Soutien à la gestion de la salle du Terreau	40'000	
Association l'Ecrin des mômes	Soutien au projet "Reprend tes rênes"	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Minds	Soutien au projet "Agir pour ma santé mentale"	10'000	
Association PAC(o)	Soutien au fonctionnement	31'000	
Association Pacifique	Soutien au projet "Jeunes en Mer" (JEM)	15'000	
Association Parlement des jeunes	Soutien au prix jeunesse	5'000	
Association Parole	Soutien à la journée mondiale de la santé mentale	5'000	
Association romande CIAO	Soutien aux projets "ciao.ch" et "ontecoute.ch"	1'000	
Association Stop Suicide	Soutien à la campagne de prévention du suicide chez les jeunes	10'000	
Association Vacances Nouvelles	Soutien au projet "Les Mercredis VN"	4'200	
Fondation Ethique et Valeurs	Soutien à l'engagement des jeunes	15'000	
Fondation Graines de Paix	Remboursement non-dépensé sur le projet soutenu en 2023 "AdoGoZen"	-3'533	
Soutien aux aînés (SP_5.03)		55'942	54'060
Association AVIVO	Soutien aux événements du 75ème anniversaire	15'000	
Association Conseil des Anciens	Soutien au Grand Bal du Conseil des anciens	8'000	
Association Les atomes dansants	Soutien au projet "La Valse à quatre temps"	3'000	
Association Tricrochet	Soutien au programme "Consolide"	3'000	
Fédération Spontiste	Soutien au projet "Art & santé pour les aîné-e-s"	5'000	
NGO Committee on Ageing	Soutien au projet "Journée Internationale des Personnes Âgées"	1'500	
UNI3 - Université des Seniors	Soutien à l'organisation de conférences	12'442	
UNI3 - Université des Seniors	Soutien au projet "Vieillir et vivre ensemble entre générations"	8'000	
Soutien à l'enfance et à la parentalité (SP_5.04)		267'100	164'360
Association 60X60	Soutien aux actions communautaires	15'000	
Association A La Vista	Soutien au projet "L'invisible Elephant"	10'000	
Association ADIDE	Soutien au projet "Cartorama des droits de l'enfant"	5'000	
Association All Kids Inclusive	Soutien au projet "Café&jeux adultes et enfants"	15'000	
Association All Kids Inclusive	Soutien au projet "Bike for Kids"	10'000	
Association AMIC	Soutien aux activités d'été 2024 pour enfants de 5-12 ans	5'000	
Association Animatou	Soutien au Festival, projections pour écoles et crèches ainsi que 7 animations socio-culturelles	20'000	
Association AVVEC	Soutien au module de sensibilisation pour professionnels (MQ)	7'050	
Association Délit de Film	Soutien au film "Un manège pour tous"	1'000	
Association Enfants du Parc	Soutien pour le projet de soutien scolaire	15'000	
Association GEplurilingue	Soutien au projet "Français en été"	5'850	
Association Les Cinémas du Grütli	Soutien au projet "Le Grand Ecran pour les enfants" avec médiation	5'000	
Association Mes Bottes de 7 Lieues	Soutien au projet "Français en été"	4'200	
Association Petit Corneille	Soutien au projet "Tiers-lieux facilitateurs de lien"	5'000	
Association Terre des Hommes Suisse - section romande	Soutien au projet "Centenaire de la Déclaration de Genève"	9'000	
Fondation As'trame	Soutien aux familles en difficulté	25'000	
Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ)	Soutien au projet "APMF" (action préventive en milieu familial)	95'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Service social international	Soutien à l'expo "travail social hier et aujourd'hui" pour les 100 ans de l'association	15'000	
Accessibilité et inclusion (SP_5.05)		90'000	142'800
Association à la Vista	Soutien à la campagne de sensibilisation "Envolées"	19'000	
Association Caritas	Soutien au projet "Pôle médiation intercommunautaire"	40'000	
Association Centre Akwaba	Soutien au Festival de musique d'ici et d'ailleurs- animations danse et tournoi de football	2'500	
Association Cinéma des Trois Mondes	Soutien au Festival "FILMAR en América Latina" - Séances relax et séances avec personnes migrantes	5'000	
Association Everybody's Perfect	Soutien au Festival Everybody's Perfect	5'000	
Association Procap Genève	Soutien pour l'élargissement de l'offre des projets enfants	10'000	
Centre de Liaison des Associations Féminines Genevoises	Soutien aux activités en LSF pour les femmes sourdes	5'000	
Fondation Service social international - Suisse	Soutien à l'organisation d'activités pour enfants autour du 100ème anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant - langage FALC	3'500	
Hébergement d'urgence (SP_5.06)		7'027'618	7'675'723
Association AIM	Soutien au sleep-in familles janvier-décembre	2'072'700	
Association AIM	Soutien au remplacement des machines à laver	2'669	
Association aux 6 logis	Soutien complémentaire DHU 2024	149'767	
Association Le Cause	Soutien pour mise à l'abri immédiate des hommes seuls (lieu de répit humanitaire LRH) janvier-décembre	1'505'149	
Association Le Cause	Soutien pour hébergement d'urgence en hôtel pour : hommes, femmes et familles sans-abri janvier à décembre	1'333'333	
Association Le Cause	Soutien aux frais d'électricité SIG 2023	31'265	
Association Païdos	Soutien du projet HUMA janvier-décembre	1'029'000	
Fondation Armée du Salut-Bel'Espérance	Soutien pour hébergement d'urgence en hôtel pour femmes janvier-décembre	814'331	
Fondation Armée du Salut-Bel'Espérance	Soutien pour le financement supplémentaire pour 92 nuits	10'764	
Fondation Armée du Salut-Le Passage	Soutien pour hébergement d'urgence pour hommes seuls janvier -décembre	224'296	
Association AIM	Remboursement du non dépensé DHU 2023	-74'907	
Association Païdos	Remboursement du non dépensé DHU 2023	-69'364	
Association Le Cause	Remboursement non dépensé DHU-LRH 2023	-1'385	
Insertion sociale (SP_5.07)		194'450	285'600
Association Ateliers Touche Noire	Soutien pour les cours de théâtre et improvisation	5'000	
Association Café Cornavin	Soutien aux repas de fin d'année	4'500	
Association CAPAS	Soutien au fonctionnement	25'000	
Association la Caravane de la solidarité	Soutien au fonctionnement	10'000	
Association Le CARE	Soutien au projet "Un Noël de fête"	10'000	
Association Lyoxa	Soutien aux permanences associatives	20'000	
Association Maraude de Genève	Soutien au fonctionnement	15'000	
Association AIM	Soutien au projet "Un sourire à Noël"	5'000	
Association AIM	Soutien aux repas de fin d'année	3'500	

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Païdos	Soutien aux repas de fin d'année	3'550	
Association Pour le Bateau Genève	Soutien aux célébrations des 50 ans du Bateau	15'000	
Association SOS Femmes	Soutien aux repas de fin d'année et ateliers	4'500	
Association Teatro due Punti	Soutien au projet "AVVEC elles"	2'000	
Centre de Contact Suisses-Immigrés CCSI	Soutien au projet "50 ans d'action solidaire"	10'000	
Collectif d'associations pour l'urgence socialE (CausE)	Soutien aux repas de fin d'année	3'400	
Compagnie ToHu Wa BoHu	Soutien au projet "Les visages mêlés" - Théâtre et migration	5'000	
Fondation Armée du Salut - Hôtel Bel'Espérance	Soutien aux repas de fin d'année	1'200	
Fondation Armée du Salut - Le Passage	Soutien aux repas de fin d'année	4'800	
Fondation Carrefour-Rue & Coulou	Soutien aux repas de fin d'année	2'000	
Fondation EPER	Soutien aux Permanences Volantes	30'000	
Fondazione MATER	Soutien à la cuisine communautaire "Refettorio" Genève	15'000	
Total		8'067'138	8'715'243

6.3.5.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Département de la cohésion sociale et de la solidarité	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
5001	Direction du DCSS	21.9	1.8	23.7	22.8	0.9
5002	Service de la petite enfance	128.3	10.6	138.9	136.4	2.5
5003	Service des écoles et institutions pour l'enfance	164.4	6.0	170.3	171.1	-0.7
5005	Service de l'état civil	27.0	-	27.0	26.8	0.2
5006	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire	46.7	3.0	49.7	50.0	-0.3
5007	Service social	89.2	3.9	93.1	94.8	-1.7
5008	Service de la jeunesse	29.4	3.6	33.0	33.6	-0.6
Total		506.9	28.9	535.7	535.4	0.3

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

Secrétariat général

6.3.6 Secrétariat général

6.3.6.1 Synthèse des comptes

En milliers de francs	SG	LEX	SREC	SCM	CM	CA	CFI	Total
Charges								
30 Charges de personnel	6'317	2'182	3'218	2'204	1'915	1'595	2'339	19'770
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'155	217	2'786	91	595	733	217	5'793
33 Amortissements du patrimoine administratif	9	-	93	1	38	-	-	141
34 Charges financières	-	-	3	-	-	-	-	3
36 Charges de transfert	100	-	1'348	-	30	1'666	-	3'143
39 Imputations internes	288	64	1'093	106	2	3	100	1'657
Total Charges	7'869	2'462	8'540	2'403	2'579	3'997	2'657	30'508
Revenus								
42 Taxes	95	-	1'141	78	-	69	4	1'386
43 Revenus divers	2	972	40	-	-	-	10	1'024
44 Revenus financiers	5	-	-	-	-	-	-	5
Total Revenus	101	972	1'181	78	-	69	14	2'415

6.3.6.2 Comptes de fonctionnement

Secrétariat général	Charges	30'507'634	30'247'642	259'993	0.9%	33'289'712	-2'782'077	-8.4%	
	Revenus	2'414'525	1'129'550	1'284'975	113.8%	828'389	1'586'136	191.5%	
En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
A001 Direction SG									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	5'041'515	5'301'085	-259'570	-4.9%	4'629'137	412'378	8.9%	
304	Allocations	37'360	35'150	2'210	6.3%	36'710	650	1.8%	
305	Cotisations patronales	1'213'218	1'297'383	-84'165	-6.5%	1'104'916	108'302	9.8%	
309	Autres charges de personnel	25'360	8'340	17'020	204.1%	11'529	13'831	120.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	86'106	162'118	-76'012	-46.9%	152'724	-66'618	-43.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	28'277	33'103	-4'826	-14.6%	17'214	11'064	64.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	94'452	96'405	-1'953	-2.0%	94'704	-252	-0.3%	
313	Prestations de services et honoraires	737'452	728'205	9'247	1.3%	684'170	53'281	7.8%	
314	Travaux d'entretien	100'618	28'127	72'491	257.7%	21'086	79'533	377.2%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	16'563	54'208	-37'645	-69.4%	27'329	-10'766	-39.4%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	16'176	19'686	-3'510	-17.8%	15'295	881	5.8%	
317	Dédommagements	12'817	33'640	-20'823	-61.9%	12'407	410	3.3%	
318	Dépréciations sur créances	1'650	-	1'650	-	-	1'650	-	
319	Diverses charges d'exploitation	60'712	160'400	-99'688	-62.1%	77'369	-16'657	-21.5%	
330	Immobilisations corporelles du PA	8'723	-	8'723	-	-	8'723	-	
340	Charges d'intérêt	28	-	28	-	-	28	n/a	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	100'114	25'000	75'114	300.5%	43'274	56'840	131.3%	
391	Prestations de services	141'496	87'750	53'746	61.2%	129'033	12'463	9.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	146'584	195'276	-48'692	-24.9%	144'784	1'800	1.2%	
Total Charges		7'869'222	8'265'875	-396'653	-4.8%	7'201'681	667'541	9.3%	
Revenus									
425	Recette sur ventes	3'199	7'500	-4'302	-57.4%	3'435	-236	-6.9%	
426	Remboursements	91'423	20'350	71'073	349.3%	71'847	19'576	27.2%	
430	Revenus d'exploitation divers	1'830	6'000	-4'170	-69.5%	46	1'785	n/a	
440	Revenus des intérêts	372	-	372	-	-	372	-	
447	Produit des biens-fonds PA	4'150	2'000	2'150	107.5%	7'000	-2'850	-40.7%	
Total Revenus		100'974	35'850	65'124	181.7%	82'328	18'646	22.6%	
A003 Service juridique									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'856'105	1'213'600	642'505	52.9%	2'057'959	-201'854	-9.8%	
304	Allocations	18'725	23'800	-5'075	-21.3%	18'600	125	0.7%	
305	Cotisations patronales	298'663	315'040	-16'377	-5.2%	280'210	18'453	6.6%	
309	Autres charges de personnel	8'226	3'632	4'594	126.5%	5'221	3'005	57.6%	
310	Charges de matériel et de marchandises	18'210	20'730	-2'520	-12.2%	18'602	-392	-2.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	150	151	-1	-0.8%	207	-57	-27.7%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	12'717	15'214	-2'498	-16.4%	14'942	-2'225	-14.9%	
313	Prestations de services et honoraires	15'250	20'430	-5'180	-25.4%	16'583	-1'333	-8.0%	
314	Travaux d'entretien	59	57	2	4.2%	111	-52	-46.5%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	6'046	5'822	224	3.9%	5'323	723	13.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	3'974	6'038	-2'064	-34.2%	4'469	-495	-11.1%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
317	Dédommagements	1'659	12'100	-10'442	-86.3%	1'908	-249	-13.1%	
319	Diverses charges d'exploitation	158'556	1'090	157'466	n/a	-20'871	179'427	-859.7%	
391	Prestations de services	227	500	-273	-54.6%	121	106	87.8%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	63'708	62'508	1'200	1.9%	60'984	2'724	4.5%	
Total Charges		2'462'275	1'700'713	761'562	44.8%	2'464'368	-2'094	-0.1%	
Revenus									
426	Remboursements	339	4'000	-3'661	-91.5%	-	339	-	
439	Autres revenus	971'640	-	971'640	-	-	971'640	-	a)
Total Revenus		971'979	4'000	967'979	n/a	-	971'979	-	
A004 Relations extérieures et communication									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	2'561'980	2'563'113	-1'133	-0.0%	2'458'571	103'410	4.2%	
304	Allocations	31'150	32'850	-1'700	-5.2%	32'750	-1'600	-4.9%	
305	Cotisations patronales	612'317	611'632	685	0.1%	588'630	23'687	4.0%	
309	Autres charges de personnel	12'455	4'814	7'641	158.7%	15'915	-3'460	-21.7%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'307'944	1'193'772	114'172	9.6%	804'037	503'906	62.7%	b)
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	53'010	20'053	32'957	164.4%	35'032	17'978	51.3%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	49'409	79'599	-30'190	-37.9%	85'579	-36'170	-42.3%	
313	Prestations de services et honoraires	1'271'551	1'272'824	-1'273	-0.1%	1'333'163	-61'611	-4.6%	
314	Travaux d'entretien	33'239	754'540	-721'301	-95.6%	100'871	-67'633	-67.0%	c)
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	5'886	19'263	-13'377	-69.4%	6'082	-196	-3.2%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	39'869	85'650	-45'781	-53.5%	80'213	-40'344	-50.3%	
317	Dédommagements	15'654	42'420	-26'766	-63.1%	11'215	4'440	39.6%	
318	Dépréciations sur créances	750	-	750	-	33'250	-32'500	-97.7%	
319	Diverses charges d'exploitation	8'367	16'050	-7'683	-47.9%	6'153	2'214	36.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	93'418	10'489	82'929	790.6%	136'549	-43'131	-31.6%	
340	Charges d'intérêt	5	-	5	-	16	-11	-69.6%	
343	Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	2'751	-	2'751	-	85	2'666	n/a	
349	Différentes charges financières	2	-	2	-	-	2	-	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'347'720	434'580	913'140	210.1%	5'474'450	-4'126'730	-75.4%	
370	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	51'869	-51'869	-100.0%	
391	Prestations de services	535'140	328'520	206'620	62.9%	335'117	200'023	59.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	557'775	538'816	18'959	3.5%	587'202	-29'427	-5.0%	
Total Charges		8'540'393	8'008'985	531'408	6.6%	12'176'748	-3'636'355	-29.9%	
Revenus									
424	Taxes d'utilisat. et taxes pour prest. de services	66'500	60'000	6'500	10.8%	56'810	9'690	17.1%	
425	Recette sur ventes	881'270	948'800	-67'530	-7.1%	459'543	421'727	91.8%	d)
426	Remboursements	126'688	900	125'788	n/a	49'196	77'492	157.5%	
429	Autres taxes	66'233	-	66'233	-	32'052	34'181	106.6%	
430	Revenus d'exploitation divers	25	-	25	-	-	25	-	
439	Autres revenus	40'000	-	40'000	-	20'000	20'000	100.0%	
440	Revenus des intérêts	10	-	10	-	-	10	-	
443	Produit des biens-fonds PF	25	-	25	-	-	25	-	
470	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	51'869	-51'869	-100.0%	
Total Revenus		1'180'750	1'009'700	171'050	16.9%	669'469	511'281	76.4%	

En francs		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
A007 Service du Conseil municipal									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'750'299	1'677'818	72'481	4.3%	1'591'480	158'820	10.0%	
304	Allocations	18'066	17'760	306	1.7%	18'106	-41	-0.2%	
305	Cotisations patronales	430'517	411'973	18'544	4.5%	365'044	65'474	17.9%	
309	Autres charges de personnel	5'458	12'704	-7'246	-57.0%	26'065	-20'607	-79.1%	
310	Charges de matériel et de marchandises	17'950	26'320	-8'370	-31.8%	17'324	626	3.6%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	894	2'386	-1'492	-62.5%	3'171	-2'277	-71.8%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	11'517	15'680	-4'163	-26.5%	12'141	-623	-5.1%	
313	Prestations de services et honoraires	32'590	33'196	-606	-1.8%	31'048	1'542	5.0%	
314	Travaux d'entretien	8'343	15'114	-6'771	-44.8%	9'581	-1'239	-12.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	10'833	12'671	-1'838	-14.5%	9'522	1'311	13.8%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	5'383	8'600	-3'217	-37.4%	7'364	-1'981	-26.9%	
317	Dédommagements	3'739	1'600	2'139	133.7%	2'701	1'038	38.4%	
319	Diverses charges d'exploitation	-	3'200	-3'200	-100.0%	1'154	-1'154	-100.0%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'025	361	664	184.2%	1'025	-0	-0.0%	
391	Prestations de services	15'529	30'500	-14'971	-49.1%	21'081	-5'552	-26.3%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	90'624	90'624	-	-	79'656	10'968	13.8%	
Total Charges		2'402'768	2'360'507	42'261	1.8%	2'196'463	206'305	9.4%	
Revenus									
426	Remboursements	78'091	-	78'091	-	17'255	60'835	352.6%	
430	Revenus d'exploitation divers	50	-	50	-	-	50	-	
440	Revenus des intérêts	10	-	10	-	-	10	-	
Total Revenus		78'150	-	78'150	-	17'255	60'895	352.9%	
A700 Conseil municipal									
Charges									
300	Autorités et commissions	1'845'532	2'048'627	-203'095	-9.9%	1'830'366	15'166	0.8%	
305	Cotisations patronales	69'384	144'423	-75'039	-52.0%	75'038	-5'655	-7.5%	
310	Charges de matériel et de marchandises	1'718	8'509	-6'791	-79.8%	3'541	-1'823	-51.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	1'448	1'220	228	18.7%	2'237	-789	-35.3%	
313	Prestations de services et honoraires	235'346	257'151	-21'805	-8.5%	244'354	-9'008	-3.7%	
314	Travaux d'entretien	1'320	459	861	187.5%	1'883	-563	-29.9%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	39'598	35'886	3'712	10.3%	36'456	3'142	8.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'977	4'612	-2'635	-57.1%	2'851	-874	-30.7%	
317	Dédommagements	27'715	20'000	7'715	38.6%	26'965	751	2.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	285'462	296'900	-11'438	-3.9%	288'646	-3'183	-1.1%	
330	Immobilisations corporelles du PA	24'053	29'136	-5'083	-17.4%	57'181	-33'129	-57.9%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	13'508	21'403	-7'895	-36.9%	40'483	-26'975	-66.6%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	22'630	44'200	-21'570	-48.8%	35'249	-12'619	-35.8%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	2'000	2'040	-40	-2.0%	2'000	-	-	
366	Amortissements, subventions d'investissement	5'209	1'695	3'513	207.2%	3'242	1'967	60.7%	
391	Prestations de services	2'098	3'680	-1'582	-43.0%	12'436	-10'338	-83.1%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-	-	-	-	1'290	-1'290	-100.0%	
Total Charges		2'578'997	2'919'941	-340'944	-11.7%	2'664'218	-85'222	-3.2%	

En francs

		C 2024	B 2024	Ecart C 24 - B 24	%	C 2023	Ecart C 24 - C 23	%	Notes
A800 Conseil administratif									
Charges									
300	Autorités et commissions	1'328'850	1'329'502	-652	-0.0%	1'309'854	18'996	1.5%	
305	Cotisations patronales	265'963	307'856	-41'893	-13.6%	276'479	-10'516	-3.8%	
309	Autres charges de personnel	60	60	-	-	60	-	-	
310	Charges de matériel et de marchandises	7'676	15'274	-7'598	-49.7%	11'374	-3'697	-32.5%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	424	-	424	-	38	387	n/a	
313	Prestations de services et honoraires	338'641	434'207	-95'566	-22.0%	179'182	159'458	89.0%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	1'026	960	66	6.9%	1'053	-27	-2.6%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	11'664	11'000	664	6.0%	11'738	-74	-0.6%	
317	Dédommagements	28'738	72'404	-43'666	-60.3%	25'795	2'943	11.4%	
319	Diverses charges d'exploitation	345'288	365'829	-20'541	-5.6%	286'767	58'521	20.4%	
330	Immobilisations corporelles du PA	-	5'257	-5'257	-100.0%	-	-	-	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	617'517	617'587	-70	-0.0%	614'838	2'679	0.4%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'048'223	1'046'210	2'013	0.2%	1'296'094	-247'870	-19.1%	
391	Prestations de services	-	7'000	-7'000	-100.0%	212	-212	-100.0%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'312	3'312	-	-	3'240	72	2.2%	
Total Charges		3'997'382	4'216'458	-219'076	-5.2%	4'016'723	-19'341	-0.5%	
Revenus									
426	Remboursements	68'852	70'000	-1'148	-1.6%	48'630	20'222	41.6%	
Total Revenus		68'852	70'000	-1'148	-1.6%	48'630	20'222	41.6%	
A900 Contrôle financier									
Charges									
301	Salaires du personnel administratif et d'expl.	1'846'292	1'921'735	-75'443	-3.9%	1'804'982	41'310	2.3%	
304	Allocations	19'500	23'100	-3'600	-15.6%	19'600	-100	-0.5%	
305	Cotisations patronales	458'508	493'664	-35'155	-7.1%	431'942	26'567	6.2%	
309	Autres charges de personnel	14'934	668	14'266	n/a	19'919	-4'985	-25.0%	
310	Charges de matériel et de marchandises	3'099	3'831	-732	-19.1%	3'035	64	2.1%	
311	Immobilisations ne pouvant pas être à l'actif	1'573	506	1'067	210.8%	5'628	-4'055	-72.1%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds PA	12'922	16'292	-3'370	-20.7%	12'531	391	3.1%	
313	Prestations de services et honoraires	159'985	145'219	14'766	10.2%	127'643	32'342	25.3%	
314	Travaux d'entretien	6'573	14'420	-7'847	-54.4%	11'031	-4'458	-40.4%	
315	Entretien des biens meubles et immobilis. incorp.	18'045	25'940	-7'895	-30.4%	23'149	-5'104	-22.0%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	7'384	8'693	-1'309	-15.1%	8'557	-1'173	-13.7%	
317	Dédommagements	3'016	14'880	-11'864	-79.7%	2'746	270	9.8%	
319	Diverses charges d'exploitation	4'280	5'300	-1'020	-19.2%	5'025	-745	-14.8%	
330	Immobilisations corporelles du PA	-	-	-	-	874	-874	-100.0%	
391	Prestations de services	71	500	-429	-85.8%	124	-53	-42.7%	
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	100'416	100'416	-	-	92'726	7'690	8.3%	
Total Charges		2'656'598	2'775'164	-118'565	-4.3%	2'569'511	87'087	3.4%	
Revenus									
426	Remboursements	3'730	-	3'730	-	707	3'023	427.4%	
430	Revenus d'exploitation divers	10'075	10'000	75	0.7%	10'000	75	0.7%	
440	Revenus des intérêts	15	-	15	-	-	15	-	
Total Revenus		13'819	10'000	3'819	38.2%	10'707	3'112	29.1%	

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS DE FONCTIONNEMENT

Pour les écarts concernant les charges de personnel, les amortissements du patrimoine administratif, les attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux, les subventions ainsi que les imputations internes se référer aux explications de l'analyse par chapitre des parties « 6.1.2.1 chapitre 30 : charges de personnel », « 6.1.2.3 chapitre 33 : amortissements du patrimoine administratif », « 6.1.2.5 chapitre 35 et 45 : attributions et prélèvements aux fonds et financements spéciaux », « 6.1.2.6 chapitre 36 : charges de transfert, groupe 363 subventions à des collectivités et à des tiers » et « 6.1.2.8 chapitre 39 : Imputations internes ».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

A003 Service juridique

- a) 439 - Autres revenus : l'écart de kCHF +972 est dû à des dissolutions en 2024 de provisions pour litiges en cours.

A004 Relations extérieures et communications

- b) n/a
- c) 314 - Travaux d'entretien : l'écart de kCHF -721 provient principalement des charges d'entretien des bâtiments relevant du service compétent.
- d) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

A003 Service juridique

- a) 439 Autres revenus : l'écart de kCHF +972 est dû à des dissolutions en 2024 de provisions pour litiges en cours.

A004 Relations extérieures et communications

- b) 310 - Charges de matériel et de marchandises : l'écart de kCHF +504 résulte de la reprise de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève.
- c) n/a
- d) 425 - Recette sur ventes : l'écart de kCHF +422 résulte de la reprise de l'activité de vente de cartes CFF à l'Espace Ville de Genève.

6.3.6.3 Subventions monétaires

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Réf. subv. ponctuelles*	Notes
En francs								
SG	Secrétariat général							
A004	Relations extérieures et communication							
33	Médias							
	Bourses médias	55'000	61'200	-6'200	59'700	-4'700		
	Total 33 Médias	55'000	61'200	-6'200	59'700	-4'700		
59	Domaine social, non mentionné ailleurs							
	Cérémonie du Prix Martin Ennals	50'000	50'000	-	-	50'000		
	Divers projets pour la Genève Internationale	95'220	95'880	-660	89'750	5'470	SP_SG.01	
	Fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA)	100'000	100'000	-	100'000	-		
	Fondation Portail des Nations	420'000	-	420'000	-	420'000	SP_SG.02	a)
	Geneva Cities Hub	127'500	127'500	-	125'000	2'500		
	Soutien CICR pour Gaza	-	-	-	500'000	-500'000		b)
	Soutien CICR siège Genève	-	-	-	4'000'000	-4'000'000		c)
	Soutien La Chaux-de-Fonds achat d'arbres	-	-	-	600'000	-600'000		d)
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	792'720	373'380	419'340	5'414'750	-4'622'030		
16	Défense							
	Subvention UNRWA	500'000	-	500'000	-	500'000	SP_SG.03	e)
	Total 16 Défense	500'000	-	500'000	-	500'000		
	Total A004 Relations extérieures et communication	1'347'720	434'580	913'140	5'474'450	-4'126'730		
A700	Conseil municipal							
01	Conseil municipal et exécutif							
	Amicale des anciennes conseillères et conseillers municipaux	2'000	2'040	-40	2'000	-		
	Total 01 Conseil municipal et exécutif	2'000	2'040	-40	2'000	-		
	Total A700 Conseil municipal	2'000	2'040	-40	2'000	-		
A800	Conseil administratif							
32	Culture, autres							
	Subventions et allocations diverses et imprévues	41'444	61'350	-19'906	81'925	-40'481	SP_SG.04	
	Total 32 Culture, autres	41'444	61'350	-19'906	81'925	-40'481		
33	Médias							
	Subventions et allocations diverses et imprévues	40'000	40'800	-800	40'000	-		
	TV Léman Bleu	255'000	255'000	-	255'000	-		
	Total 33 Médias	295'000	295'800	-800	295'000	-		
57	Aide sociale et domaine de l'asile							
	Subventions et allocations diverses et imprévues	206'779	184'060	22'719	169'169	37'610	SP_SG.05	
	Total 57 Aide sociale et domaine de l'asile	206'779	184'060	22'719	169'169	37'610		
59	Domaine social, non mentionné ailleurs							
	Fonds municipal d'aide humanitaire	255'000	255'000	-	500'000	-245'000	SP_SG.06	f)
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	255'000	255'000	-	500'000	-245'000		
63	Transports, autres							
	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	250'000	250'000	-	250'000	-		
	Total 63 Transports, autres	250'000	250'000	-	250'000	-		
	Total A800 Conseil administratif	1'048'223	1'046'210	2'013	1'296'094	-247'870		
	Total SG Secrétariat général	2'397'944	1'482'830	915'114	6'772'544	-4'374'600		

* Les subventions ponctuelles sont détaillées dans la partie «6.3.6.5 Subventions ponctuelles».

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LE BUDGET 2024

- a) L'écart de kCHF +420 est dû au versement par la Ville de Genève d'une subvention extraordinaire en 2024 en faveur de la Fondation Portail des Nations. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire, lors de sa séance du 29 octobre 2024 (PR-1653), pour une contribution unique de kCHF +420 au Fonds de réserve qui a été établi par ladite Fondation, soit quatre fois CHF 105'000 pour couvrir une partie des frais de fonctionnement sur les quatre premières années.
- b) n/a
- c) n/a
- d) n/a
- e) L'écart de kCHF +500 est dû au versement en 2024 par la Ville de Genève d'une contribution extraordinaire à l'UNWRA. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire, lors de sa séance du 4 juin 2024 (PR-1625), pour cette contribution destinée exclusivement à Gaza afin de couvrir les besoins urgents pendant la période d'avril à décembre 2024.
- f) n/a

COMMENTAIRES SUR LES ÉCARTS ENTRE LES COMPTES 2024 ET LES COMPTES 2023

- a) L'écart de kCHF +420 est dû au versement en 2024 par la Ville de Genève en faveur de la Fondation Portail des Nations. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire, lors de sa séance du 29 octobre 2024 (PR-1653), pour une contribution unique de kCHF +420 au Fonds de réserve qui a été établi par ladite Fondation, soit quatre fois CHF 105'000 pour couvrir une partie des frais de fonctionnement sur les quatre premières années.
- b) L'écart de kCHF -500 est dû au versement en 2023 par la Ville de Genève d'une contribution au CICR en faveur de son programme à Gaza. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 1er novembre 2023 (PRD-344).
- c) L'écart de kCHF -4'000 est dû au versement en 2023 par la Ville de Genève d'une contribution au CICR en faveur de son siège de Genève. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 3 octobre 2023 (PR-1588).
- d) L'écart de kCHF -600 est dû au versement en 2023 par la Ville de Genève d'une contribution à la municipalité de La Chaux-de-Fonds, faisant suite à son appel aux dons consécutif à la tempête du 24 juillet 2023. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PR-1589).
- e) L'écart de kCHF +500 est dû au versement en 2024 par la Ville de Genève d'une contribution extraordinaire à l'UNWRA. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire, lors de sa séance du 4 juin 2024 (PR-1625), pour cette contribution destinée exclusivement à Gaza afin de couvrir les besoins urgents pendant la période d'avril à décembre 2024.
- f) L'écart de kCHF -245 est dû au versement en 2023 par la Ville de Genève de contributions à diverses associations œuvrant en faveur de la population arménienne. Le Conseil municipal avait préalablement voté un crédit budgétaire supplémentaire lors de sa séance du 4 octobre 2023 (PRD-341).

6.3.6.4 Subventions non monétaires (gratuités)

		C 2024	B 2024	Ecart C 2024 - B 2024	C 2023	Ecart C 2024 - C 2023	Notes
En francs							
SG	Secrétariat général						
A800	Conseil administratif						
02	Services généraux						
	CIC - Rue Jean-Jacques De Sellon 3	30'000	30'000	-	30'000	-	
	Total 02 Services généraux	30'000	30'000	-	30'000	-	
29	Formation, autres						
	Villa Moynier	337'524	214'140	123'384	322'104	15'420	
	Total 29 Formation, autres	337'524	214'140	123'384	322'104	15'420	
31	Héritage culturel						
	Fond. conserv. Maison Général Dufour	156'120	156'120	-	152'312	3'808	
	Total 31 Héritage culturel	156'120	156'120	-	152'312	3'808	
32	Culture, autres						
	Gratuités salles comm. accordées par CA	16'455	25'000	-8'546	13'795	2'660	
	Total 32 Culture, autres	16'455	25'000	-8'546	13'795	2'660	
59	Domaine social, non mentionné ailleurs						
	Ctre Henry Dunant (villa Plantamour)	232'080	232'080	-	226'428	5'652	
	Total 59 Domaine social, non mentionné ailleurs	232'080	232'080	-	226'428	5'652	
	Total A800 Conseil administratif	772'179	657'340	114'839	744'639	27'540	
	Total SG Secrétariat général	772'179	657'340	114'839	744'639	27'540	

6.3.6.5 Subventions ponctuelles

En francs

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Divers projets pour la Genève Internationale (SP_SG.01)		95'220	95'880
Association SHAP SHAP	Organisation d'un concert au Palais des Nations et d'une table ronde à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale	5'000	
Club Diplomatique de Genève	Organisation d'une soirée mettant à l'honneur M. Bertrand Piccard	5'000	
Dev.tv	Soutien au Young Activists Summit (YAS)	7'000	
Fondation Building Bridges	Contribution à l'organisation de l'édition 2024 de Building Bridges	10'000	
Fondation Kofi Annan	Evénement « Allocution Kofi Annan de Genève sur la paix »	3'000	
Freedom Cartoonists Foundation	Organisation de l'événement « Genève célèbre la liberté de la presse et le dessin de presse	10'000	
Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)	Geneva Policy Outlook, édition 2024	15'000	
Maison Rousseau et Littérature (MRL)	Projet d'accueil à la MRL d'écrivain en lien avec le réseau ICORN	11'500	
Union des Etudiant-e-s de Suisse (UNES)	Organisation du 86e Board Meeting (BM86) de l'Union des étudiant-e-s européen-ne-s	20'000	
Union des Villes Suisses	NEXPO - Phase de candidature	10'000	
Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)	Remboursement subvention 2023	-1'280	
Subventions complémentaires		920'000	-
Fondation Portail des Nations ¹ (SP_SG.02)	Soutien de la Ville de Genève au nouveau centre de visiteurs de l'ONU à Genève	420'000	
Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient - UNRWA ² (SP_SG.03)	Contribution pour renforcer le travail de l'UNRWA en faveur des territoires palestiniens	500'000	
Subventions et allocations diverses et imprévues (culture) (SP_SG.04)		41'444	61'350
Animatou Association et Festival	Apéritifs des cérémonies de la 19ème édition	1'500	
Association Cinéma des Trois Mondes	Festival Filmar 26ème édition	2'000	
Association Llactaymanta	Son et lumières pour les 30 ans de l'association	11'350	
Association pour la Sauvegarde de la Peccadille	Création d'un grand pavois pour la restauration de la Peccadille	3'000	
Club Suisse de la Presse	Soirée de remise du "Prix Jean Dumur 2024"	4'594	
Festival Black Movie 2024	Soutien pour les cérémonies de la 25ème édition	2'000	
Festival du film et forum international sur les droits humains	Soutien pour la cérémonie de la 22ème édition	2'000	
Musique municipale de la Ville de Genève	Soutien soirée d'inauguration de la tenue de parade	1'000	
Salon des chocolatiers	Rallye du chocolat 10ème édition	6'000	
Société d'études en matière d'histoire économique	Soutien traduction du livre "Unité, liberté, humanité - Guillaume Henri Dufour"	8'000	
Subventions et allocations diverses et imprévues (social) (SP_SG.05)		206'779	184'060
Association "Femmes en noir"	Manifestation "Halte à la guerre"	2'000	
Association Course de l'Escalade	Réception à l'occasion de la 46ème course de l'Escalade	2'000	
Association Croix-Rouge genevoise	Apéritif de la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	2'000	
Association d'amitié Genève-Shinagawa	Echange de jeunes entre Genève et Shinagawa	23'249	
Association Juristes Progressistes	Soutien pour la célébration du 50ème anniversaire de l'association	6'000	
Association LAPS	Hébergement de la poétesse et écrivaine iranienne Maryam Jafari Azarmani	1'890	
Association of International Chambers of Commerce (AICC)	Geneva International Community Gala Night	5'000	

Nom du Subventionné	Nom du Projet	Montant attribué	Montant budgété
Association Shap Shap	Organisation d'un concert au Palais des Nations et d'une table ronde à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale	5'000	
Association SINGA Schweiz	Evénement en faveur d'une économie genevoise inclusive	3'000	
Association The Good Token Society	Développement économique de l'écosystème des nouvelles technologies à Genève	5'000	
Building Bridges	Contribution à l'organisation de l'édition 2024 de Building Bridges	5'000	
Comité de la cérémonie	104ème Cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la patrie	500	
Edition Salus GmbH	Livre "L'art du Circle"	200	
Fondation CANSEARCH	Recherche médicale sur le cancer de l'enfant à Genève	10'000	
Glusstein Communication	Soutien Plateforme Climat de l'Economie	20'000	
Handicap International Suisse	Restauration de la Broken Chair	3'000	
Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme	Protection des droits humains sur les territoires palestiniens occupés	15'000	
Luxury Venture Group	Luxury Innovation Summit & Awards	5'000	
Nez Rouge Genève	Prévention des accidents de la route pendant les fêtes de fin d'année 2024	1'000	
Parlement européen des Jeunes de Suisse (EYP)	28ème Conférence nationale de sélection	1'000	
Quaker United Nations Office (QUNO)	Projet "Plus d'espace à la table des discussions"	5'000	
Rassemblement pour une politique sociale du logement	Soutien exceptionnel 2024	20'000	
Sauvetage de Genève	Soirée annuelle des sauveteurs et sauveteuses	3'000	
Union des Villes Suisses	NEXPO - Phase de candidature	64'440	
Association Utopiana	Remboursement subvention 2023	-1'500	
Fonds municipal d'aide humanitaire (SP_SG.06)		255'000	255'000
Association Y30	Pour lutter contre la pauvreté et la famine au Yémen	30'000	
Caritas Suisse	Pour aider la population victime de violents conflits au Soudan	30'000	
Croix-Rouge Espagnole	Pour aider la population victime d'inondations à Valence en Espagne	25'000	
Croix-Rouge Suisse	Pour une aide d'urgence aux victimes de l'ouragan Beryl aux Caraïbes	5'000	
Croix-Rouge Suisse	Pour aider les populations déplacées dans la région des Savanes au Togo	20'000	
Entraide protestante Suisse (EPER)	Pour une aide d'urgence aux populations touchées par les inondations au Bangladesh	30'000	
Helpcode Switzerland	Pour lutter contre l'épidémie de choléra au Yémen	10'000	
Medair	Pour lutter contre l'épidémie mpox au Congo	15'000	
Medair	Pour une aide d'urgence aux populations fuyant les combats au Kivu du Nord	30'000	
Médecins sans frontières	Pour les réfugiés de la guerre civile du Soudan au Tchad	30'000	
Terre des Hommes	Pour aider les populations déplacées au Myanmar	30'000	
Total		1'518'443	596'290

² selon PR-1625, crédit budgétaire supplémentaire de CHF 500'000 destiné à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

6.3.6.6 Personnel occupé par le département au 31 décembre 2024

		Fixes /équivalent temps plein				
	Secrétariat général	Postes occupés	Postes vacants	Total postes	B 2024	Ecart
A001	Direction du SG	35.6	1.4	37.0	36.5	0.5
A003	Service juridique	8.2	-	8.2	7.2	1.0
A004	Service des relations extérieures et de la communication	15.8	0.8	16.6	16.6	-
A007	Service du Conseil municipal	12.1	0.2	12.2	12.1	0.2
A900	Contrôle financier	12.2	1.0	13.2	12.2	1.0
Total		83.9	3.4	87.2	84.6	2.7

Les chiffres individuels présentés étant arrondis au dixième, un écart peut apparaître entre le total et la somme des chiffres individuels. Le montant total présenté fait foi.

The background of the page is split diagonally from the bottom-left corner to the top-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Délégations du Conseil administratif

6.4 Délégations du Conseil administratif

6.4.1 Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Mettre en œuvre la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Soutenir et financer des projets de solidarité internationale.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Frédérique Perler Madame Christina Kitsos	Mars 2000 (Règlement LC 21 591)

En 2024, les lignes de subventions dédiées à la solidarité internationale ont été dotées d'un montant de 7'293'280 francs.

Au cours de l'année, le secrétariat du Fonds a traité 130 nouvelles demandes de subvention (170 en 2023).

Il a dû écarter 46 demandes, car celles-ci ne répondaient pas aux critères du règlement d'application du Fonds (14), n'étaient pas de la compétence de la DGVS (11) ou ont été classées sans suite (documents fournis incomplets) (21).

La DGVS a examiné 53 dossiers de demande de fonds lors de 4 séances d'attribution en présentiel et d'une séance par voie de consultation électronique. La DGVS a approuvé 49 demandes (dont 42 projets suivis directement par la Ville de Genève et 7 projets de sensibilisation d'organisations membres de la Fédération Genevoise de Coopération, ci-après FGC). Elle a reporté à 2025 sa décision sur 1 projet, en a refusé 2 et a mis fin à 1 projet. Au 31 décembre 2024, 49 projets étaient en cours d'analyse par le Secrétariat en vue d'une décision en 2025 (dont 28 nouvelles demandes reçues en décembre 2024).

33,6% des fonds totaux de la DGVS ont été alloués à la Fédération genevoise de coopération (FGC), le partenaire historique de la Ville de Genève en matière de solidarité internationale.

Finalement, la Ville de Genève a soutenu financièrement un total de 170 programmes, projets et autres actions, répartis comme suit :

Par le biais de la DGVS :

- 41 nouveaux projets ;
- 53 projets pluriannuels.

Par le biais de la FGC :

- 21 nouveaux projets ;
- 39 projets pluriannuels d'organisations membres de la FGC ;
- 3 plans d'actions d'organisations membres de la FGC (Terre des Hommes, Secodev et Enfants du Monde).

Treize organisations ont bénéficié d'une subvention nominative directement allouée par le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL).

En 2024, la Ville de Genève avait conclu des conventions de partenariat avec 6 institutions : la Fondation Martin Ennals (signée en 2018), le Festival du film et forum international sur les droits humains (signée en 2024, en partenariat avec le Département de la culture et de la transition numérique), la FGC (signée en 2020), le Théâtre Spirale (signée en 2024, en partenariat avec le Département de la culture et de la transition numérique), l'Association internationale des maires francophones (signée en 2022, en partenariat avec le Département de la culture et de la transition numérique) et le Centre d'accueil de la Genève internationale (signée en 2022, en partenariat avec le Secrétariat général de la Ville de Genève).

Les actions soutenues ont été menées par 133 associations (dont 31 associations membres de la FGC), fondations à but non lucratifs dans plusieurs pays en développement (ainsi qu'en Suisse et à Genève pour des activités de sensibilisation, notamment aux droits humains, et les projets en lien avec la Genève internationale).

Avec un montant total d'environ 2,1 millions de francs, c'est le continent africain qui, depuis la création du Fonds, reçoit le plus d'aide. En 2024, l'Afrique a reçu près de 33,82% des montants de coopération alloués par la Ville de Genève, ce qui a permis de financer 65 projets dans 28 pays de ce continent.

14,33% des ressources ont été consacrées à 28 projets menés dans 8 pays d'Amérique du Sud et 5,99% à 7 projets dans 3 pays d'Amérique centrale et des Caraïbes. 9,50% des montants ont concerné l'Asie (16 projets dans 9 pays), 3,96% le Moyen-Orient (9 projets dans 5 pays) et 1,24% l'Europe (2 projets dans 2 pays). La Suisse a reçu 4,36% des fonds, principalement dans les domaines de la promotion des droits humains en lien avec la Genève internationale et de la sensibilisation du public à Genève (13 projets). La catégorie « divers continents » regroupe le financement de projets touchant plusieurs régions à la fois. En 2024, 26,8% du total des subventions ont été alloués à des projets de ce type (dont les trois plans d'actions des organisations membres de la FGC et la plupart des subventions nominatives inscrites au budget).

Les cinq principaux pays concernés par le soutien de la Ville de Genève en 2024 étaient le Burkina Faso (299'000 francs) avec 11 projets en cours de réalisation, le Kenya (255'137 francs) avec 4 projets, le Sénégal (200'914 francs) avec 6 projets, Haïti (194'000 francs) avec 3 projets et la Colombie (184'427 francs) avec 6 projets.

La majorité des projets de coopération au développement soutenus par la Ville de Genève visent à lutter contre la pauvreté dans le monde et promeuvent prioritairement les thèmes suivants : la promotion des droits humains, la santé, l'éducation de base et la formation professionnelle, le développement rural et l'environnement. Tous les projets de coopération soutenus par la Ville de Genève concernent un ou plusieurs des 17 grands objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies.

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC)				2'499'000	2'499'000
Afrique	Bénin	Tereo - anciennement Tourism for Help	Centre Norvignon, restaurant et hôtel de formation pour l'insertion de jeunes défavorisés (projet 2022-2024)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	IHEID - Institut de Hautes études internationales et du développement	Formation en ligne en genre et développement (dès 2023)	80'000	
Afrique	Burkina Faso	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève - CEAS	Fourche Verte 2: Soutenir la production et valorisation des ressources alimentaires locales pour améliorer la nutrition des ménages vulnérables, femmes allaitantes et des enfants (projet 2022-2024)	22'000	
Afrique	Burkina Faso	Kaïcedra	Agriculture responsable dans les exploitations familiales à Irin (dès 2023)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	E-Changer Genève	Promotion de l'éducation inclusive et de la participation citoyenne des personnes vulnérables	40'000	
Afrique	Guinée Conakry	Syndicat interprofessionnel travailleuses et travailleurs - SIT	Formation des jeunes en situation précaire (dès 2023)	26'000	
Afrique	Madagascar	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève - CEAS	Electricité verte au service du développement durable (projet dès 2024)	41'182	
Afrique	Mali	SUDE (ancienne Association Amis suisses - Villages Dogons)	Sécurité alimentaire et promotion du leadership féminin (communauté rurale de Koumantou) (projet 2022-2024)	20'000	
Afrique	Ouganda	EIRENE Suisse	Agriculture durable pour la réintégration des enfants et des jeunes de la rue (dès 2023)	36'239	
Afrique	Ouganda	FH Suisse (anc. Espoir pour ceux qui ont faim)	Agroécologie et promotion de la nutrition dans le District de Amudat, Région de Karamoja (projet 2022-2024)	50'000	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	Assotic - Association de soutien au Théâtre des Intrigants - Congo	Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa (dès 2023)	40'000	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	FH Suisse	Agroécologie, apiculture et riziculture au Sud-Kivu (dès 2023)	40'000	
Afrique	Rwanda	FH Suisse	Renforcement des coopératives/associations agricoles (projet dès 2024)	60'000	
Afrique	Sénégal	UrbaMonde	Un logement accessible et durable pour la Fédération Sénégalaise des Habitants: Appui à la réhabilitation et production de l'habitat (projet 2022-2024)	14'000	
Afrique	Sénégal	Centre écologique Albert Schweitzer-Genève - CEAS	Accompagnement de la gestion des déchets par l'éducation et le plaidoyer (dès 2023)	24'424	
Afrique	Tanzanie	Association pour le Développement des Aires Protégées - ADAP	Cogestion villageoise des forêts du corridor Katavi - Ugalla II (projet 2022-2024)	10'400	
Afrique	Tanzanie	Association pour le Développement des Aires Protégées - ADAP	Gestion durable de la réserve villageoise d'Ipole II (projet dès 2024)	26'940	
Afrique	Tanzanie	Swissaid Genève - SWGE	Vers un secteur extractif responsable. Pour de meilleures conditions dans les mines d'or artisanales (projet dès 2023)	10'222	
Afrique	Tchad	Swissaid Genève	Des variétés oubliées de céréales et de légumes pour lutter contre la malnutrition (dès 2023)	53'528	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Togo	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Entreprenariat agricole durable porteur de développement économique local (projet 2022-2024)	31'796	
Afrique	Togo	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Programme d'appui à la gouvernance et aux dynamiques des Territoires de 6 communes des régions de Plateaux et Maritimes (projet dès 2023)	60'000	
Afrique	Togo	UAT Unis avec le Togo	Accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural (projet 2022-2024)	11'502	
Afrique	Togo	UAT Unis avec le Togo	Conditions favorables pour l'éducation de base (projet dès 2023)	25'744	
Amérique centrale	El Salvador	EIRENE Suisse	L'inclusion scolaire des enfants en situation d'handicap au Salvador (projet dès 2022)	30'000	
Amérique centrale	El Salvador	EIRENE Suisse	"Vivre sur sa terre avec dignité" (projet dès 2023)	20'000	
Amérique centrale	Haïti	EIRENE Suisse	Promotion de la société civile et de la participation citoyenne (projet dès 2023)	40'000	
Amérique centrale	Mexique	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Prévention et santé pour tous (dès 2024)	20'000	
Amérique centrale	Mexique	Madre Tierra	Construisons des perspectives d'avenir: Formation de promotrices et promoteurs en permaculture, développement de l'autonomie alimentaire et amélioration de l'habitat (2022-2024)	14'108	
Amérique du Sud	Bolivie	Solidar Suisse Genève	PADEM – Programme d'appui au développement municipal - Démocratisation des structures politiques sur le plan communal (projet dès 2023)	41'774	
Amérique du Sud	Bolivie	IDH Suisse. Santé - Environnement - Droits humains en Bolivie	D'amour et de sexe. Amélioration de la santé sexuelle et affective des adolescent-e-s au moyen des nouvelles technologies d'information et de communication en Bolivie (projet 2022-2024)	15'000	
Amérique du Sud	Brésil	E-Changer Genève	Renforcement des droits et de la résiliences économique des femmes (projet dès 2024)	30'000	
Amérique du Sud	Brésil	UrbaMonde	Sécurité foncière des communautés urbaines (projet 2022-2024)	22'755	
Amérique du Sud	Colombie	IHEID - Institut de Hautes études internationales et du développement	RedConcerto: mise en réseau des organisations de la société civile visant le développement territorial et la consolidation de la paix dans la région du Catatumbo. (phase 3) (dès 2024)	54'949	
Amérique du Sud	Colombie	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	La gestion communautaire garante d'un accès durable à l'eau potable (2022-2024)	19'428	
Amérique du Sud	Colombie	Mouvement pour la coopération internationale - MCI	Préservation de l'environnement par le renforcement des communauté indigènes Embera	2'050	
Amérique du Sud	Equateur	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Souveraineté, durabilité et Solidarité: Amélioration de la santé de la population dans les zones pétrolières (2022-2024)	13'903	
Amérique du Sud	Equateur	Traditions pour Demain	Le poids des mots et le choc de l'image pour l'identité culturelle Kichwa. Phase III (2022-2024)	20'000	
Amérique du sud	Pérou	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	"Ciudad Mujer" Égalité de genre et empowerment des femmes pour le droit à la ville à Lima (projet 2022-2024)	20'000	
Amérique du sud	Pérou	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Empowerment des filles et adolescentes pour la restitution et la promotion de leurs droits (projet 2022-2024)	15'000	
Amérique du sud	Pérou	Espace Femmes International - EFI	Justice environnementale pour les femmes amazoniennes et andines	20'000	
Amérique du sud	Pérou	Espace Femmes International - EFI	Genre, bonne gouvernance et lutte contre la corruption	40'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Amérique du sud	Pérou	IHEID - Institut de Hautes études internationales et du développement	CAS , formation continue en ligne genre et développement en Amérique latine et aux Caraïbes	20'000	
Amérique du sud	Pérou	Mouvement pour la coopération internationale - MCI	Développement et défense des droits des communautés Kichwa du bassin Tigre (projet 2022-2024)	13'511	
Amérique du sud	Uruguay	UrbaMonde	Education et renforcement des femmes pour un logement convenable	36'000	
Asie	Palestine (Cisjordanie)	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Drama pour guérir : Amélioration de la santé mentale des enfants palestiniens ex-détenus par la dramathérapie et le théâtre. Cisjordanie. Phase III (2021-2024)	25'215	
Asie	Palestine (Cisjordanie)	Centrale sanitaire Suisse - CSS	Améliorer la santé mentale des enfants palestinien·nes affecté·es par la guerre (dès 2024)	20'000	
Asie	Bhoutan	Helvetas - Swiss Intercooperation, Section de Genève	Renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale (projet 2022-2024)	56'369	
Asie	Indonésie	UrbaMonde	Habitat participatif et coopératif	20'000	
Asie	Népal	IRHA - International Rainwater Management Alliance	Communautés de pluie: gestion intégrée de l'écosystème et des ressources en eau	30'000	
Asie	Philippines	UrbaMonde	Renforcement du mouvement de l'habitat participatif pour les communautés à faibles revenus aux Philippines	20'000	
Divers continents	Divers pays	Terre des Hommes Suisse	Programme 2021-2024 (Plan d'Action) de Terre des Hommes Suisse (Section romande). Total pour plusieurs pays et plusieurs régions, à répartir par la suite	203'000	
Divers continents	Divers pays	Service de Coopération au Développement (ex Caritas-Genève) - SeCoDév	Plan d'action quadriennal 2020-2024, Service Coopération au Développement de Caritas Genève. Total pour plusieurs pays et plusieurs régions, à répartir par la suite	150'000	
Divers continents	Divers pays	Enfants du monde	Plan d'action quadriennal Enfants du Monde - EDM 2021-2024. Total pour plusieurs pays et plusieurs régions, à répartir par la suite	203'000	
Europe	Suisse	Terre des Hommes Suisse	Mali : Garantir une éducation de qualité en toute circonstance au Mali. Conception, réalisation et impression des fiches pédagogiques pour la sensibilisation dans les écoles en Suisse romande, en préparation de la Marche de l'espoir 2024 (projet 2024)	5'985	
Europe	Suisse	Cinémas des trois Mondes	26ème édition du Festival "Filmar en América Latina". Edition 2024 du 15 au 24 novembre 2024 (projet 2022-2024)	25'000	
Europe	Suisse	Public Eye	Poursuivre le développement du podcast "mon œil"	45'000	
Europe	Suisse	UrbaMonde	Urbamonde : campagne d'information sur l'habitat social. "La production sociale de l'habitat : Un levier pour la mise en œuvre du droit à un logement convenable"	34'014	
Europe	Suisse	Magasins du Monde	"Autrement depuis 50 ans, les 50 ans des Magasins du Monde". Magasins du monde : campagne d'information sur le commerce équitable, en lien avec leurs 50 ans d'existence	37'500	
Europe	Suisse	E-Changer Genève	Campagne "Promouvoir des pratiques féministes pour un développement durable" du 1er au 17 octobre 2024	6'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Europe	Suisse	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Tous droits à l'eau - Faisons des vagues! Table ronde sur la thématique de l'eau et droits humains. UniMail le 12 septembre 2024	5'616	
Europe	Suisse	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	"Débats en échos : Dialogues sur le cinéma et la justice sociale". Tables rondes pendant le Festival Black Movie (17-26 janvier 2025)	5'946	
Europe	Suisse	Centre Europe - Tiers Monde - CETIM	Soutien à l'édition de la Page solidarité internationale du quotidien le Courrier, avec l'édition de 72 pages au moins par an dans cette thématique (projet 2023-2025)	50'000	
Europe	Suisse	Centre Europe - Tiers Monde - CETIM	Lendemain solidaires: revue digitale pour un autre développement (2023-2024)	3'150	
Europe	Suisse	Fédération genevoise de coopération - FGC	Accord-cadre Ville FGC, communication et sensibilisation du public genevois, divers projets au maximum 1,5% de la contribution de la Ville de Genève allouée à la FGC	30'850	
Europe	Suisse	Fédération genevoise de coopération - FGC	Accord-cadre Ville FGC, contribution aux frais de fonctionnement de la FGC 10% de la contribution de la Ville de Genève allouée à la FGC	249'900	
Projets et associations financés directement par la Ville de Genève - Solidarité internationale				4'120'510	4'119'220
Afrique	Bénin	Association Zédaga de soutien à la formation continue des enseignant-e-s du Bénin	Création de l'espace de pratique pédagogique et accueil d'une école supérieure de formation des enseignant-e-s au Centre de ressources de Banikoara, Département de l'Alibori (projet 2023-2024)	11'500	
Afrique	Bénin	Association La Liane	Soutien à l'éducation de base au Bénin. Avec la construction d'un bâtiment scolaire dans le village de Bawekanmey et la formation d'enseignant-e-s (projet 2023-2024)	1'000	
Afrique	Bénin	Compagnie Apsara	"Sêtchi" - Projet de formation et de pratique de théâtre, sur les thématiques liées à la violence basée sur le genre et l'exclusion des femmes de l'héritage (projet 2023-2024)	29'000	
Afrique	Bénin	Association Graines de Paix	Meilleure école pour les filles - Bénin (projet 2023-2024)	20'000	
Afrique	Bénin	Association Palmier	Amélioration du cadre de vie dans le village de Niki Kpérou (dans la ville de Parakou), projet autour de trois écoles : Ecole primaire de Nikki Kpérou, école maternelle et école primaire de Dakpararou (projet 2024-2025)	40'000	
Afrique	Burkina Faso	Optique Solidaire	Soins en optique et ophtalmologie, et autonomie financière. Lunettes correctrices, soins des yeux, opérations de la cataracte et formation (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	Les Amis de Sentinelles - Genève	Diminuer le nombre et l'impact des fistules obstétricales et des prolapsus utérins au Burkina Faso, région de l'Est (Fada N'Gourma) et du Centre (Ouagadougou) (projet 2022-2024)	19'000	
Afrique	Burkina Faso	Association Buud Yam	Poursuite du soutien au dispensaire et maternité à Mesga au Burkina Faso. Amélioration de l'équipement, du matériel médical du dispensaire, reconstitution du stock de médicaments de base pour la pharmacie, achat d'une ambulance et soutien à des activités de développement communautaire (projet 2022-2024)	10'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Burkina Faso	Association Rose des sables	Phase II de la rénovation du centre de santé – Centre médical Urbain de la Ville de Kombissiri au Burkina Faso. Pour l'agrandissement de la maternité, la création d'un laboratoire d'analyses médicales et la livraison de matériel médical (projet 2023-2024)	19'500	
Afrique	Burkina Faso	Association Unis pour Agir - UPA	Promotion de l'éducation des filles et autonomisation des femmes par des activités génératrices de revenus, en milieu rural dans l'Est du Burkina Faso (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Burkina Faso	Association Nyogonben	Appui des activités socio-culturelles du Centre culturel "Les Bambous Idrissa Koné" de Bobo-Dioulasso, animations et formations de groupes de femmes, enfants et jeunes défavorisés et déplacés (projet 2023-2024)	29'000	
Afrique	Burkina Faso	ASTER – Association des Amis Suisses de la termitière	Soutien au Lycée privé technique et professionnel La Termitière, Bobo Dioulasso. Phase II du projet (projet 2024-2026)	19'500	
Afrique	Burundi	CURML – Centre Universitaire romand de médecine légale	Appui à la création d'un Centre Universitaire Burundais de médecine légale : La mise en place de l'Unité de médecine de violence et formation des professionnels burundais. Phase II du projet (projet 2024-2025)	45'000	
Afrique	Cameroun	Association pour l'éducation, les soins et la promotion des femmes et des enfants - AESOPFE	Accompagnement des femmes à l'autonomisation économique (auto-emploi), dans différentes régions du Cameroun. Formation des femmes démunies aux métiers de coiffure et couture et aide à la création d'ateliers de production (projet 2023-2024)	20'000	
Afrique	Cameroun	FSSM - Fondation Suisse pour la santé mondiale - Faculté de médecine de l'Université de Genève	Formation continue du personnel de santé dans le domaine de la santé bucco-dentaire et sensibilisation dans les écoles (projet 2024-2025)	35'000	
Afrique	Congo-Brazzaville	Association Sol'En'Green	"Un avenir vert – l'agroforesterie". Cultivons l'espoir à travers l'agroforesterie dans le Département du Pool, village Dieu-le-Veut, dans le district de Ngabé (Sud du Congo-Brazzaville. Deuxième phase du projet de développement rural (projet 2024-2025)	40'000	
Afrique	Ethiopie	Fondation Green Flower	Go organic: Faciliter l'accès aux opportunités de marché dans le secteur biologique émergent, ville de Bishoftu, Etat régional d'Oromia (projet 2022-2024)	10'000	
Afrique	Guinée Bissau	Aide aux personnes diabétiques en Guinée Bissau	Projet de prévention et lutte contre le diabète (projet 2024-2026)	31'000	
Afrique	Ethiopie	Association Mercy Hands Europe	Contribution à l'autonomisation des femmes à travers une agriculture durable (projet 2023-2024)	14'000	
Afrique	Guinée Conakry	Solidarité Suisse - Guinée	Extension du centre de formation et apprentissage, et création d'une crèche (projet 2022-2024)	8'500	
Afrique	Kenya	Association Unique Happy Child Genève	Soutien à l'éducation de base et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les abus et aide sociale dans le bidonville de Mathare à Nairobi (projet 2022-2024)	24'000	
Afrique	Kenya	Médecins sans frontières Suisse - MSF	Améliorer l'accès aux soins pour les jeunes adultes et adolescent-e-s, y compris LGBTQI+ (projet 2023-2024)	163'637	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Kenya	Maasai Aid Association - MAA	Développement rural en terre Massaï. Construction de latrines dans 9 écoles publiques, introduction de l'apiculture et renforcement de 5 coopératives de femmes pour l'artisanat dans 3 villages Massaï (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Kenya	Association Solferino – Association des élèves de l'ECG Henry Dunant	Centre de formation professionnelle RTRC (Rarieda Training & Resource Centre) de l'association Rafiki au Kenya, près de Kisumu. Dans le cadre du programme de service à la communauté des apprentis du centre de formation, construction d'une nouvelle bibliothèque du centre de formation, amélioration du drainage du terrain pour éviter les inondations. Achat d'un nouveau bus de transport scolaire	47'500	
Afrique	Libéria	Association Arise from Ashes - AFA	Phase II du projet " Resilience Farm – Encouragement de la production biologique" - Centre de formation agroécologique pour l'émancipation de jeunes défavorisés, Village de Glofaken, district de Barrobo (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Madagascar	Pharmaciens sans frontières Suisse (PSF Suisse)	Projet visant à faciliter l'accès aux médicaments de qualité dans les structures de santé et transfert de compétences en matière de pharmacie communautaire, phase III du projet, Madagascar (projet 2024-2026)	20'000	
Afrique	Madagascar	Association genevoise de soutien à Action de carême	Lutte contre la pauvreté grâce à l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans deux districts du Sud de Madagascar (Betioky et Ampanihy) (projet 2021-2023)	85'000	
Afrique	Mali	HUG – Hôpitaux Universitaires de Genève	L'accessibilité aux soins de premiers recours via la télémédecine : scale-up (projet 2023-2024)	70'800	
Afrique	Mauritanie	Geneva Water Hub	Gouvernance partagée de l'eau pour la cohésion sociale au Camp Mbera et au Sahel, Région Hodh Chargui (10 autorités communales), prévenir les conflits autour de l'eau entre sédentaires, nomades et personnes réfugiées (projet 2024-2025)	60'000	
Afrique	Mozambique	Helpcode Suisse	Education et formation à Gorongosa pour l'inclusion sociale et économique des groupes vulnérables et la construction de la paix (projet 2024-2026)	32'000	
Afrique	Niger	Association Zozodinga	Création d'une boulangerie moderne dans le village d'Iferouane (projet 2023-2024)	9'500	
Afrique	Nigéria	Association Soutien aux plus démunis - ASPD	Centre de formation professionnelle Oto-Jeremi Town, région du Delta. Ateliers de formation pour valoriser les savoirs faire locaux. Phase II du projet Oto-Jermi (projet 2024-2025)	29'500	
Afrique	République démocratique du Congo - RDC	ESGRA – Association Esperancia Gracia	Formation, apprentissage et accompagnement pour les femmes en situation de précarité extrême (projet 2024-2026)	50'000	
Afrique	Sénégal	Nouvelle Planète Genève	Projet de promotion du maraîchage durable dans la commune rurale de Boulèle, région de Kaffrine (projet 2024-2025)	49'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Afrique	Sénégal	Association Solidarité Ndem	Projet biofermes Sénégal, phase II du projet (communes de Mbacké Kador et Darou Marmame et région de Diourbel). Accompagnement et formation des membres de 6 groupements paysans et renforcement de deux fermes écoles agroécologiques, plaidoyer régional et national pour l'agroécologie et travail en réseau, aide à la commercialisation et transformation de produits agroécologiques (projet 2024-2025)	58'490	
Afrique	Sénégal	ADED – Association de développement durable	Projet de développement eau, hygiène et assainissement dans les écoles et établissements de santé de la commune de Ndiagianiao (projet 2023-2025)	15'000	
Afrique	Sénégal	Théâtre Spirale	Projet "Le Pont". Formation d'artistes et comédiens professionnels aux métiers du théâtre (grand stage en janvier et formations en cours d'année par le partenaire sénégalais, sensibilisation aux thématiques du développement (environnement, questions de Genre) dans les écoles. Dans le cadre de Convention 2024-2027 entre le DCTN-DFEL-FIFDH.	40'000	
Afrique	Sierra Leone	Association Education pour tous	Education, formation et santé en milieu rural dans le village de Malimba, district Port Loko (projet 2022-2024)	8'000	
Afrique	Togo	Association Club Aide	Reboisement en arbres fruitiers et générer de nouvelles ressources pour la population locale, à Bourguou dans le Nord du pays (projet 2023-2025)	20'000	
Afrique	Divers pays	Défense des Enfants International - DEI	Renforcement du modèle de Centre de défense sociojuridique pour les enfants et promotion des mesures non privatives de liberté, Maroc, Tunisie (projet 2023-2025)	100'000	
Afrique	Divers pays	MENA Rights Group	Respect des droits humains en Afrique du Nord : Rapprocher les sociétés civiles des mécanismes de protection de l'ONU, Maroc, Mauritanie et Algérie (projet 2024-2025)	40'000	
Afrique	Divers pays	2nd Chance Association	Finalisation du programme de formation des chirurgien-ne-s africaines en chirurgie réparatrice et leur intégration dans le réseau panafricain, Rwanda et Zimbabwe (projet 2024)	21'525	
Amérique centrale	Guatemala	Peace Brigades International Suisse - PBI Suisse	Voix défendues - Protéger les personnes défenseuses des droits humains au Guatemala à travers l'accompagnement intégral (projet 2024-2026)	85'000	
Amérique centrale	Haïti	Médecins du Monde Suisse	Prévention, éducation et prise en charge des cas de violences basées sur le genre (3ème phase) (projet 2024-2026)	150'000	
Amérique centrale	Haïti	Lumière pour Haïti - LpH	Construction d'un Centre de formation continue pour la formation des enseignant-e-s à Port-au-Prince, commune de Duvivier, bidonville de Cité-Soleil (projet 2022-2024)	4'000	
Amérique centrale	Mexique	Casa Alianza Suisse	Renforcement des capacités à mener une vie sans violence chez les enfants résidents de Casa Alianza Mexico (projet 2023-2025)	75'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Amérique du Sud	Bolivie	Association PRISMI	Justice inclusive. Promouvoir l'accès à la justice pour la population LGBTIQ+ en Bolivie, en apportant une assistance juridique, et le renforcement des capacités d'activistes dans ce domaine, diffusion des normes et formation des fonctionnaires publics et professionnels du droit. Suivi des cas de violences et/ou discriminations (projet 2024-2025)	28'128	
Amérique du Sud	Brésil	Association AYA – Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie	Pour une santé Yanomami véritablement différenciée et accès à l'eau : Mise en œuvre de la formation des sage-femmes Yanomami, agents indigènes de santé et agents indigènes d'assainissement sur le territoire Yanomami, Etat d'Amazonas (projet 2023-2024)	12'000	
Amérique du Sud	Brésil	EPER – Entraide protestante Suisse	Protection de la biodiversité. Soutenir huit peuples et communautés traditionnels (PCT) de la région du Cerrado (nord du Minas Gerais et de la Serra do Espinhaço) dans la conservation et la gestion durable de leurs territoires et dans la protection de la biodiversité (projet 2024-2025)	100'000	
Amérique du Sud	Colombie	Association Fight For Humanity Genève	Gestes de Paix: Renforcement des capacités des communautés locales en matière de dialogue, de coexistence et de réconciliation, dans 3 municipalités du Département du Cauca (projet 2024-2025)	48'000	
Amérique du Sud	Colombie	Association Lectures Partagées	La Tulpa, une expérience agroécologique et solidaire (projet 2023-2025)	50'000	
Amérique du Sud	Colombie	Fondation Rezonance – La Muse pour la créativité entrepreneuriale	Diagnostic croisé de santé territoriale du bassin versant du Rhône, rapports avec la nature et promotion de la biodiversité, dialogue et sensibilisation du public, échanges entre représentants du Peuple autochtone Kogis de Colombie et scientifiques genevois (projet 2023-2024)	10'000	
Amérique du Sud	Pérou	Association Territoires solidaires	Projet de développement territorial stratégique durable dans la municipalité de Cabana (Lucanas, Ayacucho) au Pérou. Élaboration d'un diagnostic territorial local de manière participative, pour établir une stratégie de développement durable, préservation du patrimoine architectural et culturel local (projet 2024-2025)	20'200	
Amérique du Sud	Venezuela	OFELIA - Organization For Education, Leadership, Innovation and Agriculture	Création d'une bibliothèque pour la communauté indigène de Canaima (projet 2024-2025)	25'000	
Amérique du sud	Divers pays	FIAN International	Favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables, sains et équitables à partir d'initiatives paysannes, en réponse à la crise alimentaire et climatique, au Honduras et en Equateur (projet 2023-2025)	100'000	
Amérique du sud	Divers pays	CCPR - Centre pour les droits civils et politiques	Renforcer le respect des droits civils et politiques en Amérique latine, avec un suivi des pays suivants : Bolivie, Chili, Colombie, Equateur, Pérou et Suriname (projet 2024-2026)	100'000	
Moyen-Orient	Yémen	Le Yémen à l'horizon 2030	Les pépinières de l'espoir: Pour accroître la résilience des populations et les moyens de subsistance agricole dans les régions de Manakkhah et Dhamar (projet 2022-2024)	15'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Moyen-Orient	Yémen	Le Yémen à l'horizon 2030	"Empower her", formation professionnelle, éducation non formelle et inclusion économique des femmes yéménites à Sana'a et dans la région de Manakhah (projet 2024-2026)	35'000	
Moyen-Orient	Yémen	Association Helpcode Suisse	Soutien aux moyens de subsistance et développement des compétences des familles vulnérables (projet 2023-2024)	29'000	
Moyen-Orient	Palestine	ECI – Middle East Children Institute	L'espoir à travers l'éducation. Développement communautaire pour les enfants et les femmes en situation de crise, Cisjordanie (projet 2024-2025)	29'000	
Moyen-Orient	Palestine	Association Yaffa	Projet sourire : programme d'intervention psychosociale communautaire à Gaza, Palestine (projet 2023-2024)	29'500	
Moyen-Orient	Palestine	Association Secours aux enfants Bethléhem	Soins médicaux de qualité à l'hôpital de l'enfance Bethléhem (Caritas Baby Hospital). Soutien à long terme des sous-spécialisations de neurologie et de pneumologie, Cisjordanie (projet 2023-2024)	24'000	
Moyen-Orient	Jordanie, Turquie, Kurdistan	Centre d'études humanitaires de Genève (Université de Genève)	"Negotiating Across Differences". Formation en négociation de front d'acteurs humanitaires locaux au Moyen-Orient (projet 2024-2025)	50'000	
Asie	Afghanistan	La Fondation Womanity	Programme d'encouragement à l'éducation des filles en Afghanistan 2.0	100'000	
Asie	Arménie	Global Apprenticeship Network - GAN	Ensemble pour un apprentissage de qualité dans la région de Chirak (projet 2023-2024)	33'900	
Asie	Arménie	Association Miassine - Genève - Arménie	Le tourisme rural pour un développement local durable au profit des réfugiés du Karabakh et des communautés hôtes (projet 2024-2025)	25'000	
Asie	Cambodge	Association Krousar Thmey - Suisse	Soutenir la protection de l'enfance au Cambodge (projet 2023-2025)	100'000	
Asie	Cambodge	Fondation Goutte d'eau – A Child Support Network	Centre d'excellence en handicap pour enfants à Neak Loeung au Cambodge. Foyers d'accueil pour des enfants en situation de handicap, centre de soins de jour et programme de soins à domicile (projet 2023-2024)	29'000	
Asie	Cambodge	Association Enfant du sourire Khmer - ESK	Projet Education 2023-2026 : Rattrapage scolaire et soutien aux étudiant-e-s issus de milieux défavorisés d'écoles primaires, secondaires (professionnelles) et universitaire (projet 2023-2025)	19'000	
Asie	Cambodge	Friends International Genève	Construire des avenir pour les communautés marginalisées de Siem Reap à travers une formation professionnelle en restauration et un accès à des emplois décents, Ville et province de Siem Reap (projet 2024-2026)	33'000	
Asie	Inde	Association Noé 21	Confort thermique pour des habitant-e-s de quartiers défavorisés en milieu urbain à Chennai (projet 2023-2025)	19'666	
Asie	Népal	Aide au Népal	"Pour une vie sans fumée". Amélioration de la santé et meilleure efficacité énergétique par la mise à disposition de fourneaux de cuisine familiaux dans cinq villages de montagne isolés (projet 2023-2024)	25'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Asie	Philippines	Association Virlanie	"Walk your Way to School". Soutien aux enfants de la rue à Manille. Unité mobile éducation et santé pour les enfants et jeunes en situation de rue à Aroma, quartier de Tondo, Philippines. Assistance sociale et intégration scolaire des enfants en situation de rue à Manille (projet 2024-2025)	45'000	
Asie	Philippines	Greenseed – Women Creating A Sustainable Tomorrow	Projet WePhili - Conservation de la nature par l'autonomisation des femmes aux Philippines. Province de Quezon, municipalité de Real (projet 2024-2026)	30'000	
Asie	Vietnam	Action-Education Suisse	Promouvoir la qualité et l'inclusion de la petite enfance et de la parentalité au Vietnam (projet 2023-2024)	29'500	
Europe	Bosnie-Herzégovine	Association IAMANEH - Suisse	"Wompowerment" : Soutien à la reprise économique et au progrès des survivantes de violences basées sur le genre. Améliorer les opportunités économiques et l'indépendance financière des femmes survivantes de la violence basée sur le genre (GBV), ou celles qui sont exposées à la violence dans 10 municipalités (projet 2022-2024)	75'000	
Europe	Russie	Société pour les Peuples menacés	Projet "Tu n'es pas seule !" Renforcer la culture et les femmes autochtones de l'Arctique (projet 2024-2025)	5'000	
Europe	Suisse	Rencontres cinématographiques Palestine : Filmer c'est exister	13ème Rencontres cinématographiques (28 novembre au 2 décembre 2024), Genève. Organisation de projections-débats en présence de réalisatrices et réalisateurs et d'acteurs de la solidarité avec la Palestine, sous tirage d'une sélection de films en français (projet 2024)	15'000	
Europe	Suisse	DOCIP – Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones	Deskaheh à Genève 1923-2023 - Défendre la souveraineté des Haudenoseunee. Historique du soutien Ville de Genève pour les droits des peuples autochtones. Edition d'un ouvrage à partir des panneaux de l'exposition de juillet 2023 (Quai Wilson) (projet 2024-2025)	34'000	
Europe	Suisse	Association Place Neuve	"Cataracte" en Afrique : Une vision humanitaire, divers pays et Suisse (projet 2024)	15'000	
Divers continents	Divers pays	CODAP - Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits humains	Sensibilisation et formation sur les droits humains pour les jeunes, en Suisse romande et dans toute la francophonie, notamment en Afrique de l'Ouest (projet 2024-2025)	30'000	
Divers continents	Divers pays	Université de Genève	Programme InZone. Autonomisation de personnes réfugiées et déplacées interne en Jordanie, au Kenya et au Niger grâce à un accès à une éducation supérieure adaptée à leurs besoins (projet 2024-2026)	107'864	
Divers continents	Divers pays	SOS – Méditerranée Suisse	"Sauver, protéger et témoigner" - Opérations de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée (projet 2023-2024)	15'000	
Divers continents	Divers pays	Association Festival du Film et Forum International sur les droits humains - FIFDH	Edition 2024 du Festival du film et forum sur les droits de l'homme FIFDH. Dans le cadre de Convention 2024-2027 entre le DCTN-DFEL-FIFDH. Pour l'organisation de films/débats en lien avec la solidarité internationale et autres pôles du service Agenda21 Ville de Genève et le forum des professionnels des Impacts days.	200'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Divers continents	Divers pays	Service international pour les droits de l'Homme - SIDH	"La nouvelle donne" - Soutenir des réponses féministes aux crises de droits humains. Renforcement des capacités de plaider des femmes défenseuses des droits humains (FFDH) et appui pour leur participation au niveau des mécanismes internationaux et régionaux des droits humains en Asie, en Afrique et dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (projet 2022-2024)	120'000	
Divers continents	Divers pays	Global Detention Project	Observatoire Mondial de la détention migratoire, divers pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine (projet 2023-2024)	28'000	
Divers continents	Divers pays	JRR Association - Justice Rapid Response	Renforcer la justice pour les victimes de crimes internationaux et de graves violations des droits de l'homme, République populaire démocratique de Corée, Mexique et Syrie (projet 2023-2024)	49'495	
Divers continents	Divers pays	Climate Action Accelerator - CAA	Construire avec des organisations d'aide nationales une approche durable, bas carbone et résiliente face aux risques climatiques, avec des organisations locales dans cinq pays : Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Bangladesh (projet 2023-2024)	49'000	
Divers continents	Divers pays	Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires - ICAN	Consolider le TIAN - Traité international sur l'interdiction des armes nucléaires. Renforcer les capacités pour faire progresser sa mise en œuvre de manière inclusive (projet 2023-2025)	100'000	
Divers continents	Divers pays	ILGA World - Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes	Soutenir la réalisation locale des résultats du plaidoyer lié à l'orientation sexuelle, à l'identité et à l'expression de genre et aux caractéristiques sexuelles (OSIEGCS) aux Nations Unies (projet 2023-2025)	100'000	
Divers continents	Divers pays	APT - Association pour la Prévention de la Torture	Contribuer à la protection des femmes et personnes LGBTI+ privées de liberté (Afrique du Sud, Brésil, Maldives, Maroc, Mexique, Panama et Togo) (projet 2023-2025)	120'000	
Divers continents	Divers pays	Association Internationale des Maires Francophones - AIMF	Convention de partenariat 2022-2024. L'égalité femmes-hommes et le renforcement des droits des femmes et des filles dans les villes du réseau de l'AIMF	50'000	
Divers continents	Divers pays	Track impunity always - TRIAL	Lutter contre l'impunité des individus et des entreprises impliqués dans des crimes internationaux (projet 2024-2026)	100'000	
Divers continents	Divers pays	UPR Info	Promouvoir les droits humains à travers l'Examen Périodique Universel (EPU) pour un monde plus durable et inclusif (projet 2024-2026)	110'000	
Afrique	Togo	Association Redonnons espoir	Remboursement subvention 2023	-48'000	
Afrique	Divers pays	Association genevoise pour l'alimentation infantile (Ibfan-Gifa)	Promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) - projet non réalisé (subventions 2018/2019)	-76'195	
		Ajustements techniques		-12'500	
Projets et associations financés directement par la Ville de Genève - Subventions nominatives				617'416	675'060
Divers continents	Divers pays	TRIAL International - Track impunity always	Subvention nominative 2024 - Promotion des droits humains - Lutte contre l'impunité	102'000	

Continent / Région	Pays principal	Organisation	Descriptif du projet	Montant attribué	Montant budgété
Divers continents	Divers pays	Fondation Martin Ennals	Prix Martin Ennals pour les défenseur-e-s des droits humains. Subvention nominative 2024	51'000	
Afrique	Tchad	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	Subvention nominative 2024 - Affecté en 2023 et 2024 au programme Tchad. Assistance aux communautés touchées par les situations de violence et promotion du respect du droit international humanitaire et des droits humains	102'000	
Divers continents	Divers pays	Médecins sans frontières (MSF) - section suisse	Subvention nominative 2024	8'160	
Divers continents	Divers pays	Fondation du DOCIP - Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones	Subvention nominative 2024 - Promotion des droits des Peuples autochtones	87'310	
Divers continents	Divers pays	Association Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)	Subvention nominative 2024 - Programme de promotion des droits humains	101'030	
Divers continents	Divers pays	Emp'ACT (anc. Genève Tiers-Monde)	Subvention nominative 2024	15'810	
Divers continents	Divers pays	Association Cap - Vert	Subvention nominative 2024 de CHF 2'000, non demandée et non versée	-	
Divers continents	Divers pays	Terre des Hommes Suisse - Genève	Subvention nominative 2024	9'080	
Divers continents	Divers pays	Organisation mondiale contre la torture (OMCT)	Subvention nominative 2024 - Promotion des droits humains	43'970	
Divers continents	Divers pays	Service International pour les Droits de l'Homme (SIDH)	Subvention nominative 2024 - Promotion des droits humains	4'180	
Divers continents	Divers pays	Appel de Genève - Geneva Call	Subvention nominative 2024 - Promotion des droits humains	31'520	
Divers continents	Divers pays	Centre d'Accueil de la Genève internationale (CAGI)	Subvention nominative 2024 - Pour le Service Accueil des Délégués et le Service ONG	102'000	
Divers continents	Divers pays	Association pour la prévention de la torture (APT)	Subvention nominative 2024 - Promotion des droits humains	15'000	
Divers continents	Divers pays	Fondation Martin Ennals	Remboursement subvention	-55'644	
TOTAL DIRECT DGVS				4'737'926	4'794'280
TOTAL GENERAL				7'236'926	7'293'280

6.4.2 Délégation à l'aménagement du territoire (DAT)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou des plans d'affectation du sol conduits par les services du Département de l'aménagement des constructions et de la mobilité, du Département des finances, de l'environnement et du logement ou encore par le Département de la sécurité et des sports et par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Frédérique Perler Madame Marie Barbey-Chappuis	Juillet 2011 (Règlement LC 21 212)

La Délégation à l'aménagement du territoire (DAT) a pour but de traiter des dossiers d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduits par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), par le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), par le Département de la sécurité et des sports (DSSP) ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève, sur demande du Conseil administratif.

La DAT définit et/ou valide les orientations des études, des rapports et les travaux à exécuter, et fixe des priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au Conseil administratif par le DACM, en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des magistrates et magistrats en charge du DACM (Madame Frédérique Perler, conseillère administrative), du DFEL (Monsieur Alfonso Gomez, conseiller administratif) et du DSSP (Madame Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative). La DAT comprend également la présence permanente de la codirection du DACM. Par ailleurs, les représentantes et représentants des différents services de l'administration municipale sont régulièrement conviés pour présenter techniquement les projets et les études soumis.

La présidence a été assurée par Madame Frédérique Perler de février à décembre 2024.

En 2024, la DAT s'est réunie à 9 reprises. Madame Annick Viaccoz, responsable du secrétariat de la conseillère administrative du DACM, a assuré la préparation ainsi que la prise des notes de ces séances.

Parmi les nombreux dossiers instruits par la DAT, il convient de citer les objets les plus importants à savoir :

Projet de Centre de sécurité Rade

Ce sujet a été abordé à plusieurs reprises afin que les membres de la DAT se positionnent sur les différentes variantes proposées par le Canton de Genève et déterminent les conditions nécessaires au soutien de la Ville de Genève à ce projet.

Chauffage à distance (CAD)

La stratégie de déploiement du chauffage à distance envisagée par les SIG a été présentée aux membres de la DAT. Cette carte d'intentions a été superposée aux différents projets et stratégies menés par la Ville de Genève notamment la stratégie d'arborisation, la réfection des réseaux, la stratégie mobilités douces, la stratégie d'assainissement, etc. Des discussions ont eu lieu sur les différents scénarii d'interventions possibles à l'horizon 2030 et afin de déterminer le degré d'intervention de la Ville de Genève. Les décisions vont permettre le dépôt de deux demandes de crédit début 2025 sur la base des scénarii d'interventions retenus.

Parking place de Cornavin

Les modalités foncières, juridiques et financières liées au projet de transformation du parking place de Cornavin ont été abordées à plusieurs reprises. Un point de situation a notamment été fait sur les démarches en cours, l'état d'avancement des négociations concernant les différents volets ainsi que les prochaines étapes et jalons politiques. Les orientations données par la DAT vont permettre de signer, au premier semestre 2025, les conventions nécessaires au développement du projet avec tous les partenaires et notamment PPCSA.

Plan stratégique de végétalisation (PSV+)

Un point d'information a été fait sur le plan stratégique de végétalisation renforcé (PSV+), qui a été adopté en 2019 (objectifs et actions à l'horizon 2030) ainsi que sur la phase de monitoring sur laquelle travaillent actuellement les services. L'outil qui en résulte (Dashboard) permettra d'obtenir une vision globale sur la totalité des projets menés par les différents services par le biais de données géoréférencées et de faire un point annuel à la DAT sur l'avancement des projets.

Dans le cadre de ses travaux, la Délégation a procédé à des auditions de personnes internes ou externes à l'administration municipale. Parmi ces dernières, mentionnons :

- le Service des espaces verts concernant le projet « parc de la Forêt » ;
- le Service d'urbanisme et l'Unité des opérations foncières concernant le plan localisé de quartier (PLQ) « Soret-Rod » et les modalités foncières liées à la possibilité de maintenir la Villa Meier sur le site ;
- M. Albert Schrurs, Coral studio, en vue d'une présentation du projet « PLAINPLEIN » (projet de réaménagement de la plaine de Plainpalais) ;
- Mme Kitsos, la Direction du patrimoine bâti, la Direction du Département de la sécurité et des sports et le Service des écoles concernant les possibilités d'affectation de l'ancienne salle communale des Eaux-Vives ;
- le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité pour différentes présentations relatives au concours de la rue de la Rôtisserie, à l'esplanade des Vernets, au secteur de Rive, au plan canicule (ombrage et brumisation), au secteur de Saint-Gervais et à la pointe de la Jonction ;
- le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité et le Service d'urbanisme concernant un projet de vélostation dans le cadre du PLQ des Vernets ;
- Mme Kitsos, le Service de la jeunesse, la Direction du Département de la sécurité et des sports et le Service des sports concernant l'installation d'une patinoire saisonnière dans le site de la Jonction ;
- la Direction du patrimoine bâti, le Service des sports et le Service des espaces verts concernant l'étude phytosanitaire relative au projet de centre sportif du Bout-du-Monde ;
- la Direction du patrimoine bâti concernant l'image des pavillons de la rade et les possibilités d'améliorer la structure ;
- le Service d'urbanisme concernant la sous-station transformatrice SIG du Stand.

La Délégation a également traité plusieurs autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées. Il s'agit entre autres :

- de la validation des préavis du groupe consultatif sur les demandes mémorielles au sujet de trois dossiers (Installation d'une statue à la mémoire de la défenseuse chinoise des droits humains Cao Shunli, demande de dédicace d'un lieu public à la mémoire de Mahsa Amini et P-460 « Pour l'édification dans la Genève internationale d'un mémorial de l'esclavage et de la colonisation des Noir-e-s ») ;
- de la convention-cadre de financement relative à l'extension souterraine de la Gare Cornavin ;
- d'un courrier du Collectif des habitant-e-s de la place d'Artamis concernant un projet participatif d'aménagement transitoires ;
- du PRD-355 « Acquisition d'une maison de maître et d'un terrain en vue de la préservation de l'environnement urbain de notre ville » (Campagne Masset).

6.4.3 Délégation à l'innovation sociétale (DGIN)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Préavisier les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innoVe.	Monsieur Sami Kanaan Monsieur Alfonso Gomez Madame Christina Kitsos	Janvier 2016 (Règlement LC 21 181)

La Délégation à l'innovation sociétale (DGIN) a été créée en 2016. En 2024, elle était composée des magistrates et magistrats en charge du Département de la culture et de la transition numérique, du Département des finances, de l'environnement et du logement, ainsi que du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Elle a pour mission principale de préavisier les demandes de soutien financier déposées dans le cadre du programme G'innoVe, selon le Règlement LC 21 181.

Le secrétariat du programme, assuré par le Service Agenda 21 - Ville durable, se charge d'organiser les séances de la DGIN. Par ailleurs, il coordonne l'analyse et le suivi des projets financés (www.geneve.ch/ginnove).

En 2024, le secrétariat a reçu 39 nouvelles demandes de financement. Sur l'ensemble de l'année, 455'896 francs ont été alloués à 20 projets (subventions hors remboursements), dont dix ont été soutenus en continuité de décisions prises en 2022 et 2023, et dix nouveaux projets validés le 13 mars 2024 par la Délégation. En outre, le secrétariat de G'innoVe a pris en charge divers frais de communication, ainsi que des frais pour les « Rencontres G'innoVe » (cf. ci-dessous).

En 2024, trois projets innovants sont issus du milieu culturel (*Actwall*, *Arroi et Kelvin Grade*) et deux projets répondent aux défis de la micro-logistique urbaine (*Casiers connectés CHIP* et *OVO logistique urbaine*). Plusieurs projets ciblent les besoins de la jeunesse (*Dem'Up*, *Design ton futur*, *Jeunes reporters pour l'environnement*). Deux projets traitent d'enjeux d'adaptation et de biodiversité (*Oasis urbaines 2.0* et *Etude-action sur les abeilles sauvages terricoles*). Deux projets favorisent l'upcycling et la réparation (*Histoire sans chute* et *Trans*freeshop*). Quatre projets luttent contre la précarité et/ou favorisent la cohésion sociale (*Lieu des possibles*, *Relais sans abrisme*, *Révasions* et *Team22*). Deux projets traitent d'agriculture et d'alimentation durable (*Field4yield* et *Post Restaure Lux*). Un projet vise une meilleure compréhension des enjeux de genre et de sexualité par les professionnelles et professionnels travaillant avec les jeunes (*e-learning « Biologie et sexualités »*). Finalement, le projet Lakapro a pris du retard en raison de la nécessité de trouver un terrain plus adapté pour le travail de médiation scolaire et familiale avec des chèvres. Ainsi, bien que le financement ait été versé en 2024, le projet ne sera réalisé qu'en 2025.

En plus du soutien financier accordé aux projets, le secrétariat de G'innoVe a organisé pour la première fois en 2024 deux « Rencontres G'innoVe », dont le but est de valoriser les projets soutenus et de dynamiser l'écosystème local autour de thématiques actuelles. Lors de la Rencontre du 29 mai, le thème était « Micro-logistique urbaine », en présence de Monsieur Alfonso Gomez, président de la Délégation. Le 26 novembre, le sujet était « Circularité et mutualisation au service de la scène culturelle locale », en présence de Monsieur Sami Kanaan, membre de la Délégation. Chaque rencontre a réuni une cinquantaine de personnes vivement intéressées et concernées par ces sujets. En 2025, d'autres sujets pourront être traités lors de futures rencontres, comme « Accessibilité et inclusion » ou « Alimentation durable », deux domaines qui ont vu émerger de nombreux projets au fil des années.

La DGIN poursuit par ailleurs la stratégie menée, depuis 2016, sur la zone industrielle des Charmilles (ZIC) visant à accueillir de nouvelles activités sur le site, l'ouvrir davantage sur le quartier et mieux valoriser les activités artisanales présentes sur la ZIC. En 2024, un appel à projets pour la reconversion d'un couvert historique en bois d'environ 600 m² a été lancé, avec pour objectif de faire émerger des solutions d'aménagement innovantes, à travers la création d'espaces temporaires de production destinés aux métiers de l'artisanat et de la création. Le concours a été remporté en décembre 2024 par la coopérative Origo, spécialisée dans les matériaux biosourcés et géosourcés (paille, chanvre, etc.). Par ailleurs, un mandat de signalétique a été attribué à l'atelier de graphisme Giganto, pour rénover un grand panneau existant sur le site et mettre en valeur les activités artisanales présentes, tout en améliorant le système d'orientation sur le site.

Nom du bénéficiaire	Projet soutenu	Montant attribué	Montant budgété
G'innove - mandats (ligne 31)		25'539	30'060
Graphisme Large Network, Cédrigraphic	Diverses réalisations: affiches, banderoles, brochures	17'518	
Affichage vert, Meta	Divers affichages publics et publicités en ligne	2'396	
ESPACE Après-GE, Les 6 Toits	Location de salles pour les "Rencontres G'innove"	2'360	
Jules Charles	L'Unique Livraison - service traiteur pour les rencontres	1'914	
Rocket Courrier, Welo Taxi Bike SA	Divers services de livraison	783	
Mobilidee	Modération de la rencontre sur la micro-logistique urbaine	568	
G'innove - subventions (ligne 36)		440'153	456'410
Association ACT	Projet Actwall	20'000	
Association Arroï	Soutien innovant aux artistes visuel-le-s	40'000	
Association Dem'Up	Forums participatifs pour les jeunes	5'440	
Association Design ton futur	Ateliers numériques et créatifs pour les jeunes	15'000	
Association Evasions	"Révasions" sorties nature avec personnes en situation de précarité	10'000	
Association Groupe santé Genève	Trans*freeshop - volet Upcycling d'habits et accessoires	856	
Association J'aime ma planète	Jeunes reporters pour l'environnement	15'000	
Association Team22	Projet Team22 - activation des réseaux de soutien personnels	30'000	
Association TOPOS	Lieu des possibles	20'000	
Association Une histoire sans chute	Ressourcerie textile	30'000	
Burrus Development Group Sàrl	Field4Yield, plateforme web pour faciliter l'accès à la terre	20'000	
Céline Nidegger (raison individuelle)	Projet d'agenda culturel innovant Kelvin Grade	24'000	
CHIP Sàrl	Casiers connectés pour le commerce local	59'800	
Fondation Braillard	Oasis urbaines 2.0	40'300	
HEPIA	Etude-action sur les abeilles sauvages terrioles	10'000	
OVO Sàrl	Système informatique open-source pour la logistique urbaine	5'000	
Post Restaura Lux	Guide de la restauration durable	15'000	
Université de Genève	Projet Relais sans-abrisme	10'000	
Université de Genève	Projet e-learning "Biologie et sexualités"	66'500	
Association Lakapro	Médiation caprine et zoothérapie avec des chèvres retraitées	19'000	
Association Une pression urbaine	Remboursement subvention - projet non réalisé (subvention 2023)	-15'743	
Total		465'692	486'470

6.4.4 Délégation à la transition numérique (DELTRANS)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Assister le Conseil administratif dans le pilotage et la coordination de la politique de la transition numérique. S'assurer du développement de projets numériques qui répondent aux axes prioritaires de cette politique. Préaviser les rapports et propositions en matière de transition numérique au Conseil municipal.	Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez Monsieur Sami Kanaan	24 janvier 2018 (extrait CA n° 1) Décembre 2020 (Règlement LC 21 132)

En 2024, la Délégation s'est réunie 4 fois sous la présidence de Monsieur Sami Kanaan, tout d'abord le 6 février pour une première rencontre avec la Délégation du Conseil d'Etat à la transition numérique (constituée de Mesdames Carole-Anne Kast, Nathalie Fontanet et Delphine Bachmann). Cette rencontre a permis de partager les enjeux politiques des deux délégations et d'identifier les collaborations et mutualisations possibles.

La Délégation s'est ensuite réunie les 7 mars, 6 juin et 12 décembre. Les séances de la Délégation sont préparées conjointement par la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) et la Direction du département de la culture et de la transition numérique (DCTN).

Les activités suivantes ont été réalisées par la Délégation tout au long de l'année 2024 :

Politique de transition numérique

Dans le cadre de la politique de transition numérique, la Délégation a plus spécifiquement traité les sujets suivants :

- le suivi de la labellisation « Numérique Responsable » de niveau 2 ;
- le suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion numérique municipale ;
- la prise de connaissance des enjeux de protection des données et de mise en conformité avec la future nouvelle LIPAD et le mandat pour un plan d'action ;
- le suivi des enjeux spécifiques liés à la vidéosurveillance et le préavis positif à la modification du règlement portant sur celle-ci ;
- le suivi des enjeux liés à l'Intelligence artificielle et le préavis positif à l'élaboration de documents-cadres pour son usage au sein de l'administration ;
- la préparation du bilan 2020-2025 de la Politique de transition numérique.

Plan directeur de la transformation numérique de l'administration

Par ailleurs, la Délégation a été saisie par la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) pour traiter des projets suivants dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Plan directeur de la transformation numérique de l'administration :

- la prise de connaissance du suivi de la mise en œuvre du plan d'action pour la cybersécurité et la continuité des prestations de l'administration en cas de cyberattaque ;
- le suivi de l'avancement des grands programmes de transformation numérique de l'administration :
 - Novo ERP suivi et préavis positif à une demande de crédit complémentaire ;
 - M365 et les enjeux spécifiques d'accompagnement au changement.
- la prise de connaissance et le suivi de divers enjeux liés à la gouvernance du système d'information (SI) :
 - audit du contrôle financier (CFI) sur la gouvernance du SI ;
 - évolution du modèle d'affaires avec les licences Cloud et impact sur le budget de fonctionnement ;
 - enjeux de faciliter l'innovation.

S'agissant d'une présidence tournante de la Délégation calée sur l'année civile, la Délégation a convenu de prolonger la présidence de Monsieur Sami Kanaan jusqu'à la fin de la législature en cours pour ensuite aligner la temporalité sur le calendrier institutionnel, à savoir un changement de présidence en juin 2025 puis un tournus calé sur les années de législature.

6.4.5 Délégation en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité (DELGRC)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Préviser à l'intention du Conseil administratif tout objet en lien avec la gouvernance, les risques et la conformité et proposer les mesures d'amélioration y relatives.	Madame Christina Kitsos Monsieur Alfonso Gomez	13 février 2019 (extrait CA N°36) Règlement relatif à la délégation du CA en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité LC 21 193

La Délégation du Conseil administratif en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité était composée de Madame Christina Kitsos (maire) et de Monsieur Gomez (maire de janvier à mai 2024). Le Secrétaire général prend part aux séances de la Délégation, qui est assistée du gestionnaire des risques de la Ville de Genève.

En 2024, la Délégation s'est réunie à quatre reprises conformément aux exigences réglementaires.

Elle a notamment analysé la réglementation relative aux délégations du Conseil administratif - en tant qu'organes de gouvernance -, afin de dégager des axes d'améliorations pour la nouvelle législature : finalités, nombre de délégations, composition des délégations, nombre de séances, convergence et divergence entre les règlements. Les conclusions de ce travail de synthèse seront présentées lors d'une séance du Conseil administratif en 2025.

La Délégation a également examiné et préavisé le rapport 2024 sur la gestion des risques de l'administration. Elle s'est penchée, conformément aux compétences que lui attribue le règlement LC 21 193, sur la stratégie de traitement des risques critiques ainsi que sur l'évaluation des risques institutionnels. Elle a proposé au Conseil administratif de revoir certaines évaluations et de reformuler des risques.

La Délégation a par ailleurs réalisé un support présentant de manière synthétique le dispositif de gestion des risques avec, pour chacun des axes du dispositif, une définition de chaque type de risques : risques institutionnels, risques métiers, risques de projet et risques transversaux. Ce document accompagne désormais toute communication interne concernant les risques destinée au Conseil administratif. Il vise à faciliter la compréhension du dispositif.

Dans le cadre de la préparation d'une auto-évaluation du système de contrôle interne par le gestionnaire de risques et le groupe des responsables départementaux du contrôle interne, la Délégation a pris position sur certains critères les jugeant peu adaptés au contexte de l'administration voire non applicables. Par exemple, la Délégation a estimé que la mise en place de mesures de gratifications n'est pas pertinente dans le cadre de l'auto-évaluation car un tel dispositif n'est ni en place ni prévu en Ville de Genève. Elle a également pris connaissance des commentaires du Contrôle financier (CFI) eu égard au dispositif d'auto-évaluation. Les conclusions seront présentées au Conseil administratif en 2025.

La Délégation a aussi préavisé à l'intention du Conseil administratif deux recommandations du CFI refusées par l'administration, afin qu'il tranche.

Enfin, la Délégation s'est positionnée favorablement, conformément à ses compétences, sur une recommandation du CFI au sujet de l'audit sur la sécurité incendie visant à ce que les risques nets élevés en lien avec les dangers d'incendie soient remontés au Conseil administratif dans le cadre du rapport annuel sur les risques.

6.4.6 Délégation à la transition écologique (DETE)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Assurer une articulation pertinente des enjeux climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, avec les autres enjeux politiques de la Ville de Genève et de la région.	Madame Frédérique Perler Madame Christina Kitsos Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Alfonso Gomez Monsieur Sami Kanaan	10 juin 2020 (extrait CA N°32) Novembre 2020 (Règlement LC 21 922)

La Délégation à la transition écologique (DETE) a été créée en 2020. En 2024, la DETE était composée des cinq magistrates et magistrats représentant les cinq départements de la Ville de Genève. La présidence de la Délégation est tournante et répartie annuellement entre Monsieur Alfonso Gomez et Madame Frédérique Perler qui a présidé la Délégation en 2024.

La DETE a pour mission principale de conduire politiquement la Stratégie climat et d'allouer des ressources financières pour atteindre les objectifs de la stratégie. Elle assure une articulation pertinente et cohérente des enjeux climatiques, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique, avec les autres enjeux politiques de la Ville, du Canton et du Grand Genève. Enfin, elle organise la communication interne et externe de la stratégie et est l'interlocutrice de la Délégation correspondante du Conseil d'État.

En 2024, le secrétariat a été assuré par le Service d'urbanisme, qui a organisé les séances de la DETE ainsi que les séances de préparation. En 2024, la DETE s'est réunie trois fois, en février, août et novembre. Ces séances ont permis d'informer les magistrates et magistrats de l'avancement des mesures de la Stratégie et de prendre des décisions sur divers sujets.

Afin de coordonner, développer et mettre en œuvre le travail, la task force climat était constituée en 2024 d'une cheffe de projet à 80% au Service Agenda 21 - Ville durable et d'une cheffe de projet à 80% au Service d'urbanisme. Par ailleurs, une adjointe de direction du Service d'urbanisme y a consacré 10% de son temps de travail. Les cheffes de ces deux services ont encadré ce travail sous les directions du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité et du Département des finances, de l'environnement et du logement. Une des missions principales de la task force climat est d'accompagner la mise en œuvre des différentes mesures par les services, très hétérogènes tant du point de vue de leur périmètre d'action, de leur réalisation que de leur impact.

Voici un aperçu des principales réalisations 2024 liées aux objectifs de la Stratégie (liste non exhaustive) :

Réduire la consommation énergétique et les émissions de CO₂ du patrimoine bâti municipal

La Ville de Genève a accéléré la planification de la rénovation de ses « grands consommateurs », tels que les ensembles de Cité-Jonction et des Asters ou le centre sportif de la Queue d'Arve, avec pour objectif une réduction de 60% des émissions de CO₂ d'ici à 2030. En parallèle, plusieurs importants chantiers de rénovation ont démarré : le centre sportif des Vernets et le centre funéraire de Saint-Georges, qui figurent parmi les plus gros consommateurs du patrimoine municipal, ont démarré leur transition énergétique.

Les progrès réalisés en matière de réduction des émissions de CO₂ sont satisfaisants (résultat 2005 - 2023 : 37,5% de diminution de CO₂), tandis que le rythme de diminution de la consommation énergétique (résultat 2005 - 2023 : 12,7% de diminution) est insuffisant pour atteindre l'objectif. Ceci devrait cependant s'accélérer grâce aux grands projets à venir. Concernant la stratégie 100% renouvelable en 2050, le gaz représentait encore 3/4 des besoins en chaleur du patrimoine bâti municipal en 2023, mais une amélioration importante est attendue avec le raccordement massif aux réseaux thermiques de chaleur à distance, tels que le réseau CADéco Jonction (2025).

Réaménager les espaces publics pour la mobilité active et la végétalisation

En deux ans, plus d'une centaine de places de parking ont été supprimées sur le domaine public. Ces espaces libérés ont pu être réaménagés pour d'autres usages (pistes cyclables, espaces verts, terrasses de cafés, places publiques ou zones piétonnes), améliorant considérablement la qualité de vie en ville. Le rythme de suppression des places n'est cependant pas encore suffisant pour pouvoir atteindre l'objectif fixé, à savoir la réduction, d'ici 2040, d'au moins la moitié des places de stationnement situées sur le domaine public municipal, soit environ 12'000 places de stationnement.

Électrifier le parc de véhicules professionnel

La Ville de Genève remplace progressivement ses véhicules utilitaires, comme les camions poubelle, par des véhicules électriques. La diminution des nuisances sonores est particulièrement perceptible et appréciée par la population. La Ville de Genève est en bonne voie pour atteindre son objectif d'ici 2030, à savoir électrifier la moitié de son parc de véhicules.

Développer la biodiversité et renforcer la trame verte

Afin de préserver et renforcer la biodiversité et renforcer la trame verte municipale, plus de 1'500 arbres ont été plantés sur deux saisons, plus de 2'000 m² de toiture et 6 préaux d'école ont été végétalisés et 4 micro-forêts d'une surface totale de plus de 1200 m² ont été créées. Ces actions génèrent également des bénéfices significatifs pour les habitantes et habitants, tels que la création d'espaces ombragés et la réduction de la température ambiante.

De plus, en 2024, la Stratégie biodiversité a été élaborée et validée par le Conseil administratif. Trois postes ont été ouverts pour le recrutement de chargées et chargés de projet pour la task force biodiversité, qui sera opérationnelle dès 2025 pour accompagner les services dans la mise en œuvre de la stratégie biodiversité.

Désimperméabiliser le domaine public

Des projets emblématiques, tels que celui de la rue des Rois, démontrent qu'il est possible de mener des initiatives offrant de multiples co-bénéfices. Ces projets associent la réduction de l'espace dédié aux voitures, la création d'espaces végétalisés et conviviaux, ainsi que l'expérimentation de techniques de gestion intégrée des eaux, comme les fosses de Stockholm. Toutefois, la complexité des travaux de désimperméabilisation en milieu urbain ainsi que les processus administratifs (demandes de permis, recours) freinent le rythme des réalisations, rendant difficile l'atteinte de l'objectif ambitieux de 10'000 m² par an ciblé par la Stratégie climat. Malgré ces défis, des perspectives encourageantes émergent grâce à des projets prévus sur la rue de Carouge, l'avenue du Mail et l'esplanade des Vernets.

Promouvoir une alimentation durable

Cette mesure a fait un bond au sein de l'administration municipale et dans les écoles. Entre 2018 et 2022, les émissions de gaz à effet de serre liés aux repas servis au parascolaire ont baissé de 30% (meilleurs résultats constatés en Suisse). La Ville de Genève a aussi revu le contenu des assiettes lors des réceptions qu'elle organise et encourage le respect de la Charte de l'alimentation saine et durable dans les buvettes, les manifestations, les cafétérias des musées, etc.

Au long de l'année, la task force a également travaillé sur la mise en place d'un système de monitoring et d'évaluation de la Stratégie. Il permettra, dès 2025, de monitorer et évaluer l'ensemble de la mise en œuvre et des efforts fournis, les résultats et les impacts de la Stratégie climat, de faciliter les décisions stratégiques et opérationnelles de la Ville de Genève en matière de politiques environnementales ainsi que de créer des outils pour visualiser et communiquer les résultats.

2024 marque le deuxième anniversaire de la Stratégie climat, adoptée en 2022. Un premier bilan intermédiaire des mesures phares a été réalisé et publié sur le site web de la Ville de Genève en mars 2024. De plus, un événement a été organisé dans le cadre de la Semaine du climat, avec la présence de l'ensemble du Conseil administratif, pour mettre en avant un projet par département à travers des capsules vidéo. Le caractère participatif de l'évènement a permis un échange direct avec la population. Environ 250 personnes étaient présentes. Le sentier climatique, un parcours qui met en lumière différentes réalisations et projets liés à la Stratégie climat en Ville de Genève, a également été inauguré. Quatre visites guidées ont été organisées, avec des retours très positifs des participantes et participants.

6.4.7 Délégation à la politique économique (DELECO)

But	Représentantes et représentants du CA	Création
Assister et conseiller le Conseil administratif dans l'élaboration, le pilotage, la coordination et la mise en œuvre de sa stratégie en matière de politique économique dans le cadre de son programme de législature. Assurer une articulation pertinente avec les autres politiques publiques de la Ville de Genève. Proposer des choix et arbitrages en lien avec la mise en œuvre et le suivi de la stratégie économique et mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ceux-ci.	Monsieur Alfonso Gomez Madame Marie Barbey-Chappuis Monsieur Sami Kanaan	10 juin 2020 (extrait CA N°32) 14 octobre 2020 (extrait CA N°39) Mai 2021 (Règlement LC 21 831)

Sous la présidence du Conseiller administratif Alfonso Gomez, l'année 2024 a marqué une étape importante dans la mise en œuvre de la Stratégie économique de la Ville de Genève. Cette période s'est articulée en deux phases : la finalisation des fondations au 1^{er} semestre et le déploiement d'initiatives et de projets majeurs dès le mois de juin.

Janvier à mai : Finalisation des fondations

Plan d'action : La première partie de l'année a été consacrée à la mise en place et à la coordination du plan d'action 2024-2030, validé le 30 mai 2024. Ce document opérationnel, élaboré pour mettre en œuvre la Stratégie économique, a permis de traduire les priorités définies autour des quatre axes stratégiques en actions concrètes et de formaliser des indicateurs de suivi. Il regroupe des actions coordonnées entre tous les départements, chacun restant responsable de la mise en œuvre et du suivi de ses propres actions.

Événement inaugural : Le 16 avril, la 1^{ère} édition de l'événement dédié aux nouvelles entreprises a réuni 320 participantes et participants au Musée d'ethnographie de Genève. Ce franc succès, fruit d'un partenariat avec la Fondetec, a permis de renforcer l'intégration des nouveaux acteurs économiques. Une dizaine de faitières, disposant de leur stand, ont également participé activement au cocktail, favorisant des échanges ciblés et enrichissants.

Juin à décembre : Mise en œuvre des mesures

Événements majeurs :

Durabilité : L'événement «L'Odyssée des entreprises vers la transition», organisé le 25 novembre, a rassemblé 240 participantes et participants et a atteint un taux de satisfaction proche de 90%, doublant l'affluence de l'édition précédente. Il est le fruit d'un partenariat avec la Fédération suisse des entreprises, le Hub des possibles et APRES-GE.

Grandes entreprises : La rencontre stratégique du 11 décembre a réuni les dirigeantes et dirigeants des principaux employeurs et l'ensemble du Conseil administratif, consolidant les liens entre acteurs économiques et politiques. La quasi-totalité des entreprises invitées a participé, avec des retours très positifs et un large souhait de pérenniser ce type d'échanges.

Plateforme Climat de l'économie Genève : Coorganisée le 13 novembre, cette initiative a attiré 100 participantes et participants pour promouvoir des solutions innovantes en matière de transition climatique. Cet événement marquait également le lancement de la plateforme climat en Suisse romande, renforçant ainsi son ancrage régional.

Soutien aux partenaires :

La Délégation a collaboré ou soutenu divers acteurs et événements, notamment le Luxury Innovation Summit, l'Association of International Chambers of Commerce et l'Ordre des avocats de Genève, renforçant ainsi son réseau et sa visibilité.

Rencontres et décisions de la DELECO :

La Délégation s'est réunie à quatre reprises en 2024, les 14 mars, 30 mai, 19 septembre et 17 décembre. Elle a pris les décisions suivantes :

- **Séance du 14 mars 2024 :**
 - le lancement du programme « Mon entreprise durable ». Ce dernier, lancé en septembre 2024, soutient actuellement 12 entreprises dans leur transition RSE, avec un financement de 50% par la Ville de Genève pour un accompagnement annuel ;
 - l'organisation d'une rencontre en décembre 2024 avec les dirigeantes et dirigeants d'entreprises employant plus de 500 personnes à Genève ;

- l'attribution d'un budget de 40'000 francs pour la réalisation, d'ici fin 2024, d'une étude ayant pour objectif de formuler des recommandations permettant d'objectiver les modes de transport utilisés par les clientes et clients des commerces situés en Ville de Genève, en réponse à la PRD-316.
- **Séance du 30 mai 2024 :**
 - la validation du plan d'action économique 2024-2030 ;
 - la publication d'un bilan biennal de la DELECO ;
 - l'octroi d'un soutien financier de 10'000 francs à la campagne « La chasse aux Aigles ».
- **Séance du 19 septembre 2024 :**
 - l'attribution d'un budget de 25'000 francs pour le lancement du programme « Mon entreprise digitale » en 2024. Lancé en décembre 2024, ce programme a pour objectif de soutenir la digitalisation des petits commerces et artisans. La Ville de Genève prendra en charge deux tiers du coût de la formation, dans la limite de 500 francs par bénéficiaire.
- **Séance du 17 décembre 2024 :**
 - la validation du rapport et des recommandations de l'étude réalisée par le bureau de recherche 6-t, visant à répondre à la PRD 316 « Objectiver les modes de transport utilisés par les clientes et clients des commerces en Ville de Genève ».

Petit déjeuner DELECO :

Les membres de la Délégation ont organisé quatorze « petits-déjeuners de l'économie », rencontrant des représentantes et représentants de divers secteurs économiques ainsi que des organisations faitières. Ces échanges ont permis de préciser les besoins, les attentes, les préoccupations et les modes de collaboration des acteurs et actrices de l'économie ainsi que de solutionner des situations délicates et d'identifier de potentielles opportunités de collaboration dont certaines seront développées dès 2025.

The background of the page is split diagonally from the top-left corner to the bottom-right corner. The upper-left portion is white, and the lower-right portion is a solid blue color.

Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif

6.5 Rémunérations et frais professionnels du Conseil administratif

6.5.1 Rémunérations

En francs	Mme Barbey-Chappuis DSSP		M. Gomez DFEL		M. Kanaan DCTN		Mme Kitsos DCSS		Mme Perler DACM		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Traitement de base	265'770	261'971	265'770	261'971	265'770	261'971	265'770	261'971	265'770	261'971	1'328'850	1'309'854
Indemnité fixe de Mairie	-	2'708	2'708	3'792	-	-	3'792	-	-	-	6'500	6'500
Total	265'770	264'679	268'478	265'762	265'770	261'971	269'562	261'971	265'770	261'971	1'335'350	1'316'354

Les indemnités fixes de Mairie sont pour :

- Mme Marie Barbey-Chappuis d'un montant de CHF 2'708, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mai 2023 (5 mois) ;
- M. Alfonso Gomez, d'un montant de CHF 3'792, pour la période du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2023 (7 mois) et d'un montant de CHF 2'708, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mai 2024 (5 mois) ;
- Mme Cristina Kitsos, d'un montant de CHF 3'792, pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024 (7 mois).

6.5.2 Frais professionnels

Les montants indiquent les remboursements effectués par la Ville de Genève au titre des frais professionnels, hormis les frais de téléphonie pris en charge directement par la Ville de Genève.

Ces montants reflètent les données analytiques disponibles dans le progiciel de gestion pour chaque membre du Conseil administratif.

En francs	Mme Barbey-Chappuis DSSP		M. Gomez DFEL		M. Kanaan DCTN		Mme Kitsos DCSS		Mme Perler DACM		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Frais de repas à Genève avec des participantes et participants externes	240	421	1'954	1'972	2'068	2'706	777	1'397	300	514	5'339	7'010
Frais de repas hors Genève avec des participantes et participants externes	-	105	-	-	102	742	-	-	-	-	102	847
Frais de repas liés aux séances du Conseil municipal	209	323	334	464	-	-	69	-	148	-	760	787
Frais de repas avec des participantes et participants internes à l'administration	922	1'487	1'175	1'330	432	751	1'144	436	711	520	4'384	4'523
Frais de déplacement (Grand Genève ou en Suisse)	1'454	685	561	724	1'833	1'956	931	256	18	151	4'797	3'772
Frais de voyage (en dehors du Grand Genève et de Suisse)	1'197	-	102	-	461	815	-	286	-	-	1'761	1'101
Frais liés à l'Association des communes genevoises	-	-	2'665	2'785	2'590	2'785	2'000	-	2'590	2'710	9'845	8'280
Frais d'hébergement	1'789	1'548	-	-	4'510	3'100	-	283	-	-	6'299	4'931
Frais de téléphonie mobile	-	-	497	496	-	-	495	501	493	491	1'485	1'488
Autres frais	-	-	200	-	100	100	-	34	-	-	300	134
Total	5'812	4'568	7'488	7'771	12'095	12'954	5'415	3'194	4'260	4'386	35'071	32'873

Annexes

7.1 Classification fonctionnelle MCH2

Fonctionnelle	Désignation
0	Administration générale
01	Conseil municipal et exécutif
02	Services généraux
1	Ordre et sécurité publics
11	Sécurité publique
14	Questions juridiques
15	Service du feu
16	Défense
2	Formation
21	Scolarité obligatoire
29	Formation, autres
3	Culture, sport et loisirs
31	Héritage culturel
32	Culture, autres
33	Médias
34	Sports et loisirs
4	Santé
41	Hôpitaux, homes médicalisés
42	Soins ambulatoires
49	Santé publique, non mentionné ailleurs
5	Sécurité sociale
52	Invalidité
53	Vieillesse et survivants
54	Famille et jeunesse
55	Chômage
56	Construction de logements sociaux
57	Aide sociale et domaine de l'asile
59	Domaine social, non mentionné ailleurs
6	Transports
61	Circulation routière
62	Transports publics
63	Transports, autres
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire
71	Approvisionnement en eau
72	Traitement des eaux usées
73	Gestion des déchets
75	Protection des espèces et du paysage
76	Lutte contre la pollution de l'environnement
77	Protection de l'environnement, autres
79	Aménagement du territoire
8	Economie publique
81	Agriculture
84	Tourisme
85	Industrie, artisanat et commerce
9	Finances et impôts
91	Impôts
92	Conventions fiscales
93	Péréquation financière et compensation des charges
95	Quotes-parts, autres
96	Administration de la fortune et de la dette
97	Redistributions

7.2 Dérivation des fonctionnelles par centre de coûts

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
01	Conseil municipal et exécutif	A0020199	Service du Conseil municipal	SG	A007	Service du Conseil municipal
		A7001099	Conseil municipal	SG	A700	Conseil municipal
		A8001099	Conseil administratif	SG	A800	Conseil administratif
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
02	Services généraux	10010099	Dir. dép. finances, env. et logement	1	1000	Direction DFEL
		10020099	Secteur des assurances	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		10040099	Comptabilité	1	1100	Direction financière
		10050399	Immeubles publics PA	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10050699	Salles communales	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10055299	Droits de superficie PA	1	1200	Gérance immobilière municipale
		11000099	Finance et budget	1	1100	Direction financière
		11000199	Direction financière	1	1100	Direction financière
		11070199	CMAI - Unité Administration-Achats	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11070299	CMAI - Crédits d'investissements	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11070399	CMAI - Unité Impression	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11090099	Dir. systèmes d'information et communic.	3	3501	Dir. systèmes d'information et communic.
		20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
		20030099	Information-Communication	2	2001	Direction DACM
		21070099	Energie	2	2403	Service de l'énergie
		23020099	LOM - Administration et direction	4	4009	Service logistique et manifestations
		23020299	LOM - Unité gestion des véhicules	4	4009	Service logistique et manifestations
		23020499	LOM - Unité ateliers généraux	4	4009	Service logistique et manifestations
		24000099	Direction du patrimoine bâti	2	2400	Direction du patrimoine bâti
		26000099	Direction et administration	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
		30010099	Dir. dép. culture & transition numérique	3	3001	Direction DCTN
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction DSSP
		50010099	Dir.cohésion sociale et solidarité	5	5001	Direction DCSS
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		A0010099	Direction du Secrétariat général	SG	A001	Direction SG
		A0020299	Espace Ville de Genève	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A0020499	Information et communication	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A0020599	Archives	SG	A001	Direction SG
		A0020799	Réceptions	SG	A001	Direction SG
		A0030099	Service juridique	SG	A003	Service juridique
		A0040099	Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A0100099	Direction ressources humaines	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105099	DRH - Divers - RH	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105199	DRH - Traitement social	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105399	DRH - Mobilité	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105499	DRH - Jeunes	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105599	DRH - Civilistes	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105699	DRH - Pensionnés par le budget	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0106099	DRH- Libération obligation de travailler	1	1300	Direction des ressources humaines
		A8001599	Divers - Conseil administratif	SG	A800	Conseil administratif
		A9001099	Contrôle financier	SG	A900	Contrôle financier
11	Sécurité publique	40060099	Service de la police municipale	4	4006	Service de la police municipale
14	Questions juridiques	40070099	Service de l'espace public	4	4007	Service de l'espace public
		50050099	Etat civil	5	5005	Service de l'état civil
15	Service du feu	40033099	Sapeurs-pompiers professionnels	4	4003	Service d'incendie et de secours
		40035099	Sapeurs-pompiers volontaires	4	4003	Service d'incendie et de secours

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
16	Défense	40040099	LOM - Unité protection civile	4	4009	Service logistique et manifestations
		A0040099	Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communication
21	Scolarité obligatoire	50015099	Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		50030099	Administration et patrimoine	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50030199	Logistique et conciergerie - Ecoles	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50035199	Fêtes et manifestations	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50035499	Patrouille scolaire	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50035799	Infrastructures périscolaires	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50075199	Action sociale	5	5007	Service social
		11090099	Dir. systèmes d'information et communic.	3	3501	Dir. systèmes d'information et communic.
29	Formation, autres	14000499	Fonds apprentissage	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		50015099	Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		50030099	Administration et patrimoine	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		20020099	Conservation du patrimoine architectural	2	2001	Direction DACM
31	Héritage culturel	31066199	Arts visuels	3	3106	Service culturel
		32010099	Conservatoire et jardin botaniques	3	3201	Conservatoire et jardin botaniques
		32020099	Musée d'art et d'histoire	3	3202	Musées d'art et d'histoire
		32020499	Maison Tavel	3	3202	Musées d'art et d'histoire
		32020599	Musée Ariana	3	3205	Musée Ariana
		32030099	Musée d'ethnographie	3	3203	Musée d'ethnographie
		32040099	Muséum d'histoire naturelle	3	3204	Muséum d'histoire naturelle
		A0020699	Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
		23020199	LOM - Unité matériel de fêtes	4	4009	Service logistique et manifestations
32	Culture, autres	30010099	Dir. dép. culture & transition numérique	3	3001	Direction DCTN
		31011099	Scènes culturelles	3	3106	Service culturel
		31012099	Ateliers de décors de théâtre	3	3106	Service culturel
		31060099	Service culturel	3	3106	Service culturel
		31061399	Fête de la musique	3	3106	Service culturel
		31066199	Arts visuels	3	3106	Service culturel
		31100099	Grand Théâtre de Genève	3	3110	Grand Théâtre
		32020199	Bibliothèque d'art et d'archéologie	3	3202	Musées d'art et d'histoire
		32020599	Musée Ariana	3	3205	Musée Ariana
		32025499	Nuit de la science NDLS	3	3204	Muséum d'histoire naturelle
		33010099	Dir. bibliothèques municipales	3	3301	Bibliothèques municipales
		33020099	Bibliothèque de Genève	3	3302	Bibliothèque de Genève
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction DSSP
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
		20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
33	Médias	31060099	Service culturel	3	3106	Service culturel
		A0020499	Information et communication	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A8001899	Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
34	Sports et loisirs	14000099	La Ville est à vous	5	5008	Service de la jeunesse
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction DSSP
		40020199	Sports - Direction	4	4002	Sports
		40020299	Sports - Finances et planification	4	4002	Sports
		40020599	Sports - Equipements et infrastructures	4	4002	Sports
		40020699	Sports - Piscines	4	4002	Sports
		40020799	Sports - Patinoires	4	4002	Sports
		40020899	Sports - Centres sportifs et stades	4	4002	Sports

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts	Dpt	Service	
		40020999 Sports - Prestations sportives	4	4002	Sports
		40021199 Sports - Evénements et partenariats	4	4002	Sports
		50015099 Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		50030099 Administration et patrimoine	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50035099 Colonies de vacances	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50035799 Infrastructures périscolaires	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
		50040099 Espaces verts et environnement	1	1800	Service des espaces verts
		50080099 Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
41	Hôpitaux, homes médicalisés	50015099 Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
42	Soins ambulatoires	40040099 LOM - Unité protection civile	4	4009	Service logistique et manifestations
52	Invalidité	20010099 Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
		50015099 Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
53	Vieillesse et survivants	50015099 Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		50075599 Aîné-e-s	5	5007	Service social
54	Famille et jeunesse	50015099 Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		50020099 Direction du service de la petite enfance	5	5002	Service de la petite enfance
		50020199 Marie Goegg-Pouchoulin	5	5002	Service de la petite enfance
		50020299 Monique Bauer-Lagier	5	5002	Service de la petite enfance
		50020399 Frontenex 29 - Eglise protestante	5	5002	Service de la petite enfance
		50020499 Cuisine des franchises	5	5002	Service de la petite enfance
		50080099 Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
55	Chômage	A0020699 Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
56	Construction de logements sociaux	10010099 Dir. dép. finances, env. et logement	1	1000	Direction DFEL
57	Aide sociale et domaine de l'asile	10000499 Délégation Genève solidaire	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		50015099 Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		50070099 Direction - action sociale centralisée	5	5007	Service social
		50075099 Dispositif social proximité (DSP)	5	5007	Service social
		50075199 Action sociale	5	5007	Service social
		50075699 Dispositif d'urgence sociale (DUS)	5	5007	Service social
		A0020699 Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		A8001899 Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	10000499 Délégation Genève solidaire	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		A0020699 Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		A0040099 Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A8001899 Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
61	Circulation routière	21045099 Eclairage public	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
		23020499 LOM - Unité ateliers généraux	4	4009	Service logistique et manifestations
		23050399 Unité nettoyage des voiries	4	4010	Service Voirie - Ville propre
		26000499 Espaces publics-aménagement & entretien	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
		26020399 Monuments et fontaines	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
		40020899 Sports - Centres sportifs et stades	4	4002	Sports
		40060099 Service de la police municipale	4	4006	Service de la police municipale
		40070099 Service de l'espace public	4	4007	Service de l'espace public
62	Transports publics	20010099 Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
		50080099 Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse
63	Transports, autres	26000499 Espaces publics-aménagement & entretien	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
		A8001899 Transferts à des tiers - CA	SG	A800	Conseil administratif
71	Approvisionnement en eau	26020399 Monuments et fontaines	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
72	Traitement des eaux usées	23020099	LOM - Administration et direction	4	4009	Service logistique et manifestations
		23020499	LOM - Unité ateliers généraux	4	4009	Service logistique et manifestations
		23020599	LOM - Nettoyement WC	4	4009	Service logistique et manifestations
		26020199	Assainissement des eaux	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
73	Gestion des déchets	23050099	Direction et administration	4	4010	Service Voirie - Ville propre
		23050299	Unité de collecte des déchets	4	4010	Service Voirie - Ville propre
		23050499	Unité gestion des incivilités	4	4010	Service Voirie - Ville propre
		40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction DSSP
75	Protection des espèces et du paysage	50015099	Unité vie associative	5	5001	Direction DCSS
		A0020699	Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
76	Lutte contre la pollution environnement	14000599	G'innove	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
		20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
		A0020699	Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
77	Protection de l'environnement, autres	50060099	Direction pompes funèbres	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065099	Centre funéraire	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065199	Cimetières	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
		50065299	Organisation des obsèques	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
79	Aménagement du territoire	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
		21020099	Opérations foncières	2	2001	Direction DACM
		21030099	Urbanisme	2	2202	Service d'urbanisme
81	Agriculture	A0020699	Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
85	Industrie, artisanat et commerce	10010099	Dir. dép. finances, env. et logement	1	1000	Direction DFEL
		A0020699	Agenda 21	1	1400	Service Agenda 21 - Ville durable
91	Impôts	10015199	Centimes additionnels et impôts spéciaux	1	1100	Direction financière
		10060099	Taxe professionnelle	1	1600	Taxe professionnelle communale
		11010899	LRT	1	1100	Direction financière
92	Conventions fiscales	10015199	Centimes additionnels et impôts spéciaux	1	1100	Direction financière
93	Péréquation financière et compens.charg.	10015199	Centimes additionnels et impôts spéciaux	1	1100	Direction financière
95	Quotes-parts, autres	10010099	Dir. dép. finances, env. et logement	1	1000	Direction DFEL
96	Administration de la fortune et la dette	10010099	Dir. dép. finances, env. et logement	1	1000	Direction DFEL
		10015299	Revenus des capitaux	1	1100	Direction financière
		10015399	Charges de la dette consolidée	1	1100	Direction financière
		10015499	Frais d'emprunts et divers	1	1100	Direction financière
		10015599	Réévaluations du PF	1	1100	Direction financière
		10015699	Hôtel Métropole	1	1100	Direction financière
		10015799	Hôtel Restaurant PEV	1	1100	Direction financière
		10020099	Secteur des assurances	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		10040099	Comptabilité	1	1100	Direction financière
		10050199	Comptes de régie	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10050299	Immeubles locatifs PF	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10050399	Immeubles publics PA	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10050699	Salles communales	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10050799	Comptes Ville de Genève - Propriétaire	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10055199	Droits de superficie PF	1	1200	Gérance immobilière municipale
		10060099	Taxe professionnelle	1	1600	Taxe professionnelle communale
		11000199	Direction financière	1	1100	Direction financière
		11070199	CMAI - Unité Administration-Achats	1	1700	Centrale mun. d'achat et d'impression
		11090099	Dir. systèmes d'information et communic.	3	3501	Dir. systèmes d'information et communic.

Fonctionnelle à 2 positions	Centre de coûts		Dpt	Service	
	20010099	Dir. dép. aménag. construct. et mobilité	2	2001	Direction DACM
	20020099	Conservation du patrimoine architectural	2	2001	Direction DACM
	21030099	Urbanisme	2	2202	Service d'urbanisme
	21045099	Eclairage public	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
	21070099	Energie	2	2403	Service de l'énergie
	23020099	LOM - Administration et direction	4	4009	Service logistique et manifestations
	23020499	LOM - Unité ateliers généraux	4	4009	Service logistique et manifestations
	23050099	Direction et administration	4	4010	Service Voirie - Ville propre
	23050299	Unité de collecte des déchets	4	4010	Service Voirie - Ville propre
	23050399	Unité nettoyage des voiries	4	4010	Service Voirie - Ville propre
	24000099	Direction du patrimoine bâti	2	2400	Direction du patrimoine bâti
	26000099	Direction et administration	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
	26000499	Espaces publics-aménagement & entretien	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
	26020399	Monuments et fontaines	2	2600	Aménagement, génie civil et mobilité
	30010099	Dir. dép. culture & transition numérique	3	3001	Direction DCTN
	31011099	Scènes culturelles	3	3106	Service culturel
	31012099	Ateliers de décors de théâtre	3	3106	Service culturel
	31060099	Service culturel	3	3106	Service culturel
	31066199	Arts visuels	3	3106	Service culturel
	31100099	Grand Théâtre de Genève	3	3110	Grand Théâtre
	32010099	Conservatoire et jardin botaniques	3	3201	Conservatoire et jardin botaniques
	32020099	Musée d'art et d'histoire	3	3202	Musées d'art et d'histoire
	32020199	Bibliothèque d'art et d'archéologie	3	3202	Musées d'art et d'histoire
	32020599	Musée Ariana	3	3205	Musée Ariana
	32030099	Musée d'ethnographie	3	3203	Musée d'ethnographie
	32040099	Muséum d'histoire naturelle	3	3204	Muséum d'histoire naturelle
	33010099	Dir. bibliothèques municipales	3	3301	Bibliothèques municipales
	33020099	Bibliothèque de Genève	3	3302	Bibliothèque de Genève
	40010099	Direction département sécurité et sports	4	4001	Direction DSSP
	40020599	Sports - Equipements et infrastructures	4	4002	Sports
	40020699	Sports - Piscines	4	4002	Sports
	40020799	Sports - Patinoires	4	4002	Sports
	40020899	Sports - Centres sportifs et stades	4	4002	Sports
	40033099	Sapeurs-pompiers professionnels	4	4003	Service d'incendie et de secours
	40040099	LOM - Unité protection civile	4	4009	Service logistique et manifestations
	40060099	Service de la police municipale	4	4006	Service de la police municipale
	40070099	Service de l'espace public	4	4007	Service de l'espace public
	50020099	Direction du service de la petite enfance	5	5002	Service de la petite enfance
	50030099	Administration et patrimoine	5	5003	Service des écoles et instit. enfance
	50040099	Espaces verts et environnement	1	1800	Service des espaces verts
	50050099	Etat civil	5	5005	Service de l'état civil
	50060099	Direction pompes funèbres	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
	50065099	Centre funéraire	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
	50065199	Cimetières	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
	50065299	Organisation des obsèques	5	5006	Pompes funèbres, cimetières & crématoire
	50070099	Direction - action sociale centralisée	5	5007	Service social
	50075099	Dispositif social proximité (DSP)	5	5007	Service social
	50075199	Action sociale	5	5007	Service social
	50075599	Aîné-e-s	5	5007	Service social
	50075699	Dispositif d'urgence sociale (DUS)	5	5007	Service social
	50080099	Service de la jeunesse	5	5008	Service de la jeunesse

Fonctionnelle à 2 positions		Centre de coûts		Dpt	Service	
		A0010099	Direction du Secrétariat général	SG	A001	Direction SG
		A0020199	Service du Conseil municipal	SG	A007	Service du Conseil municipal
		A0020299	Espace Ville de Genève	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A0020599	Archives	SG	A001	Direction SG
		A0040099	Relations extérieures	SG	A004	Relations extérieures et communication
		A0100099	Direction ressources humaines	1	1300	Direction des ressources humaines
		A0105099	DRH - Divers - RH	1	1300	Direction des ressources humaines
		A9001099	Contrôle financier	SG	A900	Contrôle financier
97	Redistributions	21070099	Energie	2	2403	Service de l'énergie

7.3 Lexique

A21	Service Agenda 21 - Ville durable
ACG	Association des communes genevoises
AGCM	Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité
ARI	Musée Ariana
BGE	Bibliothèque de Genève
BMU	Bibliothèques municipales
CA	Conseil administratif
CAP	Institution de prévoyance professionnelle du personnel de la Ville de Genève
CFI	Contrôle financier
CGE	Comptabilité générale
CIV	Service de l'état civil
CJB	Conservatoire et Jardin botaniques
CM	Conseil municipal
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression
COATTRIM	Commission d'attribution immobilière
CODIR	Comité de direction
COMIN	Commission des investissements
CPI	Caisse de prévoyance interne
DACM	Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité
DAT	Délégation à l'aménagement du territoire
DB	Disponible budgétaire
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DELECO	Délégation à la politique économique
DELGRC	Délégation en charge de la gouvernance, des risques et de la conformité
DELTRANS	Délégation à la transition numérique
DETE	Délégation à la transition écologique
DF	Domaine fonctionnel
DFEL	Département des finances, de l'environnement et du logement
DFIN	Direction financière
DGIN	Délégation à l'innovation sociétale
DGVS	Délégation Genève Ville Solidaire
DPBA	Direction du patrimoine bâti
DRH	Direction des ressources humaines
DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication
DSSP	Département de la sécurité et des sports
ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance
ENE	Service de l'énergie
ETP	Equivalent temps plein
EVE	Espace de vie enfantine
FDAP	Fondation pour le développement de l'accueil préscolaire
FGC	Fédération genevoise de coopération
FIA	Fonds intercommunal d'assainissement
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
FTE	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF
GIM	Gérance immobilière municipale
GTG	Grand Théâtre de Genève

kCHF	Milliers de francs suisses
LAC	Loi sur l'administration des communes
LAPSA	Loi sur l'aide aux personnes sans abri
LEX	Service juridique
LDPu	Loi sur le domaine public
LOM	Service logistique et manifestations
LRPFI	Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité
LRT	Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton
MAH	Musées d'art et d'histoire
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2 - communes genevoises
MEG	Musée d'ethnographie
MHN	Muséum d'histoire naturelle
MHS	Musée d'histoire des sciences
N/A	Non applicable
PA	Patrimoine administratif
PCSMU	Politique de cohésion sociale en milieu urbain
PF	Patrimoine financier
PM	Personnes morales
PP	Personnes physiques
PPI	Prestations du personnel en faveur des investissements
RAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes
RFFA	Réforme fiscale et financement de l'AVS
RH	Ressources humaines
SAFCO	Service des affaires communales
SAPE	Structure d'accueil de la petite enfance
SCM	Service du Conseil municipal
SDPE	Service de la petite enfance
SEC	Service culturel
SEJ	Service de la jeunesse
SEP	Service de l'espace public
SEVE	Service des espaces verts
SG	Secrétariat général
SIG	Services industriels de Genève
SIS	Groupement intercommunal chargé de la défense contre l'incendie (Groupement SIS)
SOC	Social
SPF	Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire
SPM	Service de la police municipale
SPO	Service des sports
SREC	Service des relations extérieures et de la communication
TPC	Taxe professionnelle communale
URB	Service d'urbanisme
VVP	Service Voirie - Ville propre

